

LA

# RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE

AUX PAYS-BAS

(1635-1700)

---

ÉTUDE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE

PAR

**Henri LONCHAY**

Professeur à l'Athénée royal et à l'Université libre de Bruxelles

---

Cierra España.



---

**BRUXELLES**

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES  
ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

Rue de Louvain, 112

—  
1896

LA  
RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE

AUX PAYS-BAS

(1685-1700)



---

(Extrait du tome LIV des *Mémoires couronnés et autres Mémoires*  
publiés par l'Académie royale de Belgique. — 1896.)

---

LA

# RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE

AUX PAYS-BAS

(1635-1700)

---



ÉTUDE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE

PAR

**Henri LONCHAY**

Professeur à l'Athénée royal et à l'Université libre de Bruxelles

---

Sierra España.

---

BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES  
ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

Rue de Louvain, 112

—  
1896





## INTRODUCTION

---



Le XVII<sup>e</sup> siècle a été généralement négligé par nos historiens. Sauf les travaux de Gachard sur Rubens, de Henrard sur Marie de Médicis, de Levae sur la trêve de Ratisbonne, nous ne possédons pour cette période que des relations incomplètes. Le sujet, du reste, est triste et de nature à rebuter un écrivain patriote. Le XVII<sup>e</sup> siècle est pour nous une époque de malheur. Notre pays sortait à peine de la terrible crise du XVI<sup>e</sup> siècle que son indépendance fut menacée. En effet, dès que la France eut été reconstituée par Richelieu, elle reprit ses projets de conquête et tendit décidément vers cette rive du Rhin que ses légistes lui assignaient déjà au XIV<sup>e</sup> siècle comme la limite naturelle de son territoire, mais dont elle s'était quelque temps détournée pour courir à des conquêtes éphémères en Italie. Circonspecte encore sous Richelieu, la France devient plus audacieuse sous Mazarin et surtout sous Louis XIV. Elle entreprend la conquête des Pays-Bas espagnols non seulement pour ruiner l'Espagne, sa rivale, mais pour étendre ses frontières et couvrir Paris. L'annexion de notre pays devient alors pour elle une nécessité stratégique et elle sera le rêve de ses hommes d'État, depuis Mazarin jusqu'à Napoléon III.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la France ne pourra qu'entamer la Belgique sans la conquérir. La résistance, en effet, fut longue et héroïque, de la part des Belges d'abord, qui par loyalisme

refusèrent de s'insurger contre leurs souverains légitimes ; de la part des Espagnols ensuite, qui, avec cette ténacité dont ils ont donné tant de preuves chaque fois que l'intégrité de leur territoire ou de celui de leurs colonies a été menacée, se ruinèrent pour nous garder ; de la part de l'Europe enfin, qui voyait avec inquiétude les agrandissements de la France et se coalisa pour les arrêter. L'Espagne avait autant d'intérêt à nous conserver que la France à nous conquérir. Mieux que le Milanais, notre pays, par sa situation géographique, ouvrait à ses armées la route de l'Allemagne. Il leur ouvrait surtout la route de la France. Quelques journées de marche à peine séparent la frontière belge de Paris, ce qui faisait dire à Peñaranda, premier plénipotentiaire espagnol au congrès de Munster, qu'il céderait plutôt Tolède que Cambrai, tant cette dernière place, comme toutes celles du sud de notre pays, avait d'importance pour ses compatriotes. Par ses richesses naturelles, la grandeur de ses villes, la prospérité de son industrie, la Belgique était un des plus beaux joyaux de la couronne des rois Catholiques. La valeur de l'enjeu ne fit que rendre plus ardente la rivalité qui existait entre les deux grandes nations depuis le commencement du siècle précédent. A cet égard, on peut dire que la question belge fut, pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, une question européenne.

Cette question n'a pas été négligée par les écrivains français et on la trouve partiellement traitée dans des travaux qui sont des chefs-d'œuvre de style et des modèles de critique historique ; telles, notamment, les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, de Mignet ; *l'Histoire de la minorité de Louis XIV*, de Chéruel ; *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, de Legrelle ; *l'Histoire des princes de Condé*, du duc d'Aumale.

Malheureusement notre pays n'y paraît qu'à l'arrière-plan. La politique des rois d'Espagne n'y est souvent expliquée que par des documents français. Pour ce qui nous regarde, ils sont souvent mal informés et partant incomplets <sup>1</sup>. Or, il importe aux Belges de connaître le dernier mot de la politique de la cour de Madrid à l'égard des Pays-Bas et de savoir comment nous fûmes gouvernés par ces princes étrangers qui furent pendant plus d'un siècle les souverains de notre patrie. Il nous faut interroger les acteurs et les témoins de ce long et douloureux drame où se jouait notre indépendance et apprendre comment, en définitive, nous sommes restés un peuple libre. C'est le sujet du présent mémoire.

Ce travail est le résultat de longues recherches dans les archives de Bruxelles et de Paris. C'est dans les archives, en effet, que l'on trouve les détails des négociations diplomatiques de cette époque, négociations que les contemporains, même les mieux informés, n'ont souvent que très imparfaitement connues. Comme nous avons à étudier principalement la politique de l'Espagne aux Pays-Bas, nous avons parcouru les correspondances officielles qui pouvaient jeter un jour sur cette question. Sans aller jusqu'à Simancas, centre des anciennes archives de l'Espagne, ni même à Paris, aux Archives natio-

<sup>1</sup> Il y a lieu de faire une exception pour le récent travail de M. A. WAD-  
DINGTON, *La république des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas  
espagnols de 1650 à 1650*. Paris, Masson, 1893. Le premier volume  
a paru pendant la correction de ce mémoire; il accuse de savantes  
recherches dans les archives de Paris, de Bruxelles et de La Haye. Voir  
le compte rendu que nous en avons fait pour la *Revue de l'Instruction  
publique*, t. XXXIX, 2<sup>e</sup> livraison.

nales, où tant de documents espagnols ont été réunis pendant le premier Empire, on pouvait se faire une idée du sujet. Les Archives générales du royaume, à Bruxelles, en effet, possèdent dans le fonds dit *Secrétairerie d'État espagnole* de nombreuses correspondances diplomatiques du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment la correspondance des gouverneurs généraux des Pays-Bas avec les rois d'Espagne et les ambassadeurs espagnols auprès des principales cours étrangères. C'était la source d'informations la plus riche; c'est là que nous avons surtout puisé.

Au Ministère des Affaires étrangères, à Paris, nous avons trouvé quelques correspondances curieuses.

Le tome XI de la *Correspondance des Pays-Bas* renferme les rapports officiels de la campagne de 1633 et une copie de la relation de Vincart de la même année; le tome XIV du même fonds contient un grand nombre de lettres de Francisco de Melo à Philippe IV; ces lettres ont pour nous beaucoup de valeur parce que nos archives n'ont presque rien de Melo, la plupart des papiers de ce gouverneur ayant péri dans le désastre de Rocroi. Ces dépêches sont des lettres interceptées ou des extraits des lettres originales, quelquefois des copies envoyées de Bruxelles par un secrétaire infidèle vendu à la France. Il n'était pas rare, au XVII<sup>e</sup> siècle, qu'un gouvernement fût au courant des plans de l'ennemi. Il y a eu des traîtres dans tous les temps, à cette époque surtout où l'espionnage était plus facile que de nos jours. A Paris, on connaissait les projets de Melo, comme à Bruxelles, du temps du cardinal-infant, on connaissait les plans du stadhouder des Pays-Bas. Le président Roose, en effet, nous apprend qu'il s'était ménagé, à peu de frais, la complaisance d'un commis de Frédéric-Henri; grâce à ses confidences, il put déjouer plus d'une entreprise militaire

des Hollandais sur notre pays <sup>1</sup>. Au moyen de tous ces documents inédits et de quelques autres publiés dans des recueils ou dans des revues espagnols, nous avons pu reconstituer en ses grandes lignes la politique de Philippe IV et de Charles II dans notre pays <sup>2</sup>.

Mais les archives, quelle que soit leur importance, ne nous apprennent pas tout; on n'y trouve, peut-on dire, que la substance de l'histoire. On leur demanderait vainement ces mille petits faits, ces détails intimes qui font la vie d'une époque. Sous ce rapport, les récits des contemporains sont plus instructifs. Ils nous décrivent les mœurs et les passions des hommes d'autrefois, ils animent la scène de l'histoire. Le tout est de les interpréter, de combler leurs lacunes, de rectifier leurs jugements erronés ou passionnés : c'est la mission de la critique. La littérature française est riche en ouvrages de ce genre, notamment pour les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Quelques-uns, comme ceux de Retz, de La Roche-foucauld, de M<sup>me</sup> de Motteville, de Saint-Simon, figurent parmi les chefs-d'œuvre de notre langue; d'autres, comme ceux de Montglat, qui nous a raconté campagne par campagne toute l'histoire militaire de 1635 à 1659, sont de véritables travaux d'histoire; quelques-uns même, rédigés d'après les sources

<sup>1</sup> Voir *Los servicios del señor Jefe-Presidente Roose representados a la Majestad Catholica*, Mss. n<sup>o</sup> 5292 de la Bibliothèque royale.

<sup>2</sup> Tels les nombreux documents publiés dans la grande collection des *Documentos ineditos para la historia de España*: les *Varias relaciones de Flandes*, publiées dans le tome XIV de la COLECCION DE LIBROS RAROS Ó CURIOSOS; les pièces justificatives que M. Canovas del Castillo a ajoutées à ses *Estudios sobre el reinado de Felipe IV*; les publications variées de M. A. Rodriguez Villa, etc.

officielles, comme ceux qu'on appelle improprement les mémoires de Richelieu, ont la même valeur que les documents d'archives dont ils s'inspirent et qu'ils se bornent quelquefois à reproduire <sup>1</sup>. Tous renferment des détails piquants et l'historien ne peut les négliger.

A cet égard, la littérature espagnole est moins riche. Notre pays, qui au siècle précédent a produit tant de mémoires curieux, est comme frappé de stérilité au XVII<sup>e</sup> siècle. Les quelques écrits que nous possédons de ce temps sont de simples relations militaires, comme les relations de Vincart, le secrétaire des avis secrets de guerre, l'historiographe attitré, peut-on dire, de la cour de Bruxelles. On ne connaît rien de la vie de ce modeste fonctionnaire qui nous a décrit année par année les événements militaires de 1623 à 1650 et laissé une œuvre qui est le pendant de celle de Montglat, œuvre imparfaite, il est vrai, ou plutôt qui nous est arrivée mutilée, car nous n'avons conservé que treize relations de Vincart <sup>2</sup>. Faites d'après les documents officiels et destinées avant tout au gouvernement, ces relations ont pour nous une grande valeur. L'auteur dissimule complètement sa personnalité derrière les événe-

<sup>1</sup> Voir au sujet de ces mémoires une remarquable critique de RANKE, *Französische Geschichte*, t. V, pp. 158 et suiv.

<sup>2</sup> Sur l'œuvre de Vincart, voir la préface de l'édition de la relation de 1649 de M. Eugène Lameere, *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 5<sup>e</sup> série, t. IV, n<sup>o</sup> 4. Les treize relations conservées sont celles des années 1634, 1635, 1636, 1637, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646, 1647, 1649, 1650. Les deux premières sont inédites : le manuscrit de celle de 1634 est à la Bibliothèque royale, où il porte le n<sup>o</sup> 15936; celui de l'année 1635, comme nous l'avons dit, se trouve dans le tome XI de la *Correspondance des Pays-Bas*, aux archives du Ministère des Affaires étrangères, à

nients qu'il nous raconte, et quand il parle de lui-même, c'est à la troisième personne, comme César ou Xénophon. Il importe cependant de tenir compte de la position officielle de Vincart et des circonstances dans lesquelles il travaillait. Obligé de rédiger le récit de chaque campagne dès la fin des opérations, il n'a pas le temps de se relire; de là des erreurs, comme dans la description de la marche de l'armée française en 1635 et de la bataille des Avins; fonctionnaire au service de l'Espagne, il ne peut avoir que des paroles de louange pour les officiers espagnols. Il atténue les désastres les plus retentissants, comme celui de Rocroi, et exalte outre mesure la valeur des Espagnols sans dire un mot de l'incapacité notoire de quelques-uns de leurs chefs. Rien de plus curieux à cet égard que de le comparer avec d'autres écrivains contemporains qui n'étaient pas tenus à la même réserve, par exemple avec Lorenzo de Cevallos y Arce, simple *alferez* qui nous a laissé une histoire militaire des années 1637 à 1640 où il se montre quelquefois fort sévère pour ses propres compatriotes.

Telles sont, avec les grandes publications officielles de

Paris. Les relations des années 1636, 1637, 1642, 1645, 1645, 1650 ont paru dans les *Documentos ineditos*, à savoir celles de 1636 et de 1642 dans le tome LIX; celle de 1645 dans le tome LXVII; celles de 1643 et de 1650 dans le tome LXXV, et celle de 1637 dans le tome XCVI. Celles de 1644 et de 1646 ont paru dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de la Belgique*, avec une savante préface de M. Henrard; celles de 1641 et de 1647 ont été publiées par M. Rodriguez Villa, la première en 1890 sous le titre *El coronel Francisco Verdugo; nuevos datos biographicos y relacion de la campaña de Flandes en 1641 por Vincart*; la seconde en 1884 dans la *Revista contemporanea*. Enfin celle de 1640 a été éditée par M. Lameere, dans le recueil indiqué plus haut.



France, trop connues pour que nous les énumérions ici, les principales sources que nous avons consultées. En mettant en œuvre des matériaux d'origine si différente, nous avons tâché non seulement d'être exact, mais aussi d'atteindre cette impartialité qui est la première loi de l'histoire. La face de l'Europe s'est pour ainsi dire complètement transformée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Il n'y a plus de rivalité entre l'Espagne et la France pour la conquête du monde, et la Belgique occupe actuellement un rang assez honorable parmi les nations pour qu'il nous soit permis de parler sans haine et sans passion de ceux qui l'ont jadis opprimée.

---

## RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE

AUX PAYS-BAS (1635-1700)

CHAPITRE PREMIER <sup>1</sup>.

## LES PAYS-BAS ESPAGNOLS EN 1635.

Mort d'Isabelle. — Ruine des Pays-Bas. — Prospérité des Provinces-Unies. — Antagonisme des Belges et des Hollandais. — Les Belges restent fidèles à l'Espagne. — Importance des Pays-Bas pour l'Espagne. — Politique maladroite de l'Espagne à l'égard des Belges. — Contradictions de la diplomatie espagnole. — Rapports de l'Espagne avec les Provinces-Unies. — Négociations de 1628. — Les états généraux de 1632. — Différentes phases des négociations. — Cause de leur échec. — Intervention de l'Espagne dans la guerre de Trente ans. — Rapports avec l'Angleterre. — Rapports avec la France. — Politique de Richelieu. — L'Espagne soutient les adversaires du cardinal. — Fautes administratives de l'Espagne aux Pays-Bas. — Impopularité du gouvernement espagnol. — Plaintes du marquis d'Aytona. — Nomination du cardinal-infant comme gouverneur général des Pays-Bas. — Ses instructions. — La bataille de Nordlingen. — Arrivée de l'infant à Bruxelles. — Arrestation de l'électeur de Trèves. — Déclaration de guerre de la France à l'Espagne.

## I.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1633 mourait à Bruxelles l'infante Isabelle qui, pendant trente-cinq ans, avait dirigé nos provinces, comme souveraine d'abord, avec son époux l'archiduc Albert,

<sup>1</sup> Abréviations : S. E. E. = Secrétairerie d'État espagnole. — Audience = Papiers d'État et de l'audience. — A. N. = Archives nationales, à Paris. — A. E. = Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Paris. — C. R. H. = Commission royale d'histoire. — *Doc. Inedit.* = Documentos ineditos para la historia de España.

comme gouvernante générale ensuite, au nom du roi Philippe IV. Cette princesse, qui était entrée dans les Pays-Bas saluée par les acclamations d'un peuple qui se croyait délivré à jamais du despotisme espagnol, mourait insolvable et laissait nos provinces dans une détresse extrême. Son activité, qui ne se démentit pas un instant, n'avait pu prévenir tous les malheurs qui étaient venus fondre sur les Pays-Bas. A l'extérieur, une guerre avec les Provinces-Unies, que l'Espagne continuait par un foi entêtement et qui avait été marquée naguère par des revers retentissants; à l'intérieur, le commerce et l'industrie gravement compromis par la fermeture de l'Escaut; une sourde irritation contre le gouvernement de Madrid, qui s'était traduite un an auparavant par la révolte de quelques grands seigneurs; l'impuissance des états généraux à s'entendre avec les provinces rebelles et avec le roi, mécontent qu'une assemblée populaire tentât de résoudre des difficultés que ses armes ni sa diplomatie n'avaient su aplanir; enfin l'hostilité de la France qui se préparait à une nouvelle guerre avec l'Espagne et qui, pour en assurer le succès, négociait avec les Provinces-Unies un traité <sup>1</sup> qui allait encore resserrer l'alliance de ces deux pays, unis depuis Henri IV contre la branche aînée de la maison d'Autriche. Ce n'était plus notre indépendance qui était menacée, c'était notre existence. Les Pays-Bas semblaient condamnés à disparaître avec la princesse qui en avait été regardée comme le génie tutélaire.

Il faut connaître la politique de l'Espagne et la situation des États du nord-ouest de l'Europe depuis le commencement du siècle pour comprendre la décadence rapide d'un pays que Philippe de Commines appelait une terre de promission. Le despotisme de Philippe II, son intolérance en matière religieuse avaient provoqué la révolte des Pays-Bas, en même temps que ses prétentions à la monarchie universelle l'avaient brouillé avec la France et l'Angleterre en l'entraînant dans une longue guerre dont l'Espagne sortit ruinée. Les victoires

<sup>1</sup> C'est le traité du 15 avril 1654.

d'Alexandre Farnèse n'avaient servi qu'à ramener sous l'autorité royale les provinces méridionales; les provinces du nord, plus favorisées par leur situation maritime, soutenues, d'autre part, par la France et l'Angleterre, surent maintenir leur indépendance, indépendance que l'Espagne reconnut implicitement dans la trêve de Douze ans, en 1609. Dès ce jour, les Pays-Bas se trouvèrent divisés en deux groupes, les Pays-Bas méridionaux : Flandre, Artois, Tournai et Tournaisis, Hainaut, Brabant, Malines, Namur, Limbourg et Luxembourg, dont le souverain était le roi d'Espagne, et les Pays-Bas septentrionaux : Hollande, Zélande, Utrecht, Frise, Groningue, Over-Yssel et Gueldre <sup>1</sup>, autrement dit les Provinces-Unies. Dès ce jour, il y eut deux peuples que nous appellerons souvent le peuple belge et le peuple hollandais, bien que ces deux termes n'eussent aucune valeur officielle, et ces deux peuples ne se trouvaient pas seulement séparés par une simple limite territoriale, mais par des différences profondes de tempérament, de religion et d'intérêts. Il n'y avait guère de différence autrefois entre un bourgeois de Gand et un bourgeois d'Amsterdam, ni même entre un bourgeois ou un noble wallon et un bourgeois ou un noble hollandais. Le protestantisme s'était introduit dans les États du sud comme dans les États du nord, dans les villes flamandes et wallonnes comme dans les villes hollandaises et zélandaises. Il y avait des catholiques dans le nord — dans quelques provinces ils furent même longtemps en majorité <sup>2</sup> — comme il y avait des protestants dans le midi. Partout on remarquait le même sentiment de la liberté, la même ardeur au travail, le même génie d'entreprise, et s'il y avait une différence, elle était à l'avantage des provinces du midi dont les villes étaient plus peuplées et plus riches que les villes du nord.

<sup>1</sup> Une partie de la Gueldre, le *haut quartier*, comme on l'appelait, était restée à l'Espagne.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet les savants travaux de W.-T. NUYENS, *Geschiedenis der Nederlandsche heroerten in de XVI<sup>e</sup> eeuw*, et de R. FRUIN, *Tien jaren uit den tachtigjarigen oorlog*.

Les guerres religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle détruisirent cet équilibre. Les protestants durent évacuer notre pays et la plupart se réfugièrent dans les provinces du nord. Il en résulta un groupement des deux sectes : les Pays-Bas méridionaux devinrent ou restèrent catholiques ; dans les Pays-Bas septentrionaux, la prépondérance passa aux protestants. En même temps les Hollandais se tournèrent vers la mer et, profitant de la ruine de la marine espagnole, ils créèrent à leur tour des colonies et devinrent bientôt le premier peuple maritime de l'Europe. Ils fermèrent l'Escaut et accaparèrent tout le commerce du Nord. La clientèle d'Anvers passa à Rotterdam et à Amsterdam.

Il y eut ainsi, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, deux peuples différents : l'un protestant, maritime et colonisateur, aussi habile à démêler ses intérêts, surtout ses intérêts commerciaux, que prompt à les défendre ; l'autre catholique, agricole et industriel, timide et hésitant en face des difficultés extérieures. La Hollande, ou disons mieux les sept provinces du nord formaient un État ; les dix provinces du sud n'étaient qu'une confédération.

Malheureusement pour nous, cet État nouveau était un rival, pour ne pas dire un ennemi. Resserrés entre les bouches de leurs rivières, à l'étroit sur un sol humide et malsain, les Zélandais et les Hollandais étaient forcés de s'agrandir du côté du midi ; aussi, tant que dura la guerre avec l'Espagne, empiétèrent-ils sur notre territoire. Une partie de la Flandre, du Brabant et du Limbourg passa peu à peu sous leur domination, et quand ils furent maîtres des bouches de l'Escaut, ils en interdirent l'accès aux autres nations. Avant que le traité de Munster ne les y eût autorisés, ils fermèrent notre grand fleuve et bloquèrent nos côtes, enfreignant ainsi le traité de 1609 qui suspendait les hostilités sur terre et sur mer et stipulait même la liberté du commerce entre les États contractants<sup>1</sup>. Peu à peu tout le trafic du Nord passa aux villes hollandaises.

<sup>1</sup> MAGNETTE, *Joseph II et la liberté de l'Escaut*, p. 24.

Ajoutez à cela les excès de quelques prédicateurs fanatiques dans les localités de la frontière, les déprédations incessantes d'une soldatesque effrénée qui poussait ses ravages jusque dans le marquisat de Namur, et vous comprendrez comment deux peuples frères étaient devenus deux peuples ennemis.

On le vit bien chaque fois que les Belges ou les Espagnols tentèrent de se réconcilier avec les États du nord. Il est vrai que ces États ou les Provinces-Unies, pour les appeler de leur nom officiel, se défiaient de nous parce que, à leurs yeux, nous n'étions plus que les humbles sujets du roi d'Espagne et qu'elles avaient de sérieuses raisons de craindre un monarque qu'elles savaient être l'adversaire implacable du protestantisme. Il y aurait eu un moyen de résoudre la question belge : c'était d'inviter les dix provinces du sud à constituer une fédération indépendante qui aurait eu à sa tête un stadhouder ou un grand pensionnaire catholique et aurait fait ainsi le pendant de la fédération protestante des sept provinces du nord. Les états généraux du nord y avaient songé en 1602, à un moment où l'on s'attendait à une révolte générale des provinces méridionales <sup>1</sup>. C'était, paraît-il, l'idée du grand pensionnaire Olden van Barneveldt. Ce fut plus tard l'idée de Richelieu et de Jean de Witt. C'est ce qui existe maintenant : deux États amis gouvernés par des rois différents. Mais au XVII<sup>e</sup> siècle, cette idée était prématurée. Sympathique à quelques chefs du parti républicain qui inclinaient vers la paix, elle ne répondait guère aux vues du parti stadhoudérien qui voyait dans la continuation des hostilités la raison principale de son existence ; même dans le parti républicain, elle aurait rencontré l'opposition des négociants d'Amsterdam jaloux d'Anvers et pour qui la ruine de nos provinces était la première

<sup>1</sup> La présidence de cette nouvelle république eût été donnée au prince d'Orange, le fils aîné du Taciturne, élevé dans la religion catholique. Voir l'ouvrage précité de FRUX, *Tien jaren uit den tachtigjarigen oorlog*, 4<sup>e</sup> édition, ouvrage trop peu connu chez nous et où l'on trouvera un tableau remarquable de la situation intellectuelle et morale des Provinces-Unies de 1588 à 1598.

cause de la prospérité de leur cité. Ensuite, il eût fallu que le peuple belge voulût son indépendance; or, il semblait incapable d'un tel effort. Autant par affaïssement que par loyalisme, les Belges refusèrent de se séparer des Espagnols. Tout rapprochement avec les calvinistes hollandais leur répugnait, la France leur était peu sympathique; aussi restèrent-ils tous sourds aux proclamations des Hollandais comme aux avances de Richelieu et de Mazarin. La révolte de quelques nobles en 1632 n'avait trouvé aucun écho dans notre pays, non plus que les appels aux armes des libellistes français et hollandais. Les Belges restèrent fidèles à l'Espagne au plus fort de leurs malheurs, alors que les Catalans, les Portugais, les Napolitains, les Messinois tentèrent à différentes reprises de s'en détacher. Leur attachement au catholicisme, comme un grand écrivain espagnol le constatait naguère <sup>1</sup>, empêchait tout rapprochement avec les provinces du nord. Au fond, les deux peuples étaient logiques. Les calvinistes hollandais s'étaient révoltés pour obtenir la liberté de conscience : ils avaient raison de rejeter les offres fallacieuses d'un monarque qui leur avait toujours refusé cette liberté; les Belges, devenus ou restés catholiques, n'avaient aucun motif religieux de se séparer d'un souverain sous l'autorité duquel ils s'étaient pour la plupart volontairement replacés. Et si la Belgique était devenue une république, il est douteux qu'elle eût subsisté longtemps, entre une nation conquérante comme la France et une nation jalouse comme la Hollande, plus désireuse encore que la première de se partager nos dépouilles.

## II.

Que faisait l'Espagne en faveur de sujets aussi dociles que les Belges? Les dédommageait-elle des maux que leur avait valus leur dévouement à la maison d'Autriche? L'historien doit

<sup>1</sup> CANOVAS DEL CASTILLO dans ses *Estudios del reinado de Felipe IV*, t. II, p. 157.

le dire : notre union avec l'Espagne était la première cause de notre décadence. La cour de Madrid ne vit jamais dans notre pays que les avantages militaires qu'il lui fournissait dans sa lutte contre la France. A aucun prix elle n'aurait voulu se défaire de ces riches provinces <sup>1</sup> dont elle tirait des hommes et des provisions inépuisables et qui lui assurèrent longtemps la prépondérance en Europe. Mais, en dehors des secours qu'elle nous fournit chaque fois que notre territoire fut menacé par la France, secours qu'elle ne pouvait se dispenser de nous envoyer, puisqu'en nous défendant elle se défendait elle-même, l'Espagne ne fit rien pour nous. Disons, pour être juste, qu'elle ne faisait rien pour elle. Jamais nation ne fut plus imprévoyante, plus follement prodigue des richesses presque infinies que la nature lui avait si libéralement départies. Se croyant encore en état de commander au monde, l'Espagne intervenait à grands frais dans les affaires de l'Europe. Olivarès, le favori de Philippe IV, avait lancé son pays dans des entreprises militaires ruineuses, alors que l'Espagne aurait dû chercher dans les arts de la paix le relèvement de sa prospérité perdue. Il eût été d'une sage politique d'abandonner définitivement ces Provinces-Unies, que l'on appelait à Madrid les provinces rebelles, et dont Philippe IV avait reconnu provisoirement l'indépendance en 1609. Il eût été équitable d'intéresser les Belges à la prospérité de la mère patrie en leur permettant de trafiquer dans les colonies. L'activité de nos populations laborieuses de la Flandre eût trouvé son emploi dans les ports et dans les villes de la Péninsule, dans les comptoirs du Mexique et des Philippines. Les produits de nos cités industrielles auraient trouvé des débouchés en Espagne et en Portugal, et l'union, sinon la fusion, de deux peuples si bien doués aurait contribué puissamment au relèvement de la Castille et des Pays-Bas

<sup>1</sup> On se rappelle que lorsque Philippe II céda les Pays-Bas à l'infante Isabelle, il se réserva par une clause secrète le droit de tenir garnison dans quelques places du pays. On le voit, Philippe II ne voulait pas renoncer aux avantages militaires que notre pays procurait à l'Espagne.



eux-mêmes, si éprouvés depuis la fermeture de l'Escaut. Mais les Espagnols s'obstinèrent dans les erreurs économiques qui furent le point de départ de leur ruine. Transformant tout en monopole, ils avaient interdit à nos pères de commercer aux Indes comme ils avaient interdit toute industrie aux colons américains. Les Belges virent ainsi se tarir les sources de leur prospérité, tandis que les Hollandais créaient un magnifique empire colonial qui les rendit les maîtres de la mer jusqu'à l'avènement de Cromwell, et quand l'Espagne voulut obtenir une trêve de ces mêmes Hollandais, elle fut forcée de leur accorder le droit de trafiquer aux Indes. Singulier spectacle : le roi d'Espagne accordait à ceux qu'il avait toujours dédaigneusement appelés des rebelles l'accès de ses colonies, alors qu'il l'interdisait aux Belges qui lui étaient restés fidèles !

Les combinaisons diplomatiques de l'Espagne n'accusent pas plus de sagesse que ses règlements économiques. Tout est incertitude et contradiction dans ses négociations. L'archiduc Albert signalait-il à son avènement la nécessité de traiter avec les Hollandais et entamait-il avec eux des négociations en vue du rétablissement de la paix, il était désavoué à Madrid. Philippe III offrit tour à tour à la France et à l'Angleterre une partie du territoire des Provinces-Unies <sup>1</sup>. A l'expiration de la trêve de Douze ans, Philippe IV réclama des Hollandais la reconnaissance de sa suzeraineté ; il essaya de corrompre Maurice de Nassau en lui offrant la possession à titre héréditaire d'une partie de la Hollande <sup>2</sup>. Le résultat de ces intrigues fut d'éveiller la jalousie de la France et de l'Angleterre, et de surexciter le patriotisme des Hollandais.

Tantôt c'est de Bruxelles, tantôt de Madrid que viennent les propositions de paix. En 1628, on avait discuté dans le conseil de Castille les conditions d'une réconciliation définitive avec les Etats du Nord : l'Espagne faisait des offres avantageuses ; les

<sup>1</sup> Pour ces négociations peu connues, voir PHILIPPSON, *Philipp III und Heinrich IV*, t. III, pp. 70 et suiv.

<sup>2</sup> GACHARD, *Histoire politique et diplomatique de Pierre-Paul Rubens*.

Provinces-Unies, de leur côté, se montraient accommodantes ; les victoires de Tilly et de Waldstein, en Allemagne, les avaient rendues plus traitables. Elles étaient même disposées à renoncer au titre d'États libres du premier article du traité de 1609 <sup>1</sup>. L'infante Isabelle engageait le roi à accepter les offres des Hollandais, en remarquant qu'on n'aurait plus une occasion aussi favorable. Philippe IV hésita ; il se flattait de contraindre les Hollandais. Au lieu d'accorder une suspension d'armes, prélude d'une paix définitive, il donna l'ordre de poursuivre la guerre avec vigueur. La prise de Wesel et de Bois-le-Duc par les Hollandais fut une cruelle déception pour l'orgueilleux monarque. Les Hollandais, par contre, devinrent plus exigeants, et quand la France eut signé avec eux un nouveau traité d'alliance, ils refusèrent de traiter avec la cour de Madrid. Comme le remarque Gachard <sup>2</sup>, l'Espagne ne sut jamais saisir le moment où elle aurait pu traiter avec dignité et avec avantage.

La vérité est que l'Espagne ne voulait pas conclure la paix. On le vit bien en 1632. Cette fois, c'étaient les Belges qui traitaient avec les insurgés. Les négociateurs rencontrèrent d'innombrables difficultés. Tout d'abord, les Hollandais réclamèrent le renouvellement de la trêve de Douze ans, le départ des soldats espagnols des Pays-Bas, la démolition de quelques places fortes, l'entretien de l'armée par les États, le droit pour eux-mêmes d'intervenir dans la nomination des gouverneurs des places maritimes, autant d'exigences qui mettaient en question l'autorité du roi et auxquelles les Belges ne pouvaient pas accéder. Les Hollandais ne voulaient plus reconnaître la souveraineté de Philippe IV ; ils ne voulaient même pas que le nom du monarque figurât dans la procuration des députés. Plus tard, ils réclamèrent le droit de trafiquer dans tous les

<sup>1</sup> Pour le détail de ces négociations, voir AUTZEMA, *Zaken van Staat en Oorlog*, édit. in-fol. de 1669, 1<sup>re</sup> partie, pp. 898 et suiv. — WASHINGTON, *loc. cit.*, t. I, pp. 65-67.

<sup>2</sup> GACHARD, ouvrage précité, p. 241.

pays placés sous la domination espagnole. Enfin, ils exigèrent que le roi renouvelât les pouvoirs qu'il avait donnés à Isabelle, en 1629, pour traiter de la paix. L'Espagne eût voulu rentrer dans la possession de Fernambouc, au Brésil, dont la Hollande s'était emparée quelque temps auparavant ; en retour, elle eût consenti à la cession de Bréda, enlevé par Spinola aux Hollandais en 1625. Mais elle refusait l'autorisation de trafiquer dans les Indes que les Hollandais réclamaient de nouveau. Les intérêts de l'Espagne entraient en conflit avec ceux des Pays-Bas. Que nous importait que Fernambouc restât ou non aux Espagnols ? Or, ce fut cette question de Fernambouc qui contribua le plus à l'échec final. Philippe IV retarda indéfiniment l'envoi de la procuration nouvelle qu'on réclamait d'Isabelle, en prétendant qu'elle était superflue ; en réalité, il voulait gagner du temps. Le duc d'Aerschot fut envoyé en Espagne pour faire valoir les nécessités d'une nouvelle trêve. On sait ce qui arriva. Le duc fut arrêté à Madrid sous prétexte qu'il avait eu connaissance des projets des nobles impliqués dans la révolte de l'année précédente, et il ne revint plus en Belgique. Les Hollandais, que les Français détournaient de la paix, paix qui eût permis à Philippe IV de diriger toutes ses forces vers l'Allemagne, profitèrent de la mort d'Isabelle pour rompre les conférences. Le 5 juillet 1634, l'audicier Verreyken proclama à Bruxelles la dissolution des états généraux <sup>1</sup>. La Hollande, de son côté, avait signé un nouveau traité avec la France et Philippe IV faisait lever une armée en Allemagne par le duc de Féria, et reprenait les hostilités avec vigueur, quoiqu'il eût remis au marquis d'Aytona, gouverneur intérimaire des Pays-Bas, ses pleins pouvoirs pour traiter avec les Hollandais <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Sur les états généraux de 1632, voir les documents réunis par Gachard, sous le titre de *Les états généraux de 1632*, dans les publications in-4<sup>e</sup> de la Commission royale d'histoire.

<sup>2</sup> On trouvera de nombreux renseignements à ce sujet dans HENRARD, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, pp. 355, 360, 430, et dans WADDINGTON, *loc. cit.*, t. I, pp. 181 et suiv.

## III.

La révolte des Provinces-Unies n'était pas le seul sujet d'inquiétude qu'eût Philippe IV. Au début de la guerre de Trente ans, l'Espagne avait pris résolument le parti de Ferdinand II et du catholicisme. A ses embarras intérieurs elle ajoutait ainsi les difficultés d'une guerre lointaine. Philippe IV renouvela les engagements contractés par son père, et les généraux espagnols s'unirent aux Impériaux pour écraser le protestantisme en Allemagne. Cette campagne fut marquée d'abord par de grands succès. Tilly et Gonzalve-Fernand de Cordoue battirent à Hœchst sur le Mein, les troupes de Christian de Brunswick; Gonzalve poursuivit ses succès par la sanglante victoire de Fleurus (29 août 1622). Spinola s'empara de Breda en 1625 et don Fadrique de Tolède remporta une grande victoire navale à Gibraltar. Mais ces premières années furent suivies d'autres moins heureuses. A Spinola succéda le marquis de Santa Cruz, excellent amiral et détestable général. Bois-le-Duc succomba en 1629, puis ce fut le tour de Maestricht, en 1632; le Limbourg fut envahi par les Hollandais qui levèrent des contributions dans le Hainaut et même aux portes de Namur<sup>1</sup>. Tilly était tué au passage du Leck, et Gustave-Adolphe se rendait maître de toute l'Allemagne. Les désastres sur mer furent plus nombreux et plus ruineux. Plus d'une fois les corsaires anglais ou hollandais enlevèrent les galions et tout l'or destiné à payer les nombreuses armées à la solde du roi Catholique. On était dans la joie à Madrid quand une escadre revenait des Indes sans encombre; n'avait-on pas, en 1625, ordonné

<sup>1</sup> Voir à ce sujet, aux archives de l'Etat à Mons, *États*, t. 420, pp. 102 et suiv., les instructions données, le 10 octobre 1655, au sieur de Severy, envoyé par les états de Namur pour représenter les déprédations commises dans leur pays par les soldats hollandais de la garnison de Maestricht.

de célébrer par des fêtes annuelles l'arrivée d'une flotte qui ramenait des lingots d'une valeur de 16,000,000 de ducats et avait heureusement échappé à la surveillance des navires anglais qui avaient attaqué Cadix <sup>1</sup> ?

Cette intervention de Philippe IV dans les affaires de l'Allemagne raviva les craintes de tous les États protestants. L'occupation du Palatinat par les troupes espagnoles, au début des hostilités, avait indisposé l'Angleterre qui s'était réconciliée avec l'Espagne à l'avènement de Jacques I<sup>er</sup>. Or, Jacques I<sup>er</sup> était le beau-père du malheureux prince palatin Frédéric V. L'échec des négociations entamées en vue d'un mariage entre le prince de Galles et la sœur de Philippe IV, brouilla les deux cours. L'Angleterre entra dans une ligue conclue à La Haye entre les Provinces-Unies et le Danemark contre le roi Catholique. Heureusement pour l'Espagne, l'Angleterre était dirigée par un ministre plus léger et plus téméraire encore qu'Olivarès. Buckingham se brouilla avec la France et entreprit la désastreuse expédition de l'île de Ré. En mars 1626, la France avait signé avec l'Espagne le traité de Monzon. Il fut question, un an plus tard, d'une coalition entre les deux pays pour envahir l'Angleterre et y rétablir le catholicisme. Il importait à l'Angleterre de se réconcilier avec l'Espagne ; de là des négociations dont le principal agent fut notre grand peintre Pierre-Paul Rubens, l'homme de confiance d'Isabelle. Ce fut au tour de Richelieu de craindre une coalition de l'Espagne et de l'Angleterre. Mais l'Espagne, comme toujours, traîna les négociations en longueur et Richelieu en profita pour se rapprocher de l'Angleterre. Si l'Espagne signa enfin la paix avec l'Angleterre <sup>2</sup>, après des lenteurs qui faillirent plus d'une fois tout compromettre, elle n'en retira aucun profit. Au reste, le roi Charles I<sup>er</sup> allait bientôt être occupé chez lui par des troubles intérieurs,

<sup>1</sup> MODESTO LA FUENTE, *Historia general de España*, t. XVI, p. 75. Cf. le dernier travail de don ANTONIO RODRIGUEZ VILLA, *Ambrosio Spinola primer marques de los Balbases*. Madrid, 1895.

<sup>2</sup> Le 15 novembre 1651. — WADDINGTON, *loc. cit.*, p. 122.

troubles qui aboutirent à une révolution et lui interdirent toute intervention sérieuse dans les affaires du continent <sup>1</sup>.

L'Angleterre était peu redoutable pour l'Espagne; la France, au contraire, l'était beaucoup. Dès l'arrivée de Richelieu aux affaires, elle prend nettement position contre la maison d'Autriche. En Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas, elle soutient de son or et, au besoin, de ses armes tous les ennemis de l'Espagne. En Italie, elle revendique la succession du Mantouan et du Montferrat, enlève à l'Espagne les passages de la Valtelline; en Allemagne, elle s'allie aux protestants; dans les Pays-Bas et dans la principauté de Liège, elle se crée des intelligences, publie des manifestes, excite les populations à la révolte. Enfin, elle conclut de nouveaux traités d'alliance avec les Provinces-Unies et les empêche d'accepter les propositions de trêve des états généraux de Bruxelles. Partout, elle mine sa rivale et elle se prépare à la lutte décisive par d'immenses préparatifs militaires et de multiples négociations dans tous les États du nord de l'Europe, négociations qui assurent à Richelieu le premier rang parmi les hommes d'État du siècle.

Comment l'Espagne répond-elle à cette politique provocatrice? En profitant des embarras de sa rivale, en soutenant les ennemis personnels du cardinal, le comte de Soissons et le prince de Condé, les ducs de Guise et d'Épernon, même le duc de Rohan, le chef des huguenots. Elle donne asile dans notre pays à Marie de Médicis, à Gaston d'Orléans, au duc d'Elbœuf, aux princesses de Lorraine, à tous ceux qui ont eu à se plaindre des procédés autoritaires du premier ministre de Louis XIII <sup>2</sup>. Elle se lie avec les princes étrangers dont l'indépendance est menacée par l'ambition de la France, avec le duc de Savoie, avec Charles de Lorraine; elle essaie de grouper

<sup>1</sup> Sur les rapports de l'Espagne avec l'Angleterre à cette époque, voir l'ouvrage précité de LA FUENTE, t. XVI, *passim*, et surtout GACHARD, *Histoire politique et diplomatique de Pierre-Paul Rubens*.

<sup>2</sup> Voir l'ouvrage précité de M. PAUL HENRARD, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*.

tous ceux qui par intérêt ou par tradition ont toujours soutenu la cause catholique : l'Empereur, la maison de Bavière, le duc de Neubourg, le prince-évêque de Liège, les évêques et les archevêques de la vallée du Rhin. Mais sa diplomatie agit trop lentement et l'épuisement de ses finances la discrédite auprès des souverains dont elle recherche l'alliance. Aussi ses alliés lui sont infidèles. Charles de Lorraine, général d'une valeur incontestable, est d'une désespérante versatilité. Thomas de Savoie, capitaine médiocre, qui s'était offert à Louis XIII avant de recevoir une pension de l'Espagne, deviendra bien vite suspect. En Allemagne, le duc de Neubourg est indécis; Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liège et archevêque de Cologne, penche vers la neutralité; son collègue, l'archevêque de Trèves, accepte décidément l'alliance française.

Notre pays était ainsi entouré d'ennemis. Au nord, les Hollandais qui ne pouvaient frapper les Espagnols qu'en nous ruinant; au sud, un grand État qui songeait depuis longtemps à nous conquérir; à l'est, c'est-à-dire en Allemagne, des princes indifférents ou impuissants. Or, en ce moment même où les Pays-Bas étaient menacés d'une subversion totale, le gouvernement de Madrid commettait faute sur faute. Il avait rappelé son meilleur général, Spinola, et l'avait remplacé par l'incapable Santa Cruz; il donnait toutes les faveurs à des Espagnols, au point de provoquer, en 1632, une révolte au sein de la noblesse; il substituait des juntas ou comités secrets aux conseils collatéraux; il laissait casser le conseil d'État <sup>1</sup>. Il surveillait même l'infante Isabelle, dont on connaissait l'affection pour nos provinces, en plaçant près d'elle, à titre de conseiller ou d'ambassadeur, ce cardinal de la Cueva qui dut fuir devant la haine universelle <sup>2</sup>. Et quand les états généraux se réunissaient à Bruxelles, dans ce moment solennel où le danger commun aurait dû rapprocher les Belges et les Espagnols, puisque nos pères voulaient quand même vivre sous le

<sup>1</sup> Philippe IV à Isabelle, 16 juillet 1632. (S. E. E., t. XXX, fol. 85.)

<sup>2</sup> Isabelle à Philippe IV, 28 septembre 1629. (S. E. E., t. XXXVI, fol. 226.)

sceptre de leur souverain légitime, la cour de Madrid pratiquait cette politique dissolvante dont le président du conseil privé, Pierre Roose, fut l'habile instrument, et qui fit échouer tous les efforts de la représentation nationale.

L'élément espagnol se substituait ainsi peu à peu à l'élément belge, et ce changement dans nos institutions et nos mœurs politiques ne pouvait que nous être funeste, car l'Espagne manquait de grands hommes. Elle avait plutôt des favoris que des hommes d'État. Elle n'avait plus de généraux de valeur et devait remettre le commandement à des étrangers; elle n'avait plus de grands diplomates pour défendre ses intérêts à l'étranger ni de financiers pour relever son crédit <sup>1</sup>. Qu'on ne s'étonne pas de l'impopularité grandissante d'un gouvernement aussi incapable. Cette intervention de l'étranger dans nos affaires intérieures, ces demandes continuelles de subsides qu'on arrachait, peut-on dire, à nos malheureuses provinces, les excès d'une soldatesque sûre de l'impunité, la ruine du commerce et de l'industrie éloignaient peu à peu du monarque espagnol les populations si loyales de nos provinces. Aussi, le marquis d'Aytona, ministre d'Isabelle, puis gouverneur général intérimaire des Pays-Bas à la mort de cette princesse, écrivain de mérite et l'un des rares hommes d'État qui aient jugé sagement de notre pays, marquait-il à Olivarès le tort qu'on avait d'écarter les Belges des affaires : « Il n'y a, écrivait-il, » d'autre moyen d'imprimer une bonne direction aux choses » du service du roi que de confier aux nationaux le salut de » leur patrie et de leur religion, et je ne sais comment nous » pourrons conserver ces provinces en la dévotion de Sa

<sup>1</sup> C'est ce que constatait Olivarès lui-même. Dans une lettre au cardinal-infant, du 15 octobre 1655, à propos d'un envoi d'argent destiné à l'armée hispano-belge, il s'écriait : C'est une chose incroyable ce que tout cela coûte, parce qu'il n'y a ni finances, ni hommes de négoce, ni ministres, aussi me font-ils mourir. « Cosa que no es creible cierto loque cuesta de todo porque no ay hacienda ni hombres de negocios ni ministros, sino que me dexan morir. » (Extrait de la *Correspondance d'Olivarès avec le cardinal-infant*, reproduit par Gachard dans le COMPTE RENDU DES SÉANCES DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, 3<sup>e</sup> série, t. VI, p. 197.)



» Majesté, si nous montrons de la défiance aux gens du pays et  
 » ne les faisons point participer au gouvernement. Alors  
 » même que Sa Majesté aurait une armée puissante et à la solde  
 » de laquelle l'Espagne pourvoit régulièrement, je considé-  
 » rerais comme très périlleux de traiter mal et de dédaigner  
 » ces gens que la France, la Hollande, l'Angleterre excitent à  
 » nous chasser et auxquels elles offrent leur assistance pour  
 » cela. Je puis d'ailleurs assurer Votre Excellence que je n'en  
 » connais aucun dans lequel on ne doive, selon moi, placer  
 » autant de confiance qu'en nous-mêmes <sup>1</sup>. »

Aytona faisait sentir les conséquences des restrictions mises aux pouvoirs des généraux et des ministres du roi à Bruxelles, obligés d'attendre leurs instructions, instructions qui même pour des affaires urgentes n'arrivaient jamais avant six semaines ou deux mois. « Les Romains, comme vous le savez, écrivait-il » au premier ministre, ne donnaient jamais d'instructions à » leurs généraux ni à leurs gouverneurs. Si quelquefois ils le » firent, ce fut dans des cas tout à fait particuliers et pour des » entreprises préparées de longue main <sup>2</sup>. »

Il signalait, enfin, la haine que l'on portait à ses compatriotes à Bruxelles. « La haine que l'on nous montre à nous » Espagnols est incroyable. Le cardinal (La Cueva) allait partir » lorsque ses créanciers l'ont arrêté; il court grand risque » d'être tué comme Santa Cruz et nous autres tous après <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Aytona à Olivarès, 3 décembre 1629, cité dans la *Biographie d'Aytona* par Gachard dans la *BIOGRAPHIE NATIONALE*. — Cf. la correspondance du marquis qui nous a été conservée dans le manuscrit 16147-48 de la Bibliothèque royale, particulièrement ses lettres au roi, du 6 avril, du 16 mai, du 24 juillet, du 20 septembre 1632, celle du 12 mai 1635, mais surtout celle du 27 août 1632.

<sup>2</sup> Dépêche du 18 janvier 1631, citée par Gachard dans sa *Biographie d'Aytona* et reproduite par M<sup>sr</sup> Namèche dans son *Cours d'histoire nationale*, t. XXII, p. 322.

<sup>3</sup> « El odio en que estamos los Españoles no es creyble. El cardenal estava para partirse, pero sus acreedores le detienen y corre gran riesgo de que le maten y tras el al marquese de Santa Cruz y luego seguiremos todos los demas... » (Aytona à Philippe IV, 27 août 1632. Mss. 16147-48 de la Bibliothèque royale, f. 115<sup>o</sup>.)

## IV.

La perte de places importantes, la révolte de quelques grands seigneurs du pays, la réunion presque spontanée des états généraux, les menées des agents français, tous ces indices d'une décadence réelle et d'un mécontentement profond de nos populations inquiétèrent à la fin la cour de Madrid. Elle comprit qu'elle devait s'intéresser davantage à ces Pays-Bas, menacés à la fois par les Hollandais et les Français et avec lesquels elle perdrait l'influence qu'elle avait exercée jusque-là dans le nord de l'Europe.

Déjà le 7 avril 1631 <sup>1</sup>, Philippe IV avait désigné son frère, l'infant don Fernando, archevêque de Tolède et cardinal, ou, comme on l'appelait à la cour, le cardinal-infant, pour aller à Bruxelles seconder sa tante Isabelle et lui succéder, après sa mort, dans le gouvernement général de nos provinces <sup>2</sup>. L'infant ne quitta Madrid que l'année suivante, le 12 avril 1632. Le roi, pour l'initier à la pratique des affaires, le conduisit à Barcelone où il devait clore la session des états catalans ouverte depuis 1626. Le 26 novembre, il prorogea ses pouvoirs. Quelques semaines auparavant, il lui avait donné ses instructions. Ces instructions minutieuses <sup>3</sup>, auxquelles le président de notre Conseil privé, Pierre Roose, qui était à cette époque en Espagne, a, dit-on, collaboré, contiennent quelques réformes utiles, en matière militaire notamment, réformes qui prouvent qu'un revirement s'était fait dans l'esprit d'Olivarès et qu'on attachait désormais une plus grande importance aux Pays-Bas. Le futur successeur d'Isabelle était un prince jeune, actif et intelligent. Né pour la vie des camps plutôt que pour l'Église, d'une physionomie intelligente et

<sup>1</sup> GACHARD, *Les bibliothèques de Madrid et de l'Escorial*, p. 163.

<sup>2</sup> Philippe IV à Isabelle. 20 septembre 1631. (S. E. R., t. XXXII, f. 173.)

<sup>3</sup> Elles sont du mois d'octobre 1632. On en trouvera le texte dans le tome MCCXXIV de l'*Audience*.

sympathique, comme on peut le voir par les œuvres des grands artistes qui ont reproduit ses traits et par le témoignage unanime des contemporains, il ne pouvait manquer de plaire aux loyales populations de la Flandre qui avaient toujours montré un dévouement profond aux princes du sang royal. Car, il importe de ne pas l'oublier, si l'on était mécontent des fonctionnaires espagnols, si l'on avait des raisons de se plaindre de leur incurie, de leur morgue et de leur rapacité, on était sincèrement attaché à la dynastie.

L'infant quitta Barcelone, en avril 1633, et mit à la voile pour l'Italie<sup>1</sup>. Le 11 mai, il fit une entrée triomphale à Gênes. Le 24, il arriva à Milan. Il leva quelques régiments d'infanterie et de cavalerie et porta son armée au chiffre de 10,000 fantassins et 2,700 chevaux. Une maladie l'empêcha de passer les Alpes cette même année. Mais le comte de Féria, gouverneur du Milanais, partit, le 22 août, avec un corps d'avant-garde pour rejoindre les Bavares et les Autrichiens et chasser les Suédois de l'Alsace. Mal secondée par les Autrichiens, surtout par Waldstein, qui était jaloux des Espagnols et opposé à toute intervention étrangère en Allemagne, cette armée manqua de tout et dut battre en retraite dans des conditions désastreuses<sup>2</sup>. Le 30 juin de l'année suivante, l'infant quitta Milan avec le gros de ses forces et entra en Allemagne par le Tyrol. Il opéra sa jonction avec Ferdinand, fils de l'empereur du même nom et roi de Hongrie, généralissime des troupes autrichiennes depuis l'assassinat de Waldstein, et qui avait pour lieutenant général le comte de Gallas. Les deux armées catholiques entreprirent le siège de Nordlingen, où Charles de Lorraine vint les rejoindre avec les troupes de la Ligue catholique. L'armée

<sup>1</sup> Sur le voyage de l'infant, lire : DE AEDO Y GALLART, *Viage del infante cardenal don Fernando de Austria desde 12 de Abril 1632, que salió de Madrid con Su Majestad D. Felipe IV, du hermano, para la ciudad de Barcelona, hasta 4 de Noviembre de 1634 que entró en la de Brusselas*. Anvers, 1635. — Il en existe une traduction française par Chifflet, de la même année.

<sup>2</sup> LÉOPOLD VON RANKE, *Geschichte Wallenstein's*, pp. 355 et suiv., 1869.

suédoise, aux ordres du maréchal Gustave Horn et du duc Bernard de Saxe-Weimar, marcha au secours de la place assiégée.

La bataille commença le 5 septembre 1634, au soir, et recommença le lendemain avec une nouvelle furie. Grâce à sa supériorité numérique et à la ténacité des *tercios* espagnols, l'armée catholique remporta une victoire décisive <sup>1</sup>. Le parti protestant perdait tous les avantages que lui avaient acquis les victoires de Gustave-Adolphe, et l'un de ses principaux chefs, l'électeur de Saxe, s'empressa de demander la paix. Cette défection entraîna la ruine de l'armée évangélique.

Ce succès inespéré rendit la confiance à Philippe IV. Il reprit un projet qu'il avait conçu depuis longtemps <sup>2</sup> : former une vaste ligue catholique qui aurait remplacé l'ancienne association du même nom dissoute de fait depuis les victoires de Gustave-Adolphe et qui aurait groupé dans une action commune toutes les forces de l'Espagne, de l'Autriche, de la Bavière, des États catholiques secondaires de l'Empire, de la Lorraine, et dans laquelle seraient entrés aussi Thomas de Savoie, Marie de Médicis, Monsieur, tous les ennemis du cardinal de Richelieu. Le cardinal-infant aurait reçu le commandement suprême, et trois armées, l'une au cœur de l'Allemagne sous le roi de Hongrie, la seconde en Westphalie sous le prince Thomas ou le comte de Féria, la troisième aux Pays-Bas sous le marquis d'Aytona, auraient donné la chasse aux protestants, rétabli les évêques dépossédés, réduit une bonne fois les Provinces-Unies en les attaquant par le Brabant et par la Frise, et coupé court aux intrigues de la France <sup>3</sup>.

Mais ce projet grandiose s'en alla en fumée. Eût-elle été conclue, cette ligue renfermait trop d'éléments disparates pour

<sup>1</sup> DE ARDO Y GALLART, *Viage del infante*. — FUCHS, *Die Schlacht bei Nordlingen*.

<sup>2</sup> Voir Philippe IV à Isabelle, 4 octobre 1633. (S. E. E., t. XXXII, f. 250.) — Cf. HENRARD, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, pp. 560-561.

<sup>3</sup> Sur cette ligue, voir Philippe IV à l'infant, 12 octobre et 12 novembre 1634. (*Ibidem*, t. XXXV, ff. 50 et 156.)

être forte et durable. Les princes ecclésiastiques avaient été pour la plupart ruinés par la guerre et ils ne songeaient qu'au repos. L'Empereur lui-même, le plus intéressé à la lutte, n'osait rompre avec la France, comme s'il pressentait les conséquences d'une rupture qui aurait pu entraîner la chute de sa maison. Des tiraillements éclatèrent bientôt entre l'infant et les ministres autrichiens. Le premier avait hâte de quitter l'Allemagne, où son armée manquait du nécessaire, et de se rendre à son poste. Car Isabelle était morte, et il fallait la présence d'un prince du sang royal pour relever le moral de nos populations. Les conseillers de Ferdinand II cherchèrent à le retenir en Allemagne en prétextant les rigueurs de la saison et la nécessité d'écraser les derniers restes du parti protestant et d'achever ainsi le triomphe de Nordlingen <sup>1</sup>. L'infant ne se laissa pas prendre à ces raisons dont il démêlait le but intéressé, et tout en donnant aux impériaux un vigoureux coup de main qui leur permit de secourir Brisach et de reprendre le Wurtemberg et la Franconie <sup>2</sup>, il se dirigea vers le Rhin. Arrivé dans le pays de Juliers, il détacha 9,000 hommes et 5,000 chevaux qu'il envoya au roi de Hongrie, et, avec ce qui lui restait de troupes, c'est-à-dire avec les fantassins italiens, espagnols et bourguignons, et quelques escadrons, il prit la route des Pays-Bas. A la frontière, il fut rejoint par la cavalerie du duc de Nassau et il traversa le pays de Liège et le Brabant, suivi d'une superbe escorte jusqu'à Bruxelles, où il entra le 4 novembre en triomphateur <sup>3</sup>.

L'arrivée du frère du roi releva les esprits aux Pays-Bas. Enivrés par la victoire de Nordlingen, les Espagnols se croyaient en mesure de tenir tête à la fois à la France et aux Proviuces-Unies. En Allemagne, les plus timides reprenaient courage.

<sup>1</sup> L'infant à Philippe IV, 17 octobre et 8 novembre 1634. (*Ibidem*, t. XXXV, ff. 51 et 80.)

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> Ouvrage précité d'Aedo y Gallart. — Cf. la relation de Vincart de 1634. (Bibliothèque royale, Ms. 15256.)

Gallas avait reconquis Philippsbourg. Jean de Weert s'était emparé de Spire. Ces succès étaient de bon augure. Averti du nouveau traité de partage qui avait été conclu le 8 février 1635 entre la France et les Provinces-Unies et où il était question, cette fois, d'un partage de nos provinces, l'infant voulut prendre les devants <sup>1</sup>. Le 26 mars, il fit occuper la ville de Trèves, dont le souverain était l'allié de la France. L'électeur fut arrêté dans son palais et ramené aux Pays-Bas. On l'interna au château de Tervueren. Cette provocation ne resta pas sans réponse. Le 24 avril, le ministre de France à Bruxelles, le sieur d'Amontot, réclama la mise en liberté du prélat. L'infant ayant répondu qu'il attendait, pour prendre une décision, les ordres de la cour d'Espagne, un héraut d'armes vint apporter à Bruxelles, au nom du roi de France, une déclaration de guerre. Cette fois Richelieu rompait ouvertement avec l'Espagne <sup>2</sup>. Tant que la guerre en Allemagne avait eu un caractère religieux, il était resté dans l'ombre. Ministre d'un roi catholique, cardinal de la sainte Église romaine, il ne pouvait, à la face de l'Europe, soutenir les protestants. Il s'était borné à leur passer des subsides. Maintenant que la guerre a un caractère politique, que l'Espagne ou plutôt la maison d'Autriche se prépare à établir sa domination absolue dans toute l'Allemagne, il entre en lice. Son armée est prête et lui-même a renouvelé, en les complétant, les traités qui liaient la France aux adversaires des Habsbourg. Le cartel qu'il envoyait à

<sup>1</sup> Le marquis d'Aytona connaissait depuis longtemps le projet des Français par des dépêches interceptées. — Voir : Oñate, ambassadeur en Allemagne, à l'infant, 22 septembre 1634. (S. E. E., t. CCLIX, f. 166.)

<sup>2</sup> Ou plutôt avec le gouverneur des Pays-Bas, car le cartel était adressé à l'infant et non au roi d'Espagne lui-même. L'irrégularité du procédé a été relevée par les Espagnols. (Voir la relation des événements de 1635 de MASCAREÑAS, *Collección de libros raros ó curiosos*, t. XIV, p. 49.) — La déclaration officielle destinée à la publicité est du 6 juin. On en trouvera le texte dans la *Gazette de France* de 1635, n° 85, p. 555, et la traduction espagnole dans la relation précitée, p. 64. La réponse de l'infant est du 24 du même mois. (Voir MASCAREÑAS, *loc. cit.*, p. 89.)

Bruxelles surprenait l'infant dans ses rêves de conquête. C'était au moment où les Espagnols parlaient de reprendre la Westphalie, d'écraser les Hoilandais et de rétablir l'autorité du roi Catholique dans la vallée du Rhin, qu'une armée française envahissait les Pays-Bas. La guerre qui s'ouvrit était une guerre décisive, dont notre pays allait être le théâtre et l'enjeu, et non une guerre au premier sang, comme on le croyait à Bruxelles, où l'on se flattait de terminer la campagne en quelques semaines, après avoir donné une bonne leçon aux Français et à Richelieu, que beaucoup de ses compatriotes, disait-on, tenaient pour un fou furieux <sup>1</sup>. Mais avant de raconter les péripéties de ce long drame, disons quelques mots des armées qui devaient défendre notre patrie contre l'étranger.

<sup>1</sup> Don Martin de Axpe, secrétaire d'Etat et de guerre des Pays-Bas, au comte d'Oñate, 21 mars 1635. (*Ibidem*, S. E. E., t. CCLXI, f. 105 : « ... no quiero dexar de decir a Vuestra Excellencia que hay aviso cierto de que el cardenal de Richelieu esta furioso, no sabiendo adonde dar con la cabeza y tanto que hasta los criados no le pueden sufrir y en opinion de muchos le dan por loco furioso... »)

---

## CHAPITRE II.

### ORGANISATION MILITAIRE DES PAYS-BAS <sup>1</sup>.

Le recrutement au XVII<sup>e</sup> siècle. — Les élus. — Les troupes nationales et les troupes étrangères. — La compagnie. — Le tercio ou le régiment. — Les racleurs. — L'*Aufgeld*. — Composition de la compagnie. — Les arquebusiers. — Les piquiers. — Les mousquetaires. — Nomination des officiers. — La cavalerie. — Les bandes d'ordonnance. — La cavalerie légère. — L'artillerie. — Les pionniers. — Leur position dans l'armée. — Siège par entreprise. — Les travaux du génie. — Les *ingénieurs*. — L'artillerie espagnole est mieux organisée que l'artillerie française. — Les grades. — Les officiers généraux. — État-major du régiment. — Le cadre de la compagnie. — Mœurs de la soldatesque. — Vertus militaires. — Misère du soldat. — Le soldat espagnol. — Excès des troupes en marche — Réclamations des états généraux de 1632. — Ruine des campagnes. — Retard dans le paiement de la solde. — Les *aides*. — Les troupes dites des *Finances*. — L'*Exercito*. — Le *veedor*. — Le *contador*. — Le *pagador*. — La *sala de cuentas*. — Envoi des *messadas* espagnoles. — Les *assentistas*. — Emprunts de l'*Exercito* à la caisse des Finances. — Complication de la comptabilité militaire. — Projet de fusion des deux caisses militaires. — Les officiers. — Ils sont trop nombreux. — Leurs prévarications. — Les *passé-volants*. — Vaines tentatives de réforme de Philippe IV. — Luxe des officiers. — Causes de la décadence de l'armée espagnole. — Réduction des effectifs. — Désertions. — Chiffre approximatif des troupes employées aux Pays-Bas par Philippe IV. — Détresse des troupes à la fin du siècle. — La décadence militaire de l'Espagne est le résultat de sa mauvaise administration.

#### I.

Le recrutement des armées au XVII<sup>e</sup> siècle était tout autre que de nos jours. En principe, tous les habitants étaient bien tenus de s'armer pour concourir à la défense de la patrie et, de temps à autre, on convoquait encore les milices communales

<sup>1</sup> Le travail le plus complet sur l'armée espagnole est celui du lieutenant général comte DE CLONARD, *Historia organica de las armas de infanteria y caballeria desde la creacion del exercito permanente hasta el dia*. 16 volumes, ouvrage très riche de faits, d'une lecture agréable, mais dont la partie historique laisse à désirer. — Plus critique est l'ouvrage déjà cité de A. CANOVAS DEL CASTILLO, *Estudios del reinado de Felipe IV*. — On trouvera un budget complet d'une armée espagnole au XVI<sup>e</sup> siècle



ou le ban et l'arrière-ban de la noblesse, comme au moyen âge, mais en réalité, c'était à des volontaires ou à des mercenaires belges et étrangers que nos souverains, disons mieux, les rois d'Espagne, confiaient la garde du territoire. Le service militaire ne pouvait être requis de nos populations que si le pays était envahi, comme il arriva au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, mais le gouvernement s'empressait chaque fois de renvoyer dans leurs foyers ces soldats improvisés que leur indiscipline ou leur inaptitude au métier des armes rendait incapables d'une campagne prolongée. Le perfectionnement apporté à la fabrication des armes à feu avait compliqué les devoirs du soldat et les troupes permanentes étaient seules en état de rendre des services réels. Les levées en masse ou, comme on les appelait dans notre pays, les *étus*, les *keurlings*, les *escogidos*, ne jouèrent donc qu'un rôle effacé dans nos annales militaires, et nous devons uniquement nous occuper des soldats réguliers.

dans MOREL-FATIO, *L'Espagne au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle*, t. I, pp. 218 et suivantes.

Pour les Pays-Bas, nous renvoyons à l'*Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, de M. ALEXANDRE HENNE; aux Mémoires du baron GUILLAUME, *Sur les bandes d'ordonnance des Pays-Bas et l'infanterie wallonne au service de l'Espagne*; à l'*Étude historique sur les tribunaux militaires en Belgique*, de A.-L.-P. ROBAUX DE SOUMOY; aux différents écrits du général HENBARD, principalement à ses introductions aux relations de Vincart de 1644 et de 1646; aux *Mémoires de la Société de l'histoire de Belgique*; aux relations de Vincart que nous utiliserons dans le chapitre suivant; aux écrivains militaires belges et espagnols du temps. Pour les archives, à défaut des documents de Simancas, qui sont d'une importance capitale, nous renvoyons aux différentes collections de notre dépôt des Archives du royaume, principalement à l'*Audience*, à la *Secrétairerie d'État et de guerre espagnole*, à la *Secrétairerie d'État allemande*, à la *Contadorerie et pagadorerie des gens de guerre*, au *Conseil d'État*, aux *Chambres des comptes*, au *Conseil des finances*, etc. Il est bon, pour avoir une idée complète du sujet, de savoir l'organisation de l'armée française à la même époque. Rien de mieux à cet égard que le savant et agréable ouvrage de CAMILLE ROUSSET, *Vie de Louvois*, 4 volumes, ou l'*Histoire des princes de Condé*, du duc d'AUMALE, 7 volumes.

<sup>1</sup> Placards de Flandre des 15 juin 1572, 25 février 1573, 20 mai 1658, 26 août 1649, 27 août 1655, 18 juin 1658, 19 août 1667.

Ces soldats, fantassins ou cavaliers, se recrutaient par voie d'engagement et se distinguaient d'après leur nationalité. Les Wallons étaient enrôlés dans la partie française du Luxembourg, dans le pays de Namur, le Hainaut, le Brabant wallon, l'Artois, le Tournaisis, la Flandre française. Les Bas-Allemands ou les Néerlandais venaient des provinces de langue germanique, la Flandre, le Brabant, la Gueldre, le Limbourg, les pays d'outre-Meuse, le Luxembourg. Voilà pour les soldats nationaux. Les étrangers étaient des Espagnols, des Italiens du Milanais et du royaume de Naples, des Allemands de la Haute-Allemagne, des Bourguignons, des Irlandais, quelquefois même des Anglais, des catholiques bien entendu. Mais qu'on n'attache pas trop d'importance à ces désignations. Malgré la défense de Philippe IV, on voit des soldats de toutes les nationalités se coudoyer dans un même régiment. Les corps espagnols et italiens n'avaient quelquefois d'espagnol et d'italien que le nom <sup>1</sup>. Nous voyons lever des compagnies dites de Bas-Allemands dans les districts de Philippeville et de Givet et dans le pays de Liège <sup>2</sup>, des Wallons dans le pays de Courtrai,

<sup>1</sup> « Los fraudes de las plazas que han sido por su escaso otra polilla muy grande y pernicioso, porque como lo grueso de ambos exercitos ha sido de gente de estos paises y de sus contornos, casi se han de entender los regimientos alemanes por serlo solamente en el nombre y tambien la cavaleria toda por serlo sola en el nombre laque se llaman española italiana, por estar en ella muy apuradas ambas naciones... » (Extrait d'une longue lettre du marquis d'Aytona à Philippe IV, Bruxelles, 30 janvier 1650, publiée par le comte DE CLONARD, *loc. cit.*, t. IV, p. 395.)

<sup>2</sup> Ordre d'Isabelle au gouverneur de Givet, Philippeville, etc., du 27 février 1652 : « Ayant résolu de faire lever en la ville de... pour le service du roy monseigneur et neveu une compagnie d'infanterie liégeoise bas-allemande de 500 têtes », etc. (Audience, liasse 1154.) — Voir aussi dans les mêmes archives de l'Audience les listes de quelques compagnies de cavalerie enrôlées dans notre pays pendant la guerre de Trente ans, listes publiées en appendice par Robaulx de Soumoy dans son édition des *Mémoires de Louis de Haynin, sire du Cornet, ou Histoire générale des guerres de Savoie, de Bohême, du Palatinat et des Pays-Bas (1616-1627)* dans les MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE.

des Anglais en Artois, etc. <sup>1</sup>. Si l'on était plus sévère pour le choix des officiers, on n'y regardait pas de si près quand il fallait compléter l'effectif d'une compagnie : on prenait qui l'on trouvait, fort souvent des vagabonds, des batteurs d'estrade, des gens sans aveu qui eussent été fort embarrassés de justifier de leur nationalité. L'armée du roi Catholique était donc plus mêlée que celle des rois voisins, et il faut tenir compte des différentes races qui y entraient pour comprendre tous les détails de son organisation.

La base de cette organisation est la compagnie. La compagnie, qui a remplacé l'enseigne du siècle précédent, était, comme elle est encore de nos jours, une unité tactique et administrative. Elle avait alors son étendard ou son drapeau, ses cadres propres, son budget. En général, sa force dans l'infanterie est de 200 à 300 hommes <sup>2</sup>, de 100 à 200 dans la cavalerie. Quelquefois elle est indépendante, et son chef, le capitaine, est un vrai chef de corps ; le plus souvent, elle fait partie d'un groupe supérieur, le régiment ou le *tercio*, commandé par un colonel ou un maître de camp. On ne connaissait pas encore le bataillon proprement dit, unité tactique intermédiaire, qui apparaît seulement vers la fin du siècle. Voyons donc comment se recrute la compagnie ou le régiment, qui n'est qu'un groupe de compagnies, dix ou quinze suivant les circonstances.

<sup>1</sup> Audience, liasse 1140. *passim*.

<sup>2</sup> Les régiments espagnols, italiens, bourguignons et irlandais étaient formés de 15 compagnies de 200 hommes. Par contre, le régiment wallon ou bas-allemand comptait 10 compagnies de 500 hommes. — Voir *Placards de Brabant*, t. II, p. 559, et pour ce qui concerne les soldats espagnols, la réforme militaire de Philippe IV du 28 juin 1652 (CLONARD, *loc. cit.*, t. IV, p. 599) : « Se prescribió que cada tercio de los que servian fuera de la peninsula constase de quinze companias de a doscientos infantes, prohibiendo a los capitanes generales el aumentar este numero y mandando que siempre que llegasen de España nuevas banderas, se refundiesen en las quinze, quedando cada compania reducida a sesenta coseletes, noventa arcabuceros y cuarenta mosqueteros. »)

Est-on à la veille d'une guerre ou les troupes vont-elles sortir de leurs quartiers, le gouvernement qui, par économie, a licencié ou réformé une bonne partie de ses forces avant l'hiver, prend des mesures pour réorganiser les cadres, compléter les effectifs. Il peut procéder de deux façons : porter les compagnies existantes au chiffre normal, ou en créer de nouvelles. Dans le premier cas, il se borne à lever des soldats : c'est le mode le plus simple et le moins coûteux. Dans le second, il nomme à la fois soldats et officiers, il crée des cadres nouveaux : c'est le mode le plus dispendieux. Mais il a plus de subdivisions à sa disposition, il peut répartir ses forces, les porter sur plusieurs points. Son armée gagnera en mobilité et en souplesse ce qu'elle perdra en cohésion. Ces deux modes étaient continuellement employés aux Pays-Bas. Tantôt on complète les régiments existants, tantôt on en lève de nouveaux, soit dans le pays, soit à l'étranger ; de là l'expression : *levas y reclutas*, qu'on trouve si souvent dans les documents militaires, dans les relations de Vincart, par exemple. Synonymes dans le langage ordinaire, ces deux termes ont une valeur distincte sous la plume de nos écrivains militaires : *levas* se dira plus particulièrement des levées de régiments nouveaux ; *reclutas*, de l'engagement de soldats appelés individuellement à renforcer une compagnie existante <sup>1</sup>.

D'une manière comme de l'autre, il faut s'adresser à des officiers racleurs. Comme l'engagement est un acte volontaire, il faut user de toutes les séductions pour attirer l'homme valide ; il faut lui représenter les avantages du métier et la gloire ou la fortune qui l'attend sous les armes ; il faut surtout le payer en bel argent, afin de l'empêcher de prendre du service à l'étranger. De là les primes quelquefois élevées qu'on accorde aux recrues. Pendant les quarante ou soixante jours

<sup>1</sup> Ainsi Philippe IV, ordonnant au cardinal-infant de renforcer son armée aux Pays-Bas, disait : « Debeso crecer este exercito por reclutas escusando las mas levas que se pudiere... » (Philippe IV à l'infant, 20 novembre 1634. S. E. E., t. XXXV, ff. 156 et suiv.)

que dure le recrutement, on leur fait assurer la contribution journalière due par les communes aux soldats en cantonnement, soit cinq sols par jour ou sept florins et demi par mois. Au moment de l'inscription, on leur donne une prime d'enrôlement, ou, pour employer un terme allemand fort usité dans nos contrées, l'*Aufgeld*. L'*Aufgeld* est pour le fantassin d'un écu au moins <sup>1</sup>. A titre de contribution journalière et d'*Aufgeld*, le capitaine ou le colonel recruteur reçoit ainsi du gouvernement pour chaque nouveau soldat une somme qui est de cinq, de six, quelquefois de huit écus et même plus quand l'enrôlement se fait à l'étranger. Après son inscription sur les rôles de la compagnie, la recrue est équipée et armée, tantôt à ses frais, si c'est dans la cavalerie, plus souvent aux frais de l'État; elle prête serment et passe la revue devant un commissaire des guerres, et désormais notre nouveau soldat est tenu de suivre son drapeau sous peine d'être porté déserteur et exposé à toute la rigueur du code militaire <sup>2</sup>.

## II.

La compagnie au XVII<sup>e</sup> siècle n'est pas homogène comme de nos jours. Les fantassins n'ont ni les mêmes armes ni la même solde. On y trouve des arquebusiers, des piquiers ou corselets, des mousquetaires. La proportion de ces fantassins varie d'après la nationalité et d'après les époques. L'infanterie wallonne ne renferme souvent que des mousquetaires. Dans

<sup>1</sup> Il s'agit ici de l'écu de 10 réaux, monnaie de compte équivalant alors à 2 florins et demi. Or, le florin vers 1618 avait une valeur intrinsèque de fr. 2.16, comme l'a prouvé Chalon dans la *Revue de numismatique belge*, 5<sup>e</sup> série, t. III, 1871.

<sup>2</sup> Voir dans les liasses aux lettres patentes de l'Audience, n<sup>os</sup> 1154 à 1142, des exemplaires des règlements édictés pour la levée des compagnies d'infanterie wallonne. Un de ces règlements — ils sont presque tous rédigés dans les mêmes termes — a été publié par M. Paul Henrard dans son introduction à la *Relation de Vincart de 1644*, éditée dans les MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE.

l'infanterie espagnole, du temps de l'archiduc Albert, la compagnie, qui était alors de 100 hommes, ne comptait que 30 soldats armés du mousquet <sup>1</sup>. En 1632, la compagnie fut de 200 hommes, dont 60 piquiers, 90 arquebusiers et 40 mousquetaires <sup>2</sup>. L'arquebusier est moins bien payé que le piquier, le piquier l'est moins que le mousquetaire. Le cavalier, comme partout, a une solde plus élevée que le fantassin; le soldat étranger, que le soldat indigène <sup>3</sup>. Outre sa paye, le soldat reçoit le pain de munition, du poids d'une livre et demie, et quand il est en garnison, une indemnité de deux sous par jour pour le chauffage et l'éclairage. Une haute paye ou *ventaja* est accordée au soldat d'élite.

Depuis l'époque des archiducs, il y a plus d'uniformité dans l'infanterie. Les usages espagnols ont peu à peu prévalu. Le régiment wallon s'appelle un *tercio* et il est organisé comme le *tercio* espagnol. Son chef ne s'appelle plus colonel, mais comme en Castille maître de camp. Le lieutenant-colonel est devenu le sergent-major. Les termes colonel et lieutenant-colonel ne sont plus employés que dans les régiments haut-allemands. Chez les Wallons comme chez les Espagnols, c'est le Roi ou, par délégation spéciale, le gouverneur général, qui nomme les colonels et les capitaines. Dans les régiments haut-allemands, le colonel présente les capitaines au gouvernement et son choix est généralement ratifié <sup>4</sup>. Les patentes sont données pour six mois <sup>5</sup>. Tous les officiers, colonels comme capi-

<sup>1</sup> Voir la préface de ROBAULX DE SOUMOV à l'ouvrage précité : *Histoire générale des guerres de Savoie, de Bohême, du Palatinat et des Pays-Bas*.

<sup>2</sup> Réforme précitée de Philippe IV du 28 juin 1632.

<sup>3</sup> Voir les instructions remises à l'infant par Philippe IV, le 10 octobre 1652, art. : *Gages et payement*, Audience, t. MCCXXIV.

<sup>4</sup> Pour le mode de nomination des officiers des différents régiments, voir les registres aux patentes de l'*Audience* pour les officiers wallons et bas-allemands, de la *Secrétairerie d'État et de guerre* pour les officiers italiens et espagnols et de la *Secrétairerie d'État allemande* pour les officiers haut-allemands.

<sup>5</sup> Voir les registres précités.

taines, tiennent ainsi leur mandat du souverain, et le régiment ou la compagnie n'est pas entre les mains de son chef une propriété, quelquefois chèrement achetée, inaliénable et transmissible de père en fils, comme c'était le cas en France. D'année en année, suivant les caprices de la cour ou les nécessités du service, on voit permuter les chefs de corps, même les officiers supérieurs, et ces changements eurent quelquefois les plus fâcheuses conséquences.

La cavalerie est organisée comme l'infanterie. Il y a des compagnies isolées, des cornettes et des régiments, des corps nationaux ou étrangers. Au siècle précédent, le premier rang appartenait aux bandes d'ordonnance. On connaît l'origine de cette brillante cavalerie qui a sa part à côté de nos régiments wallons dans la gloire militaire de nos ancêtres. Les quinze bandes d'ordonnance, comprenant un ensemble de 3,000 chevaux, renfermaient des cavaliers pesamment armés, les 600 hommes d'armes par excellence ou les gendarmes, armés de pied en cap, et des archers à cheval qui formaient la cavalerie légère; tous se recrutaient parmi les habitants des Pays-Bas, généralement parmi les gentilshommes et en tout cas parmi les bourgeois aisés, puisque chaque cavalier devait s'équiper à ses frais. Cette cavalerie, qui rendit de si grands services à Charles-Quint et à Philippe II, n'est plus guère convoquée au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle a conservé sa vieille organisation et devient de moins en moins maniable depuis le progrès des armes à feu<sup>1</sup>. Transformation elle-même des anciennes bandes féodales, elle n'est plus que le souvenir d'une époque où l'action décisive appartenait à la cavalerie. Maintenant le rôle de cette arme a changé. La force de pénétration des nouveaux engins rend la cuirasse inutile et la cavalerie a une autre mission. Elle joue de plus en plus le rôle d'éclaireur qui est son rôle par excellence, et pour y parvenir simplifie son armement.

<sup>1</sup> Sur ce sujet, voir le travail du baron GUILLAUME, *Histoire des bandes d'ordonnance des Pays-Bas*. (MÉM. IN-4<sup>o</sup> DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 1875.)

Elle devient la cavalerie légère; à côté des *gens d'armes* ou *hommes d'armes*, il y a des *chevau-légers*. On comprenait dans ce terme les arquebusiers à cheval, les dragons, même des cuirassiers et des lanciers, lanciers qu'il ne faut pas confondre avec les lanciers des bandes d'ordonnance. Le mot «léger» n'était donc pas toujours pris dans son sens propre; on l'employait plutôt pour désigner la cavalerie nouvelle, quel que fût son armement. Et cette transformation se trouve partout, en France comme en Espagne et en Italie. A ses *hombres de armas* ou *de librea*, l'Espagne avait peu à peu substitué ses *caballeros ligeros* ou *ginetes*. L'Allemagne ne nous envoyait guère que des chevau-légers. Souvent les chevau-légers sont joints aux gens d'armes, souvent ils en sont détachés, car les réformés s'opèrent lentement. Les partisans de la lance ne se rendaient pas devant les partisans de la cuirasse. Lanciers et cuirassiers eurent leurs défenseurs acharnés, comme dans l'infanterie française les mousquetaires et les fusiliers <sup>1</sup>. Les vrais chevau-légers étaient les arquebusiers à cheval, qui avaient remplacé les archers à cheval. L'arquebusier est en réalité un fantassin monté, armé, comme son nom l'indique, d'une arquebuse. Le dragon était armé tantôt de la pique, tantôt du mousquet; il jouait surtout le rôle d'éclaireur; à pied, c'était le tirailleur par excellence. Se transportant rapidement d'un endroit dans un autre, combattant à pied ou à cheval, ces fantassins-cavaliers se distinguaient dans les escarmouches, et nous verrons leur rôle grandir à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Les Croates de Jean de Weert sont restés célèbres.

<sup>1</sup> Sur toutes ces questions et la cavalerie en général, voir GEORGES BASTA, *Le gouvernement de la cavalerie légère*, traduit de l'italien par Jean-Théodore de Bry, Hanau, 1614, et JEAN-JACQUES WALHAUSEN, *Instructions des principes et fondement de la cavalerie et de ses quatre espèces, à savoir lances, corasses, arquebuses et dragons avec tout qui est de leur charge et exercice*. Francfort, 1616. — Basta, ancien commissaire général de la cavalerie des Pays-Bas, est pour la cuirasse; Walhausen, capitaine des gardes et capitaine de la louable (*sic*) ville de Dantzic, est pour la lance.



## III.

Si l'infanterie et la cavalerie ont une place d'honneur dans les armées du temps, il n'en est pas de même de l'artillerie. Cette arme n'avait pas l'importance qu'elle a acquise de nos jours. On comptait tout au plus six, huit, douze, rarement vingt canons pour toute une armée. D'un chargement difficile, peu maniables, facilement démontées et presque inutiles en temps de pluie, ces pièces ne jouaient qu'un rôle accessoire. Aussi n'y avait-il pas de corps particuliers d'artilleurs. Tel officier qui une année avait commandé une batterie — qu'on nous pardonne cette expression toute moderne — passait l'année suivante dans l'infanterie ou la cavalerie. Le corps d'artillerie se composait de compagnies de cent canonniers, et de servants, de pionniers qu'on réquisitionnait et auxquels Charles-Quint, le 12 mars 1544, avait donné une organisation militaire. Les provinces méridionales des Pays-Bas avaient été classées en sept quartiers ou nations : l'Artois, la Flandre, le Hainaut, le Brabant, le Limbourg, Namur, Liège et le Luxembourg, fournissant chacune un certain nombre d'hommes placés sous les ordres d'un chef, nommé général des pionniers, aux appointements de cent écus par mois et ayant comme auxiliaire un lieutenant, six hommes à cheval et six hallebardiers <sup>1</sup>. Chaque contingent avait à sa tête un gentilhomme appartenant au même quartier et était partagé en détachements de cent hommes, commandés par un capitaine et marchant sous un pennon sur lequel étaient peints un pic et une pelle en croix. Quand tout le contingent était réuni, il avait une enseigne portant les mêmes instruments.

On avait attribué respectivement aux sept nations les couleurs rouge, jaune, bleue, verte, noire, violette et blanche, et les pionniers portaient un *hoqueton* de ces couleurs avec la croix

<sup>1</sup> ALEXANDRE HENNE, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. III, pp. 157 et suiv.

de Saint-André sur la poitrine et sur le dos, deux pics, deux pelles ou deux hoyaux en croix. Cet uniforme leur était distribué aux dépens du roi, disait l'instruction, mais après était décompté de leurs gages <sup>1</sup>.

Ces pionniers étaient régis par des règlements extrêmement sévères : il leur était défendu de s'absenter sans congé sous peine de la vie, et pour que la recherche des vivres ne les contraignît jamais à sortir du camp, on les leur distribuait dans leurs quartiers. La solde leur était payée directement, en leurs propres mains. Leur chef était généralement un gentilhomme de l'artillerie dont les fonctions en temps de paix étaient analogues à celles des gardes d'artillerie actuels dans les places, mais en campagne devenaient beaucoup plus importantes et comparables à celles de nos commandants de batterie <sup>2</sup>.

Quand les pionniers manquaient, les soldats devaient prendre la pelle, comme ils l'avaient fait au siège d'Anvers sous Alexandre Farnèse. Maurice de Nassau, en 1593, avait employé aussi des soldats aux travaux de tranchée. Henri IV, en 1597, au siège d'Amiens, avait suivi le même exemple. Mais ce n'avait été d'abord qu'à leur corps défendant que les soldats avaient consenti à faire ces travaux de terrassement qu'ils trouvaient indignes d'eux : le mépris pour le métier de pionnier était tel, en effet, dans les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'on avait l'habitude, lorsqu'on dégradait un soldat, de le promener publiquement portant une pioche sur l'épaule. Peu à peu cependant ils s'y étaient accoutumés et même avaient refusé toute rémunération pour leur exécution, en quelque sorte par point d'honneur et pour n'être pas confondus avec les *gastadores* ou les sapeurs espagnols. Aux états généraux de 1600,

<sup>1</sup> Audience, liasse n° 1110 : Dépêches de guerre, n° 1. Cité par M. PAUL HENRARD dans son *Histoire du siège d'Ostende (1601-1604)*, p. 29. 1890. — Voir, du même auteur, *Histoire de l'artillerie en Belgique depuis son origine jusqu'au règne d'Alberic et d'Isabelle*. Bruxelles, 1865. (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE, 2<sup>e</sup> série, t. I.)

<sup>2</sup> Pour les détails, voir HENNE, *loc. cit.*

les députés avaient émis le vœu de voir les soldats des armées de l'archiduc Albert imiter ceux des Provinces-Unies, et comme argument contre le préjugé qui déconsidérerait le métier de pionnier, ils avaient rappelé que les armées romaines ne le jugeaient pas ainsi et que leurs retranchements avaient toujours été élevés par les légionnaires. Aussi, devant Ostende, avait-on pu décider les troupes à travailler aux tranchées. On leur allouait dans ce cas une haute paye, mais, de même que les Hollandais, les Italiens et les Espagnols tenaient à honneur d'effectuer les terrassements sans rémunération <sup>1</sup>.

Néanmoins le service de l'artillerie comme celui des troupes auxiliaires de cette arme était peu recherché. La gloire au siège d'une ville était pour ceux qui montaient à l'assaut et non pour les humbles pionniers qui avaient exécuté les travaux préliminaires. Bien que les écrivains du temps, comme notre Vincart, donnent force détails dans leurs descriptions des prises de villes sur l'ouverture de la tranchée, le couronnement du chemin couvert, la prise de la contrescarpe, le passage du fossé ; bien qu'ils nous conduisent, sans nous faire grâce de rien, depuis le jour où l'assiégeant s'est décidé à un siège en règle jusqu'au moment où il attache le mineur, c'est-à-dire jusqu'au moment où il ordonne d'ouvrir la brèche qui va faciliter l'assaut final, l'artilleur, ou son assistant, le sapeur-mineur, a dans l'armée une position secondaire. Quelquefois ce n'est pas un soldat, mais un particulier qui a passé un contrat avec le gouvernement. Un siège devenait ainsi une véritable entreprise. N'avait-on pas vu, en 1603, l'archiduc Albert remettre la direction des opérations militaires au célèbre Génois, le marquis de Spinola, à la condition de payer de ses deniers la solde des troupes et les approvisionnements de toute espèce, en attendant que les secours en argent attendus d'Espagne et les subsides des provinces permettent de lui rembourser ses avances <sup>2</sup>? Remarquons encore qu'aux officiers et aux soldats

<sup>1</sup> P. HENBARD. *Histoire du siège d'Ostende*, pp. 50 et 51.

<sup>2</sup> *Idem*, *ibidem*, pp. 96-97.

de l'artillerie appartenait la plupart des opérations et des travaux qui sont aujourd'hui du ressort du génie militaire. Les grands travaux tels que la construction des places fortes étaient confiés à des *ingénieurs* avec qui le gouvernement passait une espèce de contrat, et qui étaient la plupart du temps des architectes <sup>1</sup>. Nous étions cependant, sous ce rapport, plus avancés ou plutôt mieux organisés que nos voisins. Nous avions au moins un général ou un grand maître de l'artillerie aidé d'un ou de plusieurs lieutenants généraux et d'un contrôleur général, qui avait une situation égale à celle des autres officiers supérieurs, tandis qu'en France le canon était conduit par un simple lieutenant du grand maître, qui n'avait pas de rang militaire bien défini, à moitié soldat, à moitié entrepreneur <sup>2</sup>. Ce fut Louvois qui créa les premières troupes d'artillerie, et Vauban, malgré ses instances, ne parvint pas à obtenir la création d'un corps spécial du génie. Lui-même était déjà célèbre en Europe alors qu'il n'avait que le grade de simple capitaine <sup>3</sup>.

#### IV.

Telle est la composition des différentes armes. Le commandement suprême appartient au gouverneur ou capitaine général. Il est assisté le plus souvent d'un *gouverneur des armes*, sorte de chef d'état-major qui a la haute direction des affaires militaires, comme l'*ambassadeur* a la direction des affaires politiques. Une armée sera commandée par un maître de camp général, dont relèvent les maîtres de camp et les colonels des

<sup>1</sup> ALEXANDRE HENNE, *loc. cit.*, t. VII, p. 169.

<sup>2</sup> DUC D'AUMAË, *Histoire des princes de Condé*, t. IV, p. 27. — Cf. CAILLE ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. I, *passim*.

<sup>3</sup> Le grand maître de l'artillerie chez nous touchait 1,200 livres par an, les lieutenants généraux, 500, et le contrôleur général, 375. Voir aux Archives du royaume, chambres de comptes, registre aux gages et pensions, n° 45875.

régiments. L'artillerie est sous les ordres d'un grand maître ou général de l'artillerie. La cavalerie légère est commandée par un officier supérieur qu'on appelle général ou capitaine général de la cavalerie légère, qui a pour second un lieutenant général. Quelquefois il y a un général distinct pour la cavalerie allemande. Après le lieutenant général vient le commissaire général. C'est lui qui commande en l'absence du général et du lieutenant général et qui pourvoit avec le fourrier-major au logement des escadrons. Les bandes d'ordonnance de la grosse cavalerie avaient un commandant spécial, le capitaine des bandes.

A côté de ces officiers supérieurs, il y en avait d'autres chargés de pourvoir au logement des troupes et à leur subsistance ; de régler les étapes ; un *maréchal de l'host*, des sergents généraux aidés de sergents-majors de bataille chargés de mettre l'armée en ligne, car rien n'était plus méthodique que la marche ou l'ordre de bataille d'une armée au XVII<sup>e</sup> siècle, un surintendant de la justice militaire, un auditeur général, des capitaines de campagne ; enfin de nombreux commissaires chargés du service administratif ou de l'intendance : commissaires des vivres, commissaires de marche, trésoriers des guerres, pour les armées levées avec les deniers belges ; *veedores*, *contadores*, *pagadores* pour les armées payées avec les deniers venus d'Espagne.

L'état-major du régiment est formé d'un maître de camp, d'un sergent-major, de deux adjudants, d'un capitaine de compagnie, d'un fourrier-major, d'un docteur, d'un chirurgien-major, d'un chapelain-major, d'un tambour-major, d'un auditeur. Dans les régiments allemands, le commandant continue de s'appeler colonel et son second, lieutenant-colonel. Dans la cavalerie, on compte un maître de camp ou un colonel, un lieutenant-colonel, un sergent-major et un adjudant. La compagnie comprend un capitaine, un *alferez* ou porte-drapeau, un ou deux sergents, plusieurs caporaux. Souvent à côté de ces officiers en service actif on trouve un second cadre presque complet d'officiers et sous-officiers réformés qui jouissaient

d'un traitement moins élevé, en attendant le moment où ils pourraient rentrer dans une nouvelle compagnie <sup>1</sup>.

Comme on le voit, les armées du roi Catholique, du moins celles qui servirent dans les Pays-Bas, étaient très complexes. On y entendait les langues les plus différentes, on y voyait les accoutrements — nous ne dirons pas les uniformes — les plus bigarrés. Ici, c'étaient les Wallons avec leur justaucorps de buffle, là les Allemands avec leurs cuirasses bronzées, plus loin les Espagnols et les Italiens avec leurs couleurs éclatantes. Tous ces soldats avaient une physionomie spéciale, des mœurs particulières, comme on le voit dans les écrits militaires du temps <sup>2</sup> et comme Schiller les a si bien rendues dans son *Camp de Waldstein*. On était soldat par goût ou par entraînement, quelquefois aussi par nécessité. Il fallait, du reste, des vertus ou des qualités spéciales pour rester sous le drapeau : une grande abnégation, l'habitude de la souffrance, le mépris du danger. La vie était dure dans les camps, la solde était rarement payée. Souvent on y endurait la faim et le froid. « Il y a plus de jours dans l'année que de saucisses, » disait un proverbe espagnol. « Le soldat est le plus pauvre entre les pauvres, réduit à la misère de sa paye qui vient tard, si jamais elle vient, ou à ce qu'il grappille de ses propres mains, au grand péril de

<sup>1</sup> Voir les différentes liasses de la *Contadorerie et pagadorerie des gens de guerre*, aux Archives du royaume. Il suffit de parcourir l'inventaire; voir, par exemple, p. 576, la liste des officiers supérieurs, ou si l'on veut, de l'état-major de la cavalerie. — Cf. *Secrétairerie d'État allemande*, t. CLXXIX, f. 517. — Voir aussi : Audience, t. CMLXXVII, la patente de *gouverneur de corps d'armée* donnée, le 15 novembre 1655, à don Alonso Fernando de Cordoba et celle donnée, le 28 juillet 1658, au baron de Balançon, désignés pour commander l'armée levée pour repousser les Français. Le 2<sup>e</sup>, Pierre-Ernest de Gavre, comte de Frésin, fut nommé commandant général de la cavalerie de cette armée, *ibidem*.

<sup>2</sup> Voir, par exemple, l'*Histoire des guerres de Savoie, de Bohême, du Palatinat et des Pays-Bas*, de LOUIS DE HAYNIN, sire du Cornet, si instructive pour la connaissance des mœurs des troupes wallonnes dans la guerre de Trente ans.

sa vie et de sa conscience; parfois si nu qu'un méchant pourpoint lui sert de chemise et de parure et, lorsqu'il couche sur la terre en rase campagne, au milieu de l'hiver, ayant pour tout réconfort l'haleine qu'il tire de sa bouche et qui contre les règles de la nature, sort froide, croyez-le, car elle sort d'un lieu vide<sup>1</sup>. » Ainsi s'exprime don Quichotte dans un passage célèbre où Cervantès raconte sa propre histoire, passage vraiment *vécu*, un des plus beaux de ce livre immortel et qui rend si bien la vie misérable du soldat d'alors, surtout du soldat espagnol. Ces vertus stoïques existaient chez nos soldats, étrangers comme nationaux; chaque *nation*, peut-on dire, en employant un terme fort usité alors, avait ses qualités particulières dont un général habile savait tirer parti. Les Wallons comme les Italiens, pleins de feu, excellaient dans les escarmouches; les tercios espagnols, les *tercios viejos*, comme on les appelait quelquefois, composés surtout de vétérans bronzés au feu des batailles, avaient de la solidité et du sang-froid; manœuvrant avec la précision d'un seul homme, ils étaient l'âme de la résistance, les nerfs de l'armée. Remarquons en outre que rien n'arrêtait l'avancement dans nos régiments. Jean Beck, qui devint maître de camp général, avait été pâtre et postillon. Les Espagnols, d'autre part, étaient fiers de leur armée. La bravoure était chez eux une vertu de race, fortifiée par des siècles de lutte contre les musulmans. Ils délaissaient volontiers la charrue pour l'épée. S'enrôler était pour eux un honneur. Le simple soldat était estimé presque à l'égal de l'officier. Cervantès et Calderon, deux de leurs plus illustres écrivains, ne furent jamais autre chose. Aussi les chefs pouvaient compter sur leurs hommes; si ceux-ci se mutinaient souvent, c'était parce que le gouvernement tardait trop longtemps à les payer. Au reste, ils se retrouvaient à leur poste au moment du péril

<sup>1</sup> Cité par le duc d'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, t. IV, p. 25; seulement, l'auteur met dans la bouche du captif qui vient d'Alger des paroles qui sont de don Quichote lui-même. (*Don Quichote*, 1<sup>re</sup> partie, chap. XXXVIII.)

et ils se vantaient de n'avoir jamais abandonné le drapeau devant l'ennemi. Aussi peut-on dire que l'armée du roi Catholique était une armée d'élite. Si la cavalerie laissait à désirer<sup>1</sup>, l'artillerie était supérieure à celle des pays voisins, et l'infanterie, comme elle l'avait prouvé à Nordlingen, pour ne parler que de sa dernière victoire, était la première de l'Europe. Malheureusement, cette armée, où il y avait de si bons éléments, était mal commandée et encore plus mal administrée.

## V.

En effet, les armées espagnoles, comme du reste toutes les armées de l'époque, n'avaient de national que le nom. Elles servaient le roi d'Espagne, parce que c'était le roi qui les payait. Le soldat d'alors n'avait rien du citoyen. S'il possédait les qualités du métier, s'il était devenu un excellent manœuvrier par une longue pratique de la guerre, il avait aussi ces vices qu'on gagne dans les camps quand on n'est pas assujéti à une forte discipline. Or, la discipline n'existait pas dans les armées du XVII<sup>e</sup> siècle, non plus aux Pays-Bas qu'en France ni qu'en Allemagne. Si le général obtenait ce qu'il voulait de ses soldats sur le champ de bataille, il devait tout leur permettre après la victoire. De là les horreurs qui marquaient la prise d'une ville. Comme le soldat n'était jamais payé régulièrement, il se dédommageait en dépouillant le paysan. Il était aussi redoutable pour l'ami que pour l'ennemi, pour le catholique que pour l'hérétique. Les communes qui sont heureuses de nos jours de recevoir une garnison, faisaient alors les plus grands sacrifices pour échapper à l'obligation de prendre des soldats en cantonnement. Ces soldats étaient quelquefois la

<sup>1</sup> Voir la défaillance qu'elle montra aux Avins, à Rocroy, surtout à Lens.



lie du peuple <sup>1</sup> ; à côté d'un Cervantès ou d'un Calderon, on voyait des vagabonds en rupture de ban, des échappés du bague, comme dans les armées de Gonzalve de Cordoue et de don Luis de Navarre.

Ce qui était un cas exceptionnel du temps de Ferdinand le Catholique était devenu un fait général au siècle suivant. Dans les dernières années de Philippe II, de graves désordres s'étaient introduits dans les armées. Les plaintes étaient générales, en Lombardie comme aux Pays-Bas <sup>2</sup>. Sous Philippe III, le mal alla grandissant ; il était à son comble sous Philippe IV, surtout après le départ de Spinola. Les états généraux de 1632, comme ceux de 1600, firent entendre les plus vives réclamations <sup>3</sup>. Elles portaient principalement sur la marche des troupes, sur leur paiement, sur l'administration en général. Quand les troupes étaient en campagne, elles logeaient chez les habitants. Il arrivait souvent qu'un village désigné pour recevoir des gens de guerre, usant de certaines influences ou de tout autre moyen, parvenait à se décharger de cette obligation sur un village voisin et à obtenir pour lui-même des lettres de sauvegarde. On voit tout de suite quelles étaient les conséquences de telles injustices. Même lorsque sur ce point les ordonnances royales étaient observées, le système prêtait encore à des inconvénients. Vivant aux frais des habitants, les soldats ne cessaient de commettre des déprédations. Aussi les placards de 1621, 1623, 1626 avaient-ils réglé minutieusement les maisons où les soldats devaient descendre, la quantité de bière,

<sup>1</sup> « Voleurs, larrons, coupebourses, chauffeurs de pieds, la lie du peuple et toute autre sorte de mauvais garnements », ainsi s'exprime l'auteur des *Considérations sur le gouvernement des Pays-Bas*, publiées par Robaulx de Soumoy dans les MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE, t. III, p. 157.

<sup>2</sup> Voir les plaintes de Carlos Coloma, gouverneur de Milan, sur les désordres survenus dans la cavalerie du Milanais, dans CLONARD, *loc. cit.*, t. IV, p. 272.

<sup>3</sup> Les *Actes des états généraux de 1600* ont été publiés par Gachard dans la collection in-4° de la Commission royale d'histoire.

de pain, de viande ou leur équivalent en argent qu'ils devaient recevoir. On fixa même l'étape qu'ils devaient fournir <sup>1</sup>. Puisqu'il n'y avait pas de corps d'intendance, les bagages étaient transportés par des chariots pris sur les lieux. Ici encore tout était réglé et les édits stipulaient qu'à chaque étape les chariots devaient être renvoyés. Cette prescription, toutefois, n'était jamais observée.

Les pillages, les déprédations, les meurtres même étaient l'accompagnement ordinaire d'une armée en marche, qui semblait plutôt une armée ennemie qu'une armée protectrice. Si encore le malheureux paysan n'avait vu arriver que des soldats réguliers ! Mais chaque régiment <sup>2</sup> traînait à sa suite une foule de femmes, d'enfants, de vagabonds, de soi-disant vivandiers qui volaient les paysans. Les états avaient demandé qu'il n'y eût qu'un seul vivandier par compagnie, immatriculé comme les soldats et autorisé à n'acheter que des marchandises provenant du butin pris sur l'ennemi, et cela sous les peines les plus sévères.

L'irrégularité de la paye expliquait, si elle ne les justifiait pas, ces brigandages incessants. On soldait les troupes suivant les besoins du moment : tous les mois, tous les deux mois ; quelquefois on restait douze et même dix-huit mois sans leur allouer un écu. Ces retards provenaient de la ruine de l'Espagne et surtout de la mauvaise organisation de sa trésorerie. Ce service dans notre pays était fait par deux administrations,

<sup>1</sup> L'infanterie devait faire de quatre à cinq lieues en été, de trois à quatre en hiver ; la cavalerie, de six à sept ou de cinq à six suivant la saison, de préférence par eau. (Édit du 14 juin 1625, *Placards de Flandre*, t. II, p. 718.)

<sup>2</sup> Surtout les régiments italiens. En juin 1644, le gouverneur d'Aire comptait dans sa place deux cent quatre-vingt-onze femmes mariées (*donne maritale*) appartenant au régiment italien Martini, avec trois fois autant d'enfants et sans compter les concubines. (Duc d'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, t. IV, p. 25.) — Voyez aussi les détails donnés par le général Henrard dans son introduction à la relation de Vincart de 1646. (*Mémoires de la Société de l'histoire de Belgique.*)

car les deniers qui étaient destinés à payer les troupes avaient une double origine : ils venaient des provinces belges et de l'Espagne. Ce système datait de l'époque où les rois Catholiques durent envoyer des armées aux Pays-Bas pour combattre la France et les insurgés. La chose fut réglée à l'avènement des archiducs. Comme les Pays-Bas étaient reconnus comme des États indépendants, que d'autre part l'Espagne leur envoyait des secours pour tenir tête aux Hollandais, il fallut fixer la quote-part des deux pays dans l'entretien des troupes. Les états généraux de 1600 y pourvurent. Il fut décidé qu'au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1602, la caisse des archiducs, c'est-à-dire la caisse espagnole, fournirait 250,000 écus par mois, à l'aide desquels on paierait les soldats étrangers, le train, les munitions de l'artillerie ainsi que les vivres. Par contre, les états des provinces belges prenaient à leur charge la solde des 8,475 fantassins et des 844 cavaliers des garnisons, laquelle s'élevait par mois à 100,285 florins, ainsi que 128,700 florins que coûtaient 10,000 hommes de pied et 60,750 florins pour la solde des 3,000 chevaux des bandes d'ordonnance. De plus, ils se chargeaient des frais de l'entretien de 250 chariots, frais qui s'élevaient mensuellement à 25,000 florins. L'ensemble de ces sommes fut, après plusieurs difficultés, réparti sur chaque province. Ce fut l'origine des *aides* ordinaires qui furent levées régulièrement chaque année jusqu'à la fin du siècle dernier <sup>1</sup>.

Les *aides* étaient perçues dans chaque province par des receveurs particuliers et la recette était administrée par le Conseil des finances, un des trois conseils collatéraux établis par Charles-Quint et dont la mission principale était de gérer la fortune du souverain, qui se confondait encore alors avec celle de l'État. Ce Conseil avait ainsi la main haute sur une partie de l'armée, sur celle qui était payée des deniers de l'*aide* par son intermédiaire et qu'on appelait pour cette raison

<sup>1</sup> *Actes des états généraux de 1600*, Introduction, chap. X, pp. c et suiv.

troupes du Conseil des finances, ou troupes des *finances*, en espagnol *gente de finanzas* ou *finanzas* <sup>1</sup>. Toutes les commissions et actes d'engagement des capitaines et autres chefs de gens de guerre qui devaient être payés avec l'argent provenant du pays, étaient dépêchés par l'audiencier, le premier des secrétaires d'État, et enregistrées au Conseil des finances. Un commissaire gardait les listes ou les rôles des soldats engagés ; on l'appelait primitivement commissaire garde-listes <sup>2</sup>, et plus tard, vers 1631, s'il faut en croire le continuateur de Nutkens <sup>3</sup>, *conseiller et contador des gens de guerre*. Des expéditions de ces commissions étaient signées par les commissaires des montres ou des revues et envoyées aux trésoriers des guerres qui recevaient un mandat sur la recette générale ou sur une recette particulière. Lesdits trésoriers distribuaient aux chefs de corps les sommes qu'ils avaient encaissées et payaient toutes les fournitures commandées par le Gouvernement. Ils remet-

<sup>1</sup> *Finança* n'est pas un mot espagnol. Mais à Bruxelles, les Espagnols avaient traduit les mots *Conseil des finances*, par *Consejo de finanzas*, tandis qu'ils appelaient leur Conseil des finances à eux : *Consejo de hacienda*. *Finanzas* était devenu sous la plume des Espagnols établis en Belgique, un mot espagnol, comme le mot *contador*, purement espagnol, a passé dans la langue française officielle du temps pour désigner tout comptable, belge comme castillan. Ajoutons que ce mot *finanzas* a quelquefois embarrassé les érudits ; dans une relation des funérailles du cardinal-infant, publiée par M. RODRIGUEZ VILLA dans les *Curiosidades de la historia de España*, t. III, p. 219, se trouve mentionné le comte de Noyelles, premier majordome de S. A. et chef des finances, en espagnol : *primero mayordomo de S. A. y jefe de finanzas* ; l'éditeur a mal lu ces derniers mots et en a fait un personnage, Joseph de Financas !

<sup>2</sup> Voir la préface de l'inventaire des archives de la *Contadorerie et pagadorerie des gens de guerre*, aux Archives du royaume, préface qui a pour titre : *État des chartes qui se trouvent en l'office de ludit contadorerie des gens de guerre payés par voie des finances de S. M<sup>te</sup> impériale et catholique*. Cet aperçu sur l'administration financière des armées belges est du siècle passé et il a échappé à tous les érudits.

<sup>3</sup> *Suppléments aux trophées de Brabant*, t. II, p. 256. — Cf. dans la liasse 307 de la *Contadorerie* précitée un Mémoire intitulé : *En quoy consiste la contadorerie des gens de guerre aux Pays-Bas*.

taient les quittances et toutes les pièces comptables au Conseil des finances qui les faisait vérifier par la chambre des comptes de Lille. L'artillerie avait un trésorier spécial chargé de toutes les dépenses de l'armée; on l'appelait quelquefois le *contador* de l'artillerie <sup>1</sup>.

Une organisation analogue existait pour la caisse espagnole, c'est-à-dire pour la caisse des deniers venus de Madrid et qu'on appelait la caisse de l'*Exercito*. Cette caisse était administrée par un conseil des finances spécial, émanation du Conseil des finances de Madrid, et qu'on appelait *consejo* ou *junta de Hacienda*; ce conseil était composé exclusivement d'Espagnols <sup>2</sup>. Toutes les patentes de guerre des troupes payées par cette voie étaient dépêchées par le secrétaire d'État et de guerre, s'il s'agissait d'Espagnols, d'Italiens et de Haut-Allemands, en passant, dans ce dernier cas, par la secrétairerie allemande pour y être traduites, par l'audiencier, s'il s'agissait de Wallons ou de Bas-Allemands. Avis en était donné aux deux officiers supérieurs qui géraient la caisse des deniers espagnols, le *veedor* et le *contador*.

Le *veedor*, véritable officier supérieur d'administration, comme on dirait de nos jours, exerçait sa surveillance sur tous les officiers de l'administration. Il veillait à ce que les instructions ou les édits royaux fussent strictement observés. Toutes les listes des soldats enrôlés lui étaient remises. Tous les ordres de paiement signés par le gouverneur général étaient paraphés par lui. Il inspectait tous les magasins, les dépôts, les munitions de guerre, les approvisionnements; veillait à l'exécution des contrats intervenus entre le Gouvernement et les munitionnaires; s'assurait si le pain des troupes était de bonne qualité, si les armes remises aux soldats étaient bien entretenues,

<sup>1</sup> Sur le rôle des trésoriers de guerre, voir les *Considérations sur le gouvernement des Pays-Bas*, publiées par Robaulx de Soumoy dans les MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE, t. II, pp. 153 et suiv.

<sup>2</sup> Ce conseil existait déjà en 1600. Les états en avaient demandé la suppression aux archiducs, mais sans l'obtenir. (Voir *Actes des états généraux de 1600*, Introduction, p. cml.)

si les officiers ne s'absentaient pas sans congé régulier afin de faire dans ce cas les retenues nécessaires sur leurs appointements ; en un mot, le *veedor* était l'inspecteur général des régiments levés pour le compte du roi d'Espagne et payés avec l'argent espagnol. Le *contador* tenait note de tous les enrôlements, des gratifications ou suppléments de paye alloués par le Gouvernement, des soldes régulières, des contrats passés avec les fournisseurs, sous la surveillance du *veedor* ; il dressait l'état des sommes à payer aux gens de guerre, et pour cela devait s'enquérir de l'origine des soldats, de la manière de vivre des officiers, afin d'éviter les fraudes qui auraient pu se commettre au préjudice du trésor. Le *veedor* était un inspecteur général ; le *contador*, un comptable <sup>1</sup>. Le *pagador* n'était qu'un payeur. L'ordre de paiement signé par le gouverneur ou par un commissaire était paraphé par le *veedor*, transcrit dans les livres du *contador* et transmis au *pagador*. Celui-ci, comme le trésorier des guerres pour les troupes nationales, recevait des mandats, mais au lieu de les présenter chez un receveur des *aides*, il les encaissait chez un banquier d'Anvers avec qui la cour était en compte courant ; après quoi, il remettait la solde aux capitaines. Il était comptable de l'emploi de ses deniers près de la cour des comptes de Madrid, dite *contaduría mayor* <sup>2</sup>, ou d'une cour des comptes spéciale établie aux Pays-Bas, dite *sala de cuentas* <sup>3</sup>. L'administration des vivres, la marine avaient leur *contadorerie* et leur *pagadorerie* propres. On trouvait, du reste, ces institutions dans toutes les possessions espagnoles.

<sup>1</sup> Voir dans le registre n° 229 de la *Contadorerie et pagadorerie des gens de guerre* les instructions données, le 23 avril 1630, au *contador* don Diego de Hernani, et le 15 janvier 1631, au *veedor* Felipe de Guevara.

<sup>2</sup> Sur l'organisation de la *Contaduría mayor*, voir DANVILA Y COLLADO, *El poder civil en España*, t. I, p. 530.

<sup>3</sup> Cette *sala de cuentas* se composait de deux *contadors*, d'un fiscal et d'un assesseur. Voir dans la liasse 307 de la *Contadorerie et pagadorerie des gens de guerre* une pièce intitulée : *Information de M. Jentements (?) par-devant le conseil de Sa Majesté à Madrid*.

## VI.

Il y avait donc à Bruxelles deux comptabilités militaires ou, pour employer un mot espagnol devenu français, deux contadories, celle des *Finances* et celle de l'*Exercito*. Elles étaient indépendantes l'une de l'autre, car la première était belge et la seconde espagnole. Toutes deux devaient subvenir pour leur part à l'entretien des troupes. Mais si la caisse belge fournissait régulièrement les fonds que le gouverneur général lui demandait, il n'en était pas de même de la caisse espagnole. On sait comment l'Espagne nous envoyait ses subsides mensuels, ses *messadas*. Généralement c'était par l'intermédiaire de banquiers, *assentistas*. Ces banquiers, espagnols ou italiens, remettaient à Madrid des lettres de change qu'ils achetaient sur place ou qu'ils tiraient sur la Belgique, le plus souvent sur des maisons d'Anvers, pour la somme demandée, quittes à se libérer eux-mêmes vis-à-vis de leurs correspondants en envoyant des fonds. Qu'arrivait-il? C'est que la trésorerie de l'*Exercito* était toujours en retard <sup>1</sup>. Des traites envoyées de Madrid, quelques-unes, quelquefois même la plupart étaient protestées. Ou bien les banquiers belges, voyant que leurs correspondants madrilènes ne leur fournissaient pas une provision suffisante, refusaient de payer les traites qu'on tirait sur eux et n'ouvraient plus de crédit. En tout cas, ils prélevaient de fortes commissions <sup>2</sup>, de sorte que ces opérations de change étaient très coûteuses pour le trésor. La perception des fonds belges, au contraire, provenant des deniers de l'*aide*, *aide* librement consentie par des populations riches, réalisable sur place et transmise par des fonctionnaires responsables, était beaucoup plus sûre. De crainte de voir augmenter le nombre des déserteurs ou d'en arriver à une muti-

<sup>1</sup> « Los pagamentos que vienen por la Pagaduria siempre llegan tarde », écrit Lorenzo y Arce dans sa relation militaire des événements de 1657 à 1640.

<sup>2</sup> Philippe IV au cardinal-infant, 17 décembre 1640. (S. E. E., t. LVI.)

nerie générale, comme on en avait vu à l'époque des archiducs, la caisse de l'*Exercito* empruntait à la caisse des *Finances*, demandait une avance, un *secours*, comme on disait alors, quand les messadas n'arrivaient pas à temps. Dans ce cas, elle présentait un état détaillé des soldes à payer, et le Conseil des finances délivrait un mandat payable dans l'un des bureaux de recette du pays. Or, l'*Exercito* ne restituait jamais ce qu'il empruntait, et dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ces emprunts devinrent de plus en plus fréquents <sup>1</sup>. L'Espagne était ruinée, et le peu d'argent qu'elle envoyait passait aux ministres établis à Bruxelles, aux dépenses secrètes, *gastos secretos*, ou bien servait à rémunérer les princes étrangers qui nous envoyaient des troupes. De sorte que c'était la Belgique qui supportait tous les frais de la guerre.

La cour de Madrid eût pu répondre que les troupes qu'elle entretenait aux Pays-Bas servaient à nous protéger contre les ennemis de l'extérieur. Sans doute, mais en bonne justice, elle aurait dû confier à des Belges le contrôle ou une part du contrôle des deniers espagnols. Or, le Conseil des finances n'avait rien à voir dans l'administration de la contadorerie espagnole. Fâcheux effet de cette continuelle défiance que l'Espagne nous montrait en tout. L'entrée d'un Belge dans la *Hazienda* eût cependant simplifié cette administration compliquée. Remarquons que les paiements faits par la voie de l'*Exercito* n'étaient pas l'équivalent de ceux dus par les *Finances*. Or, souvent des troupes passaient d'une caisse à l'autre. Telle compagnie même touchait un mois aux *Finances*, un autre mois à l'*Exercito* <sup>2</sup>. Les soldes n'étaient pas les mêmes. Ici le soldat

<sup>1</sup> Tout ceci est longuement expliqué dans deux documents déjà cités de la liasse 507 de la *Contadorerie et pagadorerie des gens de guerre* : 1<sup>o</sup> *Mémoire en quoy consiste la contadorerie des gens de guerre aux Pays-Bas* ; 2<sup>o</sup> *Information de M. Jentemen, s par-devant le conseil de Sa Majesté à Madrid*.

<sup>2</sup> Voir la requête du lieutenant de cavalerie Diego de Aguilera, du 26 novembre 1652. (Archives du Conseil d'État, carton 429.) — En 1655, les *Finances* ont à leur charge plus de cent compagnies formant un effectif de 20,114 hommes. (*Conseil d'État*, registre 1<sup>er</sup>, p. 186.)



recevait une indemnité, deux *plaquettes* ou sous, par exemple, pour le feu et la lumière; là il ne recevait rien. Le soldat ne comprenait rien à cette complication d'écritures. Ce fut bien pis quand la cour de Madrid, portant pour ses troupes le mois militaire à quarante jours, ne donna plus que neuf demi-payes par an à l'infanterie et neuf payes entières à la cavalerie de l'*Exercito* <sup>1</sup>. L'étranger, celui qui avait le plus de frais à supporter, était ainsi moins bien payé aux Pays-Bas que l'indigène, lequel, la campagne terminée, pouvait sans difficulté rentrer dans ses foyers. Il y avait là une criante injustice qui pouvait provoquer une révolte générale des troupes, du moins des troupes étrangères. Le Conseil d'État délibéra souvent sur les remèdes à apporter à cette organisation vicieuse <sup>2</sup>; des Espagnols eux-mêmes, comme le *veedor* Philippe de Guevara <sup>3</sup>, proposèrent de fondre les deux caisses ou tout au moins de donner droit d'entrée à un conseiller du Conseil des finances dans le conseil de la *Hazienda*, et réciproquement de permettre à un trésorier espagnol d'entrer au Conseil des finances des Pays-Bas. Ces conseils ne furent pas écoutés et le gouvernement de Madrid ne sut jamais opérer une réforme radicale. Philippe IV donna rien à son frère, le cardinal-infant, quelques indications relatives aux changements à introduire dans l'administration de l'armée, mais le désordre persista <sup>4</sup>. Notons

<sup>1</sup> Philippe IV à Isabelle, 15 janvier 1631. (S. E. E., t. XXIX, f. 19.)

<sup>2</sup> « Que les soldats estans à la charge des deniers de l'Exercito et des finances soient payés également et en même temps pour éviter le mécontentement qui ordinairement arrive aux garnisons où soldats de divers paiemens se trouvent meslés ensemble et les payez font les mêmes désordres que les non payez se couvrans de leur mécontentement et exemple. » (Le Conseil d'État au cardinal-infant, 19 février 1635. Archives du Conseil d'État, carton 429.) — Cf. les différentes requêtes des villes ou plutôt les instructions données à leurs députés aux états généraux de 1652 dans les *Actes des états généraux de 1652*

<sup>3</sup> Voir son projet de réforme dans S. E. E., t. XXXI, f. 68. — Cf. Olivares à Roose, 18 février 1633, dans les *Papiers du président Roose* (Arch. du royaume), t. III, p. 15.

<sup>4</sup> Voir les instructions précitées du 10 octobre 1632. (Audience, t. MCCXXIV.)

cependant qu'à partir de ce moment, c'est-à-dire à partir de 1635, la solde devient sensiblement la même, que l'argent provienne d'une source ou de l'autre, abstraction faite, bien entendu, de la régularité du paiement. Quand il y a une différence, elle est légère et presque toujours à l'avantage de l'*Exercito*. Les choses restèrent dans cet état jusqu'à l'ordonnance du 25 juillet 1668 par laquelle Charles II diminua dans une forte proportion la solde des soldats comme celle des officiers <sup>1</sup>.

## VII.

Ce qui laissait peut-être le plus à désirer, c'était le corps des officiers. Ils étaient beaucoup trop nombreux et, comme disaient les états généraux à Isabelle, le 23 octobre 1633, ils formaient « une excessive et dommageable multitude d'officiers » grands et moindres, rendant le corps de l'exercito tout à fait monstrueux, parce que les parties supérieures y sont dix fois plus grandes et les autres dix fois plus petites qu'il ne faut; déplorables effets de l'ambition et avarice de particuliers et tels que, s'ils continuent, il n'y a nuls trésors qui puissent suffire au payement de la milice, laquelle conséquemment demeurera à jamais dérégulée et par ainsy nostre plus grand et ancien ennemi et le plus puissant appuy des rebelles, à savoir notre propre désordre, demeurera toujours en vigueur <sup>2</sup> ».

A côté des officiers en activité de service, chaque compagnie comptait un certain nombre d'officiers réformés. Il y avait là une réserve dont un gouvernement sage eût pu tirer parti, mais le plus souvent il préférait des jeunes gens dont tout le mérite consistait en une recommandation influente. Autant

<sup>1</sup> *Placards de Flandre*, 5<sup>e</sup> partie, t. II, pp. 1119 et suiv. — Cf. *Contadorerie et pagadorerie*, liasse 320. — Un colonel touchait alors 500 florins ou 120 écus par mois; un capitaine, 100 florins ou 40 écus. Le règlement du 28 décembre 1678 réduisit encore la solde de près d'un tiers.

<sup>2</sup> *Actes des états généraux de 1652*, t. II, p. 395.

que l'irrégularité dans le paiement de la solde, ces nominations arbitraires affaiblissaient la discipline. Ajoutez que les chefs donnaient les plus tristes exemples. Ils laissaient les soldats désertier ou changer de compagnie, quitter les garnisons pour vaquer à leurs affaires particulières; eux-mêmes prévariquaient de toutes façons <sup>1</sup>. Chacun essayait de s'enrichir aux dépens du Trésor. Les officiers supérieurs trafiquaient des charges subalternes; les capitaines retenaient une partie de la solde, vendaient les billets de logement, gardaient ou vendaient à leur profit le pain de munition des soldats absents. Les gouverneurs de province ou de place et en général tous les chefs prélevaient un tantième sur les marchandises et les vivres qui passaient par leur district. Ils trouvaient quelquefois des complices dans les baillis et les magistrats des villes qui laissaient les déserteurs séjourner dans les limites de leur juridiction. Les officiers inspecteurs, comme les commissaires des montres et les commissaires des vivres, fermaient les yeux sur les abus qu'ils auraient dû réprimer. Le plus grave était celui des *passé-volants*. Le jour de la montre ou de la revue, le capitaine remplissait les vides de sa compagnie par des hommes de bonne volonté, des vagabonds qu'il affublait d'un uniforme, quelquefois même par des soldats que lui prêtait un collègue complaisant; il touchait ainsi la solde de sa compagnie comme si elle eût été au complet. Il achetait le silence du commissaire en lui accordant des faveurs ou de l'argent <sup>2</sup>. Cet abus des *passé-volants* existait dans toutes les armées de l'époque; on sait comment, en France, Louvois l'extirpa; malheureusement l'Espagne n'eut jamais un Louvois. Le vol était, peut-on dire, à l'ordre du jour. Les commissaires portaient au budget beaucoup plus de rations et de fourrages qu'il

<sup>1</sup> Consulte du Conseil d'État du 3 avril 1655. (*Conseil d'État*, reg. 1<sup>bis</sup>, p. 10.) — Consulte du Conseil privé du 4 mai 1654. (*Conseil privé*, reg. 64.)

<sup>2</sup> Pour ces abus, voir les *Actes des états généraux de 1652* et les *Considérations d'État sur le gouvernement des Pays-Bas*, t. III, pp. 184 et suiv. — Cf. le Mémoire remis par le marquis d'Aytona à Philippe IV, le 30 janvier 1650, et publié en partie par CLONARD, t. IV, p. 395.

n'en fallait pour les soldats et les cavaliers en activité. Les auditeurs militaires, trop nombreux comme les commissaires, ne châtiaient pas assez sévèrement les délinquants. Il fallait réformer l'administration de la justice elle-même. Les états généraux de 1632, comme nous l'avons dit, avaient adressé des plaintes très vives à l'infante Isabelle, et à force d'instances, ils avaient obtenu le redressement des abus les plus criants <sup>1</sup>.

Mais les désordres recommencèrent après la rupture des relations avec la cour de France. Philippe IV entretenait continuellement son frère, le cardinal-infant, des réformes à introduire dans l'armée des Pays-Bas, qu'il voulait porter au chiffre de 50,000 hommes. Il s'était préoccupé du sort des officiers, de leurs mœurs surtout. Pour mettre un terme à des habitudes de luxe qu'il avait lui-même encouragées au début de son règne <sup>2</sup>, il avait interdit dans les armées en campagne le port d'uniformes coûteux et les mets recherchés. L'infant devait donner l'exemple en n'autorisant les gens de sa maison qu'à porter des vêtements de drap et à ne consommer que du bœuf, du mouton ou du poulet, et non plus de ces ragoûts raffinés qui étaient alors à la mode dans les camps <sup>3</sup>. Ces dispositions somptuaires ne furent pas mieux observées que les autres. Le judicieux auteur des *Considérations sur le gouvernement des Pays-Bas*, qui écrivait vers 1646, signale encore comme cause de désordre le grand attirail des officiers. Il y avait, d'après lui, trois fois autant de chevaux de bagage que de chevaux de selle, « ce qui ruynait le pays plus en huit jours qu'il ne fairait en un mois, si ce point estoit réglé »; il parle de capitaines d'infanterie qui avaient dix à douze chevaux, de capitaines de cavalerie qui en avaient de trente à quarante, alors que les anciennes ordonnances ne

<sup>1</sup> Placard du 31 octobre 1633, dans les *Placards de Brabant*, t. II, p. 355.

<sup>2</sup> Édit du 16 janvier 1624 qui permettait *et uso escandaloso de galas*, comme dit CLONARD, t. IV, p. 595.

<sup>3</sup> Philippe IV au cardinal-infant, 29 octobre 1634 (S. E. E., t. XXXV, f. 70), publié par M. CANOVAS DEL CASTILLO dans ses *Estudios del reinado de Felipe IV*, t. II, p. 99.

permettaient à aucun officier, sauf aux généraux, d'avoir plus d'un chariot de bagage attelé de trois chevaux <sup>1</sup>.

### VIII.

Tout concourait donc à affaiblir les armées du roi Catholique. Les avantages accordés aux Espagnols qui combattaient toujours à l'avant-garde et qui, à égalité de grade, avaient le pas sur les officiers des autres nations <sup>2</sup>, ces avantages entretenaient la jalousie entre des soldats si éloignés déjà les uns des autres par leur origine; aussi verrons-nous que la mésintelligence des chefs et la rivalité des différents corps seront deux des principales raisons des défaites nombreuses essuyées par les armées du roi Catholique dans le cours de ce siècle <sup>3</sup>. Les retards apportés dans le paiement de la solde provoquaient les désertions et diminuaient singulièrement la force des armées. Certains corps étaient quelquefois réduits de moitié. Quelques-uns même ne comptaient plus que des officiers <sup>4</sup>. Au siège de Bréda, en 1625, les compagnies wallonnes n'avaient que de 67 à 112 hommes, les compagnies allemandes de 112 à 215. Une compagnie wallonne ne comptait même que 44 hommes. La cavalerie n'avait souvent que 30 ou 50 cavaliers par compagnie. Les troupes de garnison n'étaient pas mieux fournies. En 1625, dix-huit villes de la frontière méridionale étaient défendues par huit compagnies, soit en tout par 854 soldats <sup>5</sup>. Et les effectifs tombèrent de plus en plus bas. On fut forcé de

<sup>1</sup> *Considérations* précitées, t. III, p. 162.

<sup>2</sup> Voir Philippe IV à Isabelle, 16 juillet 1652. (S. E. E., t. XXX, f. 96.)

<sup>3</sup> Sur cette rivalité des officiers, il faut lire les écrivains impartiaux, comme D. Lorenzo de Cevallos y Arce dans sa *Relacion* déjà citée des événements militaires de 1637 à 1640, et no. Vincart, l'historiographe officiel, qui, en raison de sa position, ne pouvait que décerner des éloges à ses supérieurs quels qu'ils fussent.

<sup>4</sup> Chambre des comptes, reg. 25566.

<sup>5</sup> *Ibidem.* — Cf. les *Actes des états généraux de 1652*, t. II, p. 48.

casser ou de réformer des régiments pour en faire de simples compagnies. Philippe IV, avons-nous dit, espérait porter son armée à 50,000 hommes <sup>1</sup>. Elle n'atteignit jamais les deux tiers de ce chiffre. Les pertes étaient grandes dans les régiments étrangers, chez les Espagnols et les Italiens surtout. Beaucoup de soldats mouraient des privations ou des fatigues de la route, des maladies contagieuses principalement. Le tercio, qui devait comprendre 15 compagnies de 200 hommes, soit 3,000 hommes, n'en avait d'ordinaire que la moitié, quelquefois moins. Aussi les Espagnols furent rarement plus nombreux que 6,000. Il y avait à peu près autant d'Italiens <sup>2</sup>. Les Bourguignons et les Irlandais étaient la moitié moins nombreux. Ajoutons 12,000 à 13,000 Allemands et 15,000 Wallons, les

<sup>1</sup> Voir ses instructions au cardinal-infant, du 10 octobre 1652, *Audience*, t. MCCXXIV, et sa lettre au même, du 20 novembre 1654, S. E. E., t. XXXV, ff. 156 et suiv.

<sup>2</sup> Voici quelle était la force des principaux régiments ou *tercios* en 1658 : Saavedra (espagnol), 1,879 hommes ; Avellano (italien), 1,112 ; Eugène O'Neill (irlandais), 1,095 ; Guillaume de Tressame (anglais), 609 ; Henri Gaye (anglais), 586 ; Ribeaucourt (wallon), 1,255 ; Wesemal (wallon), 1,459 ; Villerval (wallon), 1,194 ; Octavio Guasco (haut-allemand), 1,050 ; Brion (bas-allemand), 1,592 ; Velada (espagnol), 2,287 ; Fuensaldaña (espagnol), 2,105 ; Toralto (italien), 1,047 ; Charles Guasco (italien), 1,047 ; Rouveroy (haut-allemand), 1,186 ; Spinola (haut-allemand), 1,142. En additionnant tous ces chiffres, plus les soldats restés dans les garnisons, les recrues dont on attend l'arrivée, la cavalerie du roi, celle de Piccolomini, les Croates, l'armée de la Ligue, on arrive à 50,000 hommes ; si l'on décompte les soldats de Piccolomini, les Croates, etc., il ne reste pour les soldats à la solde de Philippe IV que 35,000 hommes tout au plus. Nous tirons ces chiffres d'un mémoire de l'année 1658, qu'on trouvera dans S. E. E., t. XLIII, f. 75.

Voir dans le carton 429 des Archives du Conseil d'État les plaintes du marquis de Trazegnies, gouverneur de Philippeville, en 1653 : « ... ne lui restant pour toute la garnison avec les bourgeois que cent et cinquante soldats effectifs sans les vieillards qui ne sont de service, outre la compagnie d'infanterie qui a été envoyée par le baron de Balançon qui n'est que de quinze à vingt hommes lequel nombre nest nullement bastant pour une place de si grand district et importance... »

plus nombreux puisqu'ils se recrutaient dans le pays même, et l'on voit que le maximum des forces de l'Espagne dans notre pays ne dépassait pas 42,000 hommes. Il en aurait fallu le double pour réduire définitivement les Hollandais et accabler les Français. Non seulement l'Espagne ne parvenait pas à compléter ses effectifs, malgré les sacrifices considérables qu'elle s'imposait, mais elle ne parvenait même pas à garder les soldats qu'elle avait recrutés à grand'peine. Beaucoup désertaient, retournaient dans leurs foyers, passaient à l'ennemi, en Hollande, par exemple, où ils étaient plus régulièrement payés <sup>1</sup>. Comment en aurait-il été autrement? Le plus souvent les soldats n'étaient pas nourris. Vers 1635, on devait 80,000 écus au pourvoyeur des vivres, Armand de Hornes, et l'on craignait que le service du pain de munition ne vînt à être interrompu <sup>2</sup>. Nombre de soldats voulaient sortir à tout prix de cette vie de misère, de cet enfer <sup>3</sup>, et ils allaient grossir les rangs de l'ennemi. De là la promptitude avec laquelle une garnison capitule. Est-on à la veille de l'hiver, au moment où l'on distribue les quartiers, les défenseurs d'une place assiégée battent la chamade afin d'avoir une bonne part et de ne pas être les derniers servis <sup>4</sup>. Aussi les vertus héroïques des compagnons de Cervantès et de don Juan, des glorieux vainqueurs de Lépante, de Fleurus et de Nordlingen, disparaîtront insen-

<sup>1</sup> Pendant la durée du siège de Berg-op-Zoom, en 1622, il passa à l'ennemi plus de 2,500 transfuges, sans compter tous ceux qui s'enfuirent dans les localités voisines. — Voir l'histoire du siège par trois pasteurs protestants, sous le titre de *Bergues sur le Soom assiégée le 15 de juillet 1622 et désassiégée le 5 octobre ensuivant* et publiée par Campan dans les MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE, p. 407.

<sup>2</sup> *Conseil d'État*, carton 429. — Cf. HENRARD, *Relation de Vincart de 1644*, Introduction, p. xxiv.

<sup>3</sup> Un Italien déserteur, auquel on demandait à Berg-op-Zoom : D'où venez-vous? répondit : D'*infierno*, c'est-à-dire de l'enfer. Les déserteurs arrivaient par cinquantaine et demandaient tout d'abord un *pokito del pan et pokito deneros*. Voir l'histoire du siège précitée, pp. xxviii et 155.

<sup>4</sup> Voir la capitulation de Corbie en 1636 et les remarques de Fontenay-Mareuil dans ses *Mémoires*.

siblement. Rocroy sera le tombeau des vieux tercios et des vertus militaires de l'Espagne. Rien désormais n'arrêtera la décadence, ni l'arrivée de nouvelles troupes, ni l'intervention des capitaines distingués qui, à différentes reprises, nous furent envoyés par les souverains alliés de Philippe IV ou de Charles II, ni l'érection à Bruxelles d'une académie militaire où devaient se perfectionner les futurs officiers <sup>1</sup>. Rien d'aussi lamentable que l'histoire militaire des Pays-Bas à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Les quelques faits d'armes que l'histoire puisse enregistrer sont dus à l'habileté des généraux étrangers, allemands ou hollandais, à qui la cour de Madrid avait dû remettre le commandement suprême. On ne parle presque plus des soldats espagnols. Les quelques milliers ou plutôt les quelques centaines qui étaient encore en Flandre à la fin du siècle végétaient misérablement. On les voyait, comme de nos jours les soldats du Grand Turc, couverts de haillons, mendier le long des routes et tirer des coups de fusil sur les diligences quand on leur refusait l'aumône <sup>2</sup>. La décadence de l'Espagne, pays militaire s'il en fut, se mesure à la décadence de son armée, et cette décadence était le résultat de la mauvaise administration des successeurs de Philippe II.

<sup>1</sup> L'*Académie de la mathématique*, comme on l'appelait, fondée par le comte de Monterey, en 1671. Voir la médaille, frappée à ce sujet, dans VAN LOON, *Histoire métallique des Pays-Bas*, t. IV, p. 168, et une brochure de RODRIGUEZ VILLA sur *D. Sebastian Fernandez de Medrano, directeur de la real academia militar de Bruselas* (1640-1705). Madrid, 1882.

<sup>2</sup> *Voyage anonyme et inédit d'un janséniste en Hollande et en Flandre*, par CHARLES FIERVILLE. Paris, 1889. — Mémoires du comte de Mérode-Westerloo.



## CHAPITRE III.

### LA GRANDE GUERRE (1635-1659).

Alliance de la France et des Provinces-Unies. — Le traité du 8 février 1635. — Plan de la campagne de 1635. — L'armée de Châtillon et de Brézé. — Défaite des Avins. — Pillage de Tirlémont. — Siège de Louvain. — Arrivée de Piccolomini. — Invasion des Provinces-Unies. — Causes de l'échec de l'expédition française. — Troubles dans le pays de Liège : les Chiroux et les Grignoux. — Campagne de 1636. — Invasion de la France. — Siège de Corbie. — Exploits de Jean de Weert. — Dissentiments entre les Impériaux et les Espagnols. — Intrigues de Marie de Médicis et du comte de Soissons. — Indiscipline des armées austro-espagnoles. — Campagne de 1637, perte de Bréda. — Campagne de 1638. — Saint-Omer est sauvé par les Espagnols. — Campagne de 1639. — Victoire de Thionville. — Embarras de l'Autriche. — Campagne de 1640. — Perte d'Arras. — Versatilité de Charles de Lorraine. — Campagne de 1641. — Négociations de l'infant avec les ducs de Bouillon et de Guise et le comte de Soissons. — Victoire de La Marfée. — Perte d'Aire. — Maladie et mort de l'infant. — Don Francisco de Melo. — Perte de Lens, de la Bassée et de Rajaulme. — Reprise d'Aire. — Campagne de 1642 : victoire de Honnecourt. — Campagne de 1643 : défaite de Rocroy et perte de Thionville. — Prudence de Melo. — Campagne de 1644 : perte de Gravelines. — Mazarin engage les Belges à se révolter. — Campagne de 1645. — Invasion de la Flandre par les Français et les Hollandais. — Campagne de 1646 : perte de Dunkerque. — Campagne de 1647. — Prise de Landrecies. — Campagne de 1648 : défaite de Lens. — Négociations de Munster. — Vues de Mazarin sur les Pays-Bas. — L'Espagne refuse les conditions de la France. — Réconciliation avec les Provinces-Unies. — L'Espagne et la Fronde. — Campagne de 1649. — Invasion de la France. — Campagne de 1650. — Nouvelle invasion de la France. — Campagnes de 1651, de 1652 et de 1653; reprise des places maritimes. — Campagne de 1654. — Expédition du maréchal de Fabert dans le pays de Liège. — Traité de Tirlémont. — Campagnes de 1655, de 1656 et de 1657. — Alliance de la France et de l'Angleterre. — Campagne de 1658. — Défaite des Dunes. — Marche de Turenne en Flandre. — Le traité des Pyrénées. — Ruine militaire de l'Espagne.

#### I.

Quelque désireux qu'il fût d'établir la prépondérance de la France en Europe, Richelieu hésita longtemps à rompre avec l'Espagne. Il se contentait d'entretenir l'ardeur guerrière des

Provinces-Unies en leur accordant d'importants subsides qui leur permettaient de continuer la lutte qu'elles soutenaient contre Philippe IV depuis l'expiration de la trêve de Douze ans. Après la conclusion du traité du 15 avril 1634, qui renouvelait ces subsides, les Hollandais pressèrent Richelieu d'entreprendre la conquête des Pays-Bas. Il refusa. Ce n'est pas que le grand ministre ne comprît l'importance d'une pareille conquête, qui eût agrandi le territoire français du côté du nord et donné à Paris un boulevard inexpugnable, comme dira plus tard Mazarin dans une lettre célèbre que nous aurons plus d'une fois l'occasion de citer <sup>1</sup>. Quelques années auparavant, en 1631, il avait fait rechercher par les historiographes Godefroid et Dupuy les anciens droits de la France sur les comtés de Flandre et d'Artois; en 1632, il avait encouragé la conspiration des nobles belges, et la même année il avait chargé le baron de Charnacé, ambassadeur de France à La Haye, de soumettre aux Hollandais un projet de partage éventuel des Pays-Bas <sup>2</sup>. Toutes ces démarches prouvent que le cardinal avait des vues sur notre pays. Mais il ne se dissimulait pas non plus les inconvénients d'une acquisition qui eût fait de la France la voisine des Provinces-Unies et fortifié la jalousie qui existait déjà entre ces deux pays. Plutôt que de conquérir la Belgique, il eût préféré, *en ce moment*, faire de notre pays une république fédérative et catholique, qui eût servi de *barre*, comme on disait alors, de *barrière*, comme on dira plus tard, entre la France et la Hollande. Aussi repoussa-t-il d'abord les propositions belliqueuses du cabinet de La Haye pour s'en tenir au traité du 15 avril <sup>3</sup>.

Après la défaite des protestants à Nordlingen, Richelieu changea de tactique. Le cardinal-infant venait d'arriver à

<sup>1</sup> Mazarin aux plénipotentiaires à Munster, 20 janvier 1646. (MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I, pp. 177-182.)

<sup>2</sup> WADDINGTON, *La république des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols de 1650 à 1650*, t. I, p. 212.

<sup>3</sup> Voir MIGNET, dans le travail précité, et surtout WADDINGTON (*loc. cit.*, t. I, pp. 212 et suiv.), qui rappelle à ce propos l'avis donné par Richelieu au roi au commencement de juin 1634.

Bruxelles et l'on savait que le nouveau gouverneur était décidé à reprendre les opérations contre les Provinces-Unies avec vigueur. En Allemagne, le parti protestant était menacé d'une complète dissolution depuis qu'un de ses chefs, le duc de Saxe, s'était réconcilié avec l'Empereur. Différentes circonstances, d'autre part, facilitaient une intervention directe de la France. Gaston d'Orléans avait quitté Bruxelles, où il séjournait depuis 1631, pour faire sa paix avec le roi son frère, et les places fortes de la Lorraine, dont le souverain, comme on sait, servait la maison d'Autriche, venaient de tomber au pouvoir des Français. Richelieu accueillit mieux, cette fois, les propositions des Hollandais et, tout en restant partisan d'une république belge, il consentit à partager les Pays-Bas avec les Hollandais si les Belges refusaient de se révolter contre l'Espagne. C'est dans ce sens que fut conclu le célèbre traité du 8 février 1635 : La France et les états mettront en campagne deux armées de 25,000 hommes de pied et 5,000 chevaux chacune pour opérer, conjointement ou séparément, selon qu'il sera jugé bon. — Les habitants des Pays-Bas seront conviés à s'insurger ; s'ils le font dans les trois mois, les provinces belges seront unies en un corps d'État libre et souverain qui conservera telle quelle la religion catholique, avec ses franchises, autorités et prérogatives ; Sa Majesté et les états généraux prendront cet État sous leur protection. — Dans ce cas, les Belges ne pouvant songer à défendre toutes leurs frontières, donneront au roi les places de la côte de Flandre entre Gravelines et Blankenberghe inclus, plus Namur et Thionville, et aux états généraux, Hulst avec le pays de Waes, Breda, Gueldre et Stevensweert. — Les clauses précédentes répondent surtout aux désirs de Richelieu. L'article 5 répond davantage à ceux des Hollandais : Dans le cas où les sujets de l'Espagne refuseraient de contribuer à leur propre liberté, le roi et les états se rendront maîtres du pays et le partageront de la manière suivante : la France disposera à son gré de Cambrai et du Cambrésis et recevra le Luxembourg, les comtés de Namur, Hainaut, Artois et Flandre, ce dernier jusqu'à une

ligne partant de Blankenberghe pour passer entre Damme et Bruges et allant de là droit à Rupelmonde, sur l'Escaut ; les états garderont le marquisat du Saint-Empire avec Anvers, la seigneurie de Malines, le duché de Brabant et la Flandre au nord de la ligne susdite. En outre, et ce sont là deux conditions imposées par Richelieu, il est convenu : 1° que les places et lieux qui auront secoué le joug des Espagnols, moyennant qu'ils fassent un corps de trois ou quatre villes, demeureront libres ; 2° que la religion catholique restera comme elle est « dans toute l'étendue du partage ». Enfin, les deux parties s'obligent à ne signer de paix ou trêve avec l'Espagne que conjointement et d'un commun accord <sup>1</sup>.

Trois mois après la conclusion de ce traité, une armée française quittait la Champagne. Elle était commandée par les maréchaux de Châtillon et de Brézé et par le grand maître de l'artillerie, La Meilleraie, trois chefs incapables et presque toujours en désaccord. Charnacé, l'habile diplomate qui avait tant contribué à resserrer l'alliance de son pays avec la jeune république, l'accompagnait. Comme la guerre n'avait pas encore été officiellement déclarée ni à Bruxelles ni à Madrid, Châtillon avait fait publier à son de trompe qu'il était lieutenant général au service des Provinces-Unies, et commander à ses troupes de ne plus crier : *Vive le Roi*, mais : *Vivent les états de Hollande*. On se dirigea vers le Luxembourg, contrée montueuse et boisée, d'un accès difficile et de peu de ressources, mais qu'aucune forteresse ne défendait, du moins du côté de la Meuse, et qui confinait au territoire de la principauté épiscopale de Liège, pays neutre et qui, suivant les idées du temps, ne pouvait refuser le passage aux belligérants. La jonction des deux armées pouvait par là s'opérer sans difficulté, ce qui n'eût pas été le cas si elles s'étaient donné rendez-vous en Flandre ou en Brabant, dans des provinces plus riches, il est

<sup>1</sup> Pour le texte du traité, voir DEMONT, *Cours universel diplomatique du droit des gens*, t. VI, 1<sup>re</sup> partie, pp. 80-85, et pour les événements, WADDINGTON, *loc. cit.*, pp. 253 et suiv.

vrai, mais protégées par un double, quelquefois même par un triple cordon de places fortes <sup>1</sup>.

Châtillon et Brézé, qui exerçaient alternativement le commandement, passèrent la Meuse sur les ponts de Mézières, de Donchéry et de Charleville. Ils franchirent la Semois aux gués de Bouillon, de Cugnon et d'Herbeumont et rasèrent le château d'Orchimont. Le samedi 12 et le dimanche 13 mai, les différents corps arrivèrent à Paliseul. Le mercredi 16, on était à Rochefort. Comme on n'avait pas de nouvelles des Hollandais, on résolut de se porter à leur rencontre. Les deux brigades se séparèrent. Châtillon prit la route de Marche pendant que Brézé tenait la gauche pour refouler l'ennemi dont on avait signalé la présence dans le marquisat de Namur. Le 19, les deux maréchaux reçurent la confirmation de l'arrivée des Espagnols. Les troupes, qui jusqu'alors avaient dû s'éparpiller pour subsister plus facilement, se concentrèrent et campèrent dans les deux villages de Tintot et de Fraiture, situés en Condroz, à une demi-lieue l'un de l'autre et à trois lieues de Huy <sup>2</sup>. Ce jour seulement la guerre fut déclarée à l'Espagne ou plutôt à l'infant. Un héraut d'armes, du nom de Gratiolet, vint la dénoncer à Bruxelles, renouvelant ainsi un vieil usage tombé en oubli depuis deux siècles et qu'on ne vit plus depuis. Mais Gratiolet ne put s'acquitter que partiellement de sa mission. Les autorités refusèrent de le recevoir et le héraut s'en alla jetant à terre le papier dont il était porteur et dans lequel il déclarait que le roi de France, son maître, allait tirer raison par les armes de l'arrestation de l'archevêque de Trèves, son protégé <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Les différents plans de campagne de cette année sont exposés et discutés dans les *Mémoires de Richelieu* (édit. Michaud et Poujoulat), livre XXVI, p. 508. — Cf. MONTGLAT, *Mémoires*, première campagne, p. 27.

<sup>2</sup> *Mémoires de Richelieu*, pp. 606 et 607. — Les *Mémoires* ne font que reproduire les récits officiels de la campagne ou plutôt de la bataille des Avins qui se trouvent aux Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris, *Pays-Bas*, t. XI, pp. 77 et suiv.

<sup>3</sup> HENRARD, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, pp. 318 et suiv., d'après le rapport officiel de Saxon Finia, secrétaire du Conseil privé.

Le lendemain, un dimanche, on aperçut la petite armée que l'infant avait envoyée en observation à la nouvelle de l'entrée des Français dans le Luxembourg, et qui venait de franchir la Meuse à Namur. Elle était commandée par Thomas de Savoie, prince de Carignan. Vivant en mésintelligence avec son frère, le duc régnant, le prince Thomas s'était enfui de Turin, avait offert ses services à la France, puis s'était réfugié à Bruxelles où on lui offrait une pension plus forte. Capitaine médiocre, criblé de dettes, aussi fourbe que Charles de Lorraine, son ami, mais que l'infant ménageait à cause de son origine, car Thomas, issu du mariage de Charles-Emmanuel et de Catherine d'Autriche, fille de Philippe II, était cousin germain de Philippe IV, et son mariage avec la sœur du comte de Soissons l'avait fait entrer dans la maison de France.

Cette armée comptait 6,000 fantassins et 2,500 cavaliers répartis en plusieurs régiments, parmi lesquels on remarquait les tercios espagnols d'Alonson Ladron et de Guevara, et le régiment italien du marquis de Sfondrato <sup>1</sup>. Don Manuel Pimentel, comte de Féria et châtelain d'Anvers, exerçait les fonctions de maître de camp général, et Bucquoy, gouverneur du Hainaut, commandait la cavalerie. L'infant n'avait pu réunir plus de monde. Une partie de ses forces était en Allemagne et lui-même devait garder une réserve pour surveiller les Hollandais qui menaçaient le Brabant et la Flandre. Le marquis d'Aytona <sup>2</sup> avait voulu leur reprendre le fort de Philippine sur l'Escaut, mais il avait échoué et perdu plus de 200 soldats <sup>3</sup>.

Le prince Thomas avait choisi Marche-en-Famenne pour son quartier général <sup>4</sup>. C'est là qu'il comptait réunir les renforts que l'infant devait lui envoyer de Bruxelles à la suite des levées qu'il avait ordonnées dans tout le pays. Mais il fut pré-

<sup>1</sup> L'infant à Philippe IV, Tirlemont, 25 mai 1655. (S. E. E., t. XXXVI, t. 555.) — Cf. la relation manuscrite de Vincart, de 1655, qui se trouve aux archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris, *Pays-Bas*, t. XI.

<sup>2</sup> DIEGO DE LUNA Y MORA, *Relacion de la campaña del año de 1655*. (DOCUMENTOS INEDITOS, t. LXXV, p. 390.)

<sup>3</sup> VINCART, relation précitée.

le comte de Féria  
 et c. est  
 l'infant  
 me

venu par les Français; il avait à peine franchi la Meuse que le corps de Châtillon et de Brézé était dans le Condroz. Loin de pouvoir l'arrêter dans sa marche ou de le prendre à revers, il dut lui-même se retrancher. Il plaça son infanterie dans une bonne position, sur le plateau qui sépare les Avins de Clavier, plateau coupé par un vallon et couvert à cette époque de grosses haies <sup>1</sup>. Il dissimula son infanterie dans ce vallon avec seize pièces de canon, et mit quelque cavalerie dans la plaine pour attirer l'ennemi dans l'embuscade où il s'était posté si avantageusement qu'il croyait être en état de le repousser avec avantage. Il avait laissé la moitié de sa cavalerie dans une plaine en arrière pour soutenir son infanterie, en sorte que les Français, ne la voyant point, ne pouvaient juger que de celle qui était avancée, les haies et les buissons leur ôtant la vue du reste. Après avoir reconnu la position de l'ennemi, les Français résolurent de livrer bataille. Brézé s'était prononcé pour un

<sup>1</sup> Plusieurs écrivains, se fondant sur les premières nouvelles qui coururent du combat des Avins, nouvelles qu'on trouve dans le numéro de la *Gazette de France* du 26 mai, ont placé le champ de bataille entre Rochefort et Saint-Hubert. Ils sont contredits par les mémoires de Pontis, témoin oculaire, par ceux de Montglat, surtout par ceux de Richelieu, où l'on trouve un récit détaillé de la bataille d'après les rapports officiels conservés aux archives du Ministère des Affaires étrangères, *Pays-Bas*, t. XI, pp. 79 et suiv., et parmi lesquels nous citerons la dépêche adressée par Charnacé à Tinlot, le 20 mai à minuit, et le rapport de Châtillon et de Brézé, rédigé à Fraiture, le 21. D'après ces témoignages, on conclut que le lieu du combat doit être cherché entre les Avins et Clavier, dans une dépression de terrain qui s'appelle encore aujourd'hui le ravin des morts, à cause de la grande quantité d'ossements qu'on y a trouvés, comme nous l'apprend M. l'abbé SYLVAIN BALAU dans son *Histoire de la seigneurie de Modave*. Liège, 1893, p. 244. Le récit véritable de la bataille ne parut dans la *Gazette de France* que le 9 juin. Les écrivains espagnols sont beaucoup moins exacts que les français; Diego de Luna place les Avins à cinq lieues de Namur; quant à Vincart, il se trompe complètement: il place l'engagement entre Rochefort et Saint-Hubert; on peut se demander si lui aussi n'a pas puisé ses premières informations dans la *Gazette*. Sur les Avins, on fera bien de relire la notice de DEWEZ dans son *Dictionnaire géographique du royaume des Pays-Bas*, p. 41. Bruxelles, 1819.

engagement immédiat <sup>1</sup>. Châtillon, plus circonspect, hésitait à en venir aux mains avant l'arrivée des Hollandais, mais il se rendit aux raisons de son collègue. L'action s'engagea à l'aile droite, où commandait Brézé; les Français furent d'abord déconcertés par la mousqueterie des fantassins espagnols et leur cavalerie s'étant renversée sur l'infanterie y sema le désordre. Ils se remirent vite de leur alerte et revinrent à la charge. La cavalerie espagnole ne résista pas et tourna bride au premier choc, malgré les efforts de Bucquoy et de Villerval pour la ramener. Quant à l'infanterie, elle ne se conduisit pas mieux. Accablée par un ennemi supérieur en nombre, elle s'enfuit en désordre. Ce fut une véritable déroute. Seuls, les Espagnols et les Italiens montrèrent quelque fermeté, mais ils combattaient, dit un écrivain espagnol, plutôt pour soutenir leur réputation que dans l'espoir de vaincre <sup>2</sup>. Douze cents hommes et parmi eux des officiers de marque avaient mordu la poussière. Les Espagnols perdirent leurs bannières, leur artillerie, leurs bagages, 20,000 ducats en argent et leurs archives. Le comte de Féria était blessé et avait dû se rendre ainsi que les colonels Ladron, Sfondrato et Villerval. Tel était le bilan de cette bataille que les Français appellent la bataille d'Avein <sup>3</sup>.

Après cette victoire, l'armée française traversa sans difficulté le pays de Liège. Elle passa par Neuville-en-Condroz, le Val-Saint-Lambert, franchit l'Ourthe et la Vesdre près de Chênée,

<sup>1</sup> Mémoires précités de Pontis, de Montglat et de Richelieu.

<sup>2</sup> Don Jeronimo Mascareñas, auteur d'une relation intitulée : *Sucesos de la campaña de Flandes del año de 1655 en que Francia rompió la paz con España* et publiée dans les *VARIAS RELACIONES DE FLANDES*, t. XIV de la *Collección de libros raros ó curiosos*. L'auteur a visiblement copié son compatriote Diego de Luna y Mora.

<sup>3</sup> Lire le récit de cette bataille dans les sources françaises précitées. — Cf. la lettre de l'infant au Conseil d'État, du 21 mai (*Audience*, liasse 674), sa dépêche au roi, du 25 (S. E. E., t. XXXVI, f. 555), celle à Onate, ambassadeur d'Espagne en Allemagne, du même jour (S. E. E., t. CCLXI, f. 259), et la relation de Diego de Luna, qui contient des détails très curieux sur la misère de certains officiers prisonniers des Français, comme don Jose de Saavedra.



passa par Cheratte, Navagne et le 27 elle arriva à Gronsfeld, près de Maestricht. Elle opéra sa jonction avec l'armée hollandaise, et le stadhouder Frédéric-Henri prit le commandement en chef<sup>1</sup>. L'armée franco-hollandaise traversa le comté de Loos et entra dans le Brabant, occupant la ligne de Léau, Landen, Hannut. L'infant était campé à Hackendover, à l'est de Tirlemont<sup>2</sup>. Il avait convoqué les compagnies d'ordonnance et les milices communales, les *élus* comme on les appelait<sup>3</sup>. En même temps, Thomas de Savoie ralliait à Namur les soldats qui avaient échappé au désastre des Avins. Le gouverneur ne disposait que d'une vingtaine de mille hommes, pas même de la moitié de l'armée ennemie. Jugeant imprudent de livrer une bataille décisive avant l'arrivée des renforts qu'il attendait de l'Allemagne<sup>4</sup>, il quitta sa place d'armes et repassa par Tirlemont où il ne laissa qu'une garnison insuffisante, sous le commandement de Martin de Los Arcos, et se retira sous les murs de Louvain. Le prince d'Orange profita de la retraite des Espagnols pour marcher sur Tirlemont. La garnison ayant refusé de capituler, il lança ses troupes à l'assaut. Il ne pouvait pas y avoir une longue résistance et Martin de Los Arcos ayant enfin demandé à entrer en composition fut mis en rapport avec le prince d'Orange. Pendant qu'il parlementait, les soldats escaladèrent les remparts, se ruèrent dans la ville et se mirent à la piller. Vers le soir, les officiers parvinrent à faire rentrer les troupes dans leurs quartiers, mais le lendemain les régiments qui n'avaient pas pris part au pillage voulurent avoir

<sup>1</sup> Mémoires de Richelieu et de Frédéric-Henri.

<sup>2</sup> Relation de Vincart. A partir de ce moment, Vincart redevient exact et minutieux comme d'habitude.

<sup>3</sup> HENBARD, *loc. cit.*, p. 526, d'après les renseignements trouvés dans les archives de l'Audience, liasse 674. — Cf. la lettre de Philippe IV au gouverneur et conseil du duché de Luxembourg, du 26 mai 1655, publiée par Gachard dans C. R. H., 2<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 442.

<sup>4</sup> L'infant à Oñate, 5 mai 1655. (S. E. E., t. CCLXI, f. 218.) — Cf. les instructions données le 20 juillet à Fuensaldaña, envoyé en Allemagne. (S. E. E., t. XXXVII, f. 45.)

leur tour; le sac recommença avec une brutalité inouïe. En quelques heures, Tirlemont fut pillé de fond en comble, les églises et les couvents furent dévastés et brûlés, les religieuses violées, les vases sacrés profanés. On remarqua que les Français catholiques n'étaient pas moins cruels que leurs alliés hérétiques. Les approvisionnements que l'infant y avait fait assembler furent détruits, barbarie inutile qui devait coûter cher aux vainqueurs, car la disette commençait à se faire sentir dans leur camp <sup>1</sup>.

Après la prise de Tirlemont, les alliés s'emparèrent de Diest et d'Aerschot et se mirent en devoir de franchir la Dyle pour couper à l'infant la route de Bruxelles. Force fut au gouverneur général de quitter le poste qu'il occupait à l'ouest de Louvain, entre le château d'Hever et l'abbaye de Ter Bank, et de revenir dans la capitale du Brabant. Il se retrancha derrière le canal de Willebroeck pour être à même de repousser une attaque des Hollandais pendant que l'ennemi, qui avait passé la Dyle entre Rhode-Sainte-Agathe et Florival, s'avancait jusqu'à Tervueren qu'il dévasta <sup>2</sup>.

Grande fut la terreur à Bruxelles quand on apprit l'arrivée du prince d'Orange. Une grande partie de la population songeait à se retirer à Gand, à Anvers ou dans d'autres places fortes. Un chariot qui coûtait ordinairement 6 patacons de louage fut payé jusqu'à 200 ducats pour un jour de voyage <sup>3</sup>. Et la détresse du gouvernement était extrême. L'infant n'avait pas de quoi entretenir sa table. Pierre Roose dut lui avancer une somme d'argent qu'il venait de toucher. Le président du Conseil privé montra dans ces journées critiques autant de sang-

<sup>1</sup> Mémoires de Richelieu, de Montglat et de Pontis. — Cf. la relation de Vincart. — Lire aussi BERS, *Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont*, t. I, pp. 164 et suiv. — Pontis est particulièrement sévère pour les horreurs commises par ses compatriotes à Tirlemont.

<sup>2</sup> Relation de Vincart.

<sup>3</sup> Relation du 2 septembre 1655 adressée au marquis de Valparaiso, vice-roi de Navarre, et citée par Gachard dans les *Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, p. 171.

froid que de courage. Il conseilla de défendre Louvain et le canal de Willebroeck, et son opinion fut vivement soutenue par André Cantelmo, un des officiers supérieurs italiens les plus distingués de ce temps <sup>1</sup>. La vieille cité brabançonne fut mise en état de défense. Grobbendonck s'y renferma avec quatre régiments d'élite et s'empessa de relever les fortifications. Roose avait vu juste. Les alliés, après leur démonstration vers Bruxelles, se rabattirent sur Louvain, résolus à faire le siège de cette ville importante, malgré le prince d'Orange qui aurait voulu qu'on forçât l'ennemi dans Bruxelles, espérant que la prise de la capitale déciderait de la campagne. L'ennemi ne put toutefois investir Louvain que d'un côté, ce qui permit à l'infant de ravitailler la place. La résistance de la garnison fut héroïque; les bourgeois et les étudiants combattaient sur les remparts à côté des soldats et firent plusieurs sorties fructueuses. En même temps, le typhus faisait d'affreux ravages parmi les assiégeants qui souffraient en outre de la disette. Après dix jours d'attaques incessantes, les assiégeants levèrent le siège de Louvain <sup>2</sup>.

Ce fut le salut de la Belgique. L'infant, qui avait reçu les secours que Piccolomini lui amenait d'Allemagne, reprit l'offensive <sup>3</sup>. Les paysans brabançons, exaspérés par les cruautés des Français, massacrèrent les trainards. Suivant une relation de

<sup>1</sup> C'est du moins ce que Roose nous apprend dans un mémoire déjà cité : *Los servicios del señor Jef-Presidente Roose representados a la Majestad Catholica*. (Ms. 5292 de la Bibliothèque royale.)

<sup>2</sup> Sur le siège de Louvain, voir les relations latines d'écrivains louvainistes, témoins oculaires, telles que celles de Rivius, de Vernulaeus, surtout celles de Putcanus et de Mercator, et les relations flamandes, surtout le *Belegeringe van der stadt van Loven van den jaere 1635*, sorte de journal du siège, très sobre, mais très exact, que M. Goovaerts, archiviste adjoint aux Archives générales, a publié en 1895 dans la *Dietsche Warande*.

<sup>3</sup> Dépêche de l'infant à Oñate, du 3 juillet. — Cf. la lettre d'Oñate à l'infant, du 18 du même mois (S. E. E., t. CCLXII, f. 75). On voit que Gallas avait reçu l'ordre de rendre à l'infant une partie des troupes que l'Empereur avait reçues en 1634.

l'époque, ils firent la chasse aux Français comme à des lapins. Un paysan vint réclamer une récompense à l'infant pour en avoir tué treize et comme le père confesseur lui demandait ses preuves il tira de sa poche un chapelet d'oreilles <sup>1</sup>. De leur côté, les Croates poursuivirent l'ennemi avec leur vigueur habituelle, faisant croire par la rapidité de leurs courses qu'ils étaient suivis de toute l'armée espagnole. Aussi les Français, après avoir évacué les places dont ils s'étaient emparés, s'empressèrent de gagner Ruremonde où ils restèrent trois semaines pour se remettre. Ils méditaient un coup de main sur la place de Gueldre, dans le duché de ce nom, quand ils apprirent, le 28 juillet, que le lieutenant-colonel d'Einholz, du régiment du comte d'Emden, à la tête de 600 hommes, s'était emparé du fort de Schenk, situé au confluent du Waal et du Rhin, et qu'on regardait comme la clef des Provinces-Unies. En même temps les Espagnols occupaient Stevensweert, en amont de Ruremonde, renforçaient la garnison de la ville de Gueldre, entraient dans Sraclen, de sorte que toute la Gueldre était en leur pouvoir. Comme la ville de Juliers était gardée par une garnison espagnole, les Français se trouvaient cernés. Que l'infant passât le Waal, et la Hollande était envahie!

Le prince d'Orange comprit le danger, et quittant Ruremonde, occupa Tolhuys et se fortifia derrière le vieux Waal afin de garder la rive droite du Rhin et de fermer à l'ennemi l'entrée de la Betuwe. Il profita d'une négligence des Espagnols pour leur reprendre un fortin près de Schenk et leur rendre le passage du fleuve impossible. Au même moment, son armée se fortifiait près de Nimègue pendant que les Français, réduits à 18,000 hommes de pied et à 4,000 chevaux, se cantonnaient entre Emmerich et Rees. De son côté, l'infant s'arrêtait à Goch, dans le duché de Clèves, d'où il envoya des renforts à Schenk. Quoique son armée, forte de 25,000 hommes et de 12,000 chevaux, fût en mesure de prendre l'offensive, il n'osa tenter le

<sup>1</sup> Relation précitée adressée au marquis de Valparaiso. — Cf. la relation de Mascareñas.

passage du fleuve et après une halte entre Coch et Clèves, il alla se loger à Udem, où l'armée resta trente-trois jours dans une complète inaction. C'est là que mourut le marquis d'Aytona. Le chagrin autant que les fatigues avait abrégé les jours de ce vaillant soldat ; il ne pouvait se consoler, dit un de ses compatriotes, qu'on n'eût pas mis à profit la prise de Schenk <sup>1</sup>. L'infant perdait en lui un conseiller intègre et éclairé qui avait signalé souvent avec une rare hardiesse à Madrid les fautes commises dans notre pays et les injustices que les Belges avaient à supporter. Il eut pour successeur le duc de Lerne, qui ne lui survécut que de quelques semaines. Le 15 septembre, notre armée campait à Gennep, poste important sur la Meuse, et occupait Clèves. On avait perdu trois mois depuis la prise de Schenk. Comme on était à la fin de l'été, les Espagnols reprirent le chemin des Pays-Bas pour entrer dans les quartiers d'hiver, tandis que les Impériaux se fixaient dans les pays de Juliers et de Liège. Le 2 novembre, Limbourg se rendit, puis ce fut le tour de Fauquemont. Le 13, l'infant rentra à Bruxelles avec Piccolomini et il fut reçu magnifiquement par les habitants qui voyaient en lui le sauveur de la patrie <sup>2</sup>. Quant aux Français, ils furent retenus pendant plusieurs mois à Rotterdam par des vents contraires et ils souffrirent cruellement d'une peste qui venait d'éclater dans la région. Quand leur armée débarqua à Calais, au commencement de juin 1636, elle ne comptait plus que 6,000 hommes et 2,500 chevaux. La division qui devait opérer sur les frontières de la Picardie n'avait pas été plus heureuse. Elle fut repoussée par les Croates qui, sous les ordres de Bucquoy, gouverneur du Hainaut, et du baron de Balanzon, général de l'artillerie, brûlèrent La Capelle, coururent jusqu'à Boulogne et Amiens, faisant des prisonniers et un immense butin. Une tentative sur Cambrai n'eut pas plus de résultat. Richelieu avait voulu corrompre le gouverneur, don Louis de Benavides. Il lui fit des offres par

<sup>1</sup> MASCAREÑAS, relation précitée.

<sup>2</sup> VINCART, relation de 1635.

l'intermédiaire d'un religieux. Le gouverneur demanda à son interlocuteur de mettre ses propositions par écrit et de les signer. Quand il eut entre les mains cette pièce compromettante, il ordonna d'arrêter le porteur et de le conduire à Anvers.

Sur le Rhin, les Français n'avaient pas été plus heureux. Le cardinal de la Valette, après avoir ravitaillé Mayence, dont Mansfeld avait dû lever le siège, s'était engagé dans un pays pauvre et désert où son armée souffrit cruellement de la faim ; il fut poursuivi par l'armée impériale jusqu'aux portes de Metz, après avoir perdu en Lorraine 18 canons, presque tout son bagage et un grand nombre de soldats. Le roi, qui s'était mis à la tête de son armée, dut se borner à la prise de la petite forteresse de Saint-Mihiel en Lorraine <sup>1</sup>. En Italie et sur mer, les Français éprouvèrent aussi des revers <sup>2</sup>.

Tel fut le résultat d'une campagne qui avait si brillamment débuté, résultat dû moins à l'habileté du vainqueur qu'aux fautes du vaincu. « Bien combinée, dit un de nos meilleurs écrivains militaires, cette campagne dut ses revers à ceux qui devaient l'exécuter : ils laissèrent s'introduire l'indiscipline dans leur armée en lui laissant prendre des habitudes de maraude et de pillage, rendues excusables par la misère du soldat mourant de faim au milieu du pays le plus peuplé et le plus fertile de l'Europe, par suite de l'absence de mesures prises pour assurer le ravitaillement. Les chefs oublièrent trop que pour vaincre, il ne suffit pas d'avoir de bonnes troupes, il faut les faire vivre <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> DON DIEGO DE LUNA Y MORA, relation précitée, p. 594.

<sup>2</sup> MONTGLAT, *Mémoires*, première campagne. — Sur la campagne en Lorraine, voir DES ROBERT, *Campagne de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Allemagne, en Lorraine et en Franche-Comté, 1654-1658*, pp. 117 et suiv.

<sup>3</sup> HENRARD, *Séjour de Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, p. 556.

## II.

L'activité de Richelieu suppléa à l'impéritie de ses généraux. Après la prise de Schenk, des négociations avaient été ouvertes entre les Provinces-Unies et le gouvernement de Bruxelles. La paix devait se conclure avec des concessions réciproques, c'est-à-dire que Schenk et Breda auraient été donnés en échange de Venloo, de Ruremonde et de Maestricht; Fernambouc eût été racheté par l'Espagne à la Compagnie des Indes occidentales et la trêve de 1609 eût été renouvelée. Ces négociations durèrent tout l'hiver; mais la reddition du fort de Schenk (29 avril 1636), en éloignant des Provinces-Unies le danger d'une invasion, ralentit le désir des Hollandais de traiter, et l'ambassadeur français Charnacé en profita pour conclure avec eux un nouveau traité d'alliance <sup>1</sup>.

En même temps, Richelieu surveillait attentivement tout ce qui se passait dans un État voisin, la principauté épiscopale de Liège. Depuis plusieurs années, cet État ecclésiastique, dont le territoire était enclavé dans les Pays-Bas, était le théâtre de troubles continuels. L'évêque régnant, Ferdinand de Bavière, en même temps archevêque de Cologne et possesseur de plusieurs autres bénéfices ecclésiastiques, s'occupait plus des affaires de l'Allemagne que de sa principauté. Son éloignement du pays, l'impopularité des ministres à qui il remit le pouvoir, l'énergie avec laquelle il avait modifié l'ancien règlement en matière d'élections municipales, provoquèrent de graves désordres, surtout à Liège, la capitale, qui prétendait être une ville libre et impériale et comme telle indépendante de la souveraineté temporelle de son évêque. On vit se former deux partis, l'un de conservateurs, l'autre de révolutionnaires, ou, pour employer deux mots du terroir : les *Chirurgiens* et les *Grignoux*. Les premiers se tournèrent vers l'Espagne, les seconds, vers la France.

<sup>1</sup> Celui du 6 septembre 1636. Voir WADDINGTON, *loc. cit.*, pp. 282-284.

Or, en cette année 1636, Ferdinand avait annoncé son retour. Il convoqua les représentants de la nation, autrement dit les états, non à Liège, comme c'était la coutume, mais à Huy où il se croyait plus sûr. Il n'en fallut pas davantage pour soulever tout le conseil de la cité, où dominaient les Grignoux, et Ferdinand, se sentant impuissant, requit l'assistance du général de la Ligue catholique, Jean de Weert, qui avait pris ses quartiers d'hiver dans les environs, puis celle du cardinal-infant. Cette résolution désespérée et illégale, car le prince ne pouvait de son propre chef appeler une armée étrangère, précipita la crise. Un des deux bourgmestres de la cité, Sébastien de la Ruelle, le chef attitré des Grignoux, réclama l'intervention de la France. Que l'infant répondît à l'appel du prélat, et le théâtre de la guerre n'était plus seulement le Brabant, mais la vallée de la Meuse, vallée d'une importance stratégique de premier ordre et dont depuis longtemps les Français comme les Espagnols cherchaient à s'emparer <sup>1</sup>.

Mais l'infant hésitait à envoyer des renforts au Bavaois, car lui-même préparait une expédition en France, pour laquelle il allait avoir besoin de toutes ses forces. Comme l'Empereur, avec lequel il était continuellement en rapport par l'intermédiaire de son agent, le comte d'Oñate, et qu'il instruisait de tout ce qui se passait dans notre pays, l'infant préféra interposer sa médiation. Il envoya à Liège un fonctionnaire de sa cour, don Lope Zapata, qui s'aboucha avec Jean-Baptiste Visconti, commissaire impérial, et avec l'évêque d'Osnabrück, le représentant de l'évêque. Plus tard, le marquis de Lède, gouverneur du duché de Limbourg, et le comte Jean de Nassau entamèrent des négociations avec le conseil de la cité. Mais leurs tentatives échouèrent et la guerre civile dura

<sup>1</sup> Sur la situation de la principauté de Liège à cette époque, voir dans les MÉMOIRES IN-8° DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, tome XLIV, le travail de M. HENRI LONCHAY, *La principauté de Liège, la France et les Pays-Bas au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle*, particulièrement le chapitre III, et la notice du même sur La Ruelle dans la *Biographie nationale*.



jusqu'en 1649, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la guerre de Trente ans, entretenue en grande partie par les Français, qui avaient un intérêt majeur à voir les Liégeois harceler les Espagnols à l'est des Pays-Bas, pendant qu'eux-mêmes les attaquaient au sud et les Hollandais au nord. Cette guerre civile fut féconde en événements sanglants, comme l'assassinat de La Ruelle l'année suivante, et elle donna souvent de grandes inquiétudes au gouvernement de Bruxelles; mais l'infant s'abstint de toute intervention sérieuse et se borna à envoyer de temps en temps à Ferdinand quelques compagnies de soldats et quelques milliers d'écus afin de ne pas le décourager absolument, car il importait à l'Espagne que le siège épiscopal de Liège fût occupé par un ami de la maison d'Autriche <sup>1</sup>.

L'infant avait donc refusé de marcher contre les Liégeois parce qu'il préparait une invasion de la France. Il disposait maintenant d'une partie des forces catholiques de l'Allemagne et il avait résolu d'aller de l'avant. Il comprenait qu'une guerre purement défensive énervait les soldats, décourageait les populations, amoindrissait dans l'opinion publique la réputation du roi, alors qu'il fallait, par une vigoureuse offensive, réparer l'échec de la campagne précédente et venger l'invasion du territoire. Une armée d'observation eut à défendre les Pays-Bas. Une division sous les ordres du maître de camp général, comte de Feria, était à Diest pour tenir en respect les Hollandais; une autre, sous le comte de Bucquoy, campait près de Berlaymont, sur la Sambre, que les Français menaçaient en ce moment. L'armée d'invasion, sous les ordres du gouverneur des armes, le prince Thomas de Savoie, avec Claude de Lannoy, comte de La Motterie, gouverneur de Namur, comme maître de camp général, et le comte Jean de Nassau comme général de la cava-

<sup>1</sup> Voir le mémoire précité. Aux documents cités par l'auteur, on peut ajouter la dépêche de l'infant à Oñate, du 1<sup>er</sup> mai 1636, et celles d'Oñate à l'infant, du 2 juillet et du 26 août de la même année. On voit par la dernière que l'infant avait fait passer 16,000 patacons à Ferdinand pour qu'il pût se rendre à la diète de Ratisbonne. (S. E. E., t. CCLXIII, f. 209; t. CCLXIV, f. 249; t. CCLXV, f. 75.)

lerie, partit de Bruxelles, le 28 juin, et par Mons se dirigea vers Avesnes où elle rallia les Impériaux, les Lorrains et les Bava-rois. L'infant, qui s'était arrêté quelque temps dans la capitale du Hainaut pour y demander un subside extraordinaire, vint prendre le commandement suprême le 3 juillet. Deux jours plus tard paraissait un manifeste qu'on répandit en Champagne et en Picardie et dans lequel le gouverneur espagnol expliquait les raisons de son entrée en France.

C'était cette fois la France qui était envahie. Allait-elle subir un désastre comme celui de Saint-Quentin en 1559? Le cardinal-infant allait-il avoir le même bonheur que Philibert de Savoie? On aurait pu le croire quand on vit avec quelle rapidité l'armée espagnole s'emparait des forteresses qu'elle rencontrait. Elle entraît par la vallée de l'Oise, qui est encore de nos jours la partie la plus faiblement défendue de la France du nord. Coup sur coup, elle s'emparait de La Capelle, de Vervins, de Guise, de Bohain, de Catelet. Toutes ces places ne firent aucune résistance. Catelet, qui aurait pu tenir trois mois, ne tint que trois jours, tant ses défenseurs furent effrayés par la canonnade et par les bombes, projectiles presque inconnus alors. Ni le comte de Soissons, ni de Chaulnes, ni Brézé n'avaient pu couvrir la Picardie. La vallée de la Somme fut à son tour envahie, et Corbie, place importante, se rendit le 15 août.

La terreur fut grande à Paris quand on apprit la chute de Corbie. Les fourrageurs de Jean de Weert infestaient les campagnes, se portant d'une localité à l'autre avec une rapidité fantastique, poussant leurs courses aventureuses jusque sous les murs de la capitale. A deux lieues de Paris, s'il faut en croire Vincart, on demandait des sauf-conduits à Piccolomini, tant les routes étaient peu sûres! Et il semblait que la fortune se déclarait pour nous partout où nous avions à combattre la France. Le comte d'Issembourg qui, avec 8,000 Polonais et d'autres troupes, avait pour mission de défendre le Luxembourg, s'emparait de Hirson dont la garnison faisait beaucoup de mal aux localités voisines du Hainaut. Le duc de Lerne tenait tête victorieusement aux Hollandais, qui tentèrent, mais

vainement, de pénétrer dans le cœur du Brabant; le duc de Lorraine, renforcé par l'armée impériale aux ordres du baron de Lamboy, forçait le prince de Condé à lever le siège de Dôle dans la Franche-Comté, où il fut admirablement secondé par les habitants, et le marquis de Leganes entra à Parme. Enfin, 4,000 Espagnols débarquaient à Dunkerque, et l'infant les envoyait renforcer les garnisons des places de Cambrai, de Gand, d'Anvers, d'Ostende et de Nieuport <sup>1</sup>.

Mais nos succès s'arrêtèrent là. Si les soldats du roi Catholique montrèrent dans cette campagne leur bravoure habituelle, si Jean de Weert, notamment, prouva par l'audace de ses courses et l'ingéniosité de ses stratagèmes qu'il était le premier général de cavalerie de son temps, les uns comme les autres, les Espagnols comme les Impériaux, les Wallons comme les Lorrains ou les Italiens, cédaient trop volontiers à leurs instincts de rapine. Ne vit-on pas ce même Jean de Weert négliger de poursuivre un corps de cavalerie, qu'il avait mis en déroute, pour piller un village <sup>2</sup>? Et les suites de cette indiscipline étaient plus graves dans une armée comme la nôtre qui réunissait tant de nationalités rivales. Les Impériaux secondaient très mal les Espagnols. Piccolomini refusait d'obéir au général en chef, le prince Thomas de Savoie, sous prétexte que son armée servait à titre d'auxiliaire et que ses forces étaient supérieures à celles de l'infant; malgré les attentions que l'on avait pour lui, il parlait souvent de se retirer sous sa tente et de retourner en Allemagne.

Ce fut bien pis avec Gallas. Ce général, qui partageait avec Piccolomini l'autorité dont Waldstein avait jadis été investi, devait envahir la France et la Bourgogne, et venir donner la main à l'infant qui s'avavançait par la vallée de l'Oise. Exécuté

<sup>1</sup> VINCART, relation de 1636. Cette campagne a été récemment décrite par M. O. Vigier. Voir son étude : *Une invasion en France sous Louis XIII* (REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES, octobre 1894).

<sup>2</sup> L'infant à Oñate, Cambrai, 8 août 1636. (S. E. E., t. CCLXIV, f. 348.) — Sur les exploits de Jean de Weert, voir la relation de Vincart de 1636.

à temps, ce double mouvement assurait le succès de la campagne. Mais Gallas, dont la lenteur était un des défauts dominants, au point qu'il se rendit suspect non seulement auprès du comte d'Oñate <sup>1</sup>, l'ambassadeur de l'infant à Vienne, mais même auprès de l'entourage de l'Empereur <sup>2</sup>, Gallas, disons-nous, ne passa pas le Rhin au moment convenu. Il croyait que sa présence était nécessaire en Allemagne, pour faciliter l'élection du jeune Ferdinand comme roi des Romains, et fit ainsi échouer une campagne si brillamment commencée. L'infant n'osa pas dépasser la Somme de crainte d'avoir toute l'armée française sur les bras <sup>3</sup>, et il s'arrêta à Corbie, dont il fit réparer les fortifications. Plus tard, les pluies empêchèrent le ravitaillement et obligèrent les Espagnols de se retirer vers Arras. Les maladies leur enlevèrent beaucoup d'hommes et l'armée française s'approchait. Il est vrai que de part et d'autre on n'osa pas risquer une bataille. Richelieu, toutefois, fit investir Corbie et la place succomba avant qu'on eût le temps de la secourir. On s'attendait à une plus longue résistance, car les pluies rendaient le travail dans les tranchées très difficile; mais la garnison avait hâte d'entrer dans ses quartiers d'hiver et elle craignait, en prolongeant la défense, d'être mal partagée dans la répartition des cantonnements. Pour les mêmes causes, l'indiscipline et la mauvaise organisation de l'intendance, la campagne de 1636 se terminait comme celle

<sup>1</sup> Oñate retint quelque temps la patente royale qui conférait à Gallas la Toison d'or. Voir Oñate à l'infant, 3 octobre 1635. (S. E. E., t. CCLXII, f. 146 et les lettres suivantes.)

<sup>2</sup> Castañeda à Oñate, 27 septembre 1635. (*Ibidem*, f. 154.) — A Vienne, il fut un moment question d'adjoindre Piccolomini à Gallas afin que les opérations en Allemagne fussent conduites avec plus de vigueur. Voir Oñate à l'infant, 15 février 1636. (S. E. E., t. CCLXIII, f. 117.) — La conduite de Gallas fut l'objet d'une enquête secrète, mais on ne put articuler contre lui de fait précis. On convint de son excessive lenteur, mais on tint compte de ses antécédents. (*Ibidem*, t. CCLXVI, f. 108.)

<sup>3</sup> C'est ce que Vincart fait ressortir à trois reprises. (Relation précitée pp. 46, 64, 99.)

de 1635 par un échec. Les Espagnols n'avaient pas su se maintenir mieux en France que les Français dans les Pays-Bas. Tout était à recommencer. En attendant, les troupes entrèrent dans leurs quartiers, ce qui souleva de nouvelles difficultés, les Impériaux refusant de retourner dans leur pays ruiné par la guerre, et voulant, malgré l'infant, rester dans nos provinces qui eurent cruellement à souffrir de leurs excès <sup>1</sup>.

### III.

Si l'Espagne était mal soutenue par ses alliés naturels, les Autrichiens, elle l'était plus mal encore par ses alliés d'occasion, les adversaires de Richelieu. Cette même année 1636, Monsieur, d'accord avec Louis de Bourbon, comte de Soissons, et des aventuriers comme Saint-Ibal et Montrésor, avait comploté l'assassinat du cardinal. C'était pendant le siège de Corbie. Mais au moment convenu, c'est-à-dire le 25 octobre, le cœur faillit à Gaston. Les conjurés, se sentant suspects, s'enfuirent de la cour, les uns à Blois, les autres à Sedan. Gaston ne resta pas longtemps brouillé avec son frère; il fit sa paix au commencement de l'année suivante; mais le comte de Soissons se soumit moins vite. Il se rendit à Sedan, sur la frontière des Pays-Bas, où régnait Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon et ennemi de Richelieu, quoiqu'il fût le neveu de Frédéric-Henri, le stadhouder des Provinces-Unies, et par l'intermédiaire de son beau-frère, le prince Tho-

<sup>1</sup> Voir, par exemple, les excès commis dans le Hainaut en 1638 et qui motivèrent les protestations énergiques de l'infant auprès de Piccolomini. — L'infant à Piccolomini, 29 décembre 1638. (S. E. E., t. CCCLV.) — Sur les prétentions du généralissime autrichien à cantonner son armée dans les Pays-Bas, voir Oñate à l'infant, 28 octobre 1636. (*Ibidem*, t. CCLXV, f. 510.) — Suit un mémoire remis à l'ambassadeur espagnol par deux conseillers autrichiens, d'après lequel les troupes impériales ne pouvaient hiverner en Allemagne dans des contrées ruinées par la guerre. « Tout était détruit, y lit-on, de la Bourgogne au Mein. »

mas de Savoie, entra en relations avec l'infant. Marie de Médicis, qui séjournait à Bruxelles depuis 1631, crut trouver dans le comte un allié plus sûr que dans son fils, et elle négocia avec lui. Le 28 juin 1637 fut signé par l'infant, au nom du roi d'Espagne, d'une part, et par la reine-mère, représentant le comte de Soissons, de l'autre, un traité par lequel Philippe IV s'engageait à ne faire ni paix ni trêve avec le roi de France sans y comprendre la reine et le comte, à payer comptant à celui-ci 500,000 livres pour la levée et l'entretien d'une armée jusqu'à la fin de la campagne, à entretenir une garnison dans Sedan, et à dédommager le duc de Bouillon de la perte de ses biens en France, leur confiscation devant être naturellement une conséquence de sa révolte. Par contre, Marie de Médicis promettait qu'aussitôt après avoir reçu satisfaction, ce qui ne pouvait jamais être qu'après la mort ou la disgrâce de Richelieu, spécifiait-elle, pour qu'il fût bien entendu qu'elle ne traiterait jamais avec lui, ou après qu'il aurait été mis hors du service du roi, elle ferait tous ses efforts pour travailler à terminer les différends qui existaient entre la France, l'Empire et l'Espagne, si déjà alors la paix n'était pas conclue. Ce traité dont l'Espagne faisait tous les frais ne fut pas ratifié par le comte, et pour cause : à la fin de juillet, Soissons rentrait dans l'obéissance par la convention de Sedan <sup>1</sup>. Malgré cette déception, les Espagnols continuèrent leurs intrigues avec les ennemis du cardinal ; ils entretenirent une correspondance suivie avec la reine Anne d'Autriche. Mais ces rapports clandestins furent vite découverts ; le valet de chambre de la reine, La Porte, fut arrêté ; Anne d'Autriche elle-même fut soumise à un interrogatoire et sa confidente, Madame de Chevreuse, obligée de sortir de France <sup>2</sup>.

L'infant attribuait ces échecs à l'insuccès de ses armes. La

<sup>1</sup> HENRARD, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, pp. 589 et suiv., d'après la correspondance de Philippe IV avec le cardinal-infant, qui se trouve aux Archives générales du royaume à Bruxelles.

<sup>2</sup> VICTOR COUSIN, *Madame de Chevreuse*, *passim*.

guerre, en effet, avait été malheureuse pour nous cette année-là. Nous perdîmes au midi Landrecies, La Capelle et Damvillers. Sans l'arrivée de Piccolomini, le Hainaut était envahi. Au nord, nous perdîmes Bréda <sup>1</sup>. Cette ville, qui faisait partie du patrimoine des princes d'Orange, commandait un vaste et fertile district du Brabant septentrional et d'où les Espagnols menaçaient sans cesse les pays dits de la généralité. Elle passait pour imprenable avec ses dix-sept grands bastions, ses fossés de deux cents pieds de large et de dix de profondeur, remplis d'eau, et ses autres fortifications élevées par Maurice de Nassau. Frédéric Henri l'investit sans s'inquiéter ni des trois mille cinq cents hommes de la garnison, ni des secours que l'infant se disposait à amener <sup>2</sup>. Campés devant Bréda à partir du 21 juillet, les Hollandais se retranchèrent dans leurs lignes de circonvallation, inondèrent le pays environnant en barrant les rivières de l'Aa et de la Mark. L'infant ne put briser le cercle qui enserrait la ville. En vain se porta-t-il sur les bords de la Meuse où il emporta en quelques jours Venloo et Ruremonde, Frédéric-Henri ne bougea pas et il fut bientôt évident que la chute de Bréda n'était plus qu'une question de temps. Cette nouvelle causa à Madrid la plus vive émotion. Douze ans auparavant, Spinola avait conquis la place après un siège de neuf mois, siège héroïque qui porta à son comble la gloire du vainqueur et qui fut illustré par le pinceau de Velasquez <sup>3</sup> et par un drame de Calderon <sup>4</sup>. Le roi fut vivement affecté et s'indigna de l'incapacité de ses officiers. « Le roi, notre seigneur, » écrivait Olivarès à l'infant, est comme je ne l'ai jamais vu ; » car, seigneur, ce qu'on a fait de fautes et ce qu'il a fallu en faire pour que Bréda se perdît, sont des choses que jamais » on ne vit dans le monde. Je n'ose dire à Votre Altesse com-

<sup>1</sup> VINCART, relation de 1657, *passim*. Cette année, Maubeuge fut pris par les Français, puis repris par les Espagnols.

<sup>2</sup> *Mémoires de Frédéric-Henri*, page 249.

<sup>3</sup> Dans le tableau connu sous le nom de *Las lanzas* et où l'on voit Justin de Nassau remettant les clefs de Bréda à Spinola.

<sup>4</sup> *El sitio de Breda*.

» ment est le roi et en quel état est mon cœur, pour ne pas  
 » lui causer plus d'affliction que je n'en éprouve. Je crois que  
 » S. M. a l'intention d'envoyer une personne particulière, si  
 » l'on nous donne un passe-port, pour informer V. A. des  
 » dispositions qu'elle a cru devoir prendre. C'est une terrible  
 » chose, seigneur, que de voir dans le même temps Milan  
 » secouru par 5,000 hommes contre 12,000 parmi lesquels se  
 » trouvaient le duc de Savoie et Créqui, et qu'aux Pays-Bas,  
 » avec les forces qu'on avait, on n'essaie pas même de prendre  
 » un poste. Le cas est grave et désolant. Je supplie V. A. de  
 » punir les fautes qui ont été commises, afin que le roi notre  
 » seigneur ne soit pas obligé de le faire. Et que V. A. tâche  
 » de consoler le roi par quelque grand succès, car il en a  
 » besoin, ainsi que nous tous, pour oublier de semblables  
 » malheurs. Pour dire la vérité à V. A., rien au monde ne  
 » saurait me consoler de la perte de Bréda, car le fait est désas-  
 » treux et la manière dont il est arrivé honteuse. Je répète à  
 » V. A. que le roi notre seigneur est comme jamais je ne l'ai  
 » vu <sup>1</sup>. » Malgré cet appel pressant, l'infant ne put sauver  
 Bréda. Au commencement d'octobre, la garnison n'avait plus  
 de vivres et le vaillant gouverneur de la place, Fourdin, dut  
 demander à capituler. Le 10, les soldats évacuèrent la place et  
 défilèrent devant l'armée des assiégeants et des milliers de  
 bourgeois accourus pour jouir de ce spectacle. Ce fut un grand  
 triomphe pour Frédéric-Henri, et ce siège, répétition de ceux  
 de Bois-le-Duc et de Maestricht, mettait le comble à sa réputa-  
 tion de poliorcète. Le vainqueur rétablit à Bréda le culte pro-  
 testant et rentra à La Haye où il fut fêté par les états généraux  
 et les habitants <sup>2</sup>.

L'année suivante, Richelieu résolut de frapper un grand

<sup>1</sup> Olivarès à l'infant, 15 septembre 1657. Dans les fragments de la correspondance d'Olivarès publiés par Gachard dans les *Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire*, 5<sup>e</sup> série, t. VI, p. 199.

<sup>2</sup> WADDINGTON, *loc. cit.*, pp. 295-297, d'après les historiens hollandais contemporains.



coup. Trois armées se dirigèrent vers la Flandre sous les ordres des maréchaux Châtillon, Brézé et la Force. La première devait assiéger Saint-Omer pendant que les deux autres tiendraient la campagne pour empêcher le ravitaillement de la place <sup>1</sup>. En même temps le prince d'Orange, qui avait d'abord songé à s'emparer de Hulst, décida, à la demande des états généraux, de tenter une attaque sur Anvers.

Les Français avaient eu le tort de diviser leurs forces, car on connaissait à Bruxelles leur plan de campagne <sup>2</sup>. Le 8 juin, Thomas de Savoie fit entrer un secours important dans Saint-Omer <sup>3</sup>, et vingt jours après, le marquis de Lède, Andrea Cantelmo et le comte de Fuenclara forçaient le comte Guillaume de Nassau, feldmaréchal de l'armée hollandaise, à abandonner le fort de Calloo sous Anvers, dont il s'était emparé quelques jours auparavant. Dans la poursuite, les Espagnols tuèrent plus de 2,000 hommes, prirent 18 canons, 2 pontons et 2 chaloupes canonnières avec leur équipage et leur artillerie, détruisirent quatre compagnies de cavalerie, perte assez sensible, dit M. Henrard <sup>4</sup>, pour déterminer le prince d'Orange à renoncer au siège d'Anvers. Le prince dirigea désormais ses efforts vers les places de la Meuse et se mit en devoir d'arrêter l'armée impériale qu'amenait dans les Pays-Bas le baron de Lamboy, seigneur liégeois, passé au service de l'Autriche <sup>5</sup>. Il entreprit le siège de la ville de Gueldre, mais il fut repoussé et il prit ses quartiers d'hiver sans avoir obtenu le moindre succès.

<sup>1</sup> MONTGLAT, quatrième campagne.

<sup>2</sup> ROOSE, *Los servicios del Señor Jef-Presidente Roose*. (Ms. 5292 de la Bibliothèque royale)

<sup>3</sup> L'infant à Philippe IV, 12 juin 1638 (S. E. E., t. XLIII, f. 188); le même au même, 22 juillet (*Ibidem*, p. 354). — Sur le siège de Saint-Omer, voir CHIFFLET, *Audomarum obsessum et liberatum in 1638*.

<sup>4</sup> HENRARD, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, pp. 615 et suiv.

<sup>5</sup> Sur ces événements, voir les *Mémoires de Frédéric-Henri*, pp. 252 et suiv., et la relation des événements militaires de 1637 à 1640, de Lorenzo de Cevallos y Arce, publiée dans le tome XIV de la *Collección de libros raros ó curiosos*.

La retraite du prince d'Orange permit à Piccolomini, qui s'était tenu jusqu'alors aux environs de Lierre pour observer l'armée hollandaise, de marcher au secours du prince Thomas ; huit jours après, la jonction était faite ; les deux généraux se jetèrent sur les quartiers du maréchal de Châtillon, s'emparèrent de deux redoutes et de 1,500 hommes et dégagèrent Saint-Omer en forçant l'armée française à la retraite. Hesdin, à son tour, fut ravitaillé, mais Renty se rendit ; le gouverneur craignant que sa femme et sa fille ne tombassent aux mains de l'ennemi, avait fait ouvrir les portes : il fut dégradé <sup>1</sup>.

Encore une fois, l'Espagne avait résisté victorieusement à la double attaque dont les Pays-Bas avaient été l'objet et ses armées avaient combattu d'une manière honorable sur les frontières de France et en Italie. Fontarabie avait repoussé le prince de Condé et le marquis de Leganes, capitaine général du Milanais, avait pris Crème et Verceil. Malgré cela, l'Espagne n'était pas en état de reprendre l'offensive. Elle ne disposait tout au plus que de 18,000 hommes fantassins et de 9,000 cavaliers pour défendre la Flandre et le Luxembourg <sup>2</sup>, alors que d'après les calculs du prince Thomas il aurait fallu le double de fantassins et un tiers de plus de cavaliers. Ce complément nécessaire, on ne pouvait l'attendre de l'Autriche. Si Ferdinand III, le nouvel empereur, avait envoyé en Flandre les cinq régiments d'infanterie et les deux de cavalerie qu'on lui demandait, l'infant aurait pu envoyer une armée au nord contre les Hollandais et une au sud contre les Français, et guidé par un capitaine aussi expérimenté que Piccolomini, il était sûr de vaincre. Mais l'Autriche était aussi épuisée que l'Espagne et ne songeait plus qu'à sa propre défense. Au

<sup>1</sup> Dépêche précitée de l'infant au roi, du 14 juin 1638. — Cf. la relation de Cevallos y Arce, pp. 181 et suiv.

<sup>2</sup> État des forces qui pouvaient entrer en campagne, 1638. (S. E. E., t. XLIII, f. 75.) — Avis du prince Thomas de Savoie sur la direction à donner aux opérations militaires, remis à l'infant et envoyé en Espagne le 22 septembre 1638. (*Ibidem*, t. CCL, f. 195.) — Sur cette campagne, voir la relation précitée de D. Lorenzo de Cevallos y Arce.

moment où Lamboy allait rejoindre Piccolomini, l'Empereur le rappela pour l'envoyer au secours de Brisach. La Bavière, en effet, négociait avec la France et Ferdinand III craignait de rester isolé en face de la coalition franco-suédoise <sup>1</sup>. Ce fut en vain ; Brisach se rendit à Bernard de Saxe-Weimar.

L'infant qui, à la nouvelle du rappel de Lamboy, avait fait connaître à Vienne la situation critique des Pays-Bas <sup>2</sup>, renouvela ses instances par l'organe du marquis de Castañeda. L'ambassadeur de Philippe IV échangea des propos très vifs avec le comte de Trautmannsdorf, un des principaux ministres autrichiens. De part et d'autre, on se fit d'amers reproches. L'Autrichien accusait l'Espagne de corrompre les généraux impériaux, de les détourner de leur devoir ; l'Espagnol taxait la cour de Vienne d'ingratitude envers son roi qui, disait-il, avait fait tant de sacrifices pour toute sa famille <sup>3</sup>.

La vérité est que l'Autriche était aux abois. Le 14 avril 1639, le général suédois Baner remporta la victoire de Chemnitz, en Saxe, et Ferdinand III, dont la capitale était menacée, réclama de l'Espagne l'assistance du marquis de Leganes, gouverneur du Milanais, ou le renvoi de 6,000 fantassins et de 3,000 cavaliers du corps d'armée de Piccolomini <sup>4</sup>. Cette demande surprit désagréablement l'infant qui était menacé d'une double invasion française, en Flandre et en Luxembourg, et d'une attaque des Hollandais. Il n'ignorait pas que le départ des troupes impériales le mettrait hors d'état de résister à cette coalition ou tout au moins éloignerait pour longtemps l'espoir qu'il caressait d'imposer la paix par une victoire décisive. Don Pedro Roco de Villagutierrez <sup>5</sup>, envoyé par lui à la cour impé-

<sup>1</sup> Castañeda à l'infant, Prague, 22 septembre 1638. (*Ibidem*, t. CCL, fol. 69.)

<sup>2</sup> L'infant à l'empereur Ferdinand III, 8 septembre 1638. (*Ibidem*, t. CCL, f. 23.)

<sup>3</sup> Castañeda à Philippe IV, 4 janvier 1639. (*Ibidem*, t. CCLI, f. 48.)

<sup>4</sup> Ferdinand III à Piccolomini, 26 avril 1639. (S. E. E., t. XLVI, f. 72 [copie].)

<sup>5</sup> Ses instructions sont du 15 mai 1639. (*Ibidem*, t. XLVI, t. 42.) — Cf. l'infant à Castañeda, 12 mai 1639. (*Ibidem*, f. 50.)

riale, eut à montrer que l'on ne désirait pas moins à Bruxelles qu'à Vienne de sauver la maison d'Autriche. Leganes, devait-il ajouter, avait reçu l'ordre d'envoyer les renforts demandés et dans le cas où il refuserait, le marquis de Castañeda serait autorisé à faire au nom du roi d'Espagne les levées de troupes nécessaires.

Leganes, en effet, avait reçu l'ordre en question, mais l'infant savait bien que le gouverneur ne pouvait dégarnir les places fortes du Milanais. S'il envoyait à Milan des instructions dont il prévoyait et préparait même l'inexécution, c'était pour donner le change à Vienne. En faisant passer à l'Empereur une copie des ordres expédiés au général espagnol, l'infant évitait momentanément les réclamations de la cour impériale et trouvait un prétexte pour garder auprès de lui Piccolomini. Aussi recommandait-il à Leganes de traîner les négociations en longueur, ajoutant, pour se justifier, que le danger n'était plus aussi grand sur les bords du Danube qu'on affectait de le croire <sup>1</sup>.

Cette politique quelque peu machiavélique permit à l'infant de disposer cette saison encore de toutes ses forces et des troupes auxiliaires de Piccolomini. Le général autrichien demeura chez nous, malgré les ordres qu'il reçut dans la suite de retourner en Allemagne <sup>2</sup>. De guerre lasse, Ferdinand III l'autorisa à rester provisoirement aux Pays-Bas, à la condition que Francisco de Melo, gouverneur de la Sicile, enverrait en Allemagne 4,000 hommes des troupes qu'il levait en Italie <sup>3</sup>.

Cette année 1639 <sup>4</sup> fut marquée par une victoire. Manassès de Pas, marquis de Feuquières, venait d'investir Thionville,

<sup>1</sup> L'infant au marquis de Leganes, sans date. (*Ibidem*, t. XLVI, f. 56.)

<sup>2</sup> L'infant à Philippe IV, 6 juin 1639. (*Ibidem*, t. XLVI, f. 186.) — Cf. sa dépêche à Philippe, du 23 septembre. (*Ibidem*, t. XLVII, f. 117.)

<sup>3</sup> Instructions données par Piccolomini à son secrétaire Giuseppe pour le cardinal-infant. (*Ibidem*, t. XLVI, f. 347.)

<sup>4</sup> Voir la relation précitée de D. Lorenzo de Cevallos y Arce et le récit de la bataille envoyé par Piccolomini à l'Empereur et publié par AUBÉRY dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Richelieu*, t. II, p. 293.

place forte sur la Moselle, qui défendait notre duché de Luxembourg du côté du sud, et il comptait s'emparer facilement de la place, car Beck, le gouverneur de la province, n'avait pas assez de monde pour le repousser. Il fut surpris, le 7 juin, par Piccolomini. Cette fois le nombre était pour nous : 14,000 hommes d'infanterie et 6,000 chevaux contre 8,000 fantassins et 2,600 chevaux. L'ennemi n'avait presque pas de canons et le peu qu'il avait, si mal placé, dit le duc d'Aumale, qu'ils ne firent peur qu'aux Français. Les troupes engagées ne tinrent nulle part et la cavalerie prit la fuite <sup>1</sup>. Dans ces conditions, la victoire était facile. Feuquières fut pris couvert de blessures et envoyé à Namur. Saint-Paul, maréchal de camp, se fit tuer, et son collègue Grancey, accusé d'avoir montré trop peu d'entrain, fut mis à la Bastille ainsi que Praslin, le maître de camp général de la cavalerie. Le Luxembourg était sauvé.

Après la victoire de Thionville, Piccolomini résolut d'attaquer Mouzon et Mézières. Il comptait enlever ces deux places en six ou sept jours, y laisser Beck avec cinq régiments d'infanterie et deux de cavalerie, qui iraient mettre à contribution une partie de la Champagne, après quoi il courrait lui-même rejoindre l'infant avec ce qui lui restait de monde, cinq régiments d'infanterie et 3,000 chevaux. L'infant, en effet, avait besoin de renforts. Il lui fallait secourir Hesdin, investi par le maréchal de La Meilleraye, donner un coup de main au comte de Feria, gouverneur du château d'Anvers, et mettre Philippine à l'abri d'une surprise; enfin, défendre la Gueldre et le Limbourg, car le gouverneur de cette dernière province, le marquis de Lède, ne savait plus tenir tête aux envahisseurs <sup>2</sup>.

Avant tout, il fallait pourvoir à la défense du territoire. L'infant préférait conserver une forteresse menacée que de conquérir quatre places ennemies. La guerre, qui devait être à la fois offensive et défensive, tourna mal. Piccolomini ne put s'emparer de Mouzon et renonça à investir Mézières. Il se borna

<sup>1</sup> Duc d'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, t. IV, p. 468.

<sup>2</sup> L'infant à Philippe IV, 22 juin 1659. (S. E. E., t. XLVI, f. 221.)

à faire couvrir le Luxembourg par Beck et vint rejoindre l'infant. Cependant Hesdin était étroitement serré. On allait attacher le mineur. Le marquis de Fuentes reçut le conseil d'entrer dans le Boulonnais et de le ravager, ce qui aurait peut-être forcé les Français de lever le siège de Hesdin; Fuentes répondit que l'armée murmurerait si on ne lui laissait rien d'autre à faire que de piller; ce point d'honneur fut cause que Hesdin ne put être sauvé. Le gouverneur, le comte d'Anappe, voulait quand même prolonger la résistance, mais les religieuses, paraît-il, s'y opposèrent pour épargner à la ville les horreurs d'un pillage dont elles auraient été les premières victimes. Presque tous les soldats étaient blessés, et la poudre manquait. Un conseil de guerre réuni par l'infant avait déclaré qu'en se portant au secours de la place on s'exposait à un désastre. Les soldats, par contre, demandaient à combattre, se rappelant les succès de Saint-Omer. La garnison décida de se rendre si elle n'était secourue dans les huit jours. On arriva trop tard <sup>1</sup>, et Hesdin capitula quatre jours avant la venue de Piccolomini. Ailleurs, nous n'avions pas plus de bonheur. On avait prévenu, il est vrai, une tentative des Hollandais sur Philippine et sur Bruges, mais comme on s'attendait à un retour offensif de leur part, on ne pouvait pas envoyer des forces suffisantes du côté de la France. Piccolomini, qui campait sous les murs d'Arras, dut retourner dans le Luxembourg; le marquis de Fuentes et le marquis de Balanzon eurent la mission de défendre l'Artois, Cantelmo de couvrir Aire et Saint-Omer. Un moment on fut inquiet pour le Brabant, car le comte Casimir de Nassau se tenait sur les confins du pays de Liège avec 4,000 fantassins et 49 compagnies de cavalerie <sup>2</sup>.

L'automne arrivé, Piccolomini retourna en Allemagne où le rappelait un ordre de l'Empereur, fort inquiet des succès de Baner, le général suédois. Le départ de cet habile capitaine ouvrait le Luxembourg à l'armée du maréchal de Châtillon

<sup>1</sup> CEVALLOS Y ARCE, relation précitée, p. 225.

<sup>2</sup> L'infant à Philippe IV, Gand, 15 juillet 1659. (S. E. E., t. XLVI.)

qu'il avait contenu jusqu'alors. Peu de temps auparavant, Thomas de Savoie avait quitté le service de l'Espagne, sous prétexte qu'on ne lui accordait pas un nombre de soldats suffisant pour faire une campagne décisive <sup>1</sup>. C'était une défection qui pouvait en entraîner d'autres. Pour surcroît de malheur, le 21 octobre, une flotte espagnole de 67 vaisseaux avec 1,700 canons et plus de 20,000 hommes était défaite près de Douvres par la flotte hollandaise que commandait un illustre marin, Martin Tromp. 6,000 hommes à peine gagnèrent Dunkerque, où toute la flotte devait aborder. La marine espagnole ne se releva pas de ce désastre <sup>2</sup>.

L'infant ne reçut ainsi qu'une faible partie des renforts qu'il attendait. Et cependant jamais il n'en avait eu plus grand besoin. L'armée était dans l'état le plus misérable. Il eût fallu trois corps d'armée pour chasser les Français dont les forces étaient toujours supérieures aux nôtres, un quatrième pour tenir tête aux Hollandais, en tout 50,000 à 60,000 hommes au moins <sup>3</sup>. En dessous de ce chiffre on devait rester sur la défensive et pratiquer le mode de guerroyer le plus ruineux et le moins honorable. Le pays devait nourrir ses propres défenseurs et payer d'incessantes contributions aux troupes ennemies. Et tout manquait : chariots, munitions, vivres ; l'argent n'arrivait d'Espagne qu'après de longs retards, retards qui exaspéraient le soldat et le poussaient à se dédommager aux dépens du pauvre paysan <sup>4</sup>. Aussi n'entend-on que récriminations au sujet des excès de la soldatesque que le gouvernement est impuissant à réprimer. Sur la plainte des états de Flandre, l'infant avait ordonné une enquête à la suite de laquelle deux officiers de cavalerie furent cassés. Mais un seul tercio,

<sup>1</sup> L'infant à Philippe IV, 25 septembre 1659. (*Ibidem*, t. XLVII, f. 117.) — Le même au même, Dunkerque, 7 octobre (f. 178). — Philippe IV à l'infant, 21 octobre 1659 (f. 366).

<sup>2</sup> CEVALLOS Y ARCE, *ibid.*, p. 255. — WADDINGTON, *loc. cit.*, pp. 518-520.

<sup>3</sup> *Considérations sur le gouvernement des Pays-Bas*, t. III, p. 164.

<sup>4</sup> Voir un mémoire rédigé par un officier de l'état-major de Piccolomini, sans date. (S. E. E., t. XLVII, f. 47.)

celui de Fuensaldaña, quinze capitaines furent reconnus coupables. C'était trop; on ne pouvait, en les frappant, mutiler tout un régiment. Il fut décidé qu'on tirerait au sort deux qui devraient être réformés. Le sort ayant désigné les moins coupables, l'infant se contenta de les suspendre. La misère des temps n'empêchait pas les officiers de s'amuser. Pendant que les soldats mouraient de faim, ils ne cessaient de banqueter. A Arras, s'il faut en croire Cevallos y Arce, Allemands et Espagnols se portaient force défis à boire. L'honneur restait aux premiers, plus habitués à ce genre de prouesse <sup>1</sup>. Une armée nationale eût montré plus de vigueur, mais il ne pouvait en être question. Comment l'aurait-on organisée? L'infant avait convoqué, cette année, la noblesse du pays, le ban et l'arrière-ban, comme on eût dit autrefois; mais, dit notre Espagnol, elle était si lente qu'elle ne servit de rien <sup>2</sup>. Néanmoins Philippe IV s'abusait toujours sur sa puissance réelle; il parlait de porter son armée des Pays-Bas à 45,000 hommes et se flattait d'entrer en France et de refouler les Hollandais en les attaquant par la Westphalie. Il convenait, il est vrai, que ses moyens étaient restreints, qu'il avait fait tous les sacrifices possibles et il recommandait à son frère de se concerter avec Piccolomini, comme en Italie il conseillait à Franciseo de Melo de s'entendre avec le marquis de Leganes <sup>3</sup>. Quant aux Belges, dont il voulait relever le courage, il promettait de les défendre comme par le passé avec ses armées de terre et de mer, et il avait résolu de renforcer les garnisons des places maritimes de Gravelines, Mardijk, Dunkerque, Nieupoort et Ostende <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> « En Arras se pasaba muy bien el tiempo porque no se hacia otra cosa que banquetearse à porfia los oficiales del Emperador con los del Rey en que se hallaban siempre todos juntos en muy buen amistad, mas los Alemanes nos rendian siempre en beber como mas acostumbrados. » (Relation précitée, p. 226.)

<sup>2</sup> « Iba llegando tan despacio y era tal que mas no servia. » (*Ibidem*, p. 222.)

<sup>3</sup> Philippe IV à l'infant, 2 octobre 1659. (S. E. E., t. XLVII, f. 168.)

<sup>4</sup> Philippe IV aux habitants des Pays-Bas, 26 novembre 1659. (*Ibidem*, t. XLVIII, f. 120.)



## IV.

L'année 1640 fut marquée pour notre pays par un grand désastre : la perte d'Arras. Capitale du riche comté d'Artois, Arras était une des villes les plus importantes du sud des Pays-Bas et ses habitants étaient attachés aux rois d'Espagne qui avaient toujours respecté leurs privilèges dont ils étaient si jaloux. On se rappelait encore, dit un écrivain français, le doux et paternel gouvernement des archiducs Albert et Isabelle et on le comparait à la cruelle sévérité de Louis XI, dont le nom était resté si impopulaire <sup>1</sup>. Malheureusement les fortifications étaient en mauvais état, les contrescarpes du corps de place n'étaient qu'indiquées, les demi-lunes qu'on avait commencées ne pouvaient encore servir à la défense et la garnison se trouvait diminuée des troupes qu'en avait tirées le comte d'Isembourg, gouverneur de la province, pour renforcer Aire, Bapaume et Béthune, places qui lui paraissaient plus menacées. Le comte était même encore à Béthune lorsque les ennemis investirent Arras et il ne put y renrer. Les Français, que commandaient trois maréchaux, La Meilleraye, de Châtillon et de Chaulnes, entreprirent aussitôt une ligne de circonvallation qui fut achevée en vingt-quatre jours et qui embrassait un espace de cinq lieues. Les fossés avaient 12 pieds de largeur et 10 de profondeur. Sept forts et huit redoutes les protégeaient et étaient eux-mêmes défendus par d'autres fossés de 18 pieds de largeur et de 12 de profondeur. L'investissement était complet <sup>2</sup>.

Cependant, l'armée allemande du comte de Lamboy avait tenté de percer les lignes françaises et de dégager la place. Ni ses attaques ni les sorties des habitants et de la garnison que commandait un officier irlandais, Eugène O'Neill, n'empêchèrent les travaux d'approche et bientôt il fut impossible de

<sup>1</sup> ACHMET D'HÉRICOURT, *Les sièges d'Arras*. Arras, 1844, p. 162.

<sup>2</sup> IDEM, *Ibidem*, p. 166.

faire entrer aucun secours dans la ville. L'infant, qui jusqu'alors avait donné toute son attention aux fortifications du nord de la Flandre <sup>1</sup>, parce qu'il s'attendait à une attaque des Hollandais de ce côté, comprit qu'il fallait avant tout sauver Arras. Il arriva devant cette ville avec une belle armée que commandait don Philippe de Silva, ayant pour maître de camp général don André Cantelmo. Le duc de Lorraine vint le rejoindre avec son armée, et l'armée espagnole avec ses alliés, Allemands, Lorrains, Croates, s'éleva à près de 30,000 hommes. Malheureusement, la plus grande incertitude régnait dans l'état-major général. Le duc de Lorraine, Cantelmo et Lamboy voulaient qu'on attaquât les lignes françaises. Le président Roose, que l'infant considérait de préférence en matière militaire comme dans toutes les affaires d'État, et Silva, le gouverneur des armes, trouvaient plus prudent d'affamer l'ennemi dans son camp en coupant les convois. On ne sut prendre un parti énergique, et le 4 juillet, le régiment des gardes françaises ouvrait la tranchée. Les habitants tentèrent une sortie qui faillit réussir. Toute l'armée espagnole avait paru sur les hauteurs du mont Saint-Éloi. Grand fut l'émoi dans le camp français ! Les maréchaux étaient indécis : fallait-il sortir des lignes, aller au-devant de l'ennemi et lui offrir le combat ; fallait-il, au contraire, se fortifier dans le camp et presser les travaux du siège ? Richelieu les tira de leur incertitude par son énergique réponse : « Peu importe que vous sortiez des lignes ou que vous n'en sortiez pas ; si vous ne prenez pas Arras, vous en répondrez sur vos têtes <sup>2</sup>. » Les Français se fortifièrent dans leur camp et les Espagnols n'osèrent les attaquer <sup>3</sup>.

Néanmoins, les vivres arrivaient difficilement au camp français. A la fin de juillet, les assiégeants étaient même dans une

<sup>1</sup> Voir à ce sujet la relation de Cevallos y Arce, pp. 263 et suiv.

<sup>2</sup> Cependant plusieurs auteurs, dit en note Achmet d'Héricourt, ouvrage précité, p. 195, croient que ce récit est erroné.

<sup>3</sup> Pour les détails du siège d'Arras, nous renvoyons au livre d'Achmet d'Héricourt, fait d'après les sources françaises contemporaines, et à la relation espagnole de Cevallos y Arce.

situation critique. Louis XIII, qui logeait à Amiens avec Richelieu, fit partir un important convoi sous la conduite d'une forte escorte. L'infant résolut d'attaquer les Français dans leurs lignes, ce qui paraissait plus sûr que d'attaquer le convoi lui-même, et de marcher contre le quartier de la Meilleraye, qui était parti au-devant de l'armée de ravitaillement. De son côté, le commandant de la place avait promis de faire une sortie pour tendre la main à ses défenseurs. Il fut donc décidé que le duc de Lorraine, avec quatre régiments d'infanterie, de la cavalerie et quelques pièces de canon, attaquerait le quartier de la Meilleraye, pendant que le comte de Villerval et le comte de Grobbendonek feraient une diversion chacun de son côté. Ces trois chefs arrivèrent à leur poste vers la nuit sans avoir été remarqués, mais Cantelmo retarda l'attaque jusqu'au matin. Il mit à l'avant-garde deux régiments italiens et priva ainsi les Espagnols d'un honneur qui leur était reconnu depuis longtemps. Les Italiens attaquèrent les retranchements avec leur impétuosité habituelle, mais ils ne furent pas soutenus. Ni le duc de Lorraine ni Cantelmo n'envoyèrent le canon nécessaire pour ouvrir une brèche qui eût facilité le passage à la cavalerie et celle-ci resta en bataille, inactive et exposée au feu nourri de l'assiégé qu'elle essuya avec une constance héroïque. Quand des cavaliers tombaient, le vide était aussitôt rempli par d'autres <sup>1</sup>. « C'est une chose pitoyable, dit Cevallos, qu'on eût pris ce jour-là d'aussi mauvaises dispositions, car les soldats étaient animés de la plus grande ardeur <sup>2</sup>. » L'infant vit qu'il était impossible de sauver la ville. Il fit sonner la retraite. Pendant ce temps les Espagnols pillaient le camp de la Meilleraye ; ils ne purent se retirer en bon ordre quand le général français revint avec ses hommes et ils laissèrent sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de prisonniers. Les habitants

<sup>1</sup> CEVALLOS Y ARCE, relation précitée, pp. 296 et suiv.

<sup>2</sup> « Fue cosa lastimosa que hubiese tan mala disposicion en este dia porque era grandisimo el valor conque los soldados estaban. » (*Ibidem*, p. 305.)

n'avaient pu faire la sortie qu'ils projetaient. De leur côté, les assiégeants avaient introduit dans leur camp les vivres que le roi leur envoyait. La capitulation de la ville n'était plus qu'une question de jours. Elle fut signée le 9 août, avec des conditions assez favorables <sup>1</sup>.

Les Espagnols sentirent vivement cette perte. Le comte d'Isembourg déclara à l'infant qu'il avait perdu le plus beau joyau de son gouvernement parce qu'on ne l'avait pas écouté <sup>2</sup>. Il fut un moment question d'assiéger la ville pleine de malades et privée de vivres. Mais, ajoute l'écrivain espagnol auquel nous avons emprunté tous ces détails, notre armée n'était pas assez forte ni nos chefs assez expérimentés pour assiéger en même temps une ville et une armée <sup>3</sup>. Beck vint rejoindre l'infant avec 3,000 hommes, mais il se borna à escarmoucher et à rompre quelques convois. Arras était perdu pour toujours.

Ces défaites réitérées résultaient moins de l'incapacité des chefs que de leur mésintelligence. Si l'on excepte don José de Saavedra, jeune et brillant officier que ses compatriotes <sup>4</sup> nous représentent comme le type de l'honneur et de la bravoure, et à qui le pays de Waes dut d'échapper cette année à une invasion hollandaise <sup>5</sup>, nous ne trouvons aux ordres de l'infant que des capitaines turbulents, toujours prêts à se reprocher les fautes commises. C'étaient ces discordes continuelles qui avaient empêché les Espagnols devant Arras de tirer parti de leurs forces. N'avait-on pas vu en plein conseil devant l'infant lui-même, Philippe de Silva et son lieutenant André Cantelmo



<sup>1</sup> On en trouvera le texte dans l'ouvrage d'Achmet d'Héricourt, pp. 551 et suiv.

<sup>2</sup> « Diciendo que por no haber tomado su consejo se habia perdido la mejor joya hoy de su gobierno. » (CEVALLOS Y ARCE, *Ibidem*, p. 507.)

<sup>3</sup> « Mas no se podra ejecutar esta opinion porque nuestro exercito no era bastante ni nuestros cabos capaces para sitiar a una villa y a un exercito al mismo tiempo. » (*Ibidem*, p. 507.)

<sup>4</sup> Voir l'éloge que fait de lui don Diego de Luna y Mora dans sa relation des événements de 1635, et surtout Cevallos y Arce.

<sup>5</sup> CEVALLOS Y ARCE, relation précitée, p. 517.

se critiquer dans les termes les plus amers? Cette même année, au siège du fort de la Croix, près d'Anvers, les échelles ayant été trop courtes et l'attaque ayant dû être abandonnée, les officiers se rejétèrent mutuellement tous les torts. Or, nous apprend Cevallos, il n'y avait qu'une centaine d'hommes dans le fort, à bout de ressources ; si l'on avait recommencé l'attaque, on eût réussi <sup>1</sup>. Ces querelles et le point d'honneur que chacun se faisait de garder son opinion, ruinaient la discipline<sup>2</sup>. Absente chez les chefs, pouvait-elle subsister chez le soldat, le plus malheureux de tous? L'infanterie, à la fin de septembre, n'avait plus pour se sustenter que le misérable pain de munition, fait le plus souvent de farines gâtées. La cavalerie ne trouvait plus de fourrages. Quand la mauvaise saison arriva, les maladies décimèrent les troupes dont les effectifs tombèrent si bas qu'on dut convertir les régiments wallons en compagnies. Or, les Wallons avec les Espagnols formaient l'élite de l'armée, car les Lorrains étaient peu sûrs et le corps de Lamboy ne contenait que des recrues. Les hommes d'armes, que l'on ne convoquait qu'en temps de crise, n'étaient pas assez nombreux. On avait dû dégarnir les places fortes et le gouvernement se vit même obligé de convoquer les *élus*, ressource extrême qui en tout cas ne pouvait être d'une grande utilité <sup>3</sup>. D'autre part, la Catalogne et le Portugal venaient de se révolter et Philippe IV réclamait pour la défense de la Péninsule l'envoi de nouvelles troupes wallonnes dans le moment où notre pays en avait le plus besoin <sup>4</sup>. Dans ce péril, l'infant s'adressa de nouveau à l'Empereur, mais si Ferdinand III promit de faire une diversion du côté du Rhin, il refusa de renvoyer aux Pays-Bas Piccolomini, son meilleur général, et l'infant fut pour ainsi dire réduit à ses propres forces <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> CEVALLOS Y ARCE, relation précitée, pp. 309-311.

<sup>2</sup> IDEM, *ibidem*.

<sup>3</sup> Voir au sujet de l'état des troupes le rapport de Philippe de Silva du 8 novembre 1640. (S. E. E., t. L, f. 82.)

<sup>4</sup> Voir les extraits de la *Correspondance de l'infant avec Olivares* publiés par Gachard dans C. R. II., 3<sup>e</sup> série, t. VI, pp. 200 et suiv.

<sup>5</sup> Philippe IV à l'infant, 10 novembre 1640. (S. E. E., t. L, ff. 47 et suiv.)

## V.

La situation de l'Espagne était plus critique qu'elle ne l'avait jamais été. Si ses sujets se révoltaient, pouvait-elle répondre de ses alliés? L'un d'eux, et l'un des plus utiles, lui donnait, en ce moment, de grandes inquiétudes. C'était Charles IV de Lorraine. Tout le monde connaît les aventures de ce brillant condottiere qui vécut pendant près de quarante ans loin de son pays, n'ayant pour fortune que sa petite armée qu'il louait tantôt à l'Empire, tantôt à l'Espagne. Dès son avènement au trône, c'est-à-dire dès 1624, il s'était brouillé avec la France qui convoitait ses États<sup>1</sup>. En 1627, il avait donné asile à la duchesse de Chevreuse dont il devint l'amant, et il prit le parti de Marie de Médicis et de Gaston. Le duc d'Orléans trouva deux fois un asile dans ses États et il devint son beau-frère par son mariage avec sa sœur Marguerite. Charles IV bravait ainsi Richelieu qui lui déclara la guerre et s'empara de Nancy. Charles fut forcé d'abdiquer et il se mit au service de l'Autriche, pendant que ses deux sœurs, Marguerite, l'épouse de Gaston, et Henriette, princesse de Phalsbourg et de Lixheim, se réfugiaient aux Pays-Bas. Dès lors nous le voyons guerroyer sur le Rhin, en Alsace, en Franche-Comté ou en Lorraine; quelquefois il fait une courte apparition à Bruxelles et les bourgeois de cette ville conservèrent le souvenir des fêtes qu'il donna et de son adresse aux jeux populaires<sup>2</sup>. Charles était un chevalier accompli. Adroit à tous les exercices du corps, d'un caractère enjoué,

<sup>1</sup> Pour Charles de Lorraine, nous renvoyons au comte D'HAUSSONVILLE, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 4 vol., et à F. DE ROBERT, auteur de deux savants livres sur le duc de Lorraine intitulés, l'un : *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Allemagne, en Lorraine et en Franche-Comté, 1654-1658*; le second : *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine et en Flandre, 1658-1643*.

<sup>2</sup> En 1656 et en 1649. Voir HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. II, pp. 61 et 68.

vif et railleur, il avait tout ce qu'il fallait pour séduire. C'était, en outre, un homme de guerre de premier ordre, comme il le prouva à la bataille de Nordlingen, aux sièges de Dôle et d'Arras. Mais toutes ses qualités étaient déparées par son manque de caractère. Sa versatilité en politique n'avait d'égale que son inconstance en amour. Marié à l'âge de 15 ans à sa cousine Nicole, il s'éprit de Béatrice de Cusance, dont la beauté était célèbre dans toute la Franche-Comté. Béatrice épousa le prince de Cantecroix, mais quand elle eut perdu son mari, Charles de Lorraine demanda sa main et sans attendre que son premier mariage eût été annulé par l'Église, il l'épousa. L'influence de cette femme qu'il emmenait partout avec lui et qu'on appelait sa « femme de campagne », celle de M<sup>me</sup> de Chevreuse qui était en ce moment à Bruxelles et qui songeait à se réconcilier avec Richelieu, le poussèrent à négocier avec la France, bien que Philippe IV lui offrit le titre de capitaine général et que l'infant lui promit pour ses troupes les quartiers d'hiver les plus avantageux <sup>2</sup>. Il se rendit à Paris et signa, le 29 mars 1641, le traité de Saint-Germain par lequel il promettait fidélité au roi et laissait Nancy en dépôt jusqu'à la conclusion de la paix <sup>3</sup>. Mais un mois plus tard, Charles IV protestait contre les conditions qu'on lui avait imposées et offrait de nouveau ses services à l'infant. Le gouverneur général ne s'abusait pas sur la sincérité des promesses d'un homme dont il connaissait mieux que personne l'humeur inconstante, mais il croyait nécessaire d'enlever à la France un capitaine dont la valeur était incontestable <sup>4</sup>, et il proposa au duc des conditions très honorables, telles que le commandement avec le titre de capitaine général d'une armée de 12,000 hommes, dont la moitié serait composée de Lorrains, avec artillerie, compagnie de train et tous les

<sup>1</sup> Le roi à l'infant, 27 janvier 1641. (S. E. E., t. LI, f. 161.)

<sup>2</sup> L'infant au roi, 9 mars 1641. (S. E. E., t. LII, f. 69.)

<sup>3</sup> DUMONT, *Cours universel diplomatique du droit des gens*, t. VI, 1<sup>re</sup> partie.

<sup>4</sup> L'infant au roi, 21 mai 1641. (S. E. E., t. LIII, f. 115.) Suivent les articles du traité que l'infant propose au duc de Lorraine.

services accessoires; il s'engageait en outre à faire comprendre le duc dans le traité de paix et à le rétablir ainsi dans ses États. Philippe IV approuva la conduite de son frère, tout en déclarant qu'il se montrait trop généreux envers un prince de si peu de parole, dont la perte, d'après lui, n'eût pas été irréparable. Le roi trouvait imprudent de promettre au duc de le rétablir dans ses États, pareille promesse pouvant devenir un obstacle au rétablissement de la paix depuis que la France détenait les principales places fortes de la Lorraine. Il s'exprimait en termes très vifs sur les relations du duc avec la princesse de Cantecroix et il allait même jusqu'à recommander à son frère de le faire arrêter si sa conduite redevenait suspecte <sup>1</sup>. Charles IV resta l'allié de l'Espagne; nous le verrons encore servir aux Pays-Bas avec sa petite armée sous les ordres des généraux espagnols, mais son humeur inquiète, ses exigences en matière de cantonnement, les déprédations de ses soldats dans nos provinces et les pays voisins, amis de l'Espagne, comme le pays de Liège, indisposèrent de plus en plus contre lui la cour de Bruxelles, jusqu'au jour où, lasse de ses incartades, elle ordonna d'arrêter le prince lorrain qui sera conduit en Espagne où il restera prisonnier jusqu'à la paix des Pyrénées <sup>2</sup>.

Réconcilié pour le moment avec le duc de Lorraine, l'infant chercha encore à entraîner dans le parti de l'Espagne les grands seigneurs français, ennemis de Richelieu, avec lesquels il traitait depuis quelques années. Si le puissant cardinal réussissait à accabler ses ennemis à l'extérieur, il ne parvenait pas à étouffer les factions qui renaissaient sans cesse depuis son arrivée au pouvoir. Le comte de Soissons, depuis les événements de 1636, séjournait à Sedan, chez le duc de Bouillon, qui subissait plus l'influence de sa femme Éléonore de Bergh, d'origine belge et dévouée à l'Espagne, que celle de son oncle Frédéric-Henri, le stadhouder des Provinces-Unies. Le jeune Henri de Guise, fils

<sup>1</sup> Le roi à l'infant, 19 juin 1641. (S. E. E., t. LIII, f. 295.)

<sup>2</sup> Voir la fin de ce chapitre.



de l'ex-roi de la Ligue, était venu le rejoindre. Ces trois seigneurs se mirent en rapport avec tous les adversaires du cardinal : le duc César de Vendôme et ses deux fils les ducs de Mercœur et de Beaufort, la duchesse de Chevreuse, les ducs de Soubise et de La Valette. Le roi somma Guise de revenir à Paris et invita le duc de Bouillon à retirer l'hospitalité au comte de Soissons. Celui-ci ayant refusé de se retirer à Venise, Richelieu lui retira sa pension et envoya le maréchal de Châtillon en Champagne pour observer les réfugiés de Sedan.

Se sentant menacés, Guise et Bouillon implorèrent la protection de l'infant avec qui du reste ils étaient en rapport depuis deux ans par l'intermédiaire de l'abbé de Mercy, frère du célèbre général bavarois du même nom<sup>1</sup>. L'infant, qui savait qu'il ne pouvait triompher de la France qu'à la faveur des troubles qu'il provoquerait dans ce pays, accueillit la demande des deux exilés et leur députa Michel de Salamanque, le secrétaire d'État et de guerre des Pays-Bas<sup>2</sup>. Il donna à son agent des instructions très détaillées, car si disposé qu'il fût à s'allier avec les deux princes français, le gouverneur espagnol ne tenait nullement à être joué comme il l'avait été en 1636<sup>3</sup>. Il voulut des garanties, telles que la remise d'une place forte qui lui permit de faire passer ses troupes en toute sécurité et d'établir des magasins de vivres et de munitions ou tout au moins la certitude que ses alliés tenteraient une diversion qui mettrait le Hainaut et l'Artois à l'abri d'une invasion<sup>4</sup>. Salamanque était le diplomate qu'il fallait pour mener à bien une négociation aussi délicate<sup>5</sup>. Il obtint l'adhésion des deux ducs. Il

<sup>1</sup> Instruction pour l'abbé de Mercy et le secrétaire César de Chambley de ce qu'ils doivent traiter avec les seigneurs comtes de Soissons, duc de Bouillon et leurs confédérés, 20 novembre 1639. (S. E. E., t. XLIX, f. 95.)

<sup>2</sup> L'infant au roi, 9 mars 1641. (S. E. E., t. LII, f. 754.)

<sup>3</sup> Instruction pour Michel de Salamanque (s. d.), envoyée de Bruxelles à Philippe IV par l'infant, dans sa dépêche du 9 mars 1641. (S. E. E., t. LII, f. 79.)

<sup>4</sup> Instruction précitée.

<sup>5</sup> L'infant fait l'éloge de Salamanque dans sa lettre au roi du 5 avril. (S. E. E., t. LII, f. 225.)

fut convenu que l'infant leur fournirait 3,000 hommes et l'argent dont ils auraient besoin pour lever des troupes et s'emparer par ruse ou par force d'une place forte sur la Somme ou sur la Meuse. Ils demeureraient maîtres des postes conquis. Ils donneraient dans une de ces places le gage que l'infant désirait, c'est-à-dire un endroit par lequel il pût en tout temps faire passer ses troupes, sinon le duc de Bouillon remettrait un faubourg de sa ville de Sedan, faubourg fortifié qui dominait la place. Piccolomini devait approcher du côté de la Champagne avant le 15 mai avec une armée de 8,000 à 10,000 fantassins et de 4,000 à 5,000 cavaliers<sup>1</sup>. L'infant remit à Beck, le gouverneur du Luxembourg, 80,000 écus en le priant de ne rien distribuer avant d'avoir en main le gage promis<sup>2</sup>, et il députa en Allemagne le même Salamanque, pour obtenir de l'Empereur qu'il renvoyât Piccolomini sans tarder et le persuader que l'Autriche devait plus que jamais unir sa cause à celle de l'Espagne<sup>3</sup>.

Suivant le traité précité, les conjurés promirent de s'emparer de la place de Péronne sur la Somme et du mont Olympe, près de Mézières, sur la Meuse. Mais, malgré les instances de l'infant, ils ne reçurent pas de Madrid l'argent qu'il leur fallait pour corrompre la garnison du mont Olympe, et quant à Péronne, le duc de Bouillon ne voulut rien entreprendre avant de savoir la résolution du comte de Soissons, et bientôt le changement de garnison et les mesures de précaution prises par Richelieu

<sup>1</sup> Nous n'avons pas retrouvé le texte du traité, mais nous pouvons en deviner la substance par la correspondance du roi avec l'infant, notamment par ses dépêches du 18 et du 21 mai 1641 (S. E. E., t. LIII, ff. 52 et 119) et par quelques pièces justificatives qui ont été insérées dans le même volume, ff. 55 et suiv., tels une lettre de Becq à Salamanque, du 10 avril; une lettre du duc de Guise et une du duc de Bouillon, du 9 du même mois; un extrait du traité général; une instruction du duc de Guise pour le seigneur de Bridieu, député auprès de Beck, etc.

<sup>2</sup> L'infant à Philippe IV, 5 avril 1641. (S. E. E., t. LII, f. 225.)

<sup>3</sup> Instruction de Salamanque (s. d.) faisant suite à la dépêche de l'infant à Philippe IV du 9 avril. (S. E. E., t. LII, f. 500.)

rendirent l'entreprise impossible. Les ducs se plaignirent vivement de l'abandon dans lequel on les laissait et menacèrent de se réconcilier avec la cour de France si dans un délai déterminé on ne leur fournissait pas l'argent nécessaire <sup>1</sup>. Ces difficultés ne rebutèrent pas l'infant, et comme les ducs proposaient de traiter avec le comte de Soissons, le gouverneur, qui comprenait l'importance qu'il y avait à rallier à sa cause un prince du sang et un homme aussi résolu que le comte, se relâcha quelque peu de ses exigences et envoya don Antonio Sarmiento pour s'entendre avec lui et conclure un nouveau traité avec les princes <sup>2</sup>. Soissons entra dans la ligue et Lamboy étant arrivé avec son armée, les confédérés, sans attendre Piccolomini, pénétrèrent en France. Ils rencontrèrent dans les bois de La Marfée, près de Sedan, le corps de Châtillon et remportèrent sur les troupes royales une victoire complète; malheureusement, Soissons fut tué d'un coup de pistolet, et sa mort non seulement rendit la victoire inutile, mais amena la dissolution de la ligue. Bouillon implora son pardon et le roi le lui accorda à condition qu'il permettrait dorénavant aux soldats français de passer par sa ville de Sedan.

Le duché de Luxembourg était sauvé. C'était un beau succès pour Lamboy. En même temps, le comte de Salazar battait Saint-Preuil, le gouverneur d'Arras. — Il est vrai que la Meilleraye s'empara d'Aire en Artois. — L'infant, qui avait reçu des secours de Charles de Lorraine, entreprit de reprendre la place. Il tomba malade et dut revenir à Bruxelles. Francisco de Melo était arrivé. Le roi lui avait donné le titre de gouverneur et de capitaine général de l'armée d'Alsace <sup>3</sup>. C'était plutôt

<sup>1</sup> Lettres précitées du duc de Guise et de Bouillon à Salamanque, du 9 avril 1641. — Cf. la lettre de Bouillon à Michel de Salamanque, du 8 avril. (S. E. E., t. LIII, f. 69.)

<sup>2</sup> Instruction de Sarmiento (s. d.) faisant suite à la dépêche de l'infant à Philippe IV du 25 avril. (S. E. E., t. LII, f. 291.) — Cf. la lettre de l'infant à Philippe IV, du 5 juin 1641. (*Ibidem*, t. LIII, f. 192.)

<sup>3</sup> Philippe IV à Francisco de Melo, 27 janvier 1641. (S. E. E., t. LI, f. 159.) — Philippe IV à l'infant, même jour. (*Ibidem*.)

un titre honorifique, car il n'y avait plus d'armée d'Alsace, mais qui donnait au nouveau général le même rang que celui de gouverneur des armes. Philippe IV n'avait osé le nommer lieutenant général de l'infant de crainte de déplaire à Charles de Lorraine qu'il fallait ménager, ni à Thomas de Savoie dont on attendait le retour <sup>1</sup>. Le nouveau général délivra Lille et reprit Aire, quoique l'ennemi eût la supériorité numérique, mais, par contre, il perdit les places de Lens, de La Bassée et de Bapaume. Tel fut le bilan de la campagne de 1644 <sup>2</sup>. L'infant, qui avait partagé les fatigues de ses soldats, pris part à tous les sièges et à toutes les marches, mourut le 9 novembre. Ce fut une grande perte pour notre pays. Comme sa tante Isabelle, le jeune prince avait su se concilier l'affection des Belges. Il avait rendu confiance aux populations par l'activité qu'il avait montrée à les défendre, et par son tact et sa fermeté il avait su inspirer le respect de la maison d'Espagne à la plupart de ces capitaines étrangers qui étaient accourus à son appel plutôt par intérêt que par affection pour le roi Catholique.

Après la mort de l'infant, le gouvernement fut pendant quelque temps exercé par une jointe que le roi avait composée de Francisco de Melo, du marquis de Velada, du comte de Fontaine, de don Andrea Cantelmo, de l'archevêque de Malines et du président Roose. Bientôt après, Francisco de Melo fut investi des hautes fonctions de gouverneur général des Pays-Bas. C'était un fonctionnaire instruit, laborieux, qui avait des états de service honorables et qui, quoique Portugais, avait toujours montré un grand attachement à Philippe IV <sup>3</sup>. A Milan et à Naples, où il avait jadis exercé les mêmes fonctions de gouverneur, il avait réussi à se concilier les populations et

<sup>1</sup> Philippe IV à l'infant, 24 janvier 1641, t. LI, f. 118.

<sup>2</sup> VINCART, *Relation de 1644*, publiée par A. Rodriguez Villa dans le tome III des *CURIOSIDADES DE LA HISTORIA DE ESPAÑA*. Madrid, 1890.

<sup>3</sup> Sur Francisco de Melo, voir les renseignements biographiques réunis par M. Rodriguez Villa, dans l'ouvrage précité, et la notice de M. Piot, dans la *Biographie nationale de Belgique*.

à obtenir les subsides dont il avait besoin. Il débuta de même aux Pays-Bas, remit l'armée sur un pied respectable, corrigea une partie des abus qui s'étaient introduits pendant la maladie de l'infant, inspecta le château d'Anvers, les forts de l'Escaut; bref, il pourvut à tous les services administratifs et entra en campagne de bonne heure avec 20,000 hommes d'infanterie et 10,000 chevaux. Il enleva ou plutôt reprit Lens sans faire de circonvallation. La Bassée était mieux garnie et la place plus forte <sup>1</sup>. Melo dut entreprendre un siège en règle. Le comte d'Harcourt, commandant de l'armée de Picardie, et le maréchal de Guiche marchèrent au secours de la place; quand ils virent que Melo les attendait dans ses lignes avec son armée en bataille, ils se retirèrent sans avoir rien tenté.

La Bassée se rendit le 11 mai, et les généraux français, considérant la campagne comme terminée, se séparèrent. Melo détache quelques régiments sous Fontaine pour observer les Hollandais, envoie en Elanire les troupes de Beck, les Impériaux d'Enckevoort et les hommes d'armes de Bucquoy, simulant une attaque contre le Boulonnais, et quand il a séparé les deux armées de Harcourt et de Guiche, il rappelle ses détachements et, de La Bassée, son quartier général, tombe, sans avoir communiqué ses projets à aucun officier supérieur, sur Guiche établi sur une colline près du Catelet, avec l'Escaut à dos, sa gauche appuyée à l'abbaye d'Honnecourt, sa droite à un bois escarpé dont il avait négligé de fortifier les accès parce qu'il le croyait impénétrable <sup>2</sup>. Beck, le maître de camp général, chargé de

<sup>1</sup> Sur le siège de La Bassée, voir les nombreux détails donnés par Vincart, dans sa relation de 1642, publiée dans le tome LIX des *Documentos ineditos*.

<sup>2</sup> Dans sa lettre au roi du 4 juin 1642 et dont un résumé se trouve aux Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris, *Pays-Bas*, t. XIV, f. 393, Melo parle de ses projets futurs, projets conçus sans qu'il les eût communiqués aux autres : « y sin noticia de algunos cabos, como la disposicion que encamine al ataque del conde de Guiche haviendo me valido el secreto mucho ». Si les plans de Melo étaient inconnus à Bruxelles, ils ne l'étaient pas à Paris, comme on peut en juger par les extraits de ses lettres.

reconnaître le terrain, remarqua un chemin qui passait près du prieuré d'Honnecourt et conduisait aux lignes françaises. Melo donna le signal de la bataille. L'artillerie espagnole, placée sur une colline élevée, foudroyait le camp ennemi. Beck commandait l'aile gauche avec quelques régiments espagnols, italiens, wallons et allemands, soutenus par les hommes d'armes, les régiments d'Alsace et les quatre compagnies luxembourgeoises; la droite était confiée au général de la cavalerie, marquis de Velada, avec le reste des Espagnols et les cheveu-légers; le baron d'Enckevoort, avec ses Impériaux, commandait la réserve.

Beck se porta résolument vers la droite de l'ennemi, sa partie faible. Les tercios Villalva et Velandia, suivis de quatre bataillons de Wallons, escaladèrent les hauteurs de la colline boisée et leurs mousquetaires, détachés en tirailleurs, débussquèrent les défenseurs, les rejetèrent en désordre, pendant que Bucquoy et ses hommes d'armes forçaient le passage entre l'abbaye et la colline, soutenus par les Italiens de Liponti et de Strozzi, et, refoulant la cavalerie ennemie, pénétraient dans les quartiers de Guiche. Le maréchal de camp Boutellier fut tué!

La droite de l'ennemi était enfoncée; n'allait-il pas tenter un suprême effort pour la dégager? Guiche, en effet, s'est aperçu du désordre des siens; il rallie quelques régiments de cavalerie et d'infanterie et se jette impétueusement sur les troupes victorieuses de Bucquoy occupées à piller les bagages. Ce retour offensif fit reculer les assaillants, Bucquoy faillit être fait prisonnier; la cavalerie française refoula les tercios Liponti et Guasco. Velandia et Villalva, heureusement, arrêtèrent la fuite et permirent à Bucquoy de rallier les siens. Une nouvelle attaque eut lieu; il vint des renforts à l'ennemi, et les nôtres furent refoulés une seconde fois et durent abandonner la colline.

Les Wallons accoururent à la rescousse; conduits par le valeureux prince de Ligne<sup>1</sup> et les maîtres de camp Grobben-

<sup>1</sup> « Tan bizarro señor el principe de Ligne », expression de Vincart.

donc, De Granges, De Conteville, ils avaient pénétré dans le bois avec leur valeur habituelle <sup>1</sup>. Ils gravirent la colline, soutinrent trois charges, et la colline leur resta. Beck réunit toute son infanterie, Bucquoy la cavalerie, et renforcés par quelques gens du marquis de Velada, ces deux intrépides commandants attaquèrent une troisième fois et restèrent définitivement maîtres de la partie droite du camp.

Il fallait compléter cette victoire en s'emparant des retranchements de gauche. La droite espagnole, sous les ordres du marquis de Velada, soutenue par les régiments Albuquerque, Alonso Davila et Georges Castelví, monte à l'assaut. Les nôtres trouvèrent une énergique résistance, surtout de la part du régiment de Piémont. Trois fois ils furent repoussés de la tranchée. A la fin, elle leur resta, mais Melo avait dû engager sa réserve. Un dernier effort de Guiche arrêta un moment les nôtres ; enfin la victoire, et une victoire complète, resta aux Espagnols. L'ennemi perdit plus de 4,000 hommes, son artillerie, ses étendards, entre autres la cornette blanche, insigne du commandement suprême en France. Guiche, qui avait livré la bataille contre l'avis des officiers généraux, s'enfuit à bride abattue. On parla quelque temps à Paris des éperons « à la Guiche <sup>2</sup> ».

Melo ne perdit pas de temps. Après avoir accordé aux officiers les honneurs et les récompenses qu'ils méritaient, il prit ses dispositions contre un retour offensif de l'ennemi ou l'arrivée du comte de Harcourt, qui n'était qu'à quatre lieues de là. Il s'installa trois jours à Marnières, puis alla à Cambrai. Son but était de reprendre Cateau-Cambrésis et Landrecies, quand il fut appelé du côté du Rhin. Les Hessois et les Weimariens avaient défait Lamboy, pris Neuss et Duren, et menaçaient notre pays. D'autre part, Harcourt avait rappelé Guébriant. Il fallait couvrir notre frontière de l'est. C'est pourquoi Melo

<sup>1</sup> « Con el acostumbrado valor de la nacion valona », *idem*.

<sup>2</sup> Nous avons suivi le récit très complet de Vincart, dans la relation précitée de 1642. — Cf. le duc d'AUMALE, *loc. cit.*, t. IV, pp. 470 et 471.

dut changer tout son plan. Il passa par Maroilles et Maubeuge, mit le Hainaut comme l'Artois en état de défense, chargea Beck d'observer Harcourt, et lui-même continua sa route par Binche, Fieurus, Tirlemont, Diest, se dirigeant vers la Meuse qu'il franchit à Stevensweert; mais il n'eut pas le temps d'empêcher la jonction des Weimariens et des Hollandais dans une position presque inattaquable près de Rinberg. Il se contenta d'avoir mis le pays à l'abri d'une invasion allemande et revint en Flandre, renforça les garnisons des places frontières et, par ses marches et contremarches multiples, ses diversions habiles, sa vigilance toujours en éveil, fatigua l'ennemi et lui ferma jusqu'à la fin de la saison l'accès des Pays-Bas <sup>1</sup>.

## VI.

La victoire de Honnecourt avait valu à Melo la grandesse et le titre de marquis de Tor de Laguna. Elle n'enivra pas le modeste général qui avait même supplié le roi, en lui rendant compte de la bataille, de le décharger du commandement, ou, pour employer ses propres termes, de laisser à un autre l'honneur de récolter ce qu'il avait semé <sup>2</sup>. Pour la gloire de Melo, ce vœu aurait dû être exaucé! Honnecourt était la plus belle victoire que les Espagnols eussent remportée depuis Nordlingen. Ce fut aussi leur dernier triomphe. L'année suivante, le 19 mai 1643, ils essayaient la terrible défaite de Rocroi. On sait dans quelles conditions se livra cette bataille

<sup>1</sup> VINCART, relation précitée de 1642. Cf. la lettre précitée de Melo au roi, du 4 juin 1642. — La bataille de Honnecourt eut lieu le 26 mai.

<sup>2</sup> « Pruebe V. M. quanto quiera mi voluntad, pero no mas mi fortuna, habiendo quedado con tal conocimiento de lo poco que valgo, en las horas que duró la batalla, que deseo por todo extremo y sobre todo dejar estas victoriosas armas á otro general, que pueda coger el fruto de lo que hemos sembrado. » Rappelé par CANOVAS DEL CASTILLO, dans l'ouvrage déjà cité, *Estudios del reinado de Felipe IV*, t. II, p. 132. Cette lettre doit être du 10 octobre, car un extrait d'une dépêche de cette date (Aff. étrangères, *Pays-Bas*, t. XIV, p. 398) contient le même vœu.



qui fit perdre aux soldats du roi Catholique leur réputation d'invincibles. Melo avait médité de pénétrer en France par la vallée de l'Oise, le point le plus vulnérable de sa frontière du nord, avons-nous dit, et il assiégeait la place forte de Rocroi. Il s'était retranché suivant la mode du temps et attendait d'un moment à l'autre la capitulation de la forteresse, placée en flèche, presque enclavée dans les Pays-Bas et incapable d'une longue résistance. Condé, alors duc d'Anguien, généralissime des troupes françaises, qui connaissait le plan de Melo par des lettres interceptées, accourut au secours de Rocroi<sup>1</sup>. Il résolut de livrer bataille malgré son entourage. Le premier jour se passa en préparatifs. Si Melo avait eu plus d'initiative, il aurait profité d'un faux mouvement de La Ferté, le commandant de l'aile gauche française qui, voulant tourner le camp espagnol et s'étant porté trop loin avec sa cavalerie, découvrit le centre de l'armée française. Fontaine, qui commandait le centre espagnol, se contenta d'avancer d'une centaine de mètres pour rectifier sa position. Les officiers supérieurs espagnols étaient esclaves de la méthode et leur adversaire avait du génie! La bataille commença le lendemain aux premiers rayons du soleil. Elle tourna d'abord à notre avantage. Isembourg, à la tête de la cavalerie dite d'Alsace, enfonça l'aile droite ennemie commandée par La Ferté, fit reculer les deux premières lignes et se jeta sur la réserve, pendant que les tercios du centre se portaient en avant, préluant à une de ces charges qui rendaient le choc des Espagnols irrésistible.

Malheureusement M. le Duc n'avait pas rencontré la même résistance à notre aile gauche. Albuquerque, qui la commandait, recula devant les forces supérieures de l'ennemi que dirigeaient le généralissime lui-même et l'impétueux Gassion. Melo était vainqueur à une aile, M. le Duc à l'autre. Au centre, nous gagnions du terrain. C'était un de ces moments critiques

<sup>1</sup> Voir la dépêche de Melo au roi, du 15 avril 1643, et dans laquelle le gouverneur expose son plan de campagne. (Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris, *Pays-Bas*, t. XIV, f. 546.)

où tout dépend de l'ordre que va donner le général en chef, le moment ou jamais où il faut du coup d'œil et du sang-froid, où toute fausse manœuvre entraîne la déroute. Condé eut une de ces inspirations comme en ont seuls les grands capitaines. Il revint avec ses escadrons victorieux se jeter sur les deux dernières lignes de Melo, composées d'Allemands et de Wallons, les enfonça et tomba sur la première ligne, composée d'Espagnols, déjà en mouvement, avons-nous vu, pour entamer le centre français. Ce mouvement tournant qui prenait d'écharpe et à revers les trois lignes de Melo, changea la face du combat. Les meilleures troupes, a-t-on dit, ne résistent pas à des coups de feu dans le dos. Et comment résister aux charges de Condé? Quand il eut mis le désordre dans ces trois lignes savamment disposées, où les unités tactiques étaient classées comme les pièces d'un échiquier, M. le Duc voulut achever la victoire avant l'arrivée de Beck qui n'était qu'à quelques lieues de là; il rallia sa réserve, toute sa cavalerie, attaqua les tercios espagnols reformés en une seule phalange, les accabla sous un feu meurtrier, les écrasa, les força de demander quartier. Disons-le, comme tout le monde du reste l'a reconnu, la résistance fut désespérée et les cinq tercios espagnols, Albuquerque, Velandia, Villalva, Castelvi, Garcias, avec leur énergique chef, le comte de Fontaine, qui mourut en héros, attestèrent une dernière fois la bravoure de cette infanterie d'élite qui était venue trouver son tombeau devant Rocroi <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sur Rocroi, voir le récit en français du duc d'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, t. IV, chef-d'œuvre de narration militaire, et en espagnol, CANOVAS DEL CASTILLO, *Estudios del reinado de Felipe IV*, t. II, et une tentative de réhabilitation du duc d'Albuquerque, par D. RODRIGUEZ VILLA, *El duque de Albuquerque en la batalla de Rocroy; impugnacion a un articulo del duque d'Aumale sobre esta batalla y noticia biografica de aquel personaje*, dans la REVISTA DE ARCHIVOS, Madrid, 1885. — Tous ces récits sont fondés en grande partie sur la description que Vincart donne de la bataille dans sa relation de 1645, *Documentos ineditos*, t. LXXV.

La défaite de Rocroi causa un vif émoi dans le pays. On en voulait au gouvernement d'avoir retiré le commandement de la cavalerie à Bucquoy, qui s'était si bien distingué à Honnecourt, pour en investir l'incapable duc d'Albuquerque, dont la défaillance entraîna la déroute de l'aile gauche, commencement de la défaite. C'était donc à un étranger qu'on imputait la première cause de ce désastre qui ouvrait le pays à l'invasion <sup>1</sup>. M. le Duc, en effet, venait d'entrer en Hainaut, s'emparait de Binche, tandis que Gassion marchait sur Nivelles, envoyant ses coureurs jusqu'aux portes de Bruxelles, levant des contributions, répandant partout la terreur. Le vainqueur ne put toutefois s'emparer ni d'Avesnes, ni de Cambrai, ni de Nivelles <sup>2</sup>. Du reste, cette pointe hardie dans le Brabant n'était qu'une diversion. Condé avait compris les difficultés et les dangers d'une marche trop rapide dans les Pays-Bas. Il ne voulait les attaquer ni par le littoral, ni par le sud. Dans le premier cas, il aurait dû faire le siège de toute une ligne de places importantes, telles que Gravelines, Mardijk, Dunkerque, opération difficile pour laquelle le concours des Hollandais était nécessaire ; or, les Hollandais devenaient jaloux des Français et redoutaient de les voir s'approcher trop près de leur frontière. Dans le second, il craignait d'être pris à revers par les garnisons des nombreuses places qui s'échelonnaient sur les frontières du Brabant et du Hainaut. Il trouvait plus sage de s'ouvrir la route de la Moselle, de couper ainsi les communications entre l'Allemagne et les Pays-Bas, d'empêcher l'arrivée de renforts de ce côté et il résolut de faire le siège de Thionville. Son plan fut approuvé par la reine mère et par Mazarin, qui plus tard même s'en attribua tout l'honneur. Le 18 juin, le duc était sous les murs de la place. Il rencontra une résistance

<sup>1</sup> Francisco de Galaretta à André de Roilas, 19 et 26 août 1643, cité par GACHARD, *Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, et publié dans les DOCUMENTOS INEDITOS, t. LIX, pp. 237-261. — Cf. la lettre de Melo au roi, du 15 avril 1643. (Affaires étrangères, *Pays-Bas*, t. XIV, f. 542.)

<sup>2</sup> VINCART, relation précitée de 1643.

énergique. Il dut entreprendre un siège en règle, enlever les dehors pied à pied, faire trois brèches. Deux assauts furent infructueux. La place ne capitula que le 8 août, après la mort du gouverneur. Melo n'avait pas eu le temps de la ravitailler. La prise de Sierck, le 3 septembre, compléta cette seconde victoire qui nous enlevait toute la ligne de la Moselle. Depuis Arras, c'était la perte la plus sensible que nous eussions éprouvée. Comme la Flandre, le Luxembourg était ouvert<sup>1</sup>.

Melo n'avait pu sauver Thionville. Il avait dû courir en Campine, s'emparer d'Eyndhoven, pousser jusqu'à Venloo; bref, faire une diversion du côté de la Meuse; afin d'inquiéter les Hollandais qui avaient débarqué à Philippine et menaçaient Hulst, le Sas, Bruges, en un mot, les avant-postes de la Flandre. Il craignait que ces nouveaux envahisseurs ne fussent tentés de donner la main aux Français dans notre zone maritime; il avait mis Dunkerque en état de défense, envoyé Fuensaldaña dans le Boulonnais pour prévenir toute attaque des Français de ce côté. Mais Condé, nous l'avons vu, avait un tout autre plan et voilà pourquoi le gouverneur espagnol, prenant le change sur les dispositions de son adversaire, fut hors d'état de secourir Thionville. Quand il vit que Trèves était menacé, il fit mine d'envahir la France par le Hainaut, après avoir mis du monde suffisant dans le Namurois et le Luxembourg. A son tour, Condé dut quitter le pays de Trèves. Somme toute, Melo avait tiré le meilleur parti de la situation presque désespérée où se trouvait notre pays après Rocroi. Il avait couvert l'Artois, le Hainaut, le Cambésis, fait face à tout, ménagé ses hommes, trouvé de l'argent pour les besoins les plus pressés dans un moment où la cour de Madrid n'envoyait rien ou presque rien. Sans prendre à la lettre les éloges que lui adresse Vincart, le rédacteur officiel des campagnes de cette époque, il est juste de reconnaître à Melo une prudence

<sup>1</sup> Sur le siège de Thionville, voir la relation précitée de Vincart et la description du duc D'AUMALE, *loc. cit.*, t. IV.

consommée Il fut, du reste, secondé par les autorités belges et les corps constitués de nos provinces. Le Conseil des finances lui donna l'argent nécessaire, les états de Flandre, de Namur, de Hainaut lui votèrent les subsides indispensables. Disons enfin que les Français ne furent pas partout aussi heureux qu'aux Pays-Bas. Guébriant, qui commandait l'armée weimarienne, fut blessé mortellement au siège de Rottweilen, en Souabe, et Rantzau battu à Tutlingen. Les choses prenaient donc une mauvaise tournure en Allemagne, au point que Mazarin dut envoyer Turenne et Condé pour les rétablir.

## VII.

Le départ de Condé sauva les Pays-Bas. Le duc d'Orléans, que Mazarin voulait opposer au glorieux vainqueur de Rocroi, dirigea la campagne de 1644. Il avait sous lui les corps de La Meilleraye, de Gassion et de Rantzau. Le premier avait son quartier général à Amiens, le second à Péronne, le troisième à Abbeville. En même temps, l'armée de Champagne masquait le Luxembourg. Toute notre frontière du sud était menacée. Melo dut disséminer ses forces. Ce fut Gravelines qui fut attaqué. Dans l'esprit de Mazarin, la conquête de cette place devait assurer celle de Dunkerque et de la Flandre maritime. La Meilleraye s'établit au nord de la ville pour intercepter toute communication avec Dunkerque. Gassion campa entre Gravelines et Saint-Omer, Rantzau investit la place du côté de la France. Les Hollandais bloquaient la côte. Les Espagnols tentèrent vainement de forcer les lignes françaises. La ville dut se rendre, le 29 juillet, après quarante-six jours de tranchée ouverte <sup>1</sup>. Le même jour, Fribourg-en-Brigau succombait. Le 20 juin, Daelhem avait été enlevé par la garnison de

<sup>1</sup> VINCART, relation de 1643.

<sup>2</sup> IDEM, relation de 1644. — Cf. CHÉRUÉL, *Histoire de la minorité de Louis XIV*, t. I, pp. 276 et suiv

Maestricht, puis ce fut le tour de Fauquemont et de Rolduc. Les pays d'outre-Meuse étaient perdus <sup>1</sup>. Nous reculions devant l'invasion qui, par les deux extrémités à la fois, enserrait notre territoire. Mazarin crut le moment venu de faire appel aux armes. Son ambassadeur à La Haye, le comte d'Estrade, répandit des libelles ou plutôt des proclamations invitant les Belges à se débarrasser du joug étranger, à s'unir aux Hollandais, pour former, à l'instar des cantons suisses, une puissante confédération respectueuse des droits de chaque État <sup>2</sup>. Mazarin n'eut pas plus de succès que Richelieu en 1635. Nos pères savaient ce que valaient ces avances perfides et ils restèrent fidèles à leur souverain légitime.

Melo avait quitté la Flandre dans le courant de l'année. Le roi songeait à confier le gouvernement de nos provinces à son fils don Juan, avec des pouvoirs et un rang égaux à ceux qu'avait eus le cardinal-infant. Comme son illustre homonyme, le vainqueur de Lépante, ce fils de Philippe IV était de naissance illégitime. Il avait pour mère une comédienne de Madrid, la célèbre Calderona. Cette nouvelle excita une vive indignation au sein de la noblesse brabançonne, déjà si irritée du désastre de Rocroi. La bâtardise du prince, disait-on, était, aux termes du droit brabançon, un obstacle à sa nomination. Conrard d'Ursel, baron d'Hoboken, était à la tête des mécontents, parmi lesquels figuraient le comte d'Isembourg et même l'archevêque de Malines. On allait jusqu'à prétendre que Melo n'était pas étranger à cette agitation. Bien qu'il fût odieux aux populations depuis la dernière campagne, et que le roi l'eût rappelé en termes très flatteurs pour sa personne <sup>3</sup>, il était peu

<sup>1</sup> HENRARD, *Introduction à la relation de Vincart de 1644*, d'après les archives de l'Audience.

<sup>2</sup> Castel Rodrigo à Philippe IV, 20 août 1644. (*Documentos ineditos*, t. LIX, p. 445.) — Cf. CHÉRUÉL, *Histoire de la minorité de Louis XIV*, t. I, p. 290.

<sup>3</sup> Philippe IV à Francisco de Melo, 15 janvier 1644. (Ms. 16150 de la Bibliothèque royale.)

désireux de retourner en Espagne. Il se demandait ce qu'il irait faire à Madrid, où il n'aurait pour tout équipage qu'un carrosse à deux mules pour se rendre au Conseil d'État, lui qui avait commandé des armées et des royaumes <sup>1</sup> !

Philippe IV ajourna le départ de son fils pour la Flandre et en attendant qu'il eût pourvu au remplacement de Francisco de Melo, il confia le gouvernement civil à don Manuel de Moura, deuxième marquis de Castel Rodrigo, ancien ambassadeur à Rome, et fils de Christophe de Moura, le célèbre ministre de Philippe II, et le gouvernement militaire à Piccolomini, créé depuis peu duc d'Amalfi, et qui se prépara aussitôt à retourner aux Pays-Bas. Ce partage de l'administration centrale raviva les inimitiés qui avaient mis souvent aux prises les hauts fonctionnaires et dont notre pays devait souffrir encore longtemps. Rodrigo, par exemple, se plaignait de n'avoir aucune part dans la direction des opérations militaires <sup>2</sup>. Or, en ce moment, certains de nos alliés donnaient des inquiétudes. Le duc de Lorraine était soupçonné de traiter secrètement avec la France. Il refusait de marcher contre les Provinces-Unies sous prétexte qu'il n'avait jamais eu à se plaindre des Hollandais. Turenne avait été battu à Marienthal. On ne sut pas profiter de sa défaite <sup>3</sup>. On entra en campagne un mois trop tard. Le duc d'Orléans, qui avait sous ses ordres Gassion et Rantzau, réunit son armée à Waten, au printemps de 1645. N'osant forcer le passage de la Colme que défendaient Piccolomini et Lamboy, il attira ces deux généraux vers la Lys pendant que Villequier, gouverneur de Boulogne, traversait

<sup>1</sup> Sur la nomination de don Juan, le départ de Melo et les dispositions de la noblesse belge à cette époque, voir dans le Ms. précité une lettre de Jean de Necoldade, pensionnaire d'Anvers et veedor général, au secrétaire André de Rozas, du mois de janvier 1644, et dans le tome LIX des *Documentos ineditos*, pp. 526-551, les lettres de Francisco de Galaretta au même Rozas, du 2 et du 3 février 1644, et un écrit du père Hilarion de Saint-Augustin, provincial des Carmes déchaussés.

<sup>2</sup> Peñaranda à Carlos Coloma, 1<sup>er</sup> juin 1645. (*Doc. ined.*, t. LXXXII.)

<sup>3</sup> *Ibidem.*

la Colme, y jetait des ponts et assurait le passage à toute l'armée. Le duc d'Orléans la franchit alors et assiégea la place de Mardijk, dont le port avait une certaine importance; il s'empara de cette place le 10 juillet sans que Piccolomini pût la secourir. Les Français prirent ensuite le fort de Linck et Hourbourg. N'osant attaquer Dunkerque que couvrait Piccolomini, ils se dirigèrent vers la Lys, se rendirent maîtres du Mont-Cassel, puis de Saint-Venant et de Béthune. Gaston étant retourné à Paris, laissa le commandement à Gassion et à Rantzau. Les deux maréchaux poursuivirent rapidement la conquête des villes flamandes. Gassion s'empara de La Motte-au-Bois et Rantzau de Lillers, puis, réunissant leurs forces, ils prirent Armentières, Warneton, Comines et Menin <sup>1</sup>. Maîtres de la vallée supérieure de la Lys, ils s'avancèrent entre Bruges et Gand jusqu'au canal réunissant ces deux villes, pour aller rejoindre le prince d'Orange qui campait de l'autre côté, pendant que le duc de Lorraine, qui devait défendre le passage du canal, se réfugiait dans Gand et que Beck s'enfermait dans Bruges, laissant la campagne au pouvoir des Français. Gassion proposa aux Hollandais de passer l'eau; ils hésitèrent quelque temps à répondre à son invitation; ils se décidèrent enfin et, avec l'aide des Français, ils franchirent le canal entre Lovendegem et Mariakerke. Quand les deux armées furent réunies, au grand effroi des Espagnols qui craignaient une attaque sur Bruxelles <sup>2</sup>, elles ne surent agir de concert; elles se bornèrent à passer ensemble la Lys à Deynze, puis l'Escaut à Gavre, contournèrent le territoire de Gand, et se dirigèrent vers Melle, sur le Bas-Escaut, où elles se séparèrent. Gassion et Rantzau retournèrent vers l'Artois, menacèrent La Bassée,

<sup>1</sup> On trouvera un excellent résumé de cette campagne comme de la suivante dans le livre déjà cité de CHÉRUÉL, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. II, pp. 58 et suiv. Pour les détails, nous renvoyons aux mémoires de Frédéric-Henri et de Montglat, surtout à la relation de Vincart de 1643.

<sup>2</sup> VINCART, relation précitée de 1643. (*Doc. ined.*, t. LXVII.)



puis s'emparèrent de Lens, d'Orchies et d'Arleux pendant que le prince d'Orange, qui avait repassé l'Escaut entre Melle et Wetteren, allait mettre le siège devant Hulst, place forte qui commandait le pays de Waes <sup>1</sup>. Investie le 9 octobre, cette ville se rendit le 4 novembre après une vigoureuse défense. Presque toute la Flandre était au pouvoir de l'ennemi. Mais les alliés ne s'entendirent guère mieux dans cette campagne que dans celle de 1635. Cassel fut repris par Lamboy, et le gouverneur de Dunkerque, l'énergique marquis de Lede, apprenant que le fort de Mardijk était mal gardé, envoya un corps de 2,000 hommes qui le surprirent dans la nuit du 3 au 4 décembre et firent prisonniers tous les Français. La prise de Hulst d'autre part embarrassait les Provinces-Unies. Elles appréhendaient que le prince d'Orange ne s'emparât d'Anvers et qu'une partie de leur commerce maritime ne passât dans cette ville, l'ancienne rivale d'Amsterdam. C'était le désir des Zélandais qui auraient été les premiers à profiter de l'heureuse situation de notre grande métropole. C'était par contre la crainte des Hollandais. Aussi la rivalité de ces deux provinces, la Zélande et la Hollande, ne devint que plus vive, la première souhaitant la continuation des hostilités, la seconde réclamant l'ouverture de négociations avec l'Espagne.

L'année suivante ne fut pas plus heureuse. Le duc d'Orléans commandait l'armée de Flandre, forte de 18,000 hommes et 6,000 cavaliers, et il avait sous ses ordres les maréchaux de Gassion, Rantzau et La Meilleraye. Il devait entrer en Flandre pendant que le duc d'Anguien menacerait le Luxembourg avec une armée de 12,000 fantassins et de 6,000 cavaliers. Les deux armées se réunirent aux environs d'Arras, à la demande du duc d'Orléans, et se dirigèrent vers Courtrai qu'elles assiégèrent dans la nuit du 14 au 15 juin. Les Espagnols firent les plus grands efforts pour secourir cette place importante. Le duc de Lorraine, Piccolomini, Beck et Lamboy, en réunissant

<sup>1</sup> VINCART, relation précitée de 1645.

leurs troupes, avaient une armée à peu près égale à celle du duc d'Orléans. Ils s'avancèrent vers Courtrai dans l'espérance de surprendre l'ennemi. Ils étaient à une portée de canon du camp et une bataille paraissait imminente. Le duc d'Anguien et Gassion étaient d'avis de la livrer et de s'exposer ou à perdre l'armée ou à conquérir d'un coup les Pays-Bas. Mais Rantzau soutint qu'il valait mieux se retrancher et le duc d'Orléans se rallia à son avis en prétendant qu'il était arrêté par un ordre de la cour <sup>1</sup>. Les Espagnols ne surent pas profiter de ce moment d'indécision et Courtrai, serré de près par le maréchal de La Meilleraye, capitula le 29 juin. Après la prise de cette place, l'armée française continua sa marche en Flandre ; mais mal secondée par les Hollandais, qui auraient dû attaquer Anvers comme il avait été convenu <sup>2</sup> et que Piccolomini arrêta, elle revint vers la Lys. Elle s'empara de Bergues-Saint-Winoc et reprit Mardijk, grâce à la flotte hollandaise qui ferma les communications entre ce port et Dunkerque. Pendant ce temps, le maître de camp général marquis de Caracena avait réussi à reprendre Menin, ce qui lui permettait d'intercepter les communications entre Courtrai et Armentières <sup>3</sup>.

La perte de Mardijk fut suivie de celle de Dunkerque. Mazarin avait fait les plus grands préparatifs pour s'emparer de cette place, la plus importante de nos places fortes de la côte de la mer du Nord. Il obtint le concours de la flotte hollandaise qui, sur les ordres de l'amiral Tromp, vint fermer le port de Dunkerque. Le duc d'Anguien commandait l'armée française. Le 19 septembre, il arriva devant la ville. Il s'empara sans difficulté

<sup>1</sup> CHÉRUDEL, *loc. cit.*, t. II, pp. 216 et suiv. — Cf. duc d'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, t. VI, p. 71.

<sup>2</sup> Voir le traité du 11 juillet 1646 entre le roi de France et les Provinces-Unies pour une entreprise sur Anvers. (DUMONT, *Recueil de traités*, t. VI, 1<sup>re</sup> partie.)

<sup>3</sup> Sur cette campagne, voir la relation de Vincart de 1646, éditée comme celle de 1644 par M. Henrard dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Belgique*.

des ouvrages extérieurs; mais l'attaque de la place même, entourée de lagunes et de terrains marécageux envahis par le reflux de la mer, nécessita les plus grands efforts. Le vainqueur de Rocroi montra dans ce siège sa ténacité ordinaire. Il surmonta tous les obstacles, repoussa les Espagnols qui tentèrent de jeter du secours dans la place et parvint à ouvrir la tranchée. Le marquis de Lede disputa le terrain pied à pied et se montra digne de la réputation qu'il s'était acquise par sa belle défense de Maestricht, en 1632. Mais il dut céder devant un ennemi supérieur en nombre. Voyant qu'une brèche avait déjà été ouverte aux remparts, il promit de se rendre, s'il n'était pas secouru dans les trois jours. Il ne vint aucun secours ni des Pays-Bas ni de l'Angleterre dont l'Espagne avait sollicité l'intervention. Au délai fixé, le 11 octobre, la garnison sortit avec les honneurs de la guerre. Le maréchal de Rantzau fut nommé gouverneur de Dunkerque. La prise de cette ville porta à son comble la gloire du duc d'Anguien, mais elle excita la jalousie des Hollandais et nous verrons plus loin qu'elle fut une des causes qui les décidèrent à rompre l'ancienne alliance qui les unissait à la France <sup>1</sup>.

En attendant le départ toujours différé de don Juan, Philippe IV remit le gouvernement de nos provinces à l'archiduc Léopold d'Autriche, frère de l'empereur Ferdinand III, évêque de Strasbourg et de plusieurs diocèses, et lui conféra une autorité presque illimitée. Piccolomini conserva la direction des armées; Rodrigo eut le commandement de l'armée d'outre-Meuse, titre honorifique, car, lorsque les Hollandais eurent déposé les armes, cette région devint absolument tranquille. Ces nominations provoquèrent de nouveaux conflits. Tous ces chefs, de nationalité différente, ne s'entendaient pas <sup>2</sup>. Rodrigo, par exemple, trouvait Beck lourd comme un Allemand et Bucquoy, selon lui, ne valait pas une figue; voilà comment les

<sup>1</sup> Pour l'histoire de ce premier siège de Dunkerque, nous renvoyons au récit de CHÉRUDEL, *loc. cit.*, t. II, pp. 243 et suiv.

<sup>2</sup> Voir la lettre précitée de Peñaranda à Colonna, 1<sup>er</sup> juin 1645.

Espagnols appréciaient deux de nos plus glorieux soldats, les héros de Honnecourt <sup>1</sup> !

Léopold amenait avec lui une armée allemande. Nos troupes se trouvèrent ainsi considérablement renforcées. Si saint Jacques, disait-on, jusque-là avait monté une bourrique, il allait monter un cheval <sup>2</sup>. Mais cette armée manquait de tout. On n'avait quelquefois pas un écu pour récompenser la confiance d'un espion, procurer quelque soulagement à un blessé, payer les mineurs pour l'ouverture d'une tranchée. Les lettres de change qui venaient de Madrid étaient très souvent protestées et les banquiers ne donnaient plus de crédit <sup>3</sup>.

Dans d'aussi mauvaises conditions, la meilleure armée est condamnée à l'inaction. Si Léopold, qui, à l'exemple de l'infant, aimait à se rendre dans les camps pour y réveiller l'ardeur des troupes, reprit Armentières, Comines et Lens, il dut renoncer à reprendre Béthune. Le principal résultat de cette campagne de 1647 fut la prise de Landrecies, dont la garnison mettait à contribution tout le plat pays environnant. Beck, d'autre part, avait su défendre le Luxembourg contre Turenne et sauver Arlon et Montmédy. Les Français rentrèrent dans Lens, enlevèrent Dixmude et La Bassée, mais ils payèrent leur victoire de la perte de Cassion, leur meilleur général de cavalerie, l'intrépide Gascon dont les brillantes charges à Rocroi avaient préparé le triomphe de Condé. Ils durent ensuite évacuer Dixmude malgré la bravoure de leur régiment de Piémont, ce régiment d'élite qui avait retenu si longtemps les tercios à Honnecourt. Somme toute, nous n'avions fait que

<sup>1</sup> « Beck esta pesado como aleman, mas los pueblos creen en él... el general de la cavaleria (Bucquoy) no vale un bigo. » Extrait d'une lettre de Castel Rodrigo à Philippe IV, du 26 janvier 1647, cité par Rodriguez Villa dans son commentaire de la relation de Vincart de 1647, relation dont il a un peu modernisé le style. (*Revista contemporanea*, 1884, tomes L et LI.)

<sup>2</sup> « Santiago habia andado hasta agora en borrico y que ahora se ha puesto a caballo. » (*Ibidem.*)

<sup>3</sup> *Ibidem.*

prendre ou reprendre à l'ennemi quelques places fortes. C'était peu pour l'armée du roi Catholique ; c'était beaucoup, si l'on tient compte de l'extrême dénûment du pays <sup>1</sup>.

Perez de Vivero, comte de Fuensaldaña, vint dans notre pays, le 8 mars de l'année suivante <sup>2</sup>, pour assister l'archiduc comme gouverneur des armes et surintendant des finances. Il trouva tout dans le plus grand désordre. Les ennemis occupaient en Flandre : Gravelines, Mardijk, Dunkerque, Bourbourg, Bergues-Saint-Winoc, Furnes, Courtrai, Saint-Venant et d'autres places moins importantes ; en Artois : Arras, Béthune, Bapaume, Lens, Hesdin et Lillers ; dans le pays de Lille : La Bassée ; dans le Luxembourg : Thionville et Danvillers. Il n'y avait pas d'approvisionnements pour entrer en campagne. Notre pays était comme un vaisseau qui ferait eau de toutes parts. Or, en ce moment, le duc d'Anguien, disons mieux, le prince de Condé, — il portait ce titre depuis la mort de son père, survenue le 21 décembre 1646, — entra en campagne avec une armée de 34,000 hommes. La campagne commença cependant bien pour nous. Léopold reprit Courtrai, résultat balancé il est vrai par la perte d'Ypres, puis Furnes et Estaires, enfin Lens. D'autre part, nous avions fait échouer une tentative de Rantzau sur Ostende <sup>3</sup>. Mais nos succès devaient s'arrêter là.

L'armée française, qui pendant quelques semaines avait fait face à l'archiduc, l'empêchant de donner la main aux ennemis de Mazarin, dont M<sup>me</sup> de Chevreuse et Saint-Ibal avaient promis le concours, et le chassant de la position qu'il avait prise devant Le Catelet, l'armée française, commandée par

<sup>1</sup> Relation précitée de 1647. — Cf. CHÉRUÉL, *loc. cit.*, t. II, pp. 335 et suiv.

<sup>2</sup> *Relacion de lo sucedido en Flandes desde 1648 hasta 1655, siendo general del exercito de S. M. C. et conde de Fuensaldaña*, analysée par Gachard dans les BIBLIOTHÈQUES DE MADRID ET DE L'ESCURIAL et publiée dans le tome LXXV des *Documentos ineditos*.

<sup>3</sup> Relation précitée de 1648.

Condé, vint reprendre Estaires qui assurait les communications entre Bergues et Ypres (18 août). Juste en ce moment, Lens se rendait aux Espagnols. Les deux armées se trouvèrent en présence dans la plaine aride qui s'étendait devant les murs de la ville. L'armée de Léopold comptait 18,000 hommes et 38 canons. Elle avait sa droite appuyée au château de Lens et sa gauche à Saint-Liévin. Elle menaçait Arras et la route de Paris. L'armée de Condé était au nord, à 2,500 mètres de distance, tournant le dos à la Belgique. Elle comptait 16,000 hommes et 18 pièces d'artillerie. Léopold avait pour lui le nombre et l'avantage des positions. Cet avantage, Condé le lui enleva. La journée du 19 fut sans importance ; il y eut seulement quelques coups de canon à longue distance et des escarmouches aux avant-gardes. Le lendemain, l'armée française fait tout à coup face en arrière. C'est Condé qui veut attirer l'ennemi hors de ses lignes et l'amener sur le terrain qu'il a choisi. A l'état-major espagnol, on prit pour une fuite cette retraite habilement conçue. Beck surtout, qui commandait le centre et brûlait de réparer son inaction forcée pendant la Journée de Rocroi, entraîna l'archiduc ; il lui promettait de conduire Condé chargé de chaînes à Luxembourg. La cavalerie lorraine à l'aile gauche avait brillamment mené l'attaque ; Beck électrisé, animé par sa haine contre la France, pousse ses bataillons en avant. Mais Condé a conservé son ordre de bataille ; il attend l'ennemi de pied ferme. D'Erlach avec la réserve a arrêté les Lorrains, les a forcés de reculer. Même résultat à l'aile droite. Grammont refoule les compagnies franches du prince de Ligne et de Bucquoy <sup>1</sup>. Au centre, il y

<sup>1</sup> La conduite de la cavalerie à Lens donna lieu à de vifs reproches. Philippe IV recommanda à Léopold d'être plus sévère à l'avenir dans le choix des officiers et de punir ceux qui le méritaient. Il approuva la diligence du gouverneur à faire poursuivre par les auditeurs militaires tous ceux qui avaient failli dans cette fatale journée. — Voir Philippe IV à Léopold, 6 et 18 octobre, 17 décembre 1648. (S. E. E., t. LXVI, ff. 61, 82 et suiv.)

eut un moment d'indécision. Les gardes françaises se lancèrent follement en avant, furent entourés par les bataillons de Beck et écrasés, laissant un trou béant dans la première ligne de bataille. Châtillon fit avancer la deuxième ligne et rétablit le combat; en ce moment, Condé était définitivement vainqueur à l'aile droite. La réserve espagnole donna trop tard. Ce fut une débandade générale et non une résistance longue et glorieuse comme à Rocroy. L'archiduc laissa sur le terrain 3,000 morts, 5,000 prisonniers, son artillerie, 100 drapeaux ou étendards. Beck, qui avait été grièvement blessé, ne voulut pas survivre à sa défaite et arracha les bandages de sa blessure.

La victoire de Lens sauvait la France. Comme l'a montré le brillant historien des princes de Condé et comme on le voit par la correspondance de Mazarin, la misère était presque aussi grande en France qu'aux Pays-Bas <sup>1</sup>. Tout manquait : solde, pain, fourrages. « Le crédit est à sec, les sources d'argent sont taries et les bourses fermées, » écrivait Mazarin à Servien. Condé avait dû s'endetter pour subvenir à la dépense de ses soldats. A Paris, le Parlement grondait. Une révolution était imminente. Les ennemis du premier ministre : les Importants, M<sup>me</sup> de Chevreuse, les Vendômes, le duc de Longueville, ou traitaient avec Sa Majesté Catholique, ou voulaient la paix à tout prix. Mais après la victoire de Lens et la prise de Prague par les Suédois, ses anciens et fidèles alliés, la France pouvait traiter avec ses ennemis, les Espagnols et les Impériaux, et se promettre des conditions avantageuses.

## VIII.

Il y avait longtemps que l'on songeait à mettre fin à cette guerre qui couvrait l'Allemagne de ruines et ramenait la barbarie en Europe. On peut même dire que des négociations en vue de la paix commencèrent dès les premières hostilités. En

<sup>1</sup> Duc d'AUMALE, *Histoire des princes de la maison de Condé*, t. VI.

1635, le pape Urbain VIII, la république de Venise, le roi de Danemark avaient offert leur médiation et Philippe IV donna à son frère le cardinal-infant pleins pouvoirs pour traiter de la paix générale <sup>1</sup>. La ville libre et impériale de Cologne fut désignée pour être le siège du congrès, mais les plénipotentiaires ne purent s'y rendre à cause des difficultés qu'on leur suscita à propos des passe-ports, et les négociations furent ajournées. En 1641, une convention préliminaire décida que des conférences s'ouvriraient à Munster entre les États catholiques, à Osnabrück entre les États protestants. La date fixée était le mois de mars 1642.

Le congrès ne commença réellement ses travaux qu'en 1644. Le roi de France y envoya le comte d'Avaux et Abel Servien, puis Henri d'Orléans, duc de Longueville. Philippe IV s'y fit représenter par don Diego Saavedra, le comte Zapata et le jurisconsulte Antoine Brun. Zapata étant mort la même année, fut remplacé par don Gaspar de Bracamonte, comte de Peñaranda. L'Empereur députa le comte de Trautmannsdorf, son premier ministre.

Philippe IV affichait en ce moment des intentions pacifiques ; il voulait se réconcilier avec la France, la puissance, disait-il, qui lui faisait le plus de mal <sup>2</sup>. Les désastres des dernières années, surtout les révoltes de la Catalogne et du Portugal, avaient calmé son ardeur guerrière. Déjà en 1640, Olivier lui-même, son fougueux ministre, avait présenté un mémoire en faveur de la paix <sup>3</sup>. L'Empereur et son ministre étaient résolus de leur côté à en finir. Il semblait que la conclusion de la paix ne souffrirait aucune difficulté et que les trois grandes nations catholiques allaient mettre fin à cette guerre fratricide qui les ruinait.

<sup>1</sup> S. E. E., t. XXXVI, f. 468. Les pouvoirs de l'infant sont du 50 avril 1635.

<sup>2</sup> Voir un extrait de sa lettre à Francisco de Melo, du 12 février 1643, *Doc. ineditos*, t. LIX, p. 504.

<sup>3</sup> CANOVAS DEL CASTILLO, *Estudios sobre el reinado de Felipe IV*, t. I, pp. 445-458.



Malheureusement il y eut dès l'ouverture du congrès un malentendu qui devait empêcher les négociations entre l'Espagne et la France d'arriver à une solution. Si Philippe IV voulait la paix, il la voulait honorable, c'est-à-dire qu'il entendait conserver intact le vaste domaine que lui avaient laissé ses aïeux. Lisez sa correspondance et celle des hommes d'État espagnols qui furent mêlés aux négociations de cette époque, et vous verrez que l'Espagne refuse de traiter avec la France autrement que sur la base de restrictions réciproques, comme on l'avait pratiqué à Cateau-Cambrésis et à Vervins. Le roi déclare hautement qu'il veut rendre le repos à la chrétienté, qu'il ne gardera pas même un créneau, *una almena*<sup>1</sup>, de ce qui appartient à autrui, et il se croit le droit d'exiger de ses adversaires le même désintéressement. Aussi, le 4 décembre 1644, les plénipotentiaires espagnols posèrent-ils comme condition unique de la paix la restitution mutuelle de ce qui avait été occupé pendant la guerre. Philippe IV ne consentait à une aliénation d'une portion de ses États qu'à la faveur d'un mariage; dans ce cas, les provinces cédées auraient été la dot de la princesse espagnole qui aurait épousé un prince français<sup>2</sup>. Telles étaient les instructions que le monarque espagnol avait données à ses représentants à Munster, à Castel Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, et à Michel Salamanque qu'il avait résolu d'envoyer secrètement à Paris auprès de sa sœur Anne d'Autriche, régente de France depuis la mort de Louis XIII, et qu'il croyait encore entièrement dévouée à son pays d'origine.

Philippe IV se faisait étrangement illusion s'il croyait que des propositions aussi hautaines seraient acceptées. Comment l'Espagne, qui n'avait essuyé que des revers dans les dernières années et qui avait perdu des territoires entiers, osait-elle

<sup>1</sup> Voir les instructions données en 1644 à Michel de Salamanque, député vers la reine régente de France; une copie de ces instructions fait suite à la dépêche du roi à Castel Rodrigo, du 24 juin 1644 (Ms. 16150 de la Bibliothèque royale.)

<sup>2</sup> C'est ce que Peñaranda rappelle dans sa dépêche au roi du 1<sup>er</sup> décembre 1645. (*Doc. inéditos*, t. LXXXII.)

exiger qu'on lui rendit ce qu'elle n'avait pas su garder? C'était prêter à la France des sentiments magnanimes dont aucun peuple n'avait encore donné l'exemple.

Or, la France à cette époque était gouvernée par un ministre aussi habile qu'entreprenant. Plus belliqueux que Richelieu, Mazarin voulait procurer à son pays d'adoption une paix glorieuse, une paix qui, en étendant ses frontières, le mettrait pour toujours à l'abri d'une attaque de son rival. Il voulait, en un mot, lui donner les Pays-Bas espagnols. « L'acquisition » des Pays-Bas espagnols, écrivait-il, le 20 janvier 1646, aux » plénipotentiaires français à Munster, fournirait à la ville de » Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors vérita- » blement que l'on pourrait l'appeler le cœur de la France » et qu'il serait placé dans l'endroit le plus sûr du royaume, » puisque l'on aurait étendu les frontières jusqu'à la Hollande » et du côté de l'Allemagne, qui est celui d'où l'on peut beau- » coup craindre, jusqu'au Rhin par la rétention de la Lorraine » et de l'Alsace et par la possession du Luxembourg et du » comté de Bourgogne. En second lieu ce serait sortir avec » tant de fruit et de réputation de la présente guerre, que les » plus malins seraient bien en peine d'y trouver à redire; » tant de sang répandu et de trésors consommés ne pourraient » être tenus par les plus critiques que fort bien employés » quand on verrait annexés à cette couronne tout l'ancien » royaume d'Austrasie et des provinces entières dont la seule » possession a donné autrefois moyen à des princes particu- » liers, qui en étaient le maître, non seulement de résister à » la France, mais de la travailler au point que chacun sait <sup>1</sup>. »

Ces Pays-Bas, Mazarin espérait les obtenir en échange du Roussillon et des territoires que la France avait conquis en Catalogne <sup>2</sup>. Il se disait que les Espagnols aimeraient mieux la

<sup>1</sup> Mazarin à d'Avaux et à Servien, 20 janvier 1646. — *Négociations secrètes de Munster et d'Osnabrück*, t. III, pp. 12 et suiv. — MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I, pp. 177-182.

<sup>2</sup> Lettre précitée.

Catalogne, qui était une partie essentielle de leur royaume et devenait aux mains des Français un danger perpétuel pour les provinces d'Aragon et de Valence. Mais tel n'était pas le sentiment de tous les hommes d'État espagnols. Peñaranda pensait que si l'Espagne devait faire un sacrifice, mieux valait pour elle abandonner le Roussillon, qu'elle pouvait reconquérir dans des temps plus heureux, que les Pays-Bas sans lesquels elle ne pourrait plus, comme elle l'avait fait si souvent, porter ses armées au cœur de la France <sup>1</sup>. La possession des places frontières des Pays-Bas avait, aux yeux de notre diplomate, une telle importance qu'il allait jusqu'à dire dans une lettre à Castel Rodrigo qu'il donnerait plutôt Tolède que Cambrai aux Français <sup>2</sup>. Mazarin s'abusait donc étrangement sur les sentiments des Espagnols s'il croyait obtenir les Pays-Bas par un simple échange avec la Catalogne et le Roussillon.

Avait-il plus de chance de les obtenir par un mariage <sup>3</sup>, comme le proposait l'un des médiateurs au congrès de Munster, l'ambassadeur vénitien Contarini? A ce prix, Philippe IV, avon-nous dit, eût consenti à une cession des provinces occupées par l'ennemi; lui-même avait mis en avant un projet de mariage entre son fils, l'infant Balthazar Carlos, qui était né en 1629, avec Mademoiselle, la fille du duc d'Orléans, et de sa fille, l'infante Marie-Thérèse, née en 1638, avec le duc d'Anjou, frère de Louis XIV. La princesse eût apporté en dot l'Artois et la Bourgogne, et si les époux n'avaient pas de postérité, le domaine aliéné, tout au moins l'Artois, aurait retourné aux

<sup>1</sup> Dépêche précitée du 1<sup>er</sup> décembre 1645. — Cf. sa lettre à Rodrigo, du 28 octobre 1645. (S. E. E., t. LVIII, f. 159.)

<sup>2</sup> « Es Dios verdad que estoy por dezir que diera antes a los Franceses a Toledo que a Cambray. » (Dépêche précitée du 28 octobre 1645.)

<sup>3</sup> Contarini proposait d'attribuer à la France, en faveur d'un mariage et à titre de dot, tout ce que les Espagnols avaient perdu et en outre quelque chose en Flandre. — Voir Mazarin aux plénipotentiaires, 9 février 1648. *Négociations secrètes de Munster et d'Osnabrück*, t. III, pp. 60 et 80, sous la date du 10 février.

Pays-Bas <sup>1</sup>. Plus tard, il fut question d'un mariage de la même infante avec Louis XIV lui-même <sup>2</sup>. Mazarin l'eût vivement désiré. C'était un moyen d'agrandir la France non seulement des Pays-Bas, mais de toute la monarchie espagnole, car l'infante n'avait qu'un frère, d'une complexion délicate, et à sa mort elle devenait l'héritière de la plus vaste monarchie du monde; car les renonciations qu'on lui eût imposées dans son contrat de mariage n'auraient pas arrêté Mazarin. « L'Infante étant mariée à Sa Majesté, écrivait-il dans la lettre précitée, nous pourrions arriver à la succession du royaume d'Espagne, quelque renonciation qu'on lui fit faire, et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince, son frère, qui l'en pût exclure <sup>3</sup> » Mais ces propositions de mariage n'étaient pas non plus du goût de tous les Espagnols, quoique Saavedra et Brun eussent dit au début des négociations, paraît-il, que la paix ne pouvait se faire sans les violons et que si c'était aux femmes à rechercher les hommes, on pourrait bien faire des propositions <sup>4</sup>. Le même Peñaranda en marquait vivement les inconvénients. Pareille alliance, d'après lui, eût brouillé l'Espagne avec la branche cadette de la maison d'Autriche qui convoitait, elle aussi, la dot de l'infante et caressait l'espoir de recueillir toute la succession du roi Catholique si Philippe IV ne laissait pas d'enfant mâle. Peñaranda craignait même que les Français ne communiquassent aussitôt cette proposition aux Allemands et qu'ainsi l'Autriche ne rompît brusquement avec l'Espagne. Il ne s'abusait pas non plus sur les dispositions des Français, et pénétrant leur

<sup>1</sup> Philippe IV à Rodrigo, 27 octobre 1644 (Ms. 16150 de la Bibliothèque royale). Dans sa dépêche du 24 juin (*ibidem*), le roi avait mis en avant d'autres projets d'union : Mademoiselle eût épousé son fils, Louis XIV. une fille, et Marie-Thérèse un fils de l'Empereur.

<sup>2</sup> Dépêche précitée de Peñaranda, du 1<sup>er</sup> décembre 1643. — Cf. le même à Rodrigo, 28 octobre 1645.

<sup>3</sup> Lettre précitée de Mazarin, du 26 janvier 1646.

<sup>4</sup> Mazarin à Brasset, 17 mars 1646. (*Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, recueillies et publiées par CHÉRUÉL, t. II, p. 293.)

arrière-pensée avec une clairvoyance étonnante, il signalait à Castel Rodrigo que toutes les renonciations qu'on imposerait au roi de France, s'il épousait l'infante, seraient bientôt caduques. Il abandonnerait aux Français, déclarait-il, tout ce qu'ils avaient conquis plutôt que de consentir à une pareille union, et il se regarderait comme le plus malheureux des hommes si elle se faisait par son entremise <sup>1</sup>. L'Espagne ne songeait donc pas sérieusement en ce moment à un mariage entre l'infante Marie-Thérèse et le roi de France et quand les diplomates accrédités à Munster en parleront, ce sera pour éveiller la jalousie des Hollandais <sup>2</sup>. Du reste, l'infant Balthazar mourut en 1646 et Marie-Thérèse, devenant héritière de toute la monarchie espagnole, il ne pouvait plus être question en ce moment de l'unir à un souverain aussi puissant que Louis XIV. Jamais l'Allemagne n'eût consenti à un mariage qui eût ruiné l'équilibre européen.

L'Espagne faisait donc des propositions inacceptables. Elle réclamait la restitution des territoires perdus, restitution que Mazarin ne pouvait lui accorder sans compromettre les vastes desseins qu'il avait conçus pour son pays; elle parlait d'un mariage dont elle était la première à reconnaître les inconvénients. Aussi le désaccord éclata dès le début des négociations. Le 4 décembre 1644, les plénipotentiaires espagnols avaient posé comme condition unique de la paix la restitution mutuelle de tout ce qui avait été occupé pendant la guerre, ainsi que les princes chrétiens avaient accoutumé d'en user et qu'il avait été pratiqué dans les traités de paix de Cateau-Cambrésis et de Vervins <sup>3</sup>. Les négociateurs français répondirent en présentant, le 24 février 1645, une note où ils réclamaient ou le maintien du *statu quo*, ou la restitution par le roi d'Espagne de tout ce que ses ancêtres avaient enlevé jadis aux rois de

<sup>1</sup> Cf. les deux dépêches déjà citées de Peñaranda, du 28 octobre et du 1<sup>er</sup> décembre 1645.

<sup>2</sup> Voir plus loin.

<sup>3</sup> *Négociations secrètes de Munster et d'Osnabrück*, t. I, p. 509.

France <sup>1</sup>. Les Espagnols refusèrent d'entrer en discussion sur aucun de ces deux moyens <sup>2</sup>.

L'Espagne et la France étaient donc à mille lieues de s'entendre et la paix ne devait pas être signée tant que l'une de ces deux puissances n'aurait pas remporté sur sa rivale une victoire qui la mettrait à sa merci. Aussi Philippe IV ne cesse-t-il, pendant le cours des négociations, de faire de nouveaux armements. Il essaie de profiter de la minorité du roi de France en suscitant de nouveaux troubles dans son royaume. S'il ne rallie pas à sa cause la régente qui subit de plus en plus l'ascendant de Mazarin, il gagne tous les anciens adversaires de Richelieu devenus ceux de son successeur. Enfin il travaille à isoler la France et à lui enlever l'alliance des Provinces-Unies.

Il y avait longtemps que l'Espagne essayait de traiter avec les Hollandais. Nous avons vu qu'à la fin de 1635 l'infant leur offrait de rendre Schenck et Breda contre Venloo, Ruremonde ou Maestricht. Des conférences eurent lieu à ce sujet à Cranembourg, dans le duché de Clèves, entre Cornelis Musch, greffier des états généraux, et don Martin de Axpe, secrétaire de l'infant, mais elles n'aboutirent pas. Schenck fut repris par les Hollandais et la guerre continua. Cet échec ne rebuta pas l'infant qui, à différentes reprises, tenta d'entrer en rapports avec le prince d'Orange et les membres influents des états pour négocier une trêve. Tantôt il emploie des Belges comme Santa-Cruz, le bourgmestre d'Anvers, Joseph de Bergaigne, commissaire général de l'ordre de Saint-François qu'il nomma, en 1638, évêque de Bois-le-Duc; tantôt il recourt à l'intervention de l'empereur Ferdinand III qui, en 1641, envoya en Hollande un de ses conseillers, Jean Wicard, comte d'Auersperg; tantôt même il se sert d'un simple prince, comme le duc de Bouillon, ou d'un hérétique, comme le roi de Danemark. Ces

<sup>1</sup> *Négociations secrètes de Munster et d'Osnabrück*, t. I, p. 328.

<sup>2</sup> *Ibidem*, t. I, p. 347. — Réplique du 18 avril 1645. — On trouvera un excellent résumé de ces négociations préliminaires dans VAST, *Les grands traités du règne de Louis XIV*. Paris, 1895.

tentatives n'eurent aucun succès, non plus que celles de Francisco de Melo qui députa tour à tour à La Haye : M<sup>me</sup> de Chevreuse, le général autrichien Mélander et le jurisconsulte franc-comtois Jean-Claude Friquet <sup>1</sup>.

L'Espagne ne se découragea pas. Comme elle voyait qu'elle ne pourrait reconquérir les Provinces-Unies et que la guerre avec la France devenait de plus en plus désastreuse, elle redoubla d'efforts pour se remettre avec celui des deux ennemis qu'elle craignait le moins. Avant la révolte de la Catalogne, Francisco de Melo avait déjà conseillé au roi de se réconcilier avec la Hollande afin de n'avoir plus qu'un adversaire à combattre <sup>2</sup>. Le roi entra dans ses vues et il donna l'ordre à ses représentants à Munster comme au gouverneur des Pays-Bas de négocier une trêve avec les rebelles <sup>3</sup>. Cette trêve était dans les vœux des Belges, du moins des états de Brabant, qui supplièrent Castel Rodrigo d'entrer en pourparlers avec les Hollandais <sup>4</sup>, et bientôt elle parut aux yeux des Espagnols comme une nécessité. Il suffit pour s'en convaincre de lire la lettre de Peñaranda à Castel Rodrigo que nous avons déjà citée et dans laquelle le diplomate espagnol énumère les avantages qu'il y a pour son pays à se réconcilier avec les Provinces-Unies, quelque grands que soient les sacrifices qu'entraînerait une pareille résolution <sup>5</sup>.

Mais on ne s'entendait pas à Madrid sur les moyens les plus efficaces pour arriver à cette réconciliation tant désirée. Pen-

<sup>1</sup> Pour ces négociations, voir WADDINGTON, *loc. cit.*, t. I, pp. 544-56.), d'après les archives de la Secrétairerie d'État espagnole.

<sup>2</sup> Melo le rappelle dans sa dépêche au roi, du 18 décembre 1645. (*Doc. inéditos*, t. LIX, p. 298.) — Cf. sa lettre au roi, du 25 juin 1642. (Arch. du Ministère des Affaires étrangères, à Paris, *Pays-Bas*, t. XIV, f. 556.)

<sup>3</sup> Lettre précitée de Melo, du 18 décembre 1645.

<sup>4</sup> Voir dans le tome LVIII de la Secrétairerie d'État espagnole, *passim*, particulièrement la lettre de Rodrigo au roi, du 25 octobre 1645, f. 54. — Seul, le président Roose était opposé à cette trêve. — Voir Rodrigo au roi, 8 novembre 1645. (*Ibidem*, f. 125.)

<sup>5</sup> Lettre précitée de Peñaranda à Rodrigo, du 28 octobre 1645. (S. E. E., t. LVIII, f. 159.)

dant que le roi chargeait ses représentants à Munster de négocier une trêve avec les états généraux des Provinces-Unies, il essayait lui-même de traiter secrètement avec le prince d'Orange. C'est ainsi qu'en 1643 il chargea François de Galaretta de proposer au prince de recevoir la souveraineté d'une ou de deux provinces, à condition qu'il aidât l'Espagne à reprendre les autres <sup>1</sup>. Il renouvelait ainsi auprès de Frédéric-Henri une tentative faite en 1621 auprès de son frère Maurice <sup>2</sup>. Malheureusement cette mission, dont Galaretta, d'accord avec Francisco de Melo, se déchargea sur Joseph de Bergaigne, ne pouvait que nuire au succès des ouvertures faites à Munster. Melo le fit observer au roi <sup>3</sup>. On reconnut bientôt qu'il était chimérique de vouloir corrompre Frédéric-Henri accablé d'infirmités, sans volonté aucune, et lié par ses engagements antérieurs à la France. Après le désastre de Rocroi, la perte de Thionville et de Gravelines, le gouvernement de Bruxelles ne pouvait songer à demander aux Hollandais, même à ceux qui étaient le plus accessibles à la corruption, de sacrifier une partie du territoire de leur patrie <sup>4</sup>. Mieux valait traiter loyalement d'une trêve; on le demandait dans notre pays : la noblesse et le clergé brabançons, à la tête desquels on voyait l'archevêque de Malines et Conrad d'Ursel, baron d'Hoboken, des bourgeois notables, comme Edelheer, pensionnaire d'Anvers, en un mot les personnages les plus considérables des états de Brabant, suppliaient Rodrigo de désigner des députés pour entrer en rapports avec les Hollandais <sup>5</sup>. Le gouverneur était

<sup>1</sup> Voir les instructions données à François de Galaretta, le 9 mars 1645. (*Doc. inéditos*, t. LIX, pp. 207 et suiv.)

<sup>2</sup> GACHARD, *Histoire politique et diplomatique de Pierre-Paul Rubens*, pp. 41 et suiv.

<sup>3</sup> Francisco de Melo au roi, 18 décembre 1645 (*Doc. inéditos*, t. LIX, pp. 298 et suiv.)

<sup>4</sup> Voir les réflexions de Castel Rodrigo dans sa lettre au roi, du 9 août 1644. (*Doc. inéditos*, t. LIX, pp. 373 et suiv.)

<sup>5</sup> Rodrigo au roi, 25 octobre 1645, avec les pièces justificatives. (S. E. E., t. LVIII, ff. 54 et suiv.)



prêt à se rendre à leurs vœux ; il avait montré au roi que si l'on voulait traiter avec le prince d'Orange, il fallait lui proposer une trêve et lui offrir au besoin un État <sup>1</sup>. Lui-même avait modifié les instructions premières données à Joseph de Bergaigne et qui avaient empêché ce prélat d'accomplir sa mission. Il le chargea cette fois de marquer aux Hollandais les dangers auxquels les exposait leur alliance avec la France, et parmi les moyens d'arriver au but désiré, c'est-à-dire rompre l'alliance franco-hollandaise, il suggérait l'idée de faire entrevoir la possibilité d'un mariage entre Louis XIV et l'infante Marie-Thérèse <sup>2</sup>. L'Espagne allait donc travailler à séparer la république des Provinces-Unies de la France et à conclure avec elle une trêve de plusieurs années, sinon une paix définitive. Elle opérait cette fois sur un terrain solide et elle avait beaucoup de chances de réussir.

En effet, les Hollandais s'effrayaient des progrès inquiétants de la France et de l'ambition de la maison d'Orange. La prise de Dunkerque, en 1646, leur inspira de sérieuses inquiétudes ; ils craignaient que cette ville ne devint entre les mains des Français une grande place de commerce qui rivaliserait avec Amsterdam ; eux-mêmes étaient fatigués de la longue lutte qu'ils soutenaient depuis près de quatre-vingts ans contre l'Espagne, lutte qui leur avait fait contracter une dette considérable en même temps qu'elle avait procuré au chef de la maison d'Orange une autorité qui pouvait devenir dangereuse pour leurs libertés. Aussi, bien qu'il eussent signé avec la France en 1644 de nouveaux traités <sup>3</sup>, ils écoutèrent les propositions de Castel Rodrigo. Ils savaient que Mazarin avait caressé l'espoir d'échanger les Pays-Bas contre la Catalogne, puisque, pour

<sup>1</sup> Rodrigo au roi, 13 octobre 1644. (*Doc. inéditos*, t. LIX, pp. 385 et suiv.)

<sup>2</sup> Instructions de Joseph de Bergaigne, du 20 novembre 1644. (*Doc. inéditos*, t. LIX, pp. 395 et suiv.)

<sup>3</sup> CHÉRUEL, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. I, p. 171.

obtenir leur adhésion, il avait offert d'abandonner le marquisat d'Anvers au prince d'Orange, et qu'il rêvait d'unir le jeune roi à l'infante d'Espagne <sup>1</sup>. Or, ils ne voulaient à aucun prix devenir les voisins des Français. Il fallait entre leur pays et la France un État intermédiaire qui servit de barrière au besoin ; cet État, c'était la Belgique. Aussi jugèrent-ils inutile que Rodrigo leur envoyât, au nom des provinces belges, des commissaires spéciaux, comme on le demandait à Bruxelles <sup>2</sup>, et ils ordonnèrent à leurs représentants à Munster de traiter avec les plénipotentiaires espagnols, auxquels Philippe IV venait d'adjoindre Joseph de Bergaigne, récemment promu à l'archevêché de Cambrai. A la fin de 1646, les négociateurs étaient tombés d'accord sur les principaux articles qui devaient figurer dans le traité définitif <sup>3</sup>. Servien, l'un des plénipotentiaires français, essaya vainement de retenir les Provinces-Unies dans l'alliance française <sup>4</sup>. Tout ce qu'il put obtenir fut un traité de garantie, traité illusoire puisqu'il ne devait être exécuté que lorsque la paix aurait été conclue entre la France et l'Espagne <sup>5</sup>.

Néanmoins Mazarin prit les Provinces-Unies pour arbitres du traité à intervenir entre la France et l'Espagne. Pendant que l'issue de leurs négociations avec les Hollandais était encore incertaine, les Espagnols avaient fait quelques concessions. Ils offrirent de céder à la France les places de Damvillers, Landrecies, Bapaume et Hesdin, puis l'Artois et le Roussillon avec Rozas, enfin les villes perdues dans les Pays-Bas avec la Franche-Comté ; quant à la Catalogne, ils proposaient une trêve de trente ans, pendant laquelle la France conserverait

<sup>1</sup> CHÉRUEL, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. II, pp. 273 et suiv.

<sup>2</sup> Voir la réponse des Provinces-Unies à Rodrigo, 9 décembre 1645. (S. E. E., t. LVIII, f. 370.)

<sup>3</sup> Voir les projets de traité du 15, du 18 et du 27 décembre 1646. (DUMONT, *Recueil de traités*, t. VI, 1<sup>re</sup> partie.)

<sup>4</sup> CHÉRUEL, *loc. cit.*, t. II, p. 469.

<sup>5</sup> IDEM, *loc. cit.*, t. II, p. 470.

ses conquêtes <sup>1</sup>. Un projet de traité fut rédigé en ce sens, le 24 février 1647 <sup>2</sup>. Mais les Espagnols suscitérent des difficultés qui en empêchèrent l'exécution. Le 30 janvier 1648, ils signaient la paix définitive avec les Hollandais. On sait à quel prix. L'indépendance des Provinces-Unies était définitivement reconnue, l'Escaut restait fermé et l'Espagne abandonnait, au profit du nouvel État, un territoire considérable du Brabant, du Limbourg et de la Flandre, en un mot, toutes les villes conquises par les Hollandais pendant la guerre.

Fort de ce grand succès diplomatique, obtenu, il est vrai, au prix de grands sacrifices, et de la récente victoire qu'il venait de remporter sur les révoltés de Naples, Philippe IV ordonna à Peñaranda de revenir sur ses premières concessions <sup>3</sup>. De son côté, Mazarin, qui obtenait de nouveaux succès en Catalogne, parla de garder les places conquises dans ce pays, non plus pendant trente ans, mais pour toujours. Peñaranda, qui à la première nouvelle de pareilles propositions avait déclaré à Rodrigo qu'il n'y consentirait jamais, dût-on lui couper la tête <sup>4</sup>, refusa d'y acquiescer quand elles lui furent transmises au nom de Servien <sup>5</sup>. Convaincu que Mazarin ne voulait pas la paix, il résolut de quitter le congrès, prit congé des autres ministres étrangers accrédités à Munster, et partit au plus vite, comme s'il redoutait que Servien n'offrit enfin des conditions acceptables <sup>6</sup>. Les négociations étaient rompues de fait. L'Espagne n'était plus représentée à Munster que par Antoine Brun, qui attendit quelque temps les pouvoirs dont il avait besoin pour régler à La Haye, avec les Hollandais, l'exécution

<sup>1</sup> *Histoire des traités de paix et autres négociations du XVII<sup>e</sup> siècle depuis la paix de Vervins jusqu'à la paix de Nimègue*. Amsterdam, 1725, t. II, 2<sup>e</sup> partie, p. 55.

<sup>2</sup> *Négociations secrètes de Munster et d'Osnabrück*, t. IV, p. 224.

<sup>3</sup> Dépêches du roi à Peñaranda, du 6 mai 1648, rappelées par l'ambassadeur dans sa réponse du 11 juin. (*Doc. inéditos*, t. LXXXIV, p. 244.)

<sup>4</sup> Peñaranda à Rodrigo, 29 mars 1648. (*Ibidem.*)

<sup>5</sup> Peñaranda au roi, 24 juin 1648. (*Ibidem.*, p. 294.)

<sup>6</sup> Peñaranda à Galaretta, 26 juin 1648. (*Ibidem.*, p. 299.)

de leur récent traité. On sait que la rupture des négociations fut imputée en France même à Mazarin, et que le premier ministre s'en défendit vivement. Le plus récent de ses biographes et de ses admirateurs l'a justifié de cette accusation <sup>1</sup>, et nous lui donnons pleinement raison. La correspondance de Peñaranda, surtout sa dépêche du 26 juin <sup>2</sup>, où il rend compte de son départ de Munster, montre clairement que l'Espagne ne cherchait qu'une occasion de continuer la guerre. Si Mazarin eut un tort, ce fut d'insister sur la possession définitive des places de la Catalogne. Il donnait précisément à Philippe IV ou à son agent le motif cherché d'une rupture. Aussi les concessions qu'il parut faire six semaines plus tard <sup>3</sup> ne furent point agréées. Peut-être avait-il été mal compris par Servien, son représentant à Munster. En tout cas, il ne regretta pas l'issue des événements, et après la victoire de Lens aux Pays-Bas et la prise de Tortosa, en Catalogne, il fut moins porté que jamais à entrer dans les vues de l'Espagne.

Philippe IV avait donc résolu de reprendre les armes, quoiqu'il protestât toujours de son amour de la paix. A l'entendre, le continuateur de la guerre, c'était Mazarin, Mazarin qui, selon lui, voulait à tout prix garder le pouvoir. Qu'on lui offrit des conditions raisonnables, et on le trouverait tout disposé à traiter <sup>4</sup>. Léopold dut s'incliner devant la volonté formelle du roi. Il tint toutefois à dégager sa responsabilité et il représenta au belliqueux monarque que pour continuer les hostilités, il fallait agir avec vigueur, sinon la guerre serait désastreuse. Au roi donc de voir ce dont il était capable; s'il ne pouvait tenter un effort sérieux, mieux valait conclure la paix que d'arriver aux extrémités <sup>5</sup>. Le roi répondit que l'échec

<sup>1</sup> CHÉRUÉL, *loc. cit.*, t. II, fin du chapitre IV.

<sup>2</sup> Voir plus haut.

<sup>3</sup> Mazarin à Servien, 14 août 1648. (CHÉRUÉL, *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, t. III, p. 175.)

<sup>4</sup> Philippe IV à Peñaranda, 21 juillet 1648. (S. E. E., t. LXV, f. 152.)

<sup>5</sup> Léopold au roi, 26 juillet 1648. (*Ibidem*, f. 47.)

des négociations retombait sur ses adversaires et que le seul moyen d'obtenir la paix était de continuer la guerre et de la faire au cœur de la France même <sup>1</sup>.

La guerre continua donc entre la France et l'Espagne tandis que les autres puissances se réconciliaient définitivement par les traités de Munster. Nous avons vu à quelles conditions la paix avait été signée entre les Provinces-Unies et l'Espagne. La France obtint l'Alsace, sauf Strasbourg, la possession définitive des trois évêchés, le droit de tenir garnison à Philippsbourg et à Pignerol. L'Autriche s'engageait à observer désormais une stricte neutralité. L'Empereur abandonnait donc ses alliés les Espagnols comme la Hollande avait abandonné les Français. Il est vrai que Ferdinand III continua d'aider les Espagnols en permettant à ses soldats de s'enrôler sous leurs drapeaux.

## IX.

Cependant la France souffrait plus que jamais de ses divisions. Après la mort de Louis XIII, tous les anciens amis de la reine, ses amis de plaisirs et de complots, étaient revenus à Paris. Ils comptaient dominer Anne d'Autriche, régente au nom de son fils Louis XIV, et ils affichèrent des airs capables qui leur valurent le nom d'*Importants*. C'étaient le duc de Vendôme, ses deux fils, les ducs de Mercœur et de Beaufort, les ducs de Guise, d'Épernon, d'Elbœuf et de Bouillon, M<sup>me</sup> de Chevreuse, revenue d'exil avec sa fille, la duchesse de Montbazou, Beaupuy, Fontrailles, Fiesque, Montrésor, Saint-Ibal. Leur candidat au ministère était Auguste Potier, évêque de Beauvais, homme sans valeur que Retz appelait une bête mitrée. Ils fatiguèrent hientôt la régente de leurs exigences et Mazarin les supplanta. Beaufort fut accusé d'avoir tenté d'assassiner le cardinal et enfermé au donjon de Vincennes. Potier

<sup>1</sup> Philippe IV à Léopold, 25 août 1648. (S. E. E., t. LXV, ff. 126 et suiv.)

fut renvoyé dans son diocèse; Bouillon, Vendôme, M<sup>me</sup> de Chevreuse furent renvoyés de la cour et quittèrent la France <sup>1</sup>.

Loin de Paris, la duchesse de Chevreuse ne fut que plus ardente à combattre les projets de Mazarin. Cette femme, qui avait des idées viriles et un génie pour les réaliser, comme s'exprime un diplomate espagnol <sup>2</sup>, se réfugia aux Pays-Bas et offrit ses services au gouverneur qui était alors le marquis de Castel Rodrigo. Elle avait des amis dans notre pays et, par son amie, M<sup>me</sup> Strozzi, disposait du général impérial Piccolomini, qui était revenu commander nos armées. Elle était en correspondance avec le duc de Bouillon, tout prêt à se jeter dans les bras de l'Espagne afin de rentrer en possession de sa principauté de Sedan, confisquée par Richelieu; elle était toute-puissante auprès du duc de Lorraine, l'inconstant Charles IV, qu'elle réussit à retenir dans l'alliance espagnole malgré les efforts de Mazarin, qui avait proposé au duc d'entrer en Franche-Comté avec le secours de la France en promettant de lui laisser tout ce qu'il aurait conquis. Elle comptait en France sur les gouverneurs des places de Saint-Malo et de Péronne, dont l'intervention aurait permis aux Espagnols de débarquer sur les côtes de Bretagne ou d'entrer en Picardie. A Munster, elle essaya d'exploiter la mésintelligence qui existait entre le duc de Longueville, chef de l'ambassade française, et le premier ministre, et elle a la triste gloire, dit Cousin, d'avoir fondé de trop justes espérances sur l'ambition mal réglée et l'honneur mobile du duc d'Anguien, tout récemment devenu prince de Condé <sup>3</sup>.

Dans cette campagne contre le cardinal Mazarin, M<sup>me</sup> de

<sup>1</sup> CHÉRUÉL, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. I, livre II.

<sup>2</sup> « Si bien es mujer, tiene resoluciones varoniles y ingenio para ellas », dit don Diego Saavedra, plénipotentiaire pour la paix universelle à Munster, dans une lettre à Philippe IV dont le monarque envoie une copie non datée à Castel Rodrigo, le 24 septembre 1644. (Ms. 16150 de la Bibliothèque royale.)

<sup>3</sup> Voir VICTOR COUSIN, *Madame de Chevreuse*, édit. in-8°.

Chevreuse était secondée par d'habiles et actifs agents, comme ce comte de Saint-Ibal que nous avons vu dans d'autres conspirations ; homme d'esprit et de cœur, dit Retz, son parent, mais d'un grand travers et qui n'estimait les hommes que selon qu'ils étaient mal à la cour. Saint-Ibal résida quelque temps en Hollande et, par l'influence des amis qu'il avait dans ce pays, travailla à rapprocher les Provinces-Unies de l'Espagne, ce qui était alors, comme nous le savons, le désir des hommes d'État belges et espagnols. En Italie, les ducs de Bouillon et de Vendôme traitaient avec des agents espagnols et offraient, si on leur donnait l'argent et les hommes nécessaires, de soulever le Languedoc et de s'emparer du port de La Rochelle où les protestants leur fourniraient un appui précieux <sup>1</sup>.

De 1643 à 1648, le gouvernement espagnol, soit aux Pays-Bas, soit en Italie, correspondit avec les exilés français, sans que de part et d'autre on prit des engagements positifs. Les conjurés étaient exigeants et la cour de Madrid prudente, pour ne pas dire défiante. On lui demandait de l'argent et elle voulait des garanties, une ville qui pût servir de base d'opérations à ses armées ou à celle de ses alliés, comme Péronne, dont le gouverneur paraissait gagné aux ennemis de Mazarin <sup>2</sup>. Aussi, le gouverneur des Pays-Bas se garda-t-il de se lier par un engagement formel. Tout en donnant des encouragements à M<sup>me</sup> de Chevreuse et à ses amis, il ne perdait pas l'espoir d'obtenir de Mazarin des conditions de paix favorables, et l'ambassadeur espagnol à Munster, le comte de Peñaranda, accueillit d'abord assez froidement les propositions de Saint-Ibal <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir à ce sujet la lettre précitée de Saavedra. — Cf. les propositions remises par M<sup>me</sup> de Chevreuse à Castel Rodrigo et que le gouverneur renvoya au roi dans sa lettre du 14 octobre, 1643. (S. E. E., t. LVIII, f. 14.)

<sup>2</sup> Sur les dispositions de Philippe IV, voir sa lettre à Castel Rodrigo, du 15 janvier 1646. (S. E. E., t. LIX, f. 22.)

<sup>3</sup> Lettre de l'archiduc Léopold à Philippe IV, 25 juillet 1647. (S. E. E., t. LXII, f. 71.)

Il eût été imprudent, pourtant, de rebuter des alliés qui comptaient en France de nombreux amis et dont le concours pouvait devenir efficace si Mazarin était renversé. L'abbé de Mercy, qui avait été mêlé jadis aux intrigues du comte de Soissons et qui était devenu l'aumônier de l'archiduc Léopold, fut envoyé en Hollande pour reconnaître quel parti on pouvait tirer des émigrés et quel traité on pouvait faire avec eux <sup>1</sup>. Il signala les ressources dont les émigrés disposaient en France où l'agitation grandissait et insista pour qu'on ouvrit des négociations avec eux. Condé même figurait parmi les mécontents. On lui avait refusé l'amirauté à la mort d'Armand de Brézé, son beau-frère, et il accusait Mazarin de l'avoir abandonné devant Lérída. L'abbé de Mercy <sup>2</sup> et François de Galaretta, secrétaire d'État et de guerre des Pays-Bas, s'abouchèrent donc avec la duchesse de Chevreuse et Saint-Ibal qu'ils virent, tantôt à Kerpen, près de Cologne, tantôt à Spa, mais Léopold subordonna son adhésion à la prise d'une place forte qui servirait de gage, comme La Rochelle; il ne voulait pas se lier avec les conjurés tant que ceux-ci n'auraient pas formé un parti sérieux sur qui l'on pût compter <sup>3</sup>.

Cette fois, cependant, l'Espagne avait plus de chances de succès qu'en 1641. Vendôme et le duc de Beaufort renouelaient leurs offres d'entrer en France avec un corps d'armée si on leur avançait des fonds <sup>4</sup>. En même temps Paris s'agitait; le Parlement ralliait tous les mécontents, tous les ennemis du

<sup>1</sup> Voir, sous la date du 27 septembre 1647, un mémoire de P. Ernest de Mercy « de ce qui s'est négocié et traité au voyage de l'abbé de Mercy en Hollande entre lui, le comte de Saint Ibal et Madame la duchesse de Chevreuse », publié par Victor Cousin, dans *Madame de Chevreuse*, appendice, pp. 425 et suiv.

<sup>2</sup> Instructions à Mercy, du 15 avril 1648, jointes à la dépêche de Léopold au roi du 18. (S. E. E., t. LXIV, f. 16.) — Cf. Léopold au roi, 30 août. (*Ibidem*, t. LXV, f. 181.)

<sup>3</sup> Léopold à Galaretta, 15 août 1648. (*Ibidem*, t. LXV, f. 187.)

<sup>4</sup> Léopold au roi, 30 août; le roi à Léopold, 17 septembre 1648. (*Ibidem*, ff. 181 et 203.)



ministre. Mazarin et la cour durent se retirer à Saint-Germain. D'autre part, la défaite de Lens allait rendre les Espagnols moins difficiles et leur faire comprendre qu'ils ne pouvaient se relever que par des intrigues. Ils nouèrent donc des relations avec les révoltés ou, comme l'histoire les appelle, avec les Frondeurs <sup>1</sup>. Saint-Ibal se chargea de travailler les membres influents du Parlement, les princes et les généraux, surtout le coadjuteur de Paris, Paul de Gondi, le futur cardinal de Retz, dont l'influence sur la population parisienne était considérable <sup>2</sup>. Il avait à Paris des amis sur lesquels il pouvait compter, le duc d'Elbœuf, de la maison de Lorraine, qui avait été longtemps au service de l'Espagne, surtout le duc de Bouillon qui, nous l'avons dit, avait besoin de l'Espagne pour rentrer en possession de sa seigneurie de Sedan. Le duc, en effet, avait pris part à la conspiration de Cinq-Mars, et quand le complot fut découvert, il fut arrêté à l'armée d'Italie où il exerçait un commandement, et condamné à mort avec ses complices. L'intervention de son oncle, le stadhouder Frédéric-Henri, le sauva de la peine capitale, mais le prince rebelle avait dû remettre Sedan à la France.

Léopold seconda énergiquement Saint-Ibal. Il envoya à Paris un agent secret, du nom d'Arnolfini <sup>3</sup>, moine bernardin, qui, d'après M<sup>me</sup> de Motteville, avait été l'aumônier du comte de Garcies, gouverneur de Cambrai, pour proposer aux Frondeurs de rendre le Parlement arbitre de la paix générale entre les couronnes de France et d'Espagne. Arnolfini arriva à Paris, le 1<sup>er</sup> février 1649, tandis que le prince de Conti, le chef des Frondeurs, désignait le marquis de Laigues, capitaine des gardes du duc d'Orléans, pour s'entendre avec Fuensaldaña <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Galaretta au marquis de Fuensaldaña, 6 août 1648. — Cf. le rapport remis par la duchesse de Chevreuse et Saint-Ibal à Galaretta, le même jour. (S. E. E., t. LXV, ff. 189 à 193.)

<sup>2</sup> Dépêche précitée de Galaretta. — Cf. *Mémoires du cardinal de Retz* dans la COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE, t. II, p. 65.

<sup>3</sup> VINCART, relation de 1649, p. 15.

<sup>4</sup> Les instructions sont du 5 février; le texte se trouve dans le Ms. 3854 de la Bibliothèque nationale à Paris.

Conti accepta la proposition de l'archiduc, et l'engagea à s'avancer en diligence avec son armée pour se mettre en rapport avec le Parlement lui-même <sup>1</sup>.

Cependant les Frondeurs n'étaient pas également disposés à s'allier avec l'Espagne. Retz, s'il faut croire ses mémoires, hésita longtemps avant de prendre un parti. Comme il le disait, il ne voulait pas être le premier à mettre le grain de *catholicon* dans ses affaires, et il lui convenait peu de devenir l'aumônier de Fuensaldaña. Il répondit d'une manière évasive aux premières propositions de Saint-Ibal. Mais quand il sut que Mazarin avait député le seigneur de Vautorte auprès de l'archiduc pour traiter de la paix, quand il vit Paris assiégé par l'armée royale, il s'enhardit. Il se crut permis d'entendre les propositions qu'on lui ferait pour débloquer Paris, et il se mit en rapport avec la cour de Bruxelles, secrètement, il est vrai, car toutes les communications passaient par le canal du duc d'Elbœuf <sup>2</sup>. Retz se défiait du Parlement ; il craignait qu'en se découvrant trop il ne fût un beau moment abandonné lui-même et obligé de suivre la populace, perspective dont il avait horreur.

Aussi quand Arnolfini retourna à Paris, ce fut chez le duc et la duchesse de Bouillon qu'il descendit et avec qui il ouvrit les premières négociations <sup>3</sup>. Il apprit à ses hôtes que Fuensaldaña refusait de prendre aucun engagement avant d'avoir la signature des Frondeurs <sup>4</sup>. Bouillon, qui connaissait les scrupules du coadjuteur, imagina de faire recevoir Arnolfini par le Parlement lui-même. Retz pourrait-il encore se défendre de traiter avec un député à qui la première assemblée de France aurait accordé les honneurs d'une audience <sup>5</sup> ?

On sait l'émotion que provoqua dans le Parlement la proposition d'entendre l'envoyé de l'archiduc, qui vint déguisé en

<sup>1</sup> Instructions précitées.

<sup>2</sup> *Mémoires du cardinal de Retz*, t. II, pp. 252 et suiv.

<sup>3</sup> VINCART, relation de 1649, p. 15. — Cf. *Mémoires de Retz*, t. II, p. 258.

<sup>4</sup> *Mémoires de Retz*, t. II, pp. 257 et suiv.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 242.

cavalier, sous le nom de dom Joseph de Illescas. « Est-il possible, s'écria le président de Mesme, qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lis à un député du plus cruel ennemi des fleurs de lis ? » Néanmoins la proposition passa, et Arnolfini put lire sa lettre de créance dont les termes avaient été dictés par Retz et le duc de Bouillon, formalité sans conséquence, il est vrai, car le Parlement avait décidé d'envoyer au roi et à la reine la teneur des propositions de l'archiduc en suppliant Leurs Majestés de donner la paix à leurs peuples et de retirer les troupes royales des environs de Paris <sup>2</sup>.

Dans l'entre-temps, l'archiduc Léopold s'était mis en mesure de répondre à l'invitation du prince de Conti. Il avait levé des troupes en Allemagne par l'intermédiaire du baron de Lamboy. Le 26 février, il quittait Bruxelles, et le 5 mars, il arrivait à Valenciennes où il fut rejoint par le duc de Lorraine, qui lui amenait seize régiments, huit d'infanterie et huit de cavalerie <sup>3</sup>. L'armée espagnole entra en France, guidée en quelque sorte par le marquis de Noirmoutiers <sup>4</sup>, et s'avança jusqu'à

<sup>1</sup> *Mémoires de Retz*, t. II, p. 247. — Cf. *Registres du Parlement*, t. II, ff. 215-229 (note de Feillet, éditeur de cette partie des *Mémoires*) : *Journal de d'Ormesson*, t. I, pp. 675-676 )

<sup>2</sup> Le *Journal du Parlement*, dit le savant éditeur de Retz, contient (p. 88) la lettre de créance, et la *Suite de l'histoire des temps* (pp. 275-277), la lettre où étaient les propositions de l'archiduc, datées de Bruxelles, 10 février 1649. — Cf. les *Mémoires d'Omer Talon*, collection PETITOT, t. II, pp. 414 et suiv., le *Journal de d'Ormesson*, t. I, p. 677, et surtout les *Mémoires de Retz*, t. I, pp. 251 et suiv.

<sup>3</sup> Sur tout ceci, voir la relation précitée de Vincart, pp. 18 et suiv.

<sup>4</sup> Voir, dans le manuscrit 5854 de la Bibliothèque nationale, à Paris, les instructions données au marquis de Noirmoutiers par le prince de Conti, le 10 février 1649. — Voir, à la même Bibliothèque : *Cinq cents de Colbert*, t. III, f. 155, l'ordre du jour du 13 mars, par lequel Noirmoutiers, qui s'intitule lieutenant général des armées du roi, à Paris, recommande aux populations de secourir l'armée espagnole qui entre en France pour servir la ville de Paris et donner la paix aux deux couronnes.

Pontavert, sur l'Aisne. Léopold attendit l'issue des pourparlers entamés avec les chefs des Frondeurs, auprès de qui il venait de députer don Francisco de Romero, un de ses écuyers, avec plein pouvoir pour traiter avec tout le monde, dit Retz, une instruction pour M. de Bouillon, une lettre fort obligeante pour Conti et un billet du comte de Fuensaldagne, « très galant, mais très substantiel » pour le coadjuteur de Paris <sup>1</sup>.

Cependant tous les Frondeurs n'étaient pas prêts à s'allier avec l'Espagne <sup>2</sup>. Retz résistait aux sollicitations du duc et de la duchesse de Bouillon. Ce fut seulement lorsqu'il eut appris la défection de Turenne et qu'il fut assuré d'un appui à l'intérieur qu'il consentit à traiter avec les Espagnols et à s'engager à ne déposer les armes qu'après la conclusion de la paix, paix dont le Parlement serait l'arbitre <sup>3</sup>. C'étaient les conditions auxquelles l'archiduc avait offert son alliance aux Frondeurs. Aussitôt des divergences surgirent. Bouillon craignait que Philippe IV, dont il connaissait mieux que personne la détresse, ne signât la paix à tout prix et ne l'abandonnât à son sort. Il proposait donc de s'allier purement et simplement avec l'Espagne, sans attendre la décision que prendrait le Parlement au sujet du rétablissement de la paix; il espérait que le traité conclu, la cour en viendrait à un accommodement dont lui-même profiterait <sup>4</sup>. Retz, par contre, qui savait que le Parlement négociait avec Mazarin, proposait une union immédiate du Parlement avec l'Espagne en vue de la paix; il comptait ainsi engager la haute assemblée, la retenir en quelque sorte sur la pente où il la voyait glisser; Bouillon l'emporta, et les chefs de la Fronde, à l'exclusion de Retz, signèrent avec Arnolfini

<sup>1</sup> RETZ, *Mémoires*, t. II, p. 524. — Cf. VINCART, relation de 1649, p. 25. Les instructions données à Romero sont du 9 mars. (Voir le Ms. 5854 précité.)

<sup>2</sup> Sur ces hésitations des Frondeurs, voir les *Mémoires de Retz*, t. II, pp. 523 et suiv.

<sup>3</sup> RETZ, *Ibidem*, p. 538.

<sup>4</sup> IDEM, *Ibidem*, pp. 546 et suiv.

et Romero, les envoyés de l'archiduc, un traité d'alliance provisoire <sup>1</sup>. Ce traité ne donnait aux Espagnols aucune garantie d'un prochain rétablissement de la paix, rétablissement dont ils avaient fait une condition de leur union avec les Frondeurs; aussi ne satisfit-il personne à Bruxelles. Quand le maître de camp, don Gabriel de Tolède, vint en rapporter la ratification à Paris, il essaya d'en conclure un nouveau en vue de la paix générale; il proposait ainsi d'adopter l'idée première de Retz <sup>2</sup>. C'était trop tard. Le Parlement venait de se réconcilier avec la cour par le traité de Ruel <sup>3</sup>; d'autre part, Turenne avait été abandonné par ses troupes, ce qui dégagait Retz et sauvait l'honneur de sa combinaison <sup>4</sup>. Toutefois avant que la paix ne fût signée définitivement, les Frondeurs avaient imaginé un moyen de ménager l'amour-propre des Espagnols et de leur fournir un prétexte honorable, *un pont d'or*, comme disait Bouillon, pour rentrer en Belgique. Ils recommandèrent aux députés de l'archiduc de remplir un blanc-seing et de l'adresser au prince de Conti, l'ex-chef de la Fronde; dans cette pseudo-protestation rédigée en son nom, Léopold aurait donné à entendre qu'il était entré en France uniquement pour procurer à la chrétienté la paix générale et non pour profiter des divisions existant dans le royaume, et qu'il offrait d'en retirer ses troupes, dès le moment qu'il aurait plu au roi de nommer un lieu d'assemblée et des députés pour la traiter <sup>5</sup>. Les députés rédigèrent cette pièce dans le sens que Bouillon indiqua, et ils passèrent par ce pont d'or, pont d'or dont Arnolfini ne fut pas si satisfait qu'il ne déclarât après à Retz, en particulier, qu'il en eût aimé beaucoup mieux un de bois sur la Marne ou sur la Seine <sup>6</sup>. Ce ne fut pas la fin des rapports des Frondeurs

<sup>1</sup> RETZ, *Mémoires*, t. II, p. 360.

<sup>2</sup> IDEM, *Ibidem*, t. II, p. 414.

<sup>3</sup> IDEM, *Ibidem*, t. II, p. 579. Le texte du traité a été publié par l'éditeur dans les pièces justificatives, n° X.

<sup>4</sup> IDEM, *Ibidem*, p. 416.

<sup>5</sup> IDEM, *Ibidem*, pp. 448, 462 et 465.

<sup>6</sup> IDEM, *Ibidem*, p. 464.

avec Léopold : leurs plénipotentiaires en Belgique, les marquis de Laigues et de Noirmoutiers, et Saint-Ibal, essayèrent de reprendre à Landrecies les négociations interrompues à Paris et proposèrent un traité d'alliance auquel Léopold était prêt à adhérer, mais qui ne fut pas ratifié, car le 1<sup>er</sup> avril la paix de Ruel fut confirmée à Saint-Germain <sup>1</sup>. La première Fronde était terminée. Quant à la cour, elle sortit aisément de la proposition faite pour l'archiduc au sujet de la paix générale. Elle répondit qu'elle l'acceptait avec joie et elle envoya dès le jour même M. de Brienne au nonce et à l'ambassadeur de Venise pour conférer avec eux, comme médiateurs, de la manière de la traiter <sup>2</sup>.

## X.

Ces événements inattendus ne déconcertèrent pas Léopold. Les dernières instructions qu'il avait reçues de Madrid lui enjoignaient de faire la guerre en France, de profiter des divisions qui éclateraient dans le pays et de traiter avec le parti qui lui semblait le plus disposé à conclure une paix avantageuse <sup>3</sup>. Aussi, pendant qu'il traitait avec les Frondeurs, Léopold négociait avec Mazarin. Dans le courant de janvier, à la suite de

<sup>1</sup> On trouvera le texte de ce traité de Landrecies, du 28 mars 1649, dans le manuscrit 3854, déjà cité, de la Bibliothèque nationale, à Paris. Il est accompagné de différentes lettres de Navaro Burena, secrétaire de Léopold, relatives aux dernières négociations de l'Espagne avec la première Fronde.

<sup>2</sup> *Mémoires de Retz*, t. II, p. 471.

<sup>3</sup> Le roi à Léopold, 25 août 1648. (S. E. E., t. LXV, ff. 126 et suiv.) — Cf. le même au même, 10 février 1649. (S. E. E., t. LXVII, f. 85.) Le 9 mars, deux pouvoirs avec le nom du plénipotentiaire en blanc, avaient été adressés de Madrid à l'archiduc, l'un pour traiter avec le roi, l'autre avec le parlement. (A. N., K. 1665.) — Note de M. MOREL-FATIO, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis le traité de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, t. XI. Espagne, t. I, introduction.

propositions transmises au comte de Peñaranda par le comte de Brancas, Jean-Claude de Friquet, juriconsulte franc-comtois qui avait été jadis chargé par l'infant de plusieurs missions importantes, et qui avait été attaché au service du comte de Peñaranda pendant le congrès de Munster, avait été envoyé par Léopold auprès de Mazarin, pour négocier un échange de prisonniers, ce qui semble n'avoir été qu'un prétexte<sup>1</sup>. Il devait voir à quelles conditions la reine consentirait à traiter, mais, en réalité, il devait gagner du temps et traîner les négociations en longueur jusqu'à l'issue de la lutte entre Mazarin et le Parlement. Comme Friquet n'avait pas les pouvoirs nécessaires, on resta dans les généralités, et Peñaranda dut s'adresser de nouveau à Mazarin pour exprimer le désir des Espagnols de traiter de la paix. Il l'invitait à lui envoyer quelqu'un avec des pouvoirs en règle.

Mazarin députa François Cazet, seigneur de Vautorte. Parti de Paris le 20 février, Vautorte arriva à Bruxelles le 23, et il s'aboucha avec de Peñaranda. Mais l'ambassadeur réclamant comme condition de la paix la restitution des territoires conquis, les négociations furent interrompues, malgré les efforts de Charles de Lorraine pour les faire aboutir<sup>2</sup>.

N'ayant pu s'entendre avec la cour, joué par les Frondeurs ou du moins par le Parlement qui s'était réconcilié avec Mazarin au moment où il croyait le rallier à sa cause, Léopold, qui campait à Pontavert sur l'Aisne, reprit les armes. Hors d'état de pénétrer au cœur de la France, il se borna à reprendre quelques places de la Flandre : Saint-Venant, Knocke, au confluent de l'Yser et de l'Yperlée, La Motte-au-Bois et Ypres<sup>3</sup>. Les pluies étant survenues, il dut donner

<sup>1</sup> MOREL-FATIO, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis le traité de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, t. XI, p. 24. — Vincart se trompe quand il dit (relation de 1649, p. 16) que Friquet fut député auprès du Parlement et des Frondeurs.

<sup>2</sup> MOREL-FATIO, *Ibidem*, p. 6.

<sup>3</sup> VINCART, relation de 1649, pp. 30 et suiv.

quelque repos à ses troupes. Le comte d'Harcourt en profita pour assiéger Cambrai. La place fut ravitaillée et le Hainaut mis à l'abri d'une invasion, mais comme l'ennemi était le plus fort, on dut le laisser partir sans l'inquiéter. En somme, l'archiduc avait repris quelques places fortes et le roi pouvait être satisfait, car l'épuisement de ses finances lui interdisait d'espérer davantage. Une conférence avait été tenue à Cambrai, au mois d'août, pour le rétablissement de la paix, sous les auspices du nonce et de l'ambassadeur de Venise. Le comte de Peñaranda, qui depuis son retour de Munster était rentré aux Pays-Bas, où il partageait avec le marquis de Fuensaldaña la direction suprême des affaires, s'y rencontra avec Hugues de Lionne, le secrétaire d'État des affaires étrangères de France. Cette conférence échoua comme les précédentes, Lionne ayant déclaré, paraît-il, que son maître aimerait mieux faire une guerre malheureuse pendant vingt ans que d'abandonner la Catalogne, le Portugal, Porto Longone et Piombino que l'Espagne réclamait <sup>1</sup>.

L'année suivante, l'archiduc, qui avait obtenu l'alliance de Turenne et de la duchesse de Longueville, reprit l'offensive <sup>2</sup>. Fuensaldaña arrêta le plan de campagne avec l'illustre capitaine. Il y eut deux armées, celle du roi Catholique et celle de Turenne, recrutée dans le Luxembourg, et qu'on surnomma *l'armée de la liberté des princes*, parce qu'elle marchait pour délivrer les princes que Mazarin venait de faire interner à Vincennes, c'est-à-dire les princes de Condé et de Conti, et leur beau-frère, le duc de Longueville. De son côté, Léopold préparait un soulèvement des huguenots en France; c'était, selon

<sup>1</sup> *Histoire des traités de paix et autres négociations du XVII<sup>e</sup> siècle, depuis la paix de Vervins jusqu'à la paix de Nimègue.* Amsterdam, 1725, t. II, 2<sup>e</sup> partie, p. 36.

<sup>2</sup> Le roi à Léopold, 5 juin 1650. (S. E. E., t. LXXI, f. 158.) Suit le texte des ratifications. — Une copie du traité se trouve à la Bibliothèque de l' Arsenal, à Paris, dans les manuscrits de Conrart, in-fol., t. VII, pp. 442-458. (Note des éditeurs de RETZ, *Mémoires*, t. III, p. 40.)



lui, l'opération la plus efficace, le moyen le plus sûr d'obtenir la paix, car les Français cesseraient de faire la guerre à l'étranger quand ils l'auraient chez eux <sup>1</sup>. Quoiqu'il fût évêque de plusieurs diocèses et naturellement catholique, Léopold subordonnait en ce moment les intérêts de l'Église à ceux de l'État. Pour calmer sa conscience, il se disait qu'il s'agissait du service du roi et du rétablissement de la paix, et que l'alliance qu'il venait de conclure n'avait pas été imaginée dans une pensée hostile à la religion <sup>2</sup>.

Après avoir opéré leur jonction, l'archiduc et Turenne prirent La Capelle, occupèrent Vervins, Rethel et Château-Porcien, franchirent l'Aisne, forcèrent le passage de la Vesles à Fimes et se placèrent entre Paris et l'armée de du Plessis-Praslin qui couvrait Reims. Turenne poussa jusqu'à La Ferté-Milon et lança des partis jusqu'à Dammartin <sup>3</sup>. La terreur fut grande à Paris où l'on se rappelait les exploits audacieux des Croates en 1636. Turenne eût voulu entraîner l'archiduc jusqu'à Vincennes et tenter un coup de main pour délivrer les princes. Tandis qu'ils hésitaient, le duc d'Orléans fit transférer les captifs de Vincennes à Marcoussis, à six lieues au sud de Paris, et le projet ne fut plus exécutable. Léopold fit alors des propositions de paix. De son camp de Bazoches, près de Reims, il manda au duc d'Orléans, lieutenant général du royaume de France, que le roi lui ayant envoyé un plein pouvoir pour conclure la paix, il souhaitait avec passion de pouvoir la traiter avec lui <sup>4</sup>. Le Parlement, à qui la lettre fut communiquée, se montra défiant. Il paraît que le trompette qui apportait la lettre de l'archiduc à Monsieur, datée du camp de Bazoches, fit une chamade à la Croix du Tiroir et tint des discours séditieux. L'on vit des placards affichés en différents endroits de la ville par lesquels Turenne assurait que l'archiduc ne

<sup>1</sup> Léopold au roi, 1<sup>er</sup> mai 1650. (S. E. E., t. LXXI, f. 1.)

<sup>2</sup> VINCART, relation de 1650.

<sup>3</sup> IDEM, relation précitée. — MONTGLAT, *Mémoires*, seizième campagne.

<sup>4</sup> *Mémoires du cardinal de Retz*, t. III, p. 91.

venait qu'avec un esprit de paix, et dans l'un des placards ces paroles étaient contenues : « C'est à vous, peuple de Paris, à solliciter vos faux tribuns, devenus enfin pensionnaires et protecteurs du cardinal Mazarin, et qui se jouent depuis si longtemp de vos fortunes et de votre repos et qui nous ont tantôt excité et tantôt alenti, tantôt poussé et tantôt retenu, selon leur caprice et les différents progrès de leur ambition <sup>1</sup>. »

Néanmoins le Parlement approuva qu'on ouvrît des négociations pour qu'on ne l'accusât pas d'avoir retardé la fin des hostilités. Un gentilhomme du duc d'Orléans, Claude de l'Aubespine, baron de Verderonne, fut envoyé le 4 septembre vers l'archiduc avec une lettre par laquelle Monsieur, faisant réponse à la sienne, lui demandait le lieu, le temps et les personnes que l'Espagne y voudrait employer et en l'assurant qu'au jour et au lieu préfixés, il en enverrait sans délai un pareil nombre <sup>2</sup>. Verderonne ramena Gabriel de Tolède, demandant que l'assemblée se tint entre Rethel et Reims. Monsieur avait reçu de la cour plein pouvoir pour traiter et l'autorisation de se faire représenter par des délégués s'il le jugeait à propos. Le comte d'Avaux, le nonce et un secrétaire de l'ambassadeur vénitien s'avancèrent jusqu'à Nanteuil et y attendirent les passeports que leur avait promis don Gabriel de Tolède, mais l'archiduc leur fit savoir que les intermédiaires étaient inutiles et qu'il voulait traiter directement avec le duc d'Orléans <sup>3</sup>. Les plénipotentiaires et la France entière, dit un historien, ne virent dans cette défaite qu'une preuve que les Espagnols n'avaient jamais

<sup>1</sup> *Mémoires du cardinal de Retz*, t. III, pp. 92-95.

<sup>2</sup> *Ibidem*, pp. 102-104.

<sup>3</sup> L'archiduc Léopold au duc d'Orléans, du camp de Bazoches, 19 septembre 1650. (S. E. E., t. LXXII, f. 61.) — Cf. *Mémoires de Retz*, t. III, pp. 109-110. — MONTGLAT, *Mémoires*, seizième campagne. — Le texte espagnol et français des lettres écrites par l'archiduc Léopold se trouve dans le *Journal du Parlement*, pp. 150-155 (note de MM. Feillet et Gourdauld, éditeurs du troisième volume des *Mémoires de Retz*); le texte espagnol se trouve dans la relation de Vincart de 1650.

songé sérieusement à la paix <sup>1</sup>. Léopold, de son côté, prétendit qu'on lui faisait perdre du temps, « à la mode française », pour employer l'expression de Vincart <sup>2</sup>, et il reprit les hostilités avec vigueur.

Ainsi la guerre continua entre la France et l'Espagne, les deux plus grandes nations de la chrétienté, sans que leurs souverains fissent le moindre effort pour ramener la paix tant désirée de part et d'autre. Philippe IV et Mazarin parlaient toujours de leur désir de rétablir la paix, mais aucun d'eux ne donnait à son rival la moindre preuve de ces dispositions bienveillantes dont ils se targuent dans leur correspondance. Et cependant, cette guerre qui durait depuis quinze ans consommait la ruine de l'Espagne. Plusieurs écrivains ont décrit éloquemment la misère de la France à cette époque <sup>3</sup>. Qui dira la situation navrante de notre pays? Si depuis 1635 l'ennemi n'avait plus pénétré au cœur du territoire, si des horreurs comme le sac de Tirlenont ne s'étaient plus revues, nos villes souffraient cruellement de la rupture des relations commerciales avec la France, et les campagnes restaient exposées à la fureur de la soldatesque. Un mémorial que les états de Brabant adressèrent à Philippe IV vers cette époque nous édifie sur la détresse de cette province, jadis si riche. A les entendre, leurs maux n'ont fait que s'accroître depuis le rétablissement de la paix avec les Provinces-Unies; auparavant les campagnes, qui durant la guerre avec les Hollandais étaient exemptes de logement en raison des contributions qu'elles payaient à l'ennemi, étaient maintenant chargées de soldats et forcées de leur procurer des subsides extraordinaires tout l'hiver. Les villes qui n'étaient pas soumises à des contributions de guerre avaient vu égale-

<sup>1</sup> CHÉRUÉL, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. IV, p. 157.

<sup>2</sup> VINCART, relation de 1650.

<sup>3</sup> Entre autres Feillet, le savant éditeur des deux premiers volumes des *Mémoires de Retz*, dans son beau livre : *La misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul*. Paris, Didier, 1886.

ment leurs charges augmenter; Anvers surtout, qui avait dû emprunter une somme dont les intérêts annuels dépassaient 400,000 florins. Bruxelles et Louvain étaient également plus chargées que leur situation ne le comportait. Quant aux villes de second ordre, elles étaient dans l'état le plus misérable; beaucoup d'habitations avaient été abandonnées par leurs propriétaires. Les habitants du plat pays étaient ruinés par les impôts et les exigences des troupes. Deux compagnies de chevaux qui avaient été logées l'hiver précédent dans le quartier d'Aerschot, coûtèrent plus de 180,000 florins; les dons faits aux soldats pour leur nourriture, dans le mois de mai 1649, par les habitants des campagnes, dépassaient 1,500,000 florins. Il semble que le paysan ne travaille que pour le soldat; celui-ci devient de plus en plus exigeant, sous prétexte qu'on ne lui paie pas sa solde; il prend beaucoup plus que ce qui lui revient. Les officiers coûtent plus cher que lorsqu'ils étaient payés régulièrement. Une partie de la province avait été cédée aux Hollandais; les charges n'en seront que plus lourdes pour le territoire qui était resté à l'Espagne, surtout pour les localités qui n'auront pu se racheter de leurs obligations militaires. Comme les états prévoient que la misère sera aussi grande cette année que la précédente et que cette prolongation de souffrances mettra la province hors d'état de payer les subsides ordinaires et poussera le peuple au désespoir, ils supplient le souverain de faire respecter leurs privilèges, de remédier aux désordres de la soldatesque, soit en envoyant de plus grandes provisions d'argent, soit autrement <sup>1</sup>. Le roi répondit que son cœur avait été ému par les plaintes de ses fidèles vassaux, qu'il travaillait au rétablissement de la paix, affaire importante, disait-il, mais d'une exécution difficile; les prétentions inouïes des Français l'obligeaient à continuer la guerre. En attendant, il chargeait son lieutenant, l'archiduc Léopold, d'alléger la province et de châtier d'une façon exem-

<sup>1</sup> Ce mémoire fait suite à la lettre des états de Brabant, du 50 juillet 1650. (S. E. E., t. LXXII, f. 26.)

plaire ceux qui violeraient encore ses privilèges <sup>1</sup>. Ces protestations ne soulagèrent en rien les souffrances des Brabançons et la guerre continua plus désastreuse que jamais pour les malheureuses populations des Pays-Bas.

Cependant Mazarin ne perdait pas courage. Après la reddition de Bordeaux, foyer de l'insurrection dans le Midi, il reprit l'offensive. Léopold s'était replié sur la Meuse, et après s'être emparé de Mouzon, situé à deux lieues en amont de Sedan, était rentré dans les Pays-Bas. Turenne demeura dans la vallée de l'Aisne avec les Espagnols de don Estevan de Gamarra. La petite armée royale que commandait le maréchal Du Praslin, reçut des renforts. Mazarin la rejoignit avec le jeune Louis XIV et le duc d'Orléans. Les opérations commencèrent seulement en décembre : Rethel fut enlevé en quatre jours. Turenne et Gamarra, qui étaient accourus au secours de la place, furent surpris et culbutés par Du Praslin. Turenne avait été battu par sa propre armée et par son lieutenant <sup>2</sup> (15 décembre 1650).

La victoire de Rethel ne raffermir pas la position de Mazarin. Les deux Frondes, celle des Parlementaires et celle des Petits maîtres, ou, si l'on veut, Retz et Condé, se réunirent contre le premier ministre et entraînent même Gaston d'Orléans. Mazarin se rendit au Havre, délivra les princes et, bientôt après, reconnaissant que les troubles ne s'apaisaient pas aussi vite qu'il l'avait cru et que tout le monde était contre lui, il quitta Paris, le 14 février 1651. Il se dirigea vers Bouillon, où il fut reçu par le gouverneur de la place, le seigneur de Wagnée, et de là se retira à Brühl, dans les États de l'archevêque de Cologne. Don Pimentel l'avait escorté pendant une partie de son voyage et lui avait offert un refuge dans notre pays. Le cardinal comprit le parti qu'on voulait tirer de lui et refusa noblement de servir un souverain étranger <sup>3</sup>. Au reste, la paix n'était

<sup>1</sup> La réponse du roi est du 11 septembre. (S. E. E., t. LXXII, f. 22.)

<sup>2</sup> MONTGLAT, *Mémoires*, seizième campagne. — CHÉRUEL, *loc. cit.*, t. IV, pp. 191 et suiv.

<sup>3</sup> CHÉRUEL, *loc. cit.*, t. IV, pp. 287 et suiv.

pas possible tant que la France était divisée. Quelle valeur aurait eu un traité conclu avec les rebelles sans l'intervention de la reine régente, Anne d'Autriche? Comment, d'autre part, un traité signé par la régente aurait-il été enregistré par le Parlement insurgé et exécuté par les princes du sang ou les hauts fonctionnaires de l'État? Fuensaldaña le savait très bien, et, comme il l'avoue lui-même, il traita avec les deux partis sans s'engager. De son côté, la cour sommait les princes de réclamer de l'Espagne l'évacuation de la place de Stenai qui était en ce moment leur quartier général. Les princes firent la sourde oreille et, par l'intermédiaire du marquis de Sillery, renouèrent leur alliance avec les Espagnols en promettant de ne pas conclure la paix sans eux.

Les divisions intestines n'avaient pas empêché les Français de continuer la guerre aux Pays-Bas. Fuensaldaña repoussa le maréchal d'Aumont et reprit Furnes, Bergues, Linck et Bourbourg <sup>1</sup>. Le 5 septembre 1651, Louis XIV était majeur. C'est alors que Condé, qui s'était brouillé avec le cardinal de Retz et qui avait à se plaindre d'Anne d'Autriche, se retira à Bordeaux, d'où il envoya Lenet, un de ses fidèles, traiter en Espagne avec Philippe IV. Le traité fut signé à Madrid, le 6 novembre. Dans l'entre-temps, Estevan de Gamarra, qui commandait dans le Luxembourg, avait opéré sa jonction avec le lieutenant général de Tavannes, un des amis du prince. Mazarin, qui était rentré en France le 25 décembre, à la nouvelle de la révolte de Condé, fut mis hors la loi par le Parlement, que Retz dominait, et le duc d'Orléans fut invité à lever des troupes pour le combattre. Le cardinal repartit pour l'exil et retourna à Bouillon. Le duc de Nemours était venu en Flandre lever des troupes pour Condé; escorté par les Espagnols de Fuensaldaña, il entra dans la vallée de la Loire, alors le principal théâtre de la guerre. Le prince de Ligne pénétrait de

<sup>1</sup> *Relacion de lo sucedido en Flandes desde 1648 hasta 1653*, citée plus haut, et imprimée dans le tome LXXV des DOCUMENTOS INEDITOS PARA LA HISTORIA DE ESPAÑA.

son côté dans le Boulonnais avec 3,000 fantassins et 2,000 cavaliers, pour faire une diversion, et il ne se retira que lorsqu'il eut reçu des nouvelles favorables de l'expédition de Nemours.

Le duc de Lorraine, dont la conduite depuis quelques années était équivoque, s'était avancé jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges en commettant d'horribles ravages. Turenne, rentré depuis peu dans le devoir, bloquait le prince de Condé dans Étampes; à l'arrivée des Lorrains, il leva le siège de crainte d'être pris entre deux feux. Le duc de Lorraine n'osa toutefois l'inquiéter. Il craignait d'ailleurs de sacrifier son armée, qui constituait alors son unique fortune. Peut-être avait-il reçu quelque argent de la cour. En tous cas, il retourna dans son duché en oubliant les Espagnols.

Ce contretemps et les secours qu'il fallait fournir aux princes avaient empêché jusqu'alors Fuensaldaña, qui venait de reprendre Mardijk et Gravelines, d'entreprendre le siège de Dunkerque ou d'Arras. Il fallait avant tout marcher au secours de Condé. Les Espagnols et les Lorrains, qui étaient revenus à de meilleurs sentiments, lui permirent de tenir tête à Turenne. La bataille de la porte Saint-Antoine fut gagnée par Turenne, mais M. le Prince put rentrer dans Paris. Après cette expédition, Fuensaldaña alla assiéger Dunkerque qui se rendit le 16 septembre 1652. Le 13 octobre, Condé sortit de Paris, où il ne se sentait plus en sûreté depuis les massacres de l'hôtel de ville et se retira dans le nord. Ses partisans l'y suivirent. Grâce à eux, les Espagnols se rendirent maîtres de Château-Porcien, de Rethel, de Sainte-Menehould, de Bar-le-Duc. Château-Porcien, il est vrai, fut repris peu de temps après. Fuensaldaña s'empara encore de Vervins. Mazarin rentra à Paris, le 3 février 1653. C'était la fin de la Fronde <sup>1</sup>.

La guerre fut reprise avec une vigueur nouvelle. La France était maintenant unie et brûlait de reprendre les places perdues

<sup>1</sup> *Relacion de lo sucedido en Flandes desde 1648 hasta 1655.* — Cf. les mémoires du temps : Retz, Montglat, M<sup>me</sup> de Motteville, etc. — Voir les historiens modernes : Henri Martin, Chéruel, le duc d'Aumale.

sur la frontière du nord ; les Espagnols comptaient sur Condé lui-même pour venger les défaites humiliantes de Rocroi et de Lens. Mais M. le Prince fut moins heureux à la solde d'un roi étranger qu'au service de sa patrie. Il ne trouvait pas, du reste, chez ses nouveaux amis, le concours qu'on lui avait promis. Léopold était souvent malade ; les dépêches du temps nous le montrent souffrant de la migraine ou de coliques. Fuensaldaña, son lieutenant général, était timide, hésitant, trop prudent à coup sûr pour lutter avec un génie aussi primesautier que Condé ; le duc de Lorraine, plus versatile que jamais, se déroba au moment où l'on avait besoin de lui. Dans ces conditions, on ne marchait ni avec méthode ni avec entrain. Condé demandait qu'on se portât sur Paris. Fuensaldaña lui objectait que le pays était épuisé, qu'il était imprudent d'envahir la France, alors qu'il restait tant de places importantes à reconquérir. Pourquoi ne pas entreprendre le siège d'Arras ? Mais Condé tenait à son idée : entrer dans Paris en vainqueur et dominer la cour. De là, des propos très vifs entre ces deux hommes de tempéraments si différents, l'un froid et cassant, fidèle exécuteur des ordres du roi son maître, scrupuleux et formaliste comme un vrai Castillan ; l'autre fougueux et emporté, tout feu et tout flamme, esprit indépendant s'il en fut, ne supportant pas mieux la volonté d'autrui qu'il n'avait supporté celle de ses proches <sup>1</sup>. Il fallut quelquefois passer par ses exigences, lui accorder les quartiers d'hiver qu'il réclamait, au risque de se brouiller avec les populations voisines, avec les Liégeois notamment, dont le petit territoire était continuellement infesté par les maraudeurs du Lorrain et les gens de M. le Prince. Pour lui être agréable, on alla assiéger Rocroi, témoin de son premier grand triomphe. On lui laissa la place, bien qu'elle ne fût pas comprise dans la zone des terres qu'on s'était engagé à Bruxelles à lui abandonner dès qu'il en aurait fait la conquête. Ce siège nous avait coûté cher. Turenne, d'autre part, avait repris Mouzon, et les Lorrains nous avaient

<sup>1</sup> Duc D'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, t. VI, pp. 270-282.



tourné le dos. Leur duc avait brûlé une fois de plus la politesse à ses amis les Espagnols, en laissant ses quartiers d'hiver dégarnis. Fuensaldaña le poursuivit et le rejoignit à Mariembourg. Le fugitif, pour rentrer en grâce, offrit de secourir Sainte-Menchould avec les troupes de Condé et l'armée de Léopold, mais il fit encore une fois défection, et la place fut perdue <sup>1</sup>.

## XI.

L'année suivante, les Français se mirent les premiers en campagne. Au lieu d'entreprendre comme par le passé le siège d'une place du Hainaut ou de la Flandre, ils entrèrent dans la principauté de Liège qui, depuis quelques années, était devenue la place d'armes de tous les alliés du roi Catholique, malgré les habitants soucieux de leur neutralité et malgré Léopold qui voulait rester en bons termes avec le prince régnant, Maximilien-Henri de Bavière. Ce Maximilien, qui avait aidé son oncle Ferdinand à remonter sur le trône en prenant Liège de vive force et en faisant monter sur l'échafaud les chefs de la révolution populaire dont nous avons décrit ailleurs les origines, ne montrait pas le même attachement que ses prédécesseurs à la maison d'Espagne. Aussi Philippe IV, qui voulait se concilier à tout prix l'amitié des États secondaires, voisins des Pays-Bas, avait-il recommandé à Léopold de ménager la petite principauté, en l'exemptant de tout logement militaire <sup>2</sup>. C'était la présence des Impériaux de Jean de Weert et de Piccolomini qui avait provoqué, en partie, les troubles de 1636 et de 1637, et le roi d'Espagne voulait prévenir le retour de semblables désordres qui pouvaient avoir leur contre-coup dans les Pays-Bas ou appeler les ennemis, c'est-à-

<sup>1</sup> *Relacion de lo sucedido en Flandes desde 1648 hasta 1653.*

<sup>2</sup> Philippe IV à Léopold, 16 novembre 1651. (S. E. E., t. LXXV.) — Le même au même, 19 septembre 1655. (*Ibidem*, t. LXXX.)

dire les Français, dans la vallée de la Meuse et les introduire ainsi au cœur de ses États.

Prince pacifique de sa nature, Léopold ne demandait qu'à donner toute satisfaction à l'évêque de Liège. Mais il avait à compter avec Condé d'abord, avec Charles de Lorraine ensuite. Les deux princes prétendaient servir l'Espagne à leur guise et se souciaient très peu des difficultés qu'ils créaient au gouverneur des Pays-Bas. Hommes de guerre avant tout, et d'humeur fort peu accommodante, ils ne comprenaient pas les attentions que la cour de Bruxelles montrait au chef d'un petit État, comme le pays de Liège. Aussi ne tinrent-ils nul compte des recommandations de l'archiduc et ils lâchèrent la bride à leurs soudards. Maximilien prit toutes les mesures possibles pour protéger ses sujets contre les attaques incessantes des Lorrains. Rien n'y fit. Il promit à Charles IV 18,000 patagons, à condition qu'il évacuât définitivement le pays. La convention<sup>1</sup> fut violée. Des villages entiers de la Hesbaye et du comté de Looz furent livrés aux flammes. Des villes même, Waremmé, Looz, Bilsen, Peer, Hamont, Beringen, Herck, furent rançonnées. Léopold dut recourir à un moyen extrême pour mettre fin aux insolences d'un allié aussi compromettant et dont il suspectait depuis longtemps la fidélité : Charles de Lorraine fut arrêté, conduit à Anvers, puis transféré en Espagne où il resta prisonnier jusqu'à la paix des Pyrénées<sup>2</sup>.

Il n'était pas aussi facile de se débarrasser de Condé. Et cependant les exigences de M. le Prince étaient aussi hautes que celles de son cousin, Charles de Lorraine. Sa fidélité, sans doute, était plus sûre et ses services plus réels. Mais à quel

<sup>1</sup> Elle est du 19 octobre 1651. (DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège au XVII<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 22.) — Le duché de Bouillon souffrit cruellement aussi des Lorrains. (VOIR OZERAY, *Histoire de Bouillon*, p. 141.)

<sup>2</sup> Pour ces événements, voir particulièrement D'HAUSSONVILLE, *Réunion de la Lorraine à la France*, t. II, chap. XIV. — Sur les ravages des Lorrains au pays de Liège, voir les documents publiés par M. Piot dans C. R. H., 4<sup>e</sup> série, 5 juillet 1875.

prix ? Il traitait d'égal à égal avec l'archiduc, disposait des troupes à sa guise, prenait les quartiers d'hiver à sa convenance <sup>1</sup>. Il prétendait être autorisé par l'Empereur à cantonner son monde dans l'archevêché de Cologne et le pays de Liège <sup>2</sup>. Aussi la malheureuse principauté, dont les frontières étaient ouvertes à tous les belligérants, eut-elle à souffrir cruellement des fourrageurs de M. le Prince. Tout l'Entre-Sambre-et-Meuse, Fosses, Couvin, Florennes, Ciney même et le Condroz furent impitoyablement rançonnés. Harcelée par les Lorrains au nord, par les soudards de Condé au sud et à l'ouest, la principauté liégeoise, malgré sa neutralité, souffrait plus cruellement que les Pays-Bas eux-mêmes de la guerre acharnée qui se faisait sur ses frontières.

Mazarin voulut profiter de la maladresse ou de l'impuissance de Léopold. Fidèle exécuteur des plans de Richelieu, le ministre d'Anne d'Autriche comprenait l'importance du pays de Liège, qu'il avait traversé deux fois pendant son court exil et où il s'était créé de précieuses intelligences. Ordre fut donné au maréchal de Fabert, commandant de Sedan, de marcher au secours des Liégeois <sup>3</sup>.

Mais Maximilien, malgré l'imminence du péril, hésitait à accepter l'assistance de l'étranger. L'intervention de la France ne serait-elle pas regardée à Bruxelles comme une provocation ? Ne le soupçonnerait-on pas d'être sous main l'allié du ministre qui se donnait comme son protecteur désintéressé ? Ne l'avait-on pas déjà accusé d'avoir promis les places de Bouillon et de Dinant aux Français <sup>4</sup> ? Il préféra requérir l'intervention de son protecteur naturel, l'Empereur. Ferdinand III, qu'il vit à la

<sup>1</sup> Léopold à Philippe IV, 20 décembre 1653. (S. E. E., t. LXXX.)

<sup>2</sup> C'est ce que Lenet, le secrétaire du prince, assurait à Léopold. (Voir Léopold à Philippe IV, 18 novembre 1653. [*Ibidem.*])

<sup>3</sup> Mazarin à Fabert, 19 mars 1653. (A. E., *Liège*, t. II.) — Talon à Mazarin, 2 janvier 1654. (A. N., K. K. 1075.)

<sup>4</sup> Léopold à Maximilien, 25 janvier 1654. (S. E. E., t. LXXXI.) — Léopold à Philippe IV, 25 janvier et 14 février 1654 ; Maximilien à Léopold, 14 février 1654. (*Ibidem.*)

diète de Ratisbonne, lui promit son appui ; en même temps, le cercle de Westphalie, dont la principauté faisait partie, les électeurs de Trèves et de Mayence décrétèrent l'envoi de troupes dans la vallée de la Meuse. Maximilien s'était adressé aussi aux Provinces-Unies ; mais l'ambassadeur espagnol à La Haye, Antoine Brun, empêcha, paraît-il, l'envoi de secours <sup>1</sup>.

Cependant le danger pressait. Les Allemands n'arrivaient pas, et les Lorrains et les Espagnols étaient maîtres de tout le comté de Looz et de la Hesbaye. Quoi qu'il lui en coûtât, Maximilien accepta le secours que la France lui offrait. Il posa toutefois des conditions. Le 6 février 1654 fut conclue, à Sedan, une convention aux termes de laquelle les Français évacueraient la principauté quand ils en auraient chassé les étrangers, à la première requête du prince-évêque et sans garder aucune place forte, l'eussent-ils même conquise à leurs frais <sup>2</sup>.

L'armée de Fabert, forte de 6,000 hommes, entra dans la principauté par le Luxembourg et arriva au Val-Saint-Lambert, à deux lieues de Liège. En ce moment, les Lorrains assiégeaient la petite ville de Bréc, dans le comté de Looz. Dès qu'ils furent au cœur du pays, les Français firent sentir qu'ils étaient des protecteurs nécessaires ; ils étaient bien près de parler en maîtres. Fabert déclarait à Maximilien que ses sujets devaient se montrer reconnaissants du soin que Sa Majesté Très Chrétienne prenait de leur défense. « S'ils en usaient autrement, ajoutait-il, je me verrais contraint de m'ouvrir le chemin par la force et prendre dans le pays des avantages égaux à ceux qu'en tirent les ennemis, quoique avec vérité le roi n'ait d'autre but que de les en chasser et retirer son armée incontinent après qu'ils en seront sortis <sup>3</sup>. »

Maximilien se trouvait pressé entre les Espagnols et les Français. L'intervention des troupes du cercle de Westphalie

<sup>1</sup> Le rhingrave à Mazarin, 6 janvier 1654. (A. E., *Liège*, t. II.)

<sup>2</sup> A. N., K. K. 1075. Colonel BOURELLY, *Vie du maréchal de Fabert*, 1<sup>re</sup> partie, pp. 25 et 26.

<sup>3</sup> Fabert à Maximilien, 11 février 1654. (A. N., K. K. 1075.)

et des États rhénans le sauva. Les Lorrains durent lever le siège de Brée. En même temps le prince de Ligne négociait, au nom de l'Empereur, un traité de neutralité avec les agents de l'archiduc. Signé le 17 mars 1654, dans la petite ville brabançonne de Tirlemont, ce traité, dont nos historiens ne parlent guère, rétablissait la paix entre le souverain des Pays-Bas et l'évêque de Liège, reconnaissait de nouveau la neutralité de la principauté, stipulait la retraite des Lorrains et de tous autres soldats du roi Catholique ainsi que le départ de l'armée française qui ne serait pas inquiétée tant qu'elle ne commettrait aucun acte d'hostilité contre les sujets du roi d'Espagne <sup>1</sup>.

Fabert fut singulièrement surpris quand il apprit la conclusion du traité de Tirlemont. Il voyait disparaître tous les avantages qu'il se promettait de son entrée dans la vallée de la Meuse. Il ne partit pas avant d'en avoir reçu l'ordre formel et avant d'avoir conseillé aux partisans de la France de travailler à la rupture du traité <sup>2</sup>. Parmi ces partisans figurait le seigneur de Wagnée, ancien gouverneur de Bouillon, devenu l'agent de Mazarin, dont nous aurons à parler quand nous étudierons plus spécialement le rôle de la diplomatie française dans nos contrées. C'était lui qui avait préparé l'entrée du général français dans la principauté et qui écrivait à Mazarin que Fabert avait laissé dans tout le pays « un monument éternel à la gloire » des armes du roi et à celle du cardinal et une disposition « entière, en ménageant bien les esprits, à se jeter dans les » bras de la France à la première occasion que ses ennemis « lui pourraient donner <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> DE LOUVREX, *Recueil des édit et réglemens de l'ancien pays de Liège*, 1<sup>re</sup> partie, pp. 250 et suiv.

<sup>2</sup> Fabert à Mazarin, Herve, 19 mars 1654 : « En partant je dis à M. l'intendant et à M. le comte de Wagnée qu'il ne fallait rien oublier pour rompre le traité. » (A. N., K. K. 1075.)

<sup>3</sup> Wagnée à Mazarin, 27 mars 1654. (A. E., *Liège*, t. II.) — Sur l'expédition de Fabert dans la principauté, voir le travail précité du colonel Bourelly.

Pour faire une diversion, une armée de 26,000 Espagnols commandés par Léopold, Condé et Fuensaldaña alla bloquer l'importante place d'Arras (3 juillet). La ville résista. Turenne vint avec La Ferté pour la dégager. Rejoint par Hocquincourt, il attaqua l'assiégeant dans ses lignes. Il avait choisi comme point d'attaque le côté le plus fortifié, parce que, comme il l'expliquait au jeune duc d'York, ce point était gardé par les Espagnols, paresseux et faciles à surprendre, et non par le vigilant Condé qui dormait peu. La victoire des Français fut complète : ils gardèrent Arras. Nous laissons 3,000 prisonniers, 900 chevaux, 63 canons, et le désastre eût été plus grand encore si Condé n'avait protégé la retraite et rallié les fuyards à Bouchain et à Cambrai. Le vainqueur de Rocroi se montra plus grand général que jamais dans cette retraite, surtout dans une marche de nuit que l'on regarde comme un de ses chefs-d'œuvre<sup>1</sup>. Sans lui, l'ennemi entraît dans le Brabant. Le 6 août, les Français reprirent Stenai.

Dans la campagne de 1653, Turenne s'empara de Landrecies, de Condé et de Saint-Ghislain. Le maréchal de Hocquincourt, qui avait été gagné par la duchesse de Châtillon et voulait livrer Péronne au prince de Condé, fut prévenu et contraint de rester dans le devoir. Au sud des Pyrénées, Conti reconquit une partie de la Catalogne et le duc de Vendôme battit une escadre espagnole devant Barcelone.

La France fut moins heureuse en 1656. Turenne et La Ferté étaient venus mettre le siège devant l'importante place de Valenciennes où commandait le comte de Henin (13 juin), « un fort grand siège », comme disait Turenne. La place était bien fortifiée. Condé y trouva la revanche d'Arras. Les deux généraux français étaient campés sur l'une et l'autre rive de l'Escaut et communiquaient par deux ponts de bateaux. La garnison de Bouchain, autre place située à peu de distance en amont, ouvrit les écluses. Le camp des assiégeants fut inondé. Condé arriva

<sup>1</sup> Duc d'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, t. VI, pp. 597 et suiv.

avec don Juan, le successeur de Léopold <sup>1</sup>, et surprit La Ferté dans la nuit du 15 au 16 juillet. Le maréchal fut battu, fait prisonnier avec Grampré, son lieutenant général; ses soldats furent jetés dans l'Escaut. Turenne dut battre en retraite. Il enleva cependant La Capelle, à la fin de la campagne, pendant que les Espagnols s'emparaient de la ville de Condé. Somme toute, rien de décisif <sup>2</sup>.

## XII.

La campagne suivante fut plus importante. La France avait obtenu l'alliance de l'Angleterre où, depuis 1649, dominait Olivier Cromwell. Ici encore elle avait été plus avisée que sa rivale. Il y avait toujours eu une certaine froideur entre l'Espagne et l'Angleterre. Les Anglais n'avaient pas oublié l'Armada et ils voyaient dans les Espagnols des rivaux de leur commerce en même temps que des ennemis de leur religion. Leurs corsaires infestaient les côtes de la Péninsule, et les navires espagnols qui devaient fuir devant les escadres hollandaises ne trouvaient pas toujours un accueil bienveillant dans les ports anglais. De là d'incessantes réclamations auprès de la cour de Londres qui répondait par des promesses, mais donnait rarement satisfaction <sup>3</sup>. Aussi Philippe IV montra-t-il une réserve extrême quand il vit Charles I<sup>er</sup> aux prises avec la révolution qui devait lui coûter le trône et la vie. Quand il apprit la mort de l'infortuné monarque, il feignit une profonde douleur. C'était une chose bien extraordinaire et bien triste, écrivait-il à Léopold, et il eût voulu montrer au monde ce qu'il fallait faire en pareille circonstance; mais, s'empressait-il

<sup>1</sup> Ce don Juan, comme nous l'avons dit plus haut, était le fruit des amours adultérines de Philippe IV et de la Calderona. On trouvera dans la *Coleccion de libros raros ó curiosos*, t. XIV, le récit de son voyage de Catalogne aux Pays-Bas.

<sup>2</sup> Voir dans la collection précitée la *Relacion de la campaña de 1656 en los estados de Flandes gobernandoles el señor Don Juan de Austria*.

<sup>3</sup> Voir la relation précitée de Cevallos y Arce, pp. 251 et 312.

d'ajouter, il fallait céder devant la nécessité. Le Parlement était puissant, tandis que les princes européens, par suite de leurs embarras intérieurs, étaient dans l'impossibilité de rien tenter pour la famille déchue. D'autre part, les Parlementaires faisaient mine de vouloir vivre en bonne amitié avec lui, et leur amitié était précieuse tant que l'on restait en guerre avec la France. Il jugeait donc prudent de s'abstenir de toute déclaration tant que la nécessité ne s'en faisait pas sentir. Après tout, ajoutait-il, il ne devait rien à la maison d'Angleterre. Le monarque défunt n'avait-il pas encouragé, au mépris de l'amitié, les révoltés du Portugal? Léopold ne devait donc se prononcer ni pour le fils de Charles I<sup>er</sup> ni pour le Parlement avant de voir la tournure des événements. On pouvait donner au prince de Galles le titre de Majesté, mais il fallait avoir soin d'antidater la réponse pour faire croire au Parlement qu'elle avait été rédigée avant que l'on n'eût connu le décret d'exclusion prononcé contre les Stuarts. Bref, Léopold devait user de la plus grande prudence <sup>1</sup>.

Aussi le roi d'Espagne fut-il très embarrassé quand il apprit de Bruxelles le prochain départ d'un agent de Charles Stuart pour la Péninsule. Il voulait savoir avant tout l'accueil que la France lui réservait. Il conseilla donc à Léopold d'amuser l'ambassadeur, de lui marquer qu'il convenait d'attendre ses instructions avant d'aller à Madrid et que la restauration des Stuarts dépendait du rétablissement de la paix entre l'Espagne et la France <sup>2</sup>. Philippe IV voulait savoir les forces respectives des deux partis, l'appui que le prince de Galles aurait trouvé en Danemark et en Suède, le nombre de ses partisans en Écosse et en Irlande <sup>3</sup>. Dans l'incertitude, il croyait

<sup>1</sup> Philippe IV à Léopold, Madrid, 10 avril 1649. (S. E. E., t. LXVII, fol. 247.)

<sup>2</sup> Philippe IV à Léopold, 10 juin 1649 (*Ibidem*, t. LXVIII, f. 90.) — Philippe IV à Cardenas, ambassadeur à Londres, même date. (*Ibidem*, fol. 95.)

<sup>3</sup> Philippe IV à Léopold, 8 septembre 1649. (*Ibidem*, t. LXIX, f. 58.) — Le même au même, 15 décembre 1649. (*Ibidem*, f. 120.)



plus prudent et plus profitable de se ranger du côté du Parlement. En tout cas, Léopold devait rester neutre jusqu'à nouvel ordre. Si le Parlement parlait d'envoyer quelqu'un à Madrid, l'archiduc jouerait avec son député le même jeu qu'avec le ministre de Charles Stuart.

Aussi Philippe IV fut-il quelque temps en bons termes avec le Parlement d'Angleterre. La flotte anglaise, en 1652, empêcha les Français de ravitailler Dunkerque par mer, quoique Cromwell, quelques mois auparavant, eût proposé au comte d'Estrades la cession de Dunkerque contre des secours en hommes et en vaisseaux. Philippe IV remercia le Parlement. Mais il refusa son intervention quand le même Parlement voulut l'entraîner dans la guerre qu'il préparait contre la Hollande <sup>1</sup>. Premier froissement. Quand Cromwell fut devenu protecteur, il réclama pour ses compatriotes le droit de faire le commerce aux Indes, ce que le roi d'Espagne ne voulut accorder à aucun prix, non plus que le privilège d'être affranchis de l'Inquisition pour les Anglais établis en Espagne <sup>2</sup>. Deuxième froissement. On ne croyait pourtant pas encore à une rupture prochaine. Pendant que Mazarin promettait Dunkerque et de l'argent, l'Espagne, par l'intermédiaire du marquis de Cardenas et du marquis de Lède, offrait Calais et proposait une descente en Guienne. Mais, en mai 1655, une flotte anglaise s'emparait de la Jamaïque <sup>3</sup>. Le 3 novembre, un traité était signé à Westminster entre la France et l'Angleterre, consacrant la liberté du commerce entre les deux nations. Bientôt après, Cromwell déclarait la guerre à l'Espagne. L'Espagne, de son côté, traitait avec Charles Stuart <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Philippe IV à Léopold, 27 novembre 1652. (S. E. E., t. LXXVII, f. 549.)

<sup>2</sup> Le même au même. (*Ibidem*, t. LXXVIII, f. 95.)

<sup>3</sup> Philippe IV à Cardenas, 10 septembre 1655. (*Ibidem*, t. LXXXIII, fol. 315.)

<sup>4</sup> Don Juan à Philippe IV, 7 avril 1656. (*Ibidem*, t. LXXXV, f. 210.) — Philippe IV à don Juan, sans date. (*Ibidem*, f. 158.) — Cromwell avait nommé ambassadeur à Paris son neveu le colonel William Lockart.

Le 23 mars 1657, un nouveau traité unissait la France et l'Angleterre. Les deux pays convenaient d'assiéger de concert et à frais communs les villes maritimes de Gravelines, de Mardijk et de Dunkerque, la France fournissant 20,000 hommes et l'Angleterre 6,000 avec une flotte. Dunkerque et Mardijk devaient être remis aux Anglais.

Peu de temps après la signature de ce traité, qui donnait une flotte à la France, 24,000 hommes sous les ordres de Turenne se trouvaient aux lieux de rassemblement qui leur avaient été assignés sur les frontières de Champagne et de Picardie. Pour mieux tromper l'ennemi, Turenne se jeta brusquement sur Cambrai, dont la garnison n'était que de 400 hommes, parce que les Espagnols, croyant à une attaque prochaine des places maritimes, avaient concentré leurs forces le long de la côte. Le 28 mai, le maréchal partait de Béthune et le lendemain, de grand matin, il était devant Cambrai. Le soir, après l'arrivée des munitions et des équipages de siège, la circonvallation était commencée. On y travaillait depuis quatre heures quand Condé se présenta à la tête de 3,000 chevaux. Il était revenu de l'Entre-Sambre-et-Meuse, où il tenait tête au maréchal de La Ferté, avec une rapidité telle qu'il trompa Turenne et sauva Cambrai. Pour réparer cet échec, La Ferté alla assiéger Montmédy dans le Luxembourg. Il avait 20,000 hommes et la garnison n'en comptait que 600 à 700. Il est vrai que le gouverneur de la place, Jean d'Allamont de Malandry, était un héros. Pendant plus de six semaines il résista aux forces supérieures de l'ennemi. Il fut mortellement blessé sur un bastion et Montmédy, que les Espagnols, contenus par Turenne, ne purent secourir, se rendit le surlendemain (6 août). Louis XIV entra dans la place et rendit hommage à la dépouille mortelle du brave officier <sup>1</sup>.

Malgré ses marches et ses contremarches, l'armée de don Juan n'avait pu donner le change à l'ennemi. Elle n'avait pu sur-

<sup>1</sup> Sur Jean d'Allamont, voir la notice du général baron Guillaume dans la *Biographie nationale*.

prendre ni Calais ni Ardres, non plus qu'empêcher Turenne d'emporter Saint-Venant presque sous les yeux de Condé (27 août). Mais le principal théâtre de la guerre était la côte de la mer du Nord. Cromwell pressait Mazarin d'exécuter le traité du 23 mars. C'est pourquoi Turenne entreprit le siège de Mardijk qui était défendu par don Juan de la Torre et qui se rendit moins de quarante-huit heures après l'ouverture de la tranchée (30 octobre). La place fut remise aux Anglais, puis elle fut agrandie et mise à l'abri d'un coup de main. Turenne songea ensuite à investir Gravelines, mais l'inondation des abords de la place le força à s'éloigner. Il n'osa rien tenter contre Dunkerque parce que l'ennemi avait jeté des renforts dans la place.

Cependant Philippe IV espérait toujours dissoudre l'alliance de Cromwell et de Mazarin. Il promettait Calais comme Mazarin avait promis Dunkerque; mais Cromwell donna la préférence à la France, nation jeune et robuste, en qui il avait plus de confiance que dans l'Espagne épuisée, et qui à ses yeux avait le grand tort d'être la nation catholique par excellence. Un nouveau traité, celui du 28 mars 1658, lia définitivement le protecteur à Mazarin. Le principal article concernait le siège de Dunkerque, qui devait commencer entre le 20 avril et le 10 mai. Le traité ne fut pas exécuté dans le délai prescrit. Condé, qu'on avait tenté de rallier à la cour, restait fidèle à Philippe IV. Balthazar de Fargues, major de la place de Hesdin, en Artois, se révolta, d'accord avec le maréchal d'Hocquincourt, gouverneur de Péronne, et se donna à Condé. D'Hocquincourt vint à Bruxelles rejoindre M. le Prince (30 mars). C'était un exemple fâcheux. Cette défection pouvait en amener d'autres, car il y avait beaucoup de mécontents en France, et dans certaines provinces les paysans, accablés d'impôts, s'étaient soulevés. Le 14 mai, les Français essayèrent un contretemps d'un autre genre. Le maréchal d'Aumont, égaré par les fausses indications d'un nommé Spindeleer, entreprit de s'emparer d'Ostende. Mazarin l'avait cependant mis en garde contre les déclarations optimistes de son confident. D'Aumont

fut cruellement trompé. Il était à peine débarqué qu'il était cerné par les Espagnols, fait prisonnier et conduit à Anvers. Un maréchal de France avait été joué par un aventurier et promené de ville en ville comme un objet de curiosité<sup>1</sup>.

Les Français ne se laissèrent pas décourager par des échecs qui après tout étaient de peu d'importance. L'armée de Turenne, que relevait la présence du jeune roi, fit mine d'assiéger Hesdin, puis se dirigea vers la Lys. Créqui s'empara de Cassel. Turenne, avec 30,000 hommes, s'approcha de Dunkerque malgré les inondations qui couvraient presque tout le pays environnant et, le 25 mai, il investissait la place. Dunkerque, nous l'avons déjà dit à l'occasion du siège de 1646, avait une importance de premier ordre. C'est de ce port, qui dominait la mer du Nord, qu'étaient partis tant de corsaires fameux qui avaient infesté les côtes de France, mais la place n'avait pas été ravitaillée. A Bruxelles, on croyait que Cambrai était l'objectif de Turenne et l'on avait laissé la garnison de Dunkerque dans le plus cruel dénûment. Le marquis de Lède, l'énergique soldat qui y commandait en 1646, n'avait pu obtenir ni les renforts ni les munitions nécessaires. Il fallait cependant tenter quelque chose pour empêcher l'ennemi de devenir maître de toute la zone maritime. Dans un conseil de guerre auquel assistaient

<sup>1</sup> *Le cardinal Mazarin joué par un Flamand ou relation de ce qui se passa à Ostende le 14 de mai de l'année 1658.* A Cologne, chez Pierre Marteau, 1671, petit in-12. Le traité (pp. 62 et suiv.) par lequel les prétendus conjurés s'engageaient à livrer Ostende au roi, existe encore aux Archives communales d'Ostende. Le général Guillaume, qui a retrouvé ce document et qui ignorait qu'on l'eût publié il y a deux siècles, en a fait l'objet d'un article qui a paru dans le tome IV de la *Revue d'histoire et d'archéologie* (Bruxelles, 1862) sous un titre à peu près identique à celui du volume. — Cf. ALPHONSE WILLEMS, *Les Elzevier*, p. 408.

Sur cette campagne de 1658, voir dans la COLECCION DE LIBROS RAROS Ó CURIOSOS, t. XIV, le récit qui a pour titre : *Relacion de la campaña del año 1658 en los estados de Flandes gobernandoles el señor D. Juan de Austria*, pp. 570 et suiv. — Cf. JULES BŒURELLE, *Deux campagnes de Turenne en Flandre; la bataille des Dunes*, p. 126, et surtout le duc D'AUMAËLE, *Histoire des princes de Condé*, t. VII, pp. 1 et suiv.

Condé, le marquis de Caracena, Alonso de Cardenas, le maréchal d'Hocquincourt, don Estevan de Gamarra, le prince de Ligne et don Juan, il fut résolu de rassembler à Ypres toutes les forces disponibles et de marcher par Furnes au secours de Dunkerque. Cette armée vint par l'abbaye des Dunes et campa à une lieue des lignes ennemies. Turenne, qui jugeait imprudent de s'obstiner dans la défensive dans un terrain coupé d'obstacles, se porta résolument en avant quand il sut que l'ennemi n'avait pas encore toute son infanterie et manquait d'artillerie.

Ce fut le 14 juin qu'eut lieu cette célèbre rencontre entre les deux plus illustres généraux du siècle. Turenne, quoiqu'il eût l'avantage du nombre, procéda avec sa prudence habituelle. La bataille s'engagea à l'aile gauche. Turenne enfonça la droite des Espagnols, puis le centre et enfin la gauche. Ici Condé retint quelque temps le marquis de Créquy. Il eut quelques beaux mouvements. Peu s'en fallut qu'une charge de cavalerie ne le menât droit à Dunkerque. Mais il ne fut pas soutenu. Il fut entraîné dans la déroute et ne dut même qu'à la vitesse de son cheval et à son sang-froid de ne pas être fait prisonnier. Une sortie de la garnison de Dunkerque et le pillage de ses quartiers n'empêchèrent pas Turenne de remporter une victoire complète. La bataille avait duré quatre heures. Turenne était rentré dans ses lignes vers midi. Il avait profité habilement de tous les avantages que lui donnaient la supériorité du nombre et sut se servir à propos de son artillerie. Au dire de Napoléon, ce fut une action des plus brillantes <sup>1</sup>.

La bataille gagnée, il fallut reprendre le siège de Dunkerque. Le marquis de Lède montra la même valeur qu'en 1646, il se défendit jusqu'au dernier moment et mourut les armes à la main. La place se rendit le 23. Le 25, le roi y fit une entrée triomphale. Le soir même Dunkerque était remis aux Anglais.

<sup>1</sup> Sur la bataille des Dunes, voir la relation espagnole précitée qui concorde généralement avec les documents français utilisés par M. Bourelly et le récit du duc d'Aumale dans son *Histoire des princes de Condé*, t. VII.

Les autres places ne pouvaient opposer une longue résistance. Bergues capitula le 1<sup>er</sup> juillet, Furnes le 3, Dixmude le 6, Gravelines, qui passait pour une des plus fortes places du pays, le 27 août, après vingt-sept jours de tranchée ouverte, sans que ni don Juan ni Condé eussent songé à la secourir en rappelant des places du Luxembourg, du Hainaut et de Lille le peu de monde qu'il y avait encore. Turenne rassembla ensuite son armée, forte de 20,000 hommes, s'avança jusqu'à Thielt, puis se dirigea vers Deynze, descendit la Lys et enleva le château de Gavre sur l'Escaut. Ses cavaliers poussèrent jusqu'à quatre lieues de Bruxelles. Lui-même se rabattit sur Audenarde qui capitula le 9 septembre. S'il avait eu des pièces de gros calibre et suffisamment de vivres, il marchait sur la capitale du Brabant. En attendant, il se retourna vers Menin, surprit le prince de Ligne, un de nos meilleurs généraux, à la tête de 2,000 hommes et de 1,500 chevaux; le prince put se réfugier à Ypres qui capitula à son tour le 23 septembre. Puis ce fut le tour de Comines, de Grammont, de Ninove. Turenne était presque maître de toute la Flandre. Pour la deuxième fois, Bruxelles fut menacé. Comme en 1635, l'ennemi était à ses portes<sup>1</sup>. Mais Turenne n'accordait rien au hasard. Il évita de s'avancer dans un pays où les pluies avaient rendu les chemins impraticables, et son armée retourna vers la Lys, s'arrêta à Iseghem et entra dans ses quartiers d'hiver. Ainsi finit cette campagne de 1658, campagne mémorable, une des plus belles de Turenne et qui, au jugement de Napoléon, devait se terminer par une marche rapide sur Bruxelles, où le vainqueur aurait dicté la paix. Napoléon oublie que Condé était à Bruxelles, bien résolu à opposer une résistance désespérée, qui eût peut-être compromis tous les résultats des savantes manœuvres de son heureux rival; Napoléon oublie aussi que l'on était, cette fois, à la veille d'une paix définitive.

<sup>1</sup> *Relacion* précitée de 1658, p. 582.

## XIII.

Interrompues en 1654 <sup>1</sup>, les négociations avaient repris en 1656, à Madrid, entre Hugues de Lionne et don Luis de Haro. Mais les deux diplomates ne s'entendirent pas sur la question du prince de Condé, que Philippe IV voulait voir rétablir dans tous ses honneurs, et la guerre continua. La victoire des Dunes semblait présager la prompte soumission des Pays-Bas et la réalisation des projets depuis longtemps mûris par Richelieu et par Mazarin lui-même. « L'acquisition des Pays-Bas, écrivait » le premier ministre d'Anne d'Autriche dans une lettre que » nous avons déjà citée, formerait à la ville de Paris un bou- » levard inexpugnable, et ce serait alors véritablement que l'on » pourrait l'appeler le cœur de la France et qu'il serait placé » dans l'endroit le plus sûr du royaume. » C'était donc le moment où Mazarin aurait dû poursuivre avec le plus d'acharnement la conquête des Pays-Bas. S'il reprit, malgré l'avis des gens de guerre, les négociations interrompues, ce fut uniquement dans l'intérêt dynastique, afin d'assurer le mariage du roi et la succession au trône. Pour plaire à Anne d'Autriche, Mazarin crut nécessaire de reprendre l'idée d'un mariage avec l'infante, idée d'une réalisation plus facile, cette fois, puisque l'infante avait un frère <sup>2</sup>, et pour forcer la main au ministre espagnol, il feignit de vouloir faire épouser à Louis XIV la princesse Marguerite, seconde fille de la duchesse douairière de Savoie, Christine de France. La cour de France se rendit

<sup>1</sup> Après la conclusion du traité de Munster, il y eut deux nouveaux essais de négociation, l'un de Mazarin avec don Antonio Pimentel, lors de l'exil du ministre français à Cologne ; l'autre du marquis de Sillery, à Bruxelles. Ils échouèrent complètement. (*Histoire des traités de paix*, t. II, § II, p. 157.) — Cf. MOREL-FATIO, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis le traité de Westphalie-Espagne*, t. I, pp. 58 et suiv.

<sup>2</sup> L'infant Philippe-Prospère, né le 28 novembre 1657.

à Lyon. Louis XIV vit la jeune princesse et lui prodigua de bonne foi, pendant quarante-huit heures, les galanteries les plus flatteuses. Mais un envoyé du roi d'Espagne, don Antonio Pimentel, entra à Lyon en même temps que la maison de Savoie par une porte opposée. Il alla voir secrètement le cardinal et la reine, et leur proposa l'infante. Tous deux apprirent au jeune roi qu'il devait renoncer à la princesse Marguerite pour accepter la main de Marie-Thérèse.

Les négociations reprirent cette fois à Paris (février-juin 1659). Tout le mois d'avril fut consacré à discuter les cessions de territoire auxquelles se résignerait le roi d'Espagne. Une suspension d'armes, fortement désapprouvée par Turenne, fut signée le 7 mai. On s'entendit facilement sur les questions du Portugal, de la Lorraine, de la maison de Savoie. Mais le rétablissement de Condé dans ses biens, charges et gouvernements, comme le voulait Philippe IV, souleva de nombreuses difficultés. Enfin, Pimentel, le plénipotentiaire espagnol, céda, et un traité préliminaire fut signé le 4 juin 1659. Il fut ratifié par don Luis de Haro, bien que le Conseil de Castille le trouvât déshonorant et déclarât que Pimentel méritait d'avoir la tête tranchée pour avoir faibli dans la question relative à Condé.

Restait à rédiger le traité final. Les deux premiers ministres, Mazarin pour la France, Luis de Haro pour l'Espagne, se chargèrent de ce soin. Le premier s'était fait accompagner de Lionne, le second, de don Pedro Coloma. Les deux plénipotentiaires se réunirent dans l'île des Faisans, à l'embouchure de la Bidassoa. Ils eurent vingt-quatre conférences, du 13 août au 7 novembre 1659. C'est de ces conférences que sortit le traité célèbre connu sous le nom de traité des Pyrénées, qui fut signé le 7 novembre. Condé rentra en grâce après avoir fait sa soumission à Louis XIV. L'Espagne céda à la France, au sud : le Roussillon avec une partie de la Cerdagne et la vallée de Conflans ; au nord : l'Artois, à l'exception d'Aire et de Saint-Omer ; en Flandre : Gravelines avec le fort de l'Écluse et Bourbourg ; dans le Hainaut : Landrecies, Le Quesnoy,



Avesnes, Philippeville et Mariembourg; dans le Luxembourg : Thionville, Montmédy, Damvillers, Ivry, Chavancy, Marville. Le duc de Lorraine recouvrait la plus grande partie de ses Etats. Le roi de France renonçait à soutenir le Portugal. Il épousait sa cousine Marie-Thérèse qui devait recevoir une dot de 500,000 écus d'or, moyennant laquelle elle renonçait à tout droit à la succession paternelle <sup>1</sup>.

Telle fut la fin de cette guerre de vingt-quatre ans, la Grande guerre, comme nous l'avons appelée, parce qu'elle décida de la rivalité, qui existait depuis deux siècles, entre la France et l'Espagne, au sujet de la prédominance en Europe. Cette prédominance, que l'Espagne possédait depuis Charles-Quint, passa définitivement à la France. Puissance militaire redoutable encore au lendemain de Nordlingen, l'Espagne, pendant ces vingt-quatre ans, n'a fait qu'essuyer des revers. Son prestige en Europe, même dans les États catholiques de l'Allemagne et à la cour de Vienne, est ébranlé; ses finances sont épuisées, son commerce détruit. Si elle combat encore la France, ce ne sera plus pour reprendre un rang qu'elle a définitivement perdu, mais pour sa propre existence. Et encore, dans les guerres qu'elle entreprendra, aura-t-elle besoin d'alliés. Sans marine et avec des armées désorganisées, elle ne pourra résister aux forces écrasantes de la France. Voilà où aboutissait la politique entreprenante d'Olivarès. Voilà le résultat des velléités belliqueuses de Philippe IV. Le roi d'Espagne avait voulu continuer la guerre en 1648. En prétendant tout garder, il avait failli tout perdre. Il ne dépendit pas de lui que les Pays-Bas ne lui échappassent complètement. Si Mazarin n'avait pas sacrifié les fruits de la belle campagne de

<sup>1</sup> Sur le traité des Pyrénées, voir les travaux de J. VALFREY, *Huques de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne; La paix des Pyrénées*; et de LEGUELLE, *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, t. I, chap. I. — Une excellente édition avec commentaire explicatif a paru dans l'ouvrage déjà cité de VAST, *Les grands traités de Louis XIV.*

Turenne aux intérêts dynastiques des Bourbons, notre patrie devenait terre française. La Catalogne, cette province pour laquelle on ne s'était pas entendu en 1648, avait fait retour à l'Espagne, mais le Portugal était définitivement perdu. Et ces Pays-Bas, qui avaient tant d'importance pour lui, Philippe IV ne les conservait pas intacts. Il avait dû céder toute une province, l'Artois, et les places les plus fortes de la frontière du sud, celles précisément dont la France avait le plus besoin pour défendre Paris. Le roi Catholique fut aussi malhabile que malheureux. Il ne sut pas traiter à temps. Il ne profita pas de la Fronde, et, comme le remarque un écrivain moderne <sup>1</sup>, dont le témoignage ne sera pas suspect, son grand tort ne fut pas tant de s'être mis dans l'impossibilité de continuer la lutte que de ne pas avoir profité des occasions de conclure une paix avantageuse. Dans cette longue guerre, la plus longue qu'elle ait eu à soutenir contre la France, l'Espagne avait été plus héroïque que sage.

<sup>1</sup> LA FUENTE, *Historia general de España*, t. XVI, p. 476.

---

## CHAPITRE IV.

### LA GUERRE DE LA DÉVOLUTION.

Pour se maintenir aux Pays-Bas, l'Espagne a besoin d'alliés. — Le traité de Westphalie. — La supériorité territoriale des princes allemands. — Influence acquise en Allemagne par la France pendant la dernière guerre. — Instructions de don Juan. — Les diplomates espagnols. — Organisation de la Secrétairerie d'État. — Retards dans l'expédition des affaires. — Supériorité de la diplomatie française. — Rivalité de la France et de l'Espagne dans l'électorat de Cologne. — Maximilien-Henri de Bavière. — Le comte de Wagnée. — Wagnée rallie les Furstemberg à Mazarin. — L'électeur de Cologne devient l'allié de la France. — Projet d'une ligue rhéno-belgique. — La ligue du Rhin. — La question de la renonciation de Marie-Thérèse. — La dot de l'infante n'est pas payée. — Négociations de Louis XIV avec l'Espagne en vue de faire annuler la renonciation de la reine. — Refus de l'Espagne. — Négociations de Louis XIV avec les Hollandais. — Projet d'alliance entre l'Espagne et les Provinces-Unies. — Projets de Jean de Witt sur les Pays-Bas. — Louis XIV ne s'entend pas avec les Hollandais. — Son rôle pendant la guerre entre la Hollande et l'Angleterre. — Il empêche l'Espagne de s'unir aux Provinces-Unies. — Circonspection du gouvernement de Madrid. — Situation difficile de Estevan de Gamarra. — Louis XIV amuse l'Espagne par des négociations trompeuses. — L'Espagne et l'Empire. — Mission de Stockmans en Allemagne. — Mort de Philippe IV. — Négociations de Louis XIV avec l'empereur Léopold. — Le droit de dévolution. — Dernières propositions de Castel Rodrigo à Louis XIV. — Invasion des Pays-Bas. — Nouvelles propositions hollandaises. — Les Hollandais refusent de s'engager envers l'Espagne. — Louis XIV conclut avec l'empereur un traité de partage des Pays-Bas. — Conquête de la Franche-Comté. — La triple alliance. — Le traité d'Aix-la-Chapelle.

#### I.

Sortie ruinée de cette terrible guerre dont nous venons de rappeler les principaux épisodes, l'Espagne devait, si elle voulait garder les Pays-Bas, qui avaient tant d'importance pour elle, se ménager l'appui des États voisins. Elle s'était réconciliée avec les Provinces-Unies auprès desquelles, depuis 1650, elle entretenait un ambassadeur, mais, par contre, elle s'était brouillée avec l'Angleterre. Elle devait intéresser à la conser-

vation de nos provinces tout l'empire d'Allemagne dont les Pays-Bas faisaient partie comme *Cercle de Bourgogne*, aussi bien la maison d'Autriche, qu'inquiétait l'expansion de la France vers le Rhin, que tous les États secondaires, surtout les principautés ecclésiastiques, dont l'indépendance était menacée par les visées ambitieuses du jeune Louis XIV. Le traité de Westphalie, en leur accordant ce qu'on appelait la *supériorité territoriale*, avait relevé singulièrement la puissance de ces principicules, en avait fait presque des souverains, puisqu'il leur était permis de conclure des alliances avec des États étrangers, pourvu que ce ne fût pas contre l'Empire lui-même <sup>1</sup>. Pendant la dernière guerre, la diplomatie française s'était insinuée dans ces cours et y avait presque annihilé l'influence jadis prépondérante de l'Espagne. Il importait à Philippe IV de reprendre son prestige, s'il voulait conserver en Europe un rang honorable et se maintenir aux Pays-Bas.

L'Espagne comprenait l'importance de l'amitié des États allemands, comme nous le voyons par les instructions secrètes qui furent remises à don Juan, le successeur de l'archiduc Léopold dans le gouvernement général des Pays-Bas. Ordre lui était donné de ménager les Liégeois qui avaient eu tant à souffrir du passage ou du séjour des soldats espagnols, de ménager surtout leur souverain, Maximilien de Bavière, qui inclinait vers la France, comme aussi l'électeur de Trèves, qui n'avait pas encore donné de preuve de mauvais vouloir et dont on devait s'assurer le concours en vue de la prochaine élection du roi des Romains; il fallait aplanir les différends survenus entre le duc de Neubourg et l'électeur de Brandebourg; s'attacher le premier de ces princes, fière défenseur de la cause catholique; rester en bons termes avec les villes hanséatiques, qu'unissaient à l'Espagne d'anciens traités renouvelés depuis, ainsi qu'avec les Danois, tout en observant le parti qu'ils prendraient entre la Hollande et l'Angleterre ou entre la Hollande et la Suède; se défier, par contre, des

<sup>1</sup> Art. 64.

Suédois, les anciens alliés de la France; maintenir la paix entre les États de Neubourg et de Brandebourg, afin d'enlever au roi de France tout prétexte d'intervention en Allemagne, intervention toujours à craindre parce qu'elle contenait une menace pour les Pays-Bas; complaire aux Hollandais, et particulièrement à Amélie de Solms, la veuve de Frédéric-Henri, et l'aïeule du jeune prince d'Orange, qui avait toujours été portée vers l'Espagne; entretenir, enfin, la jalousie entre les Provinces-Unies et l'Angleterre; fomenter des divisions au cœur de ce dernier pays afin de s'assurer par là la domination aux Indes <sup>1</sup>.

Malheureusement pour nous, l'Espagne n'était pas plus en état de résister à la France sur le terrain diplomatique que sur les champs de bataille. Elle n'avait pas les ressources financières de sa rivale et ne pouvait jamais payer régulièrement les pensions ou les cadeaux qu'elle promettait à tous ceux dont elle recherchait l'amitié; elle se trouvait aussi trop loin du théâtre des négociations. Ce n'étaient pas les diplomates qui lui manquaient. Si elle n'était plus servie, comme au temps de Charles-Quint et de Philippe II, par des Mendoza, des Granvelle, des Requesens, elle trouvait cependant en Castille, aux Pays-Bas, en Franche-Comté ou en Italie des serviteurs actifs et intelligents dont le zèle ne devait jamais lui faire défaut, même dans sa plus grande détresse. Elle rencontrait dans les ordres mendiants, surtout dans les capucins, des agents secrets d'une rare habileté quelquefois, tel ce Père Philippe, de Bruxelles, l'ami du président Roose, qui fut chargé de différentes missions en Allemagne et en Espagne par l'infante Isabelle et qui mourut à Madrid, en 1636, après avoir joué un rôle moins connu, mais tout aussi actif que son contemporain le Père Joseph <sup>2</sup>, le bras droit de Richelieu; tel cet Héliodore de Barea,

<sup>1</sup> Instructions secrètes de don Juan, du 26 mars 1656. (*Audience, Instructions des gouverneurs généraux*, t. MCCXXVI<sup>bis</sup>, p. 159.)

<sup>2</sup> Voir sur le rôle de ce capucin, la correspondance de Roose, chef et président du Conseil privé, aux Archives du royaume.

dont nous parlerons plus loin, l'agent secret de Castel Rodrigo ; tel aussi ce Christoval de Rojas, provincial des Franciscains de Saxe, évêque *in partibus* de Stephania, qui, à l'époque où nous sommes arrivés, parcourait l'Allemagne pour traiter d'affaires commerciales et recruter des adhérents à la cause du roi Catholique <sup>1</sup>.

C'était l'organisation de la chancellerie, ou disons mieux, de la secrétairerie d'État de nos provinces qui était défectueuse. Le gouverneur général des Pays-Bas était assisté d'un haut fonctionnaire appelé secrétaire d'État ou secrétaire d'État et de guerre, quand il dirigeait à la fois les affaires politiques et militaires, secrétaire qui recevait et déchiffrait toutes les dépêches diplomatiques qui venaient de Madrid. Comme le souverain résidait en Espagne, tous les ordres venaient de la Péninsule. Il fallait généralement trois semaines à un courrier pour aller de Bruxelles à Madrid. Comptez le temps qu'il fallait pour la préparation ou la rédaction de la réponse, rédaction qui nécessitait souvent une convocation des conseils compétents, puis le retour, et vous verrez qu'il s'écoulait souvent deux mois et même plus avant que le gouverneur ne reçût la réponse désirée. De là des retards considérables et toujours hautement préjudiciables au succès des négociations. N'avait-on pas vu au congrès de Munster Brun et Peñaranda rester des mois entiers sans recevoir les pouvoirs ou les instructions nécessaires, lenteurs inconcevables qui indisposaient les autres agents diplomatiques contre l'Espagne, qu'ils accusaient de mauvais vouloir ou de duplicité ? En outre, depuis la mort d'Isabelle, le gouvernement des Pays-Bas n'envoyait plus d'agent diplomatique dans les États voisins <sup>2</sup>. Le cas échéant, il se faisait renseigner par un habitant du pays, comme nous le voyons à Liège où

<sup>1</sup> Voir la correspondance du marquis de Caracena, gouverneur des Pays-Bas, avec Philippe IV. (S. E. E., t. XCV, *passim*.)

<sup>2</sup> Voir une décision du Conseil d'État, du 24 décembre 1655. (Archives du royaume, *Conseil d'État*, carton 140.) — On ne conserva que le poste de Rome.

l'avocat de Marche, sous Ferdinand de Bavière, De Gaene, prévôt de Condé, sous Maximilien-Henri, rendaient compte régulièrement des événements du jour. Se présentait-il une affaire urgente, le gouverneur recourait à l'ambassadeur espagnol accrédité dans une cour voisine, soit à celle de Paris, soit à celle de Londres, surtout à celle de La Haye, qui, à partir de 1650, devient le centre des affaires politiques du nord de l'Europe. De là des froissements, des conflits même avec le gouvernement central. Dans les dépêches du temps, nous ne trouvons que trop souvent la preuve des dissentiments qui existaient entre les agents du roi d'Espagne à l'étranger et le cabinet de Madrid.

La France, au contraire, était rapprochée du théâtre des négociations. Son territoire confinait à l'Empire. En quelques jours, un agent diplomatique avait reçu de Paris les pièces nécessaires. Tenez compte du prestige que cette puissance avait acquis depuis ses dernières victoires, de l'incomparable séduction qu'exerçait un monarque jeune et fastueux dont les libéralités semblaient inépuisables pour ses amis, de l'expérience et de la science consommée de tant de diplomates formés par Richelieu et par Mazarin, et vous comprendrez comment la France parvenait à éliminer peu à peu l'influence de l'Espagne dans la vallée du Rhin.

Ce fut surtout dans l'électorat de Cologne que la France réussit le mieux à supplanter sa rivale. Le souverain régnant, Maximilien-Henri, dont nous avons déjà parlé, appartenait à cette puissante maison de Bavière qui, jusque dans les dernières années de la guerre de Trente ans, avait prêté à la cause catholique et, par conséquent, à la maison d'Autriche le concours le plus dévoué et le plus efficace. Si Maximilien avait suivi sa propre inclination, il serait probablement resté le partisan des Habsbourg. Mais Maximilien manquait d'énergie. Il n'avait rien de ses prédécesseurs, Ernest et Ferdinand, ni la dextérité du premier, ni l'activité du second. C'était un prince affable, ouvert, très accommodant, pourvu que ses sujets ne méconnaissent pas son autorité, comme on le vit à Liège,

en 1649, quand il était encore le coadjuteur de son oncle, et comme nous le verrons en 1684, quand il rentrera dans la cité qui avait osé reprendre les armes contre lui, son souverain légitime. Le duc de Grammont <sup>1</sup>, qui l'a connu à la fleur de l'âge, a rendu justice à sa sobriété, à son naturel facile et agréable. Ses deux passions favorites étaient l'alchimie et la chasse. On ne lui connaît aucune liaison galante; il prit même au sérieux ses fonctions ecclésiastiques, car il s'empessa de recevoir la prêtrise, ce que ses prédécesseurs, plus hommes d'État qu'hommes d'Église, avaient négligé de faire. Comme homme privé, Maximilien était irréprochable, et son existence paisible contrastait avec la vie fort peu évangélique de ses deux voisins, l'archevêque de Trèves et l'évêque de Munster, l'un buveur impénitent, l'autre batailleur forcené.

Malheureusement pour l'Allemagne et aussi pour les Pays-Bas, Maximilien subit, toute sa vie, l'influence de son entourage, et son entourage était vendu à la France. Ses deux conseillers intimes étaient François et Guillaume de Furstenberg, ses amis d'enfance; François, l'aîné, devint son chambellan; Guillaume, le cadet, son représentant ordinaire dans les cours étrangères. Saint-Simon nous a laissé un portrait du second : « C'était un homme de médiocre taille, grosset, » mais bien pris, avec le plus beau visage du monde et qui, à » son âge, l'était encore, qui parlait fort mal français; qui, à » le voir et à l'entendre à l'ordinaire, paraissait un butor, et » qui, approfondi et mis sur la politique et sur les affaires, à » ce que j'ai ouï dire aux ministres et à bien d'autres de tous » pays, passait la mesure ordinaire de la capacité, de la » finesse et de l'industrie <sup>2</sup>. »

De bonne heure, la France et l'Espagne s'étaient disputé la

<sup>1</sup> *Mémoires de Grammont*, collection PETITOT, 2<sup>e</sup> série, t. LVI, p. 438.  
— Voir aussi sur Maximilien-Henri de Bavière les mémoires de Pomponne et les rapports des ambassadeurs vénitiens Contarini et Francesco Michel, dans FIEDLER, *Fontes rerum austriacarum*, n<sup>o</sup> 190.

<sup>2</sup> SAINT-SIMON, *Mémoires*, édit. Chéruel, t. II, p. 591.



faveur des deux princes <sup>1</sup>. La France l'emporta, grâce à son crédit et à l'intervention d'un personnage dont nous avons déjà parlé, le seigneur de Wagnée.

Jean-Ferdinand de Pottiers, seigneur de Wagnée, était le deuxième fils de Denis de Pottiers, seigneur de Fenffe <sup>2</sup>, et d'Élisabeth de Sales. Il entra, comme chanoine noble, dans le chapitre de Saint-Lambert, à Liège, et quatre de ses frères suivirent son exemple. Plus tard, il renonça à la vie religieuse et prit du service en Allemagne. Nous le voyons tour à tour colonel d'un régiment d'infanterie, capitaine de cavalerie, gouverneur de Bouillon, où il succéda à son père, après lui avoir remis sa prébende de chanoine. Le père entra donc dans le chapitre de Saint-Lambert quand le fils en sortait <sup>3</sup>.

Gouverneur de Bouillon, le seigneur ou le comte de Wagnée, comme on l'appelle dans les écrits du temps, était plus près de la France que de Liège. Il était naturel qu'il s'occupât des affaires de ce pays. Il n'était pas un inconnu pour Mazarin auprès de qui il avait été député, en 1649, quand il s'agissait d'enlever l'appui de la cour aux révolutionnaires liégeois. Le premier ministre français l'avait captivé par ses manières prévenantes. Il le revit en 1650 et en 1651, quand, banni de France, il passa par Bouillon pour se retirer en Allemagne; dès lors le sort de Wagnée est fixé. Il résigne sa charge de gouverneur à son frère Maximilien et passe au service de Mazarin, qui en fait son représentant auprès de Maximilien de Bavière <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Philippe IV à Léopold, 20 juin 1651. (S. E. E., t. LXXIV, f. 198.) Le roi approuve son lieutenant d'avoir alloué au comte de Furstenberg une pension de 1,500 écus.

<sup>2</sup> Ce seigneur de Fenffe était très influent auprès de Maximilien et bien vu à Paris où il avait été envoyé quatre fois par Ferdinand de Bavière. Philippe IV recommanda à Léopold de se l'attacher. — Voir Philippe IV à Léopold, 16 novembre 1651. (S. E. E., t. LXXV, f. 277.)

<sup>3</sup> Archives de l'État, à Liège : *Manuscrits du héraut d'armes Le Fort*, 1<sup>re</sup> série, t. XVIII, f. 159.

<sup>4</sup> Voir aux Archives des Affaires étrangères, à Paris, *Liège*, t. II, les lettres de Wagnée à Mazarin, du 2 mars, du 15 et du 21 avril, du 18 et

Dès ce moment, l'influence de la France prédomine à Liège. C'est Wagnée qui, en 1654, pousse Maximilien à réclamer l'intervention de Fabert, qui prépare la marche du corps expéditionnaire français, qui détermine les Fürstenberg hésitants à se rallier à Louis XIV. Travail difficile, il faut le dire, car les amis de Maximilien étaient d'une exigence rare. Ils prenaient de toutes mains, sans le moindre scrupule, faisant mine de rester fidèles à l'Espagne pour se faire acheter plus cher par la France; François, surtout, que Wagnée appelait dans un moment de dépit « une âme basse <sup>1</sup> » et dont il disait : « Il faut que la nécessité plutôt qu'un sentiment de gloire et de justice lui fasse prendre la résolution qu'on veut lui inspirer <sup>2</sup>. » A la fin, la France l'emporta. Elle donna aux deux frères les évêchés et les abbayes qu'ils réclamèrent et, par là, s'assura leur amitié et celle de Maximilien. C'était un beau succès pour Mazarin et pour son agent, le comte de Wagnée.

Ainsi Maximilien, qui avait eu tant de fois à se plaindre des Espagnols, surtout de leur arrogance et de leur manque de parole, Maximilien qui voyait Condé, leur allié, violer le traité de Tirlemont <sup>3</sup>, se rapprocha peu à peu de Louis XIV. Il n'y avait personne à Liège pour contre-balancer l'influence des Fürstenberg et des Pottiers. Jean-Paul de Groesbeck, l'ancien chancelier de Ferdinand, était en disgrâce pour avoir protesté contre le traité de Tirlemont; le cardinal-landgrave de Hesse, dont le gouvernement des Pays-Bas voulait faire le coadjuteur de Maximilien, avait failli se brouiller avec le prince-évêque pour une question d'étiquette <sup>4</sup>, de sorte que les rares partisans

du 26 juillet 1651; du 21 août 1651; sa lettre à Fabert, du 7 septembre 1651. — Voir, dans CHÉREUL, *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, t. IV, Mazarin à Fabert, 18 novembre 1651.

<sup>1</sup> Affaires étrangères, *Ibidem*, Wagnée à Mazarin, 5 et 29 janvier 1657.

<sup>2</sup> *Ibidem*, Wagnée à Mazarin, 18 janvier 1656.

<sup>3</sup> Léopold à Philippe IV, 15 mars 1655. (S. E. E., t. LXXXII, f. 107.)

<sup>4</sup> DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège au XVII<sup>e</sup> siècle*, t. II. — Pour le landgrave de Hesse, voir don Juan à Philippe IV, 28 décembre 1658. (S. E. E., t. LXXXVIII, f. 215.) — Philippe IV à Caracena, 25 mars 1650. (*Ibidem*, t. LXXXIX, f. 54.)

que l'Espagne comptait à Liège étaient sans crédit. Maximilien s'était inféodé à la France. En apparence, il est toujours l'ami de l'Espagne; il lui prodigue, à l'occasion, ses assurances de dévouement; François de Furstenberg alla même un jour jusqu'à lui offrir ses bons offices, au point que le marquis de La Fuente, ambassadeur d'Espagne à Paris, croyait l'avoir complètement gagné; mais, vienne une nouvelle guerre, et le Bavaois, sous l'influence de ses deux conseillers, se conformera absolument aux désirs du roi de France.

Mazarin avait donc réussi à se faire un allié d'un des prélats les plus puissants de la vallée du Rhin. Il avait eu le même succès à Munster dont l'évêque, un de ces prélats batailleurs comme on en vit au moyen âge, querellait continuellement les Hollandais ses voisins. Peu à peu tous les princes rhénans devinrent les satellites du puissant monarque français. Un moment même, Mazarin espéra faire monter son maître sur le trône impérial. Voyant qu'il ne parviendrait pas à ses fins, il changea de tactique et travailla à diminuer les prérogatives déjà si restreintes de l'Empereur, afin que le concurrent de Louis XIV qui l'emporterait n'eût aucune autorité réelle en Allemagne. Le 15 mai 1658, les négociateurs français, le maréchal de Grammont et Hugues de Lionne, obtinrent des électeurs la signature d'un *conclusum* en vertu duquel il était interdit au futur empereur de porter aucun secours aux Espagnols, soit contre les Français, soit contre les Anglais, leurs alliés. Léopold, le fils de Ferdinand III, ne fut élu qu'après avoir accepté ces conditions onéreuses. L'électeur de Brandebourg avait bien obtenu l'engagement du roi de France de ne point assister les ennemis de l'Empereur ni des États de l'empire, mais cet article, avantageux pour la maison d'Autriche, ne l'était nullement pour l'Espagne.

<sup>1</sup> C'est ce que le roi apprend au marquis de Caracena, gouverneur des Pays-Bas, le 10 septembre 1660. (S. E. E., t. XCI, f. 27.) — Caracena se montrait très sceptique à l'égard de Furstenberg, comme on le voit par sa réponse du 2 novembre. (*Ibidem*, f. 172.)

La conclusion de la ligue du Rhin fut une nouvelle déception pour Philippe IV <sup>1</sup>. Depuis 1648, les électeurs et les princes allemands, en vertu des droits que leur reconnaissait le traité de Munster, songeaient à s'unir pour fermer la frontière de leurs États aux soldats étrangers et pour se prémunir ainsi contre une invasion future. On sait combien les petits États rhénans, les duchés de Juliers et de Clèves, l'électorat de Cologne notamment, avaient eu à souffrir des réquisitions et des brigandages de toutes les armées suédoises, espagnoles, impériales, qui avaient tour à tour campé ou hiverné sur leur territoire. La guerre continuant entre la France et l'Espagne, ces États se souciaient peu d'héberger les troupes que l'Empereur pourrait être tenté d'envoyer à son cousin, le roi d'Espagne, et qu'il envoya, en effet, malgré une clause formelle du traité de Munster <sup>2</sup>.

Sans être une menace pour les Pays-Bas, cette ligue allait priver le gouvernement de Bruxelles des secours qu'il recevait d'outre-Rhin. Les États intermédiaires seraient cette fois en mesure de faire respecter leur neutralité qu'on avait violée jusqu'alors. Or, l'Espagne, en vue de protéger les Pays-Bas, songeait de son côté à conclure une vaste ligue, soit avec les Provinces-Unies, soit avec le cercle de Westphalie <sup>3</sup>. Mais elle n'avait plus assez de crédit pour rallier à sa cause les princes allemands, même ceux qui y étaient le plus intéressés. Ceux-ci conclurent des ligues particulières. En 1651, les électeurs de Trèves et de Cologne, l'évêque de Munster et le duc de Neubourg signaient à Francfort une première ligue

<sup>1</sup> Voir le texte de cette ligue dans l'édition de H. VAST, *Les grands traités du règne de Louis XIV.*

<sup>2</sup> Dès l'année 1630, 4,000 Impériaux passèrent aux Pays-Bas. Les commissaires du roi de France, chargés de régler à Nuremberg les dernières difficultés, les sieurs de la Court, de Vautorte et d'Avangour protestèrent immédiatement. (VAST, *loc. cit.*, p. 63.)

<sup>3</sup> Voir à ce sujet un mémoire du conseiller Antoine Brun envoyé de Munster au roi par le comte de Peñaranda avec sa dépêche du 26 juin 1648. (*Documentos ineditos*, t. LXXXIV, p. 293.)

qui fut renouvelée en 1654. C'était une ligue catholique. Le roi de Suède, en sa qualité de duc de Brême, de Verden et de seigneur de Vismar, les trois ducs de Brünswick-Lunebourg et le landgrave de Hesse-Cassel, signèrent, la même année 1654, une ligue analogue. C'était une ligue protestante. Les signataires désiraient former une ligue générale et y comprendre les Provinces-Unies. Le gouvernement des Pays-Bas était averti de ce projet dont il comprenait les inconvénients <sup>1</sup>. En même temps, les amis de l'Espagne en Allemagne proposaient la création d'une autre ligue, d'une ligue rhéno-belgique. C'était l'idée de l'électeur de Trèves. Ce prélat envoya à Madrid, en 1658, un capucin déjà nommé, le père Héliodore de Barea, qui avait contribué à l'élection de l'empereur Léopold, avec plusieurs mémoires pour le roi et Luis de Haro. L'électeur eût voulu confier la direction de la ligue au prince Maurice de Nassau, qui, à la diète de Francfort, où il représentait l'électeur de Brandebourg, s'était employé dans l'intérêt de la maison d'Autriche. A son neveu qui servait aux Pays-Bas on eût donné la Toison d'or ou quelque poste lucratif. La ligue eût embrassé les pays depuis Cologne jusqu'aux Pays-Bas, c'est-à-dire Munster et une partie de la Westphalie, le comté de La Marck, le duché de Clèves, Ravenstein, le duché de Juliers, le pays de Liège, la ville de Trèves et une partie de l'électorat jusqu'à la forteresse d'Ehrenbreitstein. C'était une occasion pour l'Espagne de ressaisir l'hégémonie en Allemagne. Elle n'en profita pas. Le marquis de Los Balbases, à qui l'affaire fut remise, garda huit mois les mémoires du capucin sans présenter de conclusion <sup>2</sup>. Dans l'intervalle, la fusion des deux ligues s'était faite, le 14 août. La France fut plus avisée. Peu favorable d'abord à une fédération qui eût été dirigée contre elle, si Louis XIV était devenu empereur, elle travailla

<sup>1</sup> Don Juan au roi, 5 juin 1656. (S. E. E., t. LXXXV, f. 154.)

<sup>2</sup> Sur cette mission du père Héliodore de Barea, voir les documents analysés par Gachard dans les *Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, p. 244.

à l'absorber ou à la diriger quand elle reconnut que la couronne impériale resterait dans la maison d'Autriche. Elle prit la ligue sous sa protection par un traité qui devait être renouvelé deux fois, en 1661 et en 1664. Une grande partie de l'Allemagne entra ainsi dans la clientèle politique de la France.

## II.

Les différents échecs diplomatiques que l'Espagne venait d'essayer en Allemagne lui étaient d'autant plus sensibles qu'elle rencontrait de nouvelles contrariétés aux Pays-Bas. Louis XIV reprochait au marquis de Caracena <sup>1</sup>, le successeur de don Juan, des tracasseries qui rendaient difficile, selon lui, un rapprochement entre les deux couronnes. Il se plaignait que le traité des Pyrénées n'était pas loyalement exécuté par ses anciens adversaires et il signalait une foule d'infractions commises au préjudice de ses droits dans les différentes parties de la monarchie espagnole. Par contre, lui-même continuait de soutenir les Portugais contre lesquels Philippe IV avait entrepris une nouvelle expédition aussi malheureuse que les précédentes. Il s'en fallait que la paix des Pyrénées eût réconcilié définitivement les deux rivaux <sup>2</sup>.

Les difficultés relatives à l'exécution du contrat de mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse étaient plus graves encore. On se rappelle combien Mazarin tenait à ce mariage, et comment, pour en assurer la conclusion, il avait sacrifié une

<sup>1</sup> Don Louis de Benavidès, Carillo y Toledo, marquis de Fromista y Caracena, comte de Pinto, conseiller d'État, fut successivement maître de camp général, gouverneur des armes, gouverneur des Pays-Bas. Ses patentes sont du 6 novembre 1658. Voir la notice que Gachard a consacrée à ce gouverneur dans la *Biographie nationale*.

<sup>2</sup> LEGRELLE, *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, t. I, p. 50.

partie des conquêtes faites par Turenne aux Pays-Bas. Mais ce qu'il perdait d'un côté, Mazarin voulut le reprendre de l'autre. Craignant qu'un prince français ne montât un jour sur le trône d'Espagne, puisque le roi n'avait qu'un fils, d'une santé chétive, et qu'à sa mort, Marie-Thérèse deviendrait l'héritière de la monarchie, la cour de Madrid exigeait que la future reine de France, comme sa tante Anne d'Autriche, renoncât à ses droits à la couronne. Mazarin ne fit aucune objection ; dans sa pensée, une telle renonciation n'aurait eu qu'une médiocre importance <sup>1</sup>. Il n'eût tenu réellement à excepter de toute renonciation que les Pays-Bas, preuve du prix qu'il attachait à ces États dont il voulait, d'une manière ou de l'autre, assurer la possession à la France <sup>2</sup>.

Mais l'Espagne exigeait une renonciation générale et ne voulait pas donner à la France des droits éventuels sur les Pays-Bas. Voyant qu'il devait céder sur ce point, Mazarin réclama une dot. Il fit entendre qu'elle pourrait être constituée sur quelques-unes des conquêtes faites dans la dernière campagne, pourvu qu'elles lui demeurassent tout entières. Une grande partie des Pays-Bas devenait française. C'était un moyen adroit de faire consentir l'Espagne à un sacrifice auquel elle ne paraissait pas se résigner. Don Luis de Haro, qui devinait les projets de son rival, promit une dot en argent. Il fut convenu que Marie-Thérèse recevrait 500,000 écus d'or payables en trois termes, le premier, le jour même du mariage ; le second, un an après ; le troisième, six mois plus tard. Lionne, à qui la rédaction fut confiée, lia les deux articles fondamentaux du contrat, la dot et la renonciation, en stipulant expres-

<sup>1</sup> Voir la dépêche déjà citée de Mazarin aux plénipotentiaires à Munster, du 20 janvier 1646 : « L'infante étant mariée à Sa Majesté, nous pourrions arriver à la succession du royaume d'Espagne, quelque renonciation qu'on lui en fit faire, et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince, son frère, qui l'en peut exclure. »

<sup>2</sup> MONTGLAT, *Mémoires*, édit. Petitot, p. 559. — Cité par LEGRELLE, *loc. cit.*, p. 15.

sément que le paiement de la première était une condition *sine qua non* de la validité de la seconde <sup>1</sup>.

Or, l'Espagne ne sut pas ou ne voulut pas payer la dot de Marie-Thérèse, et Louis XIV, se regardant comme dégagé, tint la renonciation pour nulle et songea à faire valoir les droits de sa femme, droits qu'il eût fait valoir en tout état de cause, la dot eût-elle même été payée. Car, il importe de le dire, jamais la diplomatie française ne prit au sérieux cette renonciation. Elle n'avait été faite que pour la forme, afin de ménager l'amour-propre castillan, et Louis XIV, non plus que Lionne et Mazarin, ne la crut valide <sup>2</sup>. Le roi de France insistait sur

<sup>1</sup> M. LEGRELLE, *loc. cit.*, p. 19, prétend que dans le texte du contrat une distinction était faite entre la succession politique et la succession privée de Marie-Thérèse, et que la renonciation à la succession privée était seule subordonnée au paiement de la dot. En d'autres termes, Marie-Thérèse aurait renoncé à tout, comme le prétendit Jean de Witt en 1664, puisque la fortune privée de son père était insignifiante. Mais nous croyons avec M. VAST (*Les grands traités de Louis XIV*, p. 179, note) que c'est là une distinction subtile et que si les articles relatifs aux deux successions firent l'objet de paragraphes séparés, ce fut pour le bon ordre des affaires. Au reste, dans l'esprit des Espagnols, il ne s'agissait que de la succession politique, puisque Coloma disait : « Il faudra ou que l'Espagne abime entre ei et la veille des noces ou que tous les Espagnols tant que nous sommes engagions tout notre bien et nous mettions tous en prison, s'il est nécessaire, pour ne manquer pas un instant à payer les 500,000 écus d'or et toujours un jour avant l'échéance de chaque terme, pour ne détruire pas nous-mêmes et par notre faute tout l'effet des renonciations de l'infante qui deviendraient constamment nulles, si la dot n'était pas payée précisément aux mêmes termes que nous stipulerons. »

<sup>2</sup> Rappelons-nous toujours la célèbre lettre de Mazarin, du 20 janvier 1646. — Marie-Thérèse avait-elle le droit de renoncer à la monarchie espagnole? La question était controversée. Pour beaucoup de bons esprits, dit M. LEGRELLE, *loc. cit.*, p. 20, les droits de souveraineté, fussent-ils seulement éventuels, demeuraient, par leur nature même, absolument inaliénables. C'était l'avis de Lionne, le rédacteur même de l'article de la renonciation, comme on le voit par la relation qu'il fit à Mazarin de ses négociations avec Pedro Coloma où il remarquait qu'un simple article d'un traité ne peut pas détruire les maximes fondamen-



le paiement des 500,000 écus, parce qu'il réorganisait ses finances et voulait rentrer dans toutes ses créances. C'était

tales d'une monarchie, ni rompre le lien indissoluble que les lois d'Espagne ont depuis tant de siècles établies entre les rois et leurs sujets, sur le fait de la succession des filles au défaut des mâles. Nous avons du reste le témoignage formel de Louis XIV. Le 14 octobre 1661, il écrivait à l'archevêque d'Embrun, son ambassadeur à Madrid, — qui lui conseillait de ne plus insister sur le paiement de la dot, mais de faire valoir les droits de la reine, plus importants que la somme due, — il écrivait de presser, au contraire, le recouvrement des termes échus, « parce que je suis persuadé, ajoutait-il, que la validation ou nullité de la renonciation de la reine ne dépend pas de ce paiement ou de son défaut et qu'il y aurait des raisons plus fortes à dire, si jamais l'occasion arrivait de débattre cette question. Je n'aurais qu'à m'en tenir à ce que le roi mon beau-père lui-même a dit souvent là-dessus à l'infante et don Louis à mes ministres, qu'il savait bien que pareilles renonciations n'étaient d'aucun fonds ni valeur et ne se faisaient que pour la forme. » (Louis XIV à l'archevêque d'Embrun, 14 octobre 1664, dans LEGRELLE, *loc. cit.*, t. 1, p. 57.) Aussi, le grand-dauphin, qui naquit le jour même où mourait l'infant Prosper, fut-il regardé comme l'héritier présomptif des deux couronnes de France et d'Espagne, bien qu'à ce moment, le 1<sup>er</sup> novembre 1661, on ne fût pas encore arrivé au dernier délai assigné pour le paiement de la dot et qu'on n'eût pas encore la preuve définitive de l'impuissance de l'Espagne à s'exécuter. Le dauphin perdit vite ses droits, il est vrai, puisque, dix jours plus tard, la reine d'Espagne mit au monde un fils qui fut Charles II; mais le fait même de l'appeler *héritier présomptif*, comme s'exprime M<sup>me</sup> DE MOTTEVILLE (*Mémoires*, t. V, p. 154), prouve le peu d'importance qu'on attachait à la renonciation de Marie-Thérèse. Chose curieuse, M. LEGRELLE, qui prétend cependant, à tort selon nous, que la renonciation à la fortune *privée* était seule, de par le texte du contrat, subordonnée au paiement de la dot, pense comme Bossuet ou comme M<sup>me</sup> de Motteville, quand il dit du dauphin (*loc. cit.*, p. 41) : « Le nouveau-né se trouvait donc par le fait seul de son entrée en ce monde, le futur maître de la moitié de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Sud et de bien d'autres établissements de l'Afrique à l'Océanie. » Pourquoi alors (p. 42) approuver Louis XIV de ne pas rester passivement la dupe de son oncle et beau-père? Si Louis XIV n'était pas tenu d'être la dupe de son beau-père, Philippe IV était-il tenu de rester la dupe de son gendre, c'est-à-dire de payer une dot qui ne satisferait nullement l'ambition du roi de France?

aussi un moyen de tenir la cour de Madrid. Au fond, il ne devait pas être trop fâché que l'Espagne tardât à payer sa dette, parce qu'ainsi elle lui donnait des droits pour l'avenir ou assurait les droits de son fils. « Il est même considérable, » écrivait-il plus tard, que mon fils soit né avant le paiement » de la dot, parce que dès qu'il a vu le jour, il a eu son droit » acquis, qui ne peut plus lui être enlevé <sup>1</sup>. »

Le 31 août 1664, alors que les délais pour le paiement des deux premiers termes seulement étaient expirés, qu'en droit Louis XIV ne pouvait donc pas taxer son beau-père d'insolvabilité, il offrait à l'Espagne son amitié et d'autres avantages présents, si elle annulait la renonciation. On le voit, Louis XIV était plus préoccupé de faire valoir les droits éventuels de sa femme que de toucher de l'argent. Il semblait ne désirer qu'une chose, que Philippe IV ne s'exécutât pas ; le bon droit était alors pour lui et son beau-père n'était plus devant le monde qu'un débiteur insolvable. En quoi il fut servi à souhait ; Philippe IV ne donna rien à sa fille, soit qu'il fût convaincu que la cession de l'Artois, du Roussillon et des nombreuses places fortes mentionnées dans le traité des Pyrénées était la dot même et une dot suffisante, soit qu'il se défiât de son gendre, ou qu'il n'accordât aucune valeur à ses promesses de renonciation et ne voulût pas, après avoir payé une somme élevée, avoir encore à compter avec les prétentions d'un monarque ambitieux <sup>2</sup>.

Quand Louis XIV reconnut qu'il ne toucherait rien de la dot de sa femme et qu'il eut mis les apparences de la justice de son côté, il chercha à obtenir l'annulation de la renonciation, renonciation à laquelle, sans doute, il n'attachait guère d'im-

<sup>1</sup> Louis XIV à d'Estrades, 21 septembre 1664, cité par LEGRELLE, *loc. cit.*, p. 42.

<sup>2</sup> D'après Mme de Motteville, Philippe IV aurait déclaré devant sa cour que l'article de la renonciation était un enfantillage : *Esto es una pataratta y si faltasse el principe, de derecho mi hija a d'heredar*. — Voir LEGRELLE, *loc. cit.*, p. 21.

portance, mais qu'il voulait voir déchirer par son beau-père lui-même, afin d'écartier tous les obstacles d'une succession qu'il désirait réserver tout entière à son fils. Il connaissait les embarras de son rival et sut en profiter. Il préparait un traité avec les Provinces-Unies, traité de garantie mutuelle de leurs possessions, et on put craindre que cet accord n'eût pour conséquence la conquête et le partage des Pays-Bas, quoique l'Espagne fût alors en paix avec les Provinces-Unies. On parlait de comprendre dans ce traité les Portugais que Louis XIV avait réconciliés avec les Hollandais et qu'il continuait de soutenir contre Philippe IV malgré le traité des Pyrénées; il leur avait même ménagé l'amitié de l'Angleterre en négociant le mariage de l'infante Catherine avec le jeune Charles II Stuart. L'Espagne était donc menacée d'une quadruple alliance de l'Angleterre, de la Hollande, du Portugal et de la France. Mais Louis XIV tenait tellement à s'assurer la succession éventuelle de la monarchie espagnole, qu'il tenta encore une fois de se ménager la bienveillance de son beau-père et d'obtenir l'annulation de la renonciation avant d'en venir à une rupture définitive. Il offrit d'abandonner les Portugais qui, du reste, devenaient pour lui, le jour où il aurait été proclamé héritier de Philippe IV, de simples rebelles; il était prêt également à tourner le dos à l'Angleterre, si l'Espagne voulait se joindre à lui pour reprendre le port de Dunkerque que Cromwell s'était fait remettre en 1658, au grand chagrin des patriotes français. Il consentait à tenir secrète l'annulation de la renonciation de Marie-Thérèse et ne demandait qu'un prétexte pour rompre avec l'Angleterre, comme, par exemple, une *avance d'hoirie*, équivalent de la dot de la reine, dans les Pays-Bas. A ce titre, il réclamait la cession immédiate de la Franche-Comté, du Luxembourg, du Hainaut, de Cambrai, plus Aire et Saint-Omer, c'est-à-dire les territoires dont l'acquisition importait le plus à la France. Il avait même chargé son ambassadeur à Madrid, l'archevêque d'Embrun, de réclamer, pour entrer en matière, tous les Pays-Bas, afin d'avoir plus de marge en vue des concessions à faire. Il restait bien entendu, par

contre, que les conquêtes à effectuer tant en Portugal qu'en Angleterre, seraient pour le roi d'Espagne, sauf Dunkerque dont il voulait à tout prix faire un port français <sup>1</sup>.

On voit maintenant les vrais desseins de Louis XIV : assurer à son fils la succession de la monarchie espagnole, c'est l'avenir ; s'emparer d'une partie des Pays-Bas, c'est le présent. Le jeune roi avait profité des leçons de Mazarin. Comme ce grand ministre, il comprenait l'importance de ces provinces belgiques dont l'acquisition assurerait la sécurité de ses frontières. La conquête des Pays-Bas, plus encore que la succession d'Espagne, a été le pivot sur lequel a tourné presque tout le règne de Louis XIV. Dans toutes les propositions d'échange, il est question de nos provinces. Que le duc de Medina de las Torres, le successeur de don Luis de Haro, offre au lieu des Pays-Bas ou de Dunkerque une partie de l'Angleterre, M. d'Embrun lui répond qu'il faut ou le Portugal ou *d'autres biens de la couronne d'Espagne*, pensant sans doute que l'Espagne abandonnerait nos provinces plutôt que de renoncer définitivement au Portugal et de consentir ainsi au démembrement de la Péninsule. Il n'y a pas de raison que l'ambassadeur français n'invoque pour justifier une semblable cession. Philippe II avait donné les Pays-Bas à sa fille Isabelle ; pourquoi Philippe IV ne donnerait-il pas ces mêmes provinces à sa fille aînée Marie-Thérèse ? M. d'Embrun oubliait ou ignorait que la cession des Pays-Bas aux archiducs avait été entourée de restrictions que l'Espagne jugeait nécessaires pour garder son influence dans le nord de l'Europe, comme l'occupation de quelques-unes de nos forteresses, restrictions dont un roi de France ne se serait pas accommodé ; il oubliait surtout qu'une semblable cession, admissible quand elle était faite à un simple archiduc, cadet de la famille, devenait dangereuse pour l'Europe dont elle menaçait l'équilibre, quand elle échoyait à un monarque aussi puissant et aussi ambitieux que Louis XIV.

<sup>1</sup> LEGRELLE, *loc. cit.*, pp. 49, 50, 51, d'après les correspondances diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères, à Paris.

Pareille donation aurait rencontré assurément l'hostilité des États voisins, à commencer par les Hollandais, jaloux depuis longtemps des progrès des Français et fort peu désireux de les avoir pour voisins.

Louis XIV réclamait donc à la fois l'annulation de la renonciation imposée à sa femme et une avance d'hoirie qui eût été comme le emploi ou, si l'on veut, la compensation des 500,000 écus d'or stipulés dans son contrat de mariage. En échange, il offrait son concours aux Espagnols contre les Portugais, ces mêmes Portugais dont il avait été le premier à encourager la rébellion, et contre les Anglais dont l'assistance lui avait été si précieuse dans la dernière guerre. Disons que dès le début il témoignait fort peu de confiance dans le succès de cette négociation et qu'il terminait sa dépêche à l'archevêque d'Embrun, par l'ordre « de conclure promptement l'affaire ou de rompre tout pour parler ». Il était peu probable, en effet, que l'Espagne consentît à passer par les fourches caudines du roi de France. Non pas qu'elle n'eût été heureuse de récupérer le Portugal, mais jamais au prix de la cession d'une partie des Pays-Bas. Nous l'avons déjà dit, sans les Pays-Bas, l'Espagne n'aurait joué aucun rôle marquant dans le nord de l'Europe. Il avait fallu les nombreux désastres de la dernière guerre pour l'amener à céder une partie de notre territoire. Il était donc puéril de s'imaginer qu'elle accéderait à de pareilles propositions. Elle estimait à sa valeur l'amitié de Louis XIV ; elle tenait à être comprise dans les traités d'alliance que conclurait sa voisine, elle était prête même à signer un traité avec la France contre le Portugal et contre l'Angleterre, bien entendu sans stipulation d'avance d'hoirie, mais jamais elle ne consentit ni à annuler la renonciation de Marie-Thérèse ni à céder les Pays-Bas, et avant la fin de l'année 1662, Louis XIV dut se convaincre que sur ce chapitre il ne pourrait pas s'entendre avec Philippe IV <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sur ces négociations, voir le chapitre III du tome I<sup>er</sup> de l'ouvrage précité de M. LEGRELLE, *La diplomatie française et la succession d'Espagne*.

Toute l'histoire de Louis XIV et de nos provinces à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dépend de ces négociations. Si Philippe IV était entré dans les vues de son gendre, c'est-à-dire s'il avait révoqué la renonciation qu'il avait imposée à sa fille et abandonné les provinces des Pays-Bas que la France désirait et dont la conservation lui coûtait si cher, il se fût définitivement réconcilié avec Louis XIV. La question de la renonciation, d'ailleurs, n'était que secondaire; elle ne devait avoir d'effet qu'à la mort de l'enfant; or, Charles II régna trente-cinq ans. Jusqu'en 1700, il n'y aurait pas eu d'ouverture de succession, et si l'Espagne eût donné les Pays-Bas à titre d'avance d'hoirie ou comme compensation de la dot de Marie-Thérèse, il n'y aurait plus eu de motif de guerre, plus même de cause de rivalité entre les deux peuples. L'Espagne renonçait à cette suprématie pour laquelle elle avait versé tant de sang et dépensé tant d'argent; elle abandonnait un rôle qu'elle n'était plus de taille à remplir, elle redevenait la puissance péninsulaire et méridionale qu'elle était au temps de Ferdinand et d'Isabelle, gardant encore des intérêts en Italie, où elle conservait le royaume de Naples et le Milanais, mais se désintéressant complètement des affaires de l'Allemagne et du nord de l'Europe. Cet effacement ou ce recueillement l'eût peut-être sauvée de la ruine. Elle eût peut-être récupéré le Portugal et, en tout cas, elle eût refait ses finances et trouvé par là les moyens de reconstituer sa marine et son armée. Par contre, la nationalité belge était détruite pour toujours, et la France devenait, sans conteste, la première puissance de l'Europe. Y aurait-elle gagné le honneur et la tranquillité? Il est permis d'en douter. Maître des Pays-Bas, c'est-à-dire du cercle de Bourgogne, Louis XIV, déjà protecteur de la ligue du Rhin, fût intervenu plus activement dans les affaires de l'Empire, dont il avait songé à demander la couronne au début de son règne. Il eût peut-être été tenté de faire valoir les anciens droits de l'Espagne sur les Provinces-Unies, pour son compte cette fois, et pour avoir un prétexte de s'agrandir jusqu'au delà du Rhin. En cédant les Pays-Bas, l'Espagne aurait simplement évité les difficultés aux-

quelles nous la trouverons bientôt mêlée et des guerres désastreuses, mais il est douteux que cette cession eût satisfait l'ambition de Louis XIV.

### III.

Persuadé qu'il n'obtiendrait rien de son beau-père, Louis XIV se tourna du côté des Hollandais. Il voulait se faire reconnaître par ces anciens alliés de la France des droits sur les Pays-Bas. Nous avons vu comment, en 1635, Richelieu avait signé avec les Provinces-Unies un traité d'alliance où il était question d'un partage éventuel de notre pays, partage que les désastres de la campagne et les dissentiments survenus entre les deux États ne permirent pas d'exécuter. Les Hollandais devinrent jaloux des Français après Rocroi, et cette jalousie avait été habilement exploitée par les Espagnols qui amenèrent, comme nous l'avons vu, leurs anciens adversaires à déposer les armes, alors que la lutte avec la France continuait plus vive que jamais. Les hommes d'État français, et Mazarin tout le premier, ne désespérèrent pourtant pas de reprendre le projet primitif du partage des Pays-Bas. Quoique l'Espagne eût un ambassadeur à La Haye, qu'elle s'évertuât à rester en bons termes avec les Provinces-Unies, qu'elle pût compter, au besoin, sur les bons offices des états de la province de Hollande, où dominaient les négociants d'Amsterdam fort peu désireux de recommencer une guerre, il y avait dans la république un parti hostile au roi Catholique, le parti de la maison d'Orange, dirigé alors par un jeune homme ambitieux, le stadhouder Guillaume II, fils de Frédéric-Henri, parti tout-puissant en Zélande et qui attendait avec impatience la reprise des hostilités. Philippe IV avait donné ordre à Antoine Brun, un des négociateurs de Munster et maintenant son représentant à La Haye, d'offrir une pension au stadhouder, pension qu'il pouvait

porter jusqu'à 80,000 florins <sup>1</sup>. Guillaume II avait bien plus à gagner dans une guerre. Le 20 octobre 1650, il était convenu avec le comte d'Estrades, l'ambassadeur français, d'un projet de partage des Pays-Bas sur les bases de celui de 1635 <sup>2</sup>. Les deux États, la France et la république des Provinces-Unies, auraient déclaré la guerre à l'Angleterre, rétabli les Stuarts, et Guillaume II, pour prix de sa coopération, aurait reçu le marquisat d'Anvers. Le nouveau stadhouder était un homme résolu et le coup d'État qu'il avait fait récemment en Hollande prouve que nous eussions trouvé en lui un adversaire implacable. Sa mort subite délivra l'Espagne et la Flandre de ce nouveau souci. Le pouvoir en Hollande passa au parti républicain et à son chef, le grand pensionnaire Jean de Witt. Les Espagnols reprirent leur ancien projet d'union avec les Provinces-Unies.

Depuis la conclusion de la paix de Munster, en effet, on avait compris à Madrid que le meilleur garant de la sécurité des Pays-Bas était l'amitié de la Hollande. Antoine Brun s'efforçait d'établir des relations amicales entre les deux États. Il exploitait habilement l'inquiétude que causait à la république l'ambition grandissante de la France. L'alliance du roi de France avec l'Angleterre, leur rivale et bientôt leur ennemie, la cession de Dunkerque à Cromwell, les progrès de Turenne en Flandre, avaient éloigné encore davantage les Hollandais des Français, et le successeur d'Antoine Brun à La Haye, don Estevan de Gamarra y Contreras, ancien officier qui s'était

<sup>1</sup> Sur la situation des partis en Hollande et leurs rapports avec l'Espagne à cette époque, voir P.-L. MULLER, *Spanje en de partijen in Nederland in 1650* (uit de correspondentie van Antoine Brun), dans les *BIJDRAGEN VOOR VADERLANDSCHE GESCHIEDENIS EN OUDHEIDKUNDE*, nouvelle série, t. II

<sup>2</sup> SIRTEMA DE GROVESTINS, *Guillaume III et Louis XIV*, t. I, pp. 78-79. — Cf. *Lettres, mémoires et négociations du comte d'Estrades*, t. I, pp. 99-105. — BASNAGE, *Annales des Provinces-Unies*, in-fol., p. 190, et les historiens hollandais.





distingué dans le Milanais et aux Pays-Bas <sup>1</sup>, crut le moment arrivé de proposer une ligue défensive entre l'Espagne et les Provinces-Unies pour la commune sécurité de toutes les provinces des Pays-Bas <sup>2</sup>. C'était aller trop vite. Bien que cette proposition n'eût rien d'agressif, puisqu'il aurait été permis à la France d'entrer dans la ligue, les Hollandais la trouvèrent quelque peu compromettante. La vérité est qu'ils étaient circonvenus par la France. Louis XIV profitait des craintes inspirées par le mauvais vouloir du roi d'Angleterre, Charles II, et proposait à son tour aux Provinces-Unies un traité d'alliance offensive et défensive ainsi qu'un traité de commerce. Ce double traité fut signé le 27 avril 1662. L'ambassadeur espagnol à Paris, le marquis de Fuensaldaña, l'ancien ministre de l'archiduc Léopold, avait demandé que les Pays-Bas fussent compris dans le traité. Son maître n'avait-il pas offert d'admettre la France dans l'alliance qu'il proposait aux Provinces-Unies ? Mais Louis XIV était mécontent de l'Espagne, qui refusait d'annuler la renonciation de Marie-Thérèse et de lui donner, à titre d'avance d'hoirie, une partie des Pays-Bas ; il refusa, et l'Espagne se trouva sans allié en Europe.

Cependant Louis XIV connaissait trop la méfiance des Hollandais à son égard pour ne pas prendre ses précautions. Pendant quelque temps il s'évertua à dissiper leurs préventions en protestant qu'il n'entreprendrait rien contre l'indépendance des Pays-Bas. Il ne réussit pas à calmer les appréhensions du parti républicain qui avait alors la majorité en Hollande, ni

<sup>1</sup> Voir une partie de ses états de service dans S. E. E., t. XLV, f. 80. — Sous l'infant et sous l'archiduc Léopold, il avait été emprisonné à la suite d'excès commis par ses soldats. — Voir *ibidem*, t. LXXVI, f. 422, une lettre de Philippe IV à Léopold, du 9 juin 1652, dans laquelle le souverain le recommande à l'indulgence du gouverneur général.

<sup>2</sup> La première proposition est du 15 décembre 1661. Elle fut renouvelée le 5 décembre 1665, le 7 mai 1664, le 9 septembre et le 3 octobre 1663. Voir la note remise à ce sujet par Gamarra aux états généraux, le 16 octobre 1665. (S. E. E., t. CXXXIII, f. 258.)

surtout celles du grand pensionnaire Jean de Witt. Cet homme d'État, dont la science était vaste et le patriotisme ardent, voulait faire de la Hollande l'arbitre des puissances voisines. Répudiant la politique agressive et franchement militante des stadhoudériens, il consacrait tous ses soins au commerce et à la marine, afin de donner aux Provinces-Unies l'empire de la mer. A l'égard de la France et de l'Espagne, il pratiquait une politique d'équilibre qui consistait à donner à ces deux puissances rivales des assurances de bon vouloir, mais sans jamais se lier franchement avec aucune d'elles. Il redoutait trop la France pour ne pas la ménager. Il craignait, d'autre part, que la restauration des Stuarts, qui venait d'avoir lieu en Angleterre, ne relevât les espérances des partisans de la maison d'Orange en Hollande. Aussi comprit-il qu'il devait se rapprocher de la France, et le traité de 1662, qui assurait à ses compatriotes de grands avantages commerciaux, fut en partie son œuvre. Mais, tout en profitant de l'alliance commerciale de la France, il redoutait ses visées ambitieuses. Il prévoyait le moment où Louis XIV entreprendrait la conquête des Pays-Bas et deviendrait le voisin des Hollandais. Cette conquête, il voulait la prévenir à tout prix, et comme il connaissait l'épuisement de l'Espagne, il croyait désarmer l'ambitieux monarque en lui proposant le partage de nos provinces ou la constitution d'une république belge, sorte d'État intermédiaire entre la France et les Provinces-Unies, après que la France aurait pris les places fortes qui assureraient le mieux la sécurité de sa frontière du nord. D'une manière comme de l'autre, il donnait au territoire de la république des Provinces-Unies un notable accroissement, et la nouvelle république belge, si jamais elle parvenait à se constituer, n'eût été qu'un misérable État, sans port, sans commerce, sans défenses naturelles, et qui, tôt ou tard, eût disparu dans les vastes possessions de la France. Jean de Witt, comme le grand parti commerçant qu'il représentait, ne pouvait désirer avoir pour voisine une république rivale de la Hollande. Le grand *leader*, dont les Hollandais sont si fiers, pratiqua à notre égard

une politique égoïste et tortueuse dont l'Espagne fut quelque temps la dupe et que nous devons juger sévèrement, quelle que soit notre admiration pour la science et le caractère de cet homme d'État. Il ne comprit pas que le meilleur garant de l'indépendance des Provinces-Unies contre l'ambition de la France était l'érection d'une république belge, puisque l'Espagne n'était pas en état de nous défendre, mais d'une république forte et unie, avec des débouchés commerciaux, une marine, une armée, des forteresses, bref, une Belgique comme l'a créée le traité des XXIV articles, et non un État tampon, qu'on nous passe le mot, un État barrière, comme on disait alors, qui eût été la risée et le mépris de l'Europe. Les Hollandais auraient dû tendre la main aux Belges, les aider à réparer le désastre de la guerre précédente, et non fermer nos rivières, ruiner Anvers et convoiter les quelques ports qui nous restaient sur la mer du Nord.

Telle fut la politique extérieure du grand pensionnaire. S'il se défie de la France, il évite de s'unir à l'Espagne. L'Espagne, pourtant, n'était plus à craindre. En 1648, pour obtenir la paix, elle avait cédé aux Provinces-Unies un territoire considérable qui leur assurait la possession définitive des bouches de l'Escaut. Récemment encore, par la convention du 16 décembre 1661, elle avait donné toute satisfaction aux Provinces-Unies dans le partage des trois pays d'outre-Meuse. Elle leur offrait maintenant un traité d'alliance défensive, et on n'en voulait pas. On semblait prendre plaisir à La Haye à contrarier les Espagnols. Les Français négociaient avec l'Angleterre le rachat de Dunkerque et demandaient aux Hollandais que les ratifications du traité de 1662 fussent suivies d'un acte qui leur garantît la possession de ce grand port. Gamarra représenta aux Hollandais les inconvénients d'un tel arrangement et l'avantage qu'il y aurait pour eux à ce que Dunkerque retournât aux Espagnols, ses anciens maîtres <sup>1</sup>. Il échoua. Les Hollandais profitaient trop du dernier traité de commerce; ils

<sup>1</sup> Philippe IV à Gamarra, 24 octobre 1662. (S. E. E., t. CXXVII.)

laissèrent Dunkerque à la France <sup>1</sup>. Or, on craignait en Hollande que Louis XIV n'offrit Dunkerque contre Maestricht. Philippe IV avait donné l'ordre à son agent à La Haye d'empêcher cet échange à tout prix et, pour le prévenir, de négocier le rachat de Maestricht qui, jusqu'en 1632, lui avait appartenu et qui, par sa situation même, était plutôt une ville liégeoise ou brabançonne que hollandaise <sup>2</sup>. En Hollande, on devinait les intentions du roi de France. Louis XIV désirait Maestricht pour être maître de la Meuse. Quand bien même, disait-on à Gamarra, on nous offrirait Dunkerque, Gravelines et d'autres ports encore, nous ne céderions pas Maestricht à la France. Mais quand Gamarra parlait de racheter Maestricht : Oh ! non, s'écriait-on, nous sommes mieux en état de défendre la place que vous, et nous la gardons <sup>3</sup>. Cette appréciation était fondée peut-être, mais, en tout cas, peu flatteuse pour l'amour-propre espagnol. En même temps, les Hollandais approvisionnaient les Portugais, toujours en guerre contre l'Espagne, et cela malgré les protestations énergiques de Philippe IV <sup>4</sup>.

L'habileté de Gamarra, les offres alléchantes du roi d'Espagne pour Jean de Witt, telles qu'une place de commis au Conseil des finances des Pays-Bas, ce qui eût mis le grand pensionnaire au courant de nos affaires, ne réussirent pas à convaincre les Hollandais. Jean de Witt opposait des fins de non-recevoir, alléguait des obstacles imprévus, demandait des explications. Gamarra fut quelque temps dupe de ce jeu. Le pensionnaire ne lui avait-il pas demandé une copie de l'acte de renonciation de la reine de France, comme s'il voulait donner aux états généraux la preuve que Louis XIV n'avait aucun droit à la succession éventuelle de la monarchie espa-

<sup>1</sup> Gamarra au roi, 29 mai 1665. (S. E. E., t. CXXVIII, f. 261.)

<sup>2</sup> Philippe IV à Gamarra, 28 décembre 1662 (*Ibidem*, t. CXXVII, f. 365), et le même au même, 16 janvier 1663. (*Ibidem*, t. CXXVIII.)

<sup>3</sup> Gamarra au roi, 15 mai 1665. (*Ibidem*, t. CXXVIII, f. 240.)

<sup>4</sup> Protestation du roi, du 6 juin 1665. (*Ibidem*, t. CXXVIII) — Cf. Philippe IV à Gamarra, 1<sup>er</sup> décembre 1662. (*Ibidem*, t. CXXVII, f. 52<sup>o</sup>.)

gnole? Ne prenait-il pas ses précautions contre les Français qui parlaient déjà d'un droit de dévolution en vertu duquel, à la mort de Philippe IV, une partie des Pays-Bas devait revenir à Louis XIV, du chef de sa femme Marie-Thérèse, fille aînée du monarque défunt <sup>1</sup>?

Or, en ce moment même, Jean de Witt méditait un projet qui ne tendait à rien moins qu'à chasser les Espagnols de notre pays. Comme s'il avait reconnu le bien-fondé des prétentions de Louis XIV, comme s'il se fût dit que pour prévenir l'annexion totale des Pays-Bas à la France, il fallait s'en faire remettre d'avance une partie par le futur prétendant, il songea à réaliser un dessein qu'il avait conçu depuis longtemps au sujet de notre pays. A la fin de mai 1663, il remit à M. d'Estrades un mémoire où il était question d'un partage des Pays-Bas sur le pied du traité de 1635. On inviterait les Pays-Bas à se *cantonner*, autrement dit à former une république fédérative à l'instar des *cantons* suisses. Si les habitants refusaient et que, à la mort de Philippe IV, Louis XIV fût résolu à faire valoir les droits de sa femme sur les Pays-Bas par la voie des armes, les états généraux enverraient sur la frontière un corps d'armée pour s'emparer d'Ostende, de Plasschendaele, de Bruges, de Gand, de Termonde, de Malines, d'Aerschot, de Sichem, de Diest, de Haelen, de Maestricht, de Navagne et d'Argenteau, avec tout ce qui se trouverait en deçà de cette ligne, tout ce qui se trouvait au delà restant à la France <sup>2</sup>.

De Witt avait donc prévu le cas où les provinces belges se révolteraient contre le roi d'Espagne. Il avait reçu deux mois auparavant, disait-il à d'Estrades, la visite de deux députés des quatre membres de Flandre qui lui auraient proposé, au nom des principales villes de la Flandre, de les soutenir contre l'Espagne, se sentant, affirmaient-ils, en mesure de s'affranchir et de former une république fédérale. Mais de Witt n'accordait,

<sup>1</sup> Gamarra au roi, 15 mai 1663. (S. E. E., t. CXXVIII, f. 240.)

<sup>2</sup> MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I, p. 212.  
— LEGRELLE, *loc. cit.*, t. I, p. 83.

ajoutait-il, qu'une médiocre confiance à ces propositions inattendues et il se demanda même si ces deux députés n'avaient pas été envoyés par Gamarra pour le compromettre. En tout cas, si la république se constituait, Louis XIV n'obtenait que le stérile honneur d'avoir contribué à chasser les Espagnols de notre pays. Si un partage devenait nécessaire, dans le cas où les Belges refuseraient de prendre les armes, ce qui était à présumer, il recueillait la partie méridionale de nos provinces. En somme, il n'obtenait que la moitié du pays qu'il convoitait avec tant de persistance, et encore, dans ce cas, s'exposait-il à des difficultés avec les Hollandais lorsque ceux-ci deviendraient ses voisins. Il adhéra néanmoins au projet du grand pensionnaire; mais ce projet n'eut pas de suite. Dans son projet de partage, Jean de Witt avait adjugé Anvers à ses compatriotes, afin de rester maître de l'Escaut. Mais l'idée d'une annexion d'Anvers à la république alarma les négociants d'Amsterdam, tout-puissants au sein des états de Hollande, qui eux-mêmes dominaient toute la confédération : Anvers devenant hollandais redevenait du coup une grande place commerciale, et Amsterdam avait une rivale. Les Hollandais poussèrent de hauts cris et devant leur opposition Jean de Witt dut renoncer à son projet.

Le pensionnaire imagina une autre combinaison qui consistait, non plus à provoquer un soulèvement immédiat des Belges, tentative d'un résultat douteux, mais à préparer sous main une agitation dans les Pays-Bas, afin qu'à la mort de Philippe IV, ou plutôt de son successeur, chétif enfant qui ne promettait pas une longue vie, les Belges pussent définitivement s'émanciper. Au besoin on les y forcerait : « on ferait cantonner lesdites provinces de haute lutte ». Mais, quelle que fût l'époque de ce *cantonnement*, afin d'avoir les uns et les autres des frontières plus solides, on écornerait de droite et de gauche la république naissante. Les états généraux s'incorporeraient Ostende, Plaschendaele, Bruges, Damme, Blankenberghe, les possessions de l'Espagne dans la province de Gueldre, les quatre quartiers d'outre-Meuse et les deux châteaux de Navagne et d'Argenteau

avec leurs dépendances, tandis que la France s'attribuerait « les villes et places de Cambrai, châtellemies, lieux et pays en dépendant, Saint-Omer, Aire, Nieuport, Furnes et Lynck <sup>1</sup>. »

Mais ce projet accordait trop peu à Louis XIV. Les Hollandais, d'autre part, commirent la maladresse d'exiger du roi les raisons qu'il avait de « prétendre ses droits successifs malgré la renonciation ». Froissé dans son amour-propre, le roi de France répondit par un contre-projet dont les parties essentielles étaient le maintien du *statu quo* dans les Pays-Bas et la reconnaissance, au moins indirecte, par les Hollandais, des droits de la reine à la succession générale de Philippe IV ou plutôt de Charles II. Par contre, Sa Majesté voulait bien « ne pas user de la plénitude de ses droits en ce qui concernait les provinces des Pays-Bas » et consentait que les provinces devinssent libres et formassent une nouvelle république alliée desdits États, sous sa protection. Toutefois, afin que les deux contractants eussent des frontières mieux couvertes, Sa Majesté accordait encore aux Provinces-Unies Ostende, Plasschendaele, Bruges, Damme et Blankenberghe, avec la Gueldre et la Basse-Meuse espagnole, comme précédemment, pourvu qu'elle-même entrât en possession de Cambrai, Aire, Nieuport, Lynck, Furnes, plus les châtellemies de Cassel, Bailleul et Poperinghe.

Si l'on examine ces propositions, on remarquera que le but de Louis XIV en ce moment était moins l'acquisition de telle ou telle place forte des Pays-Bas que la reconnaissance des droits de sa femme à la succession prochaine de Philippe IV. C'étaient précisément ces prétentions du roi qui inquiétaient Jean de Witt, d'autant que d'Estrades lui avait parlé déjà, par simple voie de préterition <sup>2</sup>, d'un prétendu *droit de dévolution*, confirmant ainsi des rumeurs qui avaient cours depuis quelque

<sup>1</sup> LEGRELLE, *loc. cit.*, p. 91. — Ce second projet de traité fut proposé le 16 août 1665. — Voir MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I, p. 217.

<sup>2</sup> LEGRELLE, *loc. cit.*, p. 95.

temps. Dès lors, la défiance du grand pensionnaire fut éveillée. Les Hollandais craignaient, nous l'avons souvent dit, le voisinage des Français. S'ils consentaient à leur laisser prendre quelques provinces des Pays-Bas, c'était parce qu'ils reconnaissaient l'impossibilité pour eux-mêmes de les garder toutes, mais ils ne voulaient y renoncer que par suite d'un partage à l'amiable et non en raison d'un droit quelconque de Louis XIV à la succession de Philippe IV, droit dont le monarque aurait pu se prévaloir un jour pour leur contester la possession des territoires qui leur auraient été attribués. Aussi le grand pensionnaire, dès qu'il entendit l'étrange prétention de Louis XIV, s'empessa de la combattre et de démontrer par les précédents historiques qu'elle n'était pas fondée <sup>1</sup>.

Jean de Witt était embarrassé. Il savait que Louis XIV ne se contenterait pas d'une réponse dilatoire ; d'autre part, l'ambassadeur espagnol le pressait plus vivement que jamais de signer un traité d'alliance défensive. Un moment, il voulut sonder Gamarra, voir s'il n'obtiendrait pas de l'Espagne épuisée ce partage ou cette émancipation des Pays-Bas que la France n'admettait que moyennant d'amples compensations. Il parla au ministre de Philippe IV du *cantonnement* de nos provinces, en donnant même à entendre qu'on pourrait faire des Pays-Bas la dot de l'infante Marguerite, fiancée à l'empereur Léopold <sup>2</sup>. Si les Espagnols entraient dans ses vues, Jean de Witt n'avait plus à compter avec Louis XIV, et il arrivait à son but sans exposer ses compatriotes au voisinage de la France, à moins que cette proposition de constituer à la future femme de Léopold une dot assignée sur les Pays-Bas, ne fût, de la part du pensionnaire, un piège, un moyen détourné de connaître les vraies intentions de la cour de Madrid, pour les divulguer ensuite à Paris afin d'obtenir un prix avantageux de sa confiance, car il savait que la cession de nos

<sup>1</sup> Voir le mémoire rédigé par lui, à cet effet, en décembre 1665, dans MIGNET, *loc. cit.*, t. I, p. 255.

<sup>2</sup> Gamarra au roi, 7 octobre 1665. (S. E. E., t. CXXIX, f. 199.)



provinces à l'Empereur ferait revivre d'anciens droits de la maison d'Autriche sur tous les Pays-Bas, tels qu'ils étaient du temps de Charles-Quint, et que sa patrie n'avait rien à gagner dans une guerre avec l'Allemagne.

Ces insinuations, que Philippe IV devait trouver odieuses <sup>1</sup>, indignèrent l'ambassadeur espagnol. Il rappela à son interlocuteur que ces propositions de cantonnement n'étaient pas nouvelles, qu'en 1632 il avait déjà été question à Bruxelles et dans le reste du pays, de demander au roi d'Espagne de renoncer à ses États de Flandre, et que sans les sacrifices que Philippe IV s'était imposés, les Pays-Bas depuis longtemps auraient été perdus ; il objecta que, *cantonés*, les Pays-Bas ne seraient pas plus forts, que l'Empereur n'était pas plus en état de les défendre que l'Espagne, que jamais son maître ne céderait des États qu'il tenait de ses aïeux, et que, s'il devait les échanger malgré tout, ce serait contre quelques provinces voisines de l'Espagne <sup>2</sup>.

Jean de Witt reconnut donc que l'Espagne ne consentirait jamais à un autre projet que la ligue dont Gamarra pressait la conclusion. Mais était-ce quand Louis XIV devenait plus exigeant qu'il fallait s'unir à son rival ? De Witt amusa les Espagnols ; il répondit qu'il ne désirait pas le voisinage des Français, mais qu'il ne voulait pas non plus se brouiller avec un monarque qui avait des droits sur un État, « *a quien por derecho le pudiese tocar un estado* ». Gamarra avait beau lui montrer qu'il était un politique imprévoyant ; que la France serait une voisine dangereuse ; que, si Louis XIV possédait les Pays-Bas catholiques, il convoiterait les Provinces-Unies afin de laisser tous les Pays-Bas à son héritier : rien n'y fit. Jean de Witt ne voulait pas s'engager. Et quand il était pressé davantage, il insinuait que la renonciation de Marie-Thérèse était subordonnée au paiement de sa dot <sup>3</sup>. Il le croyait si

<sup>1</sup> Philippe IV à Gamarra, 6 novembre 1663. (S. E. E., t. CXXIX, f. 286.)

<sup>2</sup> Gamarra à Philippe IV, 7 octobre 1663. (*Ibidem*, p. 199.)

<sup>3</sup> Dépêche précitée.

peu que lorsque d'Estrades parlait des droits de son maître découlant de la non-exécution d'un article essentiel de son contrat de mariage, il répliquait que la renonciation *politique* n'était pas, elle, expressément subordonnée au versement des 500,000 écus <sup>1</sup>. Mais de Witt, Van Beverningh et les autres hommes d'État hollandais voulaient gagner du temps; ils insistaient sur l'inexécution du contrat de mariage de Louis XIV, inexécution qui donnait des droits au monarque français, prétendaient-ils devant Gamarra, parce qu'ils savaient qu'il s'écoulerait un long temps avant que l'Espagne ne satisfît le roi de France sur ce point, si elle le satisfaisait jamais, et qu'ils auraient toujours une raison plausible pour refuser les avances de l'Espagne. Aussi pressaient-ils les Espagnols de se mettre en règle avec Louis XIV <sup>2</sup>; c'était, selon eux, le seul moyen d'épargner au monde les horreurs d'une nouvelle guerre. Si le roi de France ne réclamait plus d'argent, c'est qu'il avait une arrière-pensée. Il est temps de vous exécuter, disait-on à Gamarra; après tout, on ne peut vous imputer qu'un retard dans le paiement des termes échus. Le grand pensionnaire faisait entrevoir quelquefois d'autres difficultés. Si la ligue aboutissait, on devait y comprendre le roi de France ou le roi d'Angleterre. Il fallait ménager le premier, dont les forces militaires étaient imposantes; il ne fallait pas dédaigner non plus le second, qui était maître de la Manche. Si une guerre éclatait avec la France, dans le cas où l'Angleterre n'eût pas adhéré à la ligue, il pouvait s'ensuivre une contre-ligue de la France et de l'Angleterre. Toutes ces objections étaient sérieuses, et Gamarra recommandait à Philippe IV d'en tenir compte, mais, au fond, comme il l'écrivait lui-même, les Hollandais se souciaient peu d'entreprendre une guerre dont

<sup>1</sup> LEGRELLE, p. 94.

<sup>2</sup> Dépêche précitée du 6 novembre (1665) et non du 6 septembre comme le renseigne M. LEFÈVRE-PONTALIS, *Jean de Witt*, t. I, p. 299, et après lui M. LEGRELLE, *loc. cit.*, p. 94 (note).

ils auraient à supporter les frais <sup>1</sup>. Quoique le roi d'Espagne fût prêt à leur donner satisfaction sur tous les points, à admettre, par exemple, les Anglais et les Français dans la fédération projetée <sup>2</sup>, quoiqu'il fit même mine un moment de payer la dot de sa fille <sup>3</sup>, les Hollandais n'osaient pas se brouiller avec le puissant monarque français. Jean de Witt comprenait que le danger viendrait de ce côté, et ce danger, il voulait le conjurer à tout prix. Le 6 mars 1664, il expliqua à ses concitoyens qu'il était prudent de s'entendre avec Louis XIV au sujet du partage des Pays-Bas avant la mort de Philippe IV ou de son héritier; que personne n'était en état de tenir tête au roi de France et qu'il fallait prévenir ses desseins par une transaction équitable; enfin que les états généraux ne trouveraient nulle part de l'appui contre Louis XIV. L'Espagne, disait-il, était un *roseau cassé* et l'Empire une chimère, *un squelette dont les parties étaient attachées, non avec des nerfs, mais avec du fil d'archal, de sorte qu'il n'y avait point de fondement à faire sur son amitié ni sur son secours* <sup>4</sup>. C'était trop tard. Louis XIV avait acquis la conviction qu'il n'avait à partager avec personne. Dans son entourage, on étudiait la question de la *dévolution*. Il découvrait en même temps qu'un commis infidèle envoyait de Paris au gouvernement espagnol la copie de la plupart des dépêches qui avaient trait à cette grave question. Craignant que ses projets ne fussent dévoilés avant l'heure, Louis XIV rompit les négociations <sup>5</sup>. D'autre part, les Hollandais eurent bientôt à se préoccuper de l'attitude plus hostile que jamais de l'Angleterre à leur égard, attitude qui amena une guerre entre les deux puissances maritimes.

<sup>1</sup> Dépêche précitée de Gamarra, du 7 octobre 1663, et dépêche du même au roi, du 27 novembre. (S. E. E., t. CXXIX, f. 536.)

<sup>2</sup> Gamarra au roi, 5 décembre 1663. (*Ibidem*, f. 398.)

<sup>3</sup> Dépêche précitée du roi à Gamarra, du 6 novembre 1663.

<sup>4</sup> Ces expressions sont extraites d'un mémoire composé par de Witt pour combattre les offres de l'ambassadeur espagnol. (Voir MIGNET, *loc. cit.*, t. I, p. 267.)

<sup>5</sup> LEGRELLE, *loc. cit.*, pp. 97 et suiv.

## IV.

La guerre qui éclata entre l'Angleterre et la Hollande mettait le roi de France dans une situation délicate. Soutiendrait-il Charles II qui lui montrait la plus grande condescendance? Exécuterait-il le traité de 1662 qui le liait moralement aux Provinces-Unies? Croyant très habile de profiter de l'embarras des Hollandais, il revint sur le projet de partage des Pays-Bas. Hugues de Lionne offrait d'assister la République pourvu qu'on lui laissât prendre Cambrai. Jean de Witt recula devant une condition aussi onéreuse; mieux vaudrait, disait-il, perdre l'amitié de la France que de lui laisser Cambrai, la clef du Hainaut. Qui assurait que Louis XIV, une fois en possession de cette place, ne réclamerait pas tous les Pays-Bas? Et Gamarra, mis au courant de ces intrigues par un de ses amis de Hollande, avertissait Philippe IV de fortifier Cambrai et de la mettre, ainsi que Namur, à l'abri d'une surprise <sup>1</sup>. Il insistait de nouveau sur la nécessité d'une union avec les Provinces-Unies par un traité en due forme qui leur lierait les mains, car, malgré les assurances du grand pensionnaire, il craignait que les Hollandais, ces marchands, comme il les appelait, ne se jetassent dans les bras de la France <sup>2</sup>.

Le refus des Hollandais de lui laisser prendre Cambrai avait vivement irrité Louis XIV. A cause d'eux, il s'exposait à se brouiller avec l'Angleterre, laquelle en ce moment lui donnait carte blanche pour toute entreprise dans les Pays-Bas <sup>3</sup>, et ces fiers républicains s'obstinaient à vouloir ériger une *barrière*

<sup>1</sup> Gamarra à Philippe IV, 20 février 1665. (S. E. E., t. CXXXII, f. 116.)

<sup>2</sup> Le même au même, 4 février 1665. (*Ibidem*, f. 47.) — Sur les négociations de la France avec les Provinces-Unies et les États voisins à cette époque, voir les documents réunis par MIGNET dans son grand travail déjà cité, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, travail indispensable à celui qui étudie la politique française au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>3</sup> Voir MIGNET, *ibidem*, d'après les *Négociations du comte d'Estrades* et les Archives du Ministère des Affaires étrangères.

qui lui fermerait en quelque sorte l'accès de nos provinces. Mais, si les Hollandais hésitaient à laisser la carrière libre à la France dans les Pays-Bas, ils hésitaient aussi à s'unir avec l'Espagne de crainte d'une brusque alliance de la France et de l'Angleterre. C'était du moins ce qu'ils répondaient à Gamarra <sup>1</sup>. Avant de prendre un parti, Louis XIV tenta de réconcilier les belligérants. Il échoua devant le refus de Charles II; en Hollande, on eût été disposé à une transaction. De bons esprits disaient que cette guerre, en affaiblissant la République, était un événement heureux pour la France, qui ne rencontrerait aucune résistance sérieuse le jour où elle attaquerait les Pays-Bas <sup>2</sup>. Mais Charles II voulait la continuation des hostilités; il traita avec Bernard de Galen, l'évêque de Munster, qui était depuis longtemps en contestation avec les Hollandais pour la possession de quelques petites seigneuries, et les Hollandais eurent deux ennemis à combattre. Le monarque anglais rechercha même l'alliance de l'Espagne. D'abord l'Espagne refusa, parce qu'elle espérait toujours se rallier les Provinces-Unies, mais quand Louis XIV se fut prononcé en faveur des Hollandais et eut promis de tenir douze vaisseaux dans la Méditerranée et trente-deux dans l'Océan contre leurs ennemis <sup>3</sup>, quand il eut envoyé des troupes contre l'évêque de Munster, bien que ce prélat fût membre de la ligue du Rhin, le cabinet de Madrid, craignant pour les Pays-Bas, se rapprocha de l'Angleterre. Louis XIV avait demandé à Castel Rodrigo, notre gouverneur général, l'autorisation de faire passer par notre pays les troupes qu'il envoyait en Hollande. Le gouverneur refusa et l'armée française dut passer par la principauté de Liège. Telle était la crainte que la France inspirait en Flandre, que Rodrigo fit surveiller la marche de ses troupes par le prince de Chimay, gouverneur du Luxembourg; mais Turenne, qui les commandait, évita toute collision et arriva sans encom-

<sup>1</sup> Gamarra à Philippe IV, 31 mars 1665. (S. E. E., t. CXXXII, f. 205.)

*Ibidem.*

Louis XIV à d'Estrades, 21 août 1665.

bre à Maestricht où ses forces se joignirent à celles des Provinces-Unies pour attaquer l'évêque de Munster <sup>1</sup>.

C'est ainsi que l'Espagne se rapprocha de l'Angleterre avec laquelle elle signa, le 6 décembre, un traité de commerce qui fut ratifié l'année suivante, le 4 janvier 1666. La France, qui n'osait pas encore rompre ouvertement avec sa rivale, travailla à faire échouer les négociations entamées par Philippe IV avec les états généraux en vue d'une alliance de l'Espagne et des Provinces-Unies. Elle représenta à La Haye les Espagnols comme complotant la ruine des Provinces-Unies avec l'Empereur, l'évêque de Munster et l'Angleterre <sup>2</sup>. Ailleurs, on disait que l'ambassadeur espagnol à Londres, le comte de Molina, avait traité avec l'ambassadeur français de l'échange des Pays-Bas contre le Roussillon. En répandant ces bruits, que Gamarra avait pour mission de dissiper <sup>3</sup>, les Français espéraient amener les Hollandais à conclure une nouvelle ligue plus étroite que celle de 1662 et dont notre pays aurait été le prix. Cette ligue, Gamarra devait l'empêcher d'aboutir en insistant sur le projet d'union avec le roi Catholique qu'il mettait en avant depuis 1661 ; mais les Hollandais, indécis jusque-là, penchaient vers la France depuis que Louis XIV leur avait expédié des secours <sup>4</sup>. Les libéralités du monarque français produisaient aussi leur effet ordinaire. On savait bien en Hollande qu'une alliance avec la France ne serait pas durable, mais l'on subordonnait l'avenir au présent. S'il y avait autant d'argent en Espagne qu'en France, disait à Gamarra un de ses confidants hollandais, la France n'arriverait pas à ses fins <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> D'Estrades aux états généraux, 4 novembre 1665. (S. E. E., t. CXXXIII, f. 272, copie.) — Cf. MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I, p. 425.

<sup>2</sup> Gamarra au roi, 1<sup>er</sup> septembre 1665. (S. E. E., t. CXXXIII, f. 114.)

<sup>3</sup> Philippe IV à Gamarra, 26 août 1665. (*Ibidem*, f. 100.)

<sup>4</sup> Gamarra à Philippe IV, 21 novembre 1665. (*Ibidem*, f. 298.)

<sup>5</sup> Le même au même, 24 décembre 1665 (*Ibidem*, f. 562) : « Que si corriera tanta moneda de España como de Francia que tenia por cierto que no saldria con su intento. »

D'autre part, Gamarra n'osait s'aventurer trop loin. Les instructions qu'il recevait de Madrid lui commandaient d'agir avec la plus grande circonspection. La reine régente Marie-Anne d'Autriche — qui depuis la mort de Philippe IV gouvernait l'Espagne au nom de son fils mineur Charles II — lui représentait que les temps étaient changés, que la guerre allumée entre la Hollande et l'Angleterre était avantageuse aux Espagnols, puisqu'ils n'avaient plus à redouter la concurrence de ces deux puissances maritimes aux Indes <sup>1</sup>; qu'il devait feindre d'offrir sa médiation, tout en évitant d'être pris au mot, car si la paix intervenait, le roi de France ne manquerait pas d'attaquer les Pays-Bas; qu'il devait éviter d'entrer dans la ligue que la Hollande projetait avec les États de Danemark, de Brandebourg et de Lunehourg, ligue qui fut conclue le 25 octobre 1666; éviter surtout de froisser l'Angleterre. Castel Rodrigo à Bruxelles, Molina à Londres recevaient des instructions analogues <sup>2</sup>. Bref, les Espagnols ménageaient à la fois les Anglais et les Hollandais, et ils étaient assez naïfs pour croire que les Hollandais seraient longtemps dupes de leur réserve calculée.

La mission de Gamarra était extrêmement délicate. Les Anglais cherchaient un prétexte pour débarquer à Nieuport et à Ostende. Quand Turenne se porta au secours des Hollandais, ils s'étaient déjà offerts pour repousser les Français dans le cas où ceux-ci envahiraient notre pays. On les avait naturellement éconduits <sup>3</sup>. On craignait à Bruxelles que les Anglais ne s'établissent définitivement sur la côte, et à La Haye on avait les mêmes inquiétudes. Comme les Espagnols protestaient de leur amitié pour les Hollandais, ceux-ci demandaient qu'on refusât aux Anglais l'autorisation de débarquer dans l'un de

<sup>1</sup> La reine à Gamarra, 30 novembre et 14 décembre 1665. (S. E. E., t. CXXXIII, ff. 504 et 532.)

<sup>2</sup> La même au même, 25 mars 1666. (*Ibidem*, t. CXXXIV, f. 209.)

<sup>3</sup> Blasco de Loyola au marquis de San-Lucar, 22 août 1665, copie. (*Ibidem*, t. CXXXIII, f. 102.)

nos ports. La situation de Gamarra ne laissait pas d'être embarrassante. Refuser, c'était s'aliéner l'Angleterre; consentir, c'était se brouiller avec la Hollande. Or, l'Espagne ne voulait pas rompre avec la République. L'ambassadeur devait déclarer aux Hollandais qu'il n'y avait aucun accord secret entre Londres et Madrid, et que les démonstrations d'amitié qu'il prodiguait étaient sincères <sup>1</sup>. Quand, enfin, il fut question de réunir un congrès à Bréda pour traiter de la paix entre les deux puissances maritimes, Gamarra eut ordre d'observer la même réserve. « Qu'on ne sache pas, écrivait la reine, le 1<sup>er</sup> mai 1667, que nous ne désirons pas la paix, ce qui nous rendrait odieux aux deux peuples, mais il convient au roi, mon fils, que la discorde continue entre la Hollande et l'Angleterre <sup>2</sup>. »

L'Espagne fut prise dans ses propres filets. Elle n'obtint ni l'alliance de la Hollande ni celle de l'Angleterre, et se trouva isolée au moment où Louis XIV réconciliait ces deux puissances. Le roi de France n'attendit pas que la paix fût signée à Bréda (31 juillet 1667) avant de se jeter sur les Pays-Bas. Auparavant, il avait enlevé à ses adversaires tous les appuis sur lesquels ils pouvaient compter. L'Espagne espérait que l'Angleterre interviendrait en sa faveur dans la révolution portugaise; elle croyait que Louis XIV allait rompre avec Charles II, et elle s'en réjouissait d'avance, quand le roi de France offrit brusquement ses bons offices pour terminer à

<sup>1</sup> La reine à Gamarra, 4 avril 1666. (S. E. E., t. CXXXIV, f. 249.)

<sup>2</sup> « ... y en quanto al Congresso de Breda y diligencias que pasan » entre vos y el conde de Molina (a quien se escrive en la propia sub- » stancia en esta materia) me ha parecido advertiros que os governais » pasivamente sin hacer ninguna manifestacion ni hablar palabra en que » de mí parte no se desea aquella paz, pues lo contrario seria grangear » odio con los interesados sin ningun provecho quanto quiera que la » conveniencia de la corona del rey mi lixo es que duren las disenciones » entre Ingleses y Olandeses y por esto mismo es muy necessario cami- » nar con gran recato en que no parezca que se fomentan fiando de » vuestro zelo que os portareis en esto con la inteligencia y destreza » que pide su importancia. » (*Ibidem*, t. CXXXVI, f. 256.)



l'amiable la question portugaise <sup>1</sup>. Il voulait déjouer la médiation anglaise et amuser l'Espagne pour mieux l'isoler <sup>2</sup>. Il réussit si bien qu'il détourna les Espagnols d'accepter l'arbitrage de l'Angleterre, et, quand il vit que les Portugais n'obtenaient aucune satisfaction de la cour de Madrid, il fit volte-face et leur offrit son alliance, ce qui ne l'empêcha pas d'entretenir les Espagnols d'une ligue contre l'Angleterre ; mais son ambassadeur se garda bien de faire des propositions écrites. Ainsi, Louis XIV avait réconcilié la Hollande avec l'Angleterre et avec l'évêque de Munster, comme il avait définitivement éloigné l'Espagne des deux puissances maritimes. Il fit plus : il lui enleva l'appui de ses alliés naturels, les Impériaux.

L'Espagne avait fait une suprême tentative pour obtenir l'assistance des Allemands. Son ambassadeur ordinaire à Vienne, ainsi que les différents députés envoyés à la diète de Ratisbonne par le gouvernement de Bruxelles, comme notre jurisconsulte Pierre Stockmans, travaillèrent à faire reconnaître le *cercle de Bourgogne*, autrement dit les Pays-Bas, comme un vrai cercle allemand, et à lui assurer la protection de l'Empire. Stockmans, qui fut envoyé dans le courant de l'année 1663 par notre gouverneur général, le marquis de Caracena, avait eu à signaler aux Allemands l'ambition du monarque français et les dangers qu'ils courraient si jamais il devenait empereur. Pour faciliter sa mission, on lui avait révélé confidentiellement la politique que chacun des princes avait suivie vis-à-vis de l'Espagne. La plupart étaient douteux, quelques-uns franchement dévoués à Louis XIV ; l'électeur de Trèves était un honnête homme qui n'était entré dans la ligue du Rhin qu'à son corps défendant, mais il n'avait pas grand crédit en Allemagne. Le plus sûr était l'électeur de Saxe. Le plus retors était celui de Mayence ; aussi fallait-il être extrême-

<sup>1</sup> MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I, p. 467.

<sup>2</sup> « Il ne s'agit, écrivait Louis XIV à son ambassadeur, dans sa lettre du 24 juillet 1666, que d'embarrasser le théâtre, ... d'amuser le tapis. » (*Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I, pp. 487 et 488.)

ment prudent avec lui <sup>1</sup>. En même temps, le religieux franciscain dont nous avons déjà parlé, le père Christoval de Rojas, s'arrêtait à Mayence, en apparence pour traiter d'affaires relatives à son ordre, en réalité pour sonder l'électeur et le gagner à la cause du roi Catholique <sup>2</sup>. Philippe IV songeait à entrer dans la ligue du Rhin; comme souverain du cercle de Bourgogne <sup>3</sup>, sa présence y eût été plus naturelle que celle d'un monarque étranger, tel que le roi de France; malheureusement, Philippe IV n'était plus ni assez riche ni assez puissant pour contre-balancer l'influence grandissante de la France en Allemagne. Caracena ne demandait pas mieux que de seconder les agents de son maître, mais, comme il le lui écrivait tristement, il ne savait où trouver de l'argent <sup>4</sup>, et dans ces conditions il lui était impossible de réussir. Stockmans eut beau promettre que dorénavant le cercle de Bourgogne contribuerait pour sa part aux charges communes, il n'obtint pas les secours qu'il attendait. En 1666, Louis XIV reçut des quatre électeurs du Rhin la promesse qu'ils refuseraient le passage par leur territoire aux troupes que l'Empereur serait tenté d'envoyer en Flandre. L'abbé de Gravel, son ambassadeur, présenta un mémoire à l'effet de prouver que notre pays ne faisait plus partie du corps germanique. Lui-même fit savoir à la diète que l'Allemagne n'avait pas à défendre les Pays-Bas, si une nouvelle guerre éclatait entre la France et l'Espagne, et qu'il lui déniait tout droit d'intervention comme contraire au traité de Westphalie. L'abbé de Bellevaux et Philippi, successeurs de Stockmans, eurent beau réfuter ces assertions téméraires, les princes allemands, qui avaient été achetés par Louis XIV, manifestèrent le désir que l'Empire

<sup>1</sup> Instructions remises à Stockmans, le 11 mai 1665. (S. E. E., t. XCVIII, fol. 165.)

<sup>2</sup> Rapport du père Christoval de Rojas sur sa mission en Allemagne, Bruxelles, 10 juillet 1665. (*Ibidem*, f. 115.)

<sup>3</sup> Philippe IV à Caracena, 2 juin 1665. (*Ibidem*, f. 27.)

<sup>4</sup> Caracena à Philippe IV, 11 juillet 1665. (*Ibidem*, f. 79.)

s'abstint de toute intervention en notre faveur, et la diète se contenta d'exhorter Louis XIV à la paix <sup>1</sup>.

La politique française triomphait donc en Allemagne comme à Londres, à La Haye et à Lisbonne. Si, en 1666, Louis XIV n'avait pu faire renouveler la ligue du Rhin, il avait conclu avec la plupart de ses membres des traités particuliers extrêmement avantageux. Maximilien-Henri de Bavière, entre autres, par une convention datée du 22 octobre de cette année, recevait la promesse de secours en hommes et en argent, dans le cas où il serait attaqué, et il s'engageait en retour, comme l'avaient fait les autres princes rhénans, à fermer le territoire de l'électorat aux troupes impériales qui marcheraient au secours des Pays-Bas, sous prétexte que, par le traité de Westphalie, l'Empereur s'était interdit d'assister les ennemis présents et futurs du roi Très Chrétien <sup>2</sup>. Louis XIV avait formé ainsi un solide faisceau d'alliances contre l'Espagne; il pouvait sans crainte envisager l'avenir et donner libre cours à son ambition.

## V.

Or, nous le savons, Louis XIV convoitait les Pays-Bas. Avant la mort de son beau-père, il invoquait déjà les droits éventuels de sa femme sur le Brabant et d'autres parties de notre pays. Il était à prévoir que la mort de Philippe IV serait suivie de l'entrée d'une armée française en Flandre, à moins que le roi Catholique, qui de son vivant avait toujours refusé de reconnaître le moindre droit à son gendre et de lui donner la moindre compensation territoriale, ne disposât en sa faveur d'une partie de ses États. Sa sœur, Anne d'Autriche, la propre mère de

<sup>1</sup> DE BORCHGRAVE, *Histoire des rapports de droit public qui existèrent entre les provinces belges et l'Empire d'Allemagne*, p. 289, dans les MÉM. COUR. IN-4° DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, t. XXXVI.

<sup>2</sup> MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, pp. 28 et suiv. — Cf. les articles 3, 4, 5 du traité de Munster.

Louis XIV, qui portait une affection sincère à ses deux familles et à ses deux patries — le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse était en grande partie son œuvre — essaya de prévenir une guerre qu'elle croyait devoir être fatale à l'Espagne, en invitant son frère à céder à Louis XIV les territoires qu'il ne manquerait pas de prendre à la première occasion. Elle eut à ce sujet un entretien avec le marquis de La Fuente, l'ambassadeur d'Espagne à Paris, entretien auquel Marie-Thérèse assistait et où elle fit valoir les raisons qui devaient porter Philippe IV à un accommodement. Quand le résumé de cette conversation arriva à Madrid, Philippe IV était mourant. Il ne put en prendre connaissance et il expira quelques jours plus tard, le 17 septembre 1665. Son testament, daté du 14, confirmait la politique de sa vie entière. Il déshéritait absolument Marie-Thérèse et sa postérité au profit de son fils Charles II et, à défaut de celui-ci, au profit des enfants qui seraient issus de sa fille cadette Marguerite, fiancée à l'empereur Léopold, ou de sa propre sœur Marie, femme de feu l'empereur Ferdinand III, et finalement en faveur de sa tante Catherine, duchesse de Savoie. Quant aux Pays-Bas, ils étaient déclarés inséparables à jamais de la monarchie espagnole.

Louis XIV fut cruellement mortifié. Il n'avait pas même été désigné pour faire partie du conseil de régence qui devait assister la reine-mère, Maria-Anna, pendant la minorité de Charles II. Il se voyait frustré des Pays-Bas, objet de sa convoitise, au profit peut-être d'un rival, l'empereur Léopold. Le bruit courait depuis longtemps que nos provinces seraient données en dot à l'infante Marie-Marguerite, et quoique Philippe IV se fût jadis expliqué à ce sujet, Louis XIV n'était nullement rassuré. Si les Pays-Bas ne constituaient pas la dot de l'infante Marguerite, ne seraient-ils pas donnés au deuxième fils qui naîtrait de ce mariage, en vertu d'une capitulation secrète que le roi, prétendait-on, avait signée *in extremis* ?

<sup>1</sup> Le mariage de l'infante Marguerite avec Léopold n'eut lieu que le 25 avril 1666. Au sujet de cette donation secrète des Pays-Bas, voir les remarques de LEGHELLE, *loc. cit.*, t. I, p. 102, note 1.

Louis XIV ne prit pourtant pas les armes sur-le-champ. Il trouva plus sage, comme il l'explique dans ses *Mémoires* <sup>1</sup>, d'attendre la fin de la guerre anglo-hollandaise. Il avait envoyé des secours aux Provinces-Unies parce qu'il s'y croyait tenu par le traité de 1662 et qu'il espérait, par cette intervention opportune, avoir les coudées franches aux Pays-Bas. Il attendit donc la fin des hostilités avant de rompre avec l'Espagne et de s'engager dans une nouvelle guerre, et il ouvrit de nouvelles négociations en Allemagne. N'obtiendrait-il pas de Léopold ce que Philippe IV lui avait si obstinément refusé? Ne pouvait-il pas conclure avec le chef de la maison d'Autriche une transaction équitable qui lui donnerait toute satisfaction aux Pays-Bas et mettrait fin à ses différends avec l'Espagne? Louis XIV, qui aimait autant à négocier qu'à guerroyer et qui était représenté à l'étranger par des diplomates de premier ordre formés à l'école de Richelieu et de Mazarin, ne crut pas la chose impossible. Deux princes ecclésiastiques dévoués à la France et qui avaient tout intérêt à prévenir une guerre dont ils eussent été les premiers à souffrir, les archevêques de Cologne et de Mayence, se montrèrent favorables au projet du monarque français, quoique l'archevêque de Mayence eût des craintes au sujet des Pays-Bas. Mais Léopold n'osa prendre d'engagement, quoiqu'il y fût poussé par Guillaume de Furstenberg, le prince allemand le plus attaché à Louis XIV, et par l'ambassadeur de France à Vienne, le comte de Grémonville, diplomate retors et subtil. L'Empereur proposa au roi de France de soumettre un projet d'accommodement à la reine régente d'Espagne. C'était lui demander une démarche incompatible avec sa dignité. Louis XIV s'y refusa et déclara la guerre à l'Espagne.

En effet, le 8 mai 1667, le monarque français rappelait à la reine régente les efforts tentés de sa part, vers la fin de 1665, pour maintenir la paix entre les deux couronnes, les démarches de sa mère auprès du marquis de La Fuente pour faire

<sup>1</sup> *Mémoires de Louis XIV*, édit. Charles Dreyss, t. II, pp. 218 et suiv. Paris, 1860.

reconnaitre à Madrid les droits de Marie-Thérèse sur divers États des Pays-Bas, la réponse décevante qu'il avait reçue, le serment qu'on avait exigé des États de Flandre. « Ce refus » absolu de nous rendre justice, continuait Louis XIV, et » cette dernière résolution de lier à Votre Majesté par leur » serment des peuples qui sont véritablement nos sujets du » chef de la reine notre épouse, nous ayant réduit à la fâcheuse » et indispensable nécessité ou de manquer à ce que nous » devons à notre honneur, à nous même, à la reine et au » dauphin notre fils, ou de tâcher de nous procurer par quelque » effort de nos armes la raison qui nous a été refusée, nous » avons embrassé ce dernier parti, que la justice et l'honneur » nous ont conseillé; et par ce courrier exprès que nous dépê- » chons à l'archevêque d'Embrun, notre ambassadeur, nous » lui ordonnons de faire savoir à Votre Majesté la résolution » que nous avons prise de marcher en personne à la fin de ce » mois à la tête de notre armée pour essayer de nous mettre en » possession de ce qui nous appartient dans les Pays-Bas » dudit chef de la reine, ou d'un équivalent, et en même » temps de présenter à Votre Majesté un écrit que nous avons » fait dresser contenant les raisons de notre droit, et détruisant » pleinement les frivoles objections des écrits contraires que » le gouverneur de Flandre a divulgués dans le monde. Nous » nous promettons cependant de son équité qu'aussitôt qu'elle » aura vu et fait examiner ledit écrit, elle blâmera fort le con- » seil qui lui a été donné de nous refuser une justice qu'elle » trouvera si claire et si bien établie et voudra bien embrasser » les mêmes moyens que nous lui avons fait insinuer et que » nous lui offrons encore aujourd'hui de terminer ce différend » entre nous par un accommodement amiable, assurant en ce » cas Votre Majesté de deux choses: l'une que nous nous astreindrons sur les conditions de cet accord à des prétentions » fort modérées, eu égard à la qualité et à l'importance de » nos droits, et l'autre, que quand les progrès de nos armes » seraient aussi heureux que leur cause est juste, notre inten- » tion n'est pas de les pousser au delà de ce qui nous appar-

» tient ou de son équivalent en quelque endroit où nous le  
 » puissions avoir, et que pour tout le reste des États de notre  
 » cher et très aimé frère le roi d'Espagne, ce premier fonde-  
 » ment supposé qu'on nous rende la justice qui nous est due,  
 » nous serons toujours prêt à les défendre contre toute agres-  
 » sion, pour les lui conserver et à sa postérité, que nous lui  
 » souhaitons nombreuse et sans fin, comme au surplus d'en-  
 » tretenir religieusement la paix, ainsi que nous en assurâmes  
 » le marquis de La Fuente lorsqu'il prit congé de nous, n'en-  
 » tendant pas que ladite paix soit rompue de notre part  
 » par notre entrée dans les Pays-Bas, quoique à main armée,  
 » puisque nous n'y marcherons que pour tâcher de nous  
 » mettre en possession de ce qui nous est usurpé <sup>1</sup>. »

Remarquons l'habileté avec laquelle ce manifeste est rédigé. Fidèle élève de Mazarin, Louis XIV convoite tous les Pays-Bas comme il réclamera plus tard toute la succession de Charles II. Mais pour avoir les apparences de la justice de son côté, il ne revendique que les provinces, *les divers États des Pays-Bas*, que Marie-Thérèse, selon lui, pouvait réclamer dès la mort de son père en vertu d'une certaine coutume du droit brabançon. Au besoin, il se contentera d'un *équivalent*, moyen habile d'obtenir, lors des négociations finales, les places qui lui conviendront le mieux. Vienne le moment où il aura ces places ou leur équivalent, il réclamera, en vertu de traités antérieurs, de nouveaux territoires, des provinces entières, qu'il se fera adjuger par des tribunaux nommés par lui. Il se souciera moins alors d'avoir les apparences de la justice; il agira par la force et tranchera en despote. Pour le moment, il est prudent; il cherche à mettre tous les torts du côté de l'Espagne, comme naguère il se prévalait du non-paiement de la dot de sa femme pour faire annuler la renonciation qu'il avait faite à ses droits successifs, bien que dans sa pensée, dot payée ou non payée, cette renonciation n'eût jamais eu la moindre valeur.

<sup>1</sup> MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, pp. 58 et suiv.

L'écrit dont il est parlé dans la lettre du roi est le célèbre *Traité des droits de la reine Très-Chrétienne sur divers États de la monarchie d'Espagne*, divisé en deux parties : l'une consacrée à prouver la nullité de la renonciation imposée à la reine de France, l'autre à déterminer l'étendue de ses droits dans la succession de ses parents. On y voit les divers États des Pays-Bas que Louis XIV réclamait du chef de sa femme ; c'étaient le duché de Brabant avec ses annexes, le marquisat d'Anvers et le duché de Limbourg ; la seigneurie de Malines, la Haute-Gueldre, le comté de Namur, ce qui restait du comté d'Artois ; Cambrai, comme soumis au droit de *dévolution* ; le comté de Hainaut, comme formant un franc-alleu et devant en cette qualité, d'après la coutume du comté, appartenir aux enfants du premier mariage ; le quart du Luxembourg, dont la coutume appelait tous les enfants à la succession, en donnant toutefois aux fils le double de ce qu'elle accordait aux filles. Le roi réclamait encore le tiers de la Franche-Comté, régie par une loi qui admettait le partage égal entre tous les enfants <sup>1</sup>. Il ne restait plus que le comté de Flandre, Tournai et le Tournaisis, les trois quarts du duché de Luxembourg et les deux tiers de la Franche-Comté, dont l'Espagne pourrait conserver la libre jouissance, à moins qu'elle ne préférât les céder à titre d'équivalent des territoires contestés.

Nous avons vu que Louis XIV réclamait la plupart de nos provinces en vertu du droit dit de la *dévolution*. C'était un droit ou plutôt une coutume en vertu de laquelle, dans certaines parties du Brabant, tous les biens d'une succession étaient dévolus aux enfants du premier lit. Marie-Thérèse aurait donc eu une priorité, ou plutôt un privilège, sur son

<sup>1</sup> *Traité des droits de la reine Très-Chrétienne sur divers États de la monarchie d'Espagne*, analysé par MIGNET, *loc. cit.*, t. II, pp. 62 et suiv., et par BORGNET, *Louis XIV et la Belgique*, dans la REVUE NATIONALE DE BELGIQUE, t. XVI, pp. 26 et suiv. Bruxelles, 1847. Il parut de ce livre, dit Borgnet, deux éditions officielles, l'une en 270 pages in-1<sup>o</sup>, et l'autre en 325 pages in-18. Le Gouvernement français le fit traduire en espagnol et en latin.



frère Charles II, parce qu'elle était née de la première femme de Philippe IV. Mais cette disposition ne réglait que les successions privées ; elle ne s'appliquait que dans quelques localités et des moins importantes du Brabant. Elle ne pouvait prévaloir en tout cas contre les lois politiques fondamentales des Pays-Bas, telles que la pragmatique sanction de Charles-Quint qui faisait des Pays-Bas une masse indivisible. Eût-elle même été valable, nos provinces, comme Gamarra l'avait déjà fait remarquer à La Haye, revenaient dans ce cas aux enfants de Catherine de Savoie, née du troisième mariage de Philippe II et dont la postérité primait, par conséquent, la descendance de Philippe III, issu, lui, du quatrième mariage <sup>1</sup>.

Les prétentions de Louis XIV étaient juridiquement insoutenables. Néanmoins, il les maintint parce qu'il lui fallait des arguments pour expliquer l'agression qu'il méditait depuis longtemps contre nos provinces. Dès 1663, on parlait du droit de dévolution. Plus tard, on vit paraître en France de nombreuses dissertations consacrées à la défense des prétendus droits de la reine. Elles furent victorieusement réfutées dans notre pays. Stockmans, dans son *Tractatus de jure devolutionis*, qu'il dédia au gouverneur, Castel Rodrigo, ouvrage d'un style rude, mais d'une logique serrée, montra le néant des revendications de Louis XIV. Le célèbre pamphlétaire et diplomate, le baron de Lisola, qui en ce moment, c'est-à-dire en 1667, représentait l'empereur Léopold auprès des Provinces-Unies, composa le *Bouclier d'Etat et de justice*, où il dénonçait les prétentions de Louis XIV à la monarchie universelle <sup>2</sup> :

« Il s'agit ici, s'écrie l'auteur, de maintenir le droit des  
 » gens qui est commun à tous et d'empêcher que l'on n'introduise des maximes dans le monde qui détruiraient tout le  
 » commerce des hommes et rendraient la société humaine  
 » aussi dangereuse que celle des lycens et des tygres ; il s'agit  
 » de défendre la foi publique des traités contre les ruses de la

<sup>1</sup> Voir *La vérité défendue des sofismes de la France*, 1668, t. II, p. 81.

<sup>2</sup> Voir, à ce sujet, le travail précité de BORGNET, *Louis XIV et la Belgique* (REVUE NATIONALE DE BELGIQUE, 1847, pp. 130 et suiv.).

» chicane; de conserver le droit des armes dans les règles et  
 » les formalités que le consentement universel de toutes les  
 » nations a établies, et d'esloigner des yeux de la chrétienté  
 » un exemple scandaleux qui, par ses funestes conséquences,  
 » exposerait les plus faibles à la discrétion des plus puissants  
 » et rendrait la force le seul arbitre de tous les procès. Il s'agit  
 » d'arrêter le cours d'un rapide torrent contre l'impétuosité  
 » duquel la paix, les mariages, les serments, le sang, le  
 » parentage, l'amitié, les déférences, ne sont pas des digues  
 » assez fortes. Il s'agit de défendre le commun boulevard  
 » contre un vaste dessein qui n'a pour cause que l'avidité des  
 » conquêtes, pour fin que la domination, pour moyen que les  
 » armes et l'intrigue, ny pour limites que celles que la fortune  
 » luy voudra prescrire : enfin il se traite icy de décider le sort  
 » de l'Europe et de prononcer la sentence de sa liberté ou de  
 » son esclavage. »

Et quelques pages plus loin, Lisola ajoutait : « Ces grands  
 » desseins ont une plus vaste idée que la conquête des Pays-  
 » Bas; on les attaque les premiers comme les dehors pour  
 » s'attacher sans empêchement au corps de la place; les  
 » Français ont des prétentions sur *la plus grande partie de*  
 » *l'Allemagne*, comme un ancien domaine de France qui n'a  
 » pu être aliéné; ils se vont faire un préjugé contre les États  
 » de Hollande, par l'annulation de toutes les cessions royales  
 » et l'établissement de la dévolution; ils affectent des ports  
 » en Espagne, des ligues en Empire, des factions en Pologne,  
 » des guerres en Hollande et en Angleterre, des passages en  
 » Italie, et le souverain arbitrage partout; leur repos consiste  
 » dans le trouble de tous les autres, leur gloire dans les con-  
 » quêtes, et leur utilité dans les misères publiques; ils suivent  
 » en cela leur unique et suprême règle de l'intérêt; c'est aux  
 » autres à prendre leurs mesures là-dessus et songer sérieu-  
 » sement à suivre le leur <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Bouclier d'Etat et de justice*, 2<sup>e</sup> édition, 1667, pp. 318 et 347.  
 Cf. ALFRED FRANCIS PRIBRAM; *Franz Paul Freiherr von Lisola, 1615-1674, und die Politik seiner Zeit*. Leipzig, 1894, pp. 351 et suiv.

Si l'Espagne était victorieuse par ses arguments, elle ne le fut pas par ses armes. Il n'est rien de plus lamentable que le récit de cette campagne de 1667. Notre pays avait été laissé dans le plus cruel dénûment. Malgré l'imminence du péril et les avertissements pressants du marquis de Castel Rodrigo <sup>1</sup>, le nouveau gouverneur des Pays-Bas, et du marquis de Monroy, gouverneur de la Franche-Comté, on n'avait fait aucun préparatif de défense. « Il est certain, écrivait Rodrigo, que jamais » les Français ne pourraient nous faire plus de mal ; car s'ils » nous attaquent ce printemps, je ne vois pas comment les » Pays-Bas seraient sauvés, à moins d'un miracle. » Pour prévenir un désastre irréparable, il proposa à Louis XIV d'ouvrir des négociations où l'on discuterait ses prétentions. « Si Votre » Majesté a quelque prétention ou sujet de plainte, écrivait-il, » la raison et la justice exigent que Votre Majesté la déclare » auparavant, non pas seulement en particulier à l'intéressé, » mais aussi aux princes voisins, à leurs peuples et même à » ses sujets. Votre Majesté ne pouvant point par la loi naturelle procéder par voies de fait contre ses propres sujets ni » même contre des esclaves, elle le peut encore moins contre » un roi innocent et contre un gouvernement soumis aux » lois de deux traités et à celles du Saint-Empire ; au mépris » de ces lois elle ne peut démembrer une si noble part que » celle du cercle de Bourgogne violant ainsi la paix de Munster, » en laquelle il est inclus, ainsi que celle des Pyrénées et cela » sans intimer, comme il est stipulé, la rupture six mois » auparavant aux princes voisins qui sont obligés à leurs

<sup>1</sup> Francisco de Moura, troisième marquis de Castel Rodrigo et fils de don Manuel de Moura qui fut gouverneur des Pays-Bas de 1644 à 1646. Du vivant de son père, il portait le titre de comte de Lumiares. Sur ce gouverneur, voir le portrait tracé par un contemporain. (C. R. H., 5<sup>e</sup> série, t. X, p. 529.) On lui reconnaissait de la probité et de l'éloquence, mais il était vain et changeant ; il se détachait du certain pour l'incertain, dit l'auteur anonyme que nous citons, « et il avait laissé périr les troupes qu'il avait aux Pays-Bas pour engager celles qu'il a cru avoir en Allemagne et qu'il n'a point eues au besoin ».

» risques de s'y intéresser. De plus, Votre Majesté ayant dit  
 » au marquis de La Fuente qu'il était témoin de l'intention  
 » qu'elle avait toujours manifestée de maintenir la paix et la  
 » bonne correspondance, le chargeant d'en assurer de sa part  
 » la reine ma maîtresse, ajoutant encore qu'elle continuerait  
 » dans le même désir et avec la même bonne volonté, et enfin  
 » l'ambassadeur de Votre Majesté à Madrid ayant répété plu-  
 » sieurs fois les mêmes assurances, je la prie de considérer  
 » combien il serait éloigné de sa justice chrétienne et de sa  
 » générosité d'entreprendre une invasion sans recours préa-  
 » lable aux formalités d'interpositions requises, telles qu'elles  
 » ont toujours été observées entre les princes chrétiens; et  
 » combien il importe que Votre Majesté ne donne pas un  
 » exemple si contraire aux intérêts des princes, aux siens et à  
 » ceux de sa postérité <sup>1</sup>. »

Comme la reine régente le fit remarquer dans la dépêche qu'elle envoya, le 21 mai, en réponse au manifeste royal du 8, Louis XIV ne pouvait refuser de se prêter à un accommodement, accommodement qu'il proposait encore dans sa lettre du 10; il devait au moins attendre la fin du mois, délai qu'il avait lui-même fixé avant de rompre officiellement. Ni les représentations de Rodrigo ni celles de la reine régente n'arrêtèrent Louis XIV. L'ambitieux monarque était décidé à s'emparer d'une partie des Pays-Bas. Le 16, il était parti de Saint-Germain, et le 21, le jour même où la reine faisait cette suprême tentative d'accommodement, il donnait le signal de l'entrée en campagne de son quartier général qu'il avait établi devant Amiens.

Les opérations militaires commencèrent aussitôt. Elles ne devaient consister que dans des sièges, car nous n'avions pas de forces suffisantes pour tenir la campagne ni même pour défendre l'entrée de notre pays. Rodrigo avait dû démolir les fortifications de La Bassée, de Condé, de Saint-Ghislain, d'Armentières et de quelques petites places qu'il eût été trop

<sup>1</sup> MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, p. 95.

difficile de garder, pour renforcer autant qu'il l'avait pu les garnisons des autres. Le pays était épuisé et hors d'état de répondre à l'appel de la reine mère qui le pressait de faire un dernier effort « à trouver des moyens prompts et efficaces, pour résister à l'attentat si surprenant » que le roi de France méditait contre nous, en attendant qu'elle-même pût nous envoyer les secours nécessaires <sup>1</sup>.

Le 24 mai, le maréchal de Turenne occupa Armentières et fit avancer ses troupes par divers points sur Charleroi, qui couvrait la route du Brabant. Il n'y avait là auparavant qu'un village du nom de Charnoi dont la position avait paru assez importante à Castel Rodrigo pour en faire une place de guerre à laquelle il avait donné le nom de son souverain <sup>2</sup>. Turenne s'empara de Binche le 31, et entra, le 2 juin, dans Charleroi que les Espagnols avaient évacué le 27. L'armée française y resta quinze jours, jusqu'à ce que les remparts de cette ville si importante par sa position fussent relevés. Elle y laissa une garnison et un gouverneur, l'énergique comte de Montal.

L'armée du centre fit ensuite une fausse démonstration sur Bruxelles où Rodrigo s'était renfermé, puis tournant brusquement à gauche, prit Ath et investit Tournai. Turenne fut rejoint devant cette place par le maréchal d'Aumont qui s'était mis en mouvement presque aussitôt que lui et s'était emparé de Bergues et de Furnes. Tournai, entièrement cerné le 21 juin, fut attaqué le 22; le marquis de Trazegnies, qui y commandait, était trop faible pour se défendre avec succès et fut obligé de se rendre. La ville capitula le 24, et la garnison du château, le 25. Douai capitula le 6 juillet; Courtrai, le 18; Audenarde, le 31; Lille, le 27 août, après neuf jours de siège, et Alost, le 11 septembre. Termonde seul avait su opposer

<sup>1</sup> Marie-Anne d'Autriche aux états des différentes provinces, Madrid, 2 juin 1667, imprimé par GACHARD, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux états des provinces*. (C. R. H., 2<sup>e</sup> série, t. I, p. 410.)

<sup>2</sup> Voir la médaille qui fut frappée en 1667 à cette occasion, dans VAN LOON, *Histoire métallique des Pays-Bas*, t. III, pp. 4 et 5.

une résistance victorieuse ; Turenne dut renoncer à s'en rendre maître. Partout ailleurs, la défense avait été nulle. Le comte de Marsin, gentilhomme liégeois qui avait servi la France jusqu'à la trahison de Condé, son ami, et qui depuis lors resta aux ordres de l'Espagne, avait reçu la mission de se porter au secours de Lille, mais la reddition prématurée de la place l'obligea à replier son infanterie vers les villes maritimes, et sa cavalerie vers le nord. Près de Bruges, il fut surpris par les maréchaux de Créqui et de Bellefonds, et complètement battu. Louis XIV était maître absolu de la campagne, si l'on peut appeler de ce nom une expédition qui avait été plutôt une promenade militaire dans laquelle, comme on l'a dit, « les valets auraient suffi pour ouvrir les portes <sup>1</sup> ».

Ces succès faciles des Français alarmèrent les Hollandais. Ils crurent qu'en offrant une partie de nos provinces ils arrêteraient l'heureux vainqueur. Van Beuningen, échevin d'Amsterdam, vint, au nom de Jean de Witt, offrir la Franche-Comté, puis Cambrai, Aire et Saint-Omer. C'était moins que le grand pensionnaire n'offrait en 1663. Aussi Louis XIV réclama-t-il en outre, pour tous les droits échus à la reine depuis la mort de son père, le Luxembourg, Bergues, Charleroi, Tournai et Douai avec leurs dépendances. Il était entendu que les états généraux s'emploieraient auprès de la cour de Madrid pour la faire consentir à l'abandon de ces provinces, et si dans les trois mois ils n'avaient obtenu aucune réponse satisfaisante, ils auraient à joindre leurs armes aux siennes pour faire valoir les droits de la reine en conséquence du traité de 1662. « Si M. de Witt, écrivait Lionne à d'Estrades, ne fournissait pas ladite déclaration des États dans les trois mois, ou que la reine refusât dans les trois autres mois qui suivraient, de lui donner satisfaction sur les instances desdits États, Sa Majesté, dans ce cas, demeurerait quitte de son

<sup>1</sup> Pour les opérations militaires de cette année, voir MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, pp. 226 et suiv., et ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. I, pp. 82 et suiv.

» engagement et rentrerait dans les mêmes prétentions qu'elle » avait auparavant <sup>1</sup>. »

Louis XIV croyait que ses prétentions étaient modérées. A La Haye, on les trouvait excessives. Il paraissait dur de consentir à l'annexion à la France du Luxembourg, de Tournai et de Charleroi. On voulait savoir les intentions du roi à la mort de Charles II. Réclamerait-il le reste des Pays-Bas comme héritier universel? D'après Jean de Witt et ses amis, il fallait revenir au projet antérieur en vertu duquel, une fois quelques places cédées à la France, à titre de satisfaction, on inviterait les grandes villes à se *cantonner*, c'est-à-dire à former une république fédérale. Louis XIV se montra disposé à faire quelques concessions pour le moment, comme, par exemple, à renoncer à Tournai et à Charleroi, en se contentant, soit du Luxembourg, soit de la Franche-Comté, au choix du gouvernement espagnol, mais il ne voulait à aucun prix s'interdire de pousser plus loin ses conquêtes, si l'Espagne refusait d'accepter ses conditions, et de faire valoir ses titres à toute la succession, si Charles II décédait sans enfants. Il refusa également de retirer ses troupes de la Flandre, comme le proposait Jean de Witt, pour les envoyer en Franche-Comté, en Espagne et en Italie, où le grand pensionnaire lui permettait de porter ses armes aussi loin qu'il le voudrait <sup>2</sup>.

Mais Louis XIV était presque aux portes de Bruxelles et les Hollandais, qui sortaient à peine de leur guerre avec l'Angleterre, n'étaient pas en état de l'arrêter <sup>3</sup>. L'Espagne revenait avec ses propositions d'alliance. On avait changé de ton à Madrid depuis l'ouverture des hostilités. On ne parlait plus, comme jadis, de prolonger la guerre entre l'Angleterre et la Hollande. On attendait, au contraire, avec impatience la fin de cette cam-

<sup>1</sup> Lionne à d'Estrades, 4 juillet 1667, cité par MIGNET, t. II, pp. 466-487, et publié par LEGRELLE, t. I, pp. 127-128.

<sup>2</sup> LEGRELLE, t. I, p. 150.

<sup>3</sup> Le traité de Bréda, qui réconciliait la Hollande et l'Angleterre, est du 31 juillet 1667. Voir plus haut, p. 217.

pagne désastreuse qui empêchait la Hollande de tourner toutes ses forces contre la France. Gamarra avait ordre cette fois de s'employer à rétablir la paix entre la Hollande et Charles II Stuart <sup>1</sup>. Avant tout, il fallait sauver les Pays-Bas. Le même danger menaçait les Provinces-Unies et l'Espagne. Malgré cela, les Hollandais ne se prononçaient pas. Aux demandes de Castel Rodrigo, ils avaient répondu que tant qu'ils n'avaient pas signé la paix avec l'Angleterre et qu'ils n'étaient pas sûrs du côté des Suédois, ils ne pouvaient envoyer de secours <sup>2</sup>. Et quand ils crurent être en état de nous prêter leur assistance, ils en débattirent le prix. Ils réclamèrent comme garanties les meilleures places de la Flandre : Bergues, Ostende, Damme, Plasschendaele, les forts de Sainte-Isabelle et de Saint-Donat. A ce compte-là, comme Rodrigo le remarquait, il aurait mieux valu traiter directement avec la France et lui céder les Pays-Bas en échange du Roussillon et de la Basse-Navarre <sup>3</sup>. Les exigences des Hollandais pouvaient jeter l'alarme en Angleterre, pousser cet Etat rival à réclamer un port de refuge sur nos côtes. Qu'allaient devenir les Pays-Bas le jour où ils seraient dépouillés de leurs places fortes ? Un navire désarmé à la remorque de l'Angleterre ou de la Hollande. Aussi la reine régente rejetait-elle d'abord avec fierté ces propositions hautaines. Elle voulait garder intacts les Pays-Bas. Elle désavoua son ambassadeur quand celui-ci eut offert Nieuport et Plasschendaele ou le pays de Waes à condition de conserver Ostende, parce que ces concessions, si modérées qu'elles fussent, lui paraissaient encore déshonorantes pour l'Espagne <sup>4</sup>. Pourquoi, se disait-on à Madrid, la Hollande voulait-elle acquérir à titre gratuit des places importantes dans notre pays, alors que son propre intérêt lui commandait de s'unir étroitement avec l'Espagne,

<sup>1</sup> La reine régente à Gamarra, 28 mai 1667. (S. E. E., t. CXXXVI, f. 312.)

<sup>2</sup> Gamarra à la reine régente, 24 mai et 21 juin 1667. (*Ibidem*, ff. 297 et 337.)

<sup>3</sup> Castel Rodrigo à Gamarra, 26 septembre 1667. (*Ibidem*, t. CXXXVII, fol. 95.)

<sup>4</sup> *Ibidem*.



car elle était menacée tôt ou tard d'une invasion française <sup>1</sup> ?

La vérité était que les Hollandais convoitaient quelques villes des Pays-Bas, sous prétexte d'en faire des *barrières*, comme ils le diront plus tard, barrières qu'ils prétendaient être mieux en mesure de défendre que les Espagnols, en réalité, parce qu'ils voulaient être entièrement maîtres de nos canaux et de nos rivières et accaparer tout le commerce de la Flandre. De leur côté, les Anglais réclamaient comme prix de leur entrée dans une ligue offensive et défensive avec l'Espagne des avantages commerciaux exorbitants aux Indes, avantages que la cour de Madrid refusait de leur accorder <sup>2</sup>. Plutôt que de passer par les humiliantes conditions que la Hollande et l'Angleterre lui proposaient, l'Espagne traita avec le Portugal dont elle reconnut l'indépendance (13 février 1668), et sollicita derechef les secours de l'Empereur et de la diète germanique. Elle se croyait encore si bien en état de tenir tête à la France qu'aux offres de médiation de Clément IX, elle répondit en exigeant une suspension d'armes pendant les négociations et en demandant que les places conquises par Louis XIV fussent mises en séquestre entre les mains du pontife <sup>3</sup>. Elle éprouva de nouvelles déceptions. Les princes allemands, qui étaient achetés par Louis XIV, firent rejeter les propositions du cabinet de Madrid et se contentèrent de demander un armistice. Quant à l'Empereur, le monarque français était parvenu à se l'attacher définitivement, grâce à l'habileté du comte de Grémonville, son ambassadeur à Vienne, et il avait conclu avec lui un traité secret de partage de la monarchie espagnole qui devait recevoir son exécution dès la mort de Charles II. Ce traité fut signé le 20 janvier 1668. L'article 2 réglait la situation transitoire des Pays-Bas en attribuant à la France, lors du rétablissement de la paix, soit le Luxembourg, soit la Franche-Comté, mais

<sup>1</sup> La reine régente à Gamarra, 7 novembre 1667. (S. E. E., t. CXXXVII, fol. 161.)

<sup>2</sup> La même au même, 23 décembre 1667. (*Ibidem*, f. 266.)

<sup>3</sup> MIGNET, *Négociations, etc.*, t. II, pp. 578, 590.

seulement l'une ou l'autre de ces deux provinces, plus Cambrai avec le Cambrésis et les places de Douai, Saint-Omer, Aire, Bergues et Furnes. Les autres conquêtes du roi devaient être restituées, avec la condition cependant que les fortifications de Charleroi seraient rasées. Si Charles II mourait sans postérité, ses États devaient être partagés entre Léopold et Louis XIV, de manière que celui-ci reçût les Pays-Bas et la Bourgogne <sup>1</sup>.

## VI.

Il y avait un moyen honorable pour la Hollande de sortir de la situation difficile où elle se trouvait, et c'était Louis XIV lui-même qui le lui fournissait. En prenant les armes, déclarait-il dans son manifeste du 8 mai 1667, il ne revendiquait que son dû, non tous les Pays-Bas, mais les territoires que certaines coutumes et le droit de dévolution lui attribuaient. Qu'on lui cédât ces territoires ou un *équivalent*, et il s'estimerait content. Or, cet équivalent existait aux Pays-Bas mêmes, dans les provinces de Flandre, de Tournai et du Tournaisis, dans les parties de la Franche-Comté et du Luxembourg que le roi de France n'avait pas réclamées. Si donc les Hollandais craignaient que le Brabant ou la Gueldre ne devinssent des provinces françaises, en vertu du droit de dévolution, ils n'avaient qu'à s'employer auprès de l'Espagne pour qu'elle cédât soit la Franche-Comté, soit le Luxembourg, avec quelques places fortes, comme *équivalents* des places conquises par les Français au cœur des Pays-Bas. La Franche-Comté ou le Luxembourg pouvaient être incorporés à la France sans que les Français devinssent les voisins des Hollandais, ce qu'à La Haye on redoutait par-dessus tout. Louis XIV avait fait déclarer à Jean de Witt comme aux Anglais qu'il admettrait l'une ou l'autre de ces deux provinces en échange des conquêtes qu'il aurait faites pendant la campagne et cette *alternative*,

<sup>1</sup> Voir le texte latin de ce traité dans LEGRELLE, t. I, pp. 518-528.

comme on disait alors, avait été reproduite dans le traité secret conclu avec l'Empereur le 20 janvier.

Ce fut sur cette base que l'on négocia. Charles II d'Angleterre, qui avait promis sa neutralité, avait été forcé par le Parlement de se rapprocher de la Hollande. Le chevalier Temple, son résident à Bruxelles, eut ordre de concerter avec de Witt les moyens d'arrêter Louis XIV. Un traité d'alliance fut signé à La Haye, le 23 janvier 1668, entre la Hollande et l'Angleterre. Ce traité, auquel la Suède accéda le même jour et qu'on appelle le traité de la *Triple Alliance*, admettait l'alternative proposée par Louis XIV, c'est-à-dire l'abandon à la France des places conquises ou le Luxembourg (Luxembourg ou Franche-Comté), avec Cambrai, le Cambrésis, Douai, Aire, Saint-Omer, Bergues, Furnes et Linck avec leurs dépendances <sup>1</sup>. Les signataires s'engageaient à ouvrir des négociations avec Louis XIV et l'Espagne pour l'acceptation de ces préliminaires, en demandant une suspension d'armes afin d'avoir le temps de convaincre la cour de Madrid de la nécessité de transiger. Si l'Espagne refusait l'*alternative*, la Hollande et l'Angleterre l'y contraindraient, à condition que la France leur laissât toute liberté d'action et s'abstînt de tout acte d'hostilité dans les Pays-Bas.

Louis XIV répondit à cette coalition en faisant envahir la Franche-Comté (3 février 1668). En dix-huit jours, Besançon, Salins et Gray tombent au pouvoir de Condé. Dôle ouvre ses portes au maréchal de Grammont. Cette brillante chevauchée hâta la conclusion définitive de la Triple Alliance de La Haye et son intervention en faveur de l'Espagne. Louis XIV était à peine rentré dans son palais de Saint-Germain qu'il reçut les propositions de la Triple Alliance que lui portèrent Van Beuninghen, ambassadeur hollandais, et Trevor, envoyé de Charles II; on lui offrait décidément l'*alternative* dont il a été question plus haut, alternative qui, après tout, avait été mise en avant par lui-même et à laquelle il pouvait adhérer sans

<sup>1</sup> DUMONT, *Cours universel diplomatique du droit des gens*, t. VII, 1<sup>re</sup> partie, p. 68.

déshonneur. Le traité de Saint-Germain-en-Laye, du 15 avril 1668, mit d'accord la France et la Triple Alliance : l'alternative fut acceptée <sup>1</sup>.

Ainsi les puissances médiatrices avaient reconnu qu'un sacrifice était nécessaire. Louis XIV avait réclamé une partie du territoire belge et, par une modération qui était de sa part un acte de profonde politique, il se contentait des places conquises ou d'un équivalent. Au reste, cette modération ou cette magnanimité ne lui coûtait rien. Louis XIV pouvait attendre ; il était sûr d'avoir un jour tous les Pays-Bas, puisque le traité secret qu'il venait de signer avec Léopold les lui attribuait, et s'il se contentait de quelques places ou de quelques provinces, c'était précisément de celles qui lui étaient assignées par le susdit traité. En réalité, le traité public ou le traité signé avec les puissances de la Triple Alliance n'était que la reproduction de la convention secrète du 20 janvier 1668, convention dont les Hollandais ou les Anglais étaient loin de soupçonner l'existence.

Il restait à obtenir l'adhésion de l'Espagne. Louis XIV lui avait donné jusqu'au 31 mai pour se décider. On comprit enfin à Madrid qu'il fallait céder à la nécessité, et la reine régente, après quelques observations sur des points secondaires et quelques protestations pour la forme, accepta aussi l'alternative <sup>2</sup>. Alors seulement les Hollandais consentirent à prêter aux Espagnols 2,000,000 de livres hypothéquées sur les places d'Argenteau, Navaigne, Stevensweert, Venloo, la ville de Gueldre, les forts de Saint-Donat et de Sainte-Isabelle <sup>3</sup>. Les signataires de la Triple Alliance ne comprenaient pas la modération de

<sup>1</sup> DUMONT, *Cours universel diplomatique du droit des gens*, t. VII, 1<sup>re</sup> partie, p. 88.

<sup>2</sup> La reine régente à Gamarra, 25 mars 1668. (S. E. E., t. CXXXVIII, f. 149.) -- La même à Rodrigo, 1<sup>er</sup> avril 1668. *Ibidem*, f. 185.)

<sup>3</sup> Gamarra à la reine, 10 avril 1668. (*Ibidem*, f. 208.) — Le traité est du 9 avril. (Voir DUMONT, *Cours universel diplomatique du droit des gens*, t. VII, 1<sup>re</sup> partie, p. 82.)

Louis XIV, parce qu'ils n'en soupçonnaient pas la vraie cause, et ils voulaient prendre leurs précautions pour le cas où les négociations échoueraient. Si le roi de France eût écouté Turenne et Condé, surtout Louvois, il eût continué la guerre. Mais pour les raisons que nous connaissons, il n'avait aucun motif de revenir sur ses premières déclarations, quoique la hauteur des Hollandais l'eût profondément irrité. Il déposa donc les armes, et le traité convenu à Saint-Germain avec les envoyés de la coalition fut ratifié solennellement à Aix-la-Chapelle, le 2 mai 1668, dans un congrès convoqué par le pape et que présidait le nonce, « fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires », comme dit Voltaire <sup>1</sup>. Louis XIV garda les villes qu'il avait prises dans les Pays-Bas, savoir Bergues, Furnes, Armentières, Courtrai, Lille, Douai et le fort de Scarpe, Tournai, Audenarde, Ath et Charleroi. Il restitua la Franche-Comté, après avoir fait raser les fortifications de Dôle et de Gray <sup>2</sup>. Louis XIV n'avait point usé de la latitude qui lui avait été laissée par le traité de Vienne et par celui de Saint-Germain. Il n'avait pas réclamé une province entière, le Luxembourg ou la Franche-Comté, comme équivalent des places conquises, mais sa position n'en était pas moins forte pour cela. Cambrai, Valenciennes, Mons, Saint-Omer, Aire et Ypres devenaient des enclaves en territoire ennemi, et Louis XIV, maître désormais d'excellents postes dans la Flandre et dans le Hainaut, pouvait se jeter à son gré d'Audenarde sur Gand, de Binche sur Mons et d'Ath sur Bruxelles. Bref, comme le remarque un historien <sup>3</sup>, il avait étendu la France jusqu'au Brabant en posant des jalons qui lui permettaient de se montrer patient à bon compte.

<sup>1</sup> *Le siècle de Louis XIV*, chapitre IX.

<sup>2</sup> DUMONT, *Cours universel diplomatique du droit des gens*, t. VII, 1<sup>re</sup> partie, p. 89.

<sup>3</sup> LEGRELLE, t. I, p. 148.

## CHAPITRE V.

### LA GUERRE DE HOLLANDE ET LA TRÊVE DE RATISBONNE.

La cour d'Espagne sous Charles II. — La reine régente et don Juan d'Autriche. — Dispositions des hommes d'État espagnols à l'égard des Pays-Bas. — La France et l'Espagne après le traité d'Aix-la-Chapelle. — Projets d'échange des Pays-Bas contre le Roussillon. — Hésitations de l'Empereur. — Nouvelles propositions hollandaises d'un partage des Pays-Bas. — Refus de la France. — La Hollande se tourne vers l'Espagne. — Traité secret du 17 décembre 1671. — Prudence de l'Espagne. — Isolement des Provinces-Unies. — Louis XIV leur déclare la guerre. — Passage des Français par la principauté de Liège et l'électorat de Cologne. — Invasion des Provinces-Unies. — Les Hollandais font des propositions de fait qui sont rejetées par la France. — Continuation des hostilités. — Révolution en Hollande. — Avènement de Guillaume d'Orange. — Les Provinces-Unies obtiennent l'assistance de l'Empereur et de l'électeur de Brandebourg. — Siège de Charleroi. — Entrée des Français dans les Pays-Bas. — Le congrès de Cologne. — Ultimatum de Louis XIV. — La Grande-Alliance de La Haye. — Position des belligérants dans les Pays-Bas. — Importance de la place de Liège. — Activité de Lisia. — Campagne de 1674 en Flandre. — Bataille de Senefle. — Prise de Liège et de Limbourg par les Français. — Faiblesse de la coalition. — Déclin de l'Espagne. — Démêlés des Provinces-Unies et de l'Espagne. — Opérations du prince d'Orange. — Dissentiments entre le prince et les Espagnols. — Siège de Maestricht. — Propositions de Louis XIV au prince d'Orange. — Ouverture d'un congrès à Nimègue. — Perte de Valenciennes, de St-Omer et de Cambrai. — Négociations franco-hollandaises. — Le prince d'Orange veut la continuation de la guerre. — Reprise des négociations entre la France et la Hollande. — Intervention de Charles II Stuart. — L'Angleterre se rapproche des Provinces-Unies. — Perte de Gand. — Propositions de Louis XIV. — Louis XIV traite directement avec les Hollandais. — La question de la Suède. — Ultimatum anglo-hollandais. — Siège de Mons et bataille de Saint-Denis. — Paix de Nimègue. — Le traité franco-hollandais et le traité franco-espagnol. — Maestricht reste aux Hollandais. — Nouvelles prétentions de Louis XIV. — Interprétation des traités. — Invasion du Luxembourg. — Conférences de Courtrai. — Chambres de réunion. — Invasion de la Flandre. — Blocus de Luxembourg. — Mission de La Neuveforge en Allemagne. — Proposition de trêve faite par Louis XIV. — Perte de Courtrai et de Dixmude. — L'Espagne déclare la guerre à la France. — Bombardement de Luxembourg. — Révolution à Liège. — Retour de Maximilien de Bavière. — Congrès de La Haye. — La France traite de nouveau directement avec la Hollande pour obliger l'Espagne à accepter ses conditions. — Convention de La Haye. — Trêve de Ratisbonne. — Position des Français aux Pays-Bas.

#### I.

La facilité avec laquelle Louis XIV s'était emparé de nos places fortes dans la dernière guerre s'expliquait moins par la

supériorité de ses armes que par le cruel dénûment dans lequel l'Espagne nous laissait. Notre souverain, depuis 1665, était Charles II. Nous n'avons pas à refaire le portrait de ce triste roi, dernier rejeton d'une race épuisée, qui, jusqu'à l'âge de cinq ans, avait eu besoin du sein de sa nourrice et dont la complexion était si délicate que l'on douta longtemps s'il atteindrait l'âge viril <sup>1</sup>. Sans être absolument dénué d'esprit ni d'intelligence, comme d'aucuns l'ont prétendu, Charles II était d'une irrésolution extrême, et comme sa faiblesse physique lui interdisait tout travail prolongé, il ne put supporter le poids des affaires qu'il abandonna à son entourage. On vit reparaître les favoris, les *validos*, comme on les appelait, et qui furent, comme avait été jadis Olivarès, mais avec moins de grandeur, les véritables chefs du gouvernement.

Pendant la minorité du jeune roi, c'est-à-dire de 1665 à 1676, ce fut sa mère, Marie-Anne d'Autriche, qui, conformément aux dernières volontés de Philippe IV, exerça la régence avec un conseil dit *junta de gobierno*, composé du président de Castille, du vice-chancelier d'Aragon, de l'archevêque de Tolède, du grand inquisiteur, du marquis d'Aytona et du comte de Peñaranda, par conséquent des plus hauts fonctionnaires de la monarchie et des représentants des plus grandes familles. La reine mère était une femme sensuelle, cupide et ambitieuse, qui ne vit dans le pouvoir qu'un moyen de satisfaire ses passions et d'enrichir les Allemands, ses compatriotes, aux dépens des Espagnols. Elle donna d'abord sa confiance à son confesseur, le père Nithard, jésuite allemand, fort bon théologien, mais d'un esprit étroit et sans capacité pour les affaires, qu'elle fit entrer dans le conseil de régence et qu'elle nomma conseiller d'État, inquisiteur général et premier ministre. L'insuffisance et la morgue du prélat provoquèrent

<sup>1</sup> Sur l'histoire intérieure de l'Espagne à cette époque, voir LA FUENTE, *Historia de España*, t. XVII. — LEGRELLE, *loc. cit.*, t. II, chap. Ier, et BOISSONNADE, *L'Espagne, le dernier Habsbourg, Charles II*, dans l'HISTOIRE GÉNÉRALE DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE A NOS JOURS de LAVISSE et RAMBAUD, t. VI.

bientôt un mécontentement général. Les mécontents se tournèrent vers don Juan d'Autriche, l'ancien gouverneur des Pays-Bas, qui séjournait en ce moment au prieuré de Consuegra en Aragon, où Philippe IV, son père, l'avait relégué après l'échec d'une expédition qu'il avait entreprise contre les Portugais. Pour se débarrasser du prince, la régente lui rendit le gouvernement des Pays-Bas <sup>1</sup>. C'était le moment où Louis XIV envahissait la Franche-Comté. Mais don Juan, dont les Belges attendaient la venue, ne sortit pas du port de La Corogne <sup>2</sup>, où il devait s'embarquer, et la reine mère le renvoya dans son prieuré. Le prince n'y resta pas longtemps. Quand il sut qu'on voulait l'arrêter, il marcha sur Madrid à la tête de ses partisans et força le père Nithard à se retirer. Il s'en fallut de peu qu'il ne fût proclamé roi : Charles II était gravement malade, et les partisans du bâtard voulaient faire passer celui-ci pour l'infant Balthasar, qui était mort en 1646 ; ils criaient la nuit dans les rues : « Vive le roi don Juan ! » Mais Charles II guérit, et don Juan, satisfait de sa vengeance, quitta Madrid et se contenta du titre de vicaire général des royaumes de la couronne d'Aragon.

La reine mère accorda alors sa faveur à Fernand de Valenzuela, gentillâtre andalou qui, après avoir exercé jusqu'alors toutes sortes de métiers louches, avait épousé sa camériste préférée : Maria de Uceda. Le favori reçut les plus hauts emplois et gouverna avec une autorité que personne n'avait possédée depuis don Luis de Haro ; aussi son impudence ne connut pas de bornes <sup>3</sup>. La noblesse s'indigna d'être assujettie à un par-

<sup>1</sup> Marie-Anne d'Autriche aux états des différentes provinces, 9 février 1688. (GACHARD, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux états de ces provinces*, p. 412.)

<sup>2</sup> La même aux mêmes, 7 août 1688. (*Ibidem*, p. 414.)

<sup>3</sup> Sur les progrès de Valenzuela dans la faveur du roi, voir différentes lettres adressées de Madrid, en 1676, par notre compatriote, le comte de Bergeyck, membre du Conseil suprême de Flandre à Madrid et des Conseils d'Etat et des finances des Pays-Bas, plénipotentiaire au congrès



venu sans talent et rappela don Juan. La reine essaya en vain d'éloigner le bâtard en le nommant vice-roi de Sicile. Le jeune roi, circonvenu par son précepteur, son confesseur et le secrétaire de la dépêche universelle, appela auprès de lui son frère le jour même où l'on devait proclamer sa majorité (6 novembre 1675). La reine crut tout perdu. Cependant, quelques jours après, elle obtenait de son fils le renvoi de don Juan. Dès lors la faveur de Valenzuela ne fit que grandir; il fut créé grand écuyer de la reine, capitaine général de Grenade, marquis de Villa-Sierra, grand d'Espagne, logé au palais dans l'appartement des infants. Mais la grandesse, irritée de la morgue du parvenu, l'abandonna. Une grêle de satires l'assailit. Enfin, ses adversaires menacèrent la reine d'une guerre civile et persuadèrent à don Juan de soulever une partie de l'armée de la Catalogne. Le roi lui-même, conspirant contresa mère, quitta de nuit le palais pour se réfugier au Retiro et y appela son frère (décembre 1676 - janvier 1677). Madrid illumina, les grands comme le peuple firent à don Juan une réception enthousiaste.

Don Juan devint alors premier ministre. Ce prince était brave, séduisant, chevaleresque, mais vaniteux, jaloux, méticuleux; « il avait, comme dit Villars, tous les dehors du mérite sans le mérite même ». On l'avait vu aux Pays-Bas. N'était-ce pas ce gouverneur présomptueux qui avait forcé Condé à livrer la bataille des Dunes, bataille dont le grand capitaine prévoyait l'issue fatale? Aussi le nouveau premier ministre perdit vite sa popularité. Il fatigua le roi par la surveillance jalouse qu'il exerçait autour de lui et s'attira l'inimitié des grands par la rigueur de son gouvernement. On lui reprocha son orgueil, les désastres des Pays-Bas dans la guerre que nous allons décrire, la paix de Nimègue et la conclusion du mariage du

d'Aix-la-Chapelle, en 1668, à notre gouverneur général, le duc de Villa Hermosa, qui l'avait envoyé à la cour d'Espagne pour différentes affaires intéressant nos provinces. Ces lettres sont analysées par GACHARD, *Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, pp. 348 et suiv.

roi avec une princesse française, Marie-Louise d'Orléans. Le roi à la fin l'abandonna. Le prince mourut à la veille d'une disgrâce, après vingt-quatre jours de maladie (septembre 1679). Mais le malheureux Charles II ne devait jamais sortir de tutelle. Après don Juan, il continua d'être dominé par des favoris, par le duc de Medina Celi (1680-1685), seigneur de haute naissance, mais d'une nullité qui n'avait d'égale que celle de son souverain; par le comte d'Oropesa (1685-1690), président du conseil de Castille, homme d'une réelle valeur, mais qui ne sut dominer les factions qui renaissaient sans cesse à la cour. Oropesa déchaîna contre Marie-Louise les passions de la foule qui accusait la reine de se livrer à des manœuvres criminelles pour éviter une grossesse. La princesse étant morte subitement (1789), empoisonnée, dit-on, par des drogues destinées à la rendre féconde, le roi épousait, quelques mois plus tard, Marie-Anne de Neubourg, belle-sœur de l'Empereur. Le premier soin de la nouvelle souveraine fut de renverser Oropesa. Ce fut elle dès lors qui gouverna, et pendant près de dix ans, les Allemands furent les maîtres à Madrid. La reine leur donnait tous les emplois; l'ambassadeur impérial, le comte de Harrach, était le vrai chef du gouvernement. Mais la domination de la camarilla allemande provoqua une réaction, qu'activèrent les désastres extérieurs de l'Espagne. Le cardinal Porto Carrero, archevêque de Tolède, s'en fit le chef, et quand Charles II mourut (novembre 1700), les Allemands avaient perdu toute leur influence à la cour. Ce sera un prince français et non un archiduc d'Autriche que Charles II reconnaîtra comme son légataire universel, et le choix du roi devait être ratifié par toute la nation espagnole <sup>1</sup>.

Nous avons tenu à montrer d'avance les intrigues de cour et les crises politiques qui troublèrent le règne de Charles II, parce que sans cela on comprendrait difficilement l'anarchie dans laquelle se trouva l'Espagne et par contre-coup les Pays-

<sup>1</sup> Voir l'article précité de BOISSONNADE, *L'Espagne, le dernier Habsbourg, Charles II*.

Bas pendant la période qu'il nous reste à décrire. On voit déjà que ce n'était pas de ce prince dégénéré que notre pays devait attendre son salut. Non pas que le roi ni ses ministres aient dédaigné nos provinces. Au contraire. Comme son père, Charles II prodigue à ses sujets des Flandres les expressions d'affection et de gratitude. Quand il leur écrit, c'est dans les termes les plus flatteurs. Parmi les soins qui l'occupent, il n'y en a aucun, dit-il, qu'il place au-dessus de celui de les protéger, car ils sont ses enfants chéris <sup>1</sup>; ailleurs, il appelle notre pays l'appui et la sécurité, *el apoyo y seguridad*, de sa monarchie <sup>2</sup>, et pour le défendre, il exposera, s'il le faut, tout le reste de ses États <sup>3</sup>. Il ne se contente pas de les assurer de sa protection royale, il invoque celle des puissances célestes. Philippe IV avait placé la Belgique sous le patronage de la Vierge <sup>4</sup>; Charles II la placera sous celui de saint Joseph <sup>5</sup>.

Malheureusement, ces pompeuses déclarations devaient être démenties de la façon la plus cruelle. Dans cette cour de Madrid, occupée de ses plaisirs et livrée aux intrigues, on s'applique peu aux affaires publiques et, comme disait un diplomate hollandais, Sébastien de Chieze, « les ministres n'ont d'autre habileté que celle de rejeter sur autrui les fautes dont ils sont seuls coupables <sup>6</sup>. » Des premiers ministres de Charles II, il n'y en aura qu'un seul qui connaisse les Pays-Bas : c'est don Juan

<sup>1</sup> Lettre du 21 août 1692. (GACHARD, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux états de ces provinces*, p. 447.)

<sup>2</sup> Instructions générales données, le 15 décembre 1691, à Emmanuel de Bavière. (GACHARD, *Une visite aux Archives et à la Bibliothèque royales de Munich*, dans C. R. H., 5<sup>e</sup> série, t. VI, p. 35.)

<sup>3</sup> Charles II aux états, 5 novembre 1690 et 15 octobre 1693. (GACHARD, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux états de ces provinces*, pp. 439 et 449.)

<sup>4</sup> Lire, à ce sujet, la notice consacrée au marquis de Caracena par Gachard dans la *Biographie nationale*.

<sup>5</sup> Charles II aux états, 6 décembre 1678. (GACHARD, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux états de ces provinces*, p. 429.)

<sup>6</sup> Cité par KRÄMER, *De nederlandsch-spaansche diplomatie*, p. 48.

d'Autriche; mais ce prince n'exerça le pouvoir que trois ans (1677-1679), et, comme nous l'avons montré, il n'était pas à la hauteur du rôle qu'il voulait jouer. Dans le Conseil d'État, le plus important de tous les conseils de la monarchie, comme dans le conseil qui assista la reine mère jusqu'à la fin de sa régence, nous trouvons sans doute des hommes de mérite, d'un savoir étendu et d'une grande expérience des affaires, comme Peñaranda, le premier plénipotentiaire au congrès de Munster et qui faisait partie des deux conseils. Mais Peñaranda, qui autrefois, de 1645 à 1648, avait combattu les prétentions de la France avec une fermeté si hautaine, Peñaranda qui écrivait à Castel Rodrigo qu'il céderait plutôt Tolède que Cambrai <sup>1</sup>, avait changé d'opinion. Il était devenu l'adversaire irréconciliable de l'Autriche et le partisan de l'alliance française. Il était même prêt à abandonner les Pays-Bas, qu'il considérait maintenant comme un fardeau pour la monarchie, et il devait s'opposer énergiquement à la guerre qui fut déclarée à la France en 1673. Son collègue au Conseil d'État, le second Rodrigo, était au contraire l'adversaire de la France et un partisan de l'alliance avec les Provinces-Unies. Il avait été gouverneur des Pays-Bas de 1664 à 1668; mais, malgré l'activité qu'il y déploya, il ne parvint pas à se faire aimer des Belges, non plus que don Inigo Fernandez de Velasco y Tovar, le connétable de Castille, membre comme lui du Conseil d'État, et son successeur à Bruxelles où il resta jusqu'en 1670. Le comte de Monterey <sup>2</sup>, qui vint après eux dans notre pays prendre les rênes du gouvernement, ayant réussi à se rendre populaire, s'attira l'inimitié de ces deux conseillers, et, comme nous le verrons, il ne sera pas soutenu

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 132, la lettre de Peñaranda à Rodrigo, du 28 octobre 1645.

<sup>2</sup> Don Juan-Domingo de Zuniga y Fonseca, comte de Monterey, était fils de don Luis de Haro, le signataire de la paix des Pyrénées. Il n'avait que vingt-huit ans quand il fut nommé gouverneur des Pays-Bas. Mais, dit DE NENY dans ses *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens* (t. I, p. 104, édit. de 1784), il avait beaucoup de zèle, d'application et de capacité.

dans la campagne active qu'il mènera contre la France avant la guerre de Hollande.

Rodrigo et Peñaranda étant morts, le premier en 1675, le second en 1676, le connétable fut le seul conseiller d'État qui pût dire qu'il connaissait les Pays-Bas. Quand Monterey eut été rappelé à Madrid, en 1675, il n'eut plus de raison de contrarier le gouvernement de Bruxelles et il prit notre cause en main. Le comte de Bergeyck écrivait de Madrid, en 1676, que nos seuls protecteurs en Espagne étaient le connétable et don Pedro Fernandez del Campo y Angulo, marquis de Mejorado, secrétaire de la dépêche universelle, c'est-à-dire le premier secrétaire d'État de l'Espagne <sup>1</sup>. Les Espagnols connaissaient si peu ce qui se passait chez nous que le même connétable, réclamant l'année précédente un rapport détaillé sur notre pays, prétendait que ni la reine ni le Conseil d'État n'avaient depuis cinq ans la moindre connaissance de nos affaires <sup>2</sup>.

Malheureusement, les dispositions bienveillantes du connétable ne provoquèrent pas dans la cour de Madrid la sympathie dont nous avons besoin. Le connétable était rude et impérieux; trop fier pour se courber devant Valenzuela ou don Juan, il était peu recherché des autres fonctionnaires, et il n'eut jamais l'influence que sa haute naissance et ses fonctions élevées auraient dû lui procurer. Sa capacité était, du reste, très contestée. A Bruxelles, il avait complètement échoué. Ce fut même le plus insignifiant de nos gouverneurs. A en croire de Nony <sup>3</sup>, il passait son temps à toucher du clavecin, sans autre compagnie que celle de ses nains et de ses favoris, et criait qu'on voulait le tuer quand on lui parlait d'affaires. Le secrétaire de la dépêche universelle avait, au contraire, la confiance de

<sup>1</sup> Bergeyck à Villa Hermosa, Madrid, 17 juin 1676, dans GACHARD, *Bibliothèques de Madrid et de l'Escorial*, p. 554.

<sup>2</sup> Le connétable de Castille à Villa Hermosa, 2 janvier 1675, *ibidem*, p. 542.

<sup>3</sup> DE NONY, *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens*, t. I, p. 104. Paris, 1784.

la régente, confiance que ses mérites justifiaient ; mais il la perdit le jour où il se brouilla avec Valenzuela, et son emploi lui fut retiré pour être conféré à don Jeronimo de Eguya. Le vieux secrétaire ne survécut pas à sa disgrâce <sup>1</sup>.

Tels étaient nos amis et nos adversaires au sein du Conseil d'État, le conseil qui avait la plus grande influence sur les décisions royales, car la plupart de ses membres étaient membres ou présidents des autres conseils. Castel Rodrigo et le connétable, par exemple, devinrent successivement président du Conseil suprême de Flandre, conseil qui avait été créé par Philippe II pour aider le souverain dans l'administration des Pays-Bas, et que Philippe IV avait réorganisé en 1628. Mais le rôle de ce conseil était très limité : il se bornait à donner son avis sur l'octroi des mercèdes et des titres de noblesse ou des nominations aux emplois civils et ecclésiastiques dont le roi s'était réservé la collation <sup>2</sup>. On le consultait rarement sur des questions politiques et militaires ; son président était généralement un Espagnol, le plus souvent un ancien gouverneur des Pays-Bas. Tels furent Rodrigo et le connétable, et plus tard, en 1680, le comte de Monterey. Son influence sur nos affaires était des plus restreintes, moindre en tout cas que celle du Conseil d'État et que celle du Conseil de Castille, conseil qui, à la fin du siècle, devait primer tous les autres, y compris le Conseil d'État lui-même.

## II.

Quoi qu'on ait dit, la Triple Alliance n'avait pas vaincu ni même arrêté Louis XIV. En adoptant l'un des termes de l'*alternative* dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, le monarque français n'avait fait que suivre son propre pro-

<sup>1</sup> KRÄMER, *De nederlandsch-spaansche diplomatie vóór den vrede van Nijmegen*, p. 53, d'après les *Mémoires* de M<sup>me</sup> d'Aulnoy.

<sup>2</sup> GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. I, préface, p. xiv.

gramme. En s'arrêtant au cours d'une campagne brillante, il n'avait pas cédé aux menaces de l'Europe, puisqu'il s'était tenu à ses premières déclarations, ratifiées par un traité secret très avantageux, dont personne ne soupçonnait l'existence ni la portée. Il se donnait ainsi un air de magnanimité qui seyait bien à sa majestueuse personne. « Rien, dit-il dans ses *Mémoires*, ne me sembla plus nécessaire que de m'établir chez mes plus petits voisins dans une estime de modération et de probité qui pût adoucir en eux ces mouvements de frayeur que chacun conçoit naturellement à l'aspect d'une trop grande puissance. » La solution qui avait prévalu à Aix-la-Chapelle était la plus défavorable pour l'Espagne. Elle mettait les Français au cœur même de notre pays. Il eût été préférable pour les Espagnols d'abandonner comme *équivalent* toute la Franche-Comté. Mais la cour de Madrid comptait sur la jalousie qu'éveillerait chez les Hollandais le voisinage des Français. « Ce fut pour cette raison, dit de Neny, que Castel Rodrigo — et le gouverneur général des Pays-Bas se conformait en cela aux ordres de la reine régente <sup>1</sup> — aima mieux abandonner des places qui approchaient les frontières de la France de celles des Provinces-Unies, que de céder des possessions qui, à cause de leur éloignement — comme le Luxembourg ou la Franche-Comté — intéressaient peu les Hollandais et laissaient encore une barrière considérable entre la France et la Hollande <sup>2</sup>. »

On comprit vite à La Haye les inconvénients du traité d'Aix-la-Chapelle. Jean de Witt, que stimulait l'ambassadeur impérial, le baron de Lisola, parvint à faire signer par l'Angleterre et la Suède un traité en vertu duquel les puissances con-

<sup>1</sup> La reine régente à Castel Rodrigo, 1<sup>er</sup> avril 1668. (S. E. E., t. CXXXVIII, fol. 185.)

<sup>2</sup> *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens*, t. I, p. 102. Paris, 1784. — Sur le rôle de Lisola dans cette question de l'alternative, voir le dernier travail de PRIBRAM, *Franz Paul Freiherr von Lisola (1643-1674) und die Politik seiner Zeit*, p. 427. Leipzig, 1894.

tractantes garantissaient à l'Espagne la conservation de ses possessions <sup>1</sup>. En revanche, l'Espagne s'obligeait à payer un subside de 480,000 écus à la Suède dont l'armée resterait à sa disposition <sup>2</sup>.

Or, en ce moment, il était question d'un échange des Pays-Bas contre le Roussillon, c'est-à-dire que la France aurait reçu nos provinces et aurait restitué à l'Espagne les territoires de la Péninsule qui lui avaient été attribués par le traité des Pyrénées. Pour prix de cet échange, elle aurait promis son concours à la réintégration du Portugal dans l'unité ibérique. Ce projet, dont nous ne connaissons pas très bien l'origine, ne soulevait aucune difficulté. L'Empereur n'y perdait rien, puisque les Pays-Bas devaient échoir à Louis XIV à la mort de Charles II; au contraire, il y aurait gagné le Portugal et possédé du coup toute la Péninsule, car le traité secret du 20 janvier 1668 lui réservait l'Espagne proprement dite. Louis XIV, ou plutôt Lionne, ne prêta d'abord aucune attention à ces propositions, mais quand elles eurent pris quelque consistance, le roi de France en informa son allié, l'Empereur. Léopold, dont le défaut dominant était l'indécision et qui était entouré de conseillers rivaux, les uns dévoués à la France, les autres à l'Espagne, ne sut que répondre. Il fit des contre-propositions, que Louis XIV trouva peu pratiques. On en vint à chicaner sur l'époque où le pacte de 1668 devait sortir ses effets, sur les précautions à prendre pour en assurer la complète exécution et, en définitive, quand le roi de France fit des propositions formelles au sujet de cet échange, qui lui donnait du coup l'agrandissement territorial tant désiré, il reçut une réponse évasive <sup>3</sup>. La cour de Madrid observa la même réserve, et ce

<sup>1</sup> Voir dans DUMONT, *Cours universel et diplomatique du droit des gens*, t. VII, 1<sup>re</sup> partie, pp. 91 et 107, le traité de Westminster, du  $\frac{25 \text{ avril}}{5 \text{ mai}}$  1668, et le traité de La Haye, du 7 mai 1669.

<sup>2</sup> Acte donné par Camarra le jour même de la signature du traité de La Haye et annexé à celui-ci. (DUMONT, *Ibidem*, t. VII, 1<sup>re</sup> partie, p. 107.)

<sup>3</sup> LEGRELLE, t. I, pp. 133 et suiv.



projet d'échange fut définitivement abandonné, pour le grand bonheur des Belges, qui échappaient une fois de plus au danger d'être annexés à la France. Par contre, les Espagnols allaient se voir entraînés dans une nouvelle guerre pour la conservation de nos provinces.

Ce projet d'échange eût rencontré l'opposition de la Hollande qui se sentait menacée de plus en plus par la France. Jean de Witt persistait dans son idée de faire d'une partie de notre pays une barrière contre l'ambition de Louis XIV. Il eût même voulu que la Triple Alliance réglât d'avance le partage de la succession d'Espagne afin de limiter les prétentions du roi et de l'Empereur. Mais Louis XIV, fort de son traité secret avec l'Empereur, n'avait aucune raison pour se laisser faire la loi par la Triple Alliance, et le pensionnaire s'en tint à son premier plan. Au marquis de Pomponne, qui avait remplacé à La Haye le comte d'Estrades, il proposait la formation d'un État confédéré et libre qui servirait de barrière entre la France et la Hollande, et dont on détacherait Cambrai, Aire et Saint-Omer pour les donner à Louis XIV. Mais si Louis XIV pouvait désirer jadis l'acquisition de Cambrai, qui lui ouvrait la route du Brabant, d'Aire et de Saint-Omer, qui complétaient la conquête de l'Artois, il n'y attachait plus autant d'importance maintenant qu'il possédait au cœur de nos provinces des enclaves comme Audenarde, Charleroi, Binche, Ath et Tournai.

Néanmoins de Witt ne se regardait pas pour battu. Six mois plus tard, c'est-à-dire vers la fin de 1669, il proposait formellement l'érection d'une république belge, sous la réserve d'une simple rectification de frontières. La cession de Cambrai, d'Aire et de Saint-Omer n'eût pas été gratuite, mais l'équivalent ou la rançon des villes qui étaient devenues françaises depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, et qui eussent retourné à la Belgique afin que la nouvelle république eût une étendue raisonnable. Ce projet ne fut pas mieux accueilli que les précédents <sup>1</sup>.

Sentant que la rupture était proche, Jean de Witt se tourna

<sup>1</sup> LEGRELLE, t. I. pp. 208 et suiv.

vers l'Allemagne. En 1666, les Hollandais avaient conclu pour dix ans une quadruple alliance avec le Danemark, la maison de Brunswick-Lunebourg et le Brandebourg. Durant l'hiver de 1670 à 1671, ils mirent tout en œuvre pour se faire des alliés parmi les princes allemands. Ils sollicitèrent même l'assistance de leur ancien ennemi, l'évêque de Munster. Ils ne reçurent dans l'Empire que de vagues espérances. A Londres, ils échouèrent; Charles II s'était lié à Louis XIV. Ce fut en Espagne, dans ce pays dont ils avaient jadis si obstinément repoussé l'alliance, qu'ils rencontrèrent le plus de sympathie. Jérôme Van Beverningh, qu'ils envoyèrent à Madrid, parvint, le 17 décembre 1671, à faire signer par la régente une déclaration qui resta secrète et qui emportait l'obligation pour les deux pays de se secourir mutuellement en cas d'attaque de la France <sup>1</sup>. L'Espagne ne croyait pas que Louis XIV se contenterait des avant-postes que lui avait attribués le traité d'Aix-la-Chapelle, et comme la majorité des conseillers du jeune Charles II ne voulaient pas se défaire des Pays-Bas, force leur était de prendre leurs précautions contre tout retour offensif des Français. En s'associant aux Hollandais, ils étaient logiques, et il y a lieu de remarquer l'empressement avec lequel une nation aussi épuisée que l'Espagne promettait son assistance aux Provinces-Unies, que tout le monde abandonnait, empressement qui contraste avec les réticences calculées de Jean de Witt quand la cour de Madrid sollicitait son intervention en notre faveur.

<sup>1</sup> MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. III, pp. 662 et suiv. — Sur les relations de l'Espagne avec les Provinces-Unies à cette époque, voir H.-A. VAN DIJK, *Bijdrage tot de geschiedenis der nederlandsche diplomatie. Handelingen met Frankrijk en Spanje in de jaren 1668-1672*. Utrecht, 1851. — Cf. LEFÈVRE-PONTALIS, *Jein de Witt*, t. II, pp. 172 et suiv.

## III

Louis XIV croyait avoir isolé les Provinces-Unies comme avant la dernière guerre il avait isolé l'Espagne. Il avait détaché Charles II Stuart de la Triple Alliance et conclu avec lui, par l'intermédiaire de sa belle-sœur, M<sup>me</sup> Henriette, un traité dont une clause essentielle était l'engagement des deux princes d'attaquer, dès l'année suivante, les Provinces-Unies, les Français devant occuper les provinces continentales, et les Anglais, la Zélande. L'Empereur, que les Hollandais avaient essayé de rallier à la Triple Alliance et dont l'Espagne sollicitait le concours en vue de la guerre prochaine, resta fidèle à la France. Le 1<sup>er</sup> novembre 1671, il signa une convention secrète avec Louis XIV, aux termes de laquelle les deux souverains s'engageaient réciproquement à ne pas secourir leurs ennemis. Louis XIV s'assura de même l'alliance ou la neutralité de la plupart des princes allemands. Il avait même essayé d'obtenir l'alliance de l'Espagne. Les démarches de son envoyé à Madrid, le marquis de Villars, furent appuyées par les ambassadeurs anglais Sunderland et Godolphin, et plus tard par le chanoine Douffet, député de l'archevêque de Cologne <sup>1</sup>. Louis XIV faisait mine d'abandonner les prétentions qu'il avait élevées sur quelques dépendances des places acquises par le traité d'Aix-la-Chapelle. Il offrait même de ne conclure en aucun cas de traité avec la Hollande pour le partage des Pays-Bas <sup>2</sup>. Mais l'Espagne, nous l'avons dit, ne se laissa pas prendre au piège et, tout en proposant sa médiation, signa avec les états généraux,

<sup>1</sup> Voir aux Archives des Affaires étrangères, à Paris, *Cologne*, t. VIII, ff. 54 et suiv., les instructions données à Douffet, le 20 janvier 1672.

<sup>2</sup> Il retira plus tard ses promesses quand le comte de Montereau eut interdit l'entrée dans les Pays-Bas des eaux-de-vie et des produits manufacturés français. — Voir les instructions données à ce sujet à Du Pré, le 9 septembre 1671, et imprimées par M. MOREL-FATIO dans le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, t. XI, *Espagne*, p. 252.

le 17 décembre 1671, une convention secrète qui fut confirmée et étendue le 22 février de l'année suivante. En 1672, la France et l'Angleterre avaient achevé leurs préparatifs. Louis XIV, qui, le 4 janvier, avait signé un traité d'alliance offensive avec Maximilien-Henri de Bavière, entra en campagne avec la plus belle armée que la France eût eue jusque-là. Maximilien-Henri venait de déclarer la guerre aux Provinces-Unies comme archevêque de Cologne. Pendant que Turenne traversait la principauté de Liège avec le gros des forces royales, s'emparant des places de Tongres, de Visé, de Maeseyck, et ravageant de la façon la plus barbare le petit territoire épiscopal, au mépris de sa neutralité, le duc de Luxembourg prenait le commandement des troupes auxiliaires de Cologne et de Munster. Turenne avait à se rendre maître des vallées de la Meuse et du Rhin, Luxembourg devait tourner l'ennemi en culbutant les forces qu'il aurait massées derrière l'Yssel. Louis XIV prenait la Hollande à revers en passant par le territoire de ses deux alliés, l'archevêque de Cologne et l'évêque de Munster. Grâce au concours de ces deux princes, il put provisoirement négliger la place de Maestricht, et après s'être emparé d'Orsoy, de Rinberg, de Wesel, forteresses sans importance, il entra en Hollande, en passant le Rhin à Tolhuys, et repoussa facilement les forces inférieures que le prince d'Orange tenta de lui opposer.

Ce mouvement tournant des Français avait surpris les Hollandais. Hors d'état de résister, voyant leurs places capituler l'une après l'autre, ils demandèrent à traiter. Ils offraient toutes les villes de la généralité en Brabant et en Flandre, et dix millions. Cette offre devait être acceptée sur-le-champ, dit Mignet. Elle donnait à Louis XIV tout le pays qui séparait les Provinces-Unies des Pays-Bas espagnols, depuis la Meuse jusqu'aux bouches de l'Escaut. Elle lui donnait Maestricht, Venloo, Stevensweert, Bois-le-Duc, Ravenstein, Bréda, Steenberg, Berg-op-Zoom, Hulst, l'Écluse, etc. Elle plaçait la France victorieuse entre la république dépouillée des Provinces-Unies et le territoire isolé des Espagnols ; elle lui permettait de

faire trembler toujours l'une pour sa liberté, et de rendre désormais impuissants les efforts de l'autre pour le maintien de son existence; par là, elle annulait la Hollande et amenait inévitablement l'incorporation prochaine de toute la Flandre espagnole à la monarchie française. Le but poursuivi par les longues et habiles négociations des quatre années précédentes se trouvait atteint. La politique profonde et nationale — c'est toujours Mignet qui parle — qui se proposait d'étendre la France au nord et d'éloigner de ce côté sa frontière, trop rapprochée de sa capitale, était enfin réalisée <sup>1</sup>.

Mais Louvois, tout-puissant alors auprès de Louis XIV, fit rejeter ces propositions, comme insuffisantes. Le monarque français demanda des territoires beaucoup plus considérables <sup>2</sup>, de sorte que la Hollande, réduite à ses seules provinces du nord, eût été sous la menace perpétuelle de la France, et il voulut imposer des conditions aussi humiliantes qu'accablantes : la liberté pour tous les Français de voyager dans les Provinces-Unies sans être visités ni soumis à des droits de passage, la suppression de tous les édits sur le commerce portés depuis 1662, l'exercice public du culte catholique dans les sept provinces, un traitement convenable fait par chaque État aux curés ou aux prêtres qui desserviraient les églises, et le rétablissement des anciennes commanderies de Malte, vingt-quatre millions de livres pour les frais de la guerre, enfin l'envoi d'une ambassade solennelle qui lui présenterait tous les ans une médaille d'or par laquelle la République, en signe d'humilité et de reconnaissance, déclarerait tenir de lui la conservation de la liberté que les rois, ses prédécesseurs, l'avaient aidée à acquérir <sup>3</sup>.

Ces prétentions excessives provoquèrent dans les Provinces-Unies une révolution. Le fils de Guillaume II, autrement dit

<sup>1</sup> MIGNET, *loc. cit.*, t. IV, pp. 52-55.

<sup>2</sup> Louis XIV à Colbert de Croissy, du camp de Zeist, 1<sup>er</sup> juillet 1672, dans MIGNET, t. IV, p. 53.

<sup>3</sup> MIGNET, *ibidem*, p. 54.

le prince d'Orange, qui n'avait que vingt-deux ans, fut revêtu des hautes charges de stadhouder, de capitaine général et d'amiral. Les deux frères Corneille et Jean de Witt, que l'on rendait responsables des malheurs de la patrie, furent massacrés à La Haye par la population furieuse. Partout on se prépara à la résistance. En même temps, les états généraux sollicitèrent l'intervention de l'Espagne, de l'Empereur et des princes allemands. Le grand électeur de Brandebourg, l'oncle du prince d'Orange, fut le premier à répondre à leur appel. Il signa avec l'empereur un traité par lequel il s'engageait à secourir les Provinces-Unies avec une armée de 20,000 hommes. La flotte hollandaise, sous la conduite de Ruyter, tint tête aux escadres combinées de la France et de l'Angleterre. Enfin, les Hollandais percèrent leurs digues, et les inondations empêchèrent les Français de pénétrer plus avant dans le pays. La Hollande était sauvée !

Le prince d'Orange reprit alors l'offensive. Il essaya, mais vainement, de s'emparer de Woerden et de chasser le maréchal de Luxembourg, qui, maître de cette place et de quelques autres, menaçait toujours Amsterdam. Le prince conçut alors un projet audacieux. Trompant Luxembourg, il se dirigea vers Maestricht avec le gros de ses forces auxquelles se réunirent quelques milliers d'Espagnols qui étaient sous les ordres du comte de Marsin. Le duc de Duras, qui commandait à Maeseyck, ne put lui disputer le passage de la Meuse. Guillaume emporta le château de Fauquemont et poussa ses avant-postes jusqu'à la Roer. Comme il s'exposait à être pris entre Duras et Turenne, qui avait rejeté au delà du Rhin l'armée austro-brandebourgeoise, il rétrograda vers Maestricht et résolut de couper les communications de Turenne, de Duras et de Luxembourg avec la France. Il voulait s'emparer de Charleroi, la position la plus importante de la vallée de la Sambre et d'où était partie l'armée qui avait envahi les Provinces-Unies. Soutenu par le comte de Monterey, le gouverneur des Pays-Bas, qui, sans avoir reçu l'ordre de la cour d'Espagne, lui envoya 10,000 hommes et de l'artillerie, il fit une démonstration vers Tongres et parut

tout à coup devant Charleroi, le 13 décembre. Montal, le gouverneur, en était sorti pour défendre Tongres qu'il croyait menacé; il put rentrer néanmoins dans Charleroi, après avoir traversé avec une audace étonnante les lignes hollandaises, et il mit la place en état de défense; en même temps, Louvois lui envoyait des renforts qui firent échouer la tentative hardie du prince d'Orange. Guillaume dut lever le siège et rentrer en Hollande. Pendant qu'il poussait cette pointe audacieuse sur Charleroi, Luxembourg concevait le projet non moins extraordinaire de s'emparer de La Haye; il avait compté sur la gelée, mais la débâcle survint et le maréchal dut se retirer par des chemins fangeux, au prix d'immenses difficultés. Il se vengea en faisant tout brûler sur son passage. « On grilla tous les Hollandais qui étaient dans le village de Swammerdam dont on ne laissa pas sortir un des maisons, » écrivait le féroce soldat au prince de Condé <sup>1</sup>.

Le secours que Monterey avait prêté au prince d'Orange avait surpris la cour de Madrid, qui n'osait pas s'engager seule dans une guerre avec la France, et, d'autre part, avait exaspéré Louis XIV. Le roi de France voyait dans la conduite du gouverneur espagnol une violation de la paix des Pyrénées; il résolut de demander des explications à la cour de Madrid et, s'il n'en recevait pas, de se venger d'une manière éclatante. Il ne parlait de rien moins que de se jeter sur les Pays-Bas et d'enlever Bruxelles ou quelque place considérable. « Il serait d'éclat, écrivait-il à Louvois, d'agir pendant l'hiver <sup>2</sup>. » Louvois

<sup>1</sup> CAMILLE ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. I, pp. 403 et suiv. — La lettre de Luxembourg est du 7 janvier 1673. La veille, le même Luxembourg écrivait à Louvois : « Voici deux tambours des ennemis qui viennent répéter un colonel de grande considération parmi eux : je le tiens en cendres à cette heure, aussi bien que plusieurs officiers que nous n'avons point et qu'on redemande, qui, je crois, ont été tués à l'entrée du village où j'en vis d'assez jolis petits tas, et consumés par les flammes qui brûlèrent aussi bien des gens cachés dans les maisons. » (CAMILLE ROUSSET, *ibidem*, t. I, p. 411.)

<sup>2</sup> CAMILLE ROUSSET, *ibidem*, t. I, p. 414.

calma quelque peu l'ardeur guerrière de son maître en lui représentant qu'une invasion comme celle que Louis XIV projetait, serait regardée en Europe comme une déclaration de guerre, et que le roi assumerait devant l'opinion la responsabilité de l'agression. Mieux valait, selon lui, répondre à l'audace des Espagnols par des représailles, c'est-à-dire faire entrer immédiatement l'armée sur les terres de l'ennemi, non pour attaquer ses troupes ni ses places, mais pour faire vivre les soldats aux dépens des habitants.

Le roi se rendit aux raisons de son ministre. A Madrid, on désavoua, mais timidement, le comte de Monterey <sup>1</sup>; on chicanait sur le sens des articles du traité des Pyrénées que Louis XIV prétendait avoir été violés, et pendant ces interminables discussions, Monterey, qui s'attendait à une prochaine invasion des Français, levait des troupes et complétait les fortifications de Bruxelles <sup>2</sup>.

Les premiers mois de l'année 1673 se passèrent ainsi en préparatifs. Espagnols et Français s'observaient; de part et d'autre, on n'osait prendre l'initiative de la rupture. Entre les deux adversaires, dit un historien, c'était à qui ne porterait pas le premier coup <sup>3</sup>.

Le 1<sup>er</sup> mai, Louis XIV quitta Saint-Germain en grand appareil. La reine et la cour l'accompagnaient. Le 15, le roi, qui avait marché avec une lenteur majestueuse, établit son quartier général à Cambrai. Le 23, l'armée entra sur le territoire espagnol et prit position aux portes de Gand. Pendant quelque temps, on ne sut à Bruxelles de quel côté le roi porterait ses armes. Après avoir dévasté le comté de Flandre, les Français se jetèrent sur le Brabant où ils commirent d'affreux ravages <sup>4</sup>. Des villages entiers furent incendiés et les paysans furent obli-

<sup>1</sup> KRÄMER, *De nederlandsch-spaansche diplomatie*, pp. 94 et suiv.

<sup>2</sup> HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. II, pp. 95 et suiv.

<sup>3</sup> CAMILLE ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. I, p. 431.

<sup>4</sup> Sur la marche des Français, voir CAMILLE ROUSSET, *loc. cit.*, pp. 426 et suiv.



gés de se réfugier dans Bruxelles. La ville elle-même fut cernée par les Français; un moment, elle ne pouvait plus communiquer avec le dehors que par la porte de Namur. Le comte de Monterey s'était mis à la tête des troupes et avait laissé le commandement de la ville à Charles d'Artemberg, prince de Rebecq. La comtesse, sa femme, écrivit à Louis XIV pour se plaindre des excès commis par ses soldats et lui envoya Manuel de Lira, qui avait été désigné pour remplacer Gamarra à l'ambassade de La Haye, ainsi que le baron de Dongelberg, député des états, et un membre du magistrat. Louis prétendit ignorer les déprédations de ses troupes et répondit d'une manière vague qu'il ne savait pas quand il continuerait sa marche. Il reçut toutefois les envoyés avec bienveillance et donna à Lira son portrait enrichi de diamants. Les désordres de ses soldats dans la banlieue persistèrent néanmoins; le 2 et le 3 juin, les Bruxellois s'attendirent même à être assiégés<sup>1</sup>. Enfin, l'armée partit et se dirigea vers le pays de Liège. Cette démonstration sur Bruxelles était destinée à tromper les Espagnols et à les empêcher de jeter du secours dans Maestricht dont Louis XIV voulait faire le siège. Le stratagème réussit. Le 6 juin, l'armée française investissait Maestricht qui capitula après une résistance héroïque (2 juillet 1673)<sup>2</sup>.

#### IV.

Pendant ces événements, un congrès s'était ouvert à Cologne sous la présidence de la Suède dont la Hollande, dès le début des hostilités, avait imploré la médiation. Louis XIV avait refusé d'accorder une suspension d'armes, mais il consentit à envoyer des députés au congrès. Il réclamait des Hollandais tous les pays de la généralité, sinon Maestricht et le faubourg de Wyck,

<sup>1</sup> Sur tout ceci, voir les détails donnés par HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. II, p. 97, et la lettre de Lira à la reine régente, du 14 juin 1675. (S. E. E., t. CXLV, f. 243.)

<sup>2</sup> CAMILLE ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. I, p. 431.

Gravé et ses dépendances, le pays de Cuik, Bois-le-Duc et sa mairie, le fort de Crève-cœur, le fort et l'île de Bommel ou bien la baronie de Bréda en échange, le fort de Saint-André, l'île de Voorne, la ville de Nimègue, qu'à la rigueur on pourrait raser, et toute la partie de la Gueldre située à gauche du Wahal, après toutefois que les forts de Knotzenbourg et de Schenck, demeurés sur le territoire des états, auraient été démolis; il exigeait en outre les terres de Berg-op-Zoom, Lilloo, Willemstad et Steenberg. Comme il savait que les états généraux étaient peu disposés à abandonner les pays de la généralité de peur d'être séparés des Pays-Bas espagnols, il permit à ses plénipotentiaires d'adhérer à un plan proposé par les médiateurs suédois et qui, au fond, était l'œuvre des Hollandais eux-mêmes, plan qui consistait à rendre à l'Espagne ces mêmes pays de la généralité en échange de places équivalentes du Hainaut ou de la Flandre qu'elle donnerait à la France <sup>1</sup>. Dans la suite, Louis XIV ne fit plus mention de Lilloo ni de Berg-op-Zoom, Willemstad et Steenberg <sup>2</sup>; il finit même par ne plus réclamer des Hollandais que Maestricht et ses dépendances. Il est vrai qu'il leur demandait d'intervenir auprès des Espagnols en vue d'obtenir la cession à la France d'une partie des Pays-Bas, sacrifice auquel l'Espagne ne pouvait consentir sans recevoir des Provinces-Unies une compensation territoriale suffisante. Dans l'ultimatum qu'il envoya au congrès, le roi de France réclamait Aire, Saint-Omer, Cambrai et le Cambrésis, les châtelainies d'Ypres, de Cassel, de Bailleul, en exigeant qu'on rasât le fort de Linck et la ville de Condé. Il proposait, suivant que les Espagnols ou les Hollandais l'aimeraient mieux, de prendre à la place des châtelainies d'Ypres, de Cassel et de Bailleul, la Franche-Comté ou le

<sup>1</sup> Instructions données, le 18 avril 1673, aux plénipotentiaires français à Munster (Colbert de Croissy, Barillon et Courtin), dans MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. IV, p. 141.

<sup>2</sup> Louis XIV à Colbert de Croissy, 18 août 1673. (MIGNET, *ibidem*, t. IV, p. 163.)

Luxembourg, ou bien la ville de Grave, le pays de Cuick et la moitié de la mairie de Bois-le-Duc. Enfin, si l'on ne voulait pas lui donner Maestricht, il demandait en échange le comté de Namur et la ville de Mons. Il offrait de convenir à l'amiable du règlement pour le commerce, quand la paix aurait été signée, de réduire à six millions l'indemnité de guerre (il en réclamait d'abord vingt) et de se relâcher sur la clause du rétablissement du catholicisme dans les Provinces-Unies<sup>1</sup>. Quoique ces propositions fussent bien différentes des précédentes, les Hollandais les rejetèrent. Forts de la nouvelle victoire navale que Ruyter venait de remporter dans la mer du Nord (21 août), ils ne voulaient plus souscrire à la cession des territoires que Louis réclamait, comme celui de Maestricht, ce qui eût été une menace perpétuelle pour les Provinces-Unies ; ils ne pouvaient non plus profiter de la faculté que le roi leur laissait de céder une partie de la généralité à l'Espagne avec l'obligation pour celle-ci de donner à la France des territoires équivalents du sud de la Belgique, car tandis que Louis XIV remettait à ses plénipotentiaires à Cologne l'ultimatum dont nous venons d'exposer la teneur, les Hollandais s'alliaient avec les Espagnols ; ils ne pouvaient plus dès lors traiter avec la France que de concert avec leurs alliés.

Ce serait sortir de notre sujet que de raconter les négociations qui précédèrent la conclusion de la Grande-Alliance de La Haye de 1673, dans laquelle entrèrent les Provinces-Unies, l'Espagne, l'Autriche et la Lorraine<sup>2</sup>. Nous dirons

<sup>1</sup> MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. IV, pp. 166-167. L'auteur ne donne pas la date des dernières propositions de Louis XIV.

<sup>2</sup> Voir, à ce sujet, P.-L. MULLER, *Nederland's eerste betrekkingen met Oostenrijk*, dans les mémoires de l'Académie royale des sciences d'Amsterdam, 5<sup>e</sup> partie, 1870. — JULIUS GROSSMANN, *Der kaiserliche Gesandte Franz von Lisola im Haag, 1672-1675*, dans l'ARCHIV FÜR ÖSTERREICHISCHE GESCHICHTE, t. LI ; KRÄMER, *De nederlandsch-spaansche diplomatie*. Utrecht, 1892, et PRIBRAM, *Franz Paul Freiherr von Lisola (1615-1674) und die Politik seiner Zeit*, pp. 594 et suiv.

seulement que les négociations entre les Provinces-Unies et l'Espagne furent longues et laborieuses. Avant que Louis XIV n'eût envahi leur pays, les états généraux voulurent étendre la convention secrète du 17 décembre 1671 et conclure avec Charles II une alliance offensive et défensive. Ils avaient envoyé à cet effet un agent à Madrid — c'était Adrien Paets — pour traiter avec la cour, pendant que leurs commissaires se rendaient à Bruxelles pour s'entendre avec le comte de Monterey et qu'eux-mêmes négociaient à La Haye avec l'ambassadeur espagnol, don Manuel de Lira <sup>1</sup>.

A Madrid, les opinions étaient très divisées. La reine mère avait horreur de la guerre, et parmi les conseillers d'État, ceux qui, par tempérament, étaient hostiles à la France, comme Castel Rodrigo et le connétable de Castille, étaient, en ce moment, disposés à demander le rappel du comte de Monterey, qu'ils haïssaient, plutôt que de satisfaire les états généraux. Aussi, pendant longtemps, l'envoyé hollandais se heurta contre une invincible résistance. En vain offrait-il ce qui pouvait flatter l'amour-propre de l'Espagne, comme de la rétablir dans tous les territoires qu'elle possédait avant la paix d'Aix-la-Chapelle, la cour ne sortait pas de sa réserve. La menace de Louis XIV de punir les Espagnols qui prendraient du service dans les Provinces-Unies, en confisquant les biens qu'ils possédaient en France, l'entrée du roi dans les Pays-Bas, même la prise de Maestricht, ne déterminèrent pas davantage l'Espagne à une rupture. Elle répondait invariablement qu'elle attendait la réponse de la cour de Vienne avant de prendre une décision <sup>2</sup>.

A La Haye, les négociations ne marchaient pas plus vite. Il y avait un peu de la faute des Hollandais. Tout en sollicitant l'alliance de l'Espagne, les états généraux voulaient en quelque sorte dicter à leurs alliés la ligne de conduite à suivre. Dès l'ouverture des négociations, c'est-à-dire dès le mois de juin

<sup>1</sup> Sur la mission d'Adrien Paets, voir le livre précité de Krämer.

<sup>2</sup> KRÄMER, *loc. cit.*, pp. 54 et suiv.

1672, les hommes d'État hollandais insinuaient à Manuel de Lira qu'il conviendrait, pour éloigner les Français, que l'Espagne reprit les pays de la généralité et qu'elle abandonnât à la France en échange une partie de la Flandre, du Hainaut ou du marquisat de Namur<sup>1</sup>. De cette façon, l'Espagne rectifiait la frontière du sud des Pays-Bas et rentrait en possession d'anciens territoires dont la majeure partie de la population était catholique, en même temps que les Hollandais se trouvaient débarrassés du voisinage des Français. Cette idée obsédait les hommes d'État hollandais et ils la remirent en avant pendant les conférences de Cologne avec une insistance grandissante. Ils la firent agréer des Suédois, et nous avons vu que Louis XIV admit leur projet comme base de la paix.

Ce projet, du reste, était tout à l'avantage du roi de France. Louis XIV avait tout intérêt à échanger les territoires conquis sur les Hollandais contre une partie de la Flandre ou du Hainaut. Il complétait par là les acquisitions réalisées par la paix d'Aix-la-Chapelle, il faisait son *pré carré*, comme le conseillait Vauban<sup>2</sup>, il donnait une protection plus forte à Paris et au nord de la France, ce qui était la grande préoccupation des hommes d'État et des hommes de guerre d'alors. Mais pour obtenir cette rectification de frontières si nécessaire, il fallait l'assentiment de l'Espagne.

Or, pour les Espagnols, pour Lira du moins, cet échange n'avait, en lui-même, rien de désavantageux, mais il déplaisait à notre diplomate que la proposition vint des Hollandais, de ceux-là mêmes qui avaient besoin des secours de son pays. Il se rappelait, non sans amertume, la façon dont la Hollande avait secouru l'Espagne dans la guerre précédente, et l'*alternative* qu'elle lui avait en quelque sorte imposée. Il donna à entendre que de telles insinuations étaient indiscretes; il taxa

<sup>1</sup> Lira à Monterey, 8 juillet 1672. (S. E. E., t. CCXI, f. 15.) — Le même au même, 10 août 1672. (*Ibidem*, f. 55.)

<sup>2</sup> Vauban à Louvois, 19 janvier 1673, cité par CAMILLE ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. 1, pp. 430-431.

les Hollandais d'ingratitude <sup>1</sup> ; il alla même jusqu'à déclarer que son roi pourrait bien renoncer une bonne fois aux Pays-Bas qui lui coûtaient tant d'hommes et d'argent, et que cette renonciation mettrait la Hollande à la merci de la France. A quoi les Hollandais répondaient qu'ils n'avaient plus qu'une chose à faire : traiter avec leurs ennemis <sup>2</sup>. Quoique ces propos ne fussent, après tout, que des paroles en l'air, ils ne laissaient pas d'inquiéter l'ambassadeur espagnol. Depuis le début des négociations, il craignait une réconciliation des Provinces-Unies avec la France, faite à l'insu de l'Espagne et à son détriment. Il croyait que cette nation, composée en grande partie de marchands et occupée avant tout de ses intérêts matériels, n'aurait aucun scrupule d'abandonner ses alliés quand elle y trouverait son avantage. Il croyait aussi que Louis XIV serait vite lassé de la guerre qu'il faisait en Hollande et que, satisfait d'avoir donné une leçon à des républicains qui l'avaient bravé, il reviendrait tôt ou tard à ses premiers projets de s'emparer de tous les Pays-Bas <sup>3</sup>.

Il fallait de part et d'autre faire des concessions. L'Espagne ne pouvait abandonner la Hollande. Elle était engagée par la convention secrète du 17 décembre 1671 et par l'assistance que Monterey avait prêtée au prince d'Orange lors de son entreprise sur Charleroi. Tôt ou tard, du reste, la guerre devait éclater ; elle était inévitable, et l'opinion publique dans la Péninsule se prononçait de plus en plus pour une solution énergique. Les Hollandais, d'autre part, devaient ménager l'amour-propre de l'Espagne, puisqu'ils sollicitaient son intervention armée. A la fin du mois d'août, on tomba d'accord. L'Espagne conclut avec la République un traité d'alliance offensive et défensive, et promit de lui fournir 8,000 hommes. Les

<sup>1</sup> Lira à la reine régente, 24 février 1675. (S. E. E., t. CXLV, f. 68.)

<sup>2</sup> Lira à Monterey, 7 août 1675. (*Ibidem*, t. CCXIII, f. 15.)

<sup>3</sup> Le même au même, 16 juin 1672. (*Ibidem*, t. CCX, f. 218.) — Cf. la reine régente à Lira, 9 novembre 1672 (*Ibidem*, t. CXLIV, f. 557), et Monterey à Lira, 5 janvier 1675. (*Ibidem*, t. CCXI, f. 245.)

deux États se garantirent leurs positions respectives sur terre et sur mer et les états généraux s'engagèrent à ne point faire la paix avec le roi de France avant que l'Espagne n'eût été remise en possession des territoires qui lui avaient été enlevés depuis le traité des Pyrénées. Réciproquement, la Hollande devait recouvrer tout ce qu'elle avait perdu, à l'exception de Maestricht qui serait réuni aux Pays-Bas espagnols. Entraîné par le bouillant Lisola, son ministre à La Haye, l'empereur Léopold signa un traité semblable. L'Espagne, qu'impatientait la lenteur des hommes d'État autrichiens, avait représenté à Vienne que le but du roi de France n'était pas seulement de ruiner les Hollandais, mais de s'emparer des Pays-Bas pour arriver à l'empire et à la monarchie universelle <sup>1</sup>. Enfin, le duc Charles IV de Lorraine, à qui l'on promettait la restitution de son duché, entra à son tour dans la coalition. Les trois traités furent signés à La Haye le même jour, le 30 août 1673 <sup>2</sup>. Le 16 octobre, Monterey déclarait la guerre à la France au nom de Charles II.

## V.

Avant de reprendre le récit des hostilités, représentons-nous les positions et les forces respectives des belligérants. Les Français occupent dans le sud des Pays-Bas espagnols les places de Bergues, de Furnes, d'Armentières, de Courtrai, de Lille, de Douai avec le fort de Scarpe, de Tournai, d'Audenarde, d'Ath, de Binche et de Charleroi. Au nord, c'est-à-dire dans les Provinces-Unies, ils ont retiré les garnisons des for-

<sup>1</sup> Voir les instructions données, le 40 juin 1675, à don Pedro Ronquillo, membre du Conseil de Castille et du Conseil des Indes, superintendant de la justice militaire, envoyé extraordinaire à Vienne (S. E. E., t. CCXII, f. 213) et le traité d'alliance du 28 août de la même année entre l'Autriche et l'Espagne dont le texte a été imprimé par M. PRIBRAM, *loc. cit.*, pp. 609 et suiv., d'après l'original qui est aux Archives de Vienne.

<sup>2</sup> On en trouvera le texte dans DUMONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. VII, 1<sup>re</sup> partie, pp. 240 et suiv.

teresses dont ils se sont emparés et n'ont conservé que Maestricht et Grave. Ils sont maîtres de la plus grande partie du pays de Liège où ils occupent Tongres, Visé et Maeseyck. Maximilien de Bavière, leur allié, n'a protesté que pour la forme contre la violation de la neutralité du territoire épiscopal. Il devra cependant abandonner Louis XIV quand l'Empire, par l'organe de la diète de Ratisbonne <sup>1</sup>, aura déclaré la guerre à la France. La coalition dispose de forces nombreuses. On y compte des corps d'armée hollandais, espagnols, impériaux avec lesquels elle attaquera son adversaire par le nord et par l'est, c'est-à-dire aux Pays-Bas et sur le Rhin, mais ses forces sont disséminées ; ses généraux, notamment le prince d'Orange et le comte de Souches, le commandant des troupes impériales, s'entendent fort mal ; ses soldats manquent souvent du nécessaire et les forteresses qui devraient les abriter tombent en ruines. La France a l'avantage de l'unité et de la concentration. Colbert a rétabli ses finances ; Louvois a réorganisé ses armées. Ses soldats sont disciplinés et les généraux qui les commandent s'appellent Turenne et Condé. Jamais roi n'avait eu à sa disposition des troupes plus aguerries ni des capitaines plus habiles.

La vallée de la Meuse avait alors comme maintenant une importance stratégique de premier ordre. C'était par là que Louis XIV avait pénétré dans l'électorat de Cologne, sa première base d'opérations contre les Hollandais. Il y détenait, comme nous venons de le dire, les postes avancés de Tongres, de Visé, de Maestricht, de Maeseyck et de Grave. Les alliés devaient le prévenir dans la partie supérieure du fleuve, s'ils ne voulaient pas voir couper toutes les communications entre les Pays-Bas et l'Allemagne. Tout d'abord, il fallait être maître de la place de Liège. C'est ce qu'avait compris depuis longtemps François de Lisola, l'ambassadeur d'Autriche près les Provinces-Unies. Avant que Léopold n'eût rompu avec la France, l'infatigable diplomate, que nous retrouvons partout

<sup>1</sup> Le 26 mai 1674.



où il s'agit de combattre la France, se préoccupait déjà de la principauté. Un de ses amis, François d'Allamont, évêque de Gand et chanoine de Saint-Lambert, le secondait activement et cherchait à ruiner l'influence de la France dans la bourgeoisie et le haut clergé liégeois. Son secrétaire, Claude Ligier, se rendit même à Liège et il y resta longtemps, aux frais de son maître, car Léopold, qui n'osait pas encore rompre avec la France, désapprouvait cette intervention de son ministre dans un État neutre.

Quand le traité du 30 août 1673 eut rapproché l'Autriche de l'Espagne, Lisola renouvela ses instances auprès du comte de Monterey, le gouverneur des Pays-Bas, pour qu'il empêchât la citadelle de Liège de tomber aux mains des Français. L'Empereur, écrivait-il, lui avait donné des ordres en ce sens <sup>1</sup>. Le comte de Schélarde devait commander le corps d'Allemands qu'on introduirait dans la place. Il demanda à Monterey de lui prêter main-forte, en se tenant près de Léau ou à Namur : 1,800 soldats suffisaient pour tenter la chose <sup>2</sup>. Lisola se trouvait en ce moment au congrès de Cologne. Monterey répondit à Lira qu'il ne perdait pas de vue une affaire de cette importance <sup>3</sup>. Vers la fin de l'année, Lisola se rendit même avec Schélarde à Liège afin de préparer les esprits. Le jeudi 14 décembre, les Espagnols devaient se réunir aux Hollandais, et le surlendemain, les alliés devaient camper sous les murs de Liège. Mais le concours des Espagnols fit défaut. Du reste, les habitants du plat pays, qui avaient déjà à se plaindre des contributions prélevées par les alliés, se souciaient peu d'encourir la vengeance des Français en favorisant les entreprises du gouvernement de Bruxelles <sup>4</sup>. Une tentative du prince d'Orange

<sup>1</sup> Lisola à Monterey, Cologne, 5 septembre 1673. (S. E. E., t. CCXIII, f. 95.) — Lisola à Lira, 22 septembre 1673. (*Ibidem*, f. 78.)

<sup>2</sup> Dépêche précitée de Lisola à Monterey, du 5 septembre.

<sup>3</sup> Monterey à Lira, 8 octobre 1673. (*Ibidem*, f. 105.)

<sup>4</sup> Lira à Monterey, 16 mars 1674. (*Ibidem*, t. CCXIV, f. 102.) — Cf. JULIUS GROSSMANN, *Der kaiserliche Gesandte Franz von Lisola im Haag*,

sur Charleroi à la fin de cette même année 1673 n'eut pas plus de succès.

Les Français furent plus heureux. Ils avaient pris Huy et Dinant, ce qui leur donnait deux nouveaux postes avantageux sur la Meuse. Ils entrèrent derechef dans la Franche-Comté. Besançon capitula le 16 mai 1674, et cette province, que l'Espagne n'avait pas su mieux défendre qu'en 1668, resta définitivement à la France. Cette conquête permit à Louis XIV de renforcer l'armée du nord, que commandait le prince de Condé, et l'armée du Rhin, qui était sous les ordres de Turenne.

Le prince d'Orange, généralissime des forces austro-hollandaises, voulut chasser les Français du Hainaut, mais il trouva Condé fortement établi dans une position inattaquable, le long du Piéton, non loin de Charleroi, et préparé à se porter, suivant les circonstances, sur la Meuse ou en Flandre. Après être resté quelques jours sur les coteaux opposés, il leva son camp et prit la route de Mons. Pendant que les alliés marchaient en files amincies, Condé se jeta sur leur arrière-garde, que commandait le prince de Vaudemont, fils de Charles de Lorraine et de Béatrice de Cusance, et la mit en pleine déroute. En même temps, il faisait occuper le village de Seneffe, après un engagement meurtrier. Quelques régiments ennemis ayant fait un retour offensif, la bataille devint acharnée et coûta beaucoup de monde aux deux armées en raison de la difficulté des lieux. Au bout de cinq heures, Condé avait détruit un corps ennemi, fait trois mille prisonniers, enlevé une centaine de drapeaux, les équipages des généraux, les voitures, les caisses militaires, les bagages. Dans ce moment, le prince d'Orange et le comte de Souches, le général en chef des Impériaux, avaient rallié leur avant-garde sur les hauteurs de Fayt. Ils

1672-1673, dans l'ARCHIV FÜR ÖSTERREICHISCHE GESCHICHTE, t. LI. — PARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège au XVII<sup>e</sup> siècle*, t. II, pp. 58 et suiv., et surtout le travail déjà précité de PRIBRAM, *Franz Paul Freiherr von Lisola (1643-1674) und die Politik seiner Zeit*, pp. 655 et suiv.

avaient avec eux leur canon, très supérieur à celui des Français. Condé, qui voulait une victoire complète, lança ses troupes à l'assaut des positions ennemies. On se battit toute la soirée et une partie de la nuit, mais les Allemands montrant autant de vigueur à se défendre que les Français à les attaquer, ne se laissèrent pas entamer et infligèrent des pertes énormes à la cavalerie française. De part et d'autre on s'attribua la victoire (11 août 1674) <sup>1</sup>.

Après cette bataille indécise, les coalisés, qui conservaient toujours l'avantage du nombre, voulurent au moins enlever une place. Ils investirent donc Audenarde, une des plus avancées de celles que Louis XIV possédait aux Pays-Bas. Vauban s'y jeta. Condé rallia le maréchal d'Humières avec quelques garnisons de Flandre et marcha pour la secourir. Guillaume était d'avis de livrer une seconde bataille, mais le comte de Souches et Monterey, paraît-il, s'y opposèrent. Les coalisés se séparèrent alors par suite de la mésintelligence de

<sup>1</sup> Pour le récit de la bataille, nous renvoyons à CAMILLE ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. II, pp. 41 et suiv., et surtout au duc d'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, t. VII, pp. 486 et suiv. — Parmi les sources, nous signalons quatre relations espagnoles, publiées dans les *Documentos inéditos*, t. XCV, et analysées par GACHARD dans les *Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, pp. 357 et suiv. L'une d'elles est extrêmement sévère pour le comte de Monterey qu'elle accuse de légèreté, d'incapacité, presque de trahison. Ces reproches ne concordent guère avec les témoignages que nous avons sur le compte de ce gouverneur. Que Monterey, qui avait à peine trente-deux ans, n'eût guère d'autorité sur les généraux de la coalition, nous le croyons volontiers, mais qu'il se fût montré aussi indifférent au succès des alliés et au sort des blessés, nous l'admettons avec peine. Une telle conduite ne cadrerait pas avec l'activité qu'il avait déployée l'année précédente pour relever les fortifications de Bruxelles. Cette relation nous paraît avoir été écrite par un ennemi du gouverneur et destinée à le perdre dans l'estime de Valenzuela. Le comte demanda du reste son rappel. Quand il retourna en Espagne, en 1675, il tomba en disgrâce. Ce ne fut que plus tard, en 1680, qu'il obtint la présidence du Conseil de Flandre. Voir, à ce sujet, les lettres du comte de Bergeyck à Villa Hermosa, analysées par GACHARD dans les *Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, pp. 344 et suiv.

leurs chefs. Les troupes impériales allèrent grossir l'armée du Rhin. Le prince d'Orange se replia sur Grave dont il s'empara. Ce fut le seul succès de la campagne.

L'année suivante, Louis XIV dirigea une expédition en personne dans la vallée de la Meuse. Dinant et Huy avaient été reconquis par les Impériaux. Liège était toujours libre. Le prince d'Orange, reprenant les projets de Lisola, mort le 13 décembre 1674, cherchait à introduire des troupes dans la place. Un agent de l'Autriche, le cardinal de Baden, chanoine de la cathédrale, recrutait des partisans dans la bourgeoisie et le clergé, et travaillait à se faire nommer coadjuteur de Maximilien. Mais, pas plus en 1675 que les années précédentes, les coalisés ne surent agir de concert ni tenter un sérieux effort pour s'emparer de Liège. Ordre même fut donné de Madrid au comte de Monterey de renoncer à faire la guerre aux Liégeois<sup>1</sup>. Or, en ce moment même, Des Carrières, l'agent français à Liège, négociait avec le baron de Vierset, le commandant de la citadelle. On s'était emparé des bagages du cardinal de Baden et on avait surpris les desseins des Impériaux. Pour les prévenir, Louvois donna l'ordre à Des Carrières de traiter à tout prix avec le gouverneur. Dans la nuit du 27 au 28 mars, 1,500 hommes de la garnison de Maestricht entraient dans la citadelle et Vierset se retira en France où, pour prix de sa trahison, dit Pomponne, il reçut une pension de 12,000 livres et le gouvernement de Pontoise<sup>2</sup>. Quelques semaines

<sup>1</sup> La reine régente à Monterey, 15 janvier 1675 (S. E. E., t. CIV, f. 28) : « ... y os encargo que guardeis las ordenes que teneis para no mover la guerra por nostra parte ni por nostras officios a los de Lieja como se os tiene prevenido. » Le prince d'Orange avait raison quand il écrivait à Fagel, le pensionnaire de Hollande : « Vous savez combien de fois j'ai écrit à Bruxelles de prendre ce poste, et cependant toutes mes précautions n'ont servi de rien et les Espagnols et les Allemands ont gasté toutes mes affaires en laissant perdre la citadelle de Liège dont vous voyez les suites. » (Cité par ROUSSET, *loc. cit.*, t. II, pp. 163 et suiv.)

<sup>2</sup> LONCHAY, *La principauté de Liège, la France et les Pays-Bas au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 403.

plus tard, le 11 mai, Louis XIV se mettait à la tête de son armée; il reprit Huy et Dinant et envoya une division assiéger Limbourg. Le prince d'Orange, uni au nouveau gouverneur des Pays-Bas, le duc de Villa Hermosa, marcha au secours de la place, mais il fut paralysé par la faiblesse et la lenteur des alliés. Limbourg capitula le 21 juin, jour où Louis XIV rentrait à Versailles, après une promenade triomphale de quelques semaines <sup>1</sup>.

## VI.

Tant d'échecs étonneront peut-être si l'on songe aux forces dont disposait la coalition, mais nous avons vu que plusieurs causes paralysaient ses efforts. Chacun combattait pour ses propres intérêts. Les Espagnols espéraient reprendre aux Pays-Bas ce qu'ils avaient dû abandonner par les traités des Pyrénées et d'Aix-la-Chapelle. Les Hollandais, depuis que leur pays n'était plus le théâtre des hostilités, cherchaient à traiter avec la France aux conditions les moins désavantageuses, quittes à laisser retomber tout le poids de la guerre sur les Espagnols qui s'étaient compromis pour eux. Les Impériaux procédaient avec leur lenteur habituelle <sup>2</sup>, qui faisait quelquefois échouer les opérations militaires le mieux combinées. Les généraux français, au contraire, agissaient avec ensemble et commandaient à des troupes disciplinées qui brûlaient de se distinguer sous les yeux d'un monarque qui savait reconnaître généreusement la valeur militaire. D'un côté donc, discorde et impuissance; de l'autre, harmonie et vigueur.

En réalité, c'était pour l'Espagne que les coalisés faisaient la guerre. Car, si l'on voulait contenir l'ambition de Louis XIV,

<sup>1</sup> MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. IV, pp. 555-556. — NAMECHE, *Cours d'histoire nationale*, t. XXIV, p. 10.

<sup>2</sup> Voir les termes sarcastiques dont se sert Lira à l'égard du général impérial Montecuculi dans sa dépêche à Monterey, du 5 mars 1675. (S. E. E., t. CCXV, f. 252.)

arrêter cette expansion de la France vers le Rhin, expansion qui menaçait l'équilibre européen, il fallait maintenir la monarchie espagnole, empêcher surtout le démembrement des Pays-Bas. Or, l'Espagne, qui était la puissance la plus intéressée au succès de la coalition qui s'était formée contre Louis XIV, était aussi la puissance qui y contribuait le moins. Elle avait courageusement déclaré la guerre à la France, mais l'épuisement de ses finances la condamnait à un rôle purement passif. Aussi les Hollandais se plaignaient-ils amèrement de l'inaction des Espagnols. Ils avaient équipé plusieurs flottes pour maintenir l'autorité de l'Espagne en Sicile et ils ne recevaient jamais qu'avec des retards considérables et quelquefois pas du tout les subsides que la cour de Madrid s'était engagée à leur fournir. Leur conduite avait été très correcte. Ils avaient tenu jusque-là leur promesse ; ils avaient même été au delà. Lira était le premier à leur rendre justice à cet égard <sup>1</sup>. Il montrait à la reine régente combien l'indécision ou l'inertie de ses conseillers était funeste. Il importait de savoir ce que l'on voulait. Désirait-on traiter de la paix à la première victoire que l'on remporterait ? Dans ce cas, il fallait donner des instructions positives à Bruxelles, car si pour traiter de la paix on faisait attendre deux mois les ordres nécessaires, on laisserait à l'ennemi le temps d'exécuter ses projets. Voulait-on continuer la guerre ? Il fallait fournir des moyens réels et non imaginaires. Sinon, on n'avait pas d'armée et l'on perdrait ses alliés. La défection d'un seul suffisait pour qu'on fût obligé de signer une paix honteuse <sup>2</sup>. Si ces moyens existaient, il fallait pousser

<sup>1</sup> « De Holandeses ni tenemos que quearnos ni que pretender dellos, pues han hecho hasta hoy lo que nadie esperó de su empeño ni de sus obligaciones, pasando mas allá de là que les imponen sus tratados con V. M. y con el Señor Emperador. » (Lira à la reine régente, 8 janvier 1675, dans S. E. E., t. CXLVII, f. 16.) — Sur l'inexactitude des Espagnols à remplir leurs engagements, voir l'ouvrage précité de KRÄMER, *De nederlandsch-spaansche diplomatie*, pp. 151 et suiv.

<sup>2</sup> « Para la continuacion de la guerra y para la tratacion de la paz son menester resoluciones positivas, aunque sean eventuales, las unas

les opérations avec vigueur; sinon, s'empressez de traiter; plus la paix serait tardive, plus elle serait désavantageuse. Les alliés perdront confiance, ajoutait-il, quand ils verront que nos actes ne cadrent pas avec nos paroles et nous serons les seuls trompés <sup>1</sup>.

Lira signalait donc courageusement les causes du discrédit de l'Espagne auprès de ses propres alliés. Ses représentations, si véridiques et franches, ne troublèrent pas les conseillers de la reine Marie-Anne. On répondit à l'ambassadeur qu'il n'avait ni conseil à donner ni blâme à infliger, mais simplement des ordres à exécuter. Avant le commencement des hostilités, ajoutait-on, on prévoyait les inconvénients signalés, et quant aux subsides, on faisait le possible pour les envoyer régulièrement <sup>2</sup>.

Les plaintes des alliés, particulièrement des Hollandais, devinrent de plus en plus vives. Ceux-ci déclaraient qu'ils ne pouvaient plus continuer à subsidier un gouvernement, comme celui du roi Catholique, qui ne savait pas faire honneur à sa parole. Quand Lira les accusait d'ingratitude en leur représentant que l'intervention de l'Espagne avait détourné de la Hol-

para concluir la con las armías en la mano a qualquiera contratiempo de la Francia, cuya coyuntura no puede subsistir dos meses que se tarda en dar quenta y esperar ordenes, y la otra para continuarla con medios reales y no supuestos, porque de otra manera no tendremos exercito ni aliados de los quales uno solo y el menor que se separe de nuestro partido es bastante a destruyrle enteramente y obligarnos a recibir de nuestros enemigos (como otras veces) la ley de un acomodamiento poco glorioso y poco afortunado. » (Lira à la reine régente, 8 janvier 1675, dans S. E. E., t. CXLVII, f. 16.)

<sup>1</sup> « V. S. por su zelo se sirva representar positivamente al Consejo que si hay medios de mantener la guerra no se dilate un punto y si no los hay, ajustemos una paz que quanto mas arrebatada sera menos perniciosa: los aliados desconfian de nuestro proceder, no conviniendo nuestras palabras y entretiniendolos con incertidumbre, solo nosotros seremos los engañados. » (Lira à Pedro Coloma, secrétaire d'État, 8 janvier 1675, *ibidem*, f. 12.)

<sup>2</sup> La reine régente à Lira, 26 février 1675. (S. E. E., t. CXLVII, f. 101.)

lande les forces ennemies et sauvé leur propre pays d'une destruction complète, ils répliquaient qu'ils n'étaient pas ingrats, mais malheureux <sup>1</sup>, que la guerre les ruinait, que la diversion tentée par les Espagnols du côté de la Catalogne n'avait pas réussi, que les mêmes Espagnols n'avaient pas bougé dans le Milanais, et qu'ils avaient envoyé trop peu d'hommes en Sicile. La cour de Madrid devait prendre une résolution positive : entamer des négociations en vue de la paix ou mener les opérations militaires avec plus de vigueur et avec moins de frais pour ses alliés <sup>2</sup>. L'ambassadeur hollandais à Madrid, Adrien Paets, pressait de son côté les ministres de Charles II de tenir leurs engagements avec plus de fidélité qu'ils n'en avaient montré jusqu'alors.

La position de Lira à La Haye devint des plus pénibles. Le malheureux diplomate n'avait pas d'argent et ne savait comment se dérober aux exigences de plus en plus fortes des Hollandais. Il lui fallait, à ce fier Castillan, essayer les invectives des armateurs d'Amsterdam, faites quelquefois dans des termes tellement blessants qu'il n'osait les reproduire dans sa correspondance. Il en rougissait de honte pour son propre pays, car il devait reconnaître que les réclamations des Hollandais étaient fondées. « J'ai reçu hier, écrivait-il, le 6 décembre 1675, au » duc de Villa Hermosa, une lettre si fière et si fondée de » l'amirauté, que par respect pour le Roi, par pitié pour Votre » Excellence, et désespéré comme je suis, je ne vous la remets » pas. Je n'ai rien à ajouter ni à mes pleurs ni à mes prophé- » ties, sinon que nous sommes perdus ici et à Messine, dans » le cas où l'on n'enverra pas de secours à cette armée-ci et un » peu d'argent avant l'arrivée de l'escadre de la Baltique et le » départ de la flotte du Levant <sup>3</sup>. » Plus d'une fois, Lira fut

<sup>1</sup> Lira à la reine régente, 17 septembre 1675. (S. E. E., t. CXLVII, f. 416.)

<sup>2</sup> Le même à la même, 26 novembre 1675. (*Ibidem*, t. CXLVIII, f. 27.)

<sup>3</sup> Lira à Villa Hermosa, 6 décembre 1675 (*Ibidem*, t. CCXVII, f. 350) : « Ayer tuve una carta tan fiéra y tan fundada del almirantazgo que de verguenza por el Rey, de lastima por Vuestra Excelencia y de desespe-



obligé de sortir de La Haye et de venir à Bruxelles pour se soustraire aux remontrances ou aux réclamations trop pressantes des créanciers de son pays.

En présence de cette négligence, qui n'était pas le fait de la malveillance des Espagnols, mais de leur épuisement, les Hollandais se crurent autorisés à ne conduire les opérations militaires que dans leur seul intérêt, et le nouveau gouverneur des Pays-Bas, le duc de Villa Hermosa, grand seigneur aux manières affables et d'une bonté qui confinait à la faiblesse<sup>1</sup>, eut encore moins d'influence sur les alliés que son prédécesseur, le comte de Moncey. Le prince d'Orange voulut marcher sur la place de Liège. Le duc de Villa Hermosa l'en détournait en objectant avec raison que ce mouvement vers la principauté allait découvrir la Flandre et laisser le terrain libre aux Français<sup>2</sup>. Le prince songeait d'autre part à reprendre Limbourg<sup>3</sup> afin de rentrer dans les pays d'outre-Meuse. Son intérêt ou plutôt celui des Provinces-Unies le portait donc vers la Meuse tandis que les Espagnols devaient tenir tête aux Français dans l'ouest des Pays-Bas. Des raisons stratégiques très importantes auraient dû cependant détourner le stadhouder d'une entreprise sur Liège. Il fallait attendre le résultat du siège de Trèves avant de rappeler les troupes campées devant cette place pour tenter une diversion utile. Le duc de Lunebourg n'avait pas fourni son contingent, non plus que le duc de Lorraine. C'était autant de perdu pour la coalition. Cependant le prince

racion por mi no se la remito a Vuestra Excelencia ni tengo que añadir a mis planes ni a mis prophetias, sino que somos perdidos aqui y en Messina en caso de que no se vaga socoriendo a esta gente y tengamos un golpe de dineros antes que entre la esquadra del mar Baltico y antes que salga la flotta para Levante... »

<sup>1</sup> Voir les reproches que lui adresse à ce sujet le comte de Bergeyck dans une lettre écrite de Madrid, le 2 décembre 1676. (GACHARD, *Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, p. 555.)

<sup>2</sup> Villa Hermosa à Lira, 17 et 26 juillet, 15 septembre 1675. (S. E. E., t. CCXVII, ff. 24, 40, 141.)

<sup>3</sup> Le même au même, 18 septembre 1675. (*Ibidem*, f. 142.)

persistait dans son projet d'assiéger la cité épiscopale, alors qu'il n'avait que seize régiments d'infanterie et deux mille chevaux. Or, comme le conseil de guerre l'avait reconnu, Liège était défendue par une puissante garnison fortement approvisionnée et une partie de la bourgeoisie était portée pour la France. Il pouvait venir à l'ennemi des secours de Huy, de Limbourg ou de Maestricht. Ces deux dernières villes étaient en état de fournir un corps de 5,000 à 6,000 hommes. Quant au gouverneur des Pays-Bas, il ne disposait que de 10,000 soldats, décompte fait des impotents, des blessés, des déserteurs, tandis que l'ennemi était en mesure de réunir en vingt-quatre heures plus de 30,000 hommes, dont 14,000 cavaliers et 16,000 fantassins, et de lui couper la route de la Flandre ou du Brabant. L'armée du roi Catholique, au dire de Hermosa, devait rester au cœur du pays; on verrait ensuite le résultat de la campagne de Montecuculli sur le Rhin, et si une diversion du côté de Liège était possible, il la favoriserait de tout son pouvoir <sup>1</sup>.

Le prince d'Orange dut renoncer à son entreprise, mais ses mouvements avaient donné l'éveil aux Français qui s'établirent plus fortement sur la Sambre en s'emparant de Thuin, et Villa Hermosa ne put faire la diversion qu'il projetait du côté du Veurne Ambacht <sup>2</sup>.

L'année suivante, mêmes dissentiments. Les Français avaient évacué Liège après avoir fait sauter la citadelle, et le prince d'Orange avait résolu d'investir Maestricht. Pour les mêmes raisons que précédemment, Hermosa lui représentait que les coups décisifs devaient être portés dans les Pays-Bas où les

<sup>1</sup> Villa Hermosa au prince d'Orange, 30 septembre 1675. (S. E. E., t. CCXVII, f. 185.) — Lira à la reine régente, 2 octobre. (*Ibidem*, f. 176, copie.)

<sup>2</sup> Lira à Villa Hermosa, 3 octobre. (*Ibidem*, f. 167.) — Villa Hermosa à Lira, 28 octobre. (*Ibidem*, f. 254.) — Pour le duc de Villa Hermosa, lire : *Memoria de los accidentes mas notables sucedidos en la guerra pasada de 1675-1678 durante el gobierno del duque de Villahermosa* (DOCUMENTOS INEDITOS, t. XCV), que nous appellerons désormais plus simplement les *Mémoires de Villa Hermosa*.

Français venaient de prendre Condé et Bouchain. Le prince d'Orange et le prince de Waldeck, les deux commandants de l'armée hollandaise, répliquèrent que Maestricht dominait la Meuse et que, puisque la place devait faire retour aux Pays-Bas en vertu du traité d'alliance du 30 août 1673, il était naturel que les Espagnols aidassent à la reprendre <sup>1</sup>. Qu'arriva-t-il? Le prince d'Orange dut lever le siège de Maestricht et les Français profitèrent de cet éparpillement des forces ennemies pour s'emparer d'Aire en Artois <sup>2</sup>.

Ce double échec amena de nouvelles récriminations. Le gouverneur des Pays-Bas imputa la perte d'Aire au prince d'Orange et à sa tentative sur Maestricht. Il avait eu la faiblesse d'acquiescer aux projets du prince et en retour, disait-il, il s'était attiré un désastre dont il aurait de la peine à se justifier en Espagne <sup>3</sup>. S'il fallait en croire le gouverneur des Pays-Bas, le stadhouder aurait montré une lenteur injustifiable. En douze jours, il n'avait pas avancé d'un pouce de terrain. Il aurait même eu connaissance par des lettres interceptées du projet des Français de renforcer la garnison : il semble que le prince va profiter de ce renseignement et chercher à anéantir la colonne de ravitaillement ; pas du tout, il lève son camp et se transporte vers Perwez sous prétexte de fermer la chaussée à l'ennemi. Les soldats étaient joyeux ; on allait se battre, quand, le lendemain, le prince part pour Thorembois, laissant Hermosa dans une position telle que 2,000 cavaliers ennemis pouvaient le culbuter ! Désireux, au début, de reprendre Maestricht, le prince d'Orange aurait montré de la tiédeur dans la suite parce qu'il avait reconnu que les Espagnols avaient hâte de rentrer dans cette place, comme le stipulait le traité d'alliance de 1673. Aussi Hermosa, qui avait prêté son assis-

<sup>1</sup> Villa Hermosa à Lira, 19 juillet 1676. (S. E. E., t. CCXIX, f. 85.)

<sup>2</sup> Sur la perte d'Aire et les efforts faits par Villa Hermosa pour sauver la place, voir Villa Hermosa à Lira, 9 août 1676. (S. E. E., t. CCXIX, f. 106.)

<sup>3</sup> Villa Hermosa au sieur de Pontamugard, envoyé auprès du prince d'Orange, 5 août 1676. (*Ibidem.*)

tance au prince afin que celui-ci ne pût pas prétexter l'inaction du gouverneur espagnol pour se désister de son entreprise, était-il très inquiet au sujet du résultat final de la campagne. Fallait-il continuer la guerre quand on était à la veille d'une banqueroute <sup>1</sup>? Aux termes des traités conclus avec l'Empereur et les princes allemands, les Provinces-Unies et l'Espagne devaient intervenir chacune par moitié dans les frais généraux de la coalition. Les Hollandais avaient payé leur quote-part; les Espagnols, eux, n'avaient presque rien donné. Quel crédit pouvait encore avoir en Europe une nation qui manquait à ses engagements les plus précis <sup>2</sup>?

## VII.

Est-il étonnant que les Hollandais, qui continuaient à leurs frais une guerre ruineuse dont, après tout, ils n'avaient plus rien à retirer, puisque leur territoire n'était plus menacé d'un retour offensif des Français, aient manifesté le désir de conclure la paix? Le prince d'Orange, par contre, qui voyait dans la continuation des hostilités, le maintien de l'autorité presque dictatoriale dont il avait été revêtu, et qui voulait à tout prix accabler Louis XIV, était partisan d'une guerre à outrance. Manuel de Lira, de son côté, comprenant que si la Hollande

<sup>1</sup> Sur ces événements, voir Villa Hermosa à Lira, 25 et 27 août et 9 septembre 1676. (S. E. E., t. CCXIX, ff. 158, 154, 150.) La dernière dépêche est particulièrement intéressante. Cf. les *Mémoires de Villa Hermosa*.

<sup>2</sup> Lira à Coloma, 9 décembre 1676 (S. E. E., t. CXLIX, f. 509) : « V. S. save que todos los tratados que hemos hecho con el Señor Emperador con los principes y potentados de Alemania han sido a media costa de Holanda; ellos los pagan todos y nos otros ninguno. Considere V. S. como creera quien se redujeré a hazer algo para el servicio del Rey, nuestro Señor, que le pueda dar nada de galanteria el que no da ni aun lo que es de obligaciones... » — Voir du même au même, les dépêches du 4 août, du 15 et du 28 octobre.

se retirait de la lutte, l'Espagne devrait immédiatement déposer les armes et accepter une paix honteuse, poussait à la prolongation des hostilités <sup>1</sup>. Partout ailleurs, on remarquait une tendance à la paix. Charles II d'Angleterre, qui était resté l'allié de Louis XIV, malgré l'antipathie de son peuple pour les Français, crut devoir donner une sorte de satisfaction à l'opinion publique et il se porta médiateur. Il proposa la réunion d'un congrès, qui fut convoqué à Nimègue. Les plénipotentiaires français, le comte d'Estrades, Calbert de Croissy et le comte d'Avaux, arrivèrent dans cette ville au mois de juin 1676, mais les négociations ne commencèrent sérieusement que l'année suivante. Louis XIV avait tenté inutilement de détacher le prince d'Orange de l'Espagne. Il ne réussit pas mieux dans ses tentatives pour détacher de l'Empereur les princes de l'Empire et leur faire croire qu'il ne voulait que la garantie des traités de Munster. En vain proposa-t-il d'abandonner les places nécessaires pour couvrir Gand et Bruxelles, de faire un traité de commerce avec la Hollande et de conclure avec elle à ces conditions une trêve de huit ans, qui donnerait à l'Espagne le temps de réfléchir. Si, ce délai expiré, la cour de Madrid persistait à soutenir les mêmes prétentions, la France et la Hollande se partageraient les Pays-Bas, d'après le projet de 1635, modifié seulement sur quelques points <sup>2</sup>. Guillaume ne voulait pas abandonner ses alliés, et, comme l'Espagne se refusait à toute concession, la guerre continua.

Le 17 mars, l'armée française s'empara de Valenciennes, la plus forte place du Hainaut, après avoir fait attaquer les dehors en plein jour contre toutes les habitudes. En une demi-heure, écrivait le gouverneur général, l'ennemi s'était rendu maître de tous les ouvrages <sup>3</sup>. Les confédérés, surpris par cette brusque

<sup>1</sup> Lira à Charles II, 18 août 1676. (S. E. E., t. CXLIX, f. 156.)

<sup>2</sup> Extrait d'une lettre de Louis XIV au comte d'Estrades, Saint-Germain, 30 janvier 1677. (MIGNET, t. IV, pp. 417 et suiv.)

<sup>3</sup> Villa Hermosa à Lira, 21 mars 1677. (S. E. E., t. CCXX, f. 85.) Cf. MIGNET, t. IV, p. 458. — Dans ses mémoires, Villa Hermosa dit que les Français s'emparèrent de Valenciennes après six jours de siège.

attaque, n'avaient pu envoyer aucun secours. Quelques jours après, Louis XIV fit investir Cambrai <sup>1</sup>, où il arriva le 22 mars, pendant que son frère, le duc d'Orléans, assiégeait Saint-Omer. Le prince d'Orange tenta en vain de débloquer cette dernière place; le duc d'Orléans vint à sa rencontre près de Cassel et le mit en pleine déroute, après quoi il alla continuer le siège de Saint-Omer, qui capitula le 19 avril. La veille, la citadelle de Cambrai s'était rendue. Louis XIV, avant l'ouverture ordinaire de la campagne, avait ainsi pris trois places fortes et remporté une importante victoire <sup>2</sup>. Il crut pouvoir imposer ses conditions, mais il comprit qu'il serait plus facile de négocier séparément avec les Provinces-Unies. Il laissa espérer aux plénipotentiaires hollandais un traité de commerce analogue à celui de 1662, la formation de la *barrière* désirée par les états généraux du côté des Pays-Bas, moyennant des dédommagements territoriaux dans une autre partie des possessions espagnoles, et la restitution de Maestricht. M. de Beverningh, le fondé de pouvoir des Provinces-Unies, prêta volontiers l'oreille à ces propositions et il assura qu'un traité de commerce sur le pied de celui de 1662 était le plus sûr moyen de ramener la Hollande <sup>3</sup>.

Mais ces négociations détournées ne convenaient pas au prince d'Orange. D'un autre côté, l'Espagne voulait continuer la guerre jusqu'à ce qu'elle eût recouvré les territoires qu'elle avait perdus aux Pays-Bas. Lira avait reçu un million cinq cent soixante-cinq mille écus pour le paiement de la flotte et des troupes <sup>4</sup>. L'armée hispano-hollandaise avait été réorganisée après la défaite de Cassel, et le prince d'Orange fondait de grandes espérances sur les Impériaux qui s'avançaient pour agir en Lorraine et en Flandre. Il croyait à l'adjonction prochaine de l'Angleterre à la coalition, il avait fait partir le lieu-

<sup>1</sup> MIGNET, t. IV, pp. 458-459.

<sup>2</sup> IDEM, t. IV, p. 459.

<sup>3</sup> IDEM, t. IV, p. 450.

<sup>4</sup> IDEM, t. IV, p. 455, d'après une lettre de La Haye du 25 mars 1677.

tenant amiral Tromp avec vingt vaisseaux pour aller joindre dans la Baltique la flotte de Danemark ; lui-même, après avoir joint, à la fin de juillet, les troupes de Munster, de Brunswick et de Neubourg, se trouvait à la tête de 50,000 hommes et se proposait d'attaquer Charleroi, pour se réunir ensuite au duc de Lorraine qui s'avancait à la tête de 6,000 Impériaux.

Pour réaliser ce plan, le prince d'Orange menaça Maestricht, puis se présenta, le 6 août, devant Charleroi qu'il investit. Luxembourg accourut avec 40,000 hommes, vint se poster entre Bruxelles et Charleroi, menaça les derrières des assiégeants, auxquels il coupa les vivres, et contraignit le prince d'Orange à lever (le 14 août) le siège de cette dernière ville, avant même d'avoir ouvert la tranchée <sup>1</sup>. Le prince refusa la bataille que lui offrit le maréchal de Luxembourg et que les Espagnols voulaient accepter. Après avoir repassé la Sambre, il fut contenu pendant tout le reste de la campagne par le maréchal et ne put rien tenter. Le duc de Lorraine avait été aussi malheureux. Il avait dû reculer devant le maréchal de Créqui et ne put sauver Fribourg-en-Brigau. Le maréchal d'Humières couronna la campagne en s'emparant de Saint-Ghislain vers la fin de l'année <sup>2</sup>.

Tous ces revers aggravèrent le mécontentement qui existait déjà entre les confédérés. Le prince d'Orange était l'objet des reproches universels. Sa conduite déjà suspecte l'année précédente, après la levée du siège de Maestricht, le fut bien plus après l'échec de Charleroi. Le prince de Vaudémont et le comte de Waldeck ne voulaient plus être commandés par un général dont l'incapacité, disait-on, était notoire. Aussi les Hollandais qui passaient par Bruxelles et par Anvers étaient accablés d'injures et d'outrages. Les Espagnols, qui avaient fait de grands sacrifices pour le siège de Charleroi, étaient les plus irrités. Mais quelle que fût leur animosité contre le prince, ils le ménagèrent, parce que Guillaume était le plus chaud partisan

<sup>1</sup> MIGNET, t. IV, pp. 454-455.

<sup>2</sup> IDEM, t. IV, pp. 456-457

de la guerre en Hollande et que sans lui la République aurait déjà conclu la paix avec la France au détriment de l'Espagne et des Pays-Bas <sup>1</sup>.

### VIII.

Après la levée du siège de Charleroi, les négociations recommencèrent. L'épuisement était grand de part et d'autre. On ne trouvait plus de recrues dans notre pays puisqu'on n'avait pas d'argent pour les payer <sup>2</sup>. Van Beverningh réclamait de la France un traité provisionnel de commerce et une *barrière* dans les Pays-Bas. Il proposait de laisser l'Artois, le Cambrésis, la Franche-Comté à Louis XIV, qui raserait Bouchain, rendrait Valenciennes, Condé, Charleroi, Ath, Audenarde, Courtrai, Maestricht, Limbourg, et évacuerait la Sicile. Le plénipotentiaire hollandais réclama des conditions raisonnables pour les Espagnols et le duc de Lorraine, les seuls alliés envers lesquels les états généraux se crussent engagés par des devoirs stricts, et il soutint que la Suède n'aurait pas de peine à rentrer dans ses possessions dès que les Hollandais n'enverraient plus leur flotte au secours du Danemark et ne paieraient plus de subsides à l'électeur de Brandebourg <sup>3</sup>.

Louis XIV n'accéda ni aux propositions territoriales ni aux clauses commerciales des Hollandais. Il consentait à rendre Charleroi, Ath, Audenarde, ainsi que Limbourg et Maestricht, qu'il avait offerts depuis longtemps, mais il refusait de restituer Condé, Valenciennes, Tournai et Courtrai. Il demandait de plus, en échange des restitutions auxquelles il adhérait pour

<sup>1</sup> Lira à Villa Hermosa, 20 août et 15 octobre 1677. (S. E. E., t. CCXX. f. 536.) — Cf. les lettres de La Haye, du 2 et du 8 septembre 1677, et la dépêche du comte d'Estrades à M. de Pomponne, du 16 juillet, citées par MIGNET, t. IV, pp. 458-459.

<sup>2</sup> Lira au roi, 14 et 28 septembre 1677. (S. E. E., t. CLI, ff. 163 et 186.)

<sup>3</sup> MIGNET, t. IV, pp. 465-465.



la formation de la *barrière*, « un équivalent qui lui fût également commode et qui couvrit les frontières de son royaume ». Il voulait que la Suède recouvrât tout ce qui lui avait été enlevé. Il s'expliqua plus vaguement sur le traité de commerce, et le désaccord qui surgit à ce sujet fit encore ajourner l'accordement tant désiré <sup>1</sup>.

Louis XIV ne s'entendit pas mieux avec Charles II d'Angleterre. Ce prince, qui voulait jouer le rôle de médiateur, le seul qui convint à son caractère timide et irrésolu, avait fait de nouvelles propositions. Il demandait la restitution à l'Espagne des places de Charleroi, Ath, Audenarde, Courtrai, Tournai et Condé <sup>2</sup>. Louis XIV lui montra les raisons qui exigeaient que ces places restassent à la France. Il insista surtout sur l'importance de Courtrai, de Tournai et de Condé qui couvraient l'Artois, la châtelainie de Lille et Valenciennes. Il consentait à céder Charleroi, Ath et Audenarde contre Ypres, Charlemont et Luxembourg <sup>3</sup>. L'essentiel pour le monarque français était que la frontière du nord fût suffisamment protégée, que Paris fût définitivement à l'abri d'une invasion comme celles de 1636 et de 1650. La formation d'un État barrière, constitué par ce qui resterait des Pays-Bas, lui importait peu, pourvu que lui-même ne perdît pas les avantages stratégiques que lui assuraient les traités des Pyrénées et d'Aix-la-Chapelle. Or, c'était sur l'étendue et la force de cette barrière que l'on ne s'accordait pas. Charles II craignait que les états généraux ne la trouvassent trop faible, étant données les conditions présentées par Louis XIV. D'autre part, la perspective d'un mariage entre sa nièce, Marie d'York, et le prince d'Orange éloigna momentanément le roi d'Angleterre du roi de France. Guillaume exerça dorénavant un grand ascendant

<sup>1</sup> MIGNET, t. IV, pp. 465-466.

<sup>2</sup> Extrait d'une dépêche de M. Courtin à Louis XIV, Londres, 21 juin 1677. (MIGNET, t. IV, pp. 479 et suiv.)

<sup>3</sup> Extrait d'une lettre de Louis XIV à M. Courtin, Versailles, 3 juillet 1677. (MIGNET, t. IV, pp. 485 et suiv.)

sur l'esprit de Charles II. Or, Guillaume était pour la guerre à outrance. Quoiqu'il protestât de son désir de terminer honnêtement une guerre dans laquelle il était si peu aidé, il éleva des difficultés sur la cession de certaines places, comme Courtrai et Luxembourg. Il eût préféré que Louis XIV gardât la Franche-Comté, pourvu qu'on le laissât jouir des terres qu'il y possédait ou bien qu'on les lui rachetât. Louis XIV fit des concessions; il renonça à Ypres pour Puycerda et à Luxembourg pour une place de la Catalogne, de la Navarre ou de l'Italie <sup>1</sup>. Néanmoins, Charles II, sous l'influence du prince d'Orange, maintint des conditions qui étaient trop éloignées des siennes pour qu'il pût y souscrire : on exigeait de lui, entre autres, qu'en gardant la Franche-Comté, Aire, Saint-Omer et Cambrai, il remit Maestricht aux états généraux, Charleroi, Ath, Tournai, Audenarde, Courtrai, Valenciennes et Condé à l'Espagne, qu'il rendit Philippsbourg rasé et restituât la Lorraine au prince Charles <sup>2</sup>. Tout ce que Louis XIV pouvait faire, à la considération de Charles II, afin de calmer les inquiétudes de l'Angleterre et de la Hollande sur la conquête du reste des Pays-Bas, était d'offrir un an pour une suspension d'armes qui mit à couvert de ses entreprises toutes les places situées entre la Meuse et la mer <sup>3</sup>. Il fit offrir, en effet, au roi d'Angleterre ou une trêve particulière pour les Pays-Bas ou une trêve générale avec tous ses ennemis, comme acheminement à la paix <sup>4</sup>. Il renonça même aux trois places de Luxembourg, Ypres et Courtrai, sans demander de dédommagement en Catalogne ni en Italie. Il réclamait, il est vrai, du côté de la Champagne, Charlemont pour couvrir sa frontière, ou Bouvines, ou Dinant, ce qui eût obligé le roi d'Espagne à dédommager l'évêque de Liège, à qui Dinant appartenait, et d'autres places en Lor-

<sup>1</sup> MIGNET, t. IV, p. 515.

<sup>2</sup> Extrait d'une lettre de Louis XIV à Barillon, Saint-Germain, 30 novembre 1677. (MIGNET, t. IV, pp. 514 et suiv.)

<sup>3</sup> MIGNET, t. IV, pp. 517-518.

<sup>4</sup> IDEM, t. IV, p. 522.

raine et en Allemagne <sup>1</sup>. Il semblait que cette modération de Louis XIV dût faciliter la paix. Mais comme les confédérés ne voulaient pas encore la conclure et que Charles II était hors d'état de la leur imposer, l'abandon de Luxembourg, d'Ypres et de Courtrai ne mena à rien.

Cependant l'opposition en Angleterre devenait menaçante ; Charles II dut ouvrir des négociations avec les états généraux. Les deux nations s'engagèrent à travailler au rétablissement de la paix générale aux conditions suivantes : Charleroi, Ath, Courtrai, Tournai, Valenciennes, Saint-Ghislain, Limbourg, Binche, toutes les conquêtes faites en Sicile devaient être restituées à l'Espagne par la France qui garderait Aire, Saint-Omer, Cambrai et la Franche-Comté. Outre ce traité d'alliance, qui comportait encore d'autres conditions que nous jugeons inutile de reproduire, parce qu'elles n'intéressent pas notre pays, Charles II avait demandé Ostende aux Espagnols pour y débarquer des troupes et s'en servir comme d'un port d'attache sur le continent <sup>2</sup>. L'Espagne eût préféré céder Dixmude ou Nieuport et garder Ostende, le port le plus important qu'elle possédât sur notre côte. Néanmoins, pour ne pas déplaire au monarque anglais, le gouverneur des Pays-Bas acquiesça à sa demande. Quelques régiments de la garde du roi et du duc d'York débarquèrent à Ostende et s'établirent entre cette place, Nieuport, Damme et Bruges. Ce fut en vain qu'on chercha à les faire entrer plus avant dans le pays.

On fondait de grandes espérances en Hollande sur l'adjonction de l'Angleterre à la coalition, mais Louis XIV déconcerta ses ennemis en investissant Gand. Il avait fait mine d'attaquer le Luxembourg, et les Espagnols, prenant le change sur ses projets véritables, avaient dégarni la grande ville flamande

<sup>1</sup> Extrait d'une lettre de Louis XIV à Barillon, Saint-Germain, 4 janvier 1678. (MIGNET, t. IV, pp. 524 et suiv.)

<sup>2</sup> Lira à Villa Hermosa, 26 janvier et 12 février 1678. (S. E. E., t. CCXXI, ff. 31 et 53.) — Cf. les *Mémoires de Villa Hermosa* et MIGNET, *loc. cit.*, t. IV, pp. 528 et suiv.

pour renforcer les garnisons menacées. Il n'y avait dans la ville, au dire de Villa Hermosa, que 4,000 hommes de guerre dont les deux tiers se composaient de cavalerie. L'attaque fut si vivement menée que cinq jours après la ville se rendait <sup>1</sup>. Cette fois encore, le prince d'Orange n'avait pu sauver la place. Il avait répondu au duc de Villa Hermosa qu'il devait avant tout pourvoir à la sûreté de son propre pays <sup>2</sup>. Ypres succomba quinze jours plus tard, le 25 mars.

La prise de Gand et d'Ypres avait causé partout une profonde émotion. On ne doutait plus de la perte des Pays-Bas et les malheureuses populations de nos provinces discouraient sur l'avantage qu'elles auraient à être réunies à la France, à la Hollande ou à l'Angleterre <sup>3</sup>. Les Espagnols, surtout Villa Hermosa, se montrèrent disposés à traiter <sup>4</sup>. Charles II eût désiré que Louis XIV renonçât à Condé, à Tournai et à Gand, en échange de Valenciennes et de Charlemont <sup>5</sup>. On ne parvint pas encore à s'entendre. Le prince d'Orange ne voulait pas que l'Espagne cédât la place d'Ypres. Voyant l'indécision du roi d'Angleterre et convaincu que toute intervention de sa part serait inefficace, Louis XIV résolut de traiter directement avec les états généraux. Les Hollandais étaient las de continuer une guerre qui leur coûtait plus de cinquante millions par an, et beaucoup d'entre eux redoutaient l'ambition du prince d'Orange, qui exerçait depuis l'ouverture des hostilités une véritable dictature. Des négociations s'ouvrirent et le monarque fit connaître son ultimatum le 9 avril 1678. « Comme l'intérêt de » l'Espagne paraît le plus grand dans cette guerre, dit le

<sup>1</sup> *Œuvres de Louis XIV*, t. IV, pp. 123-149, cité par MIGNET, t. IV, p. 559. Cf. les *Mémoires de Villa Hermosa*.

<sup>2</sup> Villa Hermosa à Lira, 6 et 9 mars 1678. (S. E. E., t. CCXXI, ff. 92 et 96.) Cf. les *Mémoires* précités.

<sup>3</sup> *Mémoires de Villa Hermosa*.

<sup>4</sup> Villa Hermosa à Lira, 10 avril 1678. (S. E. E., t. CCXXI, f. 154.)

<sup>5</sup> Dépêche de Barillon à Louis XIV, du 15 mars 1678. (MIGNET, t. IV, p. 541.)

» monarque français, la Hollande et les États voisins de la  
» Flandre ont témoigné désirer davantage qu'il restât à cette  
» couronne une frontière aux Pays-Bas qui fût capable de  
» former cette barrière qu'ils croient si importante à leur  
» repos; j'ai bien voulu accorder, par l'entremise du roi de la  
» Grande-Bretagne, les moyens de l'établir. C'est dans cette  
» vue, ainsi que je m'en suis déjà expliqué à ce prince, que  
» j'ai offert et que j'offre encore de remettre à l'Espagne les  
» places suivantes :

» Premièrement, la place de Charleroi et ses dépendances;  
» Limbourg et ses dépendances;  
» Binche et sa prévôté;  
» Ath et sa châtellenie;  
» Oudenarde et sa châtellenie;  
» Courtray et sa châtellenie, à la réserve de la verge de  
» Menin;

» Gand et toutes ses dépendances;  
» Saint-Ghislain, mais dont les fortifications seraient rasées.  
» Pour tant de places si importantes et fortifiées par mes  
» soins avec tant de dépenses, je demande en échange que  
» l'Espagne me cède ce que j'ai occupé par mes armes dans  
» cette dernière guerre :

» La Franche-Comté entière;  
» La ville de Valenciennes et ses dépendances;  
» Bouchain et ses dépendances;  
» Condé et ses dépendances;  
» Cambrai et le Cambrésis;  
» Aire, Saint-Omer et leurs dépendances;  
» La ville d'Ypres et sa châtellenie;  
» Les lieux de Wervick et de Warneton sur la Lys;  
» Poperingue, Bailleul et Cassel avec leurs dépendances.  
» En un mot, toutes les places et pays dont je suis en pos-  
» session, à l'exception de celles que j'ai marquées ci-dessus  
» que je voudrais bien remettre à l'Espagne.

» La ville de Charlemont, ou en échange celle de Dinant et  
» Bouvines au choix du roi Catholique, à condition qu'il se

» chargera d'obtenir de l'évêque de Liège la cession de Dinant  
 » et le consentement de l'Empereur et de l'Empire ; en cette  
 » sorte la frontière de l'Espagne aux Pays-Bas serait dorénavant  
 » à commencer de la mer à la Meuse, Nieupoort, Dixmude, Cour-  
 » tray, Oudenarde, Ath, Mons, Charleroi et Namur. Et cette  
 » barrière sur laquelle on insiste depuis si longtemps serait  
 » appuyée par des places dont la fortification m'a coûté des  
 » millions, et me priverait de l'avantage que j'ai jusqu'à cette  
 » heure d'avoir des postes si avancés et si importants jusqu'aux  
 » portes de Bruxelles.

» Je n'ai pas besoin de vous dire de quelle étendue sont les  
 » châtelainies et prévôtés que j'offre de remettre. Vous les  
 » connaissez assez. Je vous le fais remarquer seulement pour  
 » vous mettre en état de répondre aux objections qui vous  
 » seront faites sur l'étendue des châtelainies et prévôtés de  
 » Poperingue, Cassel, Bailleul, Bavay et Maubeuge, et je le  
 » fais d'autant plus que le roi d'Angleterre a paru déjà y faire  
 » difficulté. Il continue de même à en faire sur la cession  
 » d'Ypres que j'ai demandé et je vous le remarque encore pour  
 » vous instruire que je m'attache indispensablement à cette  
 » place, et qu'il est bien juste que lorsque je veux sans aucun  
 » équivalent me dépouiller de Gand, qui pourrait m'acquérir  
 » en quelque sorte le reste de la Flandre, je retienne cette  
 » partie, sans comparaison la moins considérable de deux con-  
 » quêtes que je viens de faire <sup>1</sup>. »

## IX.

Nous avons tenu à rappeler les termes dont se servit Louis XIV afin de mieux marquer l'importance que ce prince attachait à certaines places de la Belgique. Comme on l'aura vu, le grand roi demandait qu'on lui cédât les places qu'il jugeait indis-

<sup>1</sup> Extrait d'une lettre de Louis XIV à MM. d'Estrades, d'Avaux et Colbert, du 9 avril 1678. (MIGNET, t. IV, pp. 550 et suiv.)

pensables à la défense de la France, moyennant quoi il s'engageait à déposer les armes. Mais les Espagnols, malgré la ruine de leur pays, malgré la profonde misère de nos provinces, hésitaient encore à conclure la paix. On la réclamait cependant de partout à grands cris. Les paysans de Schaerbeek s'étaient soulevés parce que l'ennemi leur avait enlevé des troupeaux, et cette émeute avait eu un écho dans Bruxelles. Il avait fallu l'intervention du gouverneur pour rétablir l'ordre. Les salves tirées par les Français en l'honneur de la prise de Puycerda en Catalogne avaient provoqué un nouveau tumulte dans la capitale; les bourgeois craignaient un bombardement, car l'ennemi avait placé quarante-huit pièces près du village d'Anderlecht <sup>1</sup>. Malgré cela, les Espagnols ne faisaient pas mine de se rendre, comme s'ils attendaient encore un retour de la fortune qui jusqu'alors leur avait été si peu favorable.

Aussi Louis XIV comprit qu'un accommodement avec les Hollandais était seul possible. Tout en s'avancant jusqu'à Deynze, il leur fit part de son intention de conclure la paix et d'y admettre l'Espagne en lui accordant la *barrière* dont il avait été convenu et en s'engageant même à ne plus continuer la guerre en Flandre <sup>2</sup>. Les Hollandais obtinrent du duc de Villa Hermosa son adhésion à une trêve de six semaines <sup>3</sup>. Charles II d'Angleterre, à son tour, se rapprocha de Louis XIV et demanda au prince d'Orange de s'employer au rétablissement de la paix. De Madrid même, don Juan, alors premier ministre, donnait à Bruxelles et à Nimègue l'ordre de négocier, car il ne pouvait plus envoyer d'argent pour continuer la guerre. Il semblait que le traité définitif ne fût plus qu'une question de jours, quand on vit Louis XIV, par un scrupule des plus honorables,

<sup>1</sup> Villa Hermosa à Lira, 12 juin 1678. (S. E. E., t. CCXXI, f. 248.) — A plusieurs reprises, Bruxelles se crut menacé d'un siège; voir, à ce sujet, HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. II, pp. 96 et suiv.

<sup>2</sup> Louis XIV aux états généraux des Provinces-Unies, au camp de Deynze, 18 mars 1678. (MIGNET, t. IV, pp. 563 et suiv.)

<sup>3</sup> MIGNET, t. IV, p. 566.

faire du rétablissement de la Suède dans ses anciennes possessions une condition *sine qua non* de son acquiescement aux propositions des alliés <sup>1</sup>. Peu s'en fallut que la guerre ne recommençât. La Hollande et l'Angleterre signèrent alors un nouveau traité, décidées à reprendre les armes si Louis XIV ne déclarait pas avant le 11 août, et sans insister sur le rétablissement préalable de la Suède, qu'il était prêt à évacuer les places cédées à l'Espagne immédiatement après la ratification du traité. La Suède délia le roi de France de ses engagements et le 10 août, avant minuit, à l'expiration du délai, on tombait d'accord sur toutes les questions territoriales <sup>2</sup>. Louis XIV restituait aux états généraux Maestricht, le comté de Vroenhoven, les comtés et pays de Fauquemont, Daelhem, Rolduc, autrement dits les pays d'outre-Meuse, avec les villages de rédemption, le ban de Saint-Servais et tout ce qui dépendait de Maestricht. La plus stricte neutralité était imposée aux états généraux pendant la continuation de la guerre. Le roi d'Angleterre était compris dans le traité et on y admettait de la part du roi de France les divers princes allemands qui avaient suivi sa fortune, et de la part des Provinces-Unies le roi d'Espagne et tous les autres alliés qui dans les six semaines à dater des ratifications déclareraient accepter la paix. Un traité de commerce mettait fin aux contestations douanières qui avaient précédé la rupture de la Hollande et de la France.

Acceptés et rédigés dans la journée du 10 août 1678, ces traités furent signés à 11 heures du soir, un peu avant l'expiration du terme fixé par les états généraux <sup>3</sup>. La paix était cette fois conclue et la nouvelle en arriva à La Haye le 12, à Londres le 14, à Saint-Germain le 13. La place de Mons, pressée par le

<sup>1</sup> MIGNET, t. IV, pp. 599 et suiv.

<sup>2</sup> D'Estrades, Colbert et d'Avaux à Louis XIV, 10 août 1678 à minuit. (MIGNET, t. IV, pp. 612 et suiv.)

<sup>3</sup> MIGNET, t. IV, p. 625. — Pour le texte de ces traités, voir DUMONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. VII, 1<sup>re</sup> partie, pp. 350 et suiv.



duc de Luxembourg, était sur le point de se rendre. Le 14, au matin, le prince d'Orange qui, comme il le soutint plus tard, n'avait pas encore reçu la nouvelle officielle de la conclusion de la paix, attaqua brusquement le généralissime français qui, lui, croyait la guerre terminée <sup>1</sup>. Il enleva d'abord les hauteurs de Saint-Denis et de Casteau, mais, le soir, Luxembourg parvint à réunir toutes ses troupes éparses dans leurs quartiers, à arrêter l'ennemi et à reprendre les postes qu'il avait dû évacuer le matin. Mons n'avait pas été délivré. Le lendemain, les deux généraux convinrent d'une suspension d'armes en attendant la trêve à laquelle Louis XIV consentit et qui fut conclue le 19 août <sup>2</sup>. Les deux armées se retirèrent ensuite de devant Mons, le même jour, à la même heure, et se portèrent, celle de France, du côté d'Ath, celle des états généraux, du côté de Bruxelles.

La nouvelle de la paix et le rétablissement du commerce avaient comblé de joie tout le peuple des Provinces-Unies. Le roi d'Angleterre, au contraire, en fut mécontent. Son ambassadeur à La Haye, sir William Temple, et le prince d'Orange, firent tout ce qu'ils purent pour en retarder les ratifications. Les difficultés survenues à l'occasion du traité qui était débattu entre la France et l'Espagne leur fournirent un prétexte pour refuser leur adhésion. Don Manuel de Lira avait déclaré ne

<sup>1</sup> Villa Hermosa, dans ses *Mémoires*, prétend que le prince d'Orange était informé de la conclusion de la paix. Selon lui, le prince voulait déposer l'épée avec quelque renom, après celui qu'il avait perdu précédemment, de sorte, ajoute-t-il, que plus de dix mille hommes, qui de l'une et de l'autre part perdirent la vie dans cette sanglante action, furent sacrifiés à sa satisfaction personnelle. « Siendo probable que el Principe quiso en aquella ocasion sentar la espada con algun credito por él que habia perdido en las antecedentes, pues es cierto que ya tenia noticias de haber concluido Holandeses la paz, aur que solo la divuigó el día despues de la batalla, de suerte que solo a su satisfaccion se sacrificaron mas de diez mil hombres que perdieron las vidas de una y otra parte en aquella tan sangrienta refriega. » (*Doc. ined.*, t. XCV, p. 42.)

<sup>2</sup> MIGNET, t. IV, pp. 626-627.

pouvoir consentir à la remise de Bouvines et de Beaumont, que Louis XIV revendiquait comme dépendances de Dinant <sup>1</sup>, et il réclama l'assistance des Provinces-Unies pour le cas où le roi de France persisterait à exiger ces deux places. Les états généraux ajournèrent la ratification de leur propre traité jusqu'après la signature du traité à intervenir entre la France et l'Espagne, en se rendant toutefois médiateurs entre ces deux puissances. Ils obtinrent que, dès le 12, les plénipotentiaires de Louis XIV et de Charles II échangeassent réciproquement deux projets de traité <sup>2</sup>. Les plénipotentiaires étaient d'accord sur la restitution à l'Espagne des places et châtellenies de Charleroi, Ath, Audenarde, Binche, Courtrai que la France possédait depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, de la ville et du duché de Limbourg, de la ville de Gand, de Léau, de Saint-Ghislain dont les fortifications seraient rasées, de la ville de Puycerda en Catalogne dont Louis XIV s'était emparé pendant la dernière guerre. Ils étaient également d'accord sur la cession à la France de la Franche-Comté, de Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai et le Cambrésis, Aire, Saint-Omer, Ypres, Wervicq, Warneton, Poperinghe, Baillaul, Cassel, Menin, Bavai, Maubeuge et toutes leurs dépendances. La France renonçait à ses prétentions sur les écluses de Newport qu'elle avait jusqu'alors considérées comme dépendantes de Furnes <sup>3</sup>.

Mais à partir de là on ne s'entendait plus. Les plénipotentiaires français demandaient pour couvrir la Champagne, ou Charlemont avec le château d'Agimont, ou Dinant avec la ville et prévôté de Bouvines, à condition que le roi Catholique, dans ce dernier cas, obtint la renonciation de l'évêque de Liège, de l'Empereur et de l'Empire, dans les trois mois qui suivraient la ratification. Les plénipotentiaires espagnols accordaient Dinant sans Bouvines et exigeaient un temps illimité pour obtenir

<sup>1</sup> MIGNET, t. IV, pp. 630-631.

<sup>2</sup> IDEM, t. IV, p. 645.

<sup>3</sup> IDEM, t. IV, p. 644

les renonciations nécessaires. Ce n'était pas l'unique point de désaccord. Tandis que Louis XIV se croyait seulement tenu de restituer avec ses limites présentes la châtellenie d'Ath, dont il avait détaché en 1669 un assez grand nombre de villages pour les annexer à la châtellenie de Tournai, les Espagnols entendaient que cette châtellenie leur fût rendue dans sa totalité et telle qu'ils la possédaient en 1667. Tandis que Louis XIV voulait retirer des places qu'il abandonnait les munitions et l'artillerie dont il les avait abondamment pourvues, les Espagnols exigeaient qu'elles fussent laissées avec tout ce qui s'y trouvait dans le moment. Tandis que Louis XIV prétendait étendre jusqu'au 16 octobre les contributions de guerre sur les pays qui y étaient soumis, les Espagnols n'en faisaient aucune mention dans leur projet. Tandis qu'accordant son appui aux exilés de Messine, Louis XIV demandait par un article exprès qu'ils fussent rétablis dans leur patrie, leurs biens, leurs droits et leurs charges, les Espagnols s'y refusaient par leur silence pour ne pas paraître consacrer un acte de révolte. Enfin, tandis que Louis XIV réclamait de la part de l'Espagne une exacte neutralité tant que durerait la guerre, les Espagnols ne s'engageaient pas à n'assister ni directement ni indirectement ses ennemis <sup>1</sup>.

Comme de part et d'autre on ne s'entendait pas sur tant de points litigieux, particulièrement sur la cession de Bouvines et de Beaumont et le démembrement de la châtellenie d'Ath, que le prince d'Orange intriguait pour faire rompre les conférences, les plénipotentiaires français résolurent de s'en remettre à l'arbitrage des états généraux. Par cette marque de déférence envers la haute assemblée et en cédant sur des points insignifiants, ils enlevaient au parti de la guerre en Hollande les derniers prétextes dont il se servait pour chercher à la continuer. Un projet de traité fut dressé par les soins des médiateurs hollandais de Beverningh et Guillaume Van Haren

<sup>1</sup> MIGNET, t. IV, pp. 644 et suiv.

dans la conférence du 16 septembre et signé le lendemain par les trois plénipotentiaires français, le maréchal d'Estrades, le comte d'Avaux et Colbert de Croissy, et les trois plénipotentiaires espagnols, don Paolo Spinola Doria, marquis de los Balbases et petit-fils du grand Spinola, le marquis de La Fuente et le jurisconsulte brabançon, Jean-Baptiste Christin. Ce traité, que nous appellerons le traité franco-espagnol, conclu aussi à Nimègue et cinq semaines après le traité franco-hollandais, stipulait que Louis XIV, après l'échange des ratifications, rendrait au roi Catholique Charleroi, Binche, Ath, Audenarde et Courtrai, ainsi que les villes de Gand, de Limbourg, de Léau et de Saint-Ghislain et de Puycerda, mais qu'il garderait la Franche-Comté, les places de Valenciennes, de Condé, de Cambrai, d'Aire, de Saint-Omer, d'Ypres, de Werwick et de Warneton, de Poperinghe, de Bailleul et de Cassel, de Bavay et de Maubeuge, avec leurs appartenances et dépendances. Enfin, Charles II gardait Charlemont et s'obligeait à s'entremettre auprès de l'évêque de Liège et de l'Empire pour obtenir la cession de Dinant à la France <sup>1</sup>.

L'accomplissement des dernières formalités donna lieu encore à quelques difficultés. De même que les Hollandais avaient subordonné l'échange des ratifications de leur traité à la conclusion du traité des Espagnols, de même les Espagnols désiraient, pour ratifier le leur, attendre que celui de l'Empereur fût signé. La paix de cette façon devenait incertaine. Louis XIV ordonna un mouvement de troupes du côté de Bruxelles et les plénipotentiaires espagnols, paraissant alors aux yeux de leurs alliés avoir cédé à la contrainte, se résignèrent. Le 15 décembre, ils remirent les ratifications au maréchal d'Estrades et à M. Colbert. Le traité entre l'Empereur, l'Empire et Louis XIV fut signé le 3 février 1679 et ratifié le 26.

<sup>1</sup> MIGNET, t. IV, pp. 661 et suiv. Cf. *Actes et mémoires de la paix de Nimègue*, t. II, pp. 729-751. — Voir le texte des traités dans DUMONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. VII, 1<sup>re</sup> partie, pp. 565 et suiv.

Il enlevait le duché de Bouillon à la principauté de Liège pour le donner à la maison de la Tour d'Auvergne. Le roi de Danemark et l'électeur de Brandebourg furent les derniers à déposer les armes.

Tel fut le dénouement de cette lutte de huit années que l'on appelle d'ordinaire la guerre de Hollande, parce que ce fut en Hollande que les hostilités commencèrent. Peu à peu d'autres puissances intervinrent et la guerre devint européenne. L'Espagne y était entrée une des premières. De toutes les fautes politiques qu'elle commit dans ce siècle, — et nous savons si elles furent nombreuses, — celle-là fut la plus grande. Elle ne devait pas provoquer Louis XIV et lui fournir un nouveau prétexte pour se jeter sur les Pays-Bas ; elle ne devait pas se lier avec les Hollandais qui, dans la guerre antérieure, n'avaient jamais voulu de son alliance et n'étaient intervenus qu'en dernier lieu, quand ils se voyaient eux-mêmes menacés d'une invasion française ; elle devait, enfin, refuser de participer à une guerre où l'épuisement de ses finances la condamnait à un rôle humiliant. Malgré tout, l'Espagne s'obstina à reprendre les armes. Elle ne sut pas faire honneur à ses engagements et les Hollandais s'en prévalurent pour garder la place de Maestricht qu'ils avaient promis de nous restituer par le traité du 30 août 1673 <sup>1</sup>. Elle fut battue de toutes parts et, en définitive, dut abandonner toute une province, la Franche-Comté, et les places fortes dont Louis XIV avait besoin pour rectifier la frontière du nord de la France, comme Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Valenciennes et Cassel. Elle fut traitée avec autant de dédain par ses alliés que par ses ennemis. « Elle n'a rien mérité de nous », disait le prince d'Orange. Ce jugement, qu'un historien hollandais vient de ratifier, nous paraît trop

<sup>1</sup> Sur les discussions qui surgirent entre Hollandais et Espagnols à cet égard, voir les dépêches de Lira au duc de Villa Hermosa, du 20 janvier, du 3, du 7 et du 17 février, du 21 et du 28 avril, du 23 juillet 1679. (S. E. E., t. CCXXIII, ff. 54, 57, 62, 72, 186.) — Lira au roi, 3 août 1679. (*Ibidem*, t. CLIV, f. 279.)

sévère<sup>1</sup>. Qu'eussent fait les Hollandais si l'Espagne avait accepté l'alliance que la France lui proposait et négocié avec Louis XIV l'échange de quelques places du sud des Pays-Bas contre les parties de la Hollande, comme les pays de la généralité, où dominaient des populations entièrement catholiques, désireuses de rentrer sous l'autorité d'un souverain de leur religion? Au début des hostilités, l'Empereur était tout dévoué à Louis XIV, les princes allemands, du moins les anciens membres de la ligue du Rhin, lui étaient liés par des traités particuliers; le roi d'Angleterre était stipendié par lui; si l'Espagne eût pesé sur Léopold, qui penchait vers la France depuis le traité secret du 2 janvier 1668, et si elle se fût ralliée franchement à Louis XIV, la Hollande eût payé cher son audace à braver le monarque français. Si l'Espagne au premier tort de rompre avec la France joignit celui de prolonger une guerre dont l'issue n'était pas douteuse, ce n'était pas au prince d'Orange à lui adresser des reproches, car il fut, bien plus que l'Espagne, partisan d'une guerre à outrance, guerre dont il avait besoin pour satisfaire sa haine personnelle contre Louis XIV et conserver dans son propre pays le pouvoir suprême. Si, enfin, les Espagnols restèrent à découvert de quelques millions d'écus vis-à-vis des armateurs ou des collèges de l'amirauté hollandaise, ils furent seuls à indemniser le vainqueur. La Hollande qui, au début, paraissait menacée d'une destruction totale, conserva, en définitive, son territoire intact et conclut même avec ses ennemis un traité de commerce avantageux. L'Espagne, au contraire, céda à la France un territoire considérable et par ce sacrifice elle méritait plus d'égards de la part de son alliée. Mais la reconnaissance est la vertu que les hommes politiques et les États pratiquent le moins.

<sup>1</sup> « Spanje had niets aan ons gemeriteerd »; c'est le mot final du travail déjà cité de KRÄMER, *De nederlandsch-spaansche diplomatie vóór den vrede van Nijmegen*, et auquel l'auteur se rallie.

## X.

La modération que Louis XIV avait montrée dans les dernières négociations, modération dont les historiens français lui ont fait gloire, était calculée. Le roi de France avait à peine désarmé l'Europe qu'il chicanait sur l'interprétation de quelques articles du traité de Nimègue. Ce traité, comme les précédents, stipulait la cession à la France, non seulement de quelques-unes de nos places fortes, mais de leurs *dépendances*. Quelles étaient ces dépendances? Point délicat dont les intéressés auraient dû remettre la solution à des arbitres s'ils ne parvenaient pas à s'accorder. Des conférences s'ouvrirent à Courtrai, au mois de décembre 1679, entre les représentants du roi de France et du roi d'Espagne; elles n'aboutirent à rien. Cependant Louis XIV, au mépris de ses engagements, avait ordonné à ses troupes de rester dans plusieurs des places qu'elles auraient dû évacuer, et de s'emparer de quelques autres dont la restitution n'avait point été stipulée. Le 30 décembre 1678, un officier français, nommé Labruyère, occupa Rodenmacher, dans le Luxembourg, en fortifia le château et força les habitants à prêter serment de fidélité au roi son maître <sup>1</sup>. Le 12 octobre de l'année suivante, les Français s'emparèrent d'Hespérange, en alléguant que c'était une dépendance de Rodenmacher. Ils y démolirent les ruines d'un vieux château, firent défense aux habitants de reconnaître désormais l'auto-

<sup>1</sup> Pour les événements qui suivent, nous renvoyons à LEVAGE, *Essai historique sur les négociations de la trêve de vingt ans conclue à Ratisbonne en 1684*. Bruxelles, 1845. Il est regrettable que Namèche, qui pour le XVII<sup>e</sup> siècle utilise surtout les ouvrages français, ait ignoré l'existence de ce consciencieux travail fait d'après nos archives et qui nous renseigne si abondamment sur une des périodes les moins connues de notre histoire. — Sur la question du Luxembourg, voir un article de M. PIOT, *La conférence de Francfort-sur-le-Mein et le duché de Luxembourg en 1681 et en 1682*, avec pièces justificatives, dans les BULLETINS DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, 4<sup>e</sup> série, t. XI, p. 39.

rité du roi d'Espagne et d'aller au marché de Luxembourg, sous peine de *chastoi corporel*. On chassa les garnisons espagnoles de Chièvres, d'Agimont, de Givet. On occupa Raville et dix-sept autres villages dont on fit les échevins prisonniers pour les contraindre par la rigueur à prêter serment à leurs nouveaux maîtres ; on s'empara enfin des petites villes de Fumay et de Revin sur la Meuse, d'Antoing sur la rive droite de l'Escaut, de Renaix dans la Flandre. Le 5 mai 1680, le comte de Bussy se présenta à la frontière du Luxembourg avec un corps de cavalerie et de dragons, menaçant d'envahir le pays si les troupes espagnoles n'évacuaient les châteaux de Putlange et de Preich. On obéit pour éviter de plus grands malheurs <sup>1</sup>.

Deux mois auparavant, Louis XIV avait institué, au Parlement de Metz, une Chambre royale dite de *réunion*, composée d'un président, de dix conseillers et d'un procureur général, chargée de réunir à la couronne les biens qui avaient autrefois appartenu à l'évêché de Metz ou qui en avaient relevé, *non-obstant quel traité il y ait pu avoir*, et cette Chambre se faisant l'interprète unique, absolue, sans appel, des traités, lui adjugea tout ce qu'il lui convint de demander. C'est ainsi que le chapitre de la cathédrale de Verdun, ayant prétendu que les anciens évêques avaient négligé de faire valoir les droits de leur église sur Virton et Saint-Mard qui en dépendaient avant le traité de Munster, la Chambre, par un arrêt du 24 juillet, réunit lesdits territoires de Virton et de Saint-Mard à la France. L'Espagne avait cédé Charlemont, parce que Maximilien de Bavière ne voulait pas livrer Dinant <sup>2</sup>. Cette dernière ville, quoiqu'elle fit partie de la principauté de Liège, n'en resta pas moins au pouvoir des Français, et comme Louis XIV désirait dominer tout le cours de la Meuse supérieure afin de pouvoir marcher à la première alerte sur Namur, il interdit à Alexandre Farnèse, notre nouveau gouverneur général, de fortifier

<sup>1</sup> LEVÆE, *loc. cit.*, pp. 4-21.

<sup>2</sup> LONCHAY, mémoire précité, p. 116.



Bouvines, située en face de Dinant, mais dans le marquisat de Namur <sup>1</sup>. Il réclamait en même temps à la principauté de Liège des territoires entiers : le Condroz, le marquisat de Franchimont, l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les fonctionnaires et les curés de ce dernier district ainsi que ceux de Saint-Hubert durent, en 1680 et 1681, prêter serment de fidélité à Sa Majesté Très Chrétienne <sup>2</sup> ! La cour de Bruxelles abandonna Bouvines sans parvenir à satisfaire l'ambitieux monarque. Les commissaires français, à Courtrai, ne se bornèrent plus à soutenir que Virton et Arlon leur appartenaient incontestablement, mais demandèrent la remise du comté de Chiny <sup>3</sup>, de Remich, de Grevenmacher, de Rodenmacher et de l'abbaye d'Echternach pour envelopper la forteresse de Luxembourg de tous les côtés. Le 9 mars 1681, le comte de Bussy entra dans le Luxembourg avec 1,200 cavaliers et dragons. Le 13, il arriva devant Virton et somma cette place de se rendre. Le commandant espagnol répondit qu'il n'avait pas reçu d'ordre pour obéir à pareille injonction. Le comte s'éloigna avec sa division et alla occuper Orchimont, Arlon et les communes environnantes. Partout, les Français commettaient les plus horribles cruautés. Bientôt après, la France se saisit, toujours en vertu d'arrêts de la Chambre de Metz, d'un grand nombre de localités et de leurs dépendances. La seigneurie de Raville, consistant en dix-sept villages, opposa à l'usurpation des titres incontestables. Soins superflus. On contraignit les bourgmestres et échevins, en lançant contre eux des ordonnances de prise de corps, à prêter serment de fidélité à Louis XIV. La Chambre de Metz ajourna le prétendu seigneur de Chiny, qui n'était autre que le roi d'Espagne, pour faire hommage de son fief à la France. Le

<sup>1</sup> LEVAE, p. 39.

<sup>2</sup> LONCHAY, p. 117.

<sup>3</sup> Voir la *Défense du comte de Chiny contre les procédés irréguliers de la France dont elle s'est servy pour surprendre ledit comté et le pays de Luxembourg, etc.*, par MAISTRE N.-C., licencié es loix et pensionné des trois Estats dudit pays. Liège, 1685.

gouvernement ne se montrant pas disposé à obéir à cette sommation, les troupes françaises allèrent lever des contributions dans le marquisat de Namur. La Chambre de réunion prononça que faute au seigneur de Chiny d'avoir comparu, ses terres seraient réunies à la couronne. Le gouverneur de Bouillon défendait aux habitants d'Orchimont de reconnaître d'autre souverain que Louis XIV et d'avoir aucune relation avec les officiers ou sujets espagnols sous peine des galères. Le 22 mai, de Barillon, le gouverneur de Charlemont, se présenta à Rochefort. Il se dirigea vers le château et en trouva les portes fermées. Le commandant répondit aux sommations par un refus formel. On menaça de traiter les habitants en rebelles et en félons, ce qui ne produisit pas plus d'effet. Alors de Barillon donna l'ordre d'enfoncer les portes du château à coups de hache, et ses soldats y pénétrèrent de vive force <sup>1</sup>. Dans une autre partie de notre pays, en Flandre, les Français procédaient avec la même brutalité. Ils levaient des contributions à Courtrai et à Audenarde. Les commissaires du roi réclamèrent pendant les conférences de Courtrai, comme dépendances de Gand, le Vieux-Bourg, Alost, Grammont, Renaix et Ninove; ils exigèrent la cession des territoires de Bornhem, de Flobecq et de Lessines; des métiers d'Assenede et de Bouchaut, de Beveren, de Weert, Saint-Amand, Mortzeel, Opdorp, Heertbrugge, sous prétexte que Louis XIV avait acquis ces lieux par les armes; qu'il en avait eu la possession effective; qu'il y avait exercé tous les droits de la souveraineté; que leur restitution à l'Espagne n'avait pas été stipulée, et qu'ils ne formaient pas des dépendances des places restituées, « que le roi en avait bien voulu retirer ses troupes, parce qu'il savait que la situation de ces lieux était telle qu'il ne pouvait les

<sup>1</sup> LEVAE, *loc. cit.*, pp. 46-61. — Sur les usurpations et les violences commises par les Français dans le Luxembourg après la paix de Nimègue, voir une lettre du gouverneur, le prince de Chimai, du 12 avril 1682, et qui paraît avoir été adressée au marquis de Grana, gouverneur général des Pays-Bas. (GACHARD, *Analectes historiques*, série XIV, pp. 95 et suiv.)

garder sans entraîner la ruine des pays qui restaient sous la domination du roi Catholique et que par conséquent il écouterait volontiers les propositions d'échange qui lui seraient faites <sup>1</sup> ».

Mais la Flandre préoccupait moins Louis XIV que le Luxembourg. Il ne suffisait pas au grand roi d'avoir acquis un grand nombre de villes importantes devenues sous la direction de Vauban des forteresses de premier ordre, qui faisaient à la France une barrière presque infranchissable, il convoitait, pour être définitivement maître de la vallée de la Moselle, la place de Luxembourg, la plus forte de la région, et qui, chose singulière, n'avait plus attiré l'attention des stratégestes français depuis l'expédition de Condé, en 1643, expédition qui valut à la France, comme on sait, l'acquisition de Thionville. Louis XIV avait obtenu de Charles II d'Angleterre pleine liberté pour investir la place et il la cernait peu à peu en enlevant, sous des prétextes futiles, tous les districts environnants. Il intercepta ensuite les relations commerciales et finit par bloquer la ville. Le blocus dura dix mois et ne cessa que parce que l'Empire était menacé d'une invasion turque. « Je ne voudrais pas, » écrivit-il au maréchal de Créquy, commandant du corps d'investissement, « que ceux qui se doivent opposer à l'invasion » des Turcs, puissent me reprocher que les mouvements qui » se font dans les Pays-Bas pour faire valoir les justes droits » que j'y ai, les missent hors d'état de pouvoir veiller avec » succès à la défense de la chrétienté. »

Malgré cela, les armées françaises ne continuèrent pas moins à occuper une grande partie de notre pays qu'elles épuisèrent par leurs réquisitions et leurs rapines <sup>2</sup>.

Toutes ces conquêtes s'étaient faites en pleine paix. C'était l'époque où Louis XIV agrandissait la France d'une foule de

<sup>1</sup> LEVAE, *loc. cit.*, p. 62. Cf. *Procès-verbal entre les procureurs des deux roys devant les commissaires de leurs Majestés députés à la Conférence de Courtray. MDCLXXXI.*

<sup>2</sup> LEVAE, p. 140.

localités dépendantes de la Franche-Comté : de Montbéliard, de Sarrebourg, de Sarrelouis, de Pont-à-Mousson, du duché des Deux-Ponts, des dix villes libres de l'Alsace, bref, de territoires dont il se faisait attribuer la possession par arrêts de ses parlements; c'était l'époque aussi où, toujours à la faveur de la paix, la France s'emparait de Strasbourg et de Casal. L'Europe était trop épuisée pour protester contre cette odieuse violation du droit des gens; aussi l'Espagne ne trouvait que des fins de non-recevoir dans les cours où elle s'adressait. Elle ne reçut rien de l'Angleterre, ni des Provinces-Unies, ni de l'Empire. Elle ne put pas même obtenir de ces puissances la garantie, nous entendons la garantie effacée, du traité de Nimègue. Son représentant en Allemagne, ou plutôt le représentant des Pays-Bas comme cercle de Bourgogne à la diète de Ratisbonne, le conseiller Louis de la Neufeforge, originaire du Luxembourg et un de nos meilleurs diplomates, ne recevait que des assurances de bon vouloir, mais ne put entraîner la maison d'Autriche ni les princes allemands dans une nouvelle guerre contre la France. Disons à l'honneur de l'Espagne que, quoique abandonnée de tout le monde et en proie à une misère profonde, elle ne se laissa jamais humilier par son insolent voisin. Elle avait remplacé l'incapable Alexandre Farnèse par le marquis de Grana, ancien ambassadeur de Léopold à Madrid, qui passait pour posséder de grandes connaissances dans l'art de la guerre et les affaires publiques. Comme elle avait des armées prêtes à entrer en campagne, la cour de Madrid ordonna au gouverneur de repousser la force par la force et, le 12 octobre 1683, Grana fit publier en flamand un long placard où, après avoir rappelé les usurpations des Français, il ordonnait à tous les gens de guerre du pays de se défendre énergiquement contre toute nouvelle hostilité <sup>1</sup>.

La France répondit en s'emparant de Courtrai et de Dixmude. Un mois plus tard, le 11 décembre 1683, l'Espagne déclarait la guerre à la France <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> LEYAE, pp. 95 et suiv.

<sup>2</sup> *Placcaet-boeck van Vlaanderen*, t. III, 2<sup>e</sup> partie, p. 1351 et suiv.



Bien que de courte durée, cette guerre fut atroce <sup>1</sup>. Les Français renouvelèrent les horreurs qu'ils avaient commises dans notre pays lors de la campagne précédente. Louis XIV avait imaginé un nouveau moyen de réduire ses ennemis : c'était de bombarder les villes, non pour les prendre, mais pour les détruire; de s'attaquer, non aux fortifications, mais aux maisons; non aux soldats, mais aux habitants paisibles, aux femmes et aux enfants, et, comme le dit Sismondi, « de confondre des milliers de crimes privés, dont chacun ferait horreur, dans un grand crime public, un grand désastre ». Luxembourg fut bombardé du 20 au 27 décembre. Les Français ne s'éloignèrent que parce que leurs munitions étaient épuisées. Audenarde eut son tour, le 23 mars 1684. Le bombardement dura cinquante-huit heures, du 23 au 26. Des 600 maisons, hôtels et couvents qui formaient la ville, 77 étaient entièrement brûlés, 97 ruinés de fond en comble, 173 en grande partie démolis, 95 n'avaient plus de toitures. Les Français se retirèrent, le 26, sans avoir sommé la place ou essayé de la prendre. Partout ils promènèrent ainsi l'incendie. Ce fut une dévastation en règle aussi terrible, quoique moins connue, que celle du Palatinat en 1688. Aucun fait d'armes important, du reste. Les Espagnols n'étaient pas en état de résister. Il n'y eut que Luxembourg qui se signalât par l'énergie de sa défense. Cette ville, qui était de fait bloquée depuis plus de trois ans et avait eu tant à souffrir du bombardement de l'année précédente, fut investie, le 18 avril 1684, par le maréchal de Créqui. La garnison, commandée par le prince de Chimai, se composait d'Espagnols, de Wallons, de haut- et de bas-Allemands et de compagnies bourgeoises; elle comptait une force totale d'environ 3,600 hommes. Les remparts étaient garnis de

<sup>1</sup> Voir, à ce sujet, les extraits des chroniques des monastères de Forest et d'Heylissem et d'autres documents du temps publiés par M. Piot dans un article intitulé : *Les guerres en Belgique pendant le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle*. (C. R. H., 4<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 31.) — Sur les ravages commis aux environs de Bruxelles, voir l'ouvrage de HENNE et WAUTERS, t. II, p. 116.

130 à 140 bouches à feu, mais les munitions de guerre non plus que les vivres n'étaient pas suffisantes. Les travaux d'attaque, dirigés par Vauban, furent poussés avec vigueur. Quoiqu'il ne pût pas s'attendre à cette brusque attaque et qu'il manquât même de canonniers et de mineurs, le prince de Chimai, aidé par la garnison et la bourgeoisie, opposa une résistance que l'histoire, comme le dit Th. Juste, doit signaler comme un fait exceptionnel à cette époque funeste pour l'honneur de l'Espagne et des Pays-Bas catholiques. Ce ne fut que le 4 juin, après vingt-six jours de tranchée ouverte, que le prince de Chimai, pressé par la bourgeoisie qui redoutait un assaut, consentit à signer la capitulation, capitulation honorable pour lui et pour la garnison. Il lui fut permis de sortir de la ville avec armes et bagages, mèche allumée, timbales et tambours battants, drapeaux et guidons déployés <sup>1</sup>.

Dans ces conditions, Louis XIV était de nouveau en mesure de dicter la loi à l'Espagne, sinon à l'Europe. Personne n'avait pris les armes pour défendre l'équilibre européen, menacé plus sérieusement que jamais par la folle ambition du grand roi. Les Hollandais s'étaient bornés à une intervention diplomatique auprès des autres cours. Un congrès se réunit à La Haye pour discuter les prétentions de Louis XIV. La menace de l'ambassadeur espagnol intérimaire, don Balthazar de Fuen Mayor, marquis de Moncayo, d'abandonner les Pays-Bas à la France, réveilla les craintes des hommes d'État hollandais <sup>2</sup>. La France

<sup>1</sup> JUSTE, *Histoire de Belgique*, t. II, pp. 222-225. Cf. C. ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. III, pp. 243 et suiv.; ARTHUR KNAFF, *Die Belagerung der Festung Luxemburg durch die Franzosen unter Maréchal de Créqui im Jahre 1684*. (Publications de la Société historique de l'Institut grand-ducal, année 1881, pp. 364-417.) — Pour les sources, voir la relation d'un témoin oculaire, publiée aussi par M. Knaff dans la même collection, t. XLIV, 1895, pp. 28-56, et le rapport du prince de Chimai lui-même que M. JULES VAN NÉRUS vient de publier, *ibidem*, 1896, t. XLV. Ce rapport est la contre-partie des *Mémoires militaires de Vauban et des ingénieurs Hue de Caligny*, publiés par FAYÉ. Paris, 1847.

<sup>2</sup> LEVAE, *loc. cit.*, p. 162.

eut encore une fois l'habileté de traiter séparément avec les Provinces-Unies. L'année précédente, avant la déclaration de guerre officielle, elle avait donné à entendre qu'elle accepterait Luxembourg ou Dixmude et Courtrai pour l'équivalent d'Alost et de Gand ou même d'un territoire en Catalogne. La Hollande pouvait traiter sur ces bases, car l'annexion de Luxembourg ou de Dixmude et de Courtrai, places assez éloignées de sa frontière, n'avait rien d'inquiétant pour elle. Louis XIV rectifiait simplement sa ligne de défense aux dépens des Espagnols. Le retour de Gand et d'Alost aux Pays-Bas consolidait cette barrière dont les hommes d'État hollandais voulaient plus que jamais le maintien. Louis XIV avait en outre offert une trêve de vingt ans à l'Empire. Il modifia quelque peu ses prétentions, il est vrai, l'année suivante; dans un mémoire remis aux états généraux, le 29 avril, par le comte d'Avaux, il déclarait que si on lui remettait Luxembourg, — ceci se passait pendant le siège de la ville, — il restituerait Dixmude et Courtrai, et que de tous les lieux occupés depuis le 20 août 1683, il ne garderait que trois places : Beaumont, Chimai et Bouvines. Ces exigences, toutefois, n'avaient rien d'inadmissible aux yeux des Hollandais. Aussi la convention qui fut signée à La Haye, le 29 juin 1684, par les plénipotentiaires hollandais et français donna gain de cause à Louis XIV. Le monarque français s'engageait à restituer Dixmude et Courtrai à condition qu'il garderait Luxembourg, Chimai, Beaumont et Bouvines pendant une trêve de vingt ans, trêve que les états généraux s'efforceraient de faire accepter par le roi Catholique<sup>1</sup>. Du moment que les états généraux s'étaient accommodés avec Louis XIV, la paix ou plutôt l'acceptation de la trêve était certaine. L'empereur Léopold, qui avait reçu du roi d'Espagne la mission de traiter en son nom, accepta la convention de La Haye, et un traité fut signé, le 15 août, à Ratisbonne entre les plénipotentiaires allemands et ceux de

<sup>1</sup> DUMONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. VII, 2<sup>e</sup> partie, pp. 79 et suiv.

Louis XIV, traité qui confirmait les clauses précédentes <sup>1</sup>. Ainsi le roi de France avait complété le système défensif qui mettait son pays à l'abri d'une attaque des Espagnols. Maître de Luxembourg, il dominait le cours de la Moselle et d'une partie du Rhin, comme par Bouvines <sup>2</sup>, Dinant et Charlemont il menaçait Namur. Jamais Louis XIV n'avait été aussi puissant. Il avait châtié Alger, et bombardé Gênes la Superbe. Au mois d'octobre de cette même année 1684, il avait aidé Maximilien de Bavière, redevenu son allié, à rentrer dans sa bonne ville de Liège, en proie depuis 1676 à une révolution populaire plus redoutable que les précédentes et dont l'Espagne, par inertie autant que par épuisement, n'avait pas cherché à tirer parti <sup>3</sup>. Louis XIV est à l'apogée, tandis que son rival est à l'agonie. Mais malgré sa profonde détresse, l'Espagne ne songeait pas encore à abandonner les Pays-Bas, ces Pays-Bas que Charles II appelait emphatiquement l'appui et la sécurité de la monarchie.

<sup>1</sup> DUMONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. VII, 2<sup>e</sup> partie, pp. 81 et suiv.

<sup>2</sup> M. LEGRELLE, t. I, p. 254, commet, à ce sujet, une plaisante méprise. Il confond Bouvines, petite localité sise à l'opposite de Dinant, sur la Meuse, et place assez importante autrefois, avec Bouvines près de Lille, illustré par la grande victoire de Philippe-Auguste sur Fernand de Portugal et Otton de Brunswick, en 1214. Cette dernière localité, qui appartenait à la France depuis 1668 comme dépendance de Lille, ne fut jamais une place de guerre.

<sup>3</sup> LONCHAY, mémoire précité, p. 119.



## CHAPITRE VI.

### LA GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG.

Mariage de Marie-Antoinette avec Maximilien-Emmanuel de Bavière. — Léopold prétend à la succession éventuelle de Charles II. — Griefs de l'Europe contre Louis XIV. — Ligue d'Augsbourg. — Charles II refuse d'abandonner Léopold. — Préparatifs de guerre. — Nouveau projet d'échanger les Pays-Bas contre le Roussillon. — Louis XIV déclare la guerre à l'Espagne. — Guerre sur le Rhin. — Guerre aux Pays-Bas. — Combat de Walcourt. — Bataille de Fleurus. — Méintelligence entre les alliés. — Plaintes des états de Brabant. — Siège de Mons. — Bombardement de Liège. — Nouvelles plaintes des états de Brabant. — Charles II est partisan de la continuation des hostilités. — Bataille de Steenkerque. — Perte de Namur. — Inaction des Hollandais. — Maximilien-Emmanuel arrive avec le titre de gouverneur général des Pays-Bas. — Perte de Furnes. — Bataille de Neerwinden et perte de Charleroi. — État misérable des troupes hispano-belges. — Épuisement de la France. — Tentatives de négociations. — Propositions de Louis XIV relativement à la succession de Charles II. — Elles sont mal accueillies à Madrid. — Bombardement de Bruxelles. — Reprise de Namur. — Charles II charge Léopold de traiter en son nom. — Refroidissement entre les Provinces-Unies et l'Espagne. — Suite des négociations. — La France travaille à détacher la Hollande de la coalition. — Louis XIV est prêt à renoncer à l'héritage de Charles II si Léopold est dans les mêmes dispositions. — Désaccord des Français et des alliés au sujet de la place de Luxembourg. — Quelle sera la base des négociations, la paix de Nimègue ou la paix des Pyrénées? — Divisions à ce sujet entre les Provinces-Unies et l'Espagne. — Médiation de la Suède. — Concessions de Louis XIV. — Charles II se résigne à traiter sur le pied de la paix de Nimègue. — Congrès de Rijswick. — Luxembourg fait retour aux Pays-Bas. — Services rendus à cette occasion par l'ambassadeur espagnol Bernard de Quiros. — Traités de Rijswick. — Situation matérielle des Pays-Bas à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. — Détresse financière. — Incapacité des gouverneurs. — Appréciation finale.

#### I.

En enlevant nos places fortes, Louis XIV ne songeait pas seulement à donner un solide rempart à la France, mais aussi à s'assurer la succession éventuelle de son beau-frère, Charles II. L'avenir ne lui offrait plus d'aussi riantes perspectives qu'en 1668. L'ambitieux monarque s'était brouillé déci-

dément avec l'Empereur: Léopold avait eu de son premier mariage une fille, du nom de Marie-Antoinette, qu'il maria à Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, en promettant à son gendre de détacher à son profit de la succession de Charles II les Pays-Bas espagnols. Il s'obligeait de plus à lui fournir 20,000 hommes et 100,000 écus en numéraire chaque année pour mettre notre pays en sûreté contre la France, ou pour reprendre au besoin les territoires que nous avions perdus. Enfin, il prenait l'engagement d'employer ses bons offices à Madrid, de manière à faire obtenir à son gendre, du vivant même du roi Charles II, la vice-royauté des provinces en question et, subsidiairement, un titre sonore qui le désignât comme leur souverain présomptif <sup>1</sup>.

Cet arrangement qui annulait, en ce qui concerne les Pays-Bas, les articles essentiels du traité secret du 20 janvier 1668, dont nous avons parlé précédemment <sup>2</sup>, devait profondément irriter Louis XIV; Léopold prétendait à la succession de Charles II et promettait de remettre les Pays-Bas à un prince allemand au lieu de les donner à Louis XIV à titre de compensation et en vertu de ses premiers engagements! Aussi le roi de France demanda-t-il des explications à la cour de Madrid: le faible Charles II ne donna qu'une vague assurance de son désir de rester fidèle à la trêve de Ratisbonne, assurance dont Louis XIV se contenta pour le moment <sup>3</sup>. Il devait cependant se préoccuper de tout ce qui se disait en Espagne. L'opinion publique, dans ce dernier pays, s'inquiétait des sacrifices d'hommes et d'argent que coûtait à la monarchie,

<sup>1</sup> ONNO KLOPP, *Der Fall des Hauses Stuart und die Succession des Hauses Hannover in Grossbritannien und Irland im Zusammenhange der europäischen Angelegenheiten von 1666-1714*, t. III, p. 42. Cité par LEGRELLE, t. I, p. 257.

<sup>2</sup> Voir plus haut, page 254.

<sup>3</sup> Louis XIV à Feuquières, 26 avril 1683, cité par LEGRELLE, t. I, p. 272. — Voyez les instructions données à Feuquières, le 16 février 1683, et publiées par M. MOREL-FATIO, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, t. XI, *Espagne*, 1<sup>re</sup> partie, p. 341.

depuis un siècle, la possession des Pays-Bas, et bien des gens pensaient qu'il serait avantageux de donner non pas seulement le gouvernement, mais la souveraineté même de ces provinces à un prince allié à la maison royale <sup>1</sup>. La cour de Vienne eût désiré que ce fût un de ses archiducs, ou tout au moins un prince allemand, qui reçût nos belles provinces. Elle redoublait d'efforts pour combattre à Madrid l'influence de la reine, Marie-Louise d'Orléans, Française d'origine, et y faire prévaloir, au contraire, le parti de la reine mère, Anne d'Autriche, qui était Allemande par sa naissance.

De son côté, Louis XIV, grisé par le succès et enhardi par l'inaction de ses adversaires, portait défi sur défi à l'Europe. Le bombardement de Gênes, la révocation de l'édit de Nantes, ses démêlés avec la cour de Rome, ses prétentions au Palatinat et la conquête de ce pays, l'appui prêté à Guillaume de Furstenberg, son candidat à l'archevêché de Cologne, contre Joseph-Clément de Bavière, le candidat du Saint-Siège, étaient autant d'actes arbitraires ou despotiques qui achevèrent d'indisposer les puissances rivales de la France. Déjà en 1686, Léopold comme empereur et archiduc d'Autriche, le roi d'Espagne comme possesseur du cercle de Bourgogne, le roi de

<sup>1</sup> Il parut vers cette époque (1685) en Espagne un factum où l'on examine : « *Si conviene à la monarquia de España veder los Países Bajos al duque de Baviera en dote con la archiduquesa, y no teniendo efecto, si es mas de sus intereses darlos à Francia en trueque de otras conveniencias, ó conservarlos y retenerlos.* » Ce factum, dit Gachard, est rédigé en forme de dialogue entre un Castillan et un Catalan. Le Castillan est pour l'affirmative des deux premières propositions; il fait valoir les avantages que l'Espagne en retirerait. Le Catalan montre beaucoup plus longuement les dommages qui résulteraient pour la monarchie de la cession des Pays-Bas. Les raisonnements du dernier s'expliquent : la Catalogne était exposée aux attaques des Français, qui l'avaient désolée l'année précédente; elle pouvait craindre que si leurs armes n'étaient point occupées aux Pays-Bas, toutes leurs forces ne tombassent sur elle. (GACHARD, *Une visite aux Archives et à la Bibliothèque royale de Munich*, dans C. R. II., 5<sup>e</sup> série, t. VI, p. 25, et du même, *Bibliothèques de Madrid et de l'Escorial*, p. 393.)

Suède pour ses possessions en Allemagne, l'électeur de Bavière en son nom et en celui du cercle de Bavière, le cercle de Franconie, la maison de Saxe et les États du cercle du Haut-Rhin avaient conclu à Augsbourg une ligue dont le prince d'Orange était le principal artisan, pour le maintien des traités de Westphalie et de Nimègue et de la trêve de Ratisbonne. Une coalition formidable se préparait contre Louis XIV ; pour la prévenir, le monarque français ouvrit les hostilités en envahissant l'Allemagne (septembre 1688). Deux mois plus tard, le prince d'Orange débarquait en Angleterre et détrônait son beau-père, Jacques II Stuart. Une nouvelle guerre européenne commençait. Elle devait durer de 1688 à 1697. On l'appelle la guerre de la Ligue d'Augsbourg ou de la succession d'Angleterre.

Dès le début, Louis XIV s'efforça d'obtenir la neutralité de l'Espagne ; mais Charles II, raffermi par le succès de la révolution d'Angleterre, refusa de se séparer de Léopold. Il fit répondre qu'il s'en tenait aux conventions antérieures et que, par conséquent, il était inutile de conclure de nouveaux traités, traités qui n'auraient d'autre résultat que d'affaiblir les anciens <sup>1</sup>. En même temps, par l'organe de don Manuel Coloma, son ambassadeur à La Haye, il pressait les Hollandais de lever des troupes pour entrer au premier appel dans les places fortes des Pays-Bas <sup>2</sup>. Coloma requit le prince de Waldeck de mettre de l'infanterie à Berg-op-Zoom, à Bréda, au Sas-de-Gand et de couvrir Bruxelles et Gand ; il demanda au prince d'Orange, que nous appellerons désormais Guillaume III, de renforcer les garnisons de Damme et d'Ostende pour protéger Bruges, et lui-même, d'accord avec le gouverneur des Pays-Bas, don Francisco Antonio de Agurto, créé plus tard

<sup>1</sup> Rebenac à Louis XIV, 15 janvier 1689. Cité par LEGRELLE, t. I, p. 330. — Voir S. E. E., t. CLXIII, f. 110, une copie du mémoire remis par l'ambassadeur de France au marquis de Los Balbases.

<sup>2</sup> Charles II à don Manuel Coloma, 29 janvier 1689. (S. E. E., t. CLXIII, fol. 37.)

marquis de Gastañaga, conclut un traité avec l'électeur de Brandebourg pour placer 500 fantassins et 300 dragons en Gueldre. S'il n'obtint pas tous les renforts dont il avait besoin, si, par exemple, le prince de Waldeck s'excusa de ne pas envoyer les hommes nécessaires dans les places de Damme, de Bruges et d'Ostende, parce qu'une partie de son monde était à Clèves au service de l'électeur de Brandebourg, le ministre espagnol prit les mesures indispensables pour mettre nos principales forteresses à l'abri d'une surprise <sup>1</sup>. L'arrivée des Français était imminente, surtout depuis l'échec d'un projet conçu par la reine Marie-Louise et qui consistait cette fois encore à échanger le Roussillon contre notre pays pour rétablir l'amitié entre les deux couronnes <sup>2</sup>. Louis XIV déclara la guerre par un manifeste, daté du 15 avril 1689 <sup>3</sup>, où il reprochait entre autres à Charles II d'avoir favorisé l'entreprise de Guillaume d'Orange, contrairement à ses devoirs de chrétien. Le 14 mai, Charles II répondit par un manifeste analogue où il rappelait au monarque français toutes ses usurpations dans les Pays-Bas et ses torts envers les États européens <sup>4</sup>. Le 6 juin 1690, l'Espagne accéda à la coalition qui s'était formée contre la France et où entrèrent, avec les signataires de la ligue d'Augsbourg, les Provinces-Unies et l'Angleterre. Quelques mois avant, le 4 mai 1689, Léopold avait renouvelé son traité d'alliance avec Maximilien de Bavière. Lui-même avait fait reconnaître par les alliés comme héritier légitime de Charles II l'archiduc Charles, son fils cadet, qu'il avait eu de sa deuxième femme, Éléonore de Neubourg <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Coloma à don Crispin Gonzalez Botello, premier secrétaire d'État, 15 février, 10, 15 et 29 mars, 12 avril 1689. (S. E. E., t. CLXIII, ff. 81, 116, 126, 136, 148.)

<sup>2</sup> Voir plus haut, page 249. Cf. LEGRELLE, t. I, pp. 351 et suiv.

<sup>3</sup> Voir une copie de ce manifeste dans S. E. E., t. CLXIII, f. 198. — *La Gazette de France* du 25 avril en donne un résumé.

<sup>4</sup> S. E. E., t. CLXIII, f. 196.

<sup>5</sup> LEGRELLE, t. I, pp. 355 et 358.

## II.

La guerre commença par la vallée du Rhin. Louis XIV s'était emparé de Philippsbourg, de Manheim, de Frankenthal. A la fin de 1688, il était maître du Palatinat, qui fut dévasté de la manière la plus horrible. Des villes entières, Heidelberg, Manheim, Spire, Worms, Oppenheim, Bingen, furent brûlées. Un cri d'horreur s'éleva en Allemagne. Tous les États prirent les armes. Les coalisés enlevèrent aux Français les places de Mayence et de Cologne, que Louis XIV s'était fait remettre par les princes électeurs, souverains de ces deux villes, et remportèrent un léger succès à Walcourt, dans le marquisat de Namur. Le prince de Waldeck, généralissime des troupes allemandes, qui était accouru au secours de nos provinces, y battit le maréchal d'Humières.

Si les Allemands s'étaient admirablement entendus pour défendre leur patrie, au point d'étonner Louvois qui avait compté sur leur lenteur et sur leurs divisions, et qui pour cela fut obligé de rester sur la défensive, ils retombèrent dans leur indécision habituelle quand notre pays fut devenu le principal théâtre des hostilités. Après l'entrée en campagne des Hollandais et des Espagnols, les Français avaient envahi les Pays-Bas. Luxembourg reçut le commandement de l'armée du Nord à la place du maréchal d'Humières, qui fut chargé de garder avec une division les côtes de Flandre. C'était le meilleur élève de Condé. Il vint s'établir en deçà de la Sambre, près de Maubeuge, pour tenir tête au prince de Waldeck, qui était posté à quelques lieues de l'autre côté de la rivière avec une armée de force à peu près égale, composée d'Allemands et d'Espagnols. Les deux généraux étaient appuyés sur des places fortes. Louvois prescrivit à Luxembourg d'empêcher la jonction de Waldeck avec l'électeur de Brandebourg, qui était déjà dans l'électorat de Cologne, et de livrer bataille s'il le fallait. Luxembourg passa la Sambre, le 29 juin 1690, entre Charleroi et Namur, et parut en face de Waldeck, campé avantageusement.

derrière le ruisseau de Fleurus. Le 2 juillet, il donna le signal de l'attaque en n'opposant à Waldeck que la moitié de ses troupes; avec l'autre moitié, composée surtout de cavalerie, il avait fait un détour de sept lieues pendant la nuit pour prendre l'ennemi en flanc. Cette manœuvre décida du sort de la journée : Waldeck fut obligé de changer son ordre de bataille au moment suprême. Il n'en eut pas le temps. La cavalerie française balaya la plaine de Fleurus. L'ennemi s'empara des canons, des tentes, et fit plusieurs milliers de prisonniers <sup>1</sup>.

Cette victoire fut inutile pour les Français. Waldeck se replia sur ses places fortes; il fut rejoint quelques jours après par l'électeur de Brandebourg, et les deux princes réunis reprirent leurs positions. Néanmoins, la coalition avait subi un échec; elle ne sut gagner un pouce de terrain. Louis XIV put même retirer des Pays-Bas plusieurs régiments pour les envoyer en Allemagne au dauphin.

L'armée alliée comprenait, outre les régiments hollandais et hispano-belges, des corps allemands tirés du Hanovre, du Palatinat, du Brandebourg, des duchés de Nassau et de Brunswick-Lunebourg, de l'évêché de Munster. La rivalité de ces troupes d'origine différente et la divergence de vues de leurs chefs, nuisaient aux opérations. On accusait l'électeur de Brandebourg d'avoir été la cause de la défaite de Waldeck par suite de la lenteur qu'il avait mise à rejoindre le quartier général. Lui-même réclamait les subsides qu'on lui avait promis. A peine était-il arrivé dans notre pays, qu'il demandait des munitions <sup>2</sup>. Son avidité inspirait des craintes à tous ses amis. De son côté, Waldeck ne voulait plus garder le commandement si le comte de Nassau restait général de la cavalerie; celui-ci, à son tour,

<sup>1</sup> Pour les opérations militaires de cette époque, nous renvoyons au chevalier DE BEAURAIN, *Histoire militaire de Flandre depuis l'année 1690 jusqu'en 1694*. Paris, 1735, 2 vol. in-folio. — Pour la bataille de Fleurus, voir CAMILLE ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. IV, pp. 402 et suiv.

<sup>2</sup> Coloma à Charles II, 1<sup>er</sup> et 15 août 1690. (S. E. E., t. CLXV, ff. 76 et 103.)

demandait qu'on remplaçât le généralissime par un officier plus vigoureux et plus capable. Guillaume III, qui dominait et dirigeait la coalition et qui, par son ascendant, aurait pu mettre un terme à ces rivalités, guerroyait en Irlande. Il voulait se rendre maître de toute l'Angleterre, y éteindre les derniers restes de l'insurrection jacobite, et il négligeait les Pays-Bas en proie à la plus vive inquiétude depuis la défaite de Fleurus 1.

Comme dans la guerre précédente, les alliés, par suite de leur mésintelligence, ne purent entreprendre un mouvement décisif. Après Fleurus, il avait été question de tenter une diversion du côté du Rhin, mais on était à la fin d'août, à une époque où les pluies rendaient toute opération difficile 2. Les petits princes allemands entrés dans la coalition et dont toute la fortune consistait dans leur armée, se jalouaient profondément et n'osaient risquer une action décisive. A peine était-on au milieu de la saison qu'ils songeaient déjà à renvoyer leurs troupes dans leurs quartiers d'hiver. Cette inaction refroidissait naturellement le zèle des Hollandais. N'avaient-ils pas déclaré à Manuel Coloma, après le départ des Hanovriens 3, qu'ils n'étaient plus en état de nous défendre, qu'ils devaient songer à eux-mêmes et qu'ils ne voulaient point être les victimes de notre incurie 4? Coloma avait beau protester du dévouement de son maître à la cause commune, on lui répondait que l'Espagne était ruinée et que tout le poids de la guerre retombait sur ses alliés.

L'Espagne, en effet, faisait moins que jamais honneur à ses

<sup>1</sup> Coloma à Charles II, 3 août 1690. (S. E. E., t. CLXV, f. 115.)

<sup>2</sup> Le même au même, 29 août 1690. (*Ibidem*, f. 129.)

<sup>3</sup> Au mois d'octobre, le duc de Hanovre avait rappelé ses troupes sous prétexte qu'on avait avantagé l'électeur de Brandebourg. Voir Coloma au marquis de Gastañaga, 15 octobre 1690 (*Ibidem*, f. 257), et Coloma à Charles II, 27 février 1691. (*Ibidem*, t. CLXVI, f. 153.) — Pour les difficultés avec le Hanovre, voir aussi la correspondance du marquis de Moneayo.

<sup>4</sup> Coloma à Charles II, 15 octobre 1690. (*Ibidem*, t. CLXV, f. 257.) Cf. le même, 27 février et 15 mars 1691. (*Ibidem*, t. CLXVI, ff. 155 et 185.)



engagements. Elle n'envoyait plus de secours aux Belges, ses plus fidèles sujets. Aussi les plaintes des états de nos provinces deviennent de plus en plus vives. « Nous nous trouvons, » écrivaient les états de Brabant, le 26 septembre de cette année, « réduits à la dernière des extrémités où puissent venir ceux » que de longues et frayauses guerres ont épuisé jusques à la » dernière substance et qui ne peuvent plus présenter à Votre » Majesté que des infirmités et des playes, que des gémiss- » ments et de la douleur, au lieu de moyeus et de secours pour » subvenir à la continuation des grosses dépenses qu'entraîne » après elle la présente guerre; laquelle, ayant achevé de don- » ner la dernière secousse à cette province, vient de la mettre » hors de tout estat de se pouvoir relever, après avoir donné » tant de preuves de sa fidélité, qu'elles peuvent servir d'exemple » et de model à tous les peuples de la terre. Car, Sire, quelles » plus fortes marques peut-on en donner que d'avoir essayé, » avec la fermeté que nous avons fait, toutes les foules et » ravages des successives guerres auxquelles ces païs ont esté » esposés durant tant de siècles, et que de n'avoir rien épargné » de nos biens et de notre sang, pour nous conserver (malgré » tous les efforts de nos ennemis) dans la légitime domination » de V. M. ; sans que la vue de tout ce que les malheurs de la » guerre ont de plus affreux et qui ont particulièrement » accueilly cette province, auxquels elle a comme esté en but, » n'a jamais donné le moindre bransle ou causé la moindre » altération à cet esprit d'amour, d'affection et d'obeissance » que nous avons toujours eu et que nous conserverons éter- » nellement pour la personne et le service de V. M. ... ? »

Les états rappelaient au roi les promesses de secours, en hommes et en argent, qu'il leur avait faites par sa lettre du 28 février 1686 et qu'il avait réitérées dans une lettre écrite au marquis de Gastañaga, notre gouverneur général, le 23 mars 1688. Ils se flattaient qu'enfin elles seraient réalisées « le plus » long délai, » continuaient-ils, « nous jettera infailliblement » dans le dernier désordre et confusion, par le défaut des » paiements militaires et d'autres nécessités inexcusables, pour

» lesquelles nous ne sçavons aucunes ressources et moyens,  
 » car ayant moissonné le fruit avant sa maturité, consommé  
 » tous les revenus publics de cette province, présens et à  
 » venir, engagé tout nostre crédit, tant en général qu'en par-  
 » ticulier, pour contribuer aux fraiz et despenses de cette  
 » guerre, dont les succès n'ont pas suivi noz attentes et  
 » voyant la campagne déserte se décharger dans les villes, et  
 » jusques dans les pays étrangers, de la plus grande partie de  
 » ses habitans qui ont perdu leurs bestiaux, abandonné leur  
 » labour et leurs maisons, pour chercher ailleurs la subsis-  
 » tance que les nombreuses armées tant ennemies que amies,  
 » qui y ont campé, les deux dernières années, au nombre  
 » de plus de deux cens mille hommes, ont entièrement con-  
 » sommé, détruit et enlevé grains, fruits, fourrages, légumes,  
 » les meubles et les effets mesmes, où ils se sont trouvés,  
 » ayant subi le mesme sort, avec tant d'excès et de rigueur  
 » qu'il s'est fait sentir jusqu'aux personnes qui sembloient en  
 » devoir estre le plus exemptes par les avantages de leur nais-  
 » sance et de leurs dignités, il ne nous reste, Sire, dans ce  
 » dernier malheur qu'à soupirer après le secours et remises  
 » que Votre Majesté nous a promises; et dont nous avons été  
 » frustrés depuis tant d'années, et qu'à espérer que, touchée  
 » de compassion pour les souffrances de ses fidels vassaux,  
 » Elle nous donnera, au plus tost, ce soulagement et cette  
 » consolation pour la conservation de cette province, la pre-  
 » mière et la plus importante des Pays-Bas. Ce ne sont pas,  
 » Sire, des particuliers qui vous font cette démarche, ce sont  
 » universellement tous les habitans de ce duché de Brabant,  
 » que nous représentons, et pour lesquels nous portons la  
 » parole, qui gémissent et qui implorent l'assistance de V. M.  
 » et qui tâchent de la rendre sensible à leurs maux et à leurs  
 » playes, n'ayant plus en leur corps de parties qu'ils puissent  
 » dire saines, que leurs cœurs, qui ne respirent que par l'at-  
 » tente de cette assistance si désirée... 1. »

1 GACHARD, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux états de ces provinces.* (C. R. H., 2<sup>e</sup> série. t. I, p. 439.) — Cf. les représentations

Les dissentiments entre alliés sont le fait dominant de cette guerre. Ni d'un côté ni de l'autre on ne remporte de succès décisif. Luxembourg n'avait pas profité de sa victoire de Fleurus. L'année suivante, le 15 mars, une armée française vint investir la place de Mons. Tout avait été préparé dans le plus grand secret ; en quelques jours, 43,000 hommes de pied et 30,000 chevaux, indépendamment des garnisons voisines, se trouvèrent réunis. Louvois présida aux premiers travaux entrepris sous les ordres de Vauban <sup>1</sup>. Louis XIV arriva le 21 avec le dauphin, Monsieur et le maréchal de la Feuillade. Luxembourg et d'Humières commandaient le corps d'armée chargé de protéger les assiégeants. Guillaume III était alors à La Haye où s'étaient réunis en congrès les représentants de tous les souverains ennemis de Louis XIV et où l'on discutait le plan de la campagne prochaine. A la nouvelle de l'investissement de Mons, le roi d'Angleterre courut à Bruxelles où il réunit une division hollandaise et un corps espagnol, mais il ne trouva pas ces forces suffisantes pour attaquer le maréchal de Luxembourg. Coloma, de son côté, proposait une diversion dans la vallée du Rhin. Mais l'évêque de Munster, que les Hollandais pressaient de rejoindre le comte palatin, ne bougea pas, non plus que le duc de Hanovre, non plus que le landgrave de Hesse qui ne parvenait pas, disait-il, à concentrer ses troupes <sup>2</sup>. Aussi Luxembourg ne rencontra aucune résistance.

des mêmes états du 16 avril de cette année et citées par M. PIOT dans un article intitulé : *Les effets désastreux de la guerre en Flandre pendant les années 1689 à 1694* et qui a paru dans les ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BRUGES, 3<sup>e</sup> série, t. VII, 1872.

<sup>1</sup> CAMILLE ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. IV, pp. 439 et suiv.

<sup>2</sup> Coloma à Charles II, La Haye, 10 avril 1691. (S. E. E., t. CLXVI, f. 269.) — Le même au même, 24 avril. (*Ibidem*, f. 293.) Cette dernière dépêche est particulièrement intéressante, parce qu'elle nous fait connaître les dispositions des princes allemands dans cette guerre : « De todo este hecho y resoluciones, conclut Coloma, se dignara comprender V. M. la discordia, desunion y mala inteligencia (sin omitir codicia) que ay entre estos principes alemanes, pues aunque todos estan armados, ninguno tiene para sustentar sus tropas y necessitan hazerlo de subsi-

Mons capitula le 8 avril, Hal fut brûlé et rasé à la fin de mai, Liège, dont le souverain, l'évêque Jean-Louis d'Elderen, était entré dans la coalition, faillit avoir le même sort. Le marquis de Boufflers la fit bombarder pendant cinq jours. Trois mille maisons furent brûlées. Louvois avait même ordonné de bombarder Bruxelles, mais Luxembourg et Vauban protestèrent; ils soutinrent que les bombes faisaient un mal inutile et ne servaient qu'à exaspérer l'ennemi. Ce dernier ordre ne fut donc pas exécuté. Luxembourg se contenta de manœuvrer vis-à-vis de Guillaume III et de le tenir en respect. Il le battit à Leuze, vers le 18 octobre, dans un engagement de cavalerie où il n'avait que vingt-huit escadrons contre soixante-dix, mais cette victoire ne lui fut non plus d'aucune utilité; il se retira jusque sous les murs de Courtrai où il plaça une garnison, après quoi les troupes entrèrent dans leurs quartiers d'hiver.

### III.

Malgré ses embarras financiers, l'Espagne ne songeait pas encore à déposer les armes. Le 13 août 1691, les états de Brabant avaient prié la reine mère d'employer ses bons offices auprès du roi pour que des secours efficaces fussent envoyés aux Pays-Bas. Ils se prévalaient de l'affection que Philippe IV avait montrée à ces provinces, des efforts qu'il avait toujours faits pour les conserver sous son obéissance et les garantir des entreprises de leurs ennemis, de la disposition de sa dernière volonté par laquelle il avait ordonné qu'elles demeurassent à

dios y quarteles y siendo unos y otros mas escassos de lo que requiere la urgente necesidad de cada uno, la guerra no se puede hazer vigorosa ni de concierto, mucho mas a visto de las continuas sujecciones y ofertas de la Francia que como ha posehito el espíritu de los mas de estos principes y de sus ministros, conserva y sobre ellos un cierto genero de possession y summa facilidad acia su relaxacion, de cuyos fundamentos verdaderos y solidos no puedo menos de sacar poco favorables consecuencias en el processo de los cosas y de todo tengo informado a los ministros... »

jamais réunies à ses autres royaumes, en chargeant expressément ses successeurs de les assister de toute leur puissance. Ils rappelaient que, grâce aux soins de ce bon et généreux prince, « on avait toujours arrêté et empêché en quelque manière » les entreprises et dangereux desseins des ennemis. Mais, » Madame, disaient-ils, que les choses ont changé de face et » que ces pays, autrefois si florissants et si puissants, sont » maintenant réduits à des extrêmes misère et désolation ! Les » terres ci-devant si abondantes et si fertiles, se voient à la » veille de former un vaste désert, les peuples et les habitants, » tant des villes que de la campagne, sont si exténués et si » dépouillés de moyens, qu'ils ne sont plus capables de rendre aucun service à leur souverain. » Nos députés ne lui laissaient pas ignorer que « par de plus longs délais de secours et d'une résolution vigoureuse » les Pays-Bas couraient grand risque de tomber sous la domination de la France. Une autre considération bien grave qui devait déterminer le roi à ne rien épargner pour relever la gloire de ses armes, était, poursuivaient-ils, que les alliés mêmes, se prévalant de la faiblesse de la monarchie « s'attribuaient des pouvoirs et des autorités telles qu'elles allaient en vilipendance de celles de Sa Majesté <sup>1</sup> ».

Marie-Anne promit de s'interposer auprès de son fils pour qu'il nous envoyât les secours dont nous avons besoin <sup>2</sup>. Le souverain pontife insistait d'un autre côté sur la nécessité d'une paix définitive. Charles II répondit qu'on n'aurait pas la paix tant qu'on n'aurait pas réduit Louis XIV, le plus grand violeur de traités qu'on eût jamais vu <sup>3</sup>. Il envoyait de nouvelles protestations à La Haye de son dévouement à la cause commune et promettait de tenir la campagne en Flandre, dans le

<sup>1</sup> GACHARD, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux états de ces provinces*. (C. R. H., 2<sup>e</sup> série, t. I, pp. 442-443.)

<sup>2</sup> Marie-Anne d'Autriche aux états de Brabant, 21 septembre 1691. (GACHARD, *ibidem*, pp. 442-443.)

<sup>3</sup> Charles II au pape Innocent XII, 14 février 1692. (S. E. E., t. CLXVIII, fol. 33.)

Milanaise, en Catalogne; d'équiper vingt-quatre navires et trente-deux galères <sup>1</sup>. Dans les instructions qu'il donnait à Francisco Bernard de Quiros, son nouvel ambassadeur auprès des Provinces-Unies, instructions minutieuses qui nous renseignent admirablement sur les projets de la cour de Madrid, Charles II recommandait de ne pas prêter l'oreille aux propositions de paix, mais, au contraire, de les écarter comme nuisibles aux intérêts des alliés et à ceux de l'Espagne en particulier <sup>2</sup>. Mais le marquis de Moncayo, ambassadeur par intérim à La Haye, ne put pénétrer les projets des alliés pour la raison bien simple que ceux-ci n'en avaient pas. Divisés d'intérêts, ils voulaient conduire les opérations à leur guise, sans trop se soucier du résultat final. Aussi la guerre fut-elle cette année simplement défensive comme les années précédentes.

Elle fut marquée du côté des Français par une victoire. Luxembourg était campé à Steenkerque, près d'Enghien, à trois ou quatre lieues de Guillaume, lorsque, le 3 août, de grand matin, il se laissa surprendre. Notre avant-garde détruisit la brigade du Bourbonnais qui occupait l'extrémité du campement français. Mais la nature du terrain, coupé de fossés et de haies, ralentit la marche des assaillants. Le maréchal mit rapidement ses troupes en bataille. Boufflers, campé quatre lieues plus loin, entendit le canon et marcha. Les coalisés continuaient d'avancer, la division anglaise tenant la tête. Luxembourg vit fléchir ses premiers rangs, composés des Suisses

<sup>1</sup> Charles II au marquis de Castel Moncayo, 17 avril 1692. (S. E. E., t. CLXVIII, f. 43.) — Castel Moncayo à Charles II, 6 mai 1692. (*Ibidem*, fol. 82.)

<sup>2</sup> « Estareis advertido de no dar oydos a proposiciones de pazes, antes bien procurareis desviarlas embarazando quanto sea possible que se hable en este punto, como tan pernicioso a los intereses de todos los aliados y a los nuestros en particular en el estado presente de las cosas. » (Art. 25 des instructions données à Bernard de Quiros, le 30 avril 1692 [S. E. E., t. CLXIX, f. 1].) Don Francisco Bernard de Quiros était membre du Conseil de Castille et du Conseil des ordres. Il avait été ambassadeur en Pologne avant d'être envoyé à La Haye.

auxiliaires. Pour ranimer les soldats, il donna l'ordre de charger à la maison du roi, composée de la fleur de la noblesse de France. Tous ces gentilshommes quittèrent leurs chevaux, prirent le mousquet et marchèrent avec les gardes suisses et françaises. La mêlée fut chaude et bien peu revinrent sans blessures. Enfin, la division anglaise dut céder. Elle avait cinq régiments taillés en pièces et les troupes de la seconde ligne ne l'avaient pas soutenue à temps. Guillaume ne voulant pas attendre l'arrivée de Boufflers, fit sonner la retraite. Il avait perdu près de sept mille hommes. Heureusement pour nous, Luxembourg ne s'aventura pas à la poursuite de l'ennemi <sup>1</sup>.

Deux mois plus tôt, trente mille hommes de l'armée de l'Entre-Sambre-et-Meuse, commandés par le roi de France en personne, étaient venus investir Namur. Vauban dirigeait ce siège qui passe pour un chef-d'œuvre. Il eut à lutter contre des pluies continuelles, le débordement des rivières, des inondations sans exemple dans le pays; enfin, contre l'habileté d'un ingénieur hollandais, le célèbre Cohorn, son digne rival, mais qui fut blessé et mis hors de combat. La ville capitula la première; la citadelle se rendit le 30 juin. Louis XIV voulut qu'on respectât les privilèges des habitants ainsi que les propriétés.

La perte de Namur provoqua dans tout le pays une émotion profonde. Cette place était regardée comme le boulevard des Pays-Bas espagnols, et depuis sa chute les routes de Liège et de Bruxelles étaient ouvertes aux Français. Les ennemis s'étant emparés des provinces de Hainaut et de Namur, il restait, disaient les états de Brabant, bien peu de chose de cette féconde et illustre Belgique, antique patrimoine du roi et si redoutable jadis à ses ennemis <sup>2</sup>. La frontière hollandaise n'était plus qu'à

<sup>1</sup> NAMÉCHE, *Cours d'histoire nationale*, t. XXIV, pp. 273-274. Nous ferons remarquer toutefois que l'auteur donne faussement à la bataille de Steenkerque la date du 3 mai.

<sup>2</sup> « Quedar poquissimas reliquias de la fecunda, populosa y illustre Belgica, antiguo patrimonio paterno suyo, y antes tan formidable a los enemi-

trois journées de marche de l'ennemi. Aussi le marquis de Moncayo avait-il insisté sur les raisons qui réclamaient une prompte intervention des alliés en faveur d'une place aussi importante. Si elle succombait, disait-il, il était à craindre que le pays ne se rendit de désespoir aux Français, ou que les Anglais n'accordassent plus des subsides qu'ils jugeaient inutiles et que le pays de Liège ne se détachât de la coalition. Les Hollandais ne goûtèrent pas ces raisons si sensées. Avec leur méfiance habituelle, ils hésitaient à risquer une bataille pour sauver une ville étrangère, et leur inaction explique pourquoi Namur succomba si vite, au grand chagrin des Impériaux qui appréciaient mieux l'importance de cette place <sup>1</sup>. Les Hollandais, écrivait Moncayo, étaient comme le malade qui est tout heureux de ce qu'on n'a pas dû lui appliquer des remèdes énergiques. Ils n'avaient pas dû risquer une bataille pour sauver Namur. Peu leur importait que Louis XIV fût maître d'une province belge de plus, pourvu qu'ils gardassent, eux, leur armée intacte. Ils n'avaient pas dû engager leurs troupes, et les fonds publics remontaient à la bourse d'Amsterdam <sup>2</sup>. C'était l'essentiel pour ces marchands qui, en définitive, étaient les maîtres de la République. D'autre part, plusieurs princes allemands avaient fait défaut. Le Palatin et l'évêque de Munster, sous prétexte que le duc de Joyeuse menaçait leurs propres États, s'abstenaient, et les Hessois, qui

gos. » (Extrait d'une lettre des états de Brabant à Charles II, du 21 août 1692, cité par GACHARD, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux états de ces provinces*, p. 446.) — Cf. pour les dégâts commis par les Français à la même époque, la remontrance des baillis et féodaux de la châtellenie du Vieux-Bourg de Gand et du magistrat du Franc de Bruges dont des extraits ont été publiés par M. PIOR dans un article déjà cité : *Les effets désastreux de la guerre en Flandre pendant les années 1689 à 1694*. (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BRUGES, 3<sup>e</sup> série, t. VII, 1872.)

<sup>1</sup> Le marquis de Moncayo à Charles II, 3 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1692. (S. E. E., t. CLXVIII, ff. 147 et 223.)

<sup>2</sup> Le même au même, 15 juillet 1692. (*Ibidem*, f. 245.)



devaient rejoindre l'armée du Rhin, avaient pris la route de la Moselle sur un ordre de Vienne. Aussi cette fameuse diversion vers le Rhin, dont on parlait toujours, fut encore remise pour de misérables motifs d'intérêt personnel, alors que les Français étaient au cœur même des Pays-Bas <sup>1</sup>. Qu'arriva-t-il? Louis XIV, dès qu'il fut maître de Namur, put envoyer des renforts à l'armée du Rhin; pour n'avoir pas voulu combattre les Français dans notre pays, les princes allemands durent les combattre chez eux, et les Pays-Bas restèrent dégarnis de troupes.

Maximilien-Emmanuel de Bavière était alors notre gouverneur général. Charles II l'avait nommé, à la demande de l'Empereur lui-même, en lui donnant une autorité égale à celle du cardinal-infant et de l'archiduc Léopold <sup>2</sup>. Mais le nouveau gouverneur n'avait que l'ombre du pouvoir. Il ne disposait, en réalité, pour nous défendre, que de ses régiments bavarois et de quelques compagnies de Wallons et d'Espagnols. Or, l'entretien des troupes étrangères, des troupes auxiliaires, comme on les appelait, était devenu un fardeau insupportable pour la nation, et pour s'y soustraire les états du Brabant avaient consenti à payer leur quote-part dans l'entretien d'un corps de milice composé de soldats du pays. Les mêmes états conjuraient le roi de réaliser ses promesses afin de seconder les efforts de l'électeur, prince si bien intentionné, disaient-ils, pour la cause commune et pour la gloire et l'avantage de sa couronne <sup>3</sup>. Il importait de relever le moral des populations en

<sup>1</sup> Le marquis de Moncayo à Charles II, 5 et 17 juin, 29 juillet 1692. (S. E. E., t. CLXVIII, ff. 147, 149, 258.)

<sup>2</sup> L'électeur reçut des patentes en français datées du 12 décembre 1691 et des patentes en espagnol en date du 15. Il est dit dans les dernières que le roi lui donne les mêmes pouvoirs et autorité qui lui appartiennent comme souverain. (Note de GACHARD, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux états de ces provinces*, p. 444.) — Voir du même : *Une visite aux Archives et à la Bibliothèque royale de Munich*. (C. R. H., 3<sup>e</sup> série, t. VI, pp. 25 et suiv.)

<sup>3</sup> Les états de Brabant à Charles II, 19 novembre 1692. (GACHARD, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux états de ces provinces*, p. 448.)

tenant au moins de reprendre une place forte, puisqu'on n'osait pas livrer bataille. Maximilien et Bernard de Quiros, qui venait d'arriver à La Haye comme successeur de don Manuel Coloma<sup>1</sup>, proposaient de faire le siège de Namur. Guillaume III, d'accord avec les Hollandais, faisait des objections : en investissant Namur, on découvrait Bruxelles, Gand, Ostende, places tout aussi importantes et pour la défense desquelles les troupes disponibles suffisaient à peine<sup>2</sup>. La vérité était, comme nous l'avons déjà dit, que les Hollandais ne voulaient s'imposer aucun sacrifice pour délivrer une place belge. Quand on les poussait à bout, ils répondaient que l'Espagne n'envoyait plus ni d'argent ni de soldats. Le pays, en effet, était dénué de tout. Furnes, par exemple, n'opposa aucune résistance<sup>3</sup>. L'ennemi n'eut qu'à se montrer pour que la place se rendît. Heureusement l'électeur put jeter quelques troupes dans Nieuport, et l'envoi de ce renfort sauva la Flandre<sup>4</sup>. Plus que jamais il aurait fallu des troupes nationales, car en séjournant sur notre territoire, en gardant à titre d'alliés une partie de nos forteresses, en avançant l'argent nécessaire pour leur entretien, les Hollandais en vinrent peu à peu à regarder l'occupation de notre pays comme un droit, et c'est ainsi qu'ils imaginèrent de faire de quelques-unes de nos villes des *barrières* placées sous leur autorité directe et exclusive, idée qui sera réalisée par le célèbre traité de 1713, un des plus humiliants que nous eûmes à subir<sup>5</sup>.

Aussi la campagne de 1693 fut-elle aussi malheureuse que les précédentes. Le 18 mai, Louis XIV partit pour aller prendre

<sup>1</sup> Manuel Coloma fut envoyé à l'ambassade de Londres. (S. E. E., t. CLXIX, ff. 1 et suiv.)

<sup>2</sup> Bernard de Quiros à Charles II, 15 et 26 août 1692. (*Ibidem*, ff. 29 et 34.)

<sup>3</sup> Le même au même, 29 janvier 1695. (*Ibidem*, t. CLXX, f. 33.)

<sup>4</sup> Même dépêche.

<sup>5</sup> Voir, à ce sujet, les représentations de Quiros au roi, du 29 janvier 1693 (*Ibidem*, t. CLXX, f. 48), surtout sa lettre du 3 juillet 1695 (t. CLXXI, fol. 29).

à Gembloux le commandement de l'armée des Pays-Bas, forte de 120,000 hommes. Il se proposait encore de faire le siège d'une de nos grandes villes. Son plan, dit-on, était d'investir Liège; mais Guillaume, qui cette fois avait eu le temps d'unir ses forces à celles de Maximilien, s'avança jusqu'à Louvain et s'établit de manière à couvrir également Liège et Bruxelles. Le roi ne voulut pas compromettre sa fortune et se retira en laissant le commandement à Luxembourg. Le maréchal prit la petite ville de Huy et fit une démonstration sur Liège, espérant obliger Guillaume à diviser ses forces pour en envoyer une partie au secours de la place. Ce calcul réussit, mais Guillaume se retira à plusieurs lieues de là, derrière la petite rivière de la Geete, dans une position où il se couvrit par des haies et des marais entre les villages de Neerwinden et de Neerlanden. Il avait 50,000 hommes. Luxembourg, qui en avait un tiers de plus, résolut de lui livrer bataille. Le 29, après une marche forcée de sept lieues, il l'attaqua dans ses lignes, bien qu'il les trouvât très fortes. L'action fut plus chaude encore qu'à Fleurus et à Steenkerque. La clef de la position était le village de Neerwinden, qui fut pris et perdu trois fois. De part et d'autre, on montra la plus brillante valeur. La cavalerie française resta cinq heures exposée au feu meurtrier de l'artillerie ennemie qu'elle essuya avec une constance héroïque. « L'insolente nation ! » s'écria Guillaume, impatienté de cette résistance dont il ne croyait pas les Français capables. Les positions de l'ennemi furent enfin enlevées. Les Français avaient perdu 10,000 hommes; la perte des alliés était plus grande. Ce fut la plus sanglante bataille de la guerre. Elle valut à Luxembourg le surnom de Tapissier de Notre-Dame, à cause du grand nombre de drapeaux qu'il avait pris à l'ennemi. Guillaume avait dirigé la retraite avec un sang-froid admirable. Trois semaines après, il passait en revue sous les murs de Bruxelles une armée aussi forte que celle avec laquelle il avait combattu à Neerwinden <sup>1</sup>. La campagne se termina par

<sup>1</sup> Sur la bataille de *Neerwinden* ou de *Landen*, comme disent quelque fois les Français, ou de *Wanghe*, comme disent les Espagnols, du nom

le siège de Charleroi, que le maréchal de Villeroi et Vauban forcèrent à capituler, le 11 octobre, sans que Guillaume eût pu la secourir. Ce qui s'était passé pendant le siège de Mons et de Namur se revit au siège de Charleroi. M. de Quiros insista pour qu'on se portât au secours de la place. Les Hollandais montraient de la répugnance. On parla ensuite de marcher vers la Flandre pour reprendre Furnes. C'était exposer Bruxelles, Louvain, Malines, Liège même. L'électeur se montra hésitant ; après avoir donné l'ordre de se rendre à Charleroi, il se ravisa et se dirigea vers Furnes. Quant à Guillaume, il avait subi l'influence de ses conseillers hollandais, Portland et Dickveld, et c'est ainsi que Charleroi ne fut pas secouru. C'était la quatrième place que l'ennemi nous enlevait, sans que du côté des alliés on eût fait le moindre effort pour le prévenir <sup>1</sup>. Si Luxembourg avait été plus audacieux, il aurait pu s'emparer de Bruxelles : il n'aurait rencontré aucune résistance sérieuse. Telle était la misère des troupes, que beaucoup de cavaliers avaient dû vendre leur monture. Quatre régiments allemands ne comptaient ensemble que 800 hommes. La garnison de notre capitale, paraît-il, ne comprenait qu'une centaine d'hommes valides, tant les malades étaient nombreux <sup>2</sup>.

d'un village voisin, voir la relation faite par Bernard de Quiros au roi, le 1<sup>er</sup> août 1695. (S. E. E., t. CLXXI, f. 69.) — Pour le récit de la bataille, voir CAMILLE ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 522.

<sup>1</sup> Quiros au marquis de Leganes, gouverneur de Milan, et au marquis de Bourgogne, ambassadeur à Vienne, 18 septembre 1695. (*Ibidem*, f. 187.) Cf. la relation de ce siège de Charleroi par Francisco de Castillo Faxardo, commandant de la forteresse, publiée par M. Pior dans C. R. H., 5<sup>e</sup> série, t. IV.

<sup>2</sup> Quiros à Charles II, 23 septembre 1695. (S. E. E., t. CLXXI, f. 175.) — Voir, dans le même volume, f. 236, un projet de réforme militaire envoyé à la cour de Madrid.

## IV.

Malgré ses victoires, la France n'avait pu frapper un coup décisif. L'entretien de ses armées, qui ne pouvaient plus vivre sur le territoire ennemi, dans des pays ruinés depuis longtemps, devenait très coûteux. La récolte avait été mauvaise en 1692. Elle fut détestable en 1693. Le blé manqua. Les intendants constatèrent une extrême mortalité. « On périssait de misère, dit Voltaire, au bruit des *Te Deum*. » Aussi Louis XIV, qui s'était réconcilié avec le Saint-Siège, se montra disposé à traiter et accepta la médiation du Danemark et de la Suède. Il offrait de rendre les places conquises dans l'Empire, sauf Strasbourg, et de soumettre les autres *réunions* à l'arbitrage d'une puissance neutre, comme Venise. Il s'engageait à restituer à Charles II les villes conquises dans la Catalogne ; pour former la barrière demandée par les Provinces-Unies, il voulait rendre Mons et Namur ; l'évêque de Liège rentrerait en possession de la ville de Huy et serait dédommagé de la perte de Dihant et de Bouillon par une certaine portion du plat pays de Luxembourg. Il consentait à renoncer, tant en son nom qu'en celui du dauphin, et en faveur de l'électeur de Bavière, à tous les droits qui pourraient lui échoir sur les Pays-Bas espagnols à la mort de Charles II, pour autant que l'Empereur fit une semblable déclaration ; quant au reste de la succession, il offrait, la paix conclue, de s'en rapporter à l'arbitrage de la Suède <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Mémoire présenté à la cour de Suède par d'Avaux, dans les *Actes et mémoires des négociations de la paix de Rîjswick*, t. I, p. 38. Cf. les dépêches de Louis XIV à d'Avaux, du 12 novembre, et à Bonrepaus, du 19 novembre 1693, publiées par LEGRELLE, t. I, pp. 377 et 379, dépêches qui complètent en quelque sorte les instructions données par Louis XIV à d'Avaux, le 2 juillet 1693, publiées par J.-A. WIJNNE dans ses *Négociations de M. le comte d'Avaux, ambassadeur extraordinaire à la cour de Suède pendant les années 1693, 1697-1698*, t. I.

Ces concessions parurent insuffisantes. Les alliés avaient pris les armes pour rétablir les choses sur le pied des traités de Westphalie et de Nimègue. A ce compte, Luxembourg devait revenir à l'Espagne et Strasbourg à l'Empire. Les Hollandais trouvaient insuffisante la *barrière* offerte par Louis XIV. Ils l'auraient voulue plus forte que celle qui avait été créée par le traité de Nimègue. Dans la ligne de forteresses qu'il réclamait, Dickveld, un des conseillers du stadhouder, comprenait Menin, Ypres, Tournai, Condé, Maubeuge, Valenciennes, Lille, même Saint-Omer. A quoi un diplomate français aurait répliqué : « Ce n'est pas une barrière qu'on demande » pour la sûreté des Hollandais, mais plutôt l'ouverture et le » renversement de celle qui doit garantir la France <sup>1</sup>. » Le projet d'abandonner les Pays-Bas à Maximilien de Bavière était fort suspect aux Espagnols. Diplomate aussi actif que perspicace, M. de Quiros, leur ambassadeur à La Haye, craignait que Louis XIV ne songeât à séduire l'électeur et à le détacher de la coalition <sup>2</sup>. Loin d'accepter les offres de la France, il fallait, selon lui, profiter de sa misère et continuer la guerre d'accord avec les alliés <sup>3</sup>. La défiance de l'ambassadeur n'était pas sans fondement. Quelques années auparavant, en 1688, Maximilien-Emmanuel, dans une conversation avec le marquis de Villars, avait laissé entendre que si l'Empereur le mettait en possession de quelque État considérable, il pourrait un jour, dans le cas où Charles II mourrait sans enfant, redonner cet État à Louis XIV, moyennant qu'on lui attribuât les royaumes de Naples et de Sicile <sup>4</sup>. Peut-être Maximilien-Emmanuel était-il encore dans les mêmes dispositions; dans ce cas, la cession des Pays-Bas au prince bavarois n'eût été qu'un acheminement vers leur réunion à la France. L'Espagne n'accepta

<sup>1</sup> Dickveld à Heinsius, 31 août et 21 septembre 1695, dans l'*Archief van Heinsius*, publié par VAN DEN HEIN, t. III, pp. 19-21 et 22-23.

<sup>2</sup> Quiros à Charles II, 1<sup>er</sup> janvier 1694. (S. E. E., t. CLXXII, f. 58.)

<sup>3</sup> Le même au même, 9 et 25 février 1694. (*Ibidem*, ff. 174 et 198.)

<sup>4</sup> LEGRELLE, t. I, p. 346.

donc pas les propositions de Louis XIV, et comme, enfin, Guillaume III exigeait qu'on le reconnût comme roi d'Angleterre, reconnaissance qui répugnait au monarque de Versailles, la guerre continua. Les opérations de l'année 1694, pour ce qui regarde notre pays, se réduisent à une marche très admirée de Luxembourg pour couvrir la Flandre maritime, et à la reprise de la petite ville de Huy par les alliés. Luxembourg mourut le 4 janvier 1695. Il fut remplacé par Villeroi, courtisan magnifique, mais médiocre officier. Le nouveau général établit depuis Dunkerque jusqu'à Mons et Namur une longue ligne de défense formée par les canaux et les rivières. Les intervalles furent remplis par des fossés et des retranchements, de manière à fermer tout passage à l'ennemi. Villeroi s'établit à Tournai vers le milieu de cette ligne, en s'appuyant sur Boufflers qui gardait les forts de la Sambre.

Guillaume profita habilement de l'inaction de l'ennemi. Il fit une démonstration vers la Flandre maritime qui trompa Villeroi et dirigea le gros de ses forces sur Namur. Boufflers se jeta dans la place avec Mesgrigny, un des meilleurs élèves de Vauban, et 13,000 hommes. L'armée assiégeante, que commandaient Guillaume III et l'électeur de Bavière, était composée d'Anglais, de Hollandais, de Brandebourgeois et de Bavaois. Coloma dirigeait maintenant les travaux d'attaque. Après plusieurs semaines de résistance et deux assauts meurtriers, Boufflers dut rendre la ville et se retirer dans la citadelle. Au lieu de marcher à son secours, Villeroi avait perdu son temps à poursuivre le prince de Vaudemont, que Guillaume avait laissé devant lui avec une division, et à prendre deux petites places, Deynze et Dixmude. Il laissa s'échapper Vaudemont et, pour obliger Guillaume III à lever le siège de Namur, il vint bombarder Bruxelles (13, 14 et 15 août). Il brûla ainsi plus de quinze cents maisons, fit de grands dégâts à l'hôtel de ville et aux édifices de la Grand'place, et causa aux habitants une perte qui fut estimée à plus de vingt millions de florins <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Mémoires du feldmaréchal comte de Mérode-Westerloo*, t. I, p. 99. — HENNE et WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. II, pp. 128 et

Mais Guillaume ne lâcha pas prise. Villeroi, enfin, s'avança contre lui, décidé à lui livrer bataille, mais il le trouva si fortement retranché qu'il dut y renoncer. Le 20 août, les alliés donnèrent un assaut à la citadelle de Namur, assaut qui fut sanglant, et parvinrent à se loger dans la contrescarpe. Le lendemain, Bouffiers capitula avec les honneurs de la guerre. Guillaume III le retint prisonnier, malgré la capitulation, pour obtenir la mise en liberté des soldats des garnisons de Dixmude et de Deynze, que Villeroi avait arrêtés au mépris du droit des gens. Le maréchal ne fut élargi qu'après que les soldats eurent été rendus à la liberté <sup>1</sup>.

## V.

La prise de Namur était le seul succès que nos armées eussent remporté aux Pays-Bas et il était dû cette fois à la vigilance de Guillaume III. Dans cette guerre comme dans la précédente, l'Espagne n'avait joué qu'un rôle passif. Elle était tellement pauvre que les Hollandais durent avancer 100,000 écus pour réparer les fortifications de Namur <sup>2</sup>. Aussi, ses alliés la regardaient comme une quantité négligeable et traitaient isolément. L'année précédente, des conférences avaient eu lieu à son insu, à Maestricht, entre des agents français et des agents hollandais; à Soleure, en Suisse, entre des agents français et des envoyés de l'Empereur <sup>3</sup>. Charles II s'en plaignit à Guillaume III et à

suiv. — WAUTERS, *Le bombardement de Bruxelles en 1695*. Bruxelles, 1848. — PIOT, *Les guerres en Belgique pendant le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle*. (C. R. H., 4<sup>e</sup> série, t. VIII.)

<sup>1</sup> NAMÈCHE, *loc. cit.*, t. XXIV, pp. 285 et suiv. — Quiros à Charles II, 6 septembre 1695. (S. E. E., t. CLXXVII, f. 161.) Cf. *Relation de la campagne de Flandre et du siège de Namur en l'année 1695*. La Haye, 1696, in-folio, et les *Mémoires du feldmaréchal comte de Mérode-Westerloo*, t. I, p. 97.

<sup>2</sup> Quiros à Charles II. (S. E. E., t. CLXXVII, f. 178.)

<sup>3</sup> Ces conférences n'aboutirent pas. Voir LEGRELLE, t. I, pp. 590 et suiv.



Léopold, en leur rappelant que le rétablissement de la paix des Pyrénées était la base même de leur alliance et qu'il convenait que rien dorénavant ne s'effectuât sans son intervention <sup>1</sup>. Mais le monarque espagnol comprit qu'il ne pouvait exiger que l'on revînt à la situation telle qu'elle avait été créée par le traité de 1659. Depuis le commencement des hostilités, il n'avait fait qu'essuyer des désastres. Il avait perdu de nombreuses places aux Pays-Bas. Il était attaqué en Catalogne et en Amérique; il avait perdu Ceuta et Melilla sur les côtes d'Afrique; il sentait que son trône s'écroulait; il avait reçu de sérieuses représentations de plusieurs de ses conseillers qui se prononçaient pour l'abandon définitif des Pays-Bas <sup>2</sup>. M. de Quiros lui-même déclarait qu'il ne pouvait blâmer les Hollandais de négocier directement avec les Français, car l'impuissance de l'Espagne était manifeste <sup>3</sup>. Nous sommes sur un navire, disait-il, dont la direction est aux Hollandais. Aussi Charles II chargea Léopold de traiter pour lui aux conditions les plus favorables <sup>4</sup>. Or, pour l'Empereur, il y avait une base tout indiquée pour les négociations : c'était la paix de Westphalie, comme pour l'Espagne c'était la paix de Nimègue. Revenir au traité des Pyrénées, il ne fallait pas y songer. Comme le remarquait M. de Quiros, on n'aurait su garder les places que l'on aurait recouvrées; il aurait fallu y introduire des garnisons étrangères <sup>5</sup>. L'Espagne n'avait plus les moyens de faire la guerre et elle ne pouvait avoir d'autre autorité dans les Pays-Bas que celle qu'il conviendrait aux Hollandais

<sup>1</sup> Charles II à Guillaume III et à Léopold, 3 mars 1693. (S. E. E., t. CLXXV, f. 123 [copie].)

<sup>2</sup> Voir la consultation donnée par le marquis de Mancera, le 6 août 1694, et publiée par LA FUENTE dans son *Historia general de España*, t. XVII, p. 273.

<sup>3</sup> Quiros au marquis de Bourgomayne, 14 octobre 1694. (S. E. E., t. CLXXIV, f. 144.)

<sup>4</sup> Charles II au même, 3 mars 1693. (*Ibidem*, t. CXCV, f. 115.)

<sup>5</sup> Quiros à Charles II, 26 juillet 1693. (*Ibidem*, t. CLXXVII, f. 83.)

de lui laisser <sup>1</sup>. Comme toujours, l'ambassadeur réclamait l'envoi de troupes nationales, sinon il ne pourrait traiter sur un pied d'égalité avec les alliés <sup>2</sup>. Les rapports devinrent à la fin très terribles entre La Haye et Madrid. Les Hollandais avaient fait réclamer les sommes qu'on leur devait <sup>3</sup>. Leur envoyé fut mal reçu à la cour et dut quitter l'Espagne. Peu s'en fallut que cet incident n'amenât une rupture entre Guillaume III et Charles II. Le monarque anglais, qui était en même temps stadhouder des Provinces-Unies, ne voulait plus traiter à Londres avec le marquis de Canales ni à La Haye avec don Bernard de Quiros, tant qu'on ne lui eût pas donné satisfaction <sup>4</sup>.

Cependant les négociations continuaient. Fidèle à sa vieille tactique de diviser ses ennemis, la France renouvelait ses démarches auprès des Hollandais afin de conclure avec eux une paix séparée. Le 10 mars 1696, M. de Callières se rendait dans les Provinces-Unies en passant par Gand pour porter les propositions de paix de Louis XIV. Le monarque français était toujours prêt à renoncer à l'héritage de Charles II, pourvu que l'Empereur montrât les mêmes dispositions. Bien que M. de Callières ne crût pas devoir s'aventurer aussi loin que le permettaient ses instructions, qu'il refusât même de s'expliquer sur le point de la renonciation, il put se convaincre que la paix était ardemment désirée et que l'on n'était pas loin de s'entendre <sup>5</sup>. Si les Hollandais appréhendaient que notre pays ne passât à la France ou à l'Autriche, ils n'étaient pas hostiles à l'idée de le remettre à un prince originaire d'une de ces deux contrées. L'essentiel était que la Flandre ne fût pas réunie à la

<sup>1</sup> Quiros au marquis de Bourgomayne, 22 septembre 1695. (S. E. F., t. CLXXVII, fol. 245.)

<sup>2</sup> Le même à Charles II, 24 février 1696. (*Ibidem*, t. CLXXIX, f. 71.)

<sup>3</sup> Résolution des états généraux, du 8 mars 1695. (*Ibidem*, t. CLXXV, f. 199 [copie].)

<sup>4</sup> Quiros à Charles II, 6 octobre, 1<sup>er</sup> novembre, 30 novembre et 27 décembre 1695. (*Ibidem*, t. CLXXVIII, ff. 20, 150, 505, 545.)

<sup>5</sup> LEGRELLE, t. I, p. 397.

monarchie française, qu'elle eût un souverain indépendant, que l'équilibre européen, en un mot, fût sauvegardé.

Louis XIV devait donc ménager la susceptibilité des Hollandais et donner quelques satisfactions à l'Empereur. Il eût voulu garder Strasbourg et Luxembourg. Or, l'Espagne tenait à ravoïr cette dernière place, qui, du reste, devait lui revenir, si l'on prenait pour base le traité de Nimègue. Les Impériaux, de leur côté, refusaient de laisser une forteresse de cette importance à la France. Les Hollandais, à cet égard, étaient moins exigeants : Luxembourg, avons-nous déjà dit, était trop loin de leurs frontières. Ils auraient laissé cette ville à la France en échange de quelques places fortes de notre pays. Dickveld, l'homme de confiance de Guillaume III et qui fut chargé de traiter avec Callières, faisait entendre à M. de Quiros qu'il conviendrait d'échanger Luxembourg contre un équivalent <sup>1</sup> ; qu'après tout, l'Espagne n'avait plus d'armée ; que si Luxembourg retournait aux Pays-Bas, les Hollandais devraient y tenir garnison comme à Namur <sup>2</sup>. On eût dit que les Hollandais préparaient les Espagnols à l'idée que Luxembourg leur appartiendrait un jour (pour être échangé plus tard contre un territoire belge), comme Maestricht, qui leur était resté ou plutôt qu'ils avaient retenu en compensation des sommes d'argent avancées au gouvernement de Madrid. En tout cas, Quiros, défiant de sa nature, n'aurait rien de bon des pourparlers échangés à Gand entre le même M. de Callières et M. de Voeler, le bourgmestre d'Amsterdam ; il craignait que les Hollandais n'entamassent des négociations séparées avec la France, comme on l'avait vu à Maestricht en 1694, craintes qui n'étaient pas sans fondement, puisque, le 1<sup>er</sup> octobre, les relations commerciales étaient rétablies entre les deux pays <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Heinsius à Dickveld, 27 janvier 1694. (*Archief van Heinsius*, t. III, p. 69.) — Guillaume III à Heinsius, 5 et 17 décembre 1694. (*Ibidem*, pp. 123-125.) — Voir LEGREME, t. II, p. 444.

<sup>2</sup> Quiros à Charles II, 1<sup>er</sup> mai 1696. (S. E. E., t. CLXXIX, f. 240.)

<sup>3</sup> Le même au même, 5 mai 1696. (*Ibidem*, f. 251.) — Quiros à Kinsky, 7 mai. (*Ibidem*, f. 267.)

Louis XIV, qui avait réussi à détacher la Savoie de la coalition, fit de nouvelles concessions : il offrit de restituer Strasbourg et Luxembourg. L'Espagne exigea que les restitutions fussent entières, sans réserve aucune, afin que la France ne pût élever aucune prétention à l'avenir <sup>1</sup>. Il ne lui suffisait pas que Louis XIV négociât sur la base des traités de Westphalie et de Nimègue, comme le demandaient les alliés. Puisqu'on s'en rapportait pour l'Empire à la paix de Westphalie, disait M. de Quiros, il fallait, si l'on voulait être logique, traiter avec l'Espagne sur le pied du traité des Pyrénées, le traité qui avait rétabli avec la France les relations rompues pendant la guerre de Trente ans <sup>2</sup>. Il s'était souvent exprimé dans ce sens, quelquefois même avec une telle énergie qu'il avait été quasi désavoué par l'indécis Charles II <sup>3</sup>. Bien que Quiros connût mieux que personne la détresse de son pays, — ses lettres en font foi, — qu'il craignit depuis longtemps que les Hollandais ne s'entendissent sous main avec les Impériaux et les Français au détriment des Espagnols <sup>4</sup>, il voulait, en fier Castillan qu'il était, obtenir pour sa patrie les conditions les plus favorables. Selon lui, le congrès qui allait s'ouvrir devait discuter sur une base plus large que le traité de Nimègue ; ce traité, à son avis, contenait le maximum des concessions que l'Espagne dût faire. On pouvait le subir, mais non le proposer. Le minimum, c'était le retour à la paix d'Aix-la-Chapelle avec Charleroi, Binche, Ath, Audenarde, Courtrai, Furnes et la Franche-Comté ; l'idéal, enfin, était le rétablissement des choses sur le pied de la paix des Pyrénées <sup>5</sup>. Quiros ne trouvait donc pas suffisantes les

<sup>1</sup> Quiros à Charles II, 27 juillet et 9 août 1696. (S. E. E., t. CLXXX, ff. 91 et 129.)

<sup>2</sup> Le même au même, 21 août 1696. (*Ibidem*, f. 149.)

<sup>3</sup> Le même au même, 24 février 1696. (*Ibidem*, t. CLXXIX, f. 71.)

<sup>4</sup> Le même au même, 30 juin 1695 (*Ibidem*, t. CLXXVI, f. 208) et d'autres dépêches de la même époque.

<sup>5</sup> Dépêche précitée du 21 août 1696. Cf. Quiros à Charles II, 7 septembre 1696. (*Ibidem*, t. CLXXX, f. 207.) — Le même au même, 4 octobre 1696. (*Ibidem*, f. 259.)

concessions que M. de Callières avait proposées au nom de Louis XIV, bien qu'il rendit justice à la diligence de l'envoyé français qui, selon lui, avait plus fait pour la paix en trois mois que les Suédois en trois ans. Il ne voulait donc pas une nouvelle confirmation du traité de Nimègue. Mais Dickveld et le grand pensionnaire Heinsius lui répliquèrent que l'Empereur avait insisté à Stockholm sur le rétablissement des traités de Nimègue et de Westphalie et qu'en présence de cette insistance, ils s'étaient crus en droit de conclure que Charles II partageait la manière de voir de son impérial cousin <sup>1</sup>. On épiloga longtemps de part et d'autre sur la base des traités futurs comme sur le sens des traités passés; les Hollandais ne s'arrêtèrent ni devant les protestations ni devant les objections du ministre d'Espagne et, à la fin, Charles II, que ces négociations impatientaient, donna carte blanche à Quiros, de crainte que l'obligation dans laquelle se trouvait son agent de s'en référer continuellement à Madrid ne causât un retard préjudiciable à la marche des affaires <sup>2</sup>. A côté de ces questions générales, il y avait des questions particulières dont les difficultés n'étaient pas moindres, telles que la restitution des dix villes de l'Alsace et de Strasbourg, surtout la restitution de Luxembourg. Quiros, qui regardait Luxembourg comme la place forte la plus importante du bassin de la Moselle, voulait que cette ville retournât à l'Espagne avec les fortifications que les Français y avaient ajoutées; Callières, au contraire, prétendait que ces fortifications devaient être démolies et que la France ne pouvait souffrir que des ouvrages élevés par ses ingénieurs fussent tournés contre elle <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Dépêche précitée du 21 août 1696. Ce document, de 30 pages de texte, est de la plus grande importance pour l'étude de la politique espagnole à cette époque.

<sup>2</sup> Quiros à Charles II, 20 septembre 1696. (S. E. E., t. CLXXX, f. 224.)  
— Charles II à Quiros, 29 octobre 1696. (*Ibidem*, f. 285.)

<sup>3</sup> Quiros à Charles II, sans date. (*Ibidem*, f. 346.)

## VI.

Malgré ces difficultés, les négociations préliminaires faisaient leur chemin. Les états généraux s'étaient entendus avec la France presque aussi vite que la maison de Savoie. Dès le mois de mai 1696, le bourgmestre d'Amsterdam s'était abouché avec Callières dans une maison de campagne d'un de ses amis, sur le canal d'Amsterdam à Utrecht, et avait réglé avec lui les préliminaires de la paix. Le 4 février 1697, les belligérants se décidèrent enfin à accepter la médiation de la Suède, proposée depuis tant d'années, sur les bases de la paix de Westphalie et du traité de Nimègue. Le 23 février, Louis XIV, qui avait hâte d'en finir, afin de pouvoir traiter spécialement de la succession d'Espagne, donna ses instructions à Callières, Harlay Bonneuil et Verjus, les trois diplomates qui allaient défendre la cause de la France à Rijswick, lieu choisi pour la réunion du congrès <sup>1</sup>. Il avait fait cette fois d'importantes concessions : retour de Strasbourg à l'Empire ; de Mons, de Charleroi, de Luxembourg et des places de la Catalogne à l'Espagne ; de Dinant à l'évêque de Liège ; de la Lorraine au duc Léopold <sup>2</sup>. L'Espagne n'était pas encore contente ; elle avait dressé une liste d'un certain nombre de localités qu'elle prétendait lui appartenir, quoique la France les eût conquises avant le traité de Nimègue. La France répondit par une contre-liste <sup>3</sup>. D'un

<sup>1</sup> LEGRELLE, t. I, p. 406.

<sup>2</sup> Extrait du protocole du ministre de S. M. le roi de Suède, médiateur, ou articles préliminaires de la paix future dictés au médiateur par M. de Callières avec la déclaration y jointe touchant la manière dont de Callières était tombé d'accord de reconnaître le roi d'Angleterre lors de la signature de la paix, 10 février 1697. (*Actes et mémoires des négociations de la paix de Rijswick*, t. I, pp. 262 et suiv.)

<sup>3</sup> Voir cette liste et cette contre-liste, ainsi que tous les documents y relatifs, dans le tome II, pp. 112 et suiv. des *Actes et mémoires* précités. Quant à la liste de toutes les réunions faites par la France depuis le traité

autre côté, les Hollandais et les Impériaux, ou plutôt les Hollandais et les Autrichiens, étaient divisés; les premiers voulaient traiter à tout prix; les autres voulaient prolonger les hostilités jusqu'à la mort de Charles II, qu'ils croyaient prochaine, afin d'être encore sous les armes au moment où Louis XIV réclamerait la succession. En présence de ce désaccord, la cour d'Espagne demanda un armistice. Mais Louis XIV était cette fois en mesure de dicter la paix ou tout au moins d'en presser la conclusion. 150,000 Français entrèrent dans notre pays, sous les ordres de Villars, de Boufflers et de Catinat, pendant que deux autres armées, sous Choiseul et Vendôme, tenaient la campagne en Allemagne et en Catalogne. Chez nous, tout se réduisit à la prise d'Ath, que Catinat et Vauban forcèrent à capituler, le 7 juin. On fit une démonstration sur Bruxelles, mais Guillaume accourut et couvrit la ville. En Allemagne, on se borna à s'observer. Il n'en fut pas de même en Catalogne. Barcelone fut assiégé. Une escadre française cernait le port pendant que Vendôme, avec 30,000 hommes, repoussait une armée de secours. La ville se rendit le 10 août, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte et deux assauts <sup>1</sup>.

Avant la chute de cette place importante, M. de Quiros avait compris qu'il fallait accepter définitivement cette paix de Nimègue qu'il avait jugée jusque-là comme trop onéreuse pour son pays, mais dont les alliés n'avaient pas voulu démordre <sup>2</sup>. Charles II, du reste, lui avait ordonné de traiter à tout prix <sup>3</sup>. Le congrès s'était ouvert le 9 mai. Le règlement des questions d'étiquette et des formalités préliminaires faisait

de Nimègue et dont nous avons indiqué les plus importantes à la fin du chapitre précédent (pp. 296 et suiv.), on la trouvera dans le recueil précité, t. I, pp. 243 et suiv., et dans DUMONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. VII, 2<sup>e</sup> partie, pp. 411 et suiv.

<sup>1</sup> NAMÈCHE, t. XXIV, p. 296.

<sup>2</sup> Le 11 juillet, il trouvait encore que le traité de Nimègue était insuffisant. (S. E. E., t. CLXXXIII, f. 13.)

<sup>3</sup> Charles II à Quiros, 5 juillet 1697. (*Ibidem*, f. 7.)

craindre de longs délais. Guillaume III résolut de brusquer la conclusion. Bentinck, son confident, qu'il avait créé comte de Portland, s'aboucha avec Boufflers, qui commandait une des trois divisions françaises aux Pays-Bas. Les nouveaux négociateurs s'entendirent dès les premières entrevues sur les points essentiels et signèrent des conventions que le congrès n'eut qu'à enregistrer <sup>1</sup>. Louis XIV restituait toutes les acquisitions postérieures au traité de Nimègue, reconnaissait Guillaume III pour roi d'Angleterre en s'engageant à ne plus provoquer de troubles dans son pays, accordait aux Hollandais la suppression complète des tarifs postérieurs à 1664 avec celle du droit de 50 sous par tonneau. Seulement, il refusa de bannir Jacques II de France, et même de l'éloigner de Saint-Germain.

La paix signée entre les Provinces-Unies, l'Angleterre et la France, l'Espagne ne pouvait plus tarder à déposer les armes. Guillaume III avait fait comprendre à Maximilien-Emmanuel, notre gouverneur général, qu'il fallait en finir. Une jointe qui fut convoquée à Bruxelles et qui était composée du prince de Vaudemont, gouverneur des armes, d'Albert de Coxie, chef-président du Conseil privé, du comte de Bergeyck <sup>2</sup>, conseiller d'État et trésorier des finances, et de Henri Davalos, veedor général, se prononça dans le même sens. Telle était la lassitude générale que cette jointe ne formula aucune réserve. Elle était prête à abandonner Luxembourg contre un équivalent; Maximilien-Emmanuel n'insista pas davantage sur la rétrocession de cette place <sup>3</sup>. Aussi M. de Quiros, qui regardait Luxembourg comme le boulevard des Pays-Bas, se plaignit vivement à Madrid du découragement de la cour de Bruxelles.

<sup>1</sup> Quiros à Charles II, 8 août 1697. (S. E. E., t. CLXXXIII, f. 102.)

<sup>2</sup> Ce comte de Bergeyck (Jean de Brouhoven, comte de) était le fils de Jean-Baptiste de Brouhoven, comte de Bergeyck, membre du Conseil suprême de Flandre à Madrid, et qui, comme nous l'avons vu, fut, en 1676, chargé d'une mission spéciale en Espagne par le duc de Villa Hermosa.

<sup>3</sup> Dépêche précitée du 8 août 1697.



Si ses compatriotes, écrivait-il, ne pouvaient plus tenir garnison dans Luxembourg, les Impériaux les suppléeraient et les habitants des Pays-Bas seraient heureux d'avoir moins de charges militaires à supporter <sup>1</sup>. Quiros craignait que l'Espagne ne dût accepter un équivalent et que Louis XIV ne proposât d'échanger Luxembourg contre Barcelone <sup>2</sup>. Disons-le à l'honneur de ce diplomate, Quiros défendit mieux les intérêts de la Belgique que les Belges eux-mêmes. Louis XIV, du reste, se montra généreux : il voulait se faire un allié de Charles II afin d'obtenir un testament avantageux ; il n'exigea pas d'échange, et c'est ainsi que Luxembourg avec toutes ses munitions fit retour à l'Espagne ou plutôt aux Pays-Bas. C'était un grand succès pour la cour de Madrid et surtout pour Bernard de Quiros, son représentant à La Haye.

Au dernier moment, les Hollandais firent des difficultés. Ils refusaient de signer sans les Impériaux, et ceux-ci élevaient de nouvelles prétentions <sup>3</sup>. Quiros leur montra l'étrangeté de leur conduite. Jadis ils faisaient du rétablissement de la paix de Nimègue une condition *sine qua non* et reprochaient aux Espagnols de prolonger la guerre par leurs exigences ; maintenant les Espagnols déposaient les armes, et c'étaient eux qui cherchaient des chicanes. A son tour, l'ambassadeur espagnol leur représenta que la continuation des hostilités était impossible <sup>4</sup>. Les Anglais et les Hollandais se rendirent à ses raisons. Le 12 septembre, trois traités furent signés avec la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne. Par le traité conclu avec l'Espagne, celui qui nous intéresse le plus, la France restituait ses conquêtes en Catalogne, la ville et le duché de Luxembourg avec le comté de Chiny, Charleroi, Ath, Mons et Courtrai avec leurs dépendances. Elle restituait tous

<sup>1</sup> Dépêche précitée du 8 août 1697.

<sup>2</sup> Quiros à Charles II, 5 septembre 1697. (S. E. E., t. CLXXXIII, ff. 191 et 197.)

<sup>3</sup> Voir un résumé général des négociations, *Ibidem*, f. 159. — Sur la conduite de Quiros, voir sa lettre à Charles II, du 20 septembre. (*Ibidem*, f. 227.) Cf. les dépêches précitées du 5 septembre 1697.

<sup>4</sup> Dépêches précitées du 5 septembre 1697.

les lieux, villes, bourgs, places et villages que Louis XIV avait réunis depuis le traité de Nimègue, dans les Pays-Bas, à la réserve de quatre-vingt-deux villes, bourgs, lieux et villages, relevés dans une liste d'exception qui fut jointe au traité et que Louis XIV prétendait être des dépendances des villes de Charlemont, Maubeuge et autres qui lui avaient été précédemment cédées. Dinant était rendu à l'évêque de Liège. Le 30 octobre, la paix fut signée entre la France, l'Empire et l'Empereur. Louis XIV rendit tout ce qu'il occupait en Allemagne, excepté Strasbourg, et restitua la Lorraine au duc Léopold. Clément de Bavière demeura en possession de l'électorat de Cologne, mais le cardinal de Furstenberg recouvra ses titres et ses biens confisqués <sup>1</sup>.

Tels sont les principaux articles de cette paix de Rijswick <sup>2</sup> qui mettait fin au long différend de Louis XIV avec l'Espagne. Elle causa en Angleterre une vive et bruyante explosion de joie. Elle ne pouvait produire le même effet en France, où régnaient deux sentiments contradictoires, la lassitude de la guerre et, comme dit M<sup>me</sup> de Maintenon <sup>3</sup>, « une espèce de honte à restituer ce qui avait coûté tant d'efforts et de sang ». En réalité, selon l'expression d'un auteur français, Louis XIV avait été obligé de reculer à l'année 1679 ou tout au moins à 1681. On avait toujours admis la nécessité de faire des restitutions, on n'avait jamais cru devoir en faire d'aussi complètes. Si la paix de Rijswick sauvait l'honneur du pays, il était impossible de ne pas y voir l'échec final et la condamnation de la politique suivie depuis Nimègue <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Voir le texte de ces traités dans DUMONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. VII, 2<sup>e</sup> partie, pp. 381 et suiv.

<sup>2</sup> Sur la paix de Rijswick, principalement pour ce qui concerne l'Allemagne, voir Dr J.-C. NELHAUS, *Der Friede von Ryswick und die Abtretung Strassburgs an Frankreich, 1697*. 528 pages. Fribourg-en-Brisgau, 1875.

<sup>3</sup> M<sup>me</sup> de Maintenon à M<sup>me</sup> de Saint-Géran, 25 septembre, cité par DARESTE dans son *Histoire de France*, t. V, p. 630, et reproduit par NAMÈCHE, t. XXIV, p. 299.

<sup>4</sup> DARESTE, *loc. cit.*, pp. 630-631.

## VII.

L'époque dont nous venons de relater les événements militaires est, aussi bien que la précédente, la période de la guerre de Hollande, une des plus tristes de notre histoire. Notre pays, qui depuis longtemps était, pour ainsi dire, le champ de bataille de l'Europe, ne cesse plus d'être foulé et ravagé par les armées, par celles de la coalition qui avaient pour mission de le défendre, comme par celles de Louis XIV qui venaient pour s'en emparer. Ce ne sont plus seulement, comme au temps de Philippe IV, les places de la frontière, mais les villes de l'intérieur elles-mêmes qui sont occupées par l'ennemi ; presque toutes ont à souffrir d'un bombardement. On ne voit plus dans les campagnes de la Flandre et du Brabant que des champs en friche, des hameaux abandonnés, des ruines fumantes. Bruxelles même, la capitale du Brabant et la résidence de la cour, qui avait échappé jusque-là au danger d'être assiégée, vit un de ses plus beaux quartiers détruit par les bombes de Villeroi. Aussi la misère de nos populations est-elle indescriptible. Le gouvernement n'a pas d'argent pour payer les troupes ; celles-ci errent en haillons dans les campagnes, rançonnent les voyageurs, viennent mendier dans les rues des villes <sup>1</sup>. Les fonctionnaires, y compris le gouverneur général, ne reçoivent leur traitement qu'après de longs mois d'attente, quelquefois même ils ne touchent rien du tout. Quelques-uns se dédommagent en prévariquant. Le peu d'argent qui vient de Madrid et qui est destiné à l'armée, passe souvent dans les poches des intendants ou des courtisans. Il est rare qu'un général retourne en Espagne sans être poursuivi par une meute de créanciers qui essaient de retenir en gage ses meubles ou sa vaisselle. Quand le duc de Montalto quitta Bruxelles en 1678, il laissait

<sup>1</sup> *Mémoires du feldmaréchal comte de Mérode-Westerloo*, t. I, p. 158. — *Mémoires secrets de Foppens*, publiés par GALESLOOT dans C. R. H., 4<sup>e</sup> série, t. IV, p. 415.

pour 300,000 florins de dettes <sup>1</sup>. Bernard de Quiros, le représentant du roi à La Haye, se trouva quelquefois dans un tel dénuement qu'il n'avait plus même de quoi entretenir la chapelle de l'ambassade <sup>2</sup>. Il n'y a plus de police. On vole, on tue, on incendie impunément. Les routes sont infestées de brigands; les communications d'une ville à l'autre sont presque interrompues <sup>3</sup>. Des scandales inouïs se commettent à Bruxelles, dans les rues et même dans les églises <sup>4</sup>. Le gouvernement, par surcroît, arrache à nos malheureuses populations leur dernier sou, et des émeutes éclatent fréquemment, surtout dans les villes du Brabant, où l'esprit d'indépendance s'était le mieux conservé <sup>5</sup>. Quand on lit ces horreurs dans les plaintes des états et dans les relations contemporaines <sup>6</sup>, on éprouve une sorte de cauchemar et on se croit ramené aux temps les plus sombres du moyen âge.

La cour de Madrid était seule responsable de cette déca-

<sup>1</sup> *Geschiedenissen van Brussel*, f. 252. (Ms. cité par HENNE et WAUTERS dans leur *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. II, p. 104.)

<sup>2</sup> Quiros au roi, 8 mars 1695. (S. E. E., t. CLXXV, f. 195.) Cf. les autres lettres du même diplomate des années 1694 et 1695. (*Ibidem*, tomes CLXXIV, CLXXV, CLXXVI, *passim*.) — Voir la lettre du marquis de Moncayo à Charles II, La Haye, 22 avril 1692, dans laquelle notre diplomate raconte les embarras qu'il eut avec ses créanciers quand il voulut sortir de Bruxelles. (*Ibidem*, t. CLXVIII, f. 57.)

<sup>3</sup> *Mémoires secrets de Foppens*, p. 415. Cf. COREMANS, *Notice sur les Éphémérides de Léonard de Voeller, secrétaire d'État de l'Allemagne et du Nord*. (C. R. H., 1<sup>re</sup> série, t. XI, n<sup>o</sup> I, pp. 17 et 18.)

<sup>4</sup> Pour les détails, voir HENNE et WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. II, pp. 90 et suiv.

<sup>5</sup> HENNE et WAUTERS, *ibidem*. — GALESLOOT, *Het kniekerspel, épisode inédit de l'histoire communale d'Anvers*, dans les ANNALES DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE, 2<sup>e</sup> série, t. VIII, pp. 572 et suiv. Anvers, 1872. Du même auteur : *La commune de Louvain, ses troubles et ses émeutes au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Louvain, 1871.

<sup>6</sup> Par exemple : le *Voyage anonyme d'un janséniste en Hollande et en Flandre*, édité par FIERVILLE. Paris, 1889; les *Mémoires du feldmaréchal comte de Mérode-Westerloo*, t. II, p. 158; surtout les *Mémoires secrets de Foppens*, pp. 369 et suiv.

dence. Elle n'avait introduit, ni dans l'administration civile ni dans l'administration militaire de notre pays, aucune des réformes que les personnages les plus autorisés avaient si souvent réclamées. Si elle avait réduit la solde des officiers et diminué le nombre trop considérable des membres de nos grands conseils, elle avait laissé subsister tous les abus que nous avons signalés dans le second chapitre de ce travail <sup>1</sup>. Au lieu de mettre à la tête de notre pays des hommes de valeur, car le poste de gouverneur des Pays-Bas était certainement un des plus importants de la monarchie, elle nous confia à des fonctionnaires sans expérience et sans crédit. Quand, par hasard, elle nous envoie un homme de talent, celui-ci se voit aussitôt en butte à mille tracasseries de la part des ministres de Madrid. Ce fut le cas pour Monterey et Villa Hermosa. Le premier, que l'on accusait d'être l'auteur des désastres de la guerre de Hollande, dut solliciter son rappel. A son retour en Espagne, il se vit disgracié, exilé, et ne rentra en faveur qu'en 1677 <sup>2</sup>. Le second essaya vainement d'intéresser la cour à notre pays : le comte de Bergeyck, qu'il envoya à Madrid, en 1676, pour exposer les besoins des Pays-Bas, ne reçut que de vagues assurances de bon vouloir. Le roi, la reine mère, les ministres, chaque fois qu'il leur exposait la misère de nos provinces, protestaient de leur dévouement et promettaient de nous envoyer de prompts secours, mais l'effet ne suivait jamais les promesses. Aussi notre compatriote se lamentait-il souvent à ce sujet : « Je défie, » écrivait-il au duc de Villa Hermosa, « je défie les plus habiles gens et politiques

<sup>1</sup> C'est ce qui résulte des consultes du Conseil d'État, du 5, du 8, du 20 et du 26 octobre 1678. (C. R. H., 5<sup>e</sup> série, t. VII, pp. 100 et suiv.)

<sup>2</sup> Sur la disgrâce du comte de Monterey, voir différentes lettres du baron de Bergeyck au duc de Villa Hermosa, entre autres celles du 25 avril et du 25 septembre 1676, et celle du comte lui-même au duc, du 4 décembre 1678, dans GACHARD, *Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, pp. 344 et suiv. L'Espagne était alors gouvernée par Fernando de Valenzuela; plus tard, en 1680, Monterey fut nommé président du Conseil de Flandre.

» du monde de pouvoir prendre leurs *mesures*, non plus avec  
 » Leurs Majestés (Charles II et la reine mère) qu'avec leurs  
 » ministres; et, la *convenience* prédominant entièrement, un  
 » chacun *concurrant* pour avoir part aux grâces et aux mer-  
 » cèdes, et personne au travail et labeur, le vaisseau va au  
 » fond, faute de pilote, pour les grandissimes orages auxquels  
 » il est exposé et le sera de plus en plus, comme je prévois  
 » avec les larmes au cœur, si le bon Dieu, par sa divine misé-  
 » ricorde et par miracle évidem, n'en prévient la chute 1. »  
 Le même diplomate disait ailleurs : « Les résolutions et les  
 » choses présentes changent du jour au lendemain en sorte en  
 » cette cour qu'il est impossible de se pouvoir assurer des évé-  
 » nements futurs ou d'en faire un jugement solide 2. » Comme  
 nous l'avons dit plus haut, les intrigues de palais et les plaisirs  
 absorbaient tout le temps des hommes d'État espagnols. La  
 reine mère se préoccupait moins des Pays-Bas eux-mêmes que  
 des oiseaux chanteurs qu'on y élevait, *des oiseaux canariens*  
*sifflant et chantant musique*, comme les appelle Bergeyck, qui  
 avait été chargé d'en demander pour la cour au duc de Villa  
 Hermosa 3, et sans l'énergie de Guillaume III et de ses alliés,  
 notre malheureux pays fût devenu facilement la proie de ses  
 ennemis.

La plupart de nos gouverneurs, du reste, n'exercèrent leurs  
 fonctions que par provision, en attendant la nomination d'un  
 prince du sang royal. C'était l'habitude en Espagne de ne con-  
 férer la direction suprême de nos provinces qu'à un infant ou  
 à une infante, ou tout au moins à un membre de la maison  
 d'Autriche. Tels furent, pour ne parler que du XVII<sup>e</sup> siècle,  
 l'infante Isabelle après la mort de l'archiduc, le cardinal-infant,  
 l'archiduc Léopold et don Juan d'Autriche. Nous avons vu  
 que ce dernier refusait de reprendre le gouvernement des

<sup>1</sup> Bergeyck à Villa Hermosa, 1<sup>er</sup> juillet 1676. (GACHARD, *Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, p. 354.)

<sup>2</sup> Le même au même, 12 août 1676. (*Ibidem*, p. 350.)

<sup>3</sup> Le même au même, 15 juillet 1676. (*Ibidem*, p. 350.)

Pays-Bas <sup>1</sup>. Force fut donc à la cour de Madrid de nous envoyer des intérimaires en attendant que le prince se décidât à retourner à son poste ou qu'on trouvât un membre de la famille royale qui voulût le remplacer. Nous vîmes ainsi arriver à Bruxelles une série de gouverneurs, grands seigneurs aux noms ronflants, dont la plupart, il est vrai, avaient donné des preuves de bravoure sur le champ de bataille, mais chez qui, le plus souvent, l'ignorance égalait la présomption. Les gouverneurs du temps de Philippe IV étaient du moins des hommes de mérite. Il serait injuste de méconnaître le zèle éclairé du marquis d'Aytona, l'activité de Francisco de Melo et des deux Rodrigo, surtout du marquis de Caracena. Que dire de leurs successeurs ? L'incapacité du connétable de Castille resta légendaire. Monterey et Villa Hermosa étaient d'intrepides soldats ; comme gouverneurs, malheureusement, ils n'eurent aucune autorité ; bafoués par les généraux des alliés, discrédités à Madrid, ils durent solliciter leur rappel comme une grâce <sup>2</sup>. Faut-il rappeler cet Alexandre Farnèse, le plus incapable et le plus méprisable de nos vice-rois, qui se rendit odieux aux Espagnols eux-mêmes par la partialité qu'il montra à l'égard de son entourage, composé en majeure partie d'Italiens <sup>3</sup>. Son successeur, le marquis de Grana, avait, il faut le reconnaître, des aptitudes réelles, comme il le montra par l'énergie avec laquelle il résista aux empiétements de la France de 1682 à 1685. Mais son esprit autoritaire le mit aux prises avec les états de presque toutes nos provinces <sup>4</sup> et provoqua

<sup>1</sup> Il accepta en 1674, mais à la condition qu'on prit les mesures nécessaires à la conservation de nos provinces. — Voir le connétable de Castille à Villa Hermosa, 2 janvier 1675. (GACHARD, *Bibliothèques de Madrid et de l'Escorial*, p. 542.)

<sup>2</sup> Voir la lettre du duc de Villa Hermosa à don Juan, du 7 juillet 1677, dans laquelle il demanda son rappel. A la mort du marquis de Grana, en 1685, Charles II voulut rendre au duc le gouvernement de nos provinces ; il refusa. (GACHARD, *ibidem*, pp. 554, 555, 556.)

<sup>3</sup> Voir, sur ce gouverneur, les *Mémoires secrets de Foppens*.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

même des émeutes, notamment dans la ville de Louvain, qui vit monter sur l'échafaud un de ses citoyens les plus populaires, le doyen des brasseurs, Thierry Van der Borcht <sup>1</sup>, pour le courage avec lequel il avait défendu les franchises municipales. Aussi, malgré son talent, le marquis de Grana ne sut jamais se concilier la faveur publique, non plus que son successeur, Antonio de Agurto, marquis de Gastañaga <sup>2</sup>. Le seul gouverneur du règne de Charles II que le peuple ait aimé fut Maximilien-Emmanuel de Bavière, le dernier gouverneur général des Pays-Bas nommé par la maison d'Espagne, prince éclairé et libéral, qui, par son courage, lors du bombardement de Bruxelles notamment, et par ses mesures réparatrices, fit oublier jusqu'à un certain point l'incapacité et la morgue de ses prédécesseurs.

L'Espagne, du reste, n'était plus en état de nous défendre. Elle n'avait plus à son service que quelques milliers de soldats en guenilles; ses arsenaux étaient vides, et ses derniers navires pourrissaient dans ses bassins déserts. Sa dette s'accroissait chaque année, et la banqueroute était imminente. Aussi se vit-elle obligée d'entrer dans l'alliance des Provinces-Unies et des États qui avaient à craindre l'ambition grandissante de la France. Elle obtint les secours dont elle avait besoin, mais à des conditions fort onéreuses, et comme elle était hors d'état de payer régulièrement les subsides qu'elle devait à ses alliés, elle eut à subir quelquefois, dans la personne de ses généraux et de ses diplomates, les plus cruelles humiliations. Le commandement des armées qui furent chargées de la défense de notre pays n'appartenait plus, comme du temps de Philippe IV,

<sup>1</sup> Le 31 août 1684. Voir, à ce sujet, l'ouvrage précité de GALESLOOT, *La commune de Louvain, ses troubles et ses émeutes au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle*, pp. 73 et suiv.

<sup>2</sup> Sur l'impopularité de ce gouverneur, voir les *Mémoires du feldmaréchal comte de Mériode-Westerloo*, t. I, p. 74, et une lettre d'Olympe Mancini à Maximilien-Emmanuel de Bavière (s. d.), publiée par GACHARD, *Une visite aux Archives et à la Bibliothèque royale de Munich*. (C. R. H., 3<sup>e</sup> série, t. VI, pp. 41 et suiv.)



au gouverneur général ou à un haut fonctionnaire espagnol, mais aux généraux de la coalition. Ce furent des officiers allemands et hollandais, un comte de Souches, un prince de Waldeck, surtout le prince d'Orange, qui décidèrent des plans de campagne, fort souvent sans l'avis et quelquefois même contre le gré et les intérêts des officiers espagnols. De là ces récriminations, ces insinuations, ces accusations même, dont les alliés, surtout le prince d'Orange, sont l'objet dans la correspondance ou dans les écrits des hommes d'État espagnols de ce temps, comme dans les *Mémoires de Villa Hermosa*, accusations que l'historien doit accueillir avec une extrême prudence, parce qu'elles sont dictées quelquefois par la colère ou par la passion. Nos gouverneurs généraux ne jouent plus qu'un rôle effacé. La veille de la bataille de Seneffe, nous voyons les alliés refuser d'obéir au comte de Monterey; il n'a pas d'armée, disait-on, pourquoi commanderait-il ? Pour dire le vrai, jamais les Espagnols n'auraient été si peu nombreux. Nous savons que du temps de Philippe IV, leur effectif dépassa rarement 7,000 hommes. Aussi était-il passé en proverbe chez les ennemis de l'Espagne, dit un écrivain moderne, qu'on ne pouvait voir réunis nulle part plus de 8,000 soldats de cette nation <sup>2</sup>. Or, à Seneffe, la bataille la plus importante de la guerre de Hollande, on ne comptait, au dire des Espagnols eux-mêmes, que 1,200 fantassins du roi Catholique et un nombre insignifiant de cavaliers <sup>3</sup>. Les Espagnols ne formaient plus dans nos armées qu'une quantité négligeable. Et leur

<sup>1</sup> Voir une des relations espagnoles de la bataille de Seneffe, analysées par GACHARD dans ses *Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, p. 364.

<sup>2</sup> CANOVAS DEL CASTILLO, *Estudios del reinado de Felipe IV*, t. II, p. 56.

<sup>3</sup> Voir deux des relations précitées d'après l'analyse de GACHARD, *Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, pp. 357 et 363, ou d'après le texte qui en a paru dans les *Documentos ineditos*, t. XCV, pp. 55 et 63. Les auteurs de cette dernière collection n'ont reproduit que trois des cinq relations de la bataille de Seneffe annoncées et analysées par Gachard dans le recueil cité plus haut.

nombre ne fit que décroître <sup>1</sup>. Aussi l'histoire militaire de l'Espagne pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ne présente plus guère d'intérêt pour l'historien. Les Belges et les Espagnols sont désormais à l'arrière-plan. Si l'on signale encore, çà et là, des actions d'éclat, de beaux dévouements, comme dans la défense de nos places fortes, le rôle militaire de l'Espagne est fini. Depuis Rocroi, elle n'a plus à enregistrer que des défaites. Mais sa fierté grandit avec ses malheurs. Elle veut ressaisir cette hégémonie qu'elle a exercée si longtemps en Europe et qu'elle a perdue depuis la paix des Pyrénées; elle se ruine pour garder les Pays-Bas qui lui avaient déjà coûté tant d'hommes et tant d'argent. Pour conserver le moindre lopin de terre de notre pays, elle déploie une activité diplomatique qui contraste avec son impuissance militaire et qui n'a pas été assez remarquée. Elle trouve, jusque dans ses plus mauvais jours, des diplomates qui, à défaut d'un profond génie politique, ont le sentiment de leur dignité et de l'honneur de leur patrie. Est-il rien de plus saisissant que les efforts que déploya Bernard de Quiros au congrès de Rijswick pour rentrer en possession de Luxembourg? Est-il un spectacle plus dramatique que cet ambassadeur, dont la détresse financière rappelle certaines scènes du *Lazarillo de Tormes* et des romans picaresques, qui conserve une fermeté inébranlable au milieu des périls qui assaillent sa patrie à laquelle il veut, malgré tout, rendre la vieille cité luxembourgeoise, la forteresse la plus importante des Pays-Bas?

<sup>1</sup> Dans une lettre au roi, du 15 mai 1699 (S. E. E., t. CLXXXIV, f. 239), Bernard de Quiros propose de porter l'effectif du tercio à 4,200 hommes répartis en 12 compagnies de 100 hommes chacune, ce qui eût fait pour les six tercios espagnols un total de 7,200 hommes, sans les officiers. Inutile de dire que ce maximum n'aurait pu être atteint. Or, nous avons vu plus haut, p. 56, qu'en 1632 le tercio devait être de 5,000 hommes répartis en 15 compagnies de 200 soldats. On voit la réduction dont ces corps avaient été l'objet.

## CONCLUSION.

La paix de Rijswick ne scellait pas encore définitivement la réconciliation de la France avec l'Europe. Elle ne réglait, après tout, que des différends de frontières. Elle laissait dans l'ombre la question qui domine tout le règne de Louis XIV : la succession espagnole. Charles II se mourait, et tout le monde attendait avec impatience l'ouverture de cette succession qui depuis trente ans était la plus grande préoccupation de la diplomatie européenne. Guillaume III et Louis XIV prirent leurs précautions. Le 11 octobre 1698, un traité fut signé à La Haye, qui donnait l'Espagne et les Pays-Bas à Joseph-Ferdinand, le fils de Maximilien-Emmanuel de Bavière, le Milanais à l'archiduc Charles, le second fils de l'empereur Léopold, et le royaume des Deux-Siciles au dauphin. La plus grande partie de la monarchie espagnole allait ainsi passer à un prince dont la puissance ne menaçait pas l'équilibre européen, puisqu'il appartenait à une maison secondaire de l'Allemagne. Charles II le comprit et il fit un premier testament qui instituait le jeune prince bavarois son héritier universel. Malheureusement pour la paix du monde, Joseph-Ferdinand de Bavière mourut, et tout fut remis en question. Un second traité, signé à Londres, le 13 mars 1700, attribua presque toute la succession à l'archiduc Charles, et ne réserva au dauphin que les Deux-Siciles, plus un des trois États : la Navarre, la Lorraine ou la Savoie, à condition que le Milanais fût donné comme dédommagement au duc de Lorraine ou au duc de Savoie. Louis XIV ne s'était donc adjugé qu'une part minime du colossal héritage de Charles II ; il avait compris depuis la dernière guerre <sup>1</sup> que les autres puissances ne consentiraient jamais à laisser passer la moitié du continent sous son sceptre,

<sup>1</sup> Voir les instructions secrètes de Louis XIV à Rebenac, son ambassadeur à Madrid en 1688. (LEGREILLE, t. I, p. 320.)

non plus qu'à reconstituer au profit de Léopold la monarchie de Charles-Quint, et c'est pourquoi il négocia avec Guillaume III le partage à l'amiable des différents États de la monarchie espagnole. La Belgique même ne figurait pas dans le lot de la France. Louis XIV pratiquait cette fois une politique aussi modérée que sage, à laquelle malheureusement il ne resta pas fidèle. Charles II, par son deuxième testament, avait institué le duc d'Anjou son légataire universel ; à sa mort, le roi de France revint à ses premiers projets et déclara qu'il acceptait l'héritage pour son petit-fils ; loin de se conformer aux traités de La Haye et de Londres, il refusa même de donner à l'Angleterre et à la Hollande l'assurance que jamais la France et l'Espagne ne seraient réunies sous le même sceptre. De là une nouvelle guerre, plus longue et plus désastreuse encore que les précédentes, et qu'on nomme la guerre de la succession d'Espagne. Le traité d'Utrecht, qui la termina, laissa l'Espagne au duc d'Anjou, qu'on appela désormais Philippe V, et donna les Pays-Bas à l'Autriche.

Les Pays-Bas avaient donc échappé au péril qui les menaçait : l'annexion à la France, et les Belges avaient encore une patrie. Deux causes expliquent cette survivance d'une nation que l'on croyait à l'agonie : la ténacité espagnole et l'ambition de Guillaume III. Nous avons exposé pourquoi la France désirait les Pays-Bas. Elle regardait notre pays comme une ancienne possession de la Gaule et elle voulait reculer sa frontière du nord afin de mieux couvrir Paris. « L'acquisition des Pays-Bas, » écrivait Mazarin dans sa célèbre lettre du 20 janvier 1646, que nous avons citée plusieurs fois et que nous rappelons encore, parce qu'elle nous dévoile tous les secrets de la politique du grand ministre, « formerait à la ville de Paris un » boulevard inexpugnable et ce serait alors véritablement que » l'on pourrait l'appeler le cœur de la France et qu'il serait » placé dans l'endroit le plus sûr du royaume. » Mazarin avait laissé ainsi à ses successeurs un programme qui devait avoir pour conséquence la disparition de la nationalité belge. On sait comment Louis XIV se conforma aux vues de son ministre. Aussi bien que la succession d'Espagne, la question belge fut

une des grandes affaires de son règne. La première n'entraît dans le domaine des réalités qu'à la mort de Charles II ; le sort des Pays-Bas, au contraire, fut discuté dès la mort de Philippe IV. En 1667, le roi de France envahit nos provinces, dont il réclamaît la plus grande partie en vertu du droit de dévolution et ne garda que les places qu'il avait conquises. Or, cette modération, nous l'avons montré, était un acte de haute politique. « Louis XIV, quoi qu'en ait dit Van Beverning, n'était pas un » engloutisseur de pays et d'États à tort et à travers <sup>1</sup>. » Tout est calculé chez ce prince. Jamais il ne perd de vue ces Pays-Bas dont l'acquisition lui est si nécessaire. Toutes ses combinaisons diplomatiques sont subordonnées à ce grand dessein, même celles qui, au premier abord, paraissent y être les plus étrangères. S'il entreprend la guerre de Hollande, par exemple, n'est-ce pas parce que les Provinces-Unies ont tenté d'arrêter sa marche victorieuse dans les Pays-Bas et parce que, suivant l'expression d'un écrivain français <sup>2</sup>, il allait chercher à La Haye les clefs de Bruxelles ?

Le grand roi a, du reste, tout ce qu'il faut pour réussir. Il commande la meilleure armée de l'Europe et il est secondé par des généraux et des diplomates de premier ordre. Aussi, à chaque campagne pose-t-il un jalon ; il s'empare petit à petit des places fortes qui lui sont nécessaires ; il fait *son pré carré*. Jusqu'à la trêve de Ratisbonne, c'est-à-dire jusqu'en 1684, chacune de ses expéditions est un succès. Il a fini par être maître de Luxembourg et, dès lors, il enferme les Pays-Bas dans un cercle infranchissable. Mais vient la période des fautes et des revers. Le grand roi s'aliène l'Europe et particulièrement l'Allemagne par les arrêts de ses chambres de réunion, la révocation de l'édit de Nantes, la prise de Strasbourg ; il se brouille définitivement avec Guillaume III qu'il refuse de reconnaître comme roi d'Angleterre. Il s'attire ainsi une nouvelle guerre

<sup>1</sup> MIGNET, *loc. cit.*, t. III, p. 578.

<sup>2</sup> CAMILLE ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. I, p. 324. Voyez dans le même ouvrage, t. I, pp. 321-323, le *Mémoire de Louis XIV*, dans lequel ce roi explique pour quelles raisons il déclara la guerre aux Hollandais.

continentale, compliquée bientôt d'une guerre maritime. Il refuse, enfin, de partager la succession de Charles II et de donner à l'Europe les garanties qu'elle réclame. Pour avoir voulu tout prendre, il n'obtint presque rien. La succession d'Espagne, tout en allant à un prince français, échappa à la France, et malgré tant de combinaisons diplomatiques et des campagnes ruineuses, Louis XIV ne garda qu'une partie de ses conquêtes dans les Pays-Bas. A Rijswick et à Utrecht, il dut céder une partie des territoires qu'il avait obtenus à Nimègue et à Ratisbonne.

Nous avons vu d'autre part que l'Espagne avait autant d'intérêt à conserver les Pays-Bas que la France à les conquérir. Comme nous l'avons dit au début de ce travail, l'Espagne, sans notre pays, eût gardé difficilement la prépondérance qu'elle exerçait dans le nord de l'Europe depuis Charles-Quint. Comme Peñaranda le disait à Castel Rodrigo à l'époque des négociations de Munster, dans une lettre <sup>1</sup> que nous avons rappelée plusieurs fois, parce qu'elle reflète les sentiments de la plupart des hommes d'État espagnols, l'Espagne ne pouvait renoncer à des provinces qui lui permettaient de conduire en quelques jours ses armées au cœur de la France. Aussi l'Espagne s'imposa-t-elle les plus grands sacrifices pour nous défendre, et quand elle nous abandonna à notre malheureux sort, elle était ruinée. Quoiqu'elle eût plusieurs fois l'occasion de nous échanger contre d'autres contrées plus proches de ses frontières, comme le Roussillon, elle refusa toujours de nous donner à sa rivale, parce qu'elle se faisait illusion sur sa puissance réelle et qu'elle comptait sur un retour de la fortune pour reprendre en Europe la suprématie qu'elle avait possédée au temps de Charles-Quint et de Philippe II. On peut dire que, par cette obstination à être quelque chose dans le monde, l'Espagne a sauvé la nationalité belge, et nous lui en savons gré, quelque sévères que nous ayons à nous montrer pour les fautes que ses rois commirent dans l'administration de nos

<sup>1</sup> Peñaranda à Rodrigo, Munster, 28 octobre 1645. Nous publions cette dépêche *in extenso* à la fin de ce travail.

provinces qu'ils avaient reçues si florissantes et qu'ils laissèrent si appauvries.

Mais l'Espagne, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, est une puissance déchue. Elle a été trop souvent battue pour qu'elle puisse lutter contre la France sans allié. Le plus important de ses alliés fut la Hollande. Ce pays, qui avait combattu les rois Catholiques pendant quatre-vingts ans pour obtenir son indépendance, devint leur plus énergique soutien quand la France fit mine de vouloir nous conquérir. Richelieu avait été prophète quand il s'opposait au morcellement des Pays-Bas que les hommes d'État hollandais lui proposaient en 1634. « Et quand même la France serait si heureuse que de conser-  
» ver les provinces qui lui seraient tombées en partage, disait  
» le grand ministre, il pourrait arriver bientôt après que, n'y  
» ayant plus de *barre* entre nous et les Hollandais, nous entre-  
» rions dans la même guerre en laquelle eux et les Espagnols  
» sont maintenant, au lieu que présentement nous sommes en  
» bonne intelligence, tant à cause de la séparation qui est entre  
» nos États, qu'à cause que nous avons un ennemi commun  
» qui nous tient occupés en tant que nous sommes également  
» intéressés à son abaissement <sup>1</sup>. » Les Hollandais n'attendirent pas que notre pays fût devenu la proie des Français pour se tourner du côté de l'Espagne. Le jour où les Pays-Bas furent menacés, ils prirent nettement position contre Louis XIV et travaillèrent à maintenir entre leur pays et la France une zone intermédiaire dont les points stratégiques, autrement dit nos places fortes, deviendraient les avant-postes, en quelque sorte, de la défense des Provinces-Unies, car ils croyaient, comme le disait le grand pensionnaire Fagel à l'ambassadeur du Brandebourg, qu'il valait mieux pour eux se défendre à Bruxelles ou à Anvers, qu'à Bréda ou à Dordrecht <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I, p. 174. Cf. WADDINGTON, *Les Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols*, t. I, pp. 242 et suiv.

<sup>2</sup> « *Dat het beter was den Franschman te Brussel of te Antwerpen te gemoet te trekken dan te Breda of te Dordrecht.* » Cité par EDMOND WILLEQUET, *Histoire du système de la Barrière*, p. 62. Bruxelles, 1849.

C'est ainsi que la Hollande fut l'âme de toutes les coalitions qui se formèrent contre le monarque de Versailles. Elle se fit payer cher le service qu'elle nous rendait. Tout en nous défendant contre l'ambition de la France, elle nous empêchait de lui faire concurrence sur mer en bloquant nos côtes et en fermant l'Escaut. Sous prétexte de garnir cette barrière que notre pays devait former à son profit, elle introduisit ses troupes dans nos places fortes, au grand chagrin des Espagnols <sup>1</sup>, froissés de partager la défense de notre territoire avec des hérétiques, et à la honte de nos ancêtres qui se virent obligés d'entretenir des garnisons étrangères. C'est ainsi que les Hollandais pénétrèrent dans nos forteresses, notamment à Luxembourg, à Mons, à Ath et à Courtrai, bien longtemps avant que le traité dit *de la Barrière* <sup>2</sup> ne les y eût autorisés.

Néanmoins, la Belgique était sauvée. Si les Pays-Bas avaient été conquis par Louis XIV, nous devenions Français et nous le restions. C'était le coup de mort de la nationalité flamande. La France remportera encore de grandes victoires, mais elle ne saura pas en profiter. Louis XV, vainqueur à Fontenoy, à Raucour, à Lawfeld, maître de Bruxelles en 1745, aurait pu garder les Pays-Bas : l'Autriche qui nous gouvernait alors n'attachait pas la même importance que l'Espagne à nos provinces, puisqu'elle voulut plusieurs fois les échanger contre des États plus rapprochés de sa capitale. Mais Louis XV fut magnanime <sup>3</sup> ; il restitua ses conquêtes, voulant traiter de la

<sup>1</sup> Voir, à ce sujet, RAHLENBECK, *La Belgique et les garnisons de la Barrière*, pp. 46 et suiv.

<sup>2</sup> Voir les *Relations véritables*, 7 et 28 janvier, 8 février, 12 avril 1698, pp. 12, 64, 105-104, 240. Cité par LEGRELLE, *loc. cit.*, t. II, p. 445. Cf. ULVELING, *Une garnison hollandaise à Luxembourg, en 1698*, dans le tome XII des PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, p. 158, 1886. Cité par LEGRELLE, *ibidem*. — Cf. ce que nous avons dit plus haut, p. 523.

<sup>3</sup> Nous n'osons pas dire sottement magnanime, comme on le pensait à Paris, où la plus grossière injure à cette époque était de dire à quelqu'un : « Tu es bête comme la paix. »



paix, disait-il, en roi et non en marchand. Le plus méprisé des rois de France fut ainsi, à un moment donné, le protecteur de la nationalité belge.

Survint la révolution de 1789. La république, qui fut proclamée trois ans plus tard, fut plus avisée que ne l'avait été la royauté : les Pays-Bas furent conquis par les armées républicaines, annexés à la France, divisés en départements. On pouvait croire à la disparition définitive de notre nationalité. Les fautes de Napoléon firent perdre à la France toutes ses conquêtes, et la Belgique fut réunie à la Hollande pour former le royaume des Pays-Bas. L'union ne dura guère ; la révolution de 1830 prouva que les Belges voulaient se gouverner eux-mêmes. Ce qui n'était pas possible en 1635, l'était en 1830. Du moment que la Belgique affirmait ses droits à l'indépendance, ce qu'elle avait refusé de faire à l'époque de Richelieu, force était à l'Europe d'en tenir compte. Les grandes puissances le comprirent, et le traité des XXIV articles reconnut définitivement le nouvel État, en lui imposant une neutralité perpétuelle, sage précaution qui le mit désormais à l'abri des convoitises de ses voisins. Il y avait dès lors une Belgique, non pas une misérable république, comme le rêvaient les compatriotes de Jean de Witt, sans commerce et sans avenir, mais une Belgique prospère et industrielle, maîtresse de son beau fleuve qui avait été fermé pendant deux siècles, et en mesure de défendre son territoire. La France, qui lui fut si longtemps hostile, contribua cette fois à affermir son indépendance menacée un instant par le retour de l'armée hollandaise. La Hollande elle-même finit par se réconcilier sincèrement avec sa jeune sœur. La Belgique avait désormais sa place dans le droit public européen, et elle occupe maintenant un rang trop élevé pour avoir encore à craindre des malheurs comme ceux que nous venons de décrire.

---

## APPENDICE.

---

### I.

NOTE SUR UN PASSAGE DU DRAME DE CALDERON : *El sitio de Breda*.

(Texte de J.-E. HARTZENBUSCH, Madrid, *Rivadenebra*, 1851, p. 110.)

Les explications que nous avons données au chapitre II (pp. 55 et suiv.) sur la composition des armées espagnoles serviront à éclaircir la première scène du drame de CALDERON, *El sitio de Breda*. Il s'agit ici du siège de 1623 où s'illustra Spinola; l'auteur distingue les différents corps qui étaient en ce moment au service du roi Catholique avec une précision qui n'a rien d'étonnant quand on sait que Calderon avait servi dans notre pays.

### JORNADA PRIMERA.

---

Campo extra muros de Tornante <sup>1</sup>.

#### ESCENA PRIMERA.

ESPINOLA, ALONSO LADRON.

(Toque de cajas y trompetas adentro.)

ALONSO.

- « Hoy es, Señor, el venturoso día,
- » Que obediente á las ordenes que diste,
- » Tornante hospeda tanta bizzarria,
- » Que el tiempo de lisonjas y honor viste;
- » Porque el bronçe y las armas á porfia
- » Le ven alegre y le obscurecen triste,
- » Cuando, confusos entre sí, ¡ resumo
- » Que es la aurora su luz, la noche el humo.

<sup>1</sup> Tornante. Turnhout.

- » Aquí la plaza de armas has mandado  
 » Hacer, y aquí la frente de banderas,  
 » Que son ciento y noventa, y numerado  
 » El ejército ya por sus hileras,  
 » Es la muestra que han hecho, y se ha hallado  
 » Que entre propias naciones y extranjeras,  
 » De ejércitos del Rey solo son treinta  
 » Y cuatro mil seiscientos y noventa.  
 » Las del país, que llaman *escogidos* <sup>1</sup>,  
 » Son dos mil, de felices esperanzas ;  
 » Y seis mil y ochocientos prevenidos  
 » De los que llaman *gente de finanzas* <sup>2</sup> ;  
 » De la liga catholica lucidos  
 » Cinco mil y trecientos, que á venganzas  
 » Ya se previenen : cinco mil la gente  
 » De nuestro Emperador noble y valiente.  
 » Hasta aquí repetí la infanteria  
 » Y no menos admira la opulenta  
 » Majestad de la gran caballeria :  
 » Si se reduce a numero su cuenta  
 » De ejércitos del reino, mas había  
 » Siete mil y seiscientos y sesenta ;  
 » Dos mil (no sé si diga Martes fieros)  
 » De bandas, de hombres de armas y de arqueros. »

<sup>1</sup> *Escogidos*, les *élus*, les *Keurlingen*, sorte de corps spéciaux dont la levée était ordonnée dans les circonstances difficiles par le gouverneur général. Cette levée comprenait en général deux hommes sur cinq feux ou le dixième homme capable de porter les armes et désigné par le sort. On recourut à cette ressource en 1601, 1603, 1622, 1624, 1625, 1632, 1635, 1639, 1648. Voir ROBAULX DE SOUMOY, *Histoire des guerres de Savoie, de Bohême, du Palatinat et des Pays-Bas*, de Louis de Haynin, sire du Cornet, préface, p. XLVII. L'éditeur, à la fin du tome II (pp. 221 et suiv.), donne la liste des capitaines d'élus de cette année 1625.

<sup>2</sup> *Gente de finanzas* : les troupes payées par le Conseil des finances des Pays-Bas, par opposition avec les *Ejércitos del Rey*, ou, comme on disait plus simplement, l'*Ejército*, dont les régiments étaient payés par le Trésor espagnol.

## II.

*Lettre de Peñaranda au marquis de Castel Rodrigo.  
Munster, 28 octobre 1645.*

*(Secrétairerie d'État espagnole, t. LVIII, ff. 139 et suiv.)*

*(Copie.)*

He visto algunas vezes el papel que V. E. me remite con los dos medios de ensanche que en él se proponen y tambien la carta que Su Majestad escribió a V. E. en laqual se apuntan algunas restricciones y limitaciones para la inteligencia y execucion de dicho papel, pero remitiendosse todo à la direccion, prudencia y zelo de V. E. verdaderamente que quien oye los motivos del conde de Monterey, el extremo a que havemos llegado en todas partes, no puede maravillarse de quanto se offreziere de nuestra parte por salvar la barca; la desdicha es tan grande que aun allanandosse Su Majestad y conformandosse en medios tan duros, temo que aun no nos admitan a ninguno de los partidos, particularmente Franceses, los quales juzgan de su poder con tanta altivez que no nos quieren consentir arbitrio ni eleccion en materia de la paz, antes estrañan que no nos rindamos totalmente a pedirles la ley que nos quisieren dar y unas vezes llaman esto constancia, pero lo mas ordinario es tenernos por soberbios y aun por imprudentes, todos quantos avisos tengo, quantas señales he podido juntar de lo que he platicado con les medianeros y entendido por otros caminos me fuerzan a creher que el animo de Franceses es conservar el pie que tienen en España y no desamparar al tirano de Portugal; holgaria de engañarme y de que se engañasen tantos como entienden esto mismo, y por dezir a V. E. la verdad mi discursso es que como el cardenal Mazarini aborrezze la paz con España y no quiere confessarlo derechamente, tiene por temperamento publicar que la quiere, pero proponer tales condiciones que moralmente sea imposible ajustarse con ellas Su Majestad. Yo confieso a V. E. que luego que llegué, formé este concepto, viendo que los Franceses excluyeron a los medianeros todo genero de cessassion de armas, suspension ó tregua, y viendo justamente la constancia conque los medianeros afirmavan no poder sacar de Franceses mas avertura que estar siempre firmes en la primera proposicion que hizieron, no quedava a que apelar sino a la prosperidad de la campaña; mas habiendo sido esta tan inteliz en todas partes, como he de entender yo que el cardenal Mazarini querra descaerzer teniendo un tan especiosso pretexto para continuar la guerra con nosotros en la felicidad y prosperidad de los progressos que con tanta gloria de la Francia van

ensanchando cada dia su dominio, conforme a esto creo que V. E. deve poner toda la fuerza en el tratado con Olandesses y assi me ratifico tanto mas en el parecer que sobre este punto he tenido, y añado que antes eligiera por mi voto hazer dueño a los Olandesses de todo lo que tiene Su Majestad en los Payses Baxos que aventurar a incorporarlos en la corona de Francia por qualquiera de los dos cassamientos, lo primero por que tengo a los Olandesses por mas religiosos y seguros en observar la promessa y juramento de la paz que a los Franceses, y assi se pudiera quedar con mas seguridad en lo que con Olandesses se assentase; lo segundo por que nunca la potencia de estos puede ser tan formidable a la monarquia de Su Majestad como la de Franceses; lo tercero por que Olandesses no tienen con nosotros la enemistad ni la emulacion de nacion que los Franceses; lo quarto porque no continan con nosotros como los Franceses; lo quinto por que si acrecentamos a Franceses en el Pays Baxo, los damos armas y medios con que se hagan dueños de todas 17 provincias siendoles tan facil esta conquista, pero si acrecentamos a Olandesses en el Pays Baxo los haremos formidables a los Franceses, cuyos rebeldes y mal contentos y fautores de los Hugonotes, tendran a la mano segun la sazón y coyuntura de los tiempos muchos ocasiones de excitar graves tumultos en la Francia, pues vimos que en los principios de la guerra de religion que tanto duró en aquella provincia entraron potentissimos exercitos formados en los ultimos terminos de Alemania Hugonotes y en qualquier dia que por qualquier accidente Franceses se separassen de Suecos y Hassos ulos y otros se juntarian con Olandesses para favorecer unanimy (*sic*) la causa de la religion; por todos estos motivos y porque creo que con Franceses seria aun mas dificultoso qualquier tratado mientras los successos de la guerra no les hubieren humillado un poco, entiendo que se deve poner gran fuerza en que los estados de Olanda y Provincias Unidas quieran oyrnos, ó, con el Principe ó sin el principe de Oranje; V. E. governara esto segun la posibilidad y medios que le offriere el tiempo, y por mi voto (aunque es harto lo que se les offreze) sino bastare les dariamos antes que llegar a mover plática con Franceses sobre los otros medios, y no permita Dios que yo vea que se casse el Rey Christianissimo con la infanta mientras nuestro amo y su hijo no tienen otros muchos hijos, confesso que solo pensarlo me congoxa tanto que artes dexara a Franceses todo quanto oy posseen que venir en partido semexante, siendo cosa notoria que no ay prevención de cautela, de palabras, ni capitulacion, ni juramento que baste a assegurar la observancia de lo que se assentare y tratare en quanto a la separacion de esos estados en el hijo segundo, porque ni les regnos se diferien por el derecho de las leyes escritas quando falta el poder para hazerlas executar, ni los reyes se ajustan a cumplir contra... semejantes

contra la conveniencia del Estado, separando de sus coronas y dominios miembros tan principales que por si solos, quanto mas unidos al cuerpo de potencias tan grandes como la de la Francia, pueden hazerse lugar, y quien contendria la soberbia de Franceses si se vieran señores de essas provincias para no emprender aun mucho mayor imperio que el de Carlo Magno, con gran recato lo digo, pero hablo con V. E. que me sufrira y me perdonara mucho, antes viniera en dexar a los Franceses el condado de Rossellon que en hazerlos dueños de esos estados, por que si la paz se haze y Dios dispone algun dia que se revuelva Francia entre si, ó que por otro accidente de aquellos, a que estan sujetos las monarquias, descaezca de la grandeza en que oy se halla, el Rey nostro señor quedando con pie en esos estados podra meter en Francia sus tropas tan adentro que recupere todo lo perdido en España y aun dee leyes à los Franceses, quando me acuerdo del camino que ay de Cambrai à Paris y que si Dios fuesse servido de encaminarnos un dia la sorpresa de Perona, podriamos capitular dentro de ocho dias en el Burgo de San Martin de Paris, es Dios verdad que estoy por dezir que diera antes a los Franceses a Toledo que a Cambray, y si conforme mi parecer se deve reussar tanto la platica de cassamientos con Francia por el peligro de unirse estos estados con aquella corona, que dire del peligro de recaer los reynos de Castilla en la señora Infanta con un hermano solo? Los derechos de la infanta dona Blanca y la opinion del Padre Mariana de haver sido hija mayor de sus padres han dado motivo a que Franceses hinchan de escritos el mundo en todos tiempos y particularmente en este; no permita Dios que se les dee nueva y mayor ocasion de renovarlos, de mi puedo duzir a V. E. que me tubiera por el mas infeliz hombre de la tierra si fuesse instrumento ó medio de cassamiento semejante y de qui mi nombre quedase en la posteridad con esta nota; sino podemos hazer la jura demos a los Franceses lo que piden y rompamosles la paz quando podamos, que la justicia esta de nuestra parte, y aunque Dios nos affixe se ha de dexar de todo punto, cassesse el Rey y cassesse su hijo, y tengan muchos hijos que los novios bien pueden esperar; estoy tan firme en este sentir que si supiera que Franceses han de affloxar algo en la guerra de España, no dudara de consultar que Su Majestad personalmente viniesse à Flandes, y pensara que mejoraria infinitamente con esto las cosas de España; sobre todo V. E. procure ajustarse con Olandesses, que esto es lo que nos conviene, a qualquier precio; de La Haya avisan que estando prevenido, empaquetado y embarcado todo el equipaxe de los diputados se ha vuelto a desembarcar y desempaquetar; assi me lo ha dicho el arcobispo de Cambray que ayer tubo cartas dello, entretanto nuestros Alemanes muerden en un confite con el duque de Longavila y demas Franceses; la forma como esto passó y las circonstancias que tubo veera V. E. en el

capítulo de carta que escribí al duque de Terranova; este me ha respondido en nombre del emperador a la proposición que hice a Sa Majestad Cessarea de acomodarse con Suedesses, los quales verdaderamente quieren tratar, y el residente que aquí está ha ofrecido hablar conmigo en la materia, y le pienso veer el lunes siendo Dios servido; el emperador está muy conforme con mi parecer y agradezido a la proposición, yo procurare mantener el negociado en buena forma sin passar a mucho empeño, porque temo la condicion y conssejo de los ministros del emperador y no querria empeorar la materia y padezer algun desayre caussado de la ruyñ intencion con que algunos aconsejan al emperador. Dios guarde a Vuestra Excellencia. — Munster 28 de ottobre 1645.

### III.

*Traité de Landrecies, 28 mars 1649 (copie) <sup>1</sup>.*

(Bibliothèque nationale, à Paris, *Manuscrits*, fonds espagnol, n<sup>o</sup> 3854, f. 41.)

Tratado que contiene los artículos convenidos y ajustados entre el señor archiduque de una parte en nombre de su Magestad catholica, y de la otra los señores de Noirmoutier y de Lègle Diputados Plenipotenciados del señor Principe de Conti, y de los otros señores Príncipes y generales unidos en Paris, por el bien de la Paz universal, de la Iglesia y de todo el orbe christiano, y el señor Santival, Diputado Plenipotenciado del señor duque de Longavile, que al presente se halla en la provincia de Normandia unido y interessado con el mismo partido y para el mismo intento.

Despues de varias conferencias, papeles y respuestos de parte y otra; finalmente los dichos señores de Noirmoutier, de Legle y de Santival dieron al señor archiduque un papel firmado de sus nombres en Landressis a veinte y ocho de Marzo de mill seiscientos y quarenta y nueve, en el qual piden que su Alteza mande avanzar las tropas hasta la rivera de Eyne, y en caso que su Alteza lo resuelva ofrecen lo siguiente :

Premiramente que haron proveer las tropas de los viveres necessarios pagandolos como se ha hecho hasta aquí en Cresj, y en los otros quarteles;

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 151. M. Eugène Lameere nous a envoyé une copie de ce traité pendant la révision de notre travail. Nous le prions de recevoir ici tous nos remerciements.

Assi mismo que juntaran tropas suas con la del señor archiduque en el lugar que su Alteza juzgara conveniente.

Item prometen que los dichos señores Principes, sus principales no concluiran directa, ó indirectamente algun tratado con la Corte hasta que el duque de Longavila se haia abacado con los ministros de España en un lugar comodo, y en el tiempo que desde aora se señalare, para tratar y concluir la paz universal ó tratado de union que conviene.

Item prometen que las armas entre tanto assi las que estan en la parte de Paris, como las que estan en Normandia haran todos los actos de hostilidad que el señor archiduque juzgara necessarios y posibles obrando con las armas, assi por vía de diversion como por junction, tanto por la seguridad de la armada que por librar el bloqueamiento de Paris y por el abanzamiento del tratado de la paz general.

De parte del señor archiduque se promete de marchar a la rivera de Eyne y que en esta conformidad dara luego la orden para avanzar las tropas y su persona a Marlen (*sic*) y la avanguardia a la dicha rivera de Eyne y embiara persona expressa a Paris a dar aviso de esta resolución y otra persona al señor duque de Longavila con el mismo intento lasquales personas havian de avisar a su Alteza de la execucion y cumplimiento de lo que esta ofrecido, a saber del rompimiento en la guerra, cesacion de todo genero de tratados con la Corte, de la marcha que haran las tropas que han de venir ajuntarse con su Alteza, que por lo menos havian de ser mas de dos mill cavallos, y del dia que podran arrivar sobre la rivera de Eyne para que al mismo tiempo haviendose cumplido con su Alteza lo prometido su Alteza cumpla poniendose sobre la misma rivera.

Item esta convenido que en casa de venir el señor duque de Longavila ajuntarse con el señor archiduque con tropas, ó sin ellas, se nombre un lugar, el que pareciere mas oportuno, para ajustar el tratado de paz que se dessea ó el de union para promover y executar la dieta paz.

Item que en caso que no venga el señor duque de Longavila, por hallarse en algun empleo que sea de utilidad del partido, los señores diputados de Paris que vinieran con las tropas que se han de juntar con su Alteza sobre la rivera de Eyne, traieran poderes y instrucciones suficientes para ajustar los dichos tratados de una justa y razonable paz o de union.

Item se convendra en el mismo lugar de todas las operaciones que convendra hacer por el comun interes, o, sea estando unidas, o, separadas las armadas, todo en buena conformidad, y con entera sinceridad y realidad;

Y porque puede suceder que no se ajuste algun tratado de paz ni union esta convenido y asentado entre las partes que por quince dias despues de disuelto el congreso se continuaran las hostilidades sin poder



hacer algun acuerdo entre los principes y la Corte, en el qual tiempo hauran de continuar los viveres para el exercito en la forma referida.

Fue hecho, accordato, y terminado en la villa de Landrescies a veinte y ocho de Marzo de mill seiscientos y quaranta y nueve años <sup>1</sup>.

Por mandado de Su Alteza,

AUGUSTIN NAVARRO BURENA.

<sup>1</sup> On trouvera dans le même manuscrit d'autres documents relatifs aux rapports de l'Espagne avec les Frondeurs pendant l'année 1649, notamment les instructions données par le prince de Conti au marquis de Laigues, le 3 février, et au marquis de Noirmoutiers, le 10 février; les instructions données par l'archiduc Léopold au marquis de Laigues, le 10 février; les instructions données par le prince de Conti à Bréquigny, le 25 février; une lettre de l'archiduc Léopold au prince de Conti, datée de Valenciennes, le 9 mars, et deux lettres de Augustin Navaro Burena, secrétaire d'État et de guerre de l'archiduc : la première, de Valenciennes, du 13, et la seconde, de Landrescies, du 25 mars de la même année.

## ERRATA.

Page	3, ligne 29,	<i>au lieu de :</i>	2 <sup>e</sup> livraison,	<i>lisez :</i>	3 <sup>e</sup> livraison.
—	8, — 25,	—	5 <sup>e</sup> série,	—	5 <sup>e</sup> série.
—	17, — 22,	—	Philippe IV,	—	Philippe III.
—	31, — 32,	—	Colleccion,	—	Colecion.
—	34, — 13,	—	ou, comme,	—	et, comme.
—	70, — 6,	—	Herbeumont,	—	La Forêt.
—	71, — 24,	—	le marquis d'Aytona,	<i>lisez :</i>	le comte de Fontaine.
—	72, — 25,	—	à Tinlot,	<i>lisez :</i>	de Tinlot.
—	73, — 10,	—	ramener.	—	rallier.
—	74, — 11,	—	pas même de la moitié,	<i>lisez :</i>	pas même la moitié.
—	104, — 3,	—	aux sièges de Dôle et d'Arras,	<i>lisez :</i>	au siège de Dôle.
—	104, — 35, et ailleurs,	<i>au lieu de :</i>	Cours universel,	<i>lisez :</i>	Corps universel.
—	143, — 25,	<i>au lieu de :</i>	l'honneur,	<i>lisez :</i>	l'humeur.
—	145, — 1,	—	des alliés,	—	d'anciens alliés.
—	161, — 9,	—	lutter,	—	s'accorder.
—	201, — 31,	—	t. II,	—	t. VII.

## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
INTRODUCTION . . . . .	3
CHAPITRE PREMIER. — <i>Les Pays-Bas espagnols en 1635</i> . . . . .	14
<p>Mort d'Isabelle. — Ruine des Pays-Bas. — Prospérité des Provinces-Unies. — Antagonisme des Belges et des Hollandais. — Les Belges restent fidèles à l'Espagne. — Importance des Pays-Bas pour l'Espagne. — Politique maladroite de l'Espagne à l'égard des Belges. — Contradictions de la diplomatie espagnole. — Rapports de l'Espagne avec les Provinces-Unies. — Négociations de 1628. — Les états généraux de 1632. — Différentes phases des négociations. — Cause de leur échec. — Intervention de l'Espagne dans la guerre de Trente ans. — Rapports avec l'Angleterre. — Rapports avec la France. — Politique de Richelieu. — L'Espagne soutient les adversaires du cardinal. — Fautes administratives de l'Espagne aux Pays-Bas. — Impopularité du gouvernement espagnol. — Plaintes du marquis d'Aytona. — Nomination du cardinal-infant comme gouverneur général des Pays-Bas. — Ses instructions. — La bataille de Nordlingen. — Arrivée de l'infant à Bruxelles. — Arrestation de l'électeur de Trèves. — Déclaration de guerre de la France à l'Espagne.</p>	
CHAPITRE II. — <i>Organisation militaire des Pays-Bas</i> . . . . .	33
<p>Le recrutement au XVII<sup>e</sup> siècle. — Les <i>élus</i>. — Les troupes nationales et les troupes étrangères. — La compagnie. — Le tercio ou le régiment. — Les racleurs. — L'<i>Aufgeld</i>. — Composition de la compagnie. — Les arquebussiers. — Les piquiers. — Les mousquetaires. — Nomination des officiers. — La cavalerie. — Les bandes d'ordonnance. — La cavalerie légère. — L'artillerie. — Les pionniers. — Leur position dans l'armée. — Siège par entreprise. — Les travaux du génie. — Les <i>ingénieurs</i>. — L'artillerie espagnole est mieux organisée que l'artillerie française. — Les grades. — Les officiers généraux. — État-major du régiment. — Le cadre de la compagnie. — Mœurs de la soldatesque. — Vertus militaires. — Misère du soldat. — Le soldat espagnol. — Excès des troupes en marche. — Réclamations des états</p>	

généraux de 1632. — Ruine des campagnes. — Retard dans le paiement de la solde. — Les *aides*. — Les troupes dites des *Finances*. — L'*Exercito* — Le *veedur*. — Le *contador*. — Le *pagador*. — La *sala de cuentas*. — Envoi des *messadas* espagnoles. — Les *assentistas*. — Emprunts de l'*Exercito* à la caisse des *Finances*. — Complication de la comptabilité militaire. — Projet de fusion des deux caisses militaires. — Les officiers — Ils sont trop nombreux. — Leurs prévarications. — Les *paste-volants*. — Vaines tentatives de réforme de Philippe IV. — Luxe des officiers. — Causes de la décadence de l'armée espagnole. — Réduction des effectifs. — Désertions. — Chiffre approximatif des troupes employées aux Pays-Bas par Philippe IV. — Détresse des troupes à la fin du siècle. — La décadence militaire de l'Espagne est le résultat de sa mauvaise administration.

CHAPITRE III. — *La grande guerre (1635-1659)*. . . . . 66

Alliance de la France et des Provinces-Unies. — Le traité du 8 février 1635. — Plan de la campagne de 1635. — L'armée de Châtillon et de Brézé. — Défaite des Avins. — Pillage de Tirlemont. — Siège de Louvain. — Arrivée de Piccolomini. — Invasion des Provinces-Unies. — Causes de l'échec de l'expédition française. — Troubles dans le pays de Liège : les Chiroux et les Grignoux. — Campagne de 1636. — Invasion de la France. — Siège de Corbie. — Exploits de Jean de Weert. — Dissentiments entre les Impériaux et les Espagnols. — Intrigues de Marie de Médicis et du comte de Soissons. — Indiscipline des armées austro-espagnoles. — Campagne de 1637, perte de Bréda. — Campagne de 1638. — Saint-Omer est sauvé par les Espagnols. — Campagne de 1639. — Victoire de Thionville. — Embarras de l'Autriche. — Campagne de 1640. — Perte d'Arras. — Versatilité de Charles de Lorraine. — Campagne de 1641. — Négociations de l'infant avec les ducs de Bouillon et de Guise et le comte de Soissons. — Victoire de La Marfée. — Perte d'Aire. — Maladie et mort de l'infant. — Don Francisco de Melo. — Perte de Lens, de la Bassée et de Bapaume. — Reprise d'Aire. — Campagne de 1642 : victoire de Honnecourt. — Campagne de 1643 : défaite de Rocroy et perte de Thionville. — Prudence de Melo. — Campagne de 1644 : perte de Gravelines. — Mazarin engage les Belges à se révolter. — Campagne de 1645. — Invasion de la Flandre par les Français et les Hollandais. — Campagne de 1646 : perte de Dunkerque. — Campagne de 1647. — Prise de Landrecies. — Campagne de 1648 : défaite de Lens. — Négociations de Munster. — Vues de Mazarin sur les Pays-Bas. — L'Espagne refuse les conditions de la France. — Réconciliation avec les Provinces-Unies. — L'Espagne et la Fronde. — Campagne de 1649. — Invasion de la France. — Campagne de 1650. — Nouvelle invasion de la France. — Campagnes de 1651, de 1652 et de 1653 ; reprise des places maritimes. — Campagne de 1654. — Expédition du maréchal de Fabert dans le pays de Liège. — Traité de Tirlemont. — Campagnes de 1655, de 1656 et de 1657. — Alliance de la France et de l'Angleterre. — Campagne de 1658. — Défaite des Dunes. — Marche de Turenne en Flandre. — Le traité des Pyrénées. — Ruine militaire de l'Espagne.

CHAPITRE IV. — *La guerre de la dévolution* . . . . . 180

Pour se maintenir aux Pays-Bas l'Espagne a besoin d'alliés. — Le traité de Westphalie. — La supériorité territoriale des princes allemands. — Influence acquise en Allemagne par la France pendant la dernière guerre. — Instructions de don Juan. — Les diplomates espagnols. — Organisation de la Secrétairerie d'État. — Retards dans l'expédition des affaires. — Supériorité de la diplomatie française. — Rivalité de la France et de l'Espagne dans l'électorat de Cologne. — Maximilien-Henri de Bavière. — Le comte de Wagnée. — Wagnée rallie les Furstemberg à Mazarin. — L'électeur de Cologne devient l'allié de la France. — Projet d'une ligue rhéno-belgique. — La ligue du Rhin. — La question de la renonciation de Marie-Thérèse. — Le dot de l'infante n'est pas payée. — Négociations de Louis XIV avec l'Espagne en vue de faire annuler la renonciation de la reine. — Refus de l'Espagne. — Négociations de Louis XIV avec les Hollandais. — Projet d'alliance entre l'Espagne et les Provinces-Unies. — Projets de Jean de Witt sur les Pays-Bas. — Louis XIV ne s'entend pas avec les Hollandais. — Son rôle pendant la guerre entre la Hollande et l'Angleterre. — Il empêche l'Espagne de s'unir aux Provinces-Unies. — Circonspection du gouvernement de Madrid. — Situation difficile de Estevan de Gamarra. — Louis XIV abuse l'Espagne par des négociations trompeuses. — L'Espagne et l'Empire. — Mission de Stockmans en Allemagne. — Mort de Philippe IV. — Négociations de Louis XIV avec l'empereur Léopold. — Le droit de dévolution. — Dernières propositions de Castel Rodrigo à Louis XIV. — Invasion des Pays-Bas. — Nouvelles propositions hollandaises. — Les Hollandais refusent de s'engager envers l'Espagne. — Louis XIV conclut avec l'empereur un traité de partage des Pays-Bas. — Conquête de la Franche-Comté. — La triple alliance. — Le traité d'Aix-la-Chapelle.

CHAPITRE V. — *La guerre de Hollande et la trêve de Ratisbonne* . . . . . 230

La cour d'Espagne sous Charles II. — La reine régente et don Juan d'Autriche. — Dispositions des hommes d'État espagnols à l'égard des Pays-Bas. — La France et l'Espagne après le traité d'Aix-la-Chapelle. — Projets d'échange des Pays-Bas contre le Roussillon. — Hésitations de l'Empereur. — Nouvelles propositions hollandaises d'un partage des Pays-Bas. — Refus de la France. — La Hollande se tourne vers l'Espagne. — Traité secret du 17 décembre 1671. — Prudence de l'Espagne. — Isolement des Provinces-Unies. — Louis XIV leur déclare la guerre. — Passage des Français par la principauté de Liège et l'électorat de Cologne. — Invasion des Provinces-Unies. — Les Hollandais font des propositions de paix qui sont rejetées par la France. — Continuation des hostilités. — Révolution en Hollande — Avènement de Guillaume d'Orange. — Les Provinces-Unies obtiennent l'assistance de l'Empereur et de l'électeur de Brandebourg. — Siège de Charleroi. — Entrée des Français dans les Pays-Bas. — Le congrès de Cologne. — Ultimatum de Louis XIV. — La Grande-Alliance de La Haye. — Position des belligérants dans les Pays-Bas. — Importance de la place

de Liège. — Activité de Lisola. — Campagne de 1674 en Flandre. — Bataille de Senefve. — Prise de Liège et de Limbourg par les Français. — Faiblesse de la coalition. — Dénûment de l'Espagne. — Démêlés des Provinces-Unies et de l'Espagne. — Opérations du prince d'Orange. — Dissentiments entre le prince et les Espagnols. — Siège de Maestricht. — Propositions de Louis XIV au prince d'Orange. — Ouverture d'un congrès à Nimègue. — Perte de Valenciennes, de St-Omer et de Cambrai. — Négociations franco-hollandaises. — Le prince d'Orange veut la continuation de la guerre. — Reprise des négociations entre la France et la Hollande. — Intervention de Charles II Stuart. — L'Angleterre se rapproche des Provinces-Unies. — Perte de Gand. — Propositions de Louis XIV. — Louis XIV traite directement avec les Hollandais. — La question de la Suède. — Ultimatum anglo-hollandais. — Siège de Mons et bataille de Saint-Denis. — Paix de Nimègue. — Le traité franco-hollandais et le traité franco-espagnol. — Maestricht reste aux Hollandais. — Nouvelles prétentions de Louis XIV. — Interprétation des traités. — Invasion du Luxembourg. — Conférences de Courtrai. — Chambres de réunion. — Invasion de la Flandre. — Blocus de Luxembourg. — Mission de La Neuveforge en Allemagne. — Proposition de trêve faite par Louis XIV. — Perte de Courtrai et de Dixmude. — L'Espagne déclare la guerre à la France. — Bombardement de Luxembourg. — Révolution à Liège. — Retour de Maximilien de Bavière. — Congrès de La Haye. — La France traite de nouveau directement avec la Hollande pour obliger l'Espagne à accepter ses conditions. — Convention de La Haye. — Trêve de Ratisbonne. — Position des Français aux Pays-Bas.

CHAPITRE VI. — *La guerre de la ligue d'Augsbourg* . . . . . 306

Mariage de Marie-Antoinette avec Maximilien-Emmanuel de Bavière. — Léopold prétend à la succession éventuelle de Charles II. — Griefs de l'Europe contre Louis XIV. — Ligue d'Augsbourg. — Charles II refuse d'abandonner Léopold. — Préparatifs de guerre. — Nouveau projet d'échanger les Pays-Bas contre le Roussillon. — Louis XIV déclare la guerre à l'Espagne. — Guerre sur le Rhin. — Guerre aux Pays-Bas. — Combat de Walcourt. — Bataille de Fleurus. — Mésintelligence entre les alliés. — Plaintes des états de Brabant. — Siège de Mons. — Bombardement de Liège. — Nouvelles plaintes des états de Brabant. — Charles II est partisan de la continuation des hostilités. — Bataille de Steenkerque. — Perte de Namur. — Inaction des Hollandais. — Maximilien-Emmanuel arrive avec le titre de gouverneur général des Pays-Bas. — Perte de Furnes. — Bataille de Neerwinden et perte de Charleroi. — État misérable des troupes hispano-belges. — Épuisement de la France. — Tentatives de négociations. — Propositions de Louis XIV relativement à la succession de Charles II. — Elles sont mal accueillies à Madrid. — Bombardement de Bruxelles. — Reprise de Namur. — Charles II charge Léopold de traiter en son nom. — Refroidissement entre les Provinces-Unies et l'Espagne. — Suite des négociations. — La France travaille à détacher la Hollande de la coalition. — Louis XIV est prêt à renoncer à l'héritage de Charles II si Léopold est dans les mêmes



dispositions. — Désaccord des Français et des alliés au sujet de la place de Luxembourg. — Quelle sera la base des négociations, la paix de Nimègue ou la paix des Pyrénées? — Divisions à ce sujet entre les Provinces-Unies et l'Espagne. — Médiation de la Suède. — Concessions de Louis XIV. — Charles II se résigne à traiter sur le pied de la paix de Nimègue. — Congrès de Rijswick. — Luxembourg fait retour aux Pays-Bas. — Services rendus à cette occasion par l'ambassadeur espagnol Bernard de Quiros. — Traités de Rijswick. — Situation matérielle des Pays-Bas à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. — Détresse financière. — Incapacité des gouverneurs.

APPENDICE . . . . .	355
I. Note sur un passage du drame de Calderon : <i>El sitio de Breda</i> . . . . .	355
II. Lettre de Peñaranda au marquis de Castel Rodrigo, Munster, 28 octobre 1645. . . . .	357
III. Traité de Landrecies, 28 mars 1649. . . . .	360
ERRATA. . . . .	362

